

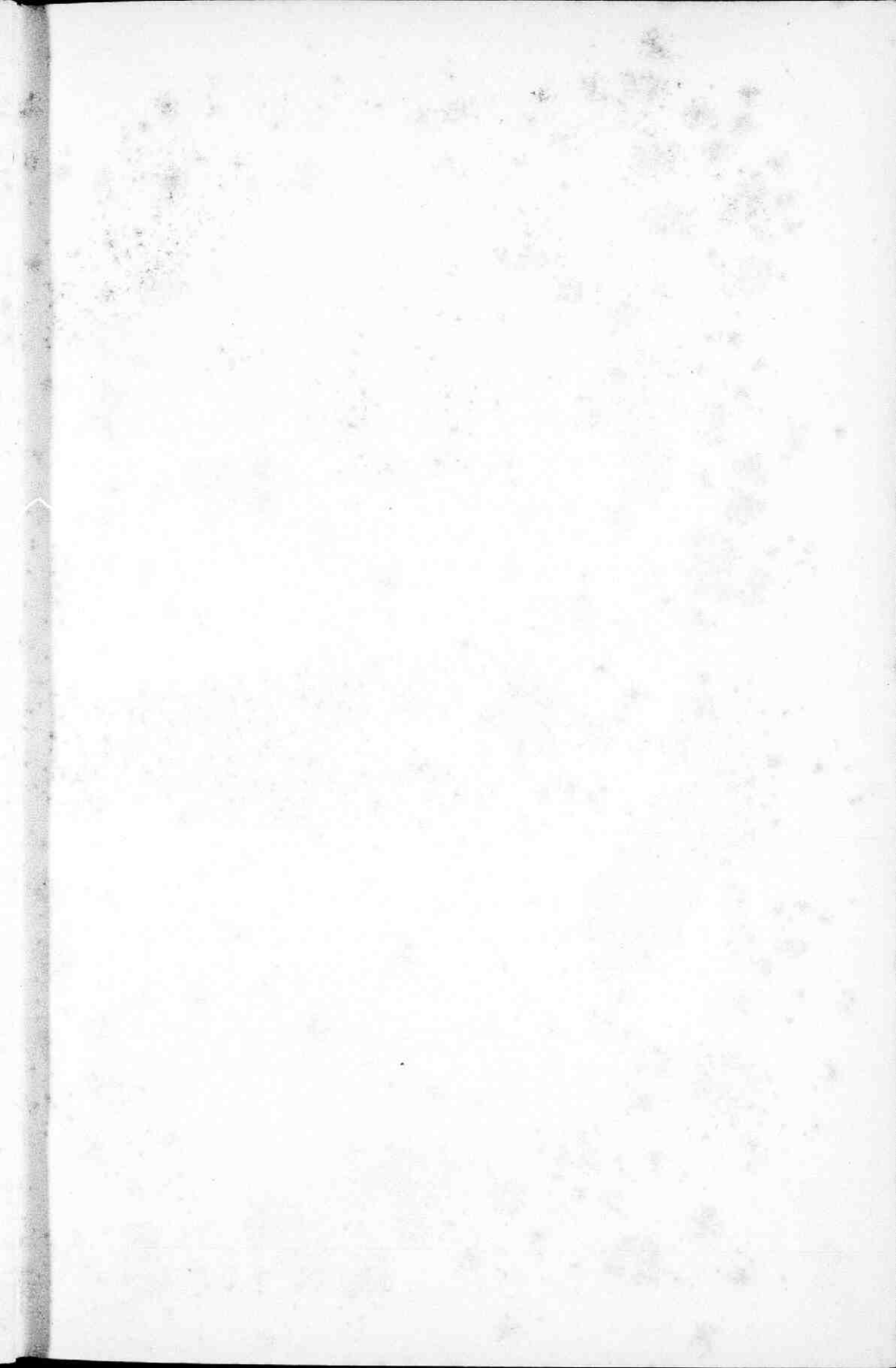


Traité de médecine vétérinaire pratique

<https://hdl.handle.net/1874/325401>



С
№ 116



BIBLIOTHEEK UNIVERSITEIT UTRECHT



2855 679 7

C. n. 116.

TRAITÉ
DE
MÉDECINE VÉTÉRINAIRE

PRATIQUE,

PAR L. V. DELWART,

Professeur de pathologie, de clinique et d'épizooties à l'École vétérinaire de l'État à Cureghem-les-Bruxelles; Membre titulaire de l'Académie royale de médecine; Président de la Société de médecine vétérinaire de Belgique; Membre honoraire de l'Académie royale de médecine de Madrid et de la Société de médecine vétérinaire de Londres;
Membre correspondant des Sociétés vétérinaires du Calvados et de la Manche, du Nord et du Pas-de-Calais, de Lot-et-Garonne, et de la Société centrale de la Seine; de la Société des sciences médicales et naturelles de Bruxelles;
de la Société de médecine pratique de Willebroeck, etc., etc.

Il ne faut plus de vues hypothétiques, plus de vains systèmes; les idées théoriques qui ne sont pas la conséquence évidente et incontestable des observations et des expériences, pourraient-elles se soutenir à côté du tableau raisonné de ces expériences et de ces observations? CABANIS.

(Réforme de la médecine.)

TOME PREMIER.



J. B. TIRCHER, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,
RUE DE L'ÉTUVE, 20.

—
1850

RECEIVED

1911

NOV 15 1911

1911

NOV 15 1911

PRÉFACE.

« Depuis vingt ans, dit M. Delafond, la médecine des animaux a jeté au loin les brassières que lui avait mises la médecine humaine pour la guider et la conduire; elle s'est affranchie de sa tutelle, et, disons-le avec orgueil, les vétérinaires ont fait depuis lors et font encore aujourd'hui de la médecine d'observation. Les faits ne nous manqueraient point pour prouver cette assertion, aussi la bonne médecine vétérinaire, celle qui ne périra jamais, date-t-elle de cette époque mémorable. »

Les progrès incessants que fait la pathologie vétéri-

naire agrandissent chaque jour son domaine; ces progrès sont consignés en grande partie dans des publications périodiques, ce qui ne permet pas aux praticiens d'en être instruits, à moins de s'imposer des sacrifices onéreux. C'est pour combler cette grande lacune que nous nous sommes décidé à publier cet ouvrage, sous le titre de *Traité de médecine vétérinaire pratique*. La tâche était grande, nous ne nous le sommes point dissimulé; mais comptant sur les nombreuses publications qui ont été faites sur la matière, et sur le fruit de notre expérience et de nos observations, nous l'avons entreprise, dans l'espoir d'être utile à notre belle et importante profession.

Le *Traité* que nous publions aujourd'hui peut être considéré comme le *Vade mecum*, le guide journalier du praticien. Pour faciliter les recherches, nous avons jugé à propos de classer les maladies par ordre alphabétique; nous nous sommes spécialement attaché à une description symptomatique claire et précise de chaque individualité morbide dans toutes les espèces d'animaux domestiques, à leur étiologie et au traitement qu'il convient d'opposer à chacune d'elles, et, pour rendre notre travail plus complet et plus utile, nous avons largement puisé à toutes les sources; enfin, nous n'avons admis, comme moyens thé-

rapeutiques, que ceux dont l'efficacité a été sanctionnée par des faits.

Pour rester fidèle aux principes que nous avons toujours professés, nous avons étudié chaque maladie dans ce qu'elle offre de plus saillant et de plus caractéristique, laissant de côté toutes les théories hypothétiques, qui, le plus souvent, conduisent à l'erreur. Nous nous sommes renfermé dans un cadre essentiellement pratique ; heureux si nos efforts atteignent le but que nous nous sommes proposé en entreprenant un ouvrage aussi long et aussi ardu.

1850

The first part of the year was spent in the
 study of the history of the country and
 the progress of the war. The second part
 was devoted to the study of the
 constitution and the principles of
 government. The third part was spent
 in the study of the principles of
 agriculture and the progress of
 the arts and sciences. The fourth part
 was devoted to the study of the
 principles of medicine and the progress
 of the human mind. The fifth part
 was spent in the study of the
 principles of law and the progress
 of the human race. The sixth part
 was devoted to the study of the
 principles of politics and the progress
 of the human world. The seventh part
 was spent in the study of the
 principles of religion and the progress
 of the human soul. The eighth part
 was devoted to the study of the
 principles of philosophy and the progress
 of the human mind. The ninth part
 was spent in the study of the
 principles of ethics and the progress
 of the human character. The tenth part
 was devoted to the study of the
 principles of logic and the progress
 of the human intellect. The eleventh part
 was spent in the study of the
 principles of metaphysics and the progress
 of the human spirit. The twelfth part
 was devoted to the study of the
 principles of natural philosophy and the progress
 of the human knowledge. The thirteenth part
 was spent in the study of the
 principles of natural history and the progress
 of the human observation. The fourteenth part
 was devoted to the study of the
 principles of natural theology and the progress
 of the human contemplation. The fifteenth part
 was spent in the study of the
 principles of natural law and the progress
 of the human reason. The sixteenth part
 was devoted to the study of the
 principles of natural justice and the progress
 of the human conscience. The seventeenth part
 was spent in the study of the
 principles of natural equity and the progress
 of the human sense. The eighteenth part
 was devoted to the study of the
 principles of natural morality and the progress
 of the human heart. The nineteenth part
 was spent in the study of the
 principles of natural religion and the progress
 of the human faith. The twentieth part
 was devoted to the study of the
 principles of natural philosophy and the progress
 of the human wisdom.

TRAITÉ
DE
MÉDECINE VÉTÉRINAIRE
PRATIQUE.

ACROBUSTITE. — M. Vatel désigne, sous cette dénomination, une affection qui se rencontre assez souvent chez le cheval entier ou hongre, le mouton, le bélier et le chien, et qui consiste dans l'inflammation de la peau de l'intérieur du fourreau ou prépuce.

Chez le *cheval*, cette légère affection se déclare par la difficulté qu'il éprouve quand le pénis doit sortir de son fourreau; l'obstacle qu'oppose la turgescence inflammatoire ne peut être surmonté qu'à la suite d'efforts douloureux, qui sont annoncés par des douleurs analogues à celles qui révèlent l'existence de la cystite; l'animal urine dans son fourreau; chaque fois qu'il satisfait ce besoin il ressent ce malaise douloureux, et quelquefois un écoulement séro-purulent vient s'ajouter aux symptômes précités.

Chez le *mouton*, l'acrobustite se décèle par l'engorgement du bout du fourreau (*boutri*), qui devient douloureux et s'ulcère.

Chez le *chien*, cette maladie apparaît par un léger gonflement du prépuce, qui devient rouge et douloureux; le gland peut à peine sortir de cette gaine enflammée et ne peut y rentrer qu'avec effort et douleur. L'inflammation du pénis vient quelquefois s'ajouter à l'acrobustite,

alors il y a phimosis, la douleur est plus prononcée, l'animal pousse des cris à la moindre pression exercée sur cette partie, il lèche le bout de son prépuce, une sécrétion de matière purulente s'établit et simule une gonorrhée syphilitique.

Les causes de l'acrobustite consistent, chez le cheval, dans l'accumulation de l'humeur sébacée dans le repli de la peau du fourreau. Chez le mouton, cette inflammation est due à la malpropreté, occasionnée par l'urine et le fumier, qui imbibent et salissent la laine qui recouvre le *boutri*; le contact de ces matières irritantes enflamme cette partie de la peau qui suppure et s'ulcère. Chez le chien, les mêmes causes ont les mêmes effets.

Traitement. — La malpropreté étant la cause principale de l'acrobustite, il faut d'abord nettoyer les parties par le lavage; cette première indication remplie, on fera usage de lotions émoullientes pour combattre l'inflammation; lorsque l'écoulement purulent a lieu, il convient d'user de fomentations et d'injections restrictives. Ce simple traitement suffit pour amener la guérison en quelques jours.

AGALAXIE. — L'agalaxie n'est point, à proprement parler, une maladie, c'est l'absence du lait dans les mamelles à l'époque de la parturition. Il ne faut pas confondre cette absence de la sécrétion laiteuse, avec l'abolition de cette fonction occasionnée par certains cas maladifs. Dans l'agalaxie la femelle paraît en parfaite santé, il n'y a que les glandes mammaires qui soient inactives et comme atrophiées. Plusieurs causes ont été citées comme pouvant donner lieu à l'agalaxie, parmi

lesquelles nous signalerons l'épuisement occasionné par un travail excessif, les maladies graves avant le part, le défaut d'alimentation, la faiblesse de la mère, son irascibilité, etc. Nous admettons volontiers ces causes comme pouvant donner lieu à l'agalaxie; mais nous l'avons rencontrée tant de fois chez des animaux qui n'avaient pas été ni n'étaient influencés par ces causes, que nous considérons l'étiologie de cet état anormal comme problématique dans la majeure partie des cas.

De toutes les femelles de nos animaux domestiques, c'est la jument qui nous offre le plus fréquemment l'agalaxie; à l'approche de la mise-bas, les mamelles demeurent affaissées, comme flétries, rien n'annonce un travail actif dans ces organes; c'est alors qu'il convient d'exciter ces glandes réfractaires, par des frictions alcooliques répétées, pour attirer dans ces parties les matériaux indispensables à leurs fonctions. Les frictions sèches le long des veines mammaires, une nourriture farineuse abondante et quelquefois une saignée, si la jument est forte et pléthorique, secondent efficacement les frictions alcooliques. Si, après la mise-bas, la sécrétion n'est point établie, il faut redoubler d'activité; outre les moyens sus-indiqués, il faut conduire, le plus possible, le poulain à la mamelle; les succions répétées auxquelles il se livre, excitent les glandes et les provoquent à la sécrétion du lait. Maintes fois nous avons été témoin de l'efficacité de ces moyens, qui ne doivent être abandonnés que quatre à cinq jours après la parturition, alors que tout espoir de rétablir cette fonction est passé.

Il faut en agir de même envers les autres femelles domestiques.

AGGRAVÉE ou **ENGRAVÉE**. — On donne ce nom à une affection particulière à l'espèce canine, et qui a la plus grande analogie avec la fourbure. Le chien qui en est atteint est souffrant des extrémités des pattes, qui sont chaudes, enflées et douloureuses ; il a de la fièvre, reste constamment couché et crie à la moindre compression exercée sur ces parties enflammées.

Les chiens de chasse nous offrent fréquemment l'aggravée, qui se développe à la suite de marches forcées, par la chaleur, sur un sol chaud et dur.

Traitement. — Quoique l'aggravée ait la plus grande analogie, sous tous les rapports, avec la fourbure, elle n'est pas aussi grave que cette maladie chez les animaux dont l'extrémité du doigt est enveloppée d'une boîte cornée qui ne cède point au gonflement inflammatoire, comprime les tissus qu'elle contient et amène des désordres difficiles à rétablir. Chez le chien, le gonflement a lieu, sans compression nuisible ; aussi quelques bains réfrigérants, les cataplasmes restrictifs suivis d'un repos de 24 à 48 heures, suffisent pour anéantir la maladie ; la rétrocession du fluide sanguin s'opère sans laisser de traces de son passage. Si, contre toute attente, la rétrocession ne s'opère pas, l'inflammation devra être combattue par des cataplasmes émollients. L'animal est-il fort souffrant, a-t-il de la fièvre, la saignée et la diète doivent être placées en première ligne comme moyens thérapeutiques.

ALBUGO. — L'albugo est une maladie de l'œil qui apparaît sous forme de tache blanche opaque, occupant en partie, quelquefois en totalité, la cornée transparente. Cette affection a reçu différentes dénominations tirées de

la forme qu'elle affecte ; ainsi elle a reçu le nom de *taie* , lorsque l'opacité n'est que partielle ; de *nuage* , lorsque toute la cornée est envahie et que la lame externe paraît seule être troublée ; de *leucoma* , lorsque l'opacité dépend de la lame interne ou de la cicatrisation d'une plaie ou d'un ulcère. Toutes ces variétés d'une même affection , ne pouvant contribuer qu'à jeter de la confusion dans les études , nous nous bornerons à les énumérer sans consacrer pour chacune d'elles un chapitre particulier.

Les causes de l'albugo sont variées : l'ophtalmie , les coups, les blessures, les abcès et les ulcères de la cornée lucide peuvent être regardés comme pouvant occasionner le plus fréquemment cette maladie ; on peut encore ajouter à l'étiologie de cette affection, certaines maladies humorales, la gourme chez le cheval, la clavelée chez le mouton , la variole chez le porc , la maladie dite des chiens, chez les animaux de cette espèce, la *rispe* ou maladie des chats.

Hurtrel d'Arboval rapporte, dans son *Dictionnaire de Médecine et de chirurgie vétérinaires*, quelques cas d'albugo épizootique sur l'espèce bovine , recueillis par Coquet et par M. Grogner.

Traitement. — Comme l'albugo est le résultat de causes variées et que très-souvent il n'est que symptomatique , son traitement doit varier selon l'intensité des causes et la gravité de leur influence.

L'albugo n'est pas toujours incurable , dit Hurtrel d'Arboval , sa gravité varie en raison de son étendue, de sa profondeur, de sa position, de sa durée et de l'état de l'œil ainsi affecté. Cependant, ajoute cet auteur, il est souvent très-difficile d'en obtenir la guérison , et l'on y réussit d'autant moins que presque généralement on

semble prendre à tâche de suivre une marche inverse à celle qui devrait être observée. En effet, ne voyons-nous pas fréquemment opposer à l'opacité partielle ou générale de la cornée lucide des substances médicamenteuses excitantes, corrosives même, sans tenir compte des causes qui ont provoqué et qui entretiennent ces troubles de la vision ? Ces agents employés à contre-temps ne font qu'aggraver le mal et le rendent incurable. Il faut d'abord s'entourer des causes qui ont pu faire naître l'albugo, les mitiger ou les anéantir autant que possible ; l'œil étant dérobé à toutes les influences excitantes extérieures, on aura recours aux applications émollientes, anodines ; les saignées générales et quelques sangsues appliquées autour des paupières ne sont pas contr'indiquées quand l'inflammation est violente et qu'il y a fièvre de réaction ; les révulsifs sur le tube digestif, les exutoires appliqués sur les joues et la diète sont les moyens les plus rationnels à opposer à cet état pathologique.

Il arrive quelquefois qu'un nuage recouvre la cornée transparente, sans inflammation du globe ni des parties environnantes, alors il convient d'employer un léger excitant pour activer les vaisseaux absorbants et favoriser la résorption du fluide albumineux coagulé entre les lames de la vitre de l'œil et lui rendre ainsi la diaphanéité indispensable à la vision ; une pommade composée d'un gros d'oxyde rouge de mercure (précipité rouge) incorporé dans une once d'onguent rosat, nous a réussi dans un grand nombre de cas semblables ; on en introduit, gros comme une noisette, deux fois par jour, dans l'angle nasal de l'œil, on rapproche les paupières pour en empêcher la sortie et en favoriser la fonte. Il convient aussi d'en onctionner le pourtour des paupières.

Si la maladie persiste, après avoir combattu les symptômes inflammatoires on peut recourir aux collyres secs, composés de sucre candi réduit en poudre impalpable, mélangé avec du nitrate de potasse, ou d'oxyde de zinc, que l'on insuffle dans l'œil au moyen d'un chalumeau ou d'un tuyau de plume ; l'oxyde de bismuth a été employé de la même manière et avec avantage, en médecine humaine, par M. J. Cloquet.

Ces médicaments paraissent agir en usant la tache et surtout en activant l'action absorbante. Il semblerait que cette multitude de petits corps étrangers, lancés dans l'œil, surtout ceux qui, par leur nature, jouissent de propriétés corrosives, produiraient des désordres graves sur un organe aussi sensible et aussi délicat, mais des faits rapportés par des auteurs consciencieux prouvent le contraire.

On a aussi conseillé de ruginer les lames de la cornée lucide ; nous ne sachons pas qu'en médecine vétérinaire on ait pratiqué cette opération.

Ces moyens thérapeutiques sont loin d'être toujours suivis de bons résultats, ils échouent fréquemment, surtout lorsque l'opacité occupe les couches profondes de la cornée ; dans le cas de leucoma par exemple, tout traitement est inutile, l'affection est incurable.

ALBUMINURIE. — Cette affection avait passé inaperçue chez les animaux domestiques, lorsque notre collègue M. le professeur Verheyen, dans un Mémoire savamment écrit, vint, en 1843, entretenir l'Académie royale de médecine de deux cas d'albuminurie qu'il avait observés chez le cheval. Nous allons les transcrire textuellement.

« PREMIER CAS. — *Forme chronique.*

» Le 10 mars 1842, une jument du régiment des guides, âgée de dix ans, sous poil bai, d'une faible constitution et d'un tempérament lymphatique, entra à l'infirmerie.

» Cet animal n'avait jamais été malade antérieurement. Le cavalier avait remarqué que son cheval commençait à maigrir, qu'il ne mangeait plus complètement sa ration, que la soif était grande, et qu'il urinait beaucoup. On observa, en outre, de la nonchalance dans les mouvements, la pâleur des muqueuses apparentes, la mollesse et la lenteur du poulx; la peau était adhérente, la colonne dorso-lombaire voûtée en contre-haut, raide et d'une insensibilité parfaite. A l'écurie, le tête était appuyée sur la mangeoire; on y confirma les signes fournis comme renseignements par le cavalier.

» La grande quantité d'urine excrétée qui, au rapport du sous-officier d'infirmerie, était claire, limpide et tout à fait disproportionnée avec les boissons, nous portèrent à diagnostiquer un diabète. Nous administrâmes, en conséquence, le bol d'Arménie associé aux toniques végétaux, et, comme aliments, de l'avoine humectée que l'on remplaçait, dans l'intervalle des repas, par une tranche de pain. Cette médication, si fidèle dans les flux récents d'urine, n'amena aucune amélioration. L'animal ne touchait guère à l'avoine qu'on lui présentait, il paraissait prendre le pain avec plus de plaisir; la sécrétion urinaire continuait à être aussi abondante. La peau devenait de plus en plus sèche et collée aux os; la maigreur fit des progrès, le marasme devenait imminent. Nous cherchâmes encore à éveiller l'action de la peau, par des bouchonnements, des couvertures, des bains de vapeurs généraux,

par l'application de sachets chauds et humides sur le dos, des boissons tièdes; le tout en vain.

» Nous trouvant un jour à la visite du matin près de ce cheval, et réfléchissant sur son état, il se mit à uriner, et nous ne fûmes pas peu surpris de voir s'écouler, au lieu d'un liquide clair, transparent comme de l'eau, tel, en un mot, que sont les urines diabétiques, une urine épaisse, opaque, d'un jaune verdâtre. Dès ce moment nous étions persuadé que nous avions porté un faux diagnostic. Une certaine quantité de ce fluide fut recueillie et remise à M. Stas, professeur de chimie à l'École militaire, avec prière de vouloir en faire l'analyse. Quelques jours après, nous rencontrâmes M. Stas, qui nous dit que le liquide que nous lui avions fait tenir, était de l'albumine presque pure.

» Nous l'essayâmes à notre tour par une infusion de noix de galle, l'acide nitrique et le calorique. D'après le résultat de cette analyse chimique, il n'y avait plus à s'y tromper, nous avions affaire à la *maladie de Bright* (1) ou *l'albuminurie*.

» L'affection étant reconnue, il surgissait une nouvelle difficulté : à quelle altération organique est dû ce changement dans la composition élémentaire de l'urine? par quels agents thérapeutiques faut-il la combattre? Ces questions ne nous donnant aucune indication précise, nous nous bornâmes à relever l'économie de l'état asthénique dans lequel elle était tombée, par des bouillons de viande. La saison du vert étant arrivée, nous donnâmes de l'orge pour nourriture. Sous l'influence de cette alimentation et du bouillon qui fut continué, l'excrétion

(1) Ainsi nommée en médecine humaine, parce que Bright a signalé le premier la présence de l'albumine dans les urines.

urinaire diminuait en fréquence et en quantité ; mais, essayée à diverses reprises, la chaleur décelait toujours une grande quantité d'albumine dans cette humeur excrémentitielle. L'état général du sujet devenait cependant plus satisfaisant ; il n'avait plus l'air aussi triste, aussi abattu ; il paraissait même prendre quelque gaieté ; l'appétit s'était réveillé ; il mangeait tout ce qu'on lui présentait. La peau n'en restait pas moins sèche et adhérente, la mue ne se faisait pas, la colonne vertébrale conservait son insensibilité et son inflexibilité, le pouls ne se relevait pas. Tant que le vert put être donné, il y eut un temps d'arrêt, la maladie fut enrayée ; mais aussitôt que l'on fut forcé, vers la mi-juillet, de cesser la dispensation de cette nourriture, peu de jours suffirent pour faire perdre tout ce que l'on avait gagné.

» L'urine n'augmentait néanmoins pas en quantité, mais elle restait albumineuse ; l'appétit, qui s'était si bien soutenu depuis l'usage du vert, disparut de nouveau ; le marasme survint ; il fit de tels progrès que, le 4 août, l'animal ne pouvait plus se lever ; il resta couché sans boire ni manger jusqu'au 7, jour où il expira.

» *Autopsie.* — Maigreur effrayante ; muscles pâles, flasques. Quelques tubercules non ramollis dans les poumons.

» Le tube intestinal entièrement vide ; les intestins légèrement distendus par les gaz ; la muqueuse gastro-intestinale pâle, sans aucune trace de rougeur dans toute son étendue.

» Les reins n'ont pas augmenté de volume, ils sont flasqués ; la substance corticale est pâle, d'un aspect blanc-jaunâtre ; elle présente, dans la partie centrale, trois taches d'un rouge foncé, du diamètre d'une pièce d'un centime

à celle de deux centimes. Ces taches sont isolées, elles n'ont aucune communication avec la surface externe des reins. La substance tubuleuse est d'un rouge foncé.

» 2^e CAS. — *Forme aiguë.*

» Le 25 mars 1843, le cheval portant le n^o de matricule 1360, hongre bai clair, âgé de dix ans, d'une assez forte constitution, tempérament sanguin, entra à l'infirmerie, atteint d'une violente congestion pulmonaire qui s'annonçait avec un cortège de symptômes des plus alarmants. La dyspnée était portée au plus haut degré, la marche chancelante, le pouls insaisissable; il y avait spasme partiel de la région musculaire de l'épaule et de la hanche, la température de l'air expiré n'avait pas augmenté. Il était huit heures du soir; on pratiqua immédiatement une saignée; le sang noir et épais coulait d'abord avec peine; insensiblement le jet devint plus fort, et la dose extraite peut être évaluée à une dizaine de livres.

» Le lendemain, la gêne de la respiration était moindre, mais il existait une pneumonie parfaitement développée; les muqueuses apparentes présentaient aussi une teinte jaunâtre. Traitée par les émissions sanguines, le tartre stibié en lavage et plus tard par les révulsifs, la maladie tendait vers la résolution; déjà le 31, le cheval témoignait le désir de manger, et prenait quelques morceaux de carottes qu'on lui présentait.

» Le 2 avril, l'animal est triste et abattu, il refuse les carottes; on ne peut songer à une récurrence, car la respiration et les mouvements des flancs sont aussi tranquilles que chez un cheval sain. Le pouls, très-accélééré, offre peu de dureté; il s'est aussi manifesté une légère diar-

rhée. Les urines sont épaisses, d'un rouge intense, l'excrétion a lieu avec une douleur visible, l'animal ne se campe pas, la colonne vertébrale est légèrement recourbée en contre-bas dans la région lombaire; l'émission du liquide constitue plutôt un écoulement qu'un jet; il urine fréquemment, mais peu à la fois. Lorsqu'on comprime les lombes, la douleur devient si intense que le cheval se plie jusque près du sol pour s'y soustraire; il ne se couche pas.

» L'urine, recueillie dans un vase et abandonnée à elle-même, prend un aspect boueux, elle dépose des flocons de même couleur. On prescrit une décoction de graine de lin laudanisée.

» Cet état se prolonge sans aucun changement appréciable jusqu'au 14, sauf la diarrhée qui cessa le 4. Toujours immobilité parfaite, sans décubitus, l'appétit nul, quoiqu'on lui eût présenté du vert d'orge, dont il prenait quelques bouchées dans le principe, et qu'il finit également par refuser. La soif n'avait pas sensiblement augmenté; chaque fois qu'on lui présentait à boire, il avalait trois ou quatre gorgées sans témoigner de l'avidité pour le liquide. Le pouls avait perdu la légère dureté qui le caractérisait le premier jour de l'hématurie, il était petit, mou et très-acceléré.

» Le 9, on fit une saignée d'une livre; le sang conservé dans le vase, offrait un caillot très-consistant qui ne sépara que fort peu de sérum. C'était peut-être une indication pour avoir recours aux émissions sanguines; mais les fortes déplétions qu'avait nécessitées la pneumonie, ainsi que l'état du pouls, nous paraissant établir une contre-indication, nous y renonçâmes. L'eau de graine de lin laudanisée fut alternée avec de petites doses de

toniques astringents, dont le carbonate de fer formait la base. Cette médication ne donna pas lieu à la constipation.

» Le 14, le cheval se couche et se lève alternativement, comme s'il était atteint de coliques, sans cependant se livrer à des mouvements désordonnés; le décubitus a toujours lieu sur le ventre; il fait entendre des gémissements plaintifs qui témoignent de ses profondes douleurs. La mort survint le 17 et jusqu'à cette époque, on n'a observé aucun changement dans les urines.

» *Autopsie.* — Il n'y a presque pas d'amaigrissement.

» Les poumons n'offrent rien d'anormal; il en est de même du tube intestinal. Le foie est ramolli, présentant la couleur de l'ocre.

» Les reins ont augmenté de volume; ils sont très-ramollis; à leur surface, on voit quelques bosselures infiltrées de sang; un rein étant divisé, il laisse échapper un liquide épais, visqueux, rougeâtre, qui en pénètre le tissu. Il était du plus haut intérêt, ajoute M. Verheyen, de connaître les changements qui s'étaient opérés dans la structure intime des reins, c'est à M. le professeur Gluge, de l'université de Bruxelles, qu'il confia le soin de les analyser; il lui remit aussi de l'urine, dans laquelle les réactifs chimiques lui ont démontré qu'elle contenait une dose considérable d'albumine, et que la maladie était une véritable albuminurie ou maladie de Bright.»

M. Verheyen s'empresse, à la fin de son Mémoire, de rectifier une erreur qu'il a commise en annonçant que l'albuminurie avait passé inaperçue avant qu'il ne la signalât; « le vétérinaire anglais, Markam, dit-il, en a observé un cas qu'il a consigné dans le N° de février 1842, p. 81, du recueil périodique *The veterinarian, or monthly*

journal of veterinary science. Voici comme Markam s'exprime :

» Je vous envoie le cas assez curieux d'un cheval excréant de l'urine albumineuse. C'est pour la quatrième fois, depuis cinq à six mois, qu'il a eu, par intervalles, de semblables accès, et chaque accès était plus violent que le précédent.

» Le 23 octobre dernier, M. Thompson, de Bromly-Hurst, m'envoya chercher en toute hâte; il craignait que son cheval ne fût mort avant mon arrivée chez lui.

» M. Thompson me dit que son cheval se trouvant avec quelques autres dans un pâturage adjacent à son habitation, l'avait quitté pendant la nuit, et était rentré à son domicile. Il le trouva le matin, se débattant dans la cour devant l'écurie, atteint de violentes coliques.

» Lorsque je le vis, il s'était un peu calmé; il avait uriné, mais un caillot d'urine plus épais que de la gélatine, pesant environ une demi-livre, pendait au pénis. Le pouls était légèrement accéléré. Je lui pratiquai une saignée de sept livres, et lui administrai un fort purgatif.

» La pression exercée sur la région dorso-lombaire n'était nullement douloureuse; en explorant les artères rénales par le rectum, je trouvai leurs pulsations très-fortes. La différence entre les battements des artères rénales de ce cheval et celles d'un cheval sain, placé à côté de lui, était plus marquée que chez un animal qui aurait eu le membre fortement enflammé.

» Je fais ces remarques, parce que j'ai lu dans l'*Hippopathologie* de M. Percival, que quelques médecins prétendent qu'une personne dont les urines sont albumineuses, n'est pas toujours atteinte d'une maladie des reins.

» Je suis d'avis que ce cheval, âgé de douze ans, porte

une affection chronique des reins, qui, de temps à autre, prend une forme aiguë, et alors l'urine devient tellement épaisse, qu'elle n'est excrétée qu'avec peine. L'exercice de cette fonction donne lieu à des coliques, car aussitôt que l'animal est parvenu à l'exécuter, il paraît beaucoup plus tranquille.

» Après la saignée et le purgatif, je donnai, pendant trois à quatre jours, les antimoniaux; la guérison était parfaite, le cheval travaillant bien et urinant avec une grande facilité.

» Je fis bouillir le caillot d'urine pendant au pénis, il prit tout à fait l'aspect du blanc d'œuf, mais la couleur en était plus foncée. »

La ressemblance frappante des symptômes qui signalent l'albuminurie, surtout lorsqu'elle revêt la forme chronique, avec le diabète, nous a engagé à recueillir les urines de plusieurs chevaux que nous considérons comme atteints de cette dernière maladie; l'analyse nous a démontré maintes fois la présence de l'albumine dans ce fluide excrémentiel; nonobstant la présence de cette substance dans l'urine, le traitement que nous dirigeons contre le diabète fut continué et suivi d'un plein succès. En présence de ces faits, je demanderai encore, comme je l'ai fait dans une séance de la Société de médecine vétérinaire de Belgique (20 avril 1845): Y aurait-il erreur de diagnostic en prenant l'albuminurie pour le diabète? ou bien, dans certains cas de diabète, les urines ne contiendraient-elles pas une certaine quantité d'albumine?

AMAUROSE (*ambliogie, goutte sereine*). — Cette affection de l'œil ou des yeux consiste dans la paralysie du

nerf optique ou de la rétine ; l'œil conserve en apparence son aspect primitif, son volume et sa forme ; au premier abord, on le croirait dans un état d'intégrité parfaite ; mais un examen attentif fait reconnaître qu'il y a cécité. L'œil frappé d'amaurose n'a plus cette vivacité d'expression qui caractérise la bonne vue, il est un peu terne ; le fond du globe offre une couleur pâle, verdâtre, la pupille est dilatée outre mesure, de manière à simuler son absence ; l'abord des rayons lumineux ne produit aucune impression sur cette production nerveuse, si sensible à l'état sain, elle est sans mouvement dans le cas pathologique qui nous occupe.

L'amaurose n'est pas toujours complète : alors l'animal qui en est atteint aperçoit encore confusément les objets ; il est peureux et même rétif, il approche les objets qui l'effraient avec précaution et défiance ; les oreilles sont portées en avant, les pupilles sont dilatées outre mesure ; quoique n'ayant pas entièrement perdu leurs mouvements, elles ne se resserrent que faiblement. On dit alors que *la vue est faible, que la vue est affaiblie*.

Les causes de l'amaurose sont, dans la plupart des cas, inconnues ; cependant on regarde, comme y donnant souvent lieu, les inflammations fortes et prolongées de l'œil, les métastases de certaines maladies, les compressions du nerf optique, exercées par une tumeur osseuse ou par le rétrécissement du trou orbitaire, l'affaiblissement subit occasionné par une forte hémorrhagie portée jusqu'à la syncope (1).

(1) Nous avons été témoin d'un cas d'amaurose survenue subitement à la suite d'une hémorrhagie portée jusqu'à la syncope ; la cécité fut complète et instantanée, et l'animal resta aveugle malgré le traitement employé pour lui rendre la vue.

M. Bouley rapporte un cas d'amaurose déterminé par une indigestion vertigineuse. Girard fils fut témoin d'un fait semblable, sur un gros cheval de labour en proie à des coliques vertigineuses. Il eut aussi occasion de voir et de traiter un chien caniche qui devint aveugle deux heures après l'invasion d'un choléra-morbus bien caractérisé.

Traitement. — Le traitement de l'amaurose est presque constamment inefficace ; cependant, si la maladie est due à une métastase, il convient de chercher à ramener l'affection primitive vers le lieu qu'elle a abandonné, en y provoquant une forte irritation par les vésicatoires, les sinapismes, etc. Si elle est le résultat d'une forte hémorrhagie, on lui oppose les toniques analeptiques, les corroborants, dans le but de relever les forces abattues. Si la goutte seréine est la suite d'une inflammation prolongée de l'œil, on obtient quelquefois une révulsion salutaire par les vésicatoires, les sinapismes ou les sétons, appliqués sur les parties latérales et supérieures de l'encolure. Les purgatifs administrés à doses fractionnées, dans le but d'entretenir une fluxion vers le tube digestif, comptent quelques partisans. Dans tous les cas, ces moyens sont souvent insuffisants, et l'animal frappé de cécité, l'est pour toute sa vie.

ANAPHRODISIE. — Cet état pathologique consiste dans l'absence des désirs vénériens. « L'anaphrodisie diffère de l'impuissance, dit Hurltel d'Arboval, en ce que dans celle-ci, le désir du coït persistant, l'action des organes génitaux demeure comme engourdie. Quand l'anaphrodisie n'est pas, chez les animaux, l'effet d'un âge avancé, elle reconnaît pour cause l'abus de l'acte de la copulation, le défaut d'alimentation, les aliments pauvres

en principes nutritifs, les maladies de longue durée et les travaux excessifs. Le traitement consiste dans l'éloignement des causes et dans l'usage d'une meilleure nourriture, composée d'aliments toniques, sagement distribués. Cette marche est préférable à l'administration des substances dites aphrodisiaques, qui souvent excitent trop, irritent quelquefois les voies digestives, et nuisent par conséquent. »

ANASARQUE. — L'anasarque est une intumescence générale, ou du moins très-étendue, du corps et des membres, produite par de la sérosité infiltrée dans le tissu cellulaire. C'est proprement l'hydropisie générale de ce tissu (1).

On divise l'anasarque en primitive ou idiopathique et en symptomatique. Celle-ci dépend souvent d'une lésion organique du cœur, du pōumon, du foie, etc. L'anasarque idiopathique, celle qui doit nous occuper ici, est ou active ou passive : la première est causée par l'exaltation des propriétés vitales des vaisseaux exhalants, par une exhalation surabondante ; la seconde par le défaut d'action des absorbants, par la diminution de l'absorption. Cette division de l'anasarque en active et en passive, adoptée par les médecins, nous paraît admissible en médecine vétérinaire, vu la différence qui peut exister dans le développement, la marche et les suites de cette hydropisie du tissu cellulaire.

ANASARQUE IDIOPATHIQUE ACTIVE DU CHEVAL. — Cette maladie débute tout à coup ; en quelques

(1) Nysten, *Dictionnaire de médecine.*

heures, un engorgement plus ou moins volumineux, circonscrit, s'observe à la partie inférieure des membres; cet engorgement, d'abord mou et œdémateux, offre peu de chaleur et peu de sensibilité; son accroissement est rapide, il gagne bientôt le poitrail, le ventre, les aines, les hypochondres, les lèvres, les ailes du nez, les joues, enfin la sérosité épanchée dans les mailles du tissu cellulaire, se dépose avec tant d'abondance, que les engorgements se réunissent et ne forment plus qu'une intumescence qui envahit presque tout le corps : vingt-quatre à quarante-huit heures suffisent pour que l'anasarque active ait atteint ce degré d'intensité. A cette époque de la maladie, l'animal est souffrant, l'appétit est diminué ou tout à fait aboli, le pouls est petit, serré; la conjonctive est d'un rouge jaunâtre, parsemée de pétéchies; on en remarque aussi sur la pituitaire.

L'engorgement des membres augmente encore; la peau qui recouvre ces extrémités s'éraille et laisse échapper de la sérosité; l'enflure du nez, des lèvres est telle que l'animal respire avec la plus grande difficulté, et qu'il ne peut plus saisir les aliments. C'est à cette période, dit M. H. Bouley, professeur à l'École nationale d'Alfort, dans un mémoire savamment écrit, qu'il a publié dans le *Recueil de médecine vétérinaire pratique*, année 1842; c'est à cette période que l'anasarque se transforme en maladie typhoïde compliquée de gangrène. M. H. Bouley explique d'une manière fort lucide cette transformation par l'altération des liquides circulatoires.

L'anasarque active se développe le plus souvent à la suite d'une répercussion cutanée, occasionnée par l'action du froid humide qui s'exerce sur la peau en sueur, et supprime tout à coup la sécrétion abondante dont elle est le

siège. C'est à la suite d'un refroidissement subit, occasionné par un courant d'air froid, lorsque le corps est en sueur, que nous avons vu surgir instantanément cette affection qui a souvent des suites funestes. M. Fodéré a vu des hydropisies s'opérer tout à coup, chez l'homme, sous l'influence du froid humide.

« Des hommes robustes, dit ce médecin, exposés après des marches forcées à des causes capables de supprimer brusquement la transpiration, tombent tout à coup dans l'hydropisie. J'ai vu, ajoute-t-il, plusieurs cas pareils après le passage du mont Cénis, pendant l'hiver. Quelques individus étaient devenus enflés après le passage des rivières. Un beau grenadier, entre autres, qui avait passé à gué la rivière du Tagliamento étant tout en sueur, était enflé partout comme un tonneau (1).

M. H. Bouley attribue l'altération du sang, qui change tout à fait la nature de la maladie, au peu d'air que la tuméfaction du nez laisse pénétrer dans les poumons qui, à leur tour, ne peuvent plus fonctionner librement à cause de la sérosité abondante qui comprime ses lobules. « Or, de cette double opposition mise à l'hématose, dit-il, résulte au bout de peu de temps, l'altération du sang, de laquelle résulte la transformation typhoïde à la seconde période et la gangrène à la troisième. »

Comment établir au début la différence de l'anasarque idiopathique active, de certaines affections typhoïdes carbonculaires, qui s'annoncent par les mêmes symptômes? Ce n'est guère, nous paraît-il, que dans la rapidité de l'invasion, dans l'état d'énergie et de santé de l'animal, quelques instants avant l'apparition des premiers symp-

(1) *Dictionnaire de Médecine et de Chirurgie pratiques.*

tômes et dans la présence des causes actives qui l'ont déterminée, que l'on peut différencier l'anasarque idiopathique active, des affections typhoïdes carbonculaires, ces dernières étant toujours précédées d'une période prodromique. Cette différence est d'une très-haute importance pour le praticien : car tel traitement qui convient pour arrêter la marche de la première maladie, ne ferait qu'accélérer la marche des secondes.

Traitement.— Cette maladie, si rapide dans sa marche, et si funeste dans ses effets, doit être combattue dès le principe de son invasion. L'indication qui se présente tout d'abord dans le traitement de cette maladie, dit M. H. Bouley, est de faire disparaître le liquide séreux qui remplit les mailles du tissu cellulaire et qui, dans certaines régions, peut, par le seul fait de sa présence, amener ces transformations si graves dont il est parlé.

Pour remplir cette indication, la saignée au début, vingt-quatre à quarante-huit heures au plus après l'invasion de la maladie, doit se placer en première ligne.

M. H. Bouley a retiré de bons effets des émissions sanguines proportionnées à l'état d'énergie et de pléthore des sujets.

Ce professeur distingué a vu, à la suite de saignées répétées cinq ou six fois de suite dans l'espace de quatre ou cinq jours, et dont la somme totale pouvait équivaloir à trente-cinq ou quarante livres de sang, disparaître les pétechies nasales et les engorgements qui avaient commencé à s'établir.

M. Goux, médecin vétérinaire à Corsan, rapporte dans le *Journal vétérinaire du Midi*, plusieurs faits de guérison de l'anasarque idiopathique active par les larges émissions sanguines au début de la maladie.

On seconde les saignées par la diète, les boissons nitrées, et par l'application sur les engorgements, de topiques irritants, qui, par leur action locale, dit M. Bouley, activent dans les régions malades les mouvements de la circulation, et par suite les fonctions d'absorption qui s'y lient d'une manière si étroite; les frictions d'essence de térébenthine, d'alcool camphré, de teinture de cantharides, etc., sont recommandées dans ce cas. Les scarifications plus ou moins profondes, en rapport avec l'épaisseur de l'intumescence, ne doivent pas être négligées, elles favorisent considérablement la sortie du liquide épanché dans les mailles du tissu cellulaire, et opèrent un dégorgeement notable et instantané des parties.

A l'intérieur, on administre avec avantage les excitants diffusibles. M. Bouley recommande le vin chaud, les infusions aromatiques alcoolisées, pour produire d'une manière générale l'effet local déterminé par les topiques irritants.

Lorsque la maladie est parvenue à sa seconde période, les saignées sont contr'indiquées, leur action débilitante ne ferait qu'aggraver la maladie et en accélérer la marche; il faut, au contraire, avoir recours aux toniques amers et ferrugineux administrés à l'intérieur à hautes doses.

Localement, les frictions seront remplacées par de profondes et larges scarifications suivies d'une cautérisation inhérente énergique; enfin on se comportera, dans cette occurrence, comme on doit le faire dans le cas d'affection typhoïde carbonculaire.

ANASARQUE IDIOPATHIQUE PASSIVE DU CHEVAL. — L'anasarque idiopathique passive consiste dans une hydropisie plus ou moins étendue du tissu cellulaire

sous-cutané, et ne diffère de l'œdème froid que par son étendue et conséquemment sa gravité. Elle s'annonce sous forme d'intumescence étendue quelquefois générale, molle, sans élasticité, conservant longtemps l'impression du doigt : la douleur est peu sensible, la peau est sèche, tendue, et sa température est abaissée.

L'hydropisie du tissu cellulaire qui nous occupe se développe lentement, les membres commencent à s'engorger pendant le repos, l'engorgement gagne ensuite, il envahit les cuisses, le ventre, les bourses, le poitrail, le cou, enfin l'intumescence devient presque générale. A ces symptômes il faut ajouter l'inquiétude et la nonchalance de l'animal ; les forces musculaires sont diminuées, le pouls est lent, faible et petit, les urines sont peu abondantes, souvent colorées, déposant un sédiment d'un jaune rougeâtre assez abondant, l'appétit est diminué, la soif est vive, il y a quelquefois constipation, mais plus souvent diarrhée, enfin la prostration augmente de jour en jour, et la mort vient terminer cette affection.

L'anasarque idiopathique passive dépend principalement du défaut d'action des vaisseaux absorbants, par la diminution de l'absorption. C'est ce qui se remarque lorsque l'action sécrétoire de la peau est suspendue ou supprimée, ou que la sécrétion des reins est insuffisante pour absorber la quantité de liquide introduit dans l'économie.

D'après Hurtrel d'Arboval, l'exposition habituelle à un air humide, aux brouillards et aux pluies, le séjour prolongé sur des terrains spongieux, couverts d'eau comme sont la plupart des marais environnés de montagnes, la trop grande quantité d'eau prise habituellement en boisson, surtout si elle est saumâtre, dormante ou altérée

d'une manière quelconque, le défaut d'aliments de bonne qualité, l'usage et l'abus de ceux qui abondent en mucilage aqueux ou qui croissent dans l'humidité, peuvent occasionner insensiblement l'anasarque.

Traitement. — Il faut tout d'abord chercher à rétablir les fonctions supprimées en provoquant l'action absorbante des reins et de la peau. Les breuvages avec la scille, le nitrate de potasse et le tartrate acidule de potasse sont les diurétiques que l'on conseille dans ce cas; on en seconde l'effet par des frictions spiritueuses camphrées sur les membres, l'abdomen et le thorax. On administre avec avantage les purgatifs, lorsqu'il n'y a pas diarrhée, leur usage continué modérément amène souvent un amendement et contribue puissamment à la cure. Les scarifications des parties les plus turgides de l'intumescence, sont aussi indiquées dans le plus grand nombre des cas.

Si l'anasarque dépend d'une lésion organique quelconque, c'est-à-dire s'il est symptomatique, il faut diriger les moyens thérapeutiques vers la maladie primitive, tout en favorisant l'absorption du liquide épanché dans les mailles du tissu cellulaire, par les topiques que nous venons d'indiquer pour exciter l'action absorbante de la peau.

ANÉMIE. — L'anémie est un état pathologique qui consiste dans une diminution du fluide sanguin incompatible avec la santé. Dans cette altération du sang, « les globules, dit M. Andral (1), s'abaissent beaucoup au-dessous de la moyenne physiologique et, diminuant de plus en plus, elle arrive à un chiffre si bas, que l'on com-

(1) *Essai d'hématologie pathologique.*

prend à peine comment, avec si peu de sang, la vie peut encore se maintenir. »

L'anémie s'observe dans les animaux domestiques : le cheval, le bœuf, le mouton et le chien nous en offrent des exemples. Elle se manifeste par une faiblesse générale, une prostration qui met les animaux dans l'impossibilité de travailler ou de rendre le plus léger service ; les muscles sont relâchés et flasques, la peau a perdu sa température et sa moiteur, les membranes apparentes sont pâles, l'appétit est diminué, les digestions sont pénibles et tardives ; les veines superficielles sont déprimées, le pouls est vite et petit ; les battements du cœur sont forts et retentissants ; la saignée ne donne qu'un jet baveux, peu coloré, le sang se coagule lentement. D'après M. Delafond (1), dans le sang du cheval les globules se séparent de la partie aqueuse en huit ou dix minutes ; et le caillot examiné après la séparation du sérum, est étroit, rétréci dans son milieu, d'un rouge pâle et teint légèrement les mains. Le sérum est abondant, remplit plus que de moitié l'hématomètre, et offre quelquefois une teinte blanche opaline ou légèrement laiteuse. La proportion de la fibrine est toujours fort minime, l'hématosine est aussi en petite quantité.

On range parmi les causes occasionnelles de cet état d'appauvrissement de la massesanguine, les aliments peu substantiels, aqueux ou distribués avec parcimonie, les travaux excessifs prolongés, qui exigent une dépense d'hématosine et de fibrine qui ne peut être réparée par la nourriture, les grandes hémorrhagies, certaines maladies chroniques du tube digestif, le défaut des fonctions assi-

(1) *Traité de pathologie et de thérapeutique générales vétérinaires.*

milatrices ; et quelquefois aussi cette altération se développe sans causes appréciables.

Traitement. — Reconstituer la masse sanguine affaiblie par la diminution des globules ou partie colorée du sang ; rendre à cet élément régénérateur, indispensable à l'entretien de l'organisme, les principes constituants qui lui manquent ; tel doit être le point de mire du vétérinaire. A cette fin, l'anémie réclame l'usage prolongé des toniques ; les amers et les martiaux sont d'une indispensable nécessité dans ce cas, pour stimuler et rendre des forces aux organes de la digestion, et les mettre à même de digérer et d'assimiler une alimentation nutritive et corroborante, qui doit aider à reconstituer le sang affaibli. Les malades doivent être logés dans des endroits secs, où un air pur et vif circule librement, et soumis à un exercice léger.

Sous l'empire de ces agents thérapeutiques, les forces et la vigueur renaissent insensiblement, les muqueuses reprennent leur couleur rosée, la peau sa température et sa moiteur, les muscles leur fermeté ; enfin tout marche vers la guérison. Il faut un mois, et quelquefois davantage, pour combattre l'anémie, lorsqu'elle n'est pas portée à ses dernières limites.

ANÉVRISME (1). — On donne ce nom aux tumeurs sanguines produites par la dilatation soit du cœur, soit des artères. Il existe de telles différences entre l'une et l'autre, dit Hurtrel d'Arboval, sous le rapport des causes, des symptômes et des caractères anatomiques, qu'il n'est guère possible de les embrasser dans une même descrip-

(1) Nous empruntons au *Dictionnaire de médecine et de chirurgie vétérinaires* d'Hurtrel d'Arboval, tout ce qui est rapporté dans le chapitre *Anévrisme*.

tion générale, il convient donc de les décrire séparément.

ANÉVRISME DU COEUR. — L'anévrisme du cœur consiste dans la dilatation, l'augmentation des cavités de cet organe. Partiel ou général, il peut être accompagné de l'amincissement ou de l'épaississement de ses parois.

Dans le premier cas, dit l'auteur du *Dictionnaire de médecine et de chirurgie vétérinaires* que nous venons de citer, l'anévrisme se manifeste le plus ordinairement dans les cavités droites du cœur, par l'effet d'une accumulation de sang, déterminée elle-même par des efforts, un travail pénible, ou une course rapide longtemps continuée. Peut-être l'inflammation joue-t-elle un rôle dans la production de l'anévrisme du cœur, et agit-elle en ramollissant le tissu de l'organe, qui se laisse ensuite plus facilement distendre par l'abord du sang, et revient sur lui-même avec moins d'énergie.

Dans le second cas (c'est toujours le même auteur qui parle), qui est beaucoup plus rare, il n'en est pas tout à fait de même, et l'on voit parfois, chez le cheval, la capacité du ventricule gauche du cœur plus grande que dans l'état normal, ses parois étant épaissies, au lieu d'offrir de l'amincissement. Mais ces phénomènes pathologiques ne se reconnaissent qu'à l'autopsie.

Qu'il appartienne à l'une ou à l'autre variété, l'anévrisme du cœur détermine des dérangements dans l'exercice de la respiration, qui devient laborieuse, et dont les mouvements sont précipités et irréguliers.

Parmi les signes qui peuvent quelquefois déceler une dilatation du cœur sur l'animal vivant, il n'en est pas de bien certain, il n'y a guère que l'auscultation qui puisse

mettre sur la voie du diagnostic. Ce mode d'investigation a déjà été essayé chez l'homme dans le cas qui nous occupe, et voici ce qu'il a fait découvrir : Si le bruit de contraction du ventricule est aussi sain que celui de la contraction de l'oreillette, et s'il se fait entendre dans une grande étendue, la dilatation est considérable. Elle occupe le ventricule droit, si le son se fait principalement entendre sous la partie inférieure du sternum et dans le côté droit de la poitrine ; elle a son siège dans le ventricule gauche, si, au contraire, le son clair et bruyant se fait entendre entre les cartilages des cinquième et septième côtes sternales. Ces moyens d'investigation pourraient être appliqués aux animaux que l'on soupçonne atteints d'anévrisme du cœur, et on pourrait en retirer des lumières susceptibles de conduire à des découvertes utiles.

Ce qui frappe surtout, ajoute le savant auteur de l'article que nous venons de transcrire, à l'ouverture des cadavres, c'est la remarquable hypertrophie du cœur, dont le volume est doublé, triplé, et quelquefois plus augmenté encore, puisqu'on l'a vu égaler une tête d'homme en grosseur. En ouvrant une chienne de chasse, morte d'une rupture des deux oreillettes du cœur, dans une chute, M. Rodet trouve, à l'oreillette gauche, outre une large rupture, un anévrisme d'autant plus remarquable que non-seulement le volume normal était plus que triplé, mais encore que les parois très-amincies ne consistaient plus, dans le fond, qu'en une pellicule séreuse et transparente, aussi peu épaisse que l'épiploon. M. Leblanc constate une dilatation des quatre cavités du cœur (formée avant la mort), avec amincissement de leurs parois, et caillots fibrineux remplissant la presque totalité de l'oreillette et du ventricule droits (cheval). Un caillot très-noir,

remplissant les cavités du cœur, est aussi observé dans une jument, par M. Vezelesi : le cœur a un volume énorme, il mesure un pied de sa base à sa pointe, et dix pouces de la pointe au sommet des ventricules ; ses parois amincies sont faibles, et plusieurs piliers charnus sont déchirés. Une observation de MM. Riss et Meyer, relative à un anévrisme de l'oreillette droite du cœur, sur le cheval, fait voir cette oreillette du double au moins de sa capacité ordinaire, avec un tel amincissement de ses parois, que la partie perforée par une rupture était de manière à ne former qu'une espèce de membrane de l'épaisseur d'une feuille de papier.

Inutile d'ajouter que ces lésions organiques sont au-dessus des ressources de l'art, et que la découverte de leur existence pendant la vie de l'animal, ne pourrait servir qu'à empêcher un traitement plus ou moins long et dispendieux.

La dilatation artérielle connue sous le nom d'anévrisme vrai (pour la distinguer de l'anévrisme faux qui résulte de l'épanchement du sang d'une artère ouverte dans le tissu cellulaire environnant), peut être formée par la dilatation simultanée des trois tuniques artérielles, par celle de deux d'entre elles ou par celle d'une seule de ces tuniques, les autres ayant éprouvé une solution de continuité. Les parois des artères sont souvent, dans l'endroit où siège l'anévrisme, cartilagineuses, osseuses ou dégénérées en tissu jaunâtre et lardacé. On rencontre quelquefois des vers accumulés dans les sacs anévrismaux. Lorsque les parois anévrismales se rompent, elles donnent lieu à des hémorragies ordinairement mortelles.

Les anévrismes externes sont souvent traumatiques, c'est-à-dire qu'ils résultent ordinairement de contusions,

de plaies, de pressions, de tiraillements, etc. Les anévrismes internes sont souvent spontanés. On pense néanmoins que l'affaiblissement des artères ou leur inflammation, le plus souvent chronique, en sont les causes prédisposantes et peut-être déterminantes.

La présence des anévrismes ne peut guère être constatée que sur les artères superficielles; elle pourrait être reconnue aux caractères suivants : tumeur, placée sur le trajet d'une artère, arrondie, rénitente, indolente, sans fluctuation, présentant des battements, ou pour mieux dire, des alternatives de tension ou de dilatation, et d'affaissement ou de resserrement isochrones aux battements du pouls, augmentant lorsqu'on comprime le vaisseau au-dessus d'elle, s'affaissant au contraire, lorsque la compression a lieu au-dessous, c'est-à-dire entre elle et le cœur. Quoi qu'il en soit, nous ne possédons que peu d'exemples d'anévrismes reconnus pendant la vie des animaux, le seul exemple bien constaté est peut-être celui de l'anévrisme de l'artère palato-labiale, observé par M. Moreau, encore a-t-il donné lieu à une hémorrhagie mortelle.

Les anévrismes internes n'ont pas encore été reconnus pendant la vie. Seulement, à l'ouverture d'animaux morts presque subitement, on a quelquefois trouvé des dilatactions anévrismales de l'aorte abdominale, au niveau de l'origine de l'artère coéliqua et mésentérique antérieure, dont la rupture avait causé la mort. Ces tumeurs anévrismales se sont offertes tantôt sous la forme de renflements allongés, d'un volume variable, occupant tout le pourtour du vaisseau, et communiquant dans toute leur longueur avec sa cavité, d'autres fois elles se bornaient à l'un des côtés ou à la face inférieure de l'aorte, et ne paraissaient tenir à ces vaisseaux que par un pédoncule rétréci, seul

point par lequel la poche anévrismale communiquait avec la cavité artérielle normale.

A l'ouverture des animaux que l'on sacrifie pour les travaux anatomiques, on rencontre souvent de pareilles dilatations anévrismales, à l'aorte, aux artères pulmonaire, coeliaque et carotide.

On pourrait opposer aux anévrismes externes, les seuls susceptibles d'être reconnus aux symptômes précédemment indiqués, l'application de deux ligatures, une au-dessus et l'autre au-dessous de la tumeur. Les réfrigérants et la compression ne peuvent être mis en usage dans ce cas sur les animaux domestiques.

ANGINE (*squinancie*, *laryngo-pharyngite*). — L'inflammation de la membrane muqueuse qui tapisse les organes contenus dans l'arrière-bouche ainsi que le pharynx et le larynx, constitue l'angine.

Cette maladie se rencontre fréquemment dans la pratique vétérinaire; tous les animaux domestiques y sont exposés.

On divise l'angine en aiguë et en chronique, en croupale et en gangréneuse.

ANGINE AIGUE DU CHEVAL (1). — Cette inflammation s'accuse par une toux gutturale, sèche et légère, accompagnée d'un écoulement séro-muqueux par les narines; la muqueuse nasale est rouge, injectée, la bouche chaude et pâteuse, la déglutition plus ou moins gênée, la soif vive, la gorge douloureuse; lorsqu'on la comprime l'animal se défend en retirant brusquement

(1) L'angine aiguë de l'âne et du mulet, étant en tout identique avec l'angine aiguë du cheval, nous dispensons d'en faire un chapitre à part.

la tête et se jetant de côté. Ces symptômes n'annoncent que le début de l'angine aiguë ; bientôt la toux augmente et devient grasse, le jetage plus abondant et plus épais ; la respiration devient difficile et fait entendre un râle muqueux ; les ganglions lymphatiques de l'auge se tuméfient, s'endolorissent, le tissu cellulaire qui les environne s'infiltré, une tumeur phlegmoneuse circonscrite se forme et s'abcède endéans quatre à cinq jours.

Quelquefois l'angine apparaît sous un aspect plus alarmant, l'inflammation s'étend à toute la muqueuse de l'arrière-bouche, du pharynx et du larynx, la réaction est forte, il y a fièvre, le pouls est fort et accéléré, la bouche, sèche et pâteuse, exhale une odeur repoussante, l'air expiré est chaud, la pituitaire est rouge et injectée, l'appétit se fait à peine sentir, la déglutition est presque impossible, les boissons sont rejetées par les narines ; l'engorgement de l'auge devient énorme, gagne la région des parotides, comprime le larynx et gêne la respiration, au point de compromettre la vie du malade par l'asphyxie.

Dans la pluralité des cas, l'angine aiguë reconnaît pour causes les variations de l'atmosphère, le froid humide, les transitions subites du chaud au froid, les courants d'air lorsque la transpiration est activée. L'approche du printemps nous a fourni plusieurs fois l'occasion d'observer l'angine sous des apparences enzootiques ; tous les chevaux d'une même écurie, du même hameau, étaient pris d'angine, ce qui faisait croire aux habitants de la campagne que la contagion n'était point étrangère à la propagation de la maladie. Quelquefois aussi elle est la conséquence d'une autre maladie, c'est ainsi que nous l'observons dans la gourme.

Traitement. — Lorsque la maladie n'est point intense, le traitement doit être simple, le régime débilitant; la diète, les boissons tièdes blanchies avec de la farine d'orge, une température douce et uniforme, suffisent pour amener la guérison de l'angine. Il est convenable, dans tous les cas, d'entretenir la chaleur des régions de l'auge et des parotides, en enveloppant les parties d'une peau d'agneau ou d'un morceau de tissu de laine.

Si l'inflammation est plus intense, les réactions sympathiques sont annoncées par la tristesse, l'anxiété, l'accélération du pouls et de la respiration; alors il faut recourir aux saignées générales, aux révulsifs (sétons animés, sinapismes), que l'on applique sur les parties latérales de l'encolure le plus près possible du point enflammé, aux boissons émoullientes édulcorées avec le miel et aux électuaires adoucissants. On appliquera sur l'engorgement de l'auge et des parotides des cataplasmes émoullients, maturatifs, dans le but d'activer le travail de la suppuration qui est la terminaison presque constante de cette maladie. Lorsque la fluctuation se fait sentir, on se hâtera de donner issue au pus en ponctuant l'abcès; on détergera le foyer et on y introduira une mèche d'étoupe enduite d'onguent suppuratif. Les soins de propreté et la précaution de soustraire l'abcès aux influences du dehors, sont aussi les conditions d'une prompte guérison. Si, par l'effet de l'engorgement, la respiration est gênée au point de faire craindre la suffocation, il faut recourir à la trachéotomie. Si l'angine est la conséquence de la gourme, alors nous avons d'autres indications à remplir. (Voyez *Gourme*.)

ANGINE CHRONIQUE DU CHEVAL. — L'angine chronique, qui n'est le plus souvent que la suite de l'an-

gine aiguë, se manifeste par l'embarras visible qu'éprouve l'animal pour avaler les aliments ; la déglutition provoque une toux sèche et quinteuse, la région gutturale accuse de la douleur lorsqu'on la comprime ; la respiration est plus ou moins gênée, quelquefois le passage de l'air fait entendre, en traversant le larynx, un bruit, espèce de râle qui constitue le *cornage*. Une légère expectoration par les narines accompagne souvent cette inflammation chronique.

Traitement. — Le traitement de ce mode maladif repose sur la révulsion ; les vésicatoires, les sinapismes, appliqués sur les régions parotidiennes, les sétons animés, placés à l'encolure et rapprochés de l'endroit souffrant, remplissent l'indication. Les purgatifs sont aussi préconisés pour combattre l'angine chronique. Tout en faisant usage de la médication révulsive, il convient de soumettre le malade à un régime doux, et aux bains de vapeur émoullients.

ANGINE AIGUE DU BOEUF. — L'angine aiguë du bœuf s'annonce par les mêmes symptômes que celle du cheval ; la gêne de la respiration, une toux légère et une certaine difficulté d'avalier les aliments marquent le début de cette affection. Au fur et à mesure que la maladie fait des progrès, le malade éprouve plus de gêne dans la respiration, un râle muqueux plus ou moins prononcé se fait entendre ; la toux, rauque et parfois quinteuse, devient fatigante ; les muqueuses qui tapissent la bouche et les cavités nasales sont rouges, épaissies ; un flux muqueux s'écoule par les narines ; la bouche, entr'ouverte, laisse échapper une certaine quantité de salive, parfois la langue est pendante, gonflée ; l'animal allonge la tête pour res-

pirer plus facilement, la gorge, très-sensible, se tuméfie, la déglutition est difficile, douloureuse, les boissons sont rejetées par les cavités nasales. A ces symptômes se joint souvent une fièvre de réaction intense, caractérisée par un pouls fort, plein et vif; la chaleur de la peau, le refus de toute espèce d'aliments, la dureté des excréments, l'anxiété et la gêne de la respiration, qui est râlante, suffocante, accusent la gravité de la maladie, qui peut se terminer par la gangrène et occasionner la mort au bout de trois ou quatre jours.

Cet état pathologique se développe sous l'influence des mêmes causes que chez les solipèdes; les arrêts de la transpiration, occasionnés par les transitions brusques du chaud au froid, peuvent être regardés à juste titre comme causes efficientes ordinaires de cette maladie.

Traitement. — L'agent thérapeutique le plus certain dans l'angine, dit Gellé, est la saignée; elle doit être copieuse et répétée au besoin, suivant l'âge, la force, le tempérament du bœuf, et encore selon l'intensité de la maladie. Les évacuations sanguines devront être continuées jusqu'à souplesse du pouls et diminution de l'oppression.

Pour agir méthodiquement, ajoute cet auteur, la première saignée doit être copieuse; mais dans les suivantes il convient d'être un peu plus avare du sang. Il faut soumettre le malade à un régime doux; les boissons blanches tièdes, édulcorées avec le miel, les gargarismes adoucissants, les cataplasmes de même nature sur l'intumescence de la gorge, sont les moyens thérapeutiques les plus rationnels à opposer à cette maladie.

Si toutefois on n'obtenait pas le succès attendu de ces agents, il faudrait recourir aux révulsifs; les sétons animés

avec l'onguent vésicatoire ou la racine d'ellébore noir, appliqués sur les faces latérales de l'encolure vers la partie supérieure, sont indiqués. Dans ce cas, M. Gellé s'est bien trouvé de l'application d'un sinapisme sur la région du larynx, qui produisit, au bout de cinq à six heures, un engorgement qui lui permit de faire des scarifications, d'où il s'échappa une ample émission sanguine qui fut suivie d'une prompte résolution. La respiration est-elle embarrassée au point d'inquiéter le vétérinaire? Il faut prévenir l'asphyxie par la trachéotomie. L'engorgement de la région gutturale s'abcède-t-il? Il faut l'ouvrir, le déterger et le traiter selon l'indication. Y a-t-il constipation? Il faut chercher à la combattre par des lavements purgatifs et par des breuvages laxatifs, si l'état de la gorge en permet la déglutition sans aggraver le mal.

ANGINE CHRONIQUE DU BOEUF. — Comme chez les solipèdes, l'angine chronique du bœuf est une modification de l'angine aiguë; elle s'annonce par une toux sèche, quinteuse, qui augmente lors de la déglutition; la région gutturale offre de la sensibilité lorsqu'on la comprime, la respiration est plus ou moins gênée et quelquefois sifflante.

Le traitement de cette maladie chronique repose sur les révulsifs appliqués au pourtour de la gorge, les purgatifs, les bains de vapeur et un régime doux.

ANGINE AIGUE DU PORC. — L'angine du porc est plus dangereuse que celle des animaux des autres espèces. D'après Hurlrel d'Arboval, l'attaque est soudaine et peut tuer rapidement. Cette maladie se manifeste par la tristesse, le dégoût, la difficulté d'avaler; la voix est

rauque, la toux fréquente, la respiration gênée, la bouche chaude et sèche; la gorge offre une intumescence douloureuse dont la moindre compression arrache des cris au malade; le pouls est agité, la soif est vive, il y a fièvre; l'animal reste constamment couché, allonge la tête et ouvre la bouche pour respirer plus facilement. La marche rapide des symptômes et l'intensité de l'inflammation, occasionnent souvent la mort par suffocation, avant que la maladie ait eu le temps de parcourir toutes ses périodes, ou bien la gangrène vient mettre un terme à sa marche envahissante.

On attribue l'angine du porc à l'insalubrité des toits, à la malpropreté, au trop grand nombre d'animaux logés dans un espace donné, aux grandes chaleurs, aux eaux bourbeuses et corrompues, au défaut d'eau de source ou à la parcimonie qu'on apporte à sa distribution. Cette maladie règne souvent d'une manière enzootique, et se traduit quelquefois en affection carbonculaire contagieuse.

Traitement. — Les moyens thérapeutiques les plus rationnels sont les antiphlogistiques adoucissants; les décoctions émoullientes édulcorées avec le miel ou la racine de réglisse, les saignées, les cataplasmes émoullients sur la gorge, sont très-souvent efficaces pour combattre l'angine du porc; les lavements émoullients, si les fèces sont dures et d'une expulsion difficile, ne doivent pas être oubliés. L'intumescence de la région gutturale offre-t-elle de la fluctuation? on en fera la ponction. Outre ces agents curatifs, on ne négligera point les soins hygiéniques, on logera les animaux en petit nombre, ou un à un si la chose est possible, dans des endroits frais et bien aérés; la litière sera renouvelée deux fois par jour; à ces soins hygiéniques on ajoutera, comme prophylactiques, les bains d'eau fraîche,

dans la rivière ou dans un ruisseau; l'herbe fraîche, si la saison le permet, leur sera donnée pour nourriture, et, à son défaut, les carottes ou les betteraves crues.

ANGINE CHRONIQUE DU PORC. — Cette maladie nous est à peine connue, une légère toux quinteuse, un peu d'embarras dans la déglutition et une respiration sifflante accompagnée d'expectoration nasale, sont les seuls symptômes qui nous accusent son existence. Elle est une modification de l'angine aiguë, et réclame, pour être combattue, un régime doux. Les purgatifs salins sont préconisés dans ce cas.

ANGINE AIGUE DU MOUTON. — Les bêtes à laine, dit Hurtrel d'Arboval, à cause de la chaleur habituelle et du défaut d'air des bergeries, à cause aussi du passage subit de cette atmosphère dans une autre moins chaude, toujours froide et humide à l'automne et au printemps, sont très-exposées aux affections catarrhales; comme elles vivent en troupes nombreuses, on ne s'aperçoit de l'angine, chez elles, que par l'écoulement nasal qui se manifeste; mais alors la maladie est déjà parvenue à un certain degré. Les bêtes malades, ajoute l'auteur du *Dictionnaire de médecine et de chirurgie vétérinaires*, s'ébrouent fréquemment, toussent quelquefois, et lèvent la tête comme pour respirer plus librement par la bouche. Quelquefois les cavités nasales s'obstruent sans qu'on s'en aperçoive, et pour peu qu'il s'y joigne de la constriction à la gorge, la suffocation a lieu et entraîne la perte de l'animal.

Traitement. — Comme ces animaux vivent en troupeaux, et que l'angine sévit à la fois sur un plus ou moins grand nombre de bêtes, il convient de les diviser par lots,

afin de pouvoir distribuer à chacune d'elles les soins que leur état maladif exige ; les antiphlogistiques, les adoucissants, les bains de vapeur, les cataplasmes émollients sur la gorge, doivent figurer en première ligne comme agents curatifs, et un air doux souvent renouvelé, une nourriture rafraîchissante, comme agents hygiéniques et prophylactiques.

ANGINE CHRONIQUE DU MOUTON. — L'angine chronique des bêtes à laine est la conséquence de l'angine aiguë ; les bêtes qui en sont atteintes conservent une toux plus ou moins forte, accompagnée d'expectoration par le nez ; la respiration est parfois un peu gênée et la déglutition difficile. Une nourriture adoucissante et quelques soins hygiéniques suffisent, dans la majeure partie des cas, pour combattre cette sub-inflammation.

ANGINE AIGUE DU CHIEN. — Chez le chien, l'angine se rencontre assez souvent ; elle s'annonce par des symptômes qui portent le vulgaire à croire à l'existence d'un corps étranger arrêté dans la gorge ; en effet, l'animal, atteint d'angine commençante, tousse fréquemment et fait des efforts pour vomir ; il ouvre la gueule pour respirer plus facilement, et y porte les pattes comme s'il voulait écarter l'obstacle qui le gêne ; la soif est vive, le malade recherche l'eau avec avidité, mais il ne peut pas la déglutir ou n'en déglutit qu'une faible partie. Lorsque l'angine n'est point arrêtée dans sa marche, elle arrive bientôt à son apogée ; alors, l'animal refuse toute espèce d'aliments ; il ne boit plus, il hurle à la manière des chiens enragés, ce qui a valu à cette affection le nom de *rage mue*. La gueule entr'ouverte, baveuse, exhale

une odeur fétide ; la membrane buccale et la langue offrent une teinte violacée ; ce dernier organe est pendant et sort de sa cavité ; la région de la gorge est tuméfiée et douloureuse. A cette époque de la maladie, l'aphonie est complète, la respiration est difficile, sifflante ; alors généralement tout espoir de guérison s'est évanoui, et le malade ne tarde pas à succomber.

Les causes de l'angine du chien sont les mêmes que celles qui font naître cette maladie chez les autres animaux domestiques.

Traitement. — Cette affection à marche rapide, et souvent funeste, réclame, au début, un traitement énergique et bien entendu. A l'apparition des premiers symptômes, il convient d'appliquer à la gorge dix à vingt sangsues, selon la taille et la force de l'animal, et l'intensité de l'inflammation, de recouvrir cette région de cataplasmes émollients ; les gargarismes adoucissants, légèrement acidulés, et les boissons émoullientes, tièdes, sont les moyens thérapeutiques les plus rationnels à lui opposer. Si la première application de sangsues n'a point produit d'amendement, on doit la réitérer ; il convient aussi d'établir un point de révulsion, au moyen d'un séton animé avec l'onguent vésicatoire, placé sur la partie supérieure du cou. Ce traitement, pour être efficace, doit être employé au début de la maladie ; plus tard, lorsque le mal est arrivé à son plus haut degré d'intensité, la mort est presque certaine.

ANGINE CHRONIQUE DU CHIEN. — Quoique rare dans l'espèce canine, l'angine chronique n'est pas sans exemple ; elle se manifeste, comme chez les autres animaux, par une toux sèche, quinteuse, provoquée par la

déglutition, surtout si les aliments dont se nourrit le malade, sont irritants; par des nausées, souvent suivies de vomissements; par un petit sifflement que fait entendre l'air en traversant le larynx, et par l'expectoration de mucosités qui s'agglutinent au pourtour des narines, et en obstruent quelquefois l'ouverture.

Quant au traitement, il doit être tout antiphlogistique et adoucissant; les révulsifs appliqués sur la région du gosier, sont loin d'être contr'indiqués dans ce cas; au contraire, ils aident puissamment à la résolution.

ANGINE CROUPALE (*croup, angine pseudo-membraneuse*). — L'angine croupale est une maladie qui fut longtemps méconnue en médecine vétérinaire; ce n'est guère que depuis une vingtaine d'années, que des vétérinaires praticiens ont éveillé l'attention de leurs confrères, en publiant le fruit de leurs observations sur cet état pathologique. Cette maladie qui, au premier abord, pourrait être regardée comme une angine ordinaire, consiste dans la formation des pseudo-membranes (fausses membranes) qui obstruent le larynx et l'extrémité supérieure de la trachée-artère, de manière à gêner la respiration au point d'occasionner l'asphyxie.

De fausses membranes ont été observées dans les bronches, ce qui a fait admettre par M. le professeur Delafond, une *laryngo-bronchite croupale ou croup bronchique*.

M. Barrère pense que l'angine croupale est une inflammation de nature particulière; il se demande s'il ne serait pas de l'essence de l'inflammation croupale de donner lieu à des sécrétions pseudo-membraneuses sur les tissus, sur lesquels on provoquerait un point d'irrita-

tion ? Ce praticien distingué a vu se former des pseudo-membranes autour des mèches de sétos appliqués au poitrail d'un bœuf affecté de croup.

Parmi nos animaux domestiques, l'angine croupale a été observée sur les espèces chevaline, bovine et porcine ; nous allons décrire séparément les caractères de cette maladie dans chacune de ces espèces.

ANGINE CROUPALE DU CHEVAL. — Cette affection chez le cheval est, selon nous, plus fréquente qu'on ne l'avait supposé jusqu'à ce jour ; mais elle est souvent confondue avec l'angine aiguë ou laryngo-pharyngite ; cependant, en observant son invasion, en examinant les symptômes et la rapidité avec laquelle elle parcourt ses périodes, on ne peut guère se méprendre sur sa nature. En effet, cet état pathologique s'annonce tout à coup, sans prodromes ; un râle suffocant se fait entendre, on ne voit pas d'engorgement aux régions gutturale et parotidiennes, les compressions exercées sur ces régions ne décèlent aucune douleur, à moins que l'affection qui nous occupe ne soit concomitante à l'angine, les muqueuses apparentes n'offrent pas la rougeur qui accompagne toujours l'inflammation aiguë du pharynx et du larynx ; le pouls, dans le plus grand nombre des cas, conserve son rythme normal, l'appétit se soutient ; le seul symptôme apparent au début, c'est la gêne de la respiration, qui augmente au moment de la mastication et lors de la déglutition ; mais les symptômes, peu alarmants d'abord, s'aggravent, le pouls bat fort et annonce de la fièvre, l'appétit disparaît, la gorge est très-sensible à la pression, la difficulté de respirer devient plus grande, le râle augmente, la toux est suffocante, l'animal allonge

la tête, la tourne à droite et à gauche, trépigne continuellement, ouvre la bouche comme pour permettre à l'air de pénétrer dans les poumons et de trouver ainsi du soulagement, les narines sont dilatées outre mesure, les yeux hagards et la face grippée offrent un aspect alarmant; ajoutons à cette série de symptômes, le sifflement aigu que fait entendre la colonne d'air en traversant l'endroit rétréci du larynx, la grande agitation des flancs, et nous aurons les signes d'une asphyxie imminente. Tous ces symptômes se succèdent rapidement; 24 heures suffisent quelquefois pour produire la suffocation.

L'angine croupale chez le cheval reconnaît pour causes, le refroidissement subit, les arrêts de transpiration, les pluies froides auxquelles les animaux sont exposés; enfin, tout ce qui peut faire naître une angine ordinaire peut occasionner cette maladie.

Le traitement de cette affection doit être prompt et énergique, il doit consister dans les saignées générales, l'application des révulsifs tels que sinapismes, vésicatoires ou sétons, appliqués sur les parties latérales et supérieures de l'encolure, l'usage des boissons émoullientes, adoucissantes, des gargarismes de même nature; une précaution que le vétérinaire ne doit pas négliger, surtout si le malade ne peut être constamment soumis à son observation, c'est de pratiquer la trachéotomie; il vaut mieux recourir à cette opération avant qu'il y ait urgence, que de se bercer dans une fausse sécurité et attendre que l'animal soit menacé de suffocation; les symptômes s'exaspèrent quelquefois tout à coup et si subitement, que la mort arrive presque instantanément. Ces moyens thérapeutiques nous ont parfaitement réussi dans les nombreux cas d'angine croupale que nous avons eu à traiter. Si les

pseudo-membranes ne se détachent point et ne sont pas éliminées par l'expectoration, certains auteurs conseillent de se servir d'une sonde dont l'extrémité est garnie d'une éponge que l'on imbibe d'une liqueur caustique composée de dix-huit grains de nitrate d'argent pour un gros d'eau distillée, de l'introduire par une ouverture pratiquée à la trachée-artère et de la porter à différentes reprises sur tous les points de la membrane muqueuse du larynx; cette opération a pour but de détacher les fausses membranes, et de changer le mode d'irritation par la cautérisation que cette liqueur caustique produit; ils conseillent de répéter cette opération, qu'ils appellent *écouvillonner*, six fois le premier et le second jour, trois fois le troisième et une fois le quatrième.

M. Lamy a observé le croup sur une jument de 6 ans, qui guérit par les seuls efforts de la nature, l'animal ayant eu une forte hémorrhagie nasale, à la suite de laquelle il expulsa des fragments de fausses membranes.

M. Jacob rapporte une observation d'angine croupale, aussi sur une jument de 6 ans, qu'il guérit par la diète, la saignée, les bains de vapeurs, l'émétique à la dose de quinze grains, le troisième jour, et de trois gros le quatrième, un opiat kermétisé, un purgatif et un séton.

M. Delafond, à qui nous sommes redevables de données claires et précises sur l'angine croupale, en rapporte deux observations: la première a pour sujet un cheval de 5 ans, affecté d'une angine croupale survenue à la suite d'une pluie froide pendant un trajet de sept lieues. — Saignées, gargarismes d'oxymel simple, respiration de vapeurs émollientes (1), onction d'onguent populéum

(1) Il n'est pas prudent, dans tous les cas, de faire respirer des vapeurs

autour de la gorge, qui est entourée d'une peau de mouton, lavements irritants. Au moment de pratiquer la trachéotomie, le cheval tousse, ébroue plusieurs fois et rejette par les naseaux trois lambeaux de fausses membranes. Dès lors la respiration devient plus facile et la guérison s'ensuit.

Le sujet de la seconde observation est un cheval de 5 à 6 ans : il est traité de la même manière que le sujet précédent ; après une toux très-forte, l'animal ébroue et rejette par les narines des débris de fausses membranes, qui sont suivis de guérison.

ANGINE CROUPALE DU BOEUF. — D'après les observations du professeur Gellé, cette maladie se présente plus fréquemment dans l'espèce du bœuf que dans les autres espèces domestiques ; sa marche est rapide et l'animal meurt suffoqué si l'art ne vient à son secours.

Cette affection apparaît tout à coup par une toux rauque, accompagnée d'une gêne de la respiration et de frissons. Ces premiers symptômes ne demeurent point stationnaires : ils s'aggravent, la respiration devient excessivement gênée et sifflante, la toux convulsive et râlante se manifeste par quintes qui ébranlent toute l'économie, le malade reste debout, la tête allongée sur l'encolure ; la bouche béante laisse échapper une quantité de mucosités glaireuses et livre passage à la langue qui est tuméfiée et noirâtre ; les yeux sont gonflés, proéminents, la conjonctive est injectée, bleuâtre, le pouls est plein, accéléré, l'artère est dure ; la maladie continuant à faire des progrès, la respiration devient de plus en plus

émollientes, lorsque la respiration est suffocante, il serait imprudent d'en faire usage.

difficile ; le râle sifflant et la grande anxiété de l'animal accusent l'imminence de l'asphyxie.

L'angine croupale paraît reconnaître pour causes principales les répercussions de la transpiration cutanée. M. Gellé, à qui nous empruntons une partie de ce chapitre, l'a vue survenir quasi instantanément sur un jeune bœuf, qui, à la suite d'une lutte vigoureuse, le corps tout en sueur, alla se coucher dans un lieu frais et humide.

Traitement. — Les moyens thérapeutiques à opposer à l'angine croupale doivent être les mêmes que ceux employés pour combattre la même maladie chez le cheval ; les saignées générales, les bains de vapeurs émollients, les gargarismes adoucissants, les cataplasmes de farine de lin sur la gorge, et les révulsifs à l'encolure, comptent beaucoup de succès. La trachéotomie est indispensable pour prévenir la suffocation.

ANGINE CROUPALE DU PORC. — L'angine pseudo-membraneuse ne paraît point épargner l'espèce porcine : ce sont principalement les jeunes goretts qu'elle attaque et tue promptement. Au début, l'animal est triste, il ne recherche plus la mamelle avec la même avidité, il tousse de temps en temps, les narines charrient une mucosité qui s'agglutine au pourtour de leur orifice, la respiration est un peu gênée, la plus légère compression de la gorge arrache au malade des cris aigus et perçants. Tous ces symptômes augmentent à mesure que la maladie avance, l'animal devient plus triste, il refuse d'aller à la mamelle qu'il ne peut plus saisir, la déglutition est difficile, même impossible, la respiration est râlante, sifflante, la toux est suffocante, les yeux sont proéminents et semblent vouloir sortir de leur orbite ; la bouche est entr'ou-

verte, baveuse, enfin la grande anxiété et la difficulté de respirer annoncent une mort prochaine par asphyxie. Vingt-quatre heures suffisent souvent à la maladie pour parcourir ces différentes périodes.

On attribue l'angine croupale du porc à l'insalubrité des logements, à leur malpropreté, et, pour les goretts à la mamelle, au lait des mères à l'époque du rut, lorsqu'elles sont échauffées, et que le lait acquiert des propriétés malfaisantes, etc. Quelques personnes pensent qu'elle peut se transmettre par contagion; rien n'est moins prouvé; cette opinion, d'ailleurs, ne repose sur aucun fait qui puisse militer en sa faveur. Si nous l'avons observée à la fois sur plusieurs jeunes porcs qui habitaient le même logement, ce n'est pas une raison suffisante pour admettre la contagion; tous ayant été influencés par les mêmes causes, étant de même origine et du même âge ou à peu près, peuvent contracter la même maladie, sans que celle-ci puisse être appelée contagieuse.

Traitement. — Les soins à donner aux animaux qui ont été influencés par des causes capables de faire éclater cette cruelle maladie, doivent être tout à fait hygiéniques et prophylactiques. Ainsi, comme soins hygiéniques, les animaux seront logés dans un endroit salubre, propre, où l'air soit pur et d'une température douce et égale; on leur donnera une nourriture saine, des boissons rafraîchissantes légèrement nitrées; s'il s'agit des goretts à la mamelle, la mère sera soumise au même régime. Comme moyens prophylactiques, il est bon de pratiquer une saignée et d'établir, au moyen de la racine d'ellébore noir, un point de révulsion à la queue. Cette médecine prophylactique aidée de l'hygiène, nous a procuré mainte fois l'avantage d'arrêter le mal dès son apparition; c'est là que doit

être le point de mire du vétérinaire ; car il est plus facile de prévenir la maladie que de la combattre lorsqu'elle est développée. Les moyens curatifs sont rarement efficaces, les malades succombent à la suffocation malgré les saignées, les gargarismes, les cataplasmes émollients sur la gorge, les révulsifs, les lavements purgatifs, etc.

ANGINE GANGRÉNEUSE. — L'angine gangréneuse est une affection typhoïde, charbonneuse, une véritable altération du sang, qui attaque principalement les animaux des espèces bovines et porcines, sans pour cela épargner les solipèdes, et qui se montre sous forme enzootique et épizootique.

Les épizooties d'angine gangréneuse furent observées sur les bœufs, en Allemagne en 1564, en Dauphiné en 1762; Bourgelat l'observa en 1770. Cette même épizootie se manifesta en 1771, 1772 et 1773 en Flandre, en Artois et dans le Boulonnais; Huzard l'observa, en 1809, dans les environs de Rosny.

Le professeur Gellé (1) étudia cette maladie en 1815 dans la commune de Chanteloup (Deux-Sèvres) où elle apparut sous forme enzootique, et moissonna beaucoup d'animaux de l'espèce bovine. Cette esquinancie typhoïde, dit cet auteur, enlevait les malades en huit, douze ou vingt-quatre heures; elle attaquait de préférence les bœufs les plus gras et le mieux portants; ceux dont on admirait la vigueur le matin étaient morts le soir. Le même auteur eut occasion d'observer l'angine gangréneuse épizootique sur les mulets et les mules, en 1826, dans les environs de Luçon, où il fut envoyé par le préfet.

(1) *Traité complet des maladies du bœuf.*

M. Marel, vétérinaire à Valréas (Vaucluse), a publié, dans le *Journal des vétérinaires du Midi*, année 1838, cinq observations d'angine gangréneuse, dont quatre recueillies sur des mules et une sur une jument. Nous allons rapporter les principaux passages de cette importante publication.

— ANGINE GANGRÉNEUSE DU CHEVAL ET DU MULET. — Cette affection putrescible et meurtrière s'annonce chez ces animaux par une respiration difficile, bruyante, s'exécutant en partie par la bouche, qui est remplie de bave écumeuse; toux quinteuse, naseaux fortement dilatés, membrane muqueuse d'un rouge violacé, grande sensibilité de la gorge, râle continu, déglutition un peu gênée, soulèvement des parotides, engorgement des vaisseaux de la face, pouls plein et fréquent. Ces symptômes ne restent point stationnaires, ils augmentent rapidement; la difficulté d'avaler et de respirer devient plus grande; il y a anxiété, petitesse et concentration du pouls; haleine fétide, chaleur des oreilles et de toute la tête; couleur rouge-foncé de l'intérieur de la bouche. La maladie n'étant pas contrariée dans sa marche progressive, la fétidité de l'air expiré augmente, les parties qui d'abord avaient été chaudes, sont froides, le fond de la bouche devient de couleur violette; la langue s'engorge, elle se recouvre de quelques points blancs exhalant une odeur infecte; le pouls est affaibli; un léger flux sanguinolent s'établit par les naseaux; la respiration est extrêmement gênée, et l'animal meurt dans les convulsions.

A l'ouverture des animaux morts de cette maladie, M. Marel a rencontré un épanchement sanguinolent entre l'enveloppe cutanée et les chairs, à la tête, à l'encolure et

aux voisinages des glandes parotides, etc.; la membrane muqueuse qui tapisse l'intérieur des cavités nasales, très-engorgée, et en partie décomposée; les cornets du nez et l'ethmoïde noirâtres, l'arrière-bouche sphacélée, la face interne du pharynx et du larynx mortifiée, la trachée enflammée jusque dans les bronches, et la muqueuse de l'œsophage jusqu'à son tiers supérieur; ces muqueuses, parsemées de taches noires, se déchiraient facilement; la mort fut suivie d'un prompt ballonnement du corps.

Traitement. — Une ou deux saignées au début, selon l'intensité de la fièvre de réaction; boissons émollientes, miellées et opiats, gargarismes, fumigations et lavements de même nature.

Le troisième jour de la maladie, vésicatoires aux faces latérales de l'encolure, sétons animés au poitrail, électuaires toniques (antiputrides), fumigations et gargarismes de même nature, lavements laxatifs.

M. Marel obtint deux guérisons sur quatre malades, par ce traitement. La jument qui fait le sujet de la cinquième observation, fut soumise tout d'abord à un traitement tonique énergique, et guérit.

ANGINE GANGRÉNEUSE DU BOEUF. — Dans l'espèce bovine l'angine gangréneuse se manifeste, d'après Gellé, par les symptômes suivants: Abattement et prostration subite des forces, dégoût, mouvements fébriles, légères difficultés dans la respiration. Peu d'instants après, les muqueuses laryngienne et pharyngienne sont enflammées et colorées; le pouls est plein et vite, la respiration est accélérée et gênée; les flancs sont agités, l'encolure est raide et allongée, la région du larynx douloureuse,

tuméfiée ; la bouche est béante, la langue sortie ; il existe une certaine difficulté d'avalier ; la tête est chaude, les yeux presque fermés et larmoyants ; la phlegmasie de la muqueuse s'accroît rapidement, ces membranes deviennent de couleur rouge-brun ; l'épaississement des muqueuses nasale et laryngienne augmente avec leur inflammation, ce qui rend la respiration de plus en plus stridente et difficile. Il découle de la bouche et des naseaux un flux sanieux, purulent et infect ; le pouls se concentre, se resserre et s'affaiblit ; les cornes, les oreilles et les membres deviennent froids, l'air expiré est fétide. A cette époque, les vaches pleines avortent, le lait, déjà plus ou moins altéré dès le principe de la maladie, devient ou sanguin, ou noir et décomposé. Durant le cours de cette esquinancie, l'appétit est nul, la rumination suspendue, le pouls se durcit, le flanc se retire ; il y a d'abord constipation, puis diarrhée muqueuse et fétide ; les urines sont rares, colorées et huileuses. Enfin, la gangrène se manifeste par une insensibilité trompeuse et que l'on prendrait pour un mieux subit ; mais le froid glacial des extrémités, la fétidité de l'haleine, le pouls faible, inappréciable, le regard sinistre, la puanteur cadavéreuse des déjections, annoncent l'anéantissement adynamique et l'extinction des forces ; la respiration devient râlante et suffocante, le malade tombe comme assommé ou périt après quelques mouvements convulsifs.

Les lésions cadavériques prouvent à l'évidence que l'angine gangréneuse n'est point une inflammation ordinaire ayant une tendance toute particulière à se terminer par gangrène, comme semble le croire Hurtrel d'Arboval, mais bien une affection charbonneuse à marche rapide et destructive. En effet, immédiatement

après la mort, la putréfaction s'empare du cadavre, la décomposition est rapide, le corps se ballonne et exhale une odeur insupportable, *sui generis*. On observe des engorgements sous-cutanés formés par l'accumulation de sérosités jaunâtres mêlées de stries sanguines; c'est surtout, d'après Gellé, à l'encolure, à la gorge et à la tête que ces infiltrations et ces engorgements infects existent. Les muqueuses nasale et buccale sont noires, sphacélées; elles se détachent en lambeaux gangrenés, surtout dans l'arrière-bouche et le larynx; ces lésions s'étendent dans la trachée-artère et les bronches. Le cœur est décoloré, ramolli, couvert de pétéchies; ses cavités contiennent un sang noir et liquide, ainsi que les veines caves; le poumon est engoué de sang noir et coulant; son parenchyme est ramolli et se déchire facilement. On rencontre aussi la même destruction sur la muqueuse des organes digestifs, en un mot, l'organisme entier offre des traces de cette effroyable maladie.

Causes.— C'est dans les marais, dans les lieux bas, aquatiques, et d'où s'élèvent des brouillards épais et fétides, que cette maladie s'observe le plus fréquemment. Au dire des auteurs qui ont écrit sur cette affection, elle se rencontre fréquemment dans les pâturages bas et marécageux de Ferrare, de Modène, de Mantoue, de Vérone, etc.

L'angine gangréneuse s'observe aussi à la suite d'années pluvieuses qui ont altéré les fourrages; elle se manifeste encore après les étés brûlants et secs, durant lesquels les eaux des mares et des étangs sont corrompues par la décomposition des plantes aquatiques, ainsi que par une multitude d'insectes qu'elles contiennent, et servent de breuvage aux bestiaux, faute d'eau claire et potable. Outre les causes matérielles que nous venons

d'énumérer, ne pourrions-nous pas invoquer une constitution atmosphérique qui imprime à l'économie certaines modifications inappréciables, et qui rend la maladie septique, typhoïde? Ne pourrions-nous pas aussi invoquer la contagion, qui est si subtile dans toutes les maladies typhoïdes?

Traitement. — La gravité du mal et le peu de succès que l'on peut espérer d'un traitement, quelque rationnel qu'il soit, lorsque la maladie est déclarée, nous fait un devoir de porter notre attention vers les moyens propres à en empêcher la propagation, et à en préserver les animaux qui ont été influencés par des causes susceptibles de la développer.

Le traitement préservatif consiste principalement dans des mesures d'hygiène; il faut séparer les animaux sains des malades, les soustraire à l'influence des causes connues ou supposées, ou tout au moins en affaiblir la puissance et les effets. Les animaux devront être logés dans des étables saines, bien aérées, où règnent la propreté et la fraîcheur; une nourriture saine et rafraîchissante, une eau pure, légèrement acidulée et blanchie avec de la farine d'orge ou du son, et un exercice modéré, tels sont les moyens hygiéniques généralement admis en pareille circonstance.

Gellé conseille de pratiquer une saignée générale aux animaux jeunes, forts et sanguins; de passer des sétons au fanon, si nul signe d'adynamie ou une débilité constitutionnelle ne contr'indiquent ces deux puissants moyens.

Pour les animaux suspects, c'est-à-dire présentant quelques symptômes précurseurs, tels que la toux, la raideur des membres, l'adhérence de la peau, le héri-

sement du poil, etc., le même auteur conseille d'administrer quelques breuvages de décoctions d'orge mondé et d'oseille animés par l'acétate d'ammoniaque, à la dose de soixante à quatre-vingt-dix grammes ; de tenir le ventre libre par des lavements émollients acidulés, de donner de l'eau blanche nitrée, et de diminuer la ration de fourrage.

Lorsque la maladie a fait son invasion, le traitement est fort incertain et laisse peu d'espoir de guérison, à moins qu'elle ne soit attaquée dès l'apparition des premiers symptômes, et au rapport de Gellé, de qui nous allons transcrire le traitement, quand la marche de la maladie est peu rapide, c'est-à-dire de quatre à sept ou huit jours. Saignée générale dans le début, mais peu copieuse et pratiquée seulement sur les animaux jeunes et pléthoriques, pour prévenir les dangers de la réaction générale et la rendre moins tumultueuse ; application d'un sinapisme autour de la gorge, que l'on scarifie après qu'il a produit un engorgement considérable : ce moyen produit une révulsion salutaire et une évacuation sanguine qui fatigue peu le malade ; on peut entretenir cette révulsion en appliquant ensuite l'onguent vésicatoire. Injecter souvent dans la bouche des collutoires composés de décoction d'orge acidulée et miellée. Administrer des opiat où entrent le quinquina (trente grammes), le sous-carbonate d'ammoniaque pulvérisé (vingt-deux grammes) et le camphre aussi pulvérisé (huit à dix grammes), dans suffisante quantité de miel ; cette dose du médicament sera donnée deux fois le jour. Si la déglutition est possible, on fera prendre quelques litres d'une tisane de décoction d'orge et de racine de gentiane, animée par l'acétate d'ammoniaque. Cette médication a valu à Gellé, la gué-

risson de deux bœufs atteints de l'angine gangréneuse. Ce traitement, aidé des gargarismes précités, des lavements émollients acidulés, de l'eau blanche nitrée, de la diète et de la transpiration cutanée provoquée par les fumigations sous le ventre, les frictions sèches, l'usage de la couverture de laine, est rationnel et peut être salutaire. Les sétons et les trochisques produisant des tumeurs qui se gangrènent avec une rapidité effrayante, doivent être exclus du traitement. La maladie, parvenue au troisième temps, c'est-à-dire à celui dans lequel existent l'abattement et le collapsus, est incurable.

ANGINE GANGRÉNEUSE DU PORC. — L'angine gangréneuse est plus fréquente qu'on ne le suppose parmi les animaux de l'espèce porcine ; mais le peu de soins qu'on apporte au traitement de leurs maladies, et la négligence des propriétaires à recourir aux lumières du vétérinaire pour des animaux qui, à leurs yeux, n'ont que fort peu de valeur, sont les causes, nous paraît-il, de l'ignorance dans laquelle nous sommes encore concernant la plupart des maladies du porc ; le mutisme complet sur l'angine gangréneuse vient à l'appui de ce que nous avançons.

L'angine gangréneuse du porc s'annonce par une toux rauque accompagnée de prostration et d'inappétence ; la soif est vive, la déglutition difficile, la respiration plus ou moins gênée ; ces symptômes accusent l'invasion de la maladie. Bientôt ils s'aggravent : le malade éprouve de la difficulté à rester debout ; il est presque constamment couché la tête allongée sur la litière, la bouche entr'ouverte, haletante ; la membrane muqueuse buccale offre une teinte brunâtre ; l'air expiré exhale une odeur de gangrène très-prononcée ; un ichor sanguinolent

s'écoule de la bouche et des narines ; la gorge s'enfle et devient violacée ; des taches de même couleur apparaissent sur d'autres parties du corps ; la prostration augmente, les douleurs cessent et le malade succombe le plus ordinairement vingt-quatre ou trente-six heures après l'invasion de la maladie. A peine la vie a-t-elle cessé que la décomposition s'empare du cadavre ; des gaz méphitiques se développent rapidement dans les grandes cavités splanchniques et dans les tissus ; une odeur de putréfaction des plus désagréables se répand à une certaine distance ; enfin l'autopsie nous montre des lésions que l'on rencontre dans tous les animaux qui succombent à une altération profonde des liquides circulatoires, de nature typhoïde carbonculaire.

Causes. — On attribue cette profonde altération du sang à l'insalubrité des logements, à la malpropreté dans laquelle croupissent les animaux de cette espèce ; mais la cause principale selon nous, et d'après les observations que nous avons faites, réside dans le manque d'eau fraîche et potable ; à la suite de sécheresses prolongées, dans des endroits élevés et sablonneux, ces animaux doivent se désaltérer avec de l'eau stagnante, corrompue, qui produit, au bout d'un certain temps, une véritable intoxication du fluide sanguin. La contagion sur les animaux qui ont été influencés par ces causes ne nous paraît point étrangère à la propagation de la maladie.

Traitement. — Aucune médication, aucun traitement ne peut enrayer la marche envahissante de cette redoutable maladie ; une fois qu'elle est développée, le malade peut être considéré comme perdu. En présence d'une affection aussi meurtrière, c'est dans la prophylactique que nous devons puiser nos moyens pour empêcher la maladie de

faire de nouvelles victimes. A cette fin il faut éloigner les animaux du lieu infecté et faire disparaître les causes qui ont la plus grande influence ; il convient de mener les porcs dans un endroit frais, sur le bord d'un ruisseau ou d'une rivière, où ils puissent se désaltérer d'une eau fraîche et limpide et se baigner à volonté ; si on ne peut se procurer ces avantages réunis, on y supplée en faisant quelques sacrifices pour se procurer de l'eau de rivière ou de source, afin de leur en donner en abondance ; l'herbe fraîche pour nourriture convient également. Pour les animaux suspects, c'est-à-dire pour ceux qui offrent de la prostration et de la nonchalance, il faut faire usage de boissons nitrées ; un trochisque à la queue au moyen d'un morceau de racine d'ellébore noir produit une révulsion salutaire dans ce cas.

Ces moyens prophylactiques nous ont procuré l'avantage d'arrêter les progrès d'une épizootie qui menaçait d'étendre ses ravages, et qui avait déjà moissonné bon nombre de victimes.

ANGIOTÉNITE. — M. Festal appelle de ce nom, une inflammation des systèmes vasculaire et nerveux, qui entrent comme parties constituantes dans le tégument externe ; on voit déjà, dit cet auteur, quelle est sa ressemblance avec le catarrhe nasal (que nous avons rapporté à l'article *Coryza*) qui est une inflammation de la pituitaire exactement correspondante. Elles ne diffèrent l'une de l'autre que du dedans au dehors, et sont quelquefois traduites par des symptômes tellement identiques qu'il est difficile et même impossible d'annoncer si c'est une angioténite ou un catarrhe nasal. Peut-être même serait-il possible, dans quelques circonstances et tout à fait au début, de choisir laquelle des deux affections on préfère com-

battre, car leurs sympathies sont si étroitement liées qu'au moyen de frictions irritantes, énergiques, ou de fumigations de même nature, on obtient quelquefois une complète métastase de l'affection d'un organe sur l'autre. »

L'angioténite a une marche moins rapide et moins effrayante que celle du catarrhe nasal, et cela se conçoit : celui-ci se termine le plus souvent par l'asphyxie, par la gangrène de la pituitaire, ou par une altération du sang ; tandis que la gangrène de la peau qui n'est pas de la même nature que celle de la membrane du nez, n'occasionne que des désordres extérieurs qui sont éliminés de l'économie par la réaction physiologique, qui tend à expulser au dehors tout ce qui ne peut servir à son entretien. Mais, néanmoins, ajoute ce praticien, il ne faut pas jouer avec elle, et si on n'a pas le soin d'attaquer vigoureusement au début, on peut redouter une infiltration séreuse considérable qui s'épanche dans les aréoles du tissu cellulaire sous-cutané général, après avoir filtré, à la deuxième période de l'inflammation, à travers les pores élargis des vaisseaux veineux, gorgés de sang par l'effet de l'irritation, qui, obéissant alors aux lois de la gravitation, gagne les parties les plus déclives. »

Ces engorgements, qui sont parfois énormes, entraînent la désorganisation, la véritable gangrène par dessiccation de l'organe cutané, et conduisent lentement le malade au marasme, puis de là à l'éléphantiasis ou à la phthisie tuberculeuse. De là donc l'indication d'étudier soigneusement la symptomatologie, l'étiologie et les moyens soit chirurgicaux, soit médicamenteux qu'on doit opposer à cette affection. »

A la première période qui est celle de congestion, de

réaction fébrile générale, le bœuf est triste, presque constamment debout malgré sa faiblesse générale ; il supporte le poids de son corps tantôt sur un membre, tantôt sur l'autre ; la tête est basse, les yeux rouges, la rumination suspendue ou considérablement diminuée ; l'appétit est nul ou languissant ; le mouvement de pandiculation a cessé ; les cornes et les oreilles sont moins chaudes que dans le catarrhe nasal ; la face est légèrement plissée ; la région dorso-lombaire et les parois thoraciques sont tellement douloureuses à la pression et à la percussion qu'on pourrait croire à l'existence d'une pleurite aiguë ; la peau est brûlante, raide, sèche, beaucoup plus sensible que dans le catarrhe nasal ; la marche est pénible, les membres gênés, le pouls grand et fort, l'artère tendue.

A la deuxième période, qui est celle d'inflammation locale ou de localisation, les symptômes, au lieu d'envahir la pituitaire, se portent à la peau qui devient adhérente, collée aux os, plus raide, plus épaisse, un peu moins douloureuse et recouverte d'une poussière grisâtre, comme dartreuse ; le muffle s'engorge légèrement au pourtour des ailes du nez ; la respiration devient un peu nasillarde ; un léger jetage jaunâtre s'épaississant au contact de l'air obstrue en partie les cavités nasales ; puis un œdème se développe à l'auge, gagne le fanon et les quatre membres en commençant par les antérieurs, et l'on voit à cette époque le pouls perdre de son intensité.

A la troisième période qui est celle de désorganisation, on observe des crevasses aux plis des genoux et des jarrets ; le muffle se fendille ainsi que la peau et tombe en lambeaux plus ou moins considérables faute de nutrition ; les yeux deviennent chassieux, la dépilation commence, puis la madarose la suit. Des plaies occasionnées

par la chute de plaques cutanées se font remarquer sur les côtes, aux jarrets, aux pointes des épaules, aux plis des genoux, et sont souvent très-difficiles à cicatriser. La peau cesse presque complètement de fonctionner; aussi voit-on à cette époque les sécrétions urinaires augmenter de beaucoup. Il n'est pas rare de voir tomber les crins de la queue, et même une portion considérable de cette partie. A cette époque, la maladie revêt complètement le type chronique; le patient devient hectique et traîne encore assez longtemps une existence inutile.

La maladie n'arrive pas à ce point en sept ou huit jours comme le catarrhe nasal; sa marche au contraire est assez lente, et ce n'est guère qu'après trois semaines ou un mois que l'affection arrive à l'état chronique, qui est sa terminaison la plus ordinaire.

Les causes de l'angioténite sont de même nature que celles du catarrhe nasal: ainsi, les grandes chaleurs de juillet et d'août, les étables mal aérées, trop chaudes, peuvent être rangées en première ligne ainsi que l'exposition longtemps continuée des animaux à l'action d'un soleil brûlant; puis viennent les arrêts de transpiration, soit directs soit sympathiques, dont les effets, agissant sur la peau, font se développer l'affection qui nous occupe. »

Traitement. — M. Festal, tout en annonçant que l'angioténite est moins redoutable et moins prompte que le catarrhe nasal, recommande néanmoins de ne pas perdre de temps si l'on veut amener promptement la maladie à une heureuse terminaison par résolution; on devra se hâter de recourir à la méthode antiphlogistique vigoureuse, aux abondantes saignées aux jugulaires, tantôt à droite tantôt à gauche; car ici nous verrions, dit-il, se produire dans les infiltrations séreuses les mêmes phéno-

mènes pathologiques que dans le catarrhe nasal. Mais le cas étant moins grave, ajoute-t-il encore, il faudra aussi modérer l'émission sanguine dans le même rapport; ainsi, à idiosyncrasie égale, il retire dans l'angioténite trois ou quatre livres de sang de moins. Vers la fin de la deuxième période, il a eu à se louer des saignées petites et répétées aux veines latérales des jarrets.

Les bains de vapeur émollients et les révulsifs internes sont recommandés; ils favorisent énergiquement l'action des saignées; on ne négligera pas non plus les tisanes rafraîchissantes à grandes doses. Lorsqu'il y a engorgement du fanon et des membres, quelques vétérinaires repoussent la saignée comme dangereuse et anéantissant l'absorption. M. Festal n'est pas de leur avis; car l'expérience lui a prouvé que ce procédé chirurgical, loin d'empêcher l'absorption, la favorise, au contraire, d'une manière étonnante.

Les diurétiques sont aussi bien indiqués; l'auteur emploie à cet effet une poudre de sa composition formulée de la manière suivante: nitrate de potasse, tritoxyle de fer et tartrate de potasse et d'antimoine; des deux premières substances 15 grammes, et de la dernière, 4 grammes; il administre le tout en suspension ou dissolution dans la tisane. C'est le meilleur diurétique purgatif qu'il connaisse pour le bœuf.

Vers la fin de la deuxième période, quoiqu'il existe un commencement d'œdème au fanon, M. Festal ne se dispense pas d'y placer un trochisque; il est au contraire, dit-il, d'une thérapeutique bien indiquée de favoriser et d'aider cette espèce de crise par un irritant dans le tissu cellulaire de cette partie et d'avoir bien soin, après le développement de l'engorgement, de donner issue à la séro-

sité accumulée par de profondes et nombreuses scarifications, tout en venant au secours de la résolution par l'action du cautère actuel.

ANKYLOSE. — L'ankylose considérée en elle-même n'est point, à proprement parler, une maladie : elle n'est qu'un effet ou qu'une suite d'autres affections, et elle peut succéder à toutes celles qui détruisent quelque une des conditions sans lesquelles une articulation ne peut se mouvoir (1).

L'ankylose reconnaît pour cause immédiate une soudure des extrémités articulaires entre elles, ou une adhérence totale ou partielle des feuillets apposés de la synoviale, ou une simple sécheresse de cette membrane ou seulement une rigidité des parties molles voisines ou des muscles qui meuvent les pièces dont se compose l'articulation affectée (2). De là la distinction en ankylose *complète ou vraie*, et en ankylose *incomplète ou fausse* : la première étant constituée par la soudure des surfaces articulaires ; le seconde, reconnaissant pour cause l'adhésion simple de ces surfaces, ou les autres altérations dont il a été question.

L'ankylose complète ou vraie se reconnaît à l'impossibilité de faire mouvoir l'une sur l'autre les pièces qui concourent à former une articulation, et à la déformation de la partie ankylosée ; l'ankylose incomplète ou fausse permet encore quelques mouvements, mais ils sont très-bornés.

Les causes de l'ankylose sont nombreuses ; elles comprennent tout ce qui peut altérer le poli des surfaces articulaires, faire cesser la sécrétion de la synovie, diminuer

(1) RATIER, *Dictionnaire de médecine et de chirurgie pratiques.*

(2) *Ibid.* *ibid.*

la souplesse des ligaments ou des parties molles qui environnent une articulation, gêner les mouvements des tendons ou des muscles, tout ce qui peut ou empêcher tout à fait les surfaces articulaires de glisser l'une sur l'autre, ou du moins apporter une gêne considérable dans leurs mouvements. Ainsi, toutes les maladies des articulations et des tissus environnants, quelles que soient les causes qui les aient déterminées, peuvent être regardées comme pouvant donner lieu à l'ankylose.

Traitement. — Lorsque la soudure des surfaces articulaires est établie, l'ankylose est incurable. Si l'articulation peut encore exécuter de légers mouvements, il convient de faire usage des moyens indiqués par la nature de l'affection qui enraye l'articulation et l'empêche de se mouvoir librement. Chez les animaux domestiques cette gêne étant occasionnée le plus souvent par des inflammations chroniques, suites d'efforts, de tiraillements, de contusions, on obtient de bons effets de l'emploi de vésicatoires et surtout de l'application du feu. Si l'on n'amène pas une guérison parfaite par ces moyens, au moins on a souvent l'avantage de borner les progrès du mal et de conserver à la partie malade les mouvements qu'elle est encore susceptible d'exécuter.

APOPLEXIE. — On donne cette qualification à tous les épanchements de sang spontanés dans l'épaisseur de divers organes, ainsi qu'à la turgescence des vaisseaux qui les parcourent, de manière à en abolir plus ou moins les fonctions.

Les organes les plus exposés à l'apoplexie sont : le cerveau, la moelle épinière, les poumons, le foie, l'intestin et les pieds ; de là les dénominations d'apoplexie céré-

brale, rachidienne, pulmonaire, du foie, intestinale et du pied (fourbure).

APOPLEXIE CÉRÉBRALE. — Tous les animaux domestiques (mammifères) peuvent être frappés d'apoplexie cérébrale, mais les plus exposés sont : le cheval, le bœuf, le mouton et le porc.

On divise l'apoplexie cérébrale en légère et en forte ou foudroyante.

L'apoplexie légère chez le cheval s'annonce par la pesanteur de la tête accompagnée de vertiges passagers et de bâillements fréquents ; la vue et l'ouïe sont sensiblement diminuées et presque abolies ; il y a toujours stupidité ; les membres sont engourdis et quelquefois il y a commencement de paralysie d'une ou de deux de ces extrémités ; le pouls est plein, développé ; la conjonctive et la pituitaire sont d'un rouge pourpre et gorgées de sang ; les vaisseaux de la face sont remplis et battent avec précipitation. On ne considère l'apoplexie comme prononcée, dit Hurtrel d'Arboval, qu'au moment où l'animal tombe tout à coup, sans autre mouvement que celui des flancs ; cependant les symptômes que nous venons d'énumérer, et que l'on considère comme des prodromes, décèlent bien un état apoplectique, et il ne faut pas attendre que l'animal soit tombé et paralysé de deux ou de quatre membres, qu'il y ait grincement des dents, salivation abondante, fixité et insensibilité des yeux, soubresauts dans les tendons, pour asseoir son diagnostic ; il est vrai qu'il n'y a alors qu'une forte congestion et une turgescence des vaisseaux qui se distribuent dans la substance cérébrale ; mais nous pensons que cette congestion, cette turgescence des vaisseaux, constituent l'apoplexie légère, et que l'épan-

chement sanguin constitue une apoplexie sinon foudroyante, du moins toujours très-grave et constamment mortelle.

L'apoplexie foudroyante apparaît tout à coup, le plus souvent sans prodromes aucuns ; quelquefois elle est la suite de l'apoplexie légère ; l'animal tombe comme s'il était frappé de la foudre et expire au bout de quelques instants.

Après le cheval, le bœuf est, d'après les auteurs, l'animal le plus exposé à l'apoplexie ; elle s'annonce tout à coup chez lui par la perte du sentiment et du mouvement accompagnée de battement des flancs, de respiration stertoreuse et de sueurs abondantes qui précèdent de quelques instants une mort prompte. La marche de cette maladie est si rapide que, dans vingt cas au moins, Gellé rapporte n'avoir pas eu l'occasion de l'observer, étant toujours arrivé quand le malade avait déjà succombé. Nous avons plusieurs cas semblables à enregistrer.

Des vétérinaires m'ont assuré, dit Gellé, et quelques auteurs rapportent que, dans certains cas, la maladie a une marche un peu plus lente et peut durer un certain nombre d'heures et même de jours, ce qui permet de porter quelques secours ; mais ils ajoutent que si, contre toute probabilité, les bestiaux se rétablissent, ce n'est qu'imparfaitement et qu'ils restent paralysés du train de derrière ou dans un état de tremblement convulsif qui les rend impropres à tout genre de travail. Cette attaque subite est quelquefois précédée des signes précurseurs que l'on observe chez le cheval.

La bête à laine est plus exposée à l'apoplexie foudroyante que les autres animaux ; l'attaque est rapide et la mort presque instantanée.

Le porc meurt quelquefois subitement frappé d'apo-

plexie sans avoir décelé de prodromes capables d'en faire soupçonner l'invasion.

L'ouverture du crâne des animaux qui ont succombé à l'apoplexie, nous laisse voir quelquefois une turgescence des vaisseaux gorgés de sang, d'autres fois, et c'est dans la majeure partie des cas, un épanchement sanguin dans la substance même du cerveau ou dans ses ventricules.

On classe parmi les causes principales qui peuvent donner lieu à l'apoplexie cérébrale, les irritations de l'organe encéphalique, le tempérament pléthorique, une nourriture excitante très-nutritive qui donne au sang trop de plasticité, rend la circulation difficile et les stases sanguines fréquentes, les grandes chaleurs de l'été lorsque les animaux sont exposés à une insolation prolongée et ardente qui attire le sang avec affluence vers le cerveau, la température trop élevée des logements, le repos absolu, les travaux excessifs et les grands efforts musculaires, un collier ou un harnais mal ajusté qui comprime les jugulaires et s'oppose au retour du sang venant du cerveau, vers le cœur, les commotions cérébrales, les abus de la copulation, les irritations gastro-intestinales, les indigestions vertigineuses, etc., etc.

Traitement. — L'apoplexie cérébrale étant une maladie rapide et meurtrière, le traitement doit être actif et énergique ; une saignée large et copieuse doit être pratiquée au plus vite à la jugulaire pour débarrasser le cerveau de la fluxion sanguine qui menace d'éteindre la vie ; la saignée peut être répétée une ou deux fois dans les vingt-quatre heures qui suivent l'attaque, selon la force et l'état du malade ; mais il faut bien se garder de mésuser de ce précieux moyen : l'extrême faiblesse qui en serait le résultat, rendrait toute réaction et par conséquent toute

guérison impossible. Huzard conseille, dans le cas qui nous occupe, de saigner à l'artère temporale ; Hurtrel d'Arboval préfère, lorsque les animaux sont vieux et doués d'un embonpoint médiocre, les saignées à la saphène, ou l'artériophlébotomie en coupant un nœud de la queue. On a proposé les saignées à la pituitaire en incisant cette muqueuse sur les sinus de la cloison cartilagineuse, à cause des rapports du réseau veineux de cette membrane avec la circulation veineuse du cerveau. « Quelques gouttes de sang par le nez débarrassent infiniment plus le cerveau qu'une grande hémorrhagie par toute autre voie. » Cruveilhier (1).

Les émissions sanguines devront être secondées par une diète sévère, par des boissons légèrement nitrées, par des douches restrictives distribuées avec profusion sur le crâne, ou par l'application sur cette région d'un sachet rempli de glace pilée.

Lorsque la fluxion commence à se dissiper, on en favorise la disparition par les révulsifs cutanés, tels que les frictions ammoniacales sur les membres, les sinapismes, les vésicatoires, ainsi que les sétons animés placés à l'encolure. Les lavements irritants et les purgatifs drastiques, favorisent puissamment la guérison, en faisant dériver l'afflux sanguin qui se porte au cerveau, vers la muqueuse gastro-intestinale. Il ne faut pas perdre de vue que ces moyens thérapeutiques ne peuvent être efficaces que dans l'apoplexie légère, lorsqu'il n'y a que turgescence des vaisseaux ; l'apoplexie foudroyante est incurable. Si l'état apoplectique dépend de la compression du cerveau occasionnée par une commotion

(1) *Dictionnaire de médecine et de chirurgie pratiques.*

qui a affaissé les parois du crâne, il faut se hâter de la faire disparaître en relevant la partie affaissée au moyen de la trépanation.

APOPLEXIE DE LA MOELLE ÉPINIÈRE. — Les maladies de la moelle épinière ont été longtemps méconnues en médecine vétérinaire; elles étaient fort peu connues il y a quelque vingt ans. M. Vatel, dans son ouvrage sur la *Pathologie vétérinaire*, publié en 1828, ne fait qu'énumérer succinctement les symptômes et les causes de la myélite, qu'il regarde comme fréquente chez le chien et souvent mortelle; il ne dit presque rien de son traitement. Hurtrel d'Arboval, dans la première édition de son *Dictionnaire de médecine et de chirurgie vétérinaires*, ne révèle rien de satisfaisant sur les maladies de la moelle épinière, qu'il regarde comme très-rares et peu étudiées. Ce n'est qu'en 1829, que M. Bouley jeune, médecin vétérinaire distingué de Paris, attira l'attention des praticiens, par l'excellent Mémoire qu'il publia dans le *Recueil de médecine vétérinaire*, sur les maladies de l'appareil intra-rachidien dans l'espèce chevaline. Tous les auteurs se taisent sur l'apoplexie de la moelle épinière, qu'ils confondent avec la myélite.

L'apoplexie de la moelle épinière est assez fréquente dans l'espèce chevaline; nous l'avons prouvé dans un mémoire intitulé : *De la myélite, de la congestion ou apoplexie de la moelle épinière*, publié dans le *Journal vétérinaire et agricole de Belgique*, année 1842. Depuis cette époque, plusieurs cas de cette affection se sont présentés à nos investigations et sont venus confirmer davantage le diagnostic que nous avons porté sur cet état pathologique.

L'apoplexie de la moelle épinière se déclare tout à coup

chez des animaux bien portants, par la paralysie de deux ou des quatre membres ; c'est ordinairement le train de derrière qui commence à faillir : la croupe s'affaisse, les boulets fléchissent et prennent appui sur le sol, de manière à laisser apercevoir la face plantaire, et la chute du malade suit de près l'apparition de ces premiers symptômes. Quand l'affection est légère, qu'il n'existe qu'une forte congestion qui comprime le prolongement rachidien, souvent les autres fonctions ne sont point troublées, et les symptômes se bornent à la paralysie des membres abdominaux ; l'animal paraît assez calme et conserve même son appétit ; mais il n'en est pas toujours ainsi ; l'attaque est souvent suivie d'une fièvre intense ; alors le malade est agité et fait entendre des gémissements plaintifs ; les membres sont raides et tendus, le corps couvert de sueur, la respiration très-accélérée ; le pouls bat de 65 à 70 pulsations par minute ; enfin la réaction est générale et dénote un épanchement sanguin dans la gaine rachidienne. Ces symptômes sont, dans la majeure partie des cas, accompagnés de constipation, d'incontinence ou de rétention d'urine ; ces épiphénomènes sont le résultat de l'aberration des sécrétions, de la paralysie de l'intestin et de la vessie.

A l'ouverture des animaux morts de cette affection, nous avons reconnu un épanchement sanguin, quelquefois séro-sanguinolent, sous-arachnoïdien, avec ramollissement et destruction de la moelle épinière dans certaines parties de sa longueur ; c'est surtout vers la région lombo-sacrée que ces lésions pathologiques s'observent.

L'apoplexie de la moelle épinière, comme l'apoplexie cérébrale, attaque principalement les animaux forts et

pléthoriques, qui font usage d'une nourriture abondante et nutritive; c'est ainsi que nous l'avons observée l'an dernier sur un étalon du haras de l'État qui, après une promenade de cinq minutes au pas, fut frappé subitement d'une paralysie des quatre membres, au point qu'on dut, en quelque sorte, le traîner dans l'écurie la plus rapprochée de l'endroit où il était tombé. La myélite, ainsi que certaines causes traumatiques, peut aussi donner lieu à cet état pathologique.

Traitement. — Chercher à favoriser la rétrocession du sang épanché ou à désemplir les vaisseaux sanguins dont la turgescence comprime le prolongement rachidien, telle doit être la première indication à remplir; à cette fin, les saignées générales occupent le premier rang: deux ou trois larges saignées, selon l'état de force et de pléthore de l'animal, doivent être pratiquées dans les vingt-quatre heures qui suivent l'accident. Nous nous sommes bien trouvé, dans un cas que nous avons observé récemment, de l'amputation de quelques nœuds de la queue; la saignée artério-veineuse qui en est résultée, agissant plus directement sur les vaisseaux qui se distribuent dans le canal rachidien et la moelle épinière, produisit, presque instantanément, une déplétion bienfaisante qui contribua puissamment à la guérison; ce moyen nous paraît rationnel et peut être mis en pratique dans le cas qui nous occupe, sans toutefois négliger les saignées générales, sauf à en être moins prodigue. Les douches réfrigérantes dirigées continuellement le long de la colonne dorso-lombaire dans le but de faire refluer le sang qui y abonde, les révulsifs aux fesses tels que les sétons animés, les vésicatoires, les sinapismes, dans le but de provoquer une fluxion vers ces parties, ont une très-grande valeur thérapeutique; il

ne faut pas non plus négliger les frictions essentielles sur les membres paralysés. Si ces moyens thérapeutiques n'amènent pas l'amendement qu'on espère obtenir dans les vingt-quatre heures, il faut recourir aux purgatifs drastiques qui, en favorisant l'expulsion des matières fécales retenues dans le tube intestinal, par le fait même de sa paralysie, produisent une révulsion salutaire sur la grande muqueuse digestive. La médication purgative doit être continuée simultanément avec les moyens précités, sauf à en modifier les doses selon l'indication, afin d'entretenir la fluxion intestinale et de prévenir la constipation. Si, par l'effet de la paralysie de la vessie, il y a rétention d'urine, il faut sonder le malade plusieurs fois dans le courant de la journée. Grâce au cathéter urétral inventé par notre collègue et ami M. Brogniez, cette opération est réduite maintenant à sa plus simple expression; on peut sonder le cheval entier avec la même facilité que la jument; et, vu son innocuité, on peut y recourir autant de fois que la nécessité s'en fait sentir. Les lavements aloétiques ne sont pas non plus contr'indiqués.

Il est inutile de recommander la diète et l'usage des boissons rafraîchissantes: le régime diététique trouve sa place naturellement dans toutes les maladies de cette nature; mais une observation qu'il ne faut pas perdre de vue, c'est qu'il convient de placer le malade sur une bonne litière épaisse et souvent renouvelée, et de le laisser dans le repos le plus absolu, en ayant soin, lorsqu'il se trouve fatigué d'être couché trop longtemps sur le même côté, de le retourner avec précaution sur le côté opposé, et non pas, comme on en a l'habitude dans les campagnes, de fatiguer le malade en voulant à force de bras le mettre sur pied, et de l'y maintenir au moyen de sangles; cette manœuvre

inconsidérée ne peut qu'aggraver le mal et accélérer la mort.

Quoique cette maladie soit des plus graves, nous ne sommes pas sans pouvoir enregistrer quelques succès obtenus par le traitement que nous venons d'indiquer.

APOPLEXIE PULMONAIRE. — Cette affection, de même que l'apoplexie du cerveau, offre plusieurs degrés : tantôt elle tue l'animal instantanément, d'autres fois sa marche est moins rapide et laisse quelque répit à l'individu qui en est frappé.

Lorsque l'apoplexie est foudroyante, l'animal tombe tout à coup, bat des flancs et meurt presque à l'instant même.

Lorsque l'attaque est plus légère, l'animal s'arrête brusquement, écarte les membres antérieurs, allonge le cou, ouvre la bouche et les naseaux pour rendre moins pénible la respiration qui devient suffocante, bruyante ; les flancs sont agités, le corps se couvre de sueur, la face se grippe, la dyspnée augmente, le malade chancelle, tombe et meurt.

A l'ouverture des animaux morts de l'apoplexie pulmonaire on trouve le poumon pesant, gorgé de sang épanché dans son parenchyme, ou bien une lésion de continuité qui a donné passage à une quantité considérable du fluide sanguin qui se trouve épanché dans la poitrine.

L'apoplexie pulmonaire frappe particulièrement les sujets jeunes et pléthoriques, fortement nourris ; les grandes chaleurs de l'été, les travaux fatigants, les courses rapides, peuvent être considérés à juste titre comme les causes déterminantes de cette affection du poumon.

Traitement. — La gravité de cette maladie et la rapi-

dité de sa marche, la rendent incurable dans tous les cas. Ce n'est guère que dans l'apoplexie sans déchirure de la substance du poumon, qui est un peu plus lente dans sa marche, qu'on peut employer la saignée, les révulsifs à la peau, les boissons froides acidulées, etc. Mais ces moyens ont toujours été infructueux dans les quelques cas que notre pratique nous a fourni l'occasion d'observer.

L'état actuel de la science ne nous permet pas de reconnaître, du vivant de l'animal, l'apoplexie du foie et de la rate ; par conséquent nous la passerons sous silence. Quant à l'apoplexie du tissu réticulaire du pied, nous renvoyons nos lecteurs à l'article *Fourbure*.

ARACHNOÏDITE. — Cette affection qui consiste dans l'inflammation de l'arachnoïde n'a pas encore été étudiée d'une manière satisfaisante dans les animaux domestiques ; la grande difficulté de la distinguer isolément de l'inflammation du cerveau et de ses enveloppes, est sans doute le motif qui a déterminé beaucoup de vétérinaires à décrire cette maladie sous la dénomination d'encéphalo-arachnoïdite ; cependant, par une observation attentive, on peut jusqu'à un certain point arriver à des données assez positives sur les symptômes qui caractérisent cette affection. Hurltel d'Arboval rapporte que l'école de Lyon a publié, en 1825, quelques observations d'arachnoïdite. L'auteur de ce compte rendu, M. Roussart, établit que cette maladie aiguë, primitive ou directe, dans le cheval, est due à la lésion de l'arachnoïde, lésion qu'il attribue à l'épanchement cérébral. Il considère le vertige comme étant le plus souvent une arachnoïdite aiguë, dont le résultat est l'hydrocéphale aiguë. A l'état chronique, elle est décrite par M. Roussart sous le nom d'apoplexie séreuse.

Gellé rapporte plusieurs observations d'arachnoïdite chronique dans l'espèce bovine. Le chien nous a aussi fourni maintes fois l'occasion d'observer cette maladie à l'état chronique.

ARACHNOÏDITE AIGUE DU CHEVAL. — L'arachnoïdite aiguë se manifeste par une agitation continuelle qui semble rendre le malade inquiet et peureux ; l'appétit diminue, est capricieux, irrégulier ; la mastication est souvent interrompue, s'exécute lentement et avec difficulté ; la tête est haute ; les oreilles sont constamment en mouvement, alternativement pointées en avant et dirigées de côté, comme cela se remarque chez le cheval, effrayé par un objet quelconque ; quelquefois il cherche à se défendre et même à mordre quand on l'approche ; on observe des mouvements convulsifs aux muscles de la face et de l'encolure ; les yeux sont animés et pirouettants ; le malade relève brusquement la tête par accès convulsifs, il tire sur sa longe et se porte en arrière avec tant de force, que si le lien qui le retient cède, il se renverse ; le bruit l'agite et exaspère les symptômes ; le crâne est chaud, douloureux à la percussion ; les conjonctives sont rouges et injectées, le pouls est plein et fréquent, et lorsque la maladie est arrivée à son apogée il y a perte de la vue et de l'audition. Tels sont les symptômes qui nous ont fait diagnostiquer une arachnoïdite aiguë sur quelques chevaux qui furent confiés aux soins de la clinique de l'école vétérinaire ; tels sont, à peu de chose près aussi, ceux rapportés par M. Roussart.

Les causes sous l'influence desquelles l'arachnoïdite se déclare, sont : l'insolation, les percussions sur le crâne et les phlegmasies du cerveau. D'autres causes moins di-

rectes peuvent aussi y donner lieu, en agissant sympathiquement ou par une sorte de métastase ; de ce nombre on cite les phlegmasies des membranes séreuses, celles du foie et des voies digestives, ainsi que la suppression de l'action sécrétoire de quelque organe.

Traitement. — L'arachnoïdite aiguë doit être combattue par les saignées générales, répétées autant de fois que la nécessité s'en fait sentir, par les douches restrictives sur le crâne ou bien par l'application, sur cette région, d'un sachet rempli de glace pilée ; par les révulsifs, tels que les sinapismes, les vésicatoires ou les sétons animés appliqués aux parties latérales de l'encolure. Lorsque la maladie n'est pas la conséquence d'une vive inflammation des voies digestives, il convient de faire dériver la fluxion sanguine vers ces parties par des purgatifs drastiques, dans chacun desquels on fait entrer deux gros de calomel, ce qui nous a paru favoriser puissamment la résolution de cette phlegmasie. Si le redoublement des accès convulsifs acquiert un caractère alarmant, il convient de recourir aux anti-spasmodiques : une infusion concentrée de racine de valériane, administrée à la dose de deux à trois litres par jour, modifie ces accès, calme l'irritation nerveuse et fait cesser cette surexcitation perturbatrice. Tous ces moyens thérapeutiques doivent être secondés par une diète sévère.

ARACHNOÏDITE AIGUE DU BOEUF. — L'étude de cette maladie du bœuf ne paraît guère plus avancée que celle du cheval. Gellé, dans son *Traité de pathologie bovine*, ne fait mention que de l'arachnoïdite chronique, qu'il nomme encore *vertige idiopathique* ; il garde un silence absolu sur son état aigu. Les différents cas que nous avons rencontrés offrant des caractères aigus, se sont

manifestés par les symptômes suivants : l'appétit est diminué ou aboli, la rumination suspendue ; les yeux sont animés et se contournent dans les orbites ; la conjonctive est rouge, injectée ; les paupières ont des clignotements convulsifs ; les lèvres, les muscles de la face et de l'encolure se contractent aussi convulsivement ; la tête est haute, souvent portée par saccade en arrière et sur le côté ; le malade se recule brusquement et par accès, le moindre bruit paraît l'effrayer ; il agite les oreilles, les porte alternativement en avant et de côté ; le crâne est brûlant, une légère percussion exercée sur cette région, exaspère les accès épileptiformes que nous venons de signaler ; le pouls est dur et fréquent. Tels sont les symptômes qui nous ont autorisé à diagnostiquer l'arachnoïdite aiguë dans l'espèce bovine.

L'ouverture du crâne d'une vache morte après trois jours de maladie, nous a montré l'arachnoïde épaissie, plus rouge qu'à l'état normal, les vaisseaux qui la parcourent, injectés et un épanchement de sérosité rougeâtre sous-arachnoïdien. Le cerveau ne nous a offert rien de remarquable.

Les causes qui occasionnent l'état pathologique qui nous occupe, sont les mêmes que celles qui déterminent cette affection dans l'espèce chevaline.

Traitement. — Le traitement de l'arachnoïdite aiguë du bœuf repose sur les mêmes bases que celui que l'on emploie pour combattre la même maladie chez le cheval ; ainsi, les saignées générales répétées selon l'indication, les douches restrictives ou la glace appliquées sur le crâne, les révulsifs à l'encolure et au fanon au moyen de sétons animés avec la racine d'ellébore, enfin les purgatifs avec le calomel, et les antispasmodiques pour calmer

les accès nerveux, tels sont les moyens thérapeutiques que l'on doit opposer à cette maladie.

ARACHNOÏDITE CHRONIQUE DU BŒUF (*ou vertige idiopathique chronique. GELLÉ*). — L'arachnoïdite chronique dans l'espèce du bœuf, a été fort peu observée jusqu'à ce jour. Gellé en rapporte quatre observations, une seule lui est propre; les trois autres lui ont été communiquées par des vétérinaires praticiens.

Elle s'annonce, dit ce savant pathologiste, par la diminution de l'appétit et de la rumination; les yeux sont animés; les conjonctives sont rouges; la bouche est chaude; la sécrétion de la salive est augmentée; il y a un léger flux muqueux par les narines. L'animal, qui fait le sujet de cette observation, mis en liberté tournait constamment à droite, ce qui fit croire au paysan que son bœuf avait le *tournis*; du reste, rien de particulier dans les autres fonctions. Cinq jours plus tard, Gellé revit son malade; à son grand étonnement, il ne tournait plus; il avait néanmoins peu d'appétit; la rumination était rare, le pouls accéléré, petit, l'amaigrissement assez prononcé. Ces symptômes lui firent diagnostiquer une irritation des membranes de l'encéphale (arachnoïdite), avec d'autant plus de raison que ce bœuf avait eu, peu de temps auparavant, une paraplégie assez intense.

Deux jours après, Gellé eut occasion de revoir ce bœuf; il tournait encore à droite; dans les accès il franchissait toutes les difficultés et passait à travers des obstacles qui auraient arrêté tout autre animal; sa langue ne se remuait qu'avec difficulté, elle était retirée à droite; il ne pouvait manger que lorsqu'on lui portait le fourrage dans la bouche. L'œil droit était rouge, injecté et

larmoyant; des mouvements convulsifs, précédés d'un tremblement général, se montraient aux lèvres et à l'œil droit, avec des symptômes de trismus. Le traitement opposé pour combattre cet état pathologique n'apporta que peu ou point d'amendement, et trois semaines après l'apparition des premiers symptômes, le bœuf tournait à gauche, l'appétit et la rumination avaient totalement disparu, les mouvements convulsifs des lèvres étaient plus fréquents, le pouls était petit et accéléré, et le tournoiement si rapide et si prolongé, que les chutes étaient fréquentes.

Telle est la série de symptômes qui se sont présentés à l'observation de l'auteur du *Traité de pathologie bovine*.

La mort de cet animal est survenue six semaines après l'apparition de la maladie. L'ouverture du crâne montra la pie-mère et l'arachnoïde assez injectées, surtout à la partie antérieure et entre les deux lobes du cerveau : là les vaisseaux méningiens étaient variqueux; le plexus choroïde était également engorgé et de couleur violette; la glande pinéale était noire.

Ces lésions, traces d'inflammation m'étonnèrent, dit l'auteur de cette observation; je ne pouvais concevoir qu'une maladie, lente à la vérité, mais mortelle, pût laisser d'aussi faibles altérations de tissus.

Traitement. — Le traitement de cette affection chronique consiste dans les saignées à la jugulaire, les sétons très-animés au fanon, la tisane mucilagineuse miellée, rendue laxative par la crème de tartre et les compresses d'oxycrat froid sur le front. L'auteur pense que s'il eût persisté dans ces moyens, au lieu de pratiquer complaisamment l'opération du trépan pour satisfaire son client, qui croyait à l'existence d'un *ver* dans la tête de son bœuf, il eût guéri son malade.

Cette observation, ajoute Gellé, prouve évidemment l'existence de l'arachnoïdite chronique, et démontre aussi quelles anomalies présentent les affections cérébrales et quelle difficulté on éprouve souvent pour indiquer leur cause et leur siège.

ARACHNOÏDITE AIGUE DU CHIEN. — Le chien qui en est atteint a perdu sa gaieté, paraît sourd à la voix de son maître, tourne constamment en cercle plus ou moins rétréci et toujours du même côté; sa marche est chancelante et sans régularité comme s'il était dans un état d'ivresse; il tombe même quelquefois; les yeux sont hagards et animés, les conjonctives injectées, la tête portée de côté; les lèvres, les muscles de la face et du cou se contractent convulsivement et par accès; le sommeil est agité et souvent interrompu par des secousses qui arrachent des cris au malade; la langue sort de sa cavité et est en partie paralysée; la salivation est abondante. L'animal, dans ce cas maladif, conserve son appétit, mais il ne peut prendre les aliments qu'on lui présente; il faut les lui porter à la bouche; les excréments sont durs, et la défécation difficile. Cette affection parcourt ses diverses phases et finit par la mort si un traitement rationnel ne l'arrête dans sa marche et ne fait cesser le trouble qu'elle occasionne.

L'arachnoïdite s'observe le plus souvent à la suite de la maladie dite *des chiens*; d'autres causes peuvent aussi y donner lieu, mais dans la généralité des cas, elles restent inconnues.

Traitement. — Il convient, pour combattre cette maladie, de soumettre le malade à une alimentation légère et peu abondante, d'établir un point de révulsion au moyen

d'un séton animé, placé à la partie postérieure du cou, de faire usage de la poudre purgative composée d'après la formule ci-jointe :

2 Calomelas. . . . gr. xii.
Jalap pulv. . . . 5 iv.

Mélez et divisez en 4 doses ; administrer une dose par jour aux animaux de la petite espèce ; on peut en donner le double aux grands.

On fait usage de cette poudre purgative dans le but d'évacuer les matières excrémentitielles durcies dans le tube digestif et de prévenir la constipation , ainsi qu'en vue de provoquer une fluxion dérivative sur la grande muqueuse gastro-intestinale. Lorsque les accès nerveux sont violents, on emploie avec avantage, conjointement avec les autres moyens ci-dessus énoncés, les anti-spasmodiques, une forte infusion de racine de valériane, dont on fait prendre au malade de six à douze cuillerées à bouche par jour, selon sa taille et sa force. Si la poudre purgative fatigue le malade, ou si elle amène le ptyalisme , il faut en suspendre l'usage, sauf à le reprendre lorsque ces épiphénomènes sont dissipés, si toutefois la maladie en réclame encore l'emploi. Ce traitement nous a valu quelques succès.

ARQURE (*cheval arqué*). — L'arqûre d'un ou des deux membres antérieurs du cheval, a été regardée jusqu'à ce jour comme dépendant uniquement de la rétraction de l'aponévrose du muscle coraco-radial ; si dans certains cas d'arqûre il en est ainsi, il est démontré par le fait que nous signalons à la fin de ce chapitre , qu'elle peut aussi être la conséquence de la rétraction des muscles sus-car-

piens. Le membre arqué ne tombe pas d'aplomb sur le sol ; il dévie de la perpendiculaire et décrit un arc de cercle en avant dont le genou offre la plus grande courbure ; dans la progression l'animal traîne le pied sur le sol, butte fréquemment et est exposé aux chutes. On remarque au niveau du pli que forme le bras avec l'avant-bras, une espèce de duplicature longitudinale fortement tendue, simulant une corde formée par l'aponévrose coraco-radiale rétractée.

L'aponévrose dont nous venons de parler, et qui fait dévier le genou en avant, est le plus souvent occasionnée par les grandes fatigues, et donne l'indice d'une usure plus ou moins avancée ; quelquefois elle est congénitale ; alors le cheval est dit *brassicourt*.

Traitement. — Pour obvier à cette défectuosité qui met le plus souvent le cheval hors de service, il faut opérer la section sous-cutanée de l'aponévrose coraco-radiale, et des tendons des muscles sus-carpiens s'ils sont tendus et rétractés.

Pour pratiquer la section de l'aponévrose coraco-radiale, on fait une petite incision longitudinale à la peau ; on porte le tranchant d'un bistouri convexe, à lame étroite, sur la partie la plus saillante de l'aponévrose près de la veine de l'ars, et on incise en retirant l'instrument en dehors jusqu'à section complète. La division étant terminée, le genou se redresse, s'il n'est pas retenu par d'autres causes dans une flexion permanente ; le membre se rapproche de la perpendiculaire et l'animal semble en partie guéri. Quelques ablutions d'eau froide durant les quatre ou cinq premiers jours qui suivent l'opération, et le repos absolu, tels sont les soins subséquents que nécessite cet état pathologique ; mais les choses ne se passent pas toujours ainsi ; il

arrive souvent que la simple section de l'aponévrose du muscle coraco-radial ne remédie qu'imparfaitement ou point du tout à l'accident qui nous occupe ; dans un cas tout récent, il nous est arrivé qu'un cheval est resté *arqué*, après avoir subi cette opération. Notre savant collègue, M. le professeur Brogniez, à qui le coup d'œil chirurgical fait rarement défaut, remarqua que chez cet animal les tendons des muscles sus-carpéens étaient tendus et faisaient saillie ; il en fit la section un peu au-dessus de leur insertion, c'est-à-dire immédiatement au-dessus du pli du genou, et le membre se redressa à l'instant ; au moyen d'un orthosome de son invention, il maintint l'articulation du genou dans une extension permanente jusqu'à parfaite cicatrisation. Un mois plus tard, ce cheval qui, avant cette opération, était estropié au point de ne pouvoir servir à un travail quelconque, fut remis au service actif de voitures publiques ; il était radicalement guéri. Malgré le travail fatigant auquel il est soumis, depuis cinq mois qu'il est sorti de notre infirmerie, on n'observe aucune déviation du membre, partant, aucun indice de récurrence.

Cette précieuse découverte chirurgicale mérite de fixer l'attention des praticiens ; elle rendra, nous en sommes persuadé, de grands services, en conservant à l'agriculture et au commerce des animaux qui, sans elle, seraient voués à la voirie.

ARTHRITE. — L'arthrite est l'inflammation des articulations, ou pour mieux dire, l'inflammation du système fibreux de ces régions, quelle que soit la cause qui la détermine. Cependant, en médecine vétérinaire, on n'a conservé cette dénomination que pour l'inflammation occasionnée par certaines influences qui ne sont pas toujours

faciles à saisir, telles que l'arthrite rhumatismale et celle qui attaque les jeunes animaux à la mamelle; tandis que les douleurs articulaires occasionnées par des causes traumatiques ont reçu différents noms selon le siège de la maladie; c'est ainsi qu'on donne le nom d'*écart* aux douleurs de l'articulation scapulo-humérale, d'*entorse* à celle du boulet, d'*effort* à celles de la hanche et du jarret, etc.

Nous renvoyons le lecteur à chacun de ces articles.

A la suite de certaines maladies les articulations s'endolorissent et s'enflamment quelquefois; c'est ainsi que l'on observe souvent des claudications très-intenses pendant le cours et principalement sur le déclin de certaines pleurites et de la gastro-entérite aiguë; ces douleurs articulaires n'étant que la conséquence de ces maladies, nous n'en parlerons pas ici, nous réservant d'en dire un mot en traitant des affections dont elles ne sont que des épiphénomènes.

ARTHRITE RHUMATISMALE (*rhumatisme articulaire*). — On donne cette dénomination à la plupart des phlegmasies articulaires, soit aiguës soit chroniques, à toutes les douleurs qui se manifestent dans la continuité des membres et que n'accompagnent pas les autres caractères de l'inflammation.

Parmi les animaux domestiques, cette maladie est moins fréquente qu'on ne le suppose; on a pris souvent pour elle le rhumatisme musculaire dont les *Annales vétérinaires* nous offrent une foule d'exemples; pour notre compte nous n'avons pas beaucoup de faits d'arthrite rhumatismale à enregistrer: le cheval et le porc seuls, nous ont fourni l'occasion d'observer cette maladie. Nous allons essayer de donner une esquisse de ce que nous avons ob-

servé dans le cours de notre pratique relativement à cette affection.

ARTHRITE RHUMATISMALE DU CHEVAL. —

Chez le cheval cette maladie se manifeste par des douleurs articulaires plus ou moins intenses, susceptibles de se déplacer, se portant d'une articulation à une autre, disparaissant pendant un certain temps pour reparaître ensuite ; une claudication intense ou légère se manifeste, sans gonflement ni chaleur de la partie souffrante ; elle est rarement aiguë et n'apporte, dans la majeure partie des cas, aucun trouble dans les fonctions. Quant au siège du mal, on le reconnaît au peu de jeu de l'articulation souffrante et à la douleur qu'accuse l'animal lorsqu'on fait exécuter à cette partie des mouvements en tous sens.

Le rhumatisme articulaire est généralement attribué au froid et à l'humidité des écuries, aux pâturages bas et marécageux où les chevaux doivent séjourner jour et nuit sans abri, et aux variations atmosphériques. Ne pourrait-on pas aussi invoquer une cause individuelle, une diathèse particulière qui prédisposât les animaux à contracter cette maladie ? Nous penchons vers l'affirmative.

Traitement.— L'arthrite rhumatismale offrant rarement un caractère aigu, le plus souvent le traitement doit consister dans les révulsifs appliqués autour des articulations malades, les frictions irritantes, les vésicatoires, les sétons et, en dernier lieu, la cautérisation transcurrente. Ces agents thérapeutiques nous ont procuré maintes fois la satisfaction de guérir le rhumatisme articulaire. Il est inutile de dire que, pour obtenir quelque bienfait de cette médication, il est indispensable d'éloigner les causes susceptibles d'entretenir ou de faire renaître la ma-

ladie. Si le rhumatisme se présente sous le caractère aigu, outre les révulsifs locaux il faut avoir recours à la saignée, soumettre l'animal à la diète, aux boissons altérantes, diurétiques; le nitrate de potasse administré à la dose de deux à quatre onces par jour remplit fort bien l'indication; lorsque la maladie résiste à ces moyens, les purgatifs sont indiqués.

ARTHRITE RHUMATISMALE DU BOEUF. — Gellé rapporte, dans son ouvrage sur la *Pathologie bovine*, un cas d'arthrite chronique et périodique observé sur un bœuf de labour, âgé de 13 ans. Cet animal était, depuis trois ans, sujet à des claudications momentanées assez graves, qui l'empêchaient de travailler, et qui se manifestaient toutes les fois que la constitution atmosphérique éprouvait un changement quelconque, surtout quand elle était froide et humide. L'articulation scapulo-humérale droite était tuméfiée, dure et insensible; l'intumescence de cette articulation était encore plus prononcée au sommet antérieur et interne de l'angle qu'elle forme à la pointe de l'épaule, précisément entre le bord inférieur et interne du scapulum et la partie supérieure et interne de l'humérus; elle paraissait avoir son siège dans les téguments capsulaires et les abouts osseux.

Le genou du même côté était aussi très-tuméfié dans toute son étendue, surtout à la face interne et supérieure de cette articulation. Cet engorgement était insensible et très-dur; il paraissait, comme à l'épaule, envahir les abouts osseux et les téguments capsulaires. Gellé remarqua surtout que, bien que l'aplomb du membre fût interverti, il n'existait ni tension, ni contracture bien marquée dans les muscles environnants.

Cette intumescence diminuait beaucoup quand le

temps était chaud et sec ; alors le malade boitait peu. Durant les accès, l'état général du bœuf n'était nullement troublé, les digestions étaient bonnes, et la maladie toute locale.

Traitement. — Pour combattre le rhumatisme articulaire du bœuf, il faut recourir aux moyens thérapeutiques que l'on emploie contre la même maladie chez le cheval : les révulsifs locaux, les purgatifs et les diurétiques. Si la maladie se présente avec des caractères aigus, il faut avoir recours à la saignée et mettre le malade à la diète.

ARTHRITE RHUMATISMALE DU PORC (1). — De tous les animaux domestiques le porc est le plus exposé à l'arthrite rhumatismale ; elle se présente chez lui sous deux états, l'aigu et le chronique.

Lorsque la maladie revêt un caractère aigu, elle s'annonce par la difficulté que l'animal éprouve à se lever et par la douleur qu'il accuse, quand il est debout, par des grognements répétés et un piétinement continu. Il rapproche les membres du centre de gravité, et, à la moindre pression sur les hanches, il se laisse tomber pour se relever péniblement ensuite. Les grandes articulations, qui sont spécialement le siège du mal, n'offrent point à l'extérieur d'engorgement insolite ; la chaleur n'est pas augmentée ; mais par la pression on fait accuser une douleur vive à l'animal qui, du reste, conserve un pouls naturel et un appétit ordinaire.

Après cette période d'invasion, l'état s'aggrave. Le ma-

(1) Nous empruntons à l'excellent Mémoire publié par M. Goux, et présenté à la Société vétérinaire de Lot-et-Garonne, la majeure partie de ce chapitre.

lade ne se lève plus ou ne se lève qu'à demi ; il marche en traînant son derrière ; les articulations sont chaudes et engorgées , et la peau qui les entoure est rouge ; le pouls est vite et plein , la bouche chaude et pâteuse , l'appétit nul , l'amaigrissement rapide. La maladie , arrivée à ce point , réagit sur l'économie entière ; l'animal dédaigne toute nourriture , se plaint , respire avec difficulté , tousse parfois sans jamais relever la tête étendue sur la litière. Les rares excréments qu'il rejette sont noirs et secs ; le pouls est faible et irrégulier , et enfin la mort vient , au bout de sept à huit jours , mettre un terme à ses souffrances.

L'état chronique est ou primitif , ou simplement la suite de l'état aigu ; les symptômes qui le caractérisent sont loin de présenter la même intensité que quand la maladie revêt le caractère aigu. Les animaux ne se lèvent et ne se soutiennent qu'avec peine ; les articulations , principalement celles des boulets , sont empâtées , douloureuses , sans chaleur , sans rougeur à la peau ; les mouvements sont très-bornés ; les membres sont fléchis et semblent contractés. On ne remarque pas de mouvement fébrile , quelle que soit la violence des douleurs ; l'appétit est mauvais , le malade reste chétif et maigre. Cette maladie , qui nécessite souvent le sacrifice de l'animal , est connue dans quelques contrées du pays wallon , sous le nom d'*articles*.

On attribue l'arthrite rhumatismale du porc aux mêmes causes qui amènent cette maladie chez le cheval et chez le bœuf ; ainsi l'humidité , le froid et la malpropreté dans laquelle ces animaux séjournent , doivent être regardées comme les plus puissantes d'entre elles. M. Goux croit à la prédisposition , mais il la passe sous silence , parce que , dit-il , des faits suffisants ne lui ont pas permis de bien l'apprécier.

Traitement. — Il faut d'abord soustraire les animaux à l'influence des causes, en les logeant dans des endroits exempts d'humidité, en leur donnant une litière propre et épaisse et une nourriture substantielle. Ces conditions hygiéniques étant remplies, on doit avoir recours aux révulsifs externes; quelle que soit la douleur des téguments, M. Goux conseille de frictionner les articulations souffrantes avec le vinaigre chaud, le liniment ammoniacal simple ou l'essence de térébenthine. Quand l'affection se complique d'une gastrite symptomatique, on doit soumettre le malade à la diète et lui administrer à l'intérieur des tisanes adoucissantes et des lavements de même nature. M. Goux a observé que la saignée ne produisait aucun effet dans le traitement du rhumatisme articulaire du porc.

Quand la maladie débute par l'état chronique, et c'est sous cette forme que nous l'avons étudiée seulement, ou qu'elle y arrive après avoir passé par l'état aigu, il faut recourir aux excitants locaux; les frictions essentielles de térébenthine, de liniment ammoniacal, les vésicants appliqués sur la région malade, provoquent souvent une révulsion salutaire; les purgatifs ne sont pas contr'indiqués dans ce cas; le sulfate de soude administré à la dose de une à trois onces par jour, selon l'âge et la taille de l'animal, seconde puissamment les agents locaux. Lorsque la maladie est très-ancienne et que des tumeurs tophacées environnent les articulations, on peut la regarder comme incurable.

ARTHRITE DES JEUNES ANIMAUX A LA MAMELLE. — Pendant les premiers mois de la vie, les poulains, les veaux, les agneaux et les gôrets sont exposés à

une affection articulaire grave, et qui fait chaque année un grand nombre de victimes. Cette affection si fréquente fut longtemps méconnue des vétérinaires ; il n'en existait aucune description dans les ouvrages de pathologie, lorsqu'en 1837 nous en fîmes mention dans un *Traité de pathologie* que nous publiâmes à cette époque ; nous crûmes d'abord pouvoir en invoquer la priorité ; mais plus tard nous apprîmes que M. Benart, vétérinaire à Boulogne, avait, avant l'apparition de notre ouvrage, publié, dans le *Recueil de médecine vétérinaire pratique*, plusieurs observations intéressantes sur cette maladie.

ARTHRITE DU POULAIN. — Cette maladie du premier âge se manifeste par une légère nonchalance qui n'attire pas d'abord l'attention des personnes chargées du soin des animaux. Cette nonchalance amène de la tristesse ; le poulain paraît inquiet et dégoûté : il tette avec moins d'avidité, et abandonne souvent la mamelle. Ces premiers symptômes, que l'on peut considérer comme les prodromes de la maladie, s'aggravent : la tristesse augmente, les douleurs articulaires commencent à se faire sentir, le malade appuie tantôt sur un membre, tantôt sur un autre ; il reste la majeure partie du temps couché ; les articulations des boulets, des genoux, des jarrets et des rotules se tuméfient ; une infiltration séreuse baigne le tissu cellulaire qui les environne ; l'œil est terne, le pouls accéléré, la respiration précipitée, la bouche chaude, les excréments sont rares et durs. La maladie continuant sa marche ascendante, la claudication apparaît ; l'animal ne sait plus sur quel membre prendre appui ; à peine peut-il se soutenir pour aller à la mamelle ; quand il est couché il se lève avec peine ; les articulations s'endolorissent et se gonflent

davantage ; la moindre pression exercée sur ces parties occasionne une douleur vive et prolongée. A une période plus avancée de la maladie le décubitus est permanent ; le malade ne peut plus se relever ni se soutenir ; le pouls devient petit, accéléré ; la respiration est courte, plaintive ; les excréments sont durs et coiffés et le plus souvent il y a constipation ; en un mot, une réaction générale ébranle toute l'économie et ne tarde pas à occasionner la mort qui arrive, terme moyen, du sixième au dixième jour.

Les lésions que nous décèle l'inspection du cadavre se montrent aux articulations des membres ; le tissu cellulaire peri-articulaire est imbibé de sérosité jaunâtre qui en remplit les cellules ; la capsule synoviale est tendue par la grande quantité de liquide qu'elle contient ; la ponction de cette poche laisse échapper en abondance de la synovie rougeâtre, plus ou moins altérée, dans laquelle se trouvent des flocons albumineux analogues à ceux que l'on rencontre à l'ouverture de la poitrine des animaux morts de pleurite ; la membrane synoviale est épaissie, offre des traces évidentes d'inflammation, et présente, dans certains cas, quelques ulcérations ; les cartilages d'incrustation semblent ramollis et légèrement tuméfiés.

D'après ces données, nous sommes autorisé à conclure que cette maladie des nourrissons est une inflammation des séreuses articulaires, et que les lésions que l'on rencontre sur d'autres parties du corps doivent être considérées comme consécutives ou secondaires.

Causes. — L'étiologie de cette affection n'est pas encore bien connue, mais les causes le plus généralement admises dépendent de l'état des nourrices, soit qu'elles se trouvent échauffées, soit qu'elles soient soumises à une alimentation excitante trop abondante, susceptible d'imprimer au

lait des principes irritants nuisibles à la santé de leurs nourrissons. Nous croyons encore que les habitations humides, mal aérées, où les animaux croupissent dans l'ordure, peuvent contribuer plus ou moins énergiquement au développement de cette maladie.

Traitement. — Cet état pathologique réclame des soins prompts et bien entendus ; l'éloignement des causes supposées capables de donner lieu à cette maladie ou de l'aggraver, doit d'abord fixer l'attention du vétérinaire ; la jument nourrice sera soumise à un régime débilitant ; les boissons nitrées blanchies avec de la farine d'orge, et la paille, formeront sa nourriture ; si elle est jeune, pléthorique, si le poulx est fort, si elle est échauffée, ce régime diététique devra être secondé par une ou deux saignées, selon l'indication ; la mère et le poulain seront placés dans une écurie sèche et bien aérée, où règneront la propreté et une température douce et égale. Ces premières indications remplies, on doit avoir recours aux frictions irritantes ou aux vésicatoires sur les articulations souffrantes, afin de provoquer et d'obtenir une révulsion énergique ; le liniment ammoniacal, en vertu de l'activité de sa puissance révulsive, et par la facilité de son emploi, m'a paru préférable aux autres rubéfiants et vésicants ; deux ou trois frictions de cette préparation pharmaceutique, par jour, sont suffisantes pour atteindre le but que l'on se propose. Ce traitement local ne pouvant suffire dans tous les cas, il faut administrer des breuvages mucilagineux et des lavements de même nature ; si le malade est en proie à une vive réaction, la saignée à la jugulaire est indiquée ; on tirera une ou deux livres de sang, selon la force de l'animal et l'intensité de la fièvre ; on peut la réitérer au besoin ; y a-t-il constipation, il faut la combattre par de légers

purgatifs ; le sulfate de soude à la dose d'une à deux onces. l'huile de ricin administrée à la dose de six à huit onces par jour, nous ont procuré des avantages incontestables dans le traitement de l'arthrite du jeune poulain. Si le petit sujet ne peut plus aller seul à la mamelle, il faut l'y conduire, et le soutenir tant qu'il tette ; si cela le fatigue trop, ou si son grand abattement ne lui permet plus de sucer le lait de sa mère, il faut la traire, et faire prendre au malade le lait tout chaud, sortant du pis.

Ce traitement qui, au premier abord, pourrait paraître irrationnel, intempestif même, et qui a été considéré comme tel par quelques vétérinaires, ne l'est cependant pas. Qui ignore les bons effets de la médication révulsive pour combattre les inflammations des séreuses ? Quel est le vétérinaire qui s'avisera jamais d'appliquer un cataplasme émollient ou anodin sur la poitrine d'un cheval, pour guérir une pleurite ? aucun, croyons-nous ; mais bien un sinapisme, un vésicatoire, etc. D'ailleurs, les nombreux succès que nous avons obtenus de ce traitement et ceux que nous en obtenons encore tous les jours, sont là pour appuyer ce que nous avançons et parlent plus haut que toutes les théories plus ou moins spécieuses que l'on a émises sur la nature et le traitement de cette maladie.

MM. Benard et Lecoq conseillent de faire usage de cataplasmes émollients, anodins, sur les articulations souffrantes, tout en annonçant le peu d'efficacité de ces applications locales.

M. Rainard, dans un article plein d'érudition, préconise les mêmes agents locaux ; il admet les révulsifs à la peau (sétons, vésicatoires), appliqués d'autant plus près du lieu malade, que la maladie est moins violente et plus ancienne. Nous ne partageons point l'opinion du savant

directeur de l'école de Lyon sur ce mode d'user des révulsifs ; l'expérience nous a démontré que plus l'inflammation est intense, plus la révulsion doit être énergique et directe. que ne pas profiter hardiment des bénéfices de cette puissante médication est une erreur grave, qui permet à la maladie qui nous occupe, de faire des ravages, d'amener la destruction des tissus articulaires et la mort.

ARTHRITE DU VEAU. — Le veau de lait est sujet aux atteintes d'une arthrite particulière, qui ressemble en tous points à celle que nous venons de décrire chez le poulain ; de même que chez ce dernier, elle s'annonce par la tristesse et la nonchalance à aller à la mamelle ou à boire le lait de la mère ; le malade reste souvent couché ; il a l'œil morne et abattu ; chaque fois qu'il se lève, il éprouve de la raideur et de la douleur dans les articulations ; il lève alternativement les membres. Deux à trois jours après l'invasion de la maladie, les articulations se gonflent et deviennent plus douloureuses ; la moindre pression exercée sur ces régions imprime de vives douleurs que le malade accuse par un beuglement ; l'appétit diminue, la fièvre augmente ; à cette période de la maladie, les fèces sont dures, parfois il y a constipation. A mesure que l'affection avance, les symptômes s'aggravent, la prostration augmente au point que l'animal ne peut plus se tenir debout, et la mort arrive, comme chez le poulain, du sixième au dixième jour.

Traitement. — Cette maladie étant identique avec celle qui attaque le poulain, le traitement doit être en tout analogue ; placer la mère et le veau dans des conditions hygiéniques convenables, saigner le malade, employer les purgatifs pour combattre la constipation et pro-

voquer une révulsion sur le tube digestif, faire usage des vésicants et des rubéfiants énergiques sur les articulations souffrantes, tels sont les moyens thérapeutiques les plus efficaces pour triompher de cette grave affection.

ARTHRITE DE L'AGNEAU ET DU GORET. —

L'agneau et le goret à la mamelle ressentent des douleurs articulaires qui les rendent tristes et abattus ; ils ont l'œil morne et restent presque constamment couchés ; l'appétit diminue, les selles sont rares et dures ; ils ont de la fièvre ; les articulations s'engorgent, s'œdématisent et deviennent très-douloureuses ; la plus légère pression exercée sur elles arrache des cris aux malades ; la prostration devient de plus en plus grande ; ils ne peuvent plus se tenir debout, la constipation est opiniâtre, la fièvre est ardente, et enfin la mort vient mettre un terme aux grandes douleurs qu'ils ressentent.

Traitement. — Le traitement de l'arthrite de l'agneau et du goret doit être le même que celui que nous avons prescrit pour combattre cette maladie chez le poulain et le veau.

ASCITE (*hydropisie abdominale*). — L'ascite consiste dans une accumulation anormale de sérosité dans la cavité péritonéale. Cette maladie n'est pas rare chez les animaux. Le bœuf, le mouton et principalement le chien, nous en ont fourni des exemples ; parmi les autres espèces, nous ne l'avons point observée, bien que pour cela elles n'en soient point exemptes.

L'ascite se forme le plus ordinairement peu à peu ; dans le principe elle est très-difficile à saisir et passe souvent inaperçue ; c'est seulement lorsque l'accumulation a acquis

une certaine importance, que le diagnostic devient plus facile; alors on observe une augmentation graduée et égale du volume du ventre, ainsi qu'une fluctuation plus ou moins prononcée occasionnée par le déplacement du liquide épanché. A ces symptômes vient se joindre l'engorgement oedémateux des membres, des organes génitaux du mâle et des mamelles de la femelle. A mesure que la collection séreuse augmente, les parois abdominales se distendent, cèdent difficilement à la pression et sont douées d'un degré d'élasticité plus grand qu'à leur état normal; la grande quantité de sérosité accumulée dans la cavité du péritoine refoule les viscères abdominaux vers le diaphragme et s'oppose par ce refoulement au libre développement des mouvements d'inspiration; de là la grande difficulté de respirer qu'éprouvent les animaux hydropiques. L'animal atteint d'ascite est triste, marche difficilement; le plus léger exercice l'essouffle et le jette dans une grande prostration; la peau est sèche; la perspiration cutanée est abolie; la soif est vive, les urines sont rares et colorées; souvent il y a constipation. Lorsque la maladie arrive à sa dernière période, les symptômes s'aggravent, les membranes apparentes sont pâles, la conjonctive est injectée, l'anasarque et l'hydrothorax viennent souvent compliquer l'ascite, et un dévoiement qui épuise le malade annonce l'approche de la mort.

Causes.— On s'accorde à considérer, comme les principales causes de l'ascite, l'action du froid et de l'humidité, et toutes les influences en général qui peuvent suspendre brusquement quelque une des sécrétions dont celle du péritoine est congénère. Ainsi, la suppression subite d'une forte transpiration cutanée peut donner lieu à l'ascite dite active, c'est-à-dire à celle qui se développe avec le plus de rapidité

et dont les causes ont agi directement sur le péritoine en augmentant sa fonction sécrétoire. D'autres causes plus éloignées peuvent donner lieu à l'ascite : on classe parmi celles-ci la débilité des vaisseaux lymphatiques, les diverses altérations des organes abdominaux, et particulièrement celles du foie, une lésion du système de la veine-porte qui embarrasse la circulation dans ce système, notamment son oblitération. Un obstacle dans le cours du sang, dans les cavités du cœur, enfin toutes les maladies qui mettent obstacle au cours du sang dans le système veineux, sont autant de causes qui peuvent amener l'ascite dite passive.

Traitement. — Il faut d'abord rechercher les circonstances qui ont amené la maladie et les combattre s'il est possible. Si l'hydropisie abdominale se déclare sur un sujet pléthorique, à la suite d'un arrêt subit de la transpiration cutanée, il convient de débiter par une ou plusieurs saignées à la jugulaire, d'exciter la diaphorèse par les frictions sèches dirigées sur toute la surface du corps, de couvrir l'animal de couvertures de laine, d'administrer à l'intérieur des boissons sudorifiques, et tout cela dans le but de rétablir la fonction supprimée de la peau, et de favoriser la résorption du liquide épanché dans le sac péritonéal. Ces agents thérapeutiques ne conviennent qu'au début de l'ascite dite active; s'ils ne suffisent pas pour faire disparaître l'épanchement, et c'est ce qui arrive dans la majeure partie des cas, il convient de recourir aux vésicatoires, aux purgatifs, aux diurétiques énergiques et aux préparations mercurielles. Le protochlorure de mercure administré avec prudence et entendement, nous paraît un agent très-actif dans le traitement des hydropisies, quels que soient leur siège et leurs causes. Ces moyens

employés simultanément ou tour à tour, selon que nous en reconnaissons l'utilité, nous ont procuré maintes cures d'ascite active chez le chien. Ainsi, dit M. Bouillaud, soit que vous saigniez, soit que vous purgiez ou que vous provoquiez les sueurs, les urines, etc., il en résulte un dégorgement du système circulatoire plus ou moins prononcé, et ce dégorgement favorise la résorption du liquide épanché, ainsi qu'il est démontré à la fois et par la pratique la plus répétée et par les expériences sur les animaux vivants.

S'il s'agit de combattre une ascite passive, produite par une maladie du cœur, du foie, ou par l'oblitération ou l'inflammation de quelques gros vaisseaux, c'est vers ces maladies que le vétérinaire doit diriger ses moyens, et non vers l'hydropisie, qui n'est que consécutive à ces affections; on parvient aisément, dans ce cas, à faire disparaître la collection séreuse, mais elle reparaît promptement et dure aussi longtemps que la maladie primitive persiste. Quant à la paracenthèse, que l'on pratique en médecine humaine le plus souvent pour soulager momentanément le malade et prolonger son existence, elle ne peut guère être employée en médecine vétérinaire, vu qu'elle ne procure qu'un soulagement de peu de durée et que ce n'est qu'un palliatif.

ASTHÉNIE DE L'ESTOMAC. — État pathologique de l'estomac auquel M. Vatel a donné la dénomination d'asthénie stomacale. Cette atonie de l'organe principal de la digestion se rencontre fréquemment chez le cheval et le bœuf; elle a été longtemps prise par les partisans de la médecine physiologique, pour une gastrite chronique; cette erreur a valu à l'agriculture des pertes qu'on aurait pu lui épargner en suivant l'exemple des anciens prati-

ciens, qui donnaient à cette affection le nom de *paresse de l'estomac*, et administraient des excitants pour réveiller l'action de l'organe affaibli.

ASTHÉNIE STOMACALE DU CHEVAL. — L'asthénie stomacale chez le cheval s'annonce par des symptômes peu saisissables d'abord. L'appétit diminue, devient capricieux; l'animal mange nonchalamment, et par intervalles; il est triste, lent dans ses mouvements, et sue au moindre exercice; chaque jour, la faiblesse augmente, l'appétit diminue encore, les digestions deviennent difficiles et laborieuses; l'animal lèche le plâtre du mur, mange de la terre, par une sorte d'instinct, comme s'il voulait trouver dans ces substances un excitant pour stimuler cette grande fonction assimilatrice; le pouls est lent et faible; les membranes muqueuses apparentes sont pâles et humides; le tissu musculaire est flasque et sans énergie; la peau est sèche et adhérente; les poils sont longs, hérissés; le plus léger travail fatigue le malade, l'essouffle, le met en sueur, et le jette dans une telle prostration qu'il peut à peine marcher, et que s'il tombe, on doit venir à son aide pour le relever. Ces symptômes se succèdent lentement; ce n'est qu'après un certain laps de temps que la faiblesse devient générale; alors l'animal se trouve dans l'impossibilité de travailler; la maladie a atteint son apogée, et la mort est le résultat de cet épuisement.

Les aliments peu nutritifs, relâchants, tels que le trèfle, la luzerne, le sainfoin, l'herbe, donnés verts comme unique nourriture durant un travail soutenu et fatigant, l'usage de la paille hachée, des balles de céréales, du son, etc., peuvent être regardés, à juste titre, comme causes de l'asthénie de l'estomac.

Quelques auteurs pensent que les gastrites et les gastro-entérites ne sont point étrangères au développement de l'asthénie stomacale; cette idée peut être fondée; mais pour notre compte, nous devons dire que nous n'avons jamais rencontré cette grande faiblesse de l'estomac à la suite de ces affections, mais bien à la suite d'une alimentation peu substantielle, peu nutritive, à laquelle les animaux étaient soumis depuis longtemps. Les vieux chevaux épuisés par la fatigue, nous ont offert plusieurs cas de cette nature.

Traitement. — Toutes les maladies asthéniques en général réclament un traitement propre à stimuler, à exciter les tissus, et à relever les forces abattues. L'asthénie de l'estomac devra être combattue par les toniques amers et ferrugineux; l'usage de ces agents thérapeutiques devra être continué pendant un certain temps, pour en obtenir les résultats qu'on est en droit d'attendre de leurs vertus. Ce traitement doit être secondé par une alimentation nutritive, substantielle, contenant, sous un petit volume, beaucoup de principes alibiles. On la dispensera d'abord avec modération; à mesure que l'appétit se fera sentir, et que la digestion s'effectuera avec moins de peine, on en augmentera la quantité, et on n'accordera la ration entière que quand l'estomac sera à même de remplir ses fonctions naturelles. La promenade ou un exercice léger ne sont pas contraires au rétablissement de la santé.

ASTHÉNIE STOMACALE DU BOEUF. — Chez le bœuf, nous observons fréquemment l'asthénie des réservoirs gastriques; elle se décèle par la diminution de l'appétit, sans fièvre ni réaction; la digestion est pénible. Immédia-

tement après le repas, l'animal est triste, paraît inquiet ; une légère météorisation soulève les flancs , la respiration paraît gênée ; au bout d'un certain temps , la rumination commence , mais elle s'exécute mal , elle est imparfaite ; alors les symptômes diminuent, mais ne disparaissent pas entièrement ; un certain malaise persiste. A chaque repas, les symptômes reparaissent et vont en s'aggravant, au point de troubler toutes les grandes fonctions de la vie. La maigreur, la sécheresse de la peau qui est adhérente, la pâleur des muqueuses, la faiblesse du pouls, la flaccidité des muscles, la mollesse de leurs contractions, la cessation de la rumination et l'abolition de la sécrétion laiteuse chez la vache, accusent assez l'état de prostration et de débilité de l'économie. Les matières alimentaires ne pouvant être digérées, séjournent dans le rumen et le feuillet, fermentent, puis se durcissent et donnent lieu à des indigestions difficiles à combattre, et qui occasionnent souvent la mort.

Les vaches d'un âge avancé, débilitées par de nombreuses gestations et par une abondante sécrétion de lait, soumises à une alimentation indigeste, peu substantielle ou parcimonieuse, sont les plus exposées à cet état adynamique des estomacs.

Traitement. — Des matières alimentaires étant accumulées et durcies dans les réservoirs gastriques, le vétérinaire, pour prévenir tout accident ultérieur que la présence de ces matières, qui agissent comme corps étrangers, pourrait occasionner, doit chercher d'abord à débarrasser les estomacs par des purgatifs. Cette première indication remplie, on aura recours aux amers et aux ferrugineux ; une alimentation nutritive et de facile digestion sera accordée à mesure que les forces

renaîtront ; par ces moyens bien dispensés, on guérit la plupart des malades, à moins que déjà avant leur emploi l'organisme n'ait été dans un état complet d'épuisement.

ASTHÉNIE INTESTINALE. — Par les mêmes raisons que pour l'estomac, la masse intestinale peut être débilitée, affaiblie à tel point que ses fonctions soient languissantes et ne se fassent que lentement et d'une manière imparfaite.

ASTHÉNIE INTESTINALE DU CHEVAL. — L'asthénie intestinale chez le cheval accuse son existence par de légères météorisations du flanc droit, occasionnées par les gaz qui s'accumulent dans le gros intestin ; les défécations sont rares et difficiles ; les excréments sont mal élaborés et exhalent une mauvaise odeur ; le ventre est plus volumineux que de coutume et l'animal éprouve de temps en temps de légères coliques qui se dissipent après l'évacuation par l'anus d'une certaine quantité de gaz ; le pouls est lent et faible, les muscles sont flasques, les membranes apparentes sont décolorées, et si cet état de débilité continue, les matières excrémentitielles s'accumulent dans le gros intestin, y séjournent, et donnent lieu à l'indigestion intestinale et aux pelotes stercorales.

Les chevaux vieux, mal nourris et réduits par la fatigue, nous offrent fréquemment des exemples de cette maladie.

Traitement. — Cette affection, à laquelle on a encore donné le nom de *paresse du ventre*, doit être combattue par les purgatifs d'abord, afin d'évacuer les matières accumulées et qui surchargent l'intestin ; cette première indication remplie, on administre pendant quelques jours les breuvages toniques ; ces substances médicamen-

teuses, secondées par une alimentation saine et nutritive, ne tardent pas à rendre à l'intestin l'énergie et le ton nécessaires à l'importante fonction qui lui est dévolue, et à faire disparaître tout symptôme maladif.

ASTHME. — L'asthme est un état pathologique qui consiste dans un embarras de la respiration, caractérisé par une dyspnée intermittente, et qui se manifeste le plus ordinairement par accès. Cette affection ne se rencontre pas fréquemment en médecine vétérinaire; dans le cours de notre pratique nous n'avons trouvé l'occasion de la constater que deux fois dans l'espèce chevaline, et cinq à six fois dans l'espèce canine. Hurtrel d'Arboval rapporte trois cas d'asthme convulsif observé chez des ânes par M. Guillaume, et un cas d'affection nerveuse dans le cheval observé par M. Berger, et qui peut être rapproché des observations de M. Guillaume.

Les symptômes décrits par M. Guillaume, sont : « encolure allongée ; naseaux dilatés ; yeux saillants, fixes, très-ouverts ; vaisseaux de la tête injectés ; muqueuses d'un rouge pourpre ; bouche s'ouvrant à chaque inspiration ; have épaisse, écumeuse ; membre pendant à moitié hors du fourreau ; constrictions spasmodiques et diminution des mouvements des parois thoraciques ; respiration on ne peut plus difficile, et accompagnée, à chaque mouvement des flancs, d'un très-grand bruit analogue au sifflement des chevaux affectés de cornage ; ce bruit semble partir des bronches, roule dans la trachée-artère, et finit par un ton aigu que lui imprime le larynx ; parfois et pendant quelques secondes, cessation du bruit et facile exécution de la respiration ; alors l'animal se couche ordinairement ; mais bientôt

tous les accidents reparaissent. Quelquefois déglutition difficile, les autres fonctions s'exécutant bien; cependant le battement des flancs existe parfois, ainsi qu'une diminution de l'appétit et un léger trouble dans les fonctions; la langue est engorgée et pendante, le ventre déprimé; anxiété, urines abondantes, pouls difficile à explorer, mais presque naturel; ébrouements plus ou moins fréquents ou nuls; agitation des oreilles et de la queue; bâillement, pandiculations: cette dernière série de symptômes n'existait pas dans tous les malades. »

Nous avons rencontré chez une jument en état de gestation de huit mois, des symptômes analogues à ceux que rapporte M. Guillaume; les saignées et les anti-spasmodiques les firent disparaître au bout de trois semaines. L'année suivante, à une époque aussi avancée de la gestation, les mêmes symptômes reparurent avec la même intensité, et cédèrent aux mêmes moyens thérapeutiques. La bête ayant été vendue à cause de cette affection, nous ignorons si les accès se sont renouvelés.

La maladie observée par M. Ringoot, médecin vétérinaire à Assche, et insérée dans le *Journal vétérinaire et agricole de Belgique*, année 1846, sous le nom de spasme pulmonaire, ne pourrait elle pas être considérée comme un accès d'asthme? M. Ringoot nous fit voir l'animal en proie à cette singulière affection; c'était une belle jument de quatre ans, d'un embonpoint satisfaisant, n'offrant au repos dans l'écurie, aucune irrégularité dans la respiration, ni aucun trouble dans les autres fonctions; sortie de l'écurie, à peine avait-elle trotté deux cents pas, qu'elle fit entendre un râle suffocant et s'arrêta tout court, écarta les membres antérieurs, allongea l'encolure; les naseaux dilatés et la face grippée annonçaient une profonde anxiété; un tremble-

ment convulsif se manifesta et la chute ne se fit point attendre. Alors le pouls cessa de battre, la respiration se suspendit, les membranes muqueuses apparentes devinrent violacées, puis bleuâtres, enfin l'abolition des sens et des mouvements était complète. Cet état de spasme dura près de trois minutes, puis un léger bruit, espèce de râle, se fit entendre; ce bruit se répéta, devint plus fort, plus prolongé; le pouls commença à battre de nouveau, et au bout de cinq minutes, la malade était debout, inquiète et très-agitée; un quart d'heure après elle était redevenue calme. Cette scène se reproduisait chaque fois qu'on exerçait l'animal au trot.

Les saignées et un vésicatoire à l'encolure ne produisirent aucune amélioration; nous résolûmes de faire usage des anti-spasmodiques: une décoction de racine de valériane très-chargée fut administrée à la dose de trois litres par jour; le vésicatoire fut remplacé par deux sétons animés appliqués aux faces latérales de l'encolure; on accorda la demi-ration, et l'on enjoignit un repos absolu. Ce traitement fut couronné d'un plein succès; deux mois suffirent au rétablissement de cet animal; depuis lors aucun accès n'a reparu.

L'asthme est attribué à une foule de maladies organiques, et principalement aux lésions capables d'entraver plus ou moins, soit directement, soit indirectement, l'exercice de la circulation pulmonaire et de la respiration. « Dans quelques cas, dit M. Jolly (1), toutes les recherches des anatomistes ont été infructueuses, et l'on n'a pu rapporter la maladie qu'à une influence nerveuse, dernier retranchement où il faut bien nous réfugier en pareil cas. »

(1) *Dictionnaire de médecine et de chirurgie pratiques.*

Traitement. — La saignée, les révulsifs appliqués à l'extérieur, les anti-spasmodiques et le régime diététique soulagent les animaux asthmatiques, et les guérissent quelquefois. Si l'affection est symptomatique, c'est vers la maladie essentielle que le praticien doit diriger ses moyens thérapeutiques.

ATROPHIE. — On donne le nom d'atrophie à cet état dans lequel un organe a perdu notablement de sa masse naturelle. Cette définition, dit M. Bouillaud, est purement anatomique, et pour définir physiologiquement l'atrophie, il faudrait dire qu'elle consiste dans une diminution de la nutrition des organes.

« Puisque l'atrophie suppose une diminution de la nutrition, ajoute M. Bouillaud, il est évident que, pour connaître son mode de production, il ne s'agit que de déterminer quelles sont les circonstances organiques ou anatomiques qui peuvent donner lieu à cette diminution. Or, comme le sang est la source où tous les organes puisent les matériaux de leur nutrition, ce n'est réellement que dans les lésions de l'hématose et de la circulation que nous pourrions trouver la cause prochaine de l'atrophie. Ces lésions peuvent être rapportées aux trois espèces suivantes : 1^o un obstacle quelconque au cours du sang artériel qui apporte à un organe quelconque les principes de la nutrition ; 2^o une altération dans la composition du sang, telle que ce liquide ne contient plus les éléments propres à la nutrition normale des organes ; 3^o un trouble de l'innervation, s'il est vrai que la nutrition soit effectivement sous l'influence directe du système nerveux. Que l'on examine bien attentivement la pathogénie des diverses atrophies, et l'on se convaincra qu'il n'en est aucune qui, en

dernière analyse, ne puisse être rapportée à l'une des trois lésions qui viennent d'être indiquées.

» Parcourons maintenant, continue M. Bouillaud, les diverses causes déterminantes ou occasionnelles de l'atrophie, et nous verrons que leur mode d'action est conforme à ce que nous avons avancé, touchant le mécanisme de cette maladie. 1° Au nombre des causes déterminantes les plus ordinaires de l'atrophie, il faut ranger la compression, qui a pour résultat inévitable de diminuer plus ou moins la quantité du sang que reçoivent normalement les capillaires de l'organe soumis à son influence. 2° On sait que le défaut d'exercice de certaines parties des muscles, par exemple, ne tarde pas à en déterminer l'atrophie. Eh bien, n'est-il pas parfaitement reconnu que l'exercice des organes en général et du système musculaire en particulier fait affluer le sang dans leur tissu, et que le contraire doit arriver quand ces organes restent dans l'inaction ? 3° La diminution ou la suspension de l'influence nerveuse, nécessaire à l'exercice de certaines fonctions, est aussi une cause d'atrophie ; cela doit être, puisque cette absence ou cette diminution de l'innervation condamne les organes où elle se remarque à une inaction complète ou incomplète, et que nous venons de voir comment cette inaction ou ce défaut d'exercice détermine l'atrophie. 4° Les maladies des organes respiratoires et les maladies des autres viscères en général, quand elles sont prolongées, finissent par entraîner une sorte d'atrophie générale que l'on a désignée sous le nom de consommation, de phthisie, etc. ; n'est-il pas encore bien clair que, dans ces cas, c'est à la diminution ou à l'altération de la masse du liquide nutritif ou du sang qu'il faut attribuer l'atrophie ? 5° Enfin, les phlegmasies chroniques sont quelquefois suivies de l'atro-

phie des organes qu'elles ont affectés. C'est peut-être parce que l'inflammation ayant envahi le système artériel de ces organes, elle l'a rendu inhabile à remplir ses fonctions. Or, nous savons que la nutrition d'un organe ne peut s'exercer dans toute sa plénitude, qu'autant que le système artériel de celui-ci remplit librement ses fonctions, et verse dans la trame de l'organe auquel il est destiné une suffisante quantité de sang.»

Les régions sur lesquelles l'atrophie partielle se remarque le plus souvent chez les animaux domestiques, surtout chez le cheval, sont l'épaule, la cuisse, la croupe et le pied.

Traitement. — Les indications thérapeutiques relatives à l'atrophie, découlent naturellement des considérations précédentes. La première de ces indications consiste à combattre la cause occasionnelle ou déterminante de cette affection. Existe-t-il une compression à laquelle vous puissiez rapporter l'atrophie que vous observez? commencez par faire disparaître cette cause, et vous verrez bientôt l'effet disparaître de lui-même. Faites exercer, quand les circonstances vous le permettent, les organes qui ne sont tombés dans l'atrophie qu'à la suite d'une longue oisiveté. Que si l'atrophie dépend de quelque maladie des principaux viscères, il n'est pas besoin de dire qu'il faut commencer par combattre cette dernière.

Lorsque l'atrophie de l'épaule et de la croupe est le résultat de douleurs qu'éprouvent les articulations de ces régions, c'est aux moyens que nous avons indiqués aux articles *Écart* et *Entorse coxo-fémorale* qu'il faut recourir; pour combattre l'atrophie du pied, c'est à ceux indiqués à l'article *Encastelure*. (Voir ces maladies).

Nous avons observé mainte fois l'atrophie de l'épaule

chez le cheval sans causes appréciables connues ; les muscles *sous* et *sus-acromiens* disparaissaient en quelque sorte, tant ils étaient émaciés, et laissaient deux enfoncements séparés par l'acromion qui, dans ce cas, est très-prononcé, très-proéminent, et cela sans que l'animal qui en était atteint présentât un indice de la plus légère douleur de l'articulation scapulo-humorale, ni de la plus légère claudication ; dans ce cas, c'est aux frictions irritantes sur les parties atrophiées que nous avons eu recours, aux sétons à l'épaule et à un exercice modéré. Sous l'influence de ces moyens thérapeutiques les muscles reprennent ostensiblement leur état primitif ; la cure est longue, mais elle est presque constamment certaine.

ATTEINTE. — On donne ce nom à une contusion avec ou sans perte de substance, que le cheval se fait en marchant ou qu'il reçoit d'un autre animal cheminant derrière lui ou à son côté ; la cause en est souvent dans les crampons dont les fers sont pourvus dans le but d'empêcher les glissades et les chutes ; enfin tous les corps contondants ou vulnérants qui viennent frapper les régions du paturon et de la couronne donnent lieu à l'*atteinte*.

Anciennement on divisait l'atteinte en simple, sourde, encornée et compliquée ; ces divisions ne sont d'aucune utilité pour la thérapeutique ; ce n'est, au reste, qu'une plaie ou une contusion dont le degré de gravité doit être apprécié par le vétérinaire.

Traitement. — Lorsque le cheval se *coupe* en marchant, ce qui dépend souvent d'une mauvaise ferrure, d'une direction vicieuse des membres, d'un défaut dans les aplombs, de la faiblesse, de la fatigue, etc., il faut d'abord chercher à corriger ces défauts par une ferrure appropriée

(fer à la turque), par le repos et une nourriture succulente et nutritive pour les chevaux faibles et fatigués. Quant à la lésion, elle doit être traitée selon l'indication, c'est-à-dire comme toutes les lésions de continuité; ainsi, si la plaie est simple, quelques pansements faits avec des étoupes sèches, ou enduites d'un peu de cérat, suffisent souvent pour amener la guérison. Si l'inflammation se développe, on emploie les bains et les cataplasmes émoullients pour la combattre; si la plaie prend un caractère chronique et tend à dégénérer en ulcère, il convient de l'exciter par quelque stimulant; la teinture d'aloès dans ce cas est employée avec avantage. Si les bords de la plaie deviennent durs, calleux, on a recours à une légère adustion opérée au moyen du cautère incandescent promené sur les parties indurées, dans le but de changer le mode d'irritation.

Si l'atteinte est produite par le crampon du fer qui s'est implanté dans la cutidure, alors le cas est plus dangereux; de graves complications peuvent occasionner des désordres qui nécessitent un traitement sérieux; il faut, dans cette circonstance, se hâter de pratiquer une brèche à la muraille pour permettre au gonflement inflammatoire de s'opérer sans étranglement; cette brèche, de forme semi-lunaire, met le tissu podophylleux à découvert, permet de s'assurer de la profondeur et de la gravité du mal, tout en prévenant les complications inévitables de l'étranglement des tissus contus. On doit faire usage de bains et de cataplasmes émoullients, quelquefois anodins, pour combattre l'inflammation et mitiger les grandes douleurs qui l'accompagnent; la saignée, la diète et les boissons nitrées sont souvent de rigueur dans ce cas. Lorsque l'inflammation est combattue, on peut se relâcher sur ces moyens;

des pansements simples ou faits avec le cérat ou la teinture d'aloès, suffisent pour terminer la cure.

BARBILLONS, BARBES. — Il existe de chaque côté du frein de la langue, un peu en avant, chez la plupart de nos quadrupèdes domestiques, deux petits mamelons fibro-cartilagineux, qui servent de pavillons protecteurs aux orifices inférieurs des conduits excréteurs des glandes salivaires sublinguales. Les anciens, imités encore aujourd'hui par des maréchaux ignorants, regardaient les barbillons comme une maladie qui empêchait les chevaux de boire et de manger, et procédaient à l'ablation de ces replis de la membrane buccale. Ce n'est pas, dit Hurltel d'Arboval, que ces appendices ne puissent devenir quelquefois le siège d'une inflammation, se tuméfier, présenter de la rougeur, de la douleur, gêner l'action de boire et de manger; et si alors l'excision que l'on pratique guérit, c'est sûrement par la perte de sang qui calme l'irritation de la partie. Quoi qu'il en soit, il n'est pas indispensable de supprimer un organe malade pour guérir la maladie dont il est atteint; il nous semble que l'on peut trouver, dans le traitement de la *stomatite*, les moyens propres à combattre ce que l'on appelle vulgairement les barbes ou barbillons, sans être obligé d'en faire l'ablation.

Cependant, ajoute le même auteur, l'excision des barbillons, mise en usage en beaucoup d'endroits par les habitants des campagnes eux-mêmes, reçoit, à l'égard du bœuf, la sanction de M. Creuzel. Ce vétérinaire distingué désigne, sous ce nom de barbillons, les protubérances molles et très-nombreuses qui sont les canaux excréteurs des follicules muqueux de la membrane qui tapisse la bouche du bœuf. Elles ont leur siège au bord interne des

lèvres, de chaque côté seulement et dans l'intérieur de la bouche, et le long des dents. Rien de semblable à ces prolongements muqueux n'existe chez les monodactyles; aussi M. Creuzel convient-il qu'on a blâmé avec raison l'excision des barbes quand les chevaux éprouvent de la difficulté pour boire et pour manger. Mais dans l'espèce bovine, lorsque les nombreux follicules muqueux dont il s'agit sont devenus le siège d'une tuméfaction inflammatoire, M. Creuzel assure que l'excision des barbillons est avantageuse, et que plusieurs essais l'ont confirmé dans cette opinion. Le bœuf qui en est affecté boit avec une très-grande difficulté d'abord, et finit par ne plus boire; il mange peu et maigrit. Le seul symptôme morbide est la difficulté de prendre les aliments. Le procédé opératoire consiste à bien assujettir le bœuf. Un aide le saisit par les cornes, puis par les narines, et lève la tête; un autre tire la langue hors de la bouche, en la portant de côté, et l'opérateur avec des ciseaux courbés sur plat, retranche quelques lignes de ces productions membraneuses. Un peu de sang s'écoule, on gargarise la bouche avec un peu de vinaigre, et tout est terminé. L'animal boit et mange presque aussitôt après l'opération.

Certains jeunes veaux éprouvent aussi une inflammation sous la langue, qui les empêche de prendre le lait, et qui quelquefois donne lieu à des excroissances sublinguales. On peut pratiquer, chez ces jeunes sujets, la même opération que sur le bœuf, et lotionner ensuite avec de l'eau vinaigrée.

BLEIMES. — On donne le nom de bleimes à certaines affections du pied, qui consistent dans la meurtrissure

du tissu podophylleux de la face plantaire, dans la suppuration de ce tissu et dans une induration circonscrite, peu étendue, d'une partie de la sole ; elles ont toujours leur siège vers les talons et occasionnent une claudication plus ou moins intense.

On divise les bleimes, en foulée, suppurée et sèche.

La bleime foulée n'est autre chose qu'une contusion, avec extravasation d'un sang noir au-dessous de la portion de corne qui a reçu l'impression du corps contondant.

La bleime suppurée est la conséquence de la bleime foulée ; le tissu podophylleux enflammé suppure ; le pus détache une plus ou moins grande étendue de la sole, fuse, si on ne lui ménage une issue suffisante à la face plantaire, sous le quartier, le détache et va se faire jour à la cutidure ; d'autres fois le bord de l'os du pied correspondant à la bleime, s'enflamme et s'exfolie ; des fistules plus ou moins profondes s'établissent ; le fibro-cartilage du pied s'ulcère et constitue le javart cartilagineux ; enfin des désordres très-graves peuvent surgir de cette affection légère d'abord, si elle n'est pas traitée méthodiquement ou si elle est négligée.

La bleime sèche peut être considérée comme un véritable cor au pied ; le durillon corné qui la constitue contient des stries de sang desséché qui lui donnent un aspect rougeâtre ; ce durillon comprime les parties vives et détermine une claudication en rapport avec son étendue et son volume.

Dans tous les cas de bleimes, le premier symptôme qui attire l'attention est la claudication ; lorsqu'on explore le pied au moyen de tricoises, l'animal accuse de la douleur à chaque compression exercée sur le point souffrant.

Les bleimes se rencontrent le plus souvent chez les chevaux qui ont les pieds plats, à talons faibles, bas, à corne sèche et aride; les compressions exercées par les branches du fer, les graviers, les cailloux engagés entre le fer et la sole, les marches forcées sur des terrains durs, pavés, sont autant de circonstances qui peuvent y donner lieu.

Traitement. — Le pied étant déferré, on le pare à fond, on amincit la sole autant que possible, et on enlève la portion de corne qui recouvre le mal; si la bleime n'est que *foulée*, le sang ecchymosé s'échappe, la compression douloureuse qu'il occasionnait disparaît et l'animal se trouve soulagé; quelques pansements simples suffisent, dans la majorité des cas, pour obtenir la guérison de cette lésion. Si la suppuration est établie, ou pour me servir de l'expression usitée, si la bleime est *suppurée*, il faut emporter toute la corne soulevée par le pus, mettre la plaie bien à découvert, et la panser avec des étoupes imbibées d'eau-de-vie ou de teinture d'aloès; si le mal se borne à la portion veloutée du tissu podophylleux, ces moyens le guérissent en quelques jours; la plaie est simple et se cicatrise promptement; si, au contraire, l'inflammation est profonde, si l'os du pied est malade, le traitement doit être plus sérieux, et la cure ne s'obtient qu'après l'exfoliation et l'élimination de la partie nécrosée de l'os; dans ce cas, la suppuration est abondante, le pus sanieux, la claudication intense; l'animal est souffrant; à peine ose-t-il prendre un léger appui sur le membre malade; alors il convient de panser la plaie tous les jours avec le digestif simple; s'il survient des fistules qui se dirigent vers la base du fibro-cartilage latéral du pied, ce qui indique le ramollissement ou l'ulcération de cet organe, c'est-à-dire le javart

cartilagineux, il faut recourir aux moyens propres à combattre cette complication. (Voyez *Javart cartilagineux*.) Lorsque la bleime est *sèche*, il suffit d'enlever le durillon corné, et de panser avec l'onguent de pied pour la guérir.

Tous ces moyens thérapeutiques doivent être secondés par une ferrure méthodique, et par des cataplasmes émoullients appliqués sur la boîte cornée, dans le but d'en entretenir la souplesse et l'élasticité, et de calmer l'inflammation des tissus qu'elle renferme.

BLÉPHAROPTOSE. — On donne le nom de blépharoptose à l'abaissement accidentel de la paupière supérieure sur le globe de l'œil, qu'elle recouvre en partie ou en totalité, en mettant obstacle à la vision. La blépharoptose, dit Hurltel d'Arboval, dépend quelquefois du relâchement excessif des téguments de l'organe affecté, et d'autres fois de la paralysie du muscle releveur de la paupière (orbite palpébral). On distingue ce dernier état à ce que la paupière retombe d'elle-même aussitôt qu'on éloigne le doigt qui a servi à la relever. Quelquefois cette affection est le résultat d'une infiltration séreuse du tissu cellulaire de cette partie, d'un œdème local qui entraîne la paupière par le poids qu'exerce sur elle cette accumulation de sérosité.

Lorsque la blépharoptose est la conséquence de la paralysie du muscle orbito-palpébral, il faut avoir recours aux agents propres à réveiller l'action nerveuse de ce muscle; les vésicatoires, la cautérisation transcurrente et objective ont souvent triomphé de cet état morbide. M. Leblanc guérit un chien au moyen de la lumière condensée à l'aide d'une loupe; il fit une projection chaque jour, et

une semaine suffit à la guérison. Si, malgré ces moyens, la paralysie persiste, on conseille de pratiquer une incision avec perte de substance, en forme de côte de melon, à la peau de la paupière, et de réunir les lèvres de la plaie par des points de suture; la cicatrisation étant achevée, la paupière se trouve raccourcie et relevée. Si la blépharoptose est le résultat d'un œdème local, il faut recourir aux excitants locaux: les frictions irritantes, les légers vésicants, aidés de mouchetures pour permettre au liquide de s'échapper, remplissent l'indication et amènent promptement la guérison.

BOULETÉ. — Le cheval est dit *bouleté* lorsque l'articulation carpo ou tarso-phalangienne dévie de la perpendiculaire, se porte en avant, et par conséquent s'écarte de sa rectitude normale. Ce défaut d'aplomb est le plus souvent la suite de l'usure et de la fatigue; cependant on le rencontre quelquefois chez de jeunes chevaux dont la conformation droite des boulets les rend *bouletés*, alors même qu'ils n'ont pas ou presque pas encore travaillé; on l'observe aussi à la suite de certaines maladies des tendons des muscles fléchisseurs du pied, de la *nerf-ferrure*, etc.; dans tous les cas, cette défectuosité qui constitue le *pied-bot* est toujours la conséquence du raccourcissement des tendons des muscles fléchisseurs du pied (perforant et perforé) et quelquefois du ligament suspenseur du boulet.

Traitement. — On ne peut remédier à ce défaut d'aplomb, qui finit toujours par mettre l'animal hors de service, qu'en divisant transversalement le tendon ou les tendons rétractés, c'est-à-dire en pratiquant la *ténotomie*. Différents procédés ont été employés pour faire cette opération; c'est à celui de M. Delafond que nous avons

accordé la préférence, comme étant le plus prompt, le plus simple et le plus sûr. Le voici :

Le membre du malade abattu étant désentravé et solidement fixé au moyen d'une plate-longe serrée en 8 de chiffre au-dessus des genoux ou des jarrets, on fait une incision longitudinale à la peau avec un bistouri convexe sur tranchant ; on dissèque les tendons pour les séparer si un seul doit être coupé, ou au moins pour les isoler des parties à respecter ; un levier courbe, arrondi et mousse les contourne pendant qu'un aide, placé du côté du dos ou de la croupe de l'animal, fléchit le pied en tirant sur la plate-longe placée dans le paturon ; l'opérateur coupe alors en sciant transversalement, mais de manière à ce que les fibres se brisent par le mouvement d'extension que l'on imprime au doigt. Cette manœuvre a pour but d'épargner les vaisseaux et les nerfs s'ils étaient embrassés par le levier avec les tendons. C'est ce procédé, par incision latérale à la peau, que M. Delafond préfère pour redresser les chevaux bouletés.

« Je suppose, dit M. Delafond, la section du perforant : l'incision de la peau étant faite, le perforant et le perforé étant séparés l'un de l'autre, l'opérateur introduit entre les deux tendons les pointes réunies des lames d'une paire de ciseaux courbes, contourne sur la concavité le tendon perforant, et fait sortir hors de la plaie les lames des ciseaux, sur lesquelles se trouve appuyé ce tendon. L'opérateur examine alors si les vaisseaux et les nerfs ne sont pas accolés au tendon, qu'il coupe ensuite transversalement avec le bistouri. Aussitôt les deux bouts tendineux disparaissent dans la plaie, et les ciseaux restent libres à sa surface.

» Si les tendons n'ont pas contracté d'adhérences dans la région où l'on opère, et s'il est indispensable d'en faire la

section en même temps, l'opérateur contourne en passant les lames des ciseaux entre le tendon suspenseur du boulet et la peau, sort les deux tendons hors de la plaie, et après s'être assuré que les vaisseaux et les nerfs ne sont pas accolés à leur surface, il opère leur section transversale, comme nous l'avons dit plus haut.

» Cette manière de procéder, comme on le voit, dispense d'introduire un instrument tranchant entre les tendons; elle simplifie le procédé; elle n'expose pas à faire des échappés pendant les mouvements de l'animal, et elle évite les accidents de blesser les vaisseaux, les nerfs, les synoviales et la peau. »

Les soins subséquents à cette opération consistent d'abord à appliquer sur la plaie un bandage circulaire pour y maintenir un plumasseau. Au bout de deux à trois jours, l'inflammation se développe dans la partie, qui se tuméfie, devient chaude et douloureuse; un pus roussâtre s'échappe de la plaie; alors il faut calmer l'inflammation par des bains et des cataplasmes émollients, anodins, etc. Lorsque l'inflammation est combattue, souvent il reste un engorgement dur, indolent, s'étendant aux tissus voisins; dans ce cas il faut mettre le feu sur la partie tuméfiée, pour exciter l'absorption des fluides qui tendent à s'indurer, comme pour activer la transformation fibreuse qui s'opère entre les deux bouts tendineux et lui faire acquérir toute la dureté et toute la résistance qui caractérisent le tissu fibreux.

On est encore dans l'usage d'appliquer un fer à pince prolongée ou à *bec*, après la section des tendons des muscles fléchisseurs du pied; si ce fer n'est pas nuisible, il est tout au moins inutile, parce que l'animal ne prend pas assez d'appui sur le membre opéré, durant les pre-

miers jours qui suivent l'opération, pour qu'il soit de quelque utilité ; l'expérience nous l'a démontré suffisamment. Un appareil indispensable après la ténotomie, surtout lorsqu'on a opéré la section des deux tendons à la fois, est l'orthosome de M. le professeur Brogniez (voir *son Traité de chirurgie*, tome II, page 386). Cet orthosome simple et peu dispendieux produit l'extension du doigt, mais il en borne aussi l'affaissement au gré du vétérinaire. On en fera l'application avec avantage dans tous les cas de ténotomie pour redresser les chevaux bouletés.

Cette opération compte fort peu d'accidents ultérieurs, et permet à l'animal de travailler vingt-cinq à trente jours après l'avoir subie ; ordinairement, après ce laps de temps, la cure est radicale, c'est-à-dire que la partie opérée ne nécessite plus de soins particuliers. L'accident consécutif à la ténotomie le plus à redouter est la récurrence de la rétraction, s'il est vrai que le tissu de cicatrice interposé entre les deux bouts tendineux reste pendant longtemps le siège d'une sensibilité anormale qui est cause d'une boiterie persistante ; rien ne justifie mieux la nécessité de faire toujours l'application d'un orthosome, et de le maintenir jusqu'à ce que la cure soit radicale ; alors, nous en sommes persuadé, les récurrences seraient infiniment plus rares qu'elles ne l'ont été jusqu'à ce jour.

BRONCHITE (*catarrhe pulmonaire*). — La bronchite est l'inflammation de la membrane muqueuse qui tapisse les bronches. Cette maladie, que l'on nomme encore *catarrhe pulmonaire*, affecte indistinctement tous les animaux domestiques. On la divise en aiguë et en chronique.

BRONCHITE AIGUE DU CHEVAL. — Cette affection s'annonce par une gêne de la respiration, accompagnée d'une toux intense, quinteuse, sèche et fréquente, d'un pouls plein, accéléré, de la rougeur de la pituitaire et de la chaleur de l'air expiré; les flancs sont agités; la respiration est fréquente, l'inspiration petite et douloureuse; la soif est vive et l'appétit diminué. A cette période de début succède une toux plus grasse, moins pénible, accompagnée d'une légère expectoration muqueuse par les narines; le pouls s'assouplit, ne bat plus aussi fort, mais il est plus large; l'auscultation de la trachée-artère, au-dessus des muscles pectoraux, fait entendre un râle muqueux occasionné par le déplacement des mucosités accumulées dans les bronches. Lorsque la bronchite parcourt ses périodes régulièrement, l'expectoration par les deux naseaux devient plus abondante et plus facile; la matière expectorée est blanche, floconneuse; la toux, moins fatigante, diminue; la respiration se régularise, l'appétit revient, en un mot la résolution s'opère. Douze à quinze jours suffisent, le plus souvent, à la maladie pour parcourir ses diverses périodes.

Quelquefois les symptômes inflammatoires disparaissent; le jetage et la toux seuls persistent; alors la maladie est passée à l'état chronique.

La bronchite est rarement mortelle, mais il arrive quelquefois qu'elle se complique de pneumonite; alors le cas est grave, et c'est vers cette dernière maladie que doivent se diriger les moyens thérapeutiques.

Les causes qui donnent le plus généralement lieu à la bronchite, sont les transitions subites du chaud au froid, les courants d'air, les boissons froides lorsque le corps est en sueur, l'inspiration de vapeurs ou de gaz irritants,

la présence de corps étrangers, tels que le sable ou la poussière, dans les tuyaux bronchiques; quelquefois elle procède de la pneumonite et de la pleurite. On la remarque aussi sous forme enzootique; alors les causes nous échappent et on l'attribue à une constitution atmosphérique particulière.

Traitement. — Les soins hygiéniques jouent un grand rôle dans le traitement de la bronchite; il faut d'abord soumettre le malade à un régime diététique, lui administrer des boissons adoucissantes, de l'eau tiède blanchie avec de la farine d'orge et édulcorée avec du miel, le placer dans une écurie où règne une température douce et égale, et lui faire prendre des bains de vapeur émollients. Si l'affection est légère, ces simples moyens suffisent pour la guérir. Si, au contraire, la maladie débute avec intensité, outre les moyens sus-indiqués, il faut avoir recours à la saignée, que l'on réitère au besoin, et aux électuaires béchiques adoucissants; la poudre de réglisse, la gomme ammoniacque, le kermès minéral, favorisent l'expectoration, par conséquent remplissent parfaitement le but du vétérinaire. Si la toux est fatigante et pénible, on ajoute avec avantage aux électuaires précités, un peu de sirop diacode ou d'extrait aqueux d'opium. Les bons effets de l'émétique donné à la dose de deux à quatre gros par jour, dans les boissons, sont incontestables dans la maladie qui nous occupe. Les sétons animés au poitrail en favorisent puissamment la résolution. Si la maladie tend à envahir les poumons, il faut recourir aux sinapismes que l'on applique sous la poitrine.

BRONCHITE CHRONIQUE. — La bronchite chronique succède, dans la pluralité des cas, à la bronchite

aiguë ; rarement cette phlegmasie débute sous la première de ces formes ; cependant on l'observe quelquefois sur des chevaux mous, lymphatiques et sur ceux que l'âge a épuisés et affaiblis. Cette sub-inflammation se caractérise par une toux grasse, rauque et prolongée, revenant par quintes ; la respiration est irrégulière, plus fréquente qu'à l'état normal ; le moindre exercice met l'animal en sueur, l'essouffle ; il existe un jetage blanchâtre, grumeleux, par les deux narines ; l'auscultation de la trachée-artère fait entendre un râle muqueux ; à la longue le malade maigrit et finit par ne plus savoir rendre de services.

Traitement. — Cette maladie est très-rebelle et résiste souvent au traitement le mieux suivi. On emploie pour la combattre les béchiques, le kermès minéral, l'émétique, les bains de vapeur aromatique dirigée dans les cavités nasales, et les sétons au poitrail. La révulsion exercée sur le tube digestif par l'usage des purgatifs donnés à doses fractionnées, entretenue pendant un temps plus ou moins long, compte quelques succès. Un régime doux, les pansements de la main bien faits, et la promenade au pas, secondent efficacement le traitement de la bronchite chronique.

BRONCHITE AIGUE DU BOEUF. — De même que chez les solipèdes, la bronchite aiguë chez le bœuf s'annonce par une toux sèche et quinteuse d'abord, mais qui devient grasse quelques jours après le début de la maladie ; l'animal éprouve de la fièvre ; le pouls est accéléré ; la respiration est gênée, ralentie ; les yeux sont rouges, larmoyants ; la bouche est chaude, remplie de salive ; la muqueuse nasale est injectée ; l'air expiré est chaud ; la soif est ardente ; l'appétit est un peu diminué et la rumi-

nation est irrégulière, incomplète. Tels sont les symptômes qui signalent le plus ordinairement l'invasion de la bronchite aiguë chez ces ruminants.

Quelquefois la bronchite débute par des symptômes plus alarmants ; on observe des frissons, la perte de l'appétit et de la rumination, accompagnée d'anxiété et de réaction fébrile intense; la toux quinteuse est fatigante ; les yeux sont saillants ; la bouche béante et les narines dilatées indiquent l'oppression et la gêne que l'animal éprouve pour respirer.

La seconde période est signalée par une toux grasse, moins fatigante, accompagnée d'expectoration par la bouche et les narines de mucosités mélangées avec la salive ; le pouls se relâche et n'est plus aussi accéléré ; la respiration est moins gênée ; l'auscultation de la trachée-artère fait entendre un râle muqueux caractéristique, qui accompagne toujours la bronchite lorsque la résolution commence à s'opérer. Enfin le déclin de la maladie est marqué par la diminution de la toux et de l'expectoration ; l'appétit et la rumination se rétablissent, et la gaieté revient avec la santé.

Cette maladie parcourt ses différentes périodes en huit ou dix jours ; quelquefois elle se prolonge au delà de ce terme et dure quinze à vingt jours; alors il est fort à craindre de la voir revêtir l'état chronique.

Causes.—Les causes de la bronchite aiguë chez le bœuf sont les mêmes que celles qui occasionnent cette maladie chez le cheval ; ainsi la suppression de la transpiration pulmonaire et cutanée, due aux transitions subites du chaud au froid, doit être placée en première ligne; l'eau froide donnée en boisson, lorsque le corps est en sueur, l'air chargé de poussière, la respiration d'un gaz irritant, etc.,

sont susceptibles de faire naître cette affection; quelquefois elle est la conséquence d'une pneumonite ou d'une pleurite.

Traitement. — Cet état morbide réclame la saignée au début, si la réaction fébrile est intense; on peut même la réitérer si l'animal est adulte et vigoureux; mais il faut bien se garder de mésuser de ce puissant moyen thérapeutique chez le bœuf, dans la crainte de le jeter dans une prostration qui rendrait toute réaction impossible; le pouls d'ailleurs doit guider le praticien, et lorsqu'il commence à reprendre de la souplesse, on doit s'abstenir de toute émission sanguine. On administre des breuvages adoucissants, calmants, composés d'une infusion de fleurs de guimauve, de sureau et de coquelicot, édulcorée avec du miel; on pourra ajouter à ces breuvages, si la toux est fatigante, douloureuse, de quatre à cinq gros d'opium dissous dans l'eau. Les sétons placés au fanon, animés avec la racine d'ellébore noir, produisent une révulsion bienfaisante, et sont nécessités toutes les fois que l'on a à combattre une bronchite intense, ou que cette bronchite tend à passer à l'état chronique; les bains de vapeurs émollientes et un régime adoucissant doivent former le complément du traitement de la bronchite aiguë, sans qu'on oublie toutefois de placer le malade dans une écurie chaude et bien aérée.

BRONCHITE CHRONIQUE DU BOEUF. — La bronchite chronique est rarement primitive chez le bœuf; comme chez le cheval, elle est le plus souvent la conséquence de la bronchite aiguë; les symptômes qui la caractérisent sont: une toux persistante qui revient par accès, une gêne légère de la respiration, un flux muqueux par les narines, et la persistance du râle muqueux bronchique;

toutes les autres fonctions de l'économie ne paraissent point altérées ; cependant à la longue l'animal s'affaiblit, et la maladie peut dégénérer en phthisie pulmonaire. « Le passage à l'état chronique, dit Gellé, est toujours une terminaison fâcheuse que l'on doit faire échouer par tous les moyens possibles. »

Traitement.—Lorsque la maladie est un peu ancienne, et que l'animal a encore de l'énergie, Gellé conseille d'employer les breuvages d'infusion de lierre terrestre, dans lesquels on délayera de la poudre d'aunée à la dose de soixante grammes et que l'on animera avec l'oxymel scillitique, ainsi que des opiatés de poudre d'aunée et de réglisse animés par le kermès minéral à la dose de vingt-quatre à trente grammes ; il conseille encore le tartre stibié à la dose de huit à seize grammes étendus dans de l'eau blanche, ou mieux, dit-il, dans une tisane de décoction d'orge, dans laquelle on mettra infuser du lierre terrestre et dissoudre le tartre stibié, pour être donnée à la quantité de six litres par jour en trois doses.

Il recommande aussi les fumigations de baies de genièvre, les frictions sèches, et le séton au fanon animé avec l'ellébore.

BRONCHITE VERMINEUSE.—M. Delafond (1) donne ce nom à une affection qu'il a rencontrée et étudiée sur les veaux de la vallée de Bray, aux environs de Gournay, et qui consiste dans l'accumulation, dans les bronches, d'une quantité innombrable de petits vers allongés, de la grosseur d'un fil ordinaire et de la longueur de 10 à 12 centimètres (*strongles filiaires*, *strongylus filaria*), entrelacés, pelotonnés et formant des paquets qui obstruent les grosses

(1) *Recueil de Médecine vétérinaire pratique*, année 1844.

divisions des bronches. M. Vigney, vétérinaire, exerçant dans la basse Normandie, a publié dans les Mémoires de la Société vétérinaire des départements du Calvados et de la Manche, année 1830, un rapport intéressant sur cette maladie qui attaque les jeunes animaux de l'espèce bovine. M. Michiels (1), médecin vétérinaire à Beveren (Flandre), rapporte un cas de maladie vermineuse des bronches qu'il a observé sur une vache âgée de six ans. M. Eug. Fischer (2) rapporte aussi avoir rencontré, à l'autopsie d'une vache morte à la suite de symptômes particuliers, une quantité de strongles filiaires, roulés en paquets, qui occupaient les bronches jusque dans leurs dernières ramifications.

N'ayant jamais eu l'occasion d'étudier cette maladie par nous-même, nous allons rapporter ce qu'en dit notre ancien condisciple M. Vigney, qui l'a étudiée sur plusieurs troupeaux de jeunes animaux de l'espèce bovine.

Symptômes. — « Toux forte, quinteuse, un peu sonore dans le commencement, langue sortant de la bouche pendant l'action de la toux, conjonctive et pituitaire rouges, ptyalisme de plus en plus considérable, poulx large dans le principe, poil terne et piqué; respiration accélérée et difficile, diminution de l'appétit, rumination imparfaite; l'animal est souvent couché, et cherche l'ombre et les buissons; il y a souvent constipation.

» Si la quantité de ces vers n'est pas assez considérable pour obstruer les voies aériennes, que l'emphysème du poumon, l'inflammation ou l'hémorrhagie de cet organe n'aient pas lieu, les bestiaux peuvent rester longtemps dans cet état; mais il n'en est pas de même si une ou plu-

(1) *Journal Vétérinaire et agricole de Belgique*, année 1845.

(2) *Ibid.* *Ibid.* année 1846.

sieurs de ces complications se font ressentir : la toux , de forte et sonore qu'elle était auparavant , devient rauque , puis comme *avortée*, se répète à chaque instant ; le cou et la tête sont allongés , la bouche est presque toujours ouverte et remplie de bave ; la langue est à chaque instant sortie de cette cavité ; les naseaux sont dilatés et remplis de mucus , quelquefois mélangés de sang ou remplis de sang pur : quand l'hémorrhagie a lieu , il en sort aussi beaucoup par la bouche ; la conjonctive est pâle , les yeux s'enfoncent dans l'orbite , l'appétit et la rumination deviennent presque nuls , la marche difficile et chancelante. Les animaux offrant ces symptômes quittent le troupeau , s'isolent dans un coin de l'herbage , cherchant à se soustraire à l'attaque des mouches qui les poursuivent avec acharnement ; la respiration est extrêmement laborieuse , le ventre se retrousse , les flancs se rapprochent , la maigreur augmente quelquefois jusqu'au marasme , la peau devient serrée , *s'attache aux os* , la diarrhée survient , l'hémorrhagie , chez quelques-uns , se renouvelle , particulièrement le soir ou la nuit , le pouls devient de plus en plus serré , et l'animal meurt souvent suffoqué.

» Quoique le développement de ces vers soit prompt , et qu'il attaque tout le troupeau en même temps , ou presque en même temps , la marche et la durée ne sont pas toujours les mêmes chez tous les sujets soumis à l'influence de ces parasites ; la quantité et les complications y sont pour beaucoup. Quoi qu'il en soit , l'affection peut rester stationnaire et la durée peut en être longue. Quand même la terminaison serait heureuse , les symptômes persistent fort longtemps , particulièrement la toux , quelquefois même de deux à trois mois après que les accidents se sont manifestés pour la première fois.

» Quand la terminaison est funeste, la mort se fait attendre d'un mois à deux, suivant l'âge et l'embonpoint du sujet. Les plus vigoureux et les plus âgés résistent plus longtemps que ceux qui sont jeunes et faibles. »

Causes. — Toutes les recherches que j'ai pu faire jusqu'à ce jour, ajoute M. Vigney, m'ont été infructueuses; le jeune âge y prédispose, dit-il, ainsi que la cohabitation avec d'autres sujets affectés du même mal; ce sont là les seules circonstances qu'il lui soit permis d'avancer et de reconnaître comme capables de donner lieu au développement de ces vers; le reste lui est totalement inconnu. Il paraîtrait pourtant que certaines années y sont plus aptes que les autres. Par exemple, quelles particularités l'année 1830, se demande-t-il, a-t-elle offertes relativement aux années précédentes? Il n'en a pu remarquer. Ce ne sont ni les pluies abondantes, ni la sécheresse, ni le manque de fourrage ou d'eau, ce n'est point non plus le froid ni la chaleur qui déterminent cette maladie; et pourtant M. Vigney l'a vue régner enzootiquement dans plusieurs fermes, et y faire plus ou moins de ravages. Cet auteur admet, comme probable, que ces vers se développent spontanément chez un ou chez plusieurs animaux, et que ceux-ci, soit par leur salive, soit par les mucosités nasales, soit encore par l'herbe sur laquelle ils déposent leur bave, transmettent le germe aux autres, toujours en en exceptant les adultes et les vieux sujets.

Autopsie. — L'ouverture des animaux morts de cette maladie a laissé voir des milliers de petits vers allongés, rassemblés en pelotons soit dans les bronches et leurs divisions, soit dans la trachée, soit dans le larynx, de manière à en opérer l'obstruction et produire l'asphyxie. Si l'animal a succombé à l'hémoptysie, on trouve du sang dans la trachée et dans les bronches.

Traitement. — M. Vigney a employé, pour combattre cette affection, le protochlorure de mercure (calomel), en suspension dans une décoction de racine de fougère mâle; ce breuvage a paru donner du soulagement; mais ce qu'il a employé plus communément, c'est du vieux cuir imprégné d'huile empyreumatique, qu'il faisait griller pour en faire respirer la fumée aux malades. On peut aussi employer, dit-il, les huiles essentielles de lavande et de térébenthine qui se volatilisent facilement, l'assa-foetida ou toute autre substance dont les propriétés médicales sont vermifuges et qui peuvent être portées dans les voies aériennes par le même procédé.

Il conseille encore la saignée lorsque l'inflammation du poumon est à craindre; il la croit même presque toujours utile, parce que la force de la toux fait porter le sang vers la tête et qu'on peut ainsi par ce moyen empêcher l'hémoptysie.

Il recommande aussi de pratiquer la trachéotomie, lorsque la respiration est gênée au point de faire craindre l'asphyxie, et de retirer par l'ouverture faite à la trachée, la boule de vers qui obstrue le larynx.

M. Delafond conseille de pratiquer matin et soir, pendant trois à quatre jours, des fumigations dans les voies respiratoires, en vaporisant à parties égales de l'éther sulfurique et de l'essence de térébenthine. La tête du veau étant recouverte par un drap ou par une couverture, dit-il, on projette le mélange anthelminthique, par petites portions, dans une cuiller de fer légèrement chaude, et on laisse respirer la vapeur qui s'en élève au jeune animal, pendant cinq minutes. On seconde ce remède externe par l'administration interne d'une décoction de trente grammes (une once) de fougère mâle dans laquelle on ajoute de deux à quatre grammes de calomel préparé à la vapeur.

Ce traitement simple, ajoute ce professeur, convenablement exécuté pendant quatre à cinq jours, tue les vers et débarrasse le veau d'une maladie qui, trop souvent, le fait mourir.

BRULURES. — La lésion organique appelée brûlure, dit le célèbre Dupuytren, est constamment l'effet de l'action du calorique concentré sur les tissus vivants. C'est à la nature de cette cause qu'elle doit les caractères qui lui sont propres, et qui ne permettent de la confondre avec aucune autre espèce de lésion. Ceux-ci sont toujours les mêmes, quelle que soit la partie du corps qu'elle affecte, et participent à la fois de la nature de l'inflammation, de celle des plaies, et de la désorganisation.

Les plaies résultant de la brûlure sont le plus souvent entourées d'une auréole d'un rouge vif, dont la profondeur varie, selon l'intensité de la cause et la durée de son action, et c'est pour cette raison qu'on en a fait six degrés, qui sont : 1° la rubéfaction ; 2° la vésication ; 3° la destruction du corps muqueux ; 4° la réduction en escarre de toute l'épaisseur de la peau ; 5° la carbonisation des muscles, et 6° la destruction totale de l'épaisseur de la partie brûlée.

Le premier degré ou la rubéfaction, est caractérisé par une rougeur vive, lorsque l'épiderme permet d'apercevoir ce phénomène de l'inflammation, non circonscrite, analogue à celle de l'érysipèle et disparaissant souvent au bout de quelques heures.

Le deuxième degré ou la vésication, est marqué par des phlyctènes remplies de sérosité limpide, qui recouvrent la surface brûlée ; ces phlyctènes se déchirent au bout de quelques jours, la sérosité s'échappe, l'épiderme détaché se dessèche et tombe par desquamation ; lorsque la brû-

lure mesure une large surface, l'animal est en proie à une réaction plus ou moins intense.

Le troisième degré, qui consiste dans la destruction du corps muqueux, est annoncé par une escarre brune ou jaune, accompagnée de douleur à la moindre pression de la partie brûlée, et d'une fièvre de réaction dont l'intensité est en rapport avec l'étendue de la brûlure et l'irritabilité du sujet. Au bout de quelques jours, l'escarre se détache par la suppuration, les douleurs diminuent et la cicatrisation s'opère lentement. C'est une brûlure à ce degré que l'on fait chaque fois que l'on emploie la cautérisation transcurrente dans le but de faire disparaître certaines tumeurs indolentes, notamment les synoviales.

Dans le quatrième degré, toute l'épaisseur de la peau et quelquefois la couche superficielle du tissu cellulaire sous-cutané, sont réduites en une escarre profonde, sèche, jaunâtre ou noirâtre, insensible au toucher. La peau saine qui la borde est foncée et comme grippée ; les plis rayonnés qu'elle forme autour de la partie brûlée, indiquent le degré de raccornissement que celle-ci a subi. Au bout de trois ou quatre jours, les douleurs s'éveillent ; un cercle inflammatoire se forme autour de l'escarre, dont l'élimination a lieu du quinzième au vingtième jour ; la plaie répond par son fond, au tissu cellulaire sous-cutané ; la suppuration qu'elle fournit est très-abondante, les bourgeons charnus végètent avec vigueur. Tels sont les caractères de la brûlure au quatrième degré, rapportés par le savant chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu à Paris.

Les brûlures au cinquième degré ne diffèrent guère des précédentes qu'en ce qu'elles atteignent des parties situées plus profondément, et qu'elles peuvent être suivies d'accidents graves. Les escarres qui comprennent des aponévroses

ses, des muscles, des tendons, et dans l'épaisseur desquelles on rencontre quelquefois des vaisseaux et des nerfs qui ont résisté à l'action désorganisatrice du feu, sont sonores, noires, friables, déprimées, et mettent beaucoup plus de temps à se détacher. La suppuration est beaucoup plus abondante, et la cicatrice dans laquelle les organes moteurs eux-mêmes ont été compromis, reste informe, adhérente, et laisse des pertes de mouvement irremédiables.

Les caractères qui distinguent le sixième degré sont des plus faciles à reconnaître. La partie brûlée est alors carbonisée à sa surface, dure, insensible, sonore à la percussion, facile à se rompre sous les efforts qui tendent à la ployer, et l'escarre, en se détachant, laisse à découvert une plaie profonde, irrégulière, selon que le feu a atteint les divers éléments organiques à des hauteurs différentes.

Traitement. — Le traitement des brûlures doit varier selon leurs degrés et l'inflammation qui en est la suite. Ainsi celles des deux premiers degrés ne réclament le plus souvent que des applications réfrigérantes, quelquefois émoullientes, pour être combattues; tandis que les brûlures des autres degrés nécessitent des soins plus grands, mieux combinés, et toujours en raison de la profondeur et de la largeur de la destruction.

La conduite du praticien doit tendre à faire avorter l'inflammation locale; on emploie à cette fin, sur la partie brûlée, si l'épiderme n'est pas entièrement détruit, les ablutions longtemps continuées et fréquemment renouvelées d'eau froide, d'eau de Goulard, ou d'eau acidulée, etc. Les aspersiones d'éther, d'alcool, d'une dissolution de sulfate de fer, de sulfate d'alumine et de potasse ou d'ammoniaque produisent de très-bons effets.

Si la brûlure a atteint plus profondément les tissus; il faut avoir recours aux applications anodines pour calmer la douleur et diminuer la fièvre de réaction qui en est la conséquence; les cataplasmes émollients sur lesquels on ajoute un peu de laudanum liquide, ou que l'on arrose d'une dissolution d'extrait gommeux d'opium, remplissent fort bien les vues du thérapeute; la diète et les saignées sont indiquées dans tous les cas de brûlure un peu graves, surtout chez les sujets jeunes et pléthoriques. Lorsque l'on a affaire à des brûlures du 4^e, 5^e, ou 6^e degré, lorsque les escarres se détachent et sont éliminées par le pus, on panse les plaies avec des plumasseaux légers, enduits de cérat simple, de cérat de Saturne ou bien d'onguent populéum; les pansements doivent se renouveler deux ou trois fois par jour, selon l'abondance de la suppuration, en ayant soin toutefois de ne pas laisser longtemps les plaies exposées au contact de l'air. Si la suppuration, par la grande quantité de pus qu'elle fournit, affaiblit le malade et le débilité au point de faire craindre le marasme, il convient de relever ses forces par des breuvages toniques et par une alimentation nutritive. Les deux derniers degrés de la brûlure, lorsqu'une large surface est envahie, sont mortels dans la majeure partie des cas; l'animal succombe, à la fièvre de réaction ou est entraîné dans le marasme malgré les soins qu'on y apporte.

Le traitement de la brûlure, dit le professeur Dupuytren (1), repose sur les indications suivantes: 1^o enlever la cause de la brûlure; 2^o faire avorter l'inflammation; modérer et calmer, dans les deux premiers degrés, les dou-

(1) *Leçons orales de clinique chirurgicale*, tome 1^{er}. Nous avons tiré de cet excellent ouvrage la majeure partie de ce que nous venons d'écrire sur la brûlure; nous ne pouvions puiser à meilleure source.

leurs et l'irritation cutanée qui se développent à l'instant de l'accident, et prévenir leurs effets sur les organes internes; 3^o maintenir dans de justes bornes l'inflammation secondaire qui préside à la séparation des escarres et à l'établissement de la suppuration; 4^o favoriser et diriger, à l'aide de soins bien entendus, la cicatrisation des plaies qu'elles laissent après elles; 5^o s'opposer par conséquent à la formation de brides ou d'adhérences vicieuses qui pourraient gêner plus ou moins les mouvements des parties, ou les priver de leurs fonctions; 6^o enfin, combattre les accidents généraux primitifs ou consécutifs qui peuvent se présenter dans le cours de la maladie.

BRULURE DU PIED.—De toutes les parties du corps, le pied est le plus souvent le siège de plaies produites par l'action du calorique; c'est surtout chez les solipèdes, aux pieds desquels on adapte des fers pour les garantir des corps extérieurs et les préserver d'une trop grande usure, que l'on observe ces lésions. L'animal qui a le pied brûlé boite plus ou moins fortement; la face plantaire est chaude, douloureuse à la pression; en la parant on aperçoit, vers son pourtour, une infinité de petites porosités d'où suinte une sérosité jaunâtre; quelquefois la sole se trouve détachée dans toute sa circonférence et soulevée par le pus qui s'y trouve accumulé.

Ces lésions sont toujours le résultat de l'application prolongée d'un fer chaud sur le pied, surtout lorsque celui-ci a été aminci par le bouterolle ou par l'usure.

Traitement.—Comme pour toutes les lésions produites par l'action du calorique, le traitement de la brûlure du pied doit être en rapport avec la profondeur de la plaie et la désorganisation des tissus. Si elle est légère, on amin-

cit la sole jusqu'à la *rosée* et on la recouvre d'un cataplasme résolutif astringent. Si l'inflammation se développe, on tâche de la combattre par les cataplasmes et les bains émollients. La suppuration est-elle établie, on enlève toute la corne soulevée par le pus et on panse la plaie avec de l'eau-de-vie ou de la teinture d'aloès ; ces simples moyens suffisent presque toujours pour amener la guérison en fort peu de temps ; rarement d'autres indications se présentent ; s'il en survient, c'est à la sagacité du praticien de modifier le traitement selon le genre et la nature des modifications survenues.

CACHEXIE AQUEUSE. — Cette affection, à laquelle M. Delafond a donné le nom d'*hydrohémie*, et d'autres celui d'*ictéro-vermineuse*, consiste dans une altération profonde des liquides circulatoires ; le sang a perdu une grande partie de ses principes vivifiants ; la fibrine et l'hématosine sont diminuées au point que l'animal s'affaiblit, et la vie s'éteint par le manque de ces deux éléments réparateurs de l'organisme. Tous les animaux mammifères domestiques peuvent être atteints de cachexie aqueuse, mais elle se rencontre plus fréquemment parmi les ruminants ; le mouton et le bœuf nous en ont offert de nombreux cas, par conséquent nous nous bornerons à décrire cette maladie dans ces deux espèces. Les bêtes ovines étant plus sujettes à cette affection que les bêtes bovines, c'est par elles que nous allons commencer.

CACHEXIE AQUEUSE DU MOUTON. — La cachexie aqueuse du mouton, connue sous le nom vulgaire de *pourriture*, s'annonce par des symptômes lents et peu apercevables pour les personnes soignant le troupeau,

qui croient au contraire que les bêtes cachectiques prennent de l'embonpoint à cause des formes arrondies qu'elles acquièrent par l'accumulation de la sérosité dans les mailles du tissu cellulaire sous-cutané ; mais cet embonpoint trompeur décèle bientôt sa véritable nature ; le mouton malade perd de sa gaieté et de sa vigueur ; il suit nonchalamment le troupeau , se fatigue vite et se couche souvent ; l'appétit est peu soutenu et la rumination est imparfaite. Les membranes muqueuses apparentes sont pâles et humides, surtout la conjonctive ; les vaisseaux sont flasques et déprimés ; le pouls bat vite, les pulsations précipitées sont à peine sensibles à l'exploration ; la peau qui, dans l'état de santé, offre une teinte rosée, est décolorée, mate ; la laine a perdu le suint onctueux produit par la transpiration cutanée qui est supprimée dans ce cas ; elle s'arrache à la moindre traction qu'on lui fait subir. La maladie continuant sa marche lente et progressive, les symptômes précités augmentent ; le malade s'affaiblit au point de rester en arrière du troupeau ; l'appétit se perd, la rumination disparaît, la soif est vive ; l'infiltration séreuse du tissu cellulaire, devenant plus abondante, s'accumule dans les parties déclives et forme des engorgements œdémateux ; on observe à la région intermaxillaire, un peu en arrière du menton, un engorgement de cette nature auquel les bergers ont donné le nom de *bourse* ou *bouteille* ; le ventre se gonfle par la grande abondance de liquide qui s'accumule dans l'abdomen (hydropisie abdominale) ; en explorant cette cavité on s'assure facilement de cet épanchement, par le ballottement et la fluctuation de la sérosité épanchée. A cette époque de la maladie, la prostration est grande, la laine s'arrache facilement, l'animal perd en partie sa toison qui tombe par plaques en

s'accrochant aux haies et aux buissons ; la plus légère agitation l'épuise, il tombe sans pouvoir se relever ; ce phénomène, que nous avons été à même d'observer plusieurs fois lorsque le chien du berger s'élançait impétueusement dans le troupeau, annonce une mort prochaine, qui est précédée d'une diarrhée fétide et abondante.

Autopsie. — L'ouverture des animaux morts de la cachexie aqueuse, nous offre tous les caractères d'une altération profonde des liquides circulatoires, suivie de l'état adynamique, auquel les malades ont succombé. Le tissu cellulaire renferme une grande abondance de sérosité ; les muscles sont flasques, décolorés, et semblent avoir subi un certain degré de macération ; ils restent humides et sans fermeté ; les cavités thoracique et abdominale contiennent une quantité considérable de liquide analogue à celui qui baigne le tissu cellulaire ; le cœur est flasque et sans consistance, le sang qu'il contient est très-séreux et très-fluide ; les plèvres sont épaissies ; les intestins et le péritoine sont pâles et comme lavés ; le foie est ramolli et se réduit en putrilage à la moindre compression ; la vésicule du fiel est plus ou moins distendue, contient une bile altérée, noirâtre, et renferme, ainsi que les canaux biliaires, une quantité immense de fascioles ou distômes (douves). Ces êtres parasites sont quelquefois si nombreux, que M. Dupuy en a compté plus de mille dans un seul individu ; les reins sont ramollis ; les ganglions mésentériques sont tuméfiés ; la membrane muqueuse gastro-intestinale offre les mêmes altérations que les autres tissus, elle est pâle, flasque et sans consistance. Telles sont les principales lésions pathologiques que l'on rencontre chez les animaux morts de la cachexie aqueuse.

Causes. — L'étiologie de la cachexie aqueuse est géné-

ralement connue. L'herbe, imprégnée d'humidité et chargée de vase, dont les moutons font leur nourriture habituelle en paissant dans des prairies basses et marécageuses, où croissent des végétaux peu succulents et aqueux, les pluies froides auxquelles ils sont constamment exposés, la paille rouillée et le foin moisi qu'on leur donne à la bergerie, le défaut de graines de céréales ou de légumineuses, ou la parcimonie que l'on apporte à leur distribution, sont autant de causes débilitantes qui font naître la pourriture. En examinant l'histoire de cette maladie, nous voyons qu'elle a sévi principalement à la suite d'années pluvieuses, dont les fourrages n'ont pu être récoltés avantageusement et ont perdu, en grande partie, leurs principes aromatiques et assimilables; c'est toujours à la suite de ces années calamiteuses que nous avons vu la cachexie aqueuse régner sous forme enzootique ou épizootique, et occasionner des pertes immenses à l'agriculture.

Hurtrel d'Arboval, tout en admettant les causes que nous venons d'énumérer, ne regarde pas la cachexie aqueuse comme une affection essentielle, dépendant d'une altération profonde primitive du sang, consistant en une décomposition de ce liquide causée par des substances végétales dépourvues de sucs nutritifs; il la considère au contraire comme secondaire et dépendante d'une irritation gastro-intestinale; voici comme il argumente pour appuyer son opinion: « Il faut se rappeler ici, dit-il, que le sang, comme toutes les humeurs de l'organisme, est formé par les organes avec les matériaux qui leur sont confiés, et que les altérations dont il peut être susceptible, ce que nous sommes très-loin de contester, n'ont lieu que sous la dépendance de l'action des organes élaborés

rateurs de ce fluide. Nous ne saurions donc admettre la décomposition du sang comme constituant une maladie essentielle primitive. Pour soutenir l'affirmative il faudrait attribuer au sang des actions organiques qu'il n'a pas. Il n'est pas, il est vrai, un corps purement inerte, puisqu'il est dans les combinaisons que la vie seule peut former, mais il n'a de vitalité que celle qu'il reçoit des solides, et il ne saurait se former de lui-même. Si actuellement, ajoute-t-il, nous considérons le sang dans l'état de maladie, nous serons amenés à cette vérité, qu'il ne peut s'altérer que consécutivement et non par lui-même, manquant, nous le répétons, de vitalité qui lui soit propre; d'où il suit, ce nous semble, que l'altération du sang ne peut pas constituer l'essence d'une maladie spéciale. »

Malgré l'ingénieux raisonnement de physiologie pathologique que nous venons de transcrire, il n'est plus permis aujourd'hui de regarder la cachexie aqueuse comme consécutive à une irritation gastro-intestinale; c'est une affection essentielle du sang, due à la prédominance de sa partie aqueuse, et dont, pour nous exprimer comme M. Delafond, *la fibrine et l'hématosine sont usées*, à la suite d'une alimentation peu substantielle et longtemps prolongée.

Traitement. — Les causes de la cachexie étant connues, il ne faut pas oublier l'axiome d'Hippocrate: « *Sublatá* » *causá tollitur effectus.* » A cet effet il convient de placer les animaux dans des lieux secs, bien aérés, et où règne la propreté; de leur donner une nourriture nutritive de bonne qualité et de facile digestion; l'usage de gerbes d'avoine, de féveroles et de seigle non battues est indiqué dans ce cas; à leur défaut on choisira le meilleur foin, que l'on aspergera d'eau salée; il est convenable de placer dans la bergerie un bloc de sel brut: les moutons en le

léchant salivent abondamment et déglutissent cette salive saturée de principes qui stimulent les fonctions de la digestion ; on ne fera sortir les animaux que par un beau temps, et on ne les fera paître que dans des lieux secs et élevés, et lorsque la rosée aura disparu. Tels sont les moyens hygiéniques et prophylactiques capables de neutraliser l'influence des causes auxquelles les animaux ont été exposés, et de rendre au sang les éléments vivifiants qu'il a perdus.

Les moyens curatifs que réclame la cachexie aqueuse, doivent être puisés dans la médication tonique et secondés par les moyens hygiéniques précités ; comme la maladie attaque souvent un grand nombre d'animaux, il convient, pour ne pas occasionner de dépenses au delà de leur valeur vénale, de choisir les agents médicamenteux parmi les simples ; on fera de la tisane amère avec de la racine de gentiane, de l'écorce de saule blanc et de chêne, de l'absinthe, de la tanaïsie, de l'armoise, du houblon, enfin, avec d'autres substances dont les propriétés toniques sont reconnues, on administrera à chaque bête malade d'un demi-litre à un litre de cette décoction par jour. On donnera pour boisson de l'eau ferrugineuse (eau ferrée) ; à cette fin on dispose dans la bergerie des haquets remplis d'eau dans laquelle on fera refroidir des barreaux de fer rougis au feu. Ce n'est guère que pour certains animaux précieux pour la reproduction, qu'il est permis d'user de préparations martiales, du quinquina, etc., qui certainement ont une valeur thérapeutique plus grande et plus efficace que la tisane amère, mais qui sont trop dispendieuses pour le traitement d'un nombreux troupeau.

Il faut observer que ce traitement n'est efficace qu'à l'apparition des premiers symptômes ; lorsque la maladie est parvenue au point de former des engorgements séreux

dans les parties déclives, et notamment celui que l'on observe en arrière du menton (bourse ou bouteille), tout espoir de guérison est évanoui; il est impossible de reconstituer la masse sanguine et de lui rendre les éléments qui lui font défaut. Il est une condition qu'il ne faut pas perdre de vue : pour administrer aux bêtes malades les soins que réclame leur état, il convient de les classer par lots ou groupes dans des écuries séparées.

CACHEXIE AQUEUSE DU BOEUF. — La cachexie aqueuse dans l'espèce bovine est plus rare que chez les bêtes à laine; cependant elle s'est montrée sur les grands ruminants, à différentes reprises, d'une manière épizootique, et a occasionné des pertes considérables. M. Didry, vétérinaire à Montmédy, l'a observée en 1829 et en 1830 dans le département de la Meuse, où elle enleva près de 5,000 têtes de gros bétail sur environ 25,000 que possédait ce département.

M. Mangin, vétérinaire à Verdun, l'a vue régner dans le même département, depuis le mois de décembre 1829 jusqu'en avril 1830. M. Taiche, médecin vétérinaire, a aussi observé la cachexie aqueuse chez le bœuf, en 1830 et 1831, dans le département de la Nièvre, et M. Lessona, vétérinaire italien, en parle dans un ouvrage intitulé : *Médecine du bœuf*, traduit par M. Rodet.

Quoique n'ayant pas eu l'occasion d'observer la cachexie aqueuse chez le bœuf, sous forme épizootique ni même enzootique, nous ne sommes pas sans l'avoir rencontrée fréquemment, dans le cours de notre pratique, isolée ou sporadique.

La cachexie aqueuse du bœuf débute, comme celle du mouton, par une faiblesse et une nonchalance remarqua-

bles : le malade se fatigue au moindre exercice et a de la peine à suivre le troupeau ; les muscles sont flasques, sans énergie ; le pouls est lent, mou et faible ; les vaisseaux superficiels sont déprimés ; l'œil est chassieux et terne ; la conjonctive est pâle et humide ; les muqueuses nasale et buccale sont décolorées ; la sécrétion laiteuse est diminuée, le lait est plus séreux ; la bête maigrit, a la peau sèche, le poil hérissé, et offre sous la ganache un engorgement indolent, plus ou moins volumineux, formé par un épanchement de liquide séreux dans les mailles du tissu cellulaire de cette région. Les fonctions de la digestion et de la respiration ne sont pas sensiblement troublées à cette période de la maladie.

Lorsque la maladie n'est pas arrêtée dans sa marche, tous les symptômes qui caractérisent son invasion augmentent ; la prostration devient grande, le malade ne peut plus suivre le troupeau, il tombe en marchant et ne peut plus se relever ; le pouls est faible, ondoyant et presque effacé ; les yeux sont caves, enfoncés dans les orbites et remplis d'une chassie dégoûtante ; l'engorgement de la région intermaxillaire acquiert plus de volume, l'infiltration séreuse devient plus générale ; en incisant la peau, on voit fluer un liquide limpide, au lieu de sang, par les incisions ; le fanon est aussi le siège d'un engorgement œdémateux analogue à celui de la ganache ; en explorant l'abdomen, on entend distinctement le bruit qu'occasionne l'agitation du liquide épanché dans sa cavité ; le ventre est tombant, les flancs sont creux, la maigreur est extrême, la diarrhée se déclare et la mort arrive deux ou trois mois après l'invasion de la maladie.

Autopsie. — Les lésions cadavériques que l'on observe sont en tout semblables à celles que l'on rencontre chez le

mouton mort de cachexie aqueuse ; ainsi le tissu cellulaire est infiltré de sérosité limpide ; les muscles sont flasques, pâles et décolorés ; les cavités thoracique et abdominale sont remplies d'un liquide séreux, analogue à celui que l'on rencontre dans les mailles du tissu cellulaire, qui baigne les organes qu'elles contiennent, les rend mous et leur donne l'aspect de tissus ayant subi un certain degré de macération ; le cœur et les gros vaisseaux contiennent à peine quelques livres d'un sang pâle et sans consistance. La substance du foie est considérablement ramollie et contient une quantité de vers globuleux nommés *cysticerques*, *échinocoques*. Les conduits biliaires contiennent aussi une infinité de *fascioles hépatiques*. Telles sont les principales lésions rapportées par MM. Didry et Mangin, et que nous avons constatées maintes fois sur des animaux de l'espèce bovine, morts de la cachexie aqueuse.

Causes. — Les causes de la *pourriture* du bœuf sont les mêmes que celles qui occasionnent la même maladie chez le mouton ; l'humidité constante de l'atmosphère, l'herbe humide, chargée de vase, les fourrages avariés, etc., peuvent être considérés à juste titre comme causes efficients de la cachexie aqueuse.

Traitement. — Cette maladie, essentiellement asthénique, réclame, pour être combattue, l'usage de toniques amers et ferrugineux, et une nourriture nutritive corroborante.

On fera prendre, chaque jour, au malade, de six à huit litres de tisane amère, composée de houblon, d'absinthe, d'écorce de saule blanc et de chêne, de racine de gentiane, etc., à laquelle il convient d'ajouter quatre onces de sous-carbonate ou d'oxyde de fer ; on lui donnera une alimentation saine et nutritive, l'avoine et la féverole en gerbe et en graine ; on aspergera les aliments d'eau salée ;

on ne mènera l'animal au pâturage que quand l'humidité de la nuit sera dissipée, et on ne le fera paître que dans des lieux élevés ; il faut ouvrir les engorgements lymphatiques qui se développent à la région intermaxillaire et sur d'autres parties du corps, en cautériser l'intérieur avec un fer chauffé à blanc, et panser avec l'onguent vésicatoire. Pour recueillir les bénéfices de ces précieux agents thérapeutiques, il faut persister dans leur usage jusqu'à ce que les forces du malade soient en partie rétablies.

Ce n'est guère qu'au début de la maladie qu'il est permis d'espérer la guérison de la cachexie aqueuse ; lorsque les liquides circulatoires sont trop profondément altérés dans leurs éléments, ces moyens sont impuissants ; il convient donc d'y recourir de bonne heure et même d'en faire usage comme agents prophylactiques.

CALCULS — On désigne, sous ce nom, des concrétions inorganiques et insolubles, qui se forment accidentellement dans les différents produits des sécrétions animales, et dont la forme, le volume, la consistance, la couleur et la composition varient suivant les différentes parties de l'organisme où on les rencontre.

Les calculs ne diffèrent des concrétions proprement dites que parce que celles-ci sont généralement moins denses, et paraissent n'être dues qu'à l'épaississement des liquides animaux ; mais la distinction est difficile, et d'ailleurs inutile à établir. Sans nous arrêter aux hypothèses qui ont été imaginées pour expliquer la formation de ces corps, dit Hurtrel d'Arboval, nous dirons seulement qu'ils s'observent dans la plupart des organes destinés à servir de réservoirs aux liquides, au milieu des matériaux qui semblent concourir à leur composition, et qu'ils pren-

nent différents noms suivant les lieux où on les trouve. On en rencontre principalement dans les organes biliaires, dans les ventricules du cerveau, dans l'estomac et les intestins, dans les glandes et les conduits salivaires et dans les voies urinaires.

CALCULS BILIAIRES.— Ces calculs peuvent occuper tous les points des organes biliaires ; mais, le plus souvent, c'est dans la vésicule du fiel des grands ruminants et dans les conduits excréteurs du foie qu'on les rencontre. Ils ont pour caractères essentiels d'être légers et friables, d'avoir l'amertume de la bile, et d'exhaler une odeur qui varie suivant qu'ils sont frais ou desséchés. Dans le premier cas, leur odeur est la même que celle de la bile ; dans le second, ils en répandent une musquée, dès qu'on les agite au grand air. Leur composition, leur forme, leur superficie et leur couleur sont également variables : on en voit de verts, de jaunes, de blanchâtres, de lisses, de raboteux, etc., et l'on peut en distinguer trois variétés. La première renferme ceux qui sont formés de petits grains agglomérés, et dont la forme est généralement arrondie et la surface irrégulière ; la deuxième comprend ceux qui sont formés de couches superposées, et qui présentent toujours plusieurs facettes, parce qu'il en existe plusieurs ensemble, et qu'ils sont placés les uns à la suite des autres. Quelques-uns des calculs de cette cavité sont libres et polis ; les autres sont accolés et plus ou moins irréguliers. Quant à la couleur, il en est d'un bleu d'azur, il en est de noirâtres et de verdâtres. Dans la troisième variété sont rangés les calculs biliaires à écorce ; ils sont très-durs, ovoïdes, et l'écorce a le plus ordinairement une couleur blanche.

Ces calculs, très-rares dans les monodactyles, se trou-

vent fréquemment dans la vésicule biliaire du bœuf, où ils ressemblent à de petits graviers, surtout chez ceux de ces animaux qui ont été longtemps enfermés dans des étables chaudes et peu aérées. Ils disparaissent au printemps, époque du vert, et où l'atmosphère est plus stimulante. Poussés dans les voies digestives, ils peuvent y séjourner pendant quelque temps, ou être immédiatement rejetés au dehors.

La présence de calculs dans les voies biliaires ne produit aucun trouble appréciable dans les fonctions du bœuf, et nul signe pathognomonique ne peut en déceler l'existence. Ce qui le prouve, c'est que la majeure partie des bœufs sacrifiés dans les boucheries, qui ne présentaient aucun dérangement, aucun signe maladif, offrent de ces calculs. Le diagnostic en est donc très-obscur, puisque le plus souvent on ne soupçonne pas même leur présence.

Il n'est point de traitement contre ces calculs. On a bien proposé diverses substances prétendues dissolvantes, telles que l'éther, les hydrochlorates d'ammoniaque, de potasse et de soude, l'acétate de potasse, le savon, un mélange d'alcool rectifié et de térébenthine; mais on ne connaît rien de certain sur l'efficacité de ces moyens.

CALCULS CÉRÉBRAUX.—Les concrétions calculeuses qui se forment dans les ventricules de l'encéphale sont rares. Ces calculs sont arrondis, rugueux, plus ou moins irréguliers, et se trouvent soutenus par le plexus choroïde, dans les ventricules du cerveau et du cervelet. Les causes en sont aussi ignorées que celles des autres calculs, et l'on ne connaît aucun symptôme qui soit capable de dénoter leur existence, ni même d'en faire naître le moindre

soupçon. On ne connaît non plus aucun mode de traitement à leur opposer.

CALCULS GASTRIQUES.—Ces calculs sont rares dans les monodactyles, si même ils existent chez eux ; mais on en rencontre dans les ruminants, et le réseau de ces derniers en contient quelquefois une assez grande quantité. Les calculs gastriques des ruminants sont plus ou moins gros et de forme très-variée : les uns sont arrondis, les autres carrés ou à facettes ; d'autres anguleux, ordinairement de couleur grise ou d'un blanc mat. Composés de couches superposées, ils sont généralement accolés et pourvus de trous à leur surface, et ils ont constamment un noyau central, constitué par un corps étranger qui s'est introduit du dehors, comme une tête de clou, du bois, du gravier, etc. Il est encore douteux que ces sortes de corps se développent dans l'estomac des herbivores monogastriques ; du moins ceux qu'on a notés comme provenant du ventricule de quelques-uns d'entre eux paraissent-ils n'être que des amas de matières toutes apportées du dehors.

Les symptômes susceptibles de dénoter la présence des calculs gastriques sont très-difficiles, pour ne pas dire impossibles, à saisir. On remarque bien des appétits dépravés, des indigestions fréquentes, des coliques qui se reproduisent à des époques plus ou moins rapprochées ou éloignées, un dépérissement progressif, avec tension de l'abdomen ; mais ces phénomènes se rencontrent également dans les maladies vermineuses et dans les affections du canal alimentaire.

Les calculs dont il s'agit, parvenus à un certain degré, ne peuvent être ni dissous ni évacués ; s'il y avait quelque espérance de les détruire, ce ne serait jamais que dans le

principe de leur formation. On pourrait alors tenter d'en favoriser l'expulsion à l'aide de purgatifs énergiques ; mais nous ne voyons pas quel pourrait être l'effet des amers et des toniques qu'on a proposés contre eux.

CALCULS INTESTINAUX. — Ces calculs, qui ont beaucoup d'analogie avec les précédents, tant par leur forme que par leur nature, sont mieux connus. Ils se rencontrent fréquemment dans les monodactyles, et ont pour caractères généraux d'être très-durs, pesants, diversement colorés, plus ou moins lisses. Si on les chauffe, ils exhalent une odeur analogue à celle des matières contenues dans la cavité où ils résident ; ils donnent aussi une saveur de même nature que ces matières, et sont formés de couches superposées de cristaux lamelleux ou aiguillés.

On peut diviser les calculs intestinaux en trois variétés principales. La première comprend ceux que l'on connaît généralement sous le nom de *bézoards* ; la seconde renferme des calculs généralement petits, ovoïdes, aplatis sur les deux sens, et diversement allongés ; la troisième variété embrasse une foule de petits corps calculeux que l'on trouve ramassés dans le colon des monodactyles et dans le réseau du bœuf : ceux-ci ont une forme très-variée ; ils sont parsemés de petites cavités irrégulières, ou polis et semblables à de petits cailloux. D'après l'analyse chimique, il paraît que ces calculs sont essentiellement composés de phosphate ammoniaco-magnésien, mêlé à quelques autres substances.

Les causes qui donnent lieu à la formation de ces calculs sont inconnues, et il est à peu près impossible de s'assurer de leur existence dans l'animal vivant ; ce n'est guère que

lorsqu'ils sont engagés dans la portion flottante du colon, lorsqu'ils obstruent cette partie de l'intestin, qu'on peut en soupçonner l'existence, par des symptômes de coliques que l'animal éprouve, symptômes analogues, identiques même, à ceux qui caractérisent la présence d'une *pelote stercorale* (*voyez ce mot*); de même que pour cette dernière, on n'a pour ressource que les purgatifs drastiques énergiques pour tenter de les expulser.

Calculs salivaires. — Ces sortes de calculs peuvent occuper les glandes parotides, les glandes sous-maxillaires et les sublinguales; mais c'est surtout dans les conduits excréteurs de la salive, et le plus communément dans le canal parotidien, qu'on les rencontre. Ils sont d'un blanc mat, de forme oblongue et semblable à celle du canal, très-durs, très-pesants, insipides, sans odeur, ayant pour noyau un grain d'avoine ou un gravier qui s'est introduit dans le canal par la bouche. Généralement lisses et polis, soit partout, soit sur quelques points de leur surface, et poreux sur d'autres, ces corps portent des facettes à leurs extrémités, toutes les fois qu'ils ne sont pas solitaires et qu'ils se touchent. Ces mêmes extrémités sont arrondies lorsque le calcul est isolé, ou qu'il existe seul, ce qui est le plus ordinaire.

Les calculs salivaires constituent de véritables corps étrangers et agissent de la même manière que ces derniers, c'est-à-dire en irritant par leur présence, et en mettant obstacle à l'exercice des fonctions dont la partie qui les recèle est chargée. Peu communs dans les animaux, on en rencontre néanmoins dans ceux qui appartiennent aux grandes espèces. Quand ils se trouvent placés sur le trajet sous-cutané du canal parotidien, leur présence est facile à reconnaître; il y a une élévation, une résistance douée

de mobilité ; mais quand le calcul est situé à l'orifice du canal excréteur, à moins qu'il ne soit d'un volume considérable, il est très-difficile à découvrir, parce qu'il n'offre pas de saillie apercevable. Toutes les fois que la production anormale dont il s'agit est exubérante dans la bouche, elle détermine un frottement qui produit l'excoriation des gencives, rend la mastication difficile, douloureuse et s'oppose jusqu'à un certain point à l'excrétion de la salive. En explorant la cavité buccale avec soin, on peut parvenir à reconnaître des saillies formées par des calculs ; souvent les mouvements que l'animal en se défendant fait exécuter aux mâchoires, déterminent des chocs entre le calcul et le côté externe des dents auxquels il correspond.

Les calculs salivaires ne deviennent préjudiciables qu'autant qu'ils gênent l'action de manger, qu'ils obstruent complètement le canal, et empêchent la salive d'arriver dans la bouche ; alors, les aliments n'étant plus suffisamment pénétrés de cette liqueur, il en résulte de mauvaises digestions, et des indigestions répétées qui peuvent devenir pernicieuses à l'animal. En général ces corps étrangers croissent lentement, et ne produisent qu'à la longue l'effet dont nous venons de parler. Parvenu à ce terme, le calcul forme une tumeur très-dure ; toute la portion du conduit excréteur comprise en arrière de la tumeur, est gonflée par la présence de la salive accumulée dans cette partie du canal, et la parotide elle-même éprouve un gonflement dû à un état de turgescence salivaire. D'après l'analyse chimique faite par M. Thénard, les calculs salivaires paraissent être formés de phosphate calcaire, associé à un peu de carbonate de chaux.

Nous n'avons aucun moyen de procurer la dissolution des calculs salivaires ; mais il est quelques cas où l'on par-

vient à les extraire, même sans qu'il soit besoin d'ouvrir ce canal, opération qui n'est pas dans tous les cas sans inconvénients; le calcul se trouvant à l'orifice buccal du canal, on peut l'extraire sans incision, et même avec facilité, s'il n'est retenu que par l'opposition qu'apportent les dents molaires à son expulsion; il suffit alors d'écarter la joue, et d'ébranler le corps calculeux, pour le détacher et l'emporter. La bouche étant tenue ouverte au moyen du *speculum oris*, on fixe sur un long manche un bistouri à serpette; on saisit la langue de la main gauche, on la tire hors de la bouche, le long de la commissure des lèvres opposée à celle qui correspond au calcul; avec la main droite on engage la pointe du bistouri dans le canal, le tranchant dirigé vers l'entrée de la bouche; lorsqu'elle est engagée, on tire à soi et l'on dilate ainsi l'orifice du canal. Ce débridement suffit ordinairement et souvent le calcul tombe de son propre poids; s'il ne tombe pas, on peut le saisir et l'extraire. Pendant les premiers jours qui suivent l'opération, on prive l'animal de tout aliment solide; car des parcelles alimentaires s'introduiraient dans le conduit, dont l'orifice est dilaté, pourraient l'obstruer de nouveau, et peut-être servir de base à un nouveau calcul. Au bout de quelques jours, l'ouverture se rétrécit, la plaie se cicatrise, et l'on peut sans inconvénient remettre l'animal à son régime habituel.

Le calcul est-il placé dans la portion sous-cutanée du canal parotidien, s'il n'est pas volumineux, il n'est pas encore impossible, par une manœuvre adroite, de le faire glisser, et de le conduire jusques à l'orifice, mais cela est rarement praticable par la négligence que l'on met à appeler le vétérinaire; presque toujours celui-ci, en arrivant, trouve le calcul déjà gros, obstruant le canal et occasion-

nant des douleurs par sa présence. Il n'a d'autre ressource alors que de retirer ce corps du lieu où il réside, en pratiquant une incision sur le canal lui-même.

Lorsque le calcul est extrait et le canal désobstrué, on rapproche les bords de la plaie : on les maintient en cet état par un emplâtre agglutinatif, ou mieux par quelques points de suture assez rapprochés, afin de favoriser la cicatrisation; il est bon d'exercer une pression sur le canal excréteur, du côté de la glande, pour arrêter l'afflux de la salive. Dans le cours de ce traitement, on doit prendre toutes les précautions nécessaires pour empêcher les mouvements des mâchoires, et donner à l'animal des aliments liquides qui n'exigent aucune mastication. Toutes ces précautions étant bien observées, rarement la fistule salivaire se produit, et au bout de huit ou dix jours, la cicatrisation est complète.

CALCULS URINAIRES.—Ces calculs peuvent se former sur tous les points des voies de l'urine, et quelquefois hors des conduits naturels de ce liquide, dans les parties où il pénètre accidentellement. Composés des principes constituants de l'urine, et principalement de carbonate de chaux, plus les matières animales qui leur servent de lien, ils sont formés de couches de différente nature, et affectent des couleurs, des formes, des grosseurs et une consistance diverses; mais tous sont pesants, conservent une odeur et un goût urineux, et sont plus ou moins solubles dans une liqueur acidulée. Les causes des calculs urinaires ne nous sont pas connues; on sait seulement qu'un corps solide, contenu dans la vessie, qu'il soit formé dans ce réservoir ou venu du dehors, devient inévitablement, s'il y séjourne, le noyau d'un calcul. Les symptô-

mes et le traitement des calculs urinaires varient suivant un grand nombre de circonstances, mais surtout d'après l'endroit qu'ils occupent ; c'est pourquoi, à raison de leur siège et d'après les organes qui les renferment, on les a distingués en *rénaux*, *urétéraux*, *uréthraux*, et *vésicaux*.

CALCULS RÉNAUX. — Ces calculs présentent deux variétés principales dans les monodactyles. Les uns sont durs, compactes, mélangés de jaune, de vert et de blanc sale ; ils ont une forme variable, mais le plus souvent ils prennent celle du bassinet. Ils sont formés de couches superposées, et, quand on les scie, on trouve un noyau central. Les autres sont aréolés, tuberculeux, plus ou moins irréguliers et grenus, moins durs, moins compactes et moins pesants que les précédents, et composés de grains agglomérés.

Les calculs rénaux peuvent exister longtemps et acquérir un volume considérable, avant de produire du trouble dans la santé de l'animal ; nous possédons un calcul rénal pesant trois onces et demie, trouvé à l'ouverture d'un cheval appartenant à un officier du régiment des guides ; cet animal s'étant fracturé la sixième vertèbre lombaire fut sacrifié. Le rein droit avait totalement disparu ; son enveloppe formait une poche enkystée, remplie d'une sérosité jaunâtre, dans laquelle se logeait cette concretion. Ce cheval était au régiment depuis trois ans, et il avait toujours bien fait son service et n'avait jamais présenté aucun symptôme maladif. Mais il arrive souvent qu'au bout d'un certain temps, les calculs déterminent des dérangements presque toujours funestes. Une inflammation vive dans le tissu des reins, la suppuration, et par suite la désor-

ganisation de ces organes, tels sont les principaux phénomènes pathologiques qui se développent dans ce cas. La néphrite calculeuse est annoncée par des coliques périodiques qui occasionnent des douleurs atroces, survenant assez fréquemment après des travaux pénibles ou après un violent effort, et qui cessent quelquefois aussi subitement qu'elles ont paru; parfois aussi, lorsqu'elles disparaissent, l'animal rend une urine sédimenteuse, qui contient de petits graviers. La suppuration et la désorganisation des reins sont décelées par le dépérissement progressif du sujet, la douleur lombaire, la présence de pus et de sang dans l'urine, et la sortie de quelques calculs par l'urèthre, ou par des abcès assez considérables pour faire périr les animaux.

On peut apaiser les douleurs lorsqu'elles existent, mais il est impossible de faire disparaître les calculs qui les occasionnent. Ainsi quand on observe les signes de l'inflammation des reins, on peut la combattre par la saignée, les boissons rafraîchissantes, les lavements émollients, les sachets sur les lombes, etc. Si l'on parvient à calmer les douleurs, on donne du nitrate de potasse en breuvage et en lavements. On a parlé aussi d'administrer des purgatifs dans les moments de rémission, à cause de la secousse qui en résulte et qui, en se communiquant aux reins, pourrait faire descendre les calculs dans les urètres. Nous ne concevons pas cette manière d'agir des purgatifs dans ce cas, et nous doutons beaucoup de leur efficacité.

CALCULS URÉTÉRAUX. — Ces calculs, encore peu connus dans les animaux domestiques, viennent constamment des reins, et produisent des effets variés selon leur

volume, leurs aspérités, et les obstacles qu'ils apportent au cours de l'urine. Ces obstacles, et l'irritation qu'ils déterminent, peuvent occasionner des accidents très-graves dont il est presque toujours impossible de reconnaître la cause pendant la vie. Les calculs urétéraux se font sentir, suivant Chabert, à la main qu'on introduit dans le rectum. Le principal symptôme est le ralentissement et même la suspension de l'urine. Dans ce dernier cas la suspension est complète ou incomplète, selon que les corps calculeux occupent les deux urétéres ou un seul. Le diagnostic est toujours obscur et le pronostic grave. Les remèdes sont tous insuffisants.

CALCULS URÉTHRAUX. — Les calculs qui s'engagent dans le canal uréthral viennent toujours de la vessie. Une douleur vive dans les lieux qu'ils occupent, la difficulté ou l'impossibilité d'uriner, quelquefois même l'écoulement d'un peu de sang par l'orifice de l'urèthre, tels sont les signes qui peuvent faire soupçonner leur présence. Très-rare dans la plupart de nos animaux, ils paraissent néanmoins très-fréquents dans les bœufs, suivant le témoignage des personnes qui exercent la médecine de ces animaux, surtout dans les départements du midi de la France.

La présence d'un ou de plusieurs calculs dans le canal de l'urèthre s'annonce par des coliques qui se renouvellent fréquemment; le cheval trépigné des extrémités postérieures, se couche et se relève à chaque instant, frappe le sol avec les pieds antérieurs, regarde son flanc, fait souvent de vains efforts pour uriner; quelquefois il évacue un peu d'urine, ce qui ne le soulage que faiblement; la verge sort du fourreau et rentre dès que les efforts cessent. La queue est continuellement agitée; le pouls est dur et précipité, et la

vessie est distendue au point de remplir la cavité pelvienne. En explorant l'urèthre, M. Rossignol a reconnu un calcul de la grosseur d'un œuf de pigeon, situé au-dessous du bourrelet formé par la peau du prépuce. On peut encore s'assurer de la présence d'un calcul dans ce canal, au moyen de la sonde.

Lorsqu'un ou plusieurs calculs sont engagés dans le col de la vessie ou dans le canal uréthral, le bœuf trépigne des membres postérieurs, et cesse de manger et de ruminer ; il se couche souvent, regarde ses flancs, baisse les reins et la croupe et opère différentes contractions de ces parties ; on remarque au canal de l'urèthre des espèces de bonds, ou plutôt un battement régulier, qu'un mouvement semblable de la queue accompagne ; le pouls est élevé ; si l'animal n'est secouru promptement, son anxiété augmente, il se laisse tomber comme une masse ; la main introduite dans le rectum trouve la vessie très-dure et d'un volume considérable ; si le calcul est au col de la vessie, on peut le sentir en tenant la main dans le rectum. Souvent il parvient jusqu'au commencement de l'S que décrit le pénis au niveau des bourses ; arrivé là il s'arrête toujours ; quand il y est fixé, si l'on touche cette partie, l'animal témoigne de la douleur ; il baisse les reins et semble vouloir s'acculer pour se soustraire à l'impression qu'il ressent. Pour peu que l'on comprime cette partie, l'animal continue à se débattre ; enfin la vessie se déchire et à cet état de trouble succède aussitôt un calme qui trompe les personnes peu accoutumées à observer ce genre d'affection. Le malade ne meurt que vingt-quatre heures après la rupture de la vessie, et souvent il vit beaucoup plus longtemps encore. Dès que la vessie est déchirée, le bond n'a plus lieu, selon M. Santin ; quand on l'observe, on est certain que le

calcul est parvenu à l'S du pénis ; si l'on n'observe point ce bond, et que l'on ait des données précises sur l'existence d'une rétention d'urine due à un calcul, il faut s'assurer de l'état de la vessie au moyen de l'exploration par l'anus.

Dans tous les cas de calcul retenu dans le canal de l'urèthre, il faut avoir recours à l'uréthrotomie pour en opérer l'extraction, à moins que l'obstacle ne se trouve assez rapproché de l'extrémité du pénis pour être saisi avec des pinces. Cette opération n'est pas dangereuse ; il suffit, après l'avoir pratiquée, de soumettre l'animal à la diète, de lui faire une saignée s'il est irritable, de lotionner la partie, d'abord d'eau vinaigrée, que l'on remplace ensuite par l'eau de mauve, pour obtenir une guérison complète au bout de quinze ou vingt jours. Rarement cette opération est suivie de fistule uréthrale.

CALCULS VÉSICAUX.— Ces concrétions qui ont beaucoup d'analogie par leur nature avec les précédentes, ne se forment pas toutes dans la vessie ; quelques-unes descendent des urétères ; mais c'est le plus petit nombre. Formées des mêmes éléments, elles conservent assez longtemps une odeur et un goût d'urine. Les unes sont peu consistantes, molles, sous forme de pâte ductile ou de dépôt sédimenteux, et d'une certaine consistance au centre ; les autres constituent des pétrifications plus ou moins compactes, tubéreuses ou chagrinées, de forme et de grosseur variées, qui n'ont ni la même couleur, ni la même consistance, ni la même structure intérieure. Elles peuvent être libres dans la vessie ou fixées à ses parois et enchaîonnées. Elles affectent généralement une teinte jaunâtre, tirant plus ou moins sur le blanc ; quelques-unes deviennent ternes par l'effet du sang épanché dans la poche

urinaire. Il en est d'ovoïdes, d'allongées et amincies par un seul bout ou par les extrémités, et de sphéroïdes. Certains calculs vésicaux sont moins compactes dans leur centre que vers la circonférence ; quelques-uns, mais c'est le plus petit nombre, ont un noyau central formé d'une matière étrangère et autre que celle du calcul. Parfois la matière constituante se trouve confusément assemblée et entassée sans ordre ; d'autres fois elle offre des couches concentriques, plus ou moins serrées, et d'autant moins nombreuses qu'elles sont plus épaisses. Dans quelques calculs, ces couches sont très-prononcées vers la circonférence, et presque imperceptibles au centre.

Ces corps étrangers peuvent, en général, exister longtemps et acquérir un grand développement, avant de déterminer des dérangements sensibles et de déceler leur existence d'une manière certaine. Souvent ils ne produisent, pendant quelques années, que des incommodités assez obscures. Les mouvements de la croupe sont moins décidés ; quelques chevaux se couchent moins souvent ; d'autres remuent la queue fréquemment, ou, étant couchés, ils aiment à rester de temps en temps levés du devant et assis sur le derrière. Les dépôts sédimenteux, placés dans la première variété des concrétions vésicales, s'annoncent par l'état de l'urine, qui devient graduellement plus épaisse et plus blanche, par les besoins fréquents d'uriner, par la difficulté et la douleur que l'animal éprouve en satisfaisant ce besoin ; quelquefois la marche est lente et pénible, les reins sont voûtés et plus ou moins raides ; dans quelques circonstances l'urine est âcre, irritante, et il y a engorgement des parties circonvoisines. La pierre vésicale est plus consistante et forme un corps solide ; elle peut occasionner l'irritation inflammatoire de la vessie, et

par suite le raccornissement, l'induration squirrheuse, l'ulcération; mais le plus ordinairement elle n'excite de douleurs vives que dans l'instant où, occupant le col de la vessie, elle obstrue le passage, détermine une difficulté plus ou moins grande d'uriner, et s'oppose même à l'écoulement de l'urine. Alors l'irritation occasionnée par la présence du corps étranger, excite de fréquents besoins d'uriner, que l'animal cherche à satisfaire, et pour lesquels il fait des efforts d'autant plus grands que ces besoins sont devenus plus pressants. Il allonge le membre, il se campe, mais souvent en vain, ou bien l'urine ne sort que goutte à goutte : elle est quelquefois sanguinolente ou sablonneuse, et rendue avec des douleurs extrêmes. L'irritation portée à un certain degré, se propage ordinairement au loin, et donne lieu à des coliques qu'il n'est pas toujours facile de distinguer des autres tranchées. Tant que les douleurs ne sont pas excessives, le cheval atteint de coliques calculeuses cherche à se frapper le fourreau avec l'un des pieds postérieurs; il regarde ses flancs, y porte la dent, et secoue parfois la tête. Si, au lieu de se calmer, les douleurs prennent plus d'intensité, le malade se couche, se débat, se relève fréquemment, se tourmente de plus en plus et se livre aux mêmes mouvements que dans le cas d'entérite suraiguë. Les sueurs qui se manifestent assez ordinairement alors, répandent une odeur forte et urineuse. L'on a vu des juments expulser, dans l'excès de la souffrance, le calcul qui les tourmentait, et se trouver par là subitement soulagées. Il peut arriver encore qu'une allure rapide occasionne des secousses de la pierre et des douleurs dans la vessie; quelquefois l'animal, lancé au galop, est arrêté tout à coup par le besoin d'uriner, et ne pouvant parvenir à le satisfaire, il refuse de

repartir. Il urine seulement lorsque, par le relâchement de la vessie, le calcul est retombé dans le fond. Au reste, les douleurs deviennent plus fréquentes et plus vives, à mesure que le corps calculeux grossit et que la poche urinaire est plus irritée. On a vu sur la fin jusqu'à sept à huit accès par jour, et l'animal dépérir beaucoup par la fréquence du retour des souffrances. Enfin, il est des cas où l'existence du calcul se manifeste d'une manière funeste, sans que l'animal ait perdu son embonpoint, sans qu'il soit empêché de travailler jusqu'à la veille de sa mort.

Mais les signes qui annoncent les calculs dans la vessie n'étant pas toujours très-certains, on y supplée par le toucher. Si, par ce moyen, on ne découvre pas leur existence, on emploie la sonde qui, selon nous, est le moyen le plus sûr pour s'assurer de leur présence; c'est par une incision que l'on pratique au canal de l'urèthre, sur le contour qu'il décrit sur l'arcade ischiale, que l'on parvient directement dans la vessie; on fait agir la sonde en différents sens, et lorsqu'elle rencontre un calcul on perçoit un choc assez prononcé; on profite de cette ouverture pour extraire la pierre avec des tenettes *ad hoc*; c'est le seul moyen de débarrasser l'animal d'une infirmité qui, tôt ou tard, le conduirait à la mort. Les soins subséquents doivent se déduire des complications qui peuvent survenir; dans tous les cas il est indispensable de mettre le malade à la diète, de lui faire prendre des diurétiques adoucissants à haute dose et de lui passer des lavements émollients. Quant à la plaie de l'urèthre, elle se cicatrise le plus souvent spontanément, en huit ou dix jours.

Chez le bœuf, la présence de calculs dans la vessie s'annonce par des symptômes analogues à ceux que l'on

observe chez le cheval ; on s'en assure par les mêmes moyens, et on emploie le même traitement.

Chez les chiens et les autres petits animaux, outre la douleur qu'ils éprouvent pour uriner, on peut s'assurer de la présence d'un calcul dans la vessie, en introduisant le doigt de la main droite dans le rectum, tandis que de la main gauche, placée contre le ventre, on soulève la vessie et on la ramène en arrière : l'animal étant debout, la main gauche seule, ainsi placée, sent quelquefois le calcul. L'extraction de la pierre par l'opération de la taille est le seul moyen efficace que nous possédions.

Nous avons emprunté une grande partie du chapitre des calculs à Hurtrel d'Arboval, qui lui-même a profité des Mémoires publiés par Fromage de Feugré, par MM. Girard père, Santin, Jouanaud, Roche-Lubin, Lafontaine et Vincent ; nous ne pouvions puiser à de meilleures sources.

CAPELET OU PASSE-CAMPAGNE. — On donne ces dénominations à une tumeur qui survient à la pointe du jarret, produite par l'irritation du tissu cellulaire de cette partie. Cette intumescence est arrondie, proéminente, le plus souvent sans chaleur ni douleur, offrant une fluctuation peu sensible occasionnée par l'accumulation d'un fluide séreux dans les mailles du tissu cellulaire ; quelquefois la collection séreuse se trouve réunie dans une poche et constitue un véritable kyste. Lorsque la tumeur revêt un caractère phlegmoneux, on y remarque de la chaleur et de la douleur ; l'animal marche avec difficulté et boite même quelquefois assez fortement.

Les frottements, les contusions, les coups, etc., sont les causes ordinaires de cette affection.

Traitement. — Les moyens thérapeutiques que l'on

emploi pour combattre le capelet, doivent varier selon son état inflammatoire oedémateux ; mais la première indication à observer est d'éloigner les causes qui l'ont produit.

Lorsque le capelet est récent, douloureux, il convient de chercher à faire avorter l'inflammation par des applications restrictives ; on fait usage, dans ce cas, de cataplasmes composés d'argile, de vinaigre et de sulfate de fer ; ces applications doivent être continuées pendant plusieurs jours pour produire de bons résultats. Lorsque l'inflammation s'est emparée des tissus, il faut avoir recours aux cataplasmes et aux bains émollients pour la combattre. Le capelet est-il enkysté ? il convient d'en faire la ponction, et d'injecter dans l'intérieur de la poche une liqueur escarrotique dans le but de détruire la membrane accidentelle qui la tapisse et d'en provoquer la suppuration ; l'eau de Villate s'emploie avec avantage pour amener ce résultat. Lorsque le capelet est mou, indolent, il faut recourir aux rubéfiants, aux vésicants et à la cautérisation transcurrente ; un moyen qui nous a quelquefois réussi dans ce cas, c'est l'introduction d'un cautère mince, effilé, chauffé à blanc, dans l'intérieur de la tumeur, en procédant de bas en haut, de manière à faciliter l'écoulement du liquide contenu dans les mailles du tissu cellulaire et du pus qui se forme à la suite de cette opération. Y a-t-il carie de la pointe du calcaneum et de la portion du tendon du muscle bifémoro-calcanéen qui vient s'y insérer, il faut se hâter de détruire les tissus cariés et de borner les progrès de la destruction ; la cautérisation inhérente est le moyen le plus efficace pour combattre cette grave complication.

CARCINOME DE L'OEIL. — La dégénérescence car-

cinomateuse de l'œil est une maladie grave, et dont la suite constante est la destruction de l'organe malade. Cette affection s'annonce d'abord par la perte de la diaphanéité de la cornée lucide; l'œil n'a plus sa forme sphérique, il devient irrégulier, bosselé. Bientôt la cornée s'ulcère, la dégénérescence prend de l'accroissement, et le globe oculaire ne tarde pas à être envahi par le carcinome, qui sécrète un pus abondant d'une odeur infecte; les parois de l'orbite s'ulcèrent, les os se carient, et si on ne parvient point à borner les progrès de la destruction, la mort peut mettre fin à cette longue et dégoûtante maladie.

Cette dégénérescence carcinomateuse est attribuée à la plupart des maladies de l'œil, telles que le staphylôme, l'ophtalmie suraiguë, etc. On peut encore ajouter à ces causes, la variole, la maladie dite *des chiens*, les coups, les blessures de l'œil; des vétérinaires rapportent l'avoir observée à la suite de l'extirpation du corps clignotant (opération de l'onglet).

Traitement. — La perte de l'organe affecté étant assurée dans tous les cas de carcinomes, il convient, pour abréger les grandes douleurs, pour épargner un traitement long et infructueux, et éviter des désorganisations qui pourraient occasionner la mort de l'animal, de recourir sans hésitation à l'extirpation totale du globe de l'œil. A cette fin, l'animal étant abattu et solidement fixé, l'opérateur passe au travers de l'œil un fil ciré assez résistant pour supporter une forte traction, ou bien il implante une érigne dans l'organe à extirper, pour le soulever et en favoriser la sortie de l'orbite; puis, à la faveur d'une incision pratiquée à la fosse sus-orbitaire, on opère la section des muscles et du nerf optique. Cette section étant achevée, on implante un bistouri droit bien acéré, en-dessous des

paupières ; on circonscrit l'œil en coupant les tissus qui le retiennent encore dans l'orbite, on le soulève avec le fil ciré ou l'érigne et il se trouve ainsi déchatonné. L'extirpation étant achevée, on remplit la cavité orbitaire d'étaupe que l'on maintient par une suture à bourdonnets ou par un bandage approprié ; la compression de ce premier pansement doit être assez forte pour arrêter l'hémorrhagie. On ne doit lever l'appareil que quand la suppuration est bien établie. Si la dégénérescence carcinomateuse n'a pas porté ses ravages au delà du globe oculaire, on ne rencontre aucune complication ; la plaie est ordinairement belle ; les soins de propreté suffisent alors, et la guérison ne se fait point attendre. Si, au contraire, les tissus circonvoisins ont participé à la dégénérescence, il convient de détruire, par le cautère incandescent, ce qui aurait pu échapper à l'instrument tranchant, et dans tous les cas, en vue de changer le mode d'irritation de la partie. La carie des os doit être combattue par le même moyen. Enfin, c'est au praticien à saisir les indications qui peuvent survenir, et à modifier le traitement selon le besoin.

CARCINOME DU PIED DU CHEVAL (*crapaud*) (1).

— Affection connue de tous les vétérinaires, de nature particulière, qui survient au pied du cheval. Le crapaud s'annonce d'abord dans les lacunes latérales de la fourchette par un léger suintement d'humeur grisâtre, d'une odeur forte, désagréable, et qui ramollit les tissus avec

(1) Nous allons transcrire presque textuellement ce que nous avons écrit en 1845, dans une brochure intitulée : *Du carcinome du pied du cheval (crapaud) et de ses moyens curatifs*, en y ajoutant toutefois ce que notre pratique nous a démontré depuis cette époque.

lesquels elle se trouve en contact. Ce suintement, peu abondant dans le commencement de la maladie, augmente ensuite et prend de l'extension; la corne se détériore et devient filandreuse; le tissu podophylleux correspondant acquiert de la consistance, s'engorge et sécrète une matière caséiforme à laquelle M. Dupuis a donné le nom de *savonule ammoniacal*. Cette maladie, dont la marche lente et insensible ne fait pas d'abord boiter les animaux qui en sont atteints, finit par envahir toute la face plantaire, qui n'offre plus qu'une masse grisâtre ou plutôt qu'un paquet fibreux, mollasse, d'où s'échappe abondamment une humeur âcre et fétide. La dégénérescence carcinomateuse forme des espèces de racines qui traversent l'expansion aponévrotique et vont souvent s'implanter dans la face inférieure de l'os du pied. Cette dégénérescence gagne quelquefois aussi le tissu podophylleux des faces latérales de l'os du pied, le détruit et finit même par attaquer le fibro-cartilage latéral du troisième phalangien.

Lorsque la maladie a envahi et détruit le coussinet plantaire et qu'elle a occasionné en partie les ravages sus-énoncés, les talons s'écartent, le pied s'évase, le sabot s'ébranle et semble ne plus tenir que vers la cutidure; à cette période de la maladie, la claudication est très-forte, l'appui ne se fait plus que sur la pince, le boulet se porte en avant, l'animal maigrit et se trouve hors d'état de rendre encore le moindre service.

Dans l'exposé de la méthode curative du carcinome du pied, nous croyons utile d'énumérer succinctement les moyens qui ont été employés pour combattre cette affection; tous les auteurs qui en ont traité regardent, dans le plus grand nombre des cas, la maladie comme incurable et

se reproduisant souvent après avoir été combattue. Ce doute des maîtres de la science, de guérir dans presque tous les cas et sans récurrence, le temps et les dépenses que nécessite cette cure incertaine, effraient le jeune praticien et vont jusqu'à le faire renoncer à l'entreprise d'un traitement qui, tout en conservant à l'agriculture un de ses principaux auxiliaires, pourrait lui faire sa réputation et lui créer une clientèle nombreuse. C'est pour parer à cet inconvénient et être utile à la science vétérinaire, que nous nous sommes décidé à publier, en 1843, le fruit de seize années d'observations pratiques, que nous rapportons dans l'ouvrage que nous publions aujourd'hui, en y ajoutant ce que l'expérience nous a appris depuis lors.

Avant d'aborder le traitement du crapaud, qu'il nous soit permis de dire un mot sur la nature et les causes de cet état pathologique, et de passer en revue les opinions des auteurs, émises à ce sujet.

On a regardé pendant longtemps le carcinome du pied comme une altération du tissu corné qui recouvre le coussinet plantaire. Ce n'est que depuis quelque temps que des vétérinaires éclairés et guidés par des connaissances en anatomie pathologique, ont reconnu que cette altération est le résultat d'une irritation particulière du tissu podophylleux, laquelle donne lieu à la sécrétion d'une corne molle, filandreuse, d'où s'échappe un liquide ichoreux, de mauvaise odeur, qui corrode et détruit à la longue les parties avec lesquelles il se trouve en contact. « Le siège de la maladie, dit Hurltel d'Arboval (1), n'est pas dans la corne désorganisée, mais bien dans l'organe de sécrétion de cette corne modifié d'une manière particulière, et sur

(1) *Dictionnaire de médecine et de chirurgie vétérinaires*, 2^e édition.

lequel, par conséquent, il importe de porter son attention et ses remèdes. » Presque tous les vétérinaires partagent l'opinion de ce savant auteur sur le siège de l'affection qui nous occupe. Dans les nombreux cas de crapaud que nous avons été appelé à traiter, nous avons toujours observé, après avoir enlevé la corne et mis à découvert le tissu podophylleux de la face plantaire, une plus ou moins grande étendue de ce tissu malade, quoique recouverte d'une corne saine et de bonne nature; dans tous les cas, nous avons observé une auréole jaunâtre, qui annonçait un commencement de dégénérescence carcinomateuse au delà de la corne altérée. Cette auréole morbide se prolongeait quelquefois jusqu'au tissu podophylleux de la muraille, sans que la corne de cette partie du pied eût subi la plus légère désorganisation; mais par quelles causes cette maladie se déclare-t-elle, et par quelles causes est-elle entretenue? Cette question d'étiologie a été et est encore le sujet d'opinions diverses: nous allons chercher à donner quelques éclaircissements sur ce point.

Les causes du carcinome du pied ont été le sujet d'opinions différentes: les uns ont regardé la maladie comme locale, et comme due à des causes locales, par conséquent; d'autres ont admis des causes individuelles, tout en adoptant des causes accidentelles; de là est résultée la division de crapaud accidentel et de crapaud constitutionnel. Sans vouloir censurer les opinions des hommes de mérite qui ont traité des causes de cette affection, nous devons, dans l'intérêt de la médecine vétérinaire, chercher à détruire cette division, et à prouver non-seulement que la maladie est identique dans tous les cas, mais qu'elle se développe toujours sous l'influence des mêmes causes.

D'après ce que nous avons observé dans le développe-

ment et la marche de la maladie , nous admettons , nous , que la constitution de l'individu prépare , entretient et détermine même souvent l'affection ; que la cause locale ou accidentelle y contribue , il est vrai , mais que son influence est fort minime en raison de la cause constitutionnelle ou individuelle ; et nous osons avancer que , si le tempérament du sujet ne favorisait pas en grande partie le développement du crapaud , la malpropreté ou les causes locales seraient insuffisantes , et la maladie ne se déclarerait pas ; nous aurions tout au plus , par ces causes , des fourchettes dites *échauffées* , dites *pourries* , qui n'ont aucune analogie avec la dégénérescence carcinomateuse , et qui cependant sont confondues avec le crapaud léger peu invétéré. D'après Solleysel , « les fics ou crapauds sont toujours les égouts des humeurs corrompues du corps qui se jettent avec abondance sur les pieds. »

Examinons , en effet , le plus simple crapaud : il résiste plus ou moins longtemps au traitement qu'on lui oppose ; de sorte que , même après avoir enlevé les portions de corne détachée de mauvaise nature ; après avoir extirpé les tissus carcinomateux jusqu'aux parties saines ; après avoir placé le pied dans des conditions hygiéniques convenables , c'est-à-dire , après avoir éloigné les causes accidentelles , nous observons encore à chaque pansement , une sécrétion abondante de matière blanchâtre , caséuse , qui recouvre une corne mollassée , luisante , de la même nature que celle que l'on a enlevée précédemment , et ce n'est qu'après avoir changé le mode d'irritation , en détruisant en quelque sorte , par un traitement rationnel interne soutenu , le principe morbifique qui entretient et fait renaître le mal , que l'on parvient à rétablir une sécrétion de corne de bonne nature , et à obtenir une guérison radicale. Deux

faits récents viennent confirmer ce que nous avançons touchant la constitution individuelle comme cause du carcinome. Deux chevaux de race flamande, portant chacun deux crapauds très-anciens et très-invétérés aux pieds postérieurs, furent amenés à la clinique de l'école ; un seul pied fut opéré à chaque animal, et pansé avec l'onguent égyptiac ; les malades furent soumis au traitement interne et aux soins hygiéniques que nous avons décrits dans notre opuscule sur le carcinome du pied ; quinze jours après cette première opération, nous disposant à opérer l'autre pied malade, nous ne fûmes pas médiocrement surpris de voir que le mal avait disparu. A quoi devons-nous attribuer cette cure inattendue, si ce n'est aux toniques amers et ferrugineux auxquels ces deux animaux avaient été soumis ? Si la maladie était due à une cause locale ou accidentelle, elle serait toute locale ; l'extirpation des tissus altérés et l'éloignement des causes suffiraient pour guérir instantanément ; nous voulons dire que l'on aurait à l'instant même une plaie simple qui marcherait rapidement vers la guérison ; l'expérience nous a prouvé et nous prouve encore tous les jours le contraire. Des soins particuliers et bien dirigés doivent seconder le traitement, et ce n'est qu'après avoir modifié l'organisme, en mitigeant les causes constitutionnelles, que l'on arrive à une cure prompte et radicale.

N'avons-nous pas, dans les annales vétérinaires, des exemples de crapauds aux pieds postérieurs, guéris, et reparaissant quelque temps après aux pieds antérieurs malgré l'hygiène la mieux observée ? Il est plus que probable que dans ce cas, la cause individuelle n'avait pas été suffisamment modifiée ou combattue. Notre collègue et ami M. Brogniez rapporte, dans son excellent Traité de

chirurgie vétérinaire, qu'il fut appelé à donner des soins à un jeune cheval atteint de quatre crapauds. Le pied antérieur gauche avait été traité infructueusement pendant un temps assez long. « Nous avons réopéré, dit-il, le pied antérieur gauche, le plus affecté, en emportant tous les tissus malades au moyen de l'instrument tranchant. Les suites de l'opération ont été heureuses. Au bout de quelque temps, la plaie fut en voie de cicatrisation et bientôt couverte d'une couche de corne solide et de bonne nature.

» La même opération, excepté l'enlèvement du quartier externe et celui du cartilage pratiqué sur le premier, et les mêmes moyens employés successivement sur les trois autres, amenèrent le même résultat, et on regardait l'animal comme parfaitement guéri, lorsque le mal se montra de nouveau au pied traité en premier lieu ; tout le quartier nouveau s'est décollé, ses progrès furent extraordinairement rapides, il résista à tous nos efforts et devint incurable.

» Peut-on, ajoute M. Brogniez, attribuer une récurrence aussi prompte à des causes locales qui auraient agi sur le pied ? Non sans doute, car il a toujours été sec et bien soigné de toutes manières (1). »

Notre confrère, M. Crévecoeur, vétérinaire du haras de l'État, a vu presque tous les produits d'un étalon atteint de crapaud, contracter le même mal qui devint une calamité héréditaire.

L'étalon *Éclipse*, anglais de pur sang, du haras de l'État, portant des crapauds aux quatre pieds, fut envoyé en 1844, à l'École vétérinaire, pour y être traité. Soumis

(1) Il est à observer que ce jeune animal était issu d'une jument qui portait la même affection aux pieds postérieurs.

à notre méthode curative, il guérit en quarante-deux jours. En 1848, un de ses produits, issu d'une jument de labour, fut confié à nos soins pour être traité de deux crapauds qu'il portait aux pieds de derrière.

Les rapports de ces hommes de mérite et le fait précité ne suffiraient-ils pas pour prouver à l'évidence que le carcinome du pied n'est pas une maladie locale, et que la source de cet état pathologique réside dans l'individu lui-même? Nous opinons pour l'affirmative.

Certes nous ne prétendons pas qu'il soit impossible de guérir le crapaud peu invétéré sans soumettre l'animal à un traitement interne; l'expérience nous a prouvé le contraire; mais la cure est plus longue, moins certaine et la récurrence est plus à craindre. Une preuve entre autres qui milite encore en faveur de ce que nous avançons sur les principales causes du carcinome du pied, c'est qu'il se rencontre très-souvent, pour ne pas dire toujours, chez des sujets d'un tempérament lymphatique, à formes empâtées, arrondies, à jambes grosses, chargées de poils longs et gros, à pieds évasés, à fourchette volumineuse, etc. C'est principalement dans le jeune âge, à l'époque du travail de la dentition, partant à l'époque où la constitution est plus molle, où les tissus sont plus lâches, plus imprégnés de liquides, que nous rencontrons le plus fréquemment la dégénérescence carcinomateuse du pied. Ce sont ces vérités qui nous ont porté vers la méthode curative que nous avons publiée et soumise à la sanction des vétérinaires.

Ces différences d'opinions sur la nature et les causes du crapaud, ont fait naître des méthodes curatives différentes. Solleysel dit de n'enlever que les portions de corne détachées et soulevées, de n'extirper que les végétations privées de vie, en évitant autant que possible de faire sai-

gner la plaie. Il panse celle-ci, tantôt avec un onguent dessiccateur pour resserrer les chairs, tantôt avec un onguent caustique pour les ronger. Il conseille une forte compression et de bien bander le tout avec des éclisses. Pendant ce traitement local il faut encore administrer les purgatifs et les diurétiques.

« Le fic ou crapaud, dit Degarsault, est un mal du bas des talons ou de la fourchette ; on le reconnaît par une excroissance de chair spongieuse et fibreuse, ayant quelquefois la forme d'un poireau, d'une très-mauvaise odeur. Cette tumeur dénote presque toujours une mauvaise disposition de l'intérieur, c'est-à-dire embarras, obstruction, provenant de quelque reste de maladie ou du tempérament vicié ou phlegmatique du cheval ; aussi les gros chevaux chargés d'humeurs y sont-ils plus sujets que les autres. » Il regarde la maladie comme souvent incurable et toujours difficile à guérir. Il conseille d'extirper les fibres jusqu'au delà de la racine, de panser avec un mélange de térébenthine et d'huile de laurier, quelquefois avec de l'égyptiac, et d'établir une compression uniforme. Il emploie les breuvages aloétiques, l'acier et le foie d'antimoine, le tout, dit-il, pour empêcher que la fluxion ne se continue sur le mal.

Lafosse conseille la dessolure et extirpe le fic ou crapaud jusqu'à la racine ; il panse la plaie avec l'essence de térébenthine, et applique sur l'endroit du carcinome des plumasseaux chargés d'onguent égyptiac. Si l'os du pied est carié, ce qui arrive souvent, il le rugine et le recouvre d'un digestif simple pour favoriser l'exfoliation. Si le fic, dit cet auteur, gagne la chair cannelée et détache la corne du quartier, on est obligé de l'enlever pour avoir la facilité d'atteindre le crapaud et de le détruire ; il recommande de

panser tous les deux jours, en ayant soin d'établir une compression forte et égale.

Chabert est du même avis que Lafosse : il enlève toute la corne qui peut gêner pour atteindre le crapaud ; il pousse les délabrements presque au delà des tissus altérés ; il panse avec l'égyptiac et recommande une forte compression.

M. Girard écarte tout délabrement : il se borne à l'ex-tirpation de la corne détachée ou soulevée , et à l'ablation des parties filandreuses , fongueuses et sans vie. Il panse tous les jours avec l'onguent égyptiac, en ayant soin d'enlever l'escarre produite par ce caustique, avec la précaution d'éviter toute effusion de sang ; il recommande une bonne compression.

Ce savant auteur regarde la maladie comme incurable quand elle est due à des causes constitutionnelles ou individuelles et surtout lorsqu'elle est accompagnée de phymatose (eaux aux jambes).

M. Jeannet, vétérinaire à Maestricht, alors élève à l'École d'Alfort , guérit quelques chevaux atteints de crapaud , par le procédé de Solleysel légèrement modifié.

M. Vatel conseille de mettre le tissu affecté à découvert : on enlève avec la feuille de sauge la portion de corne détachée jusques un peu au delà de sa désunion , et l'on ampute les parties fongueuses et filandreuses. Il panse avec l'égyptiac ; s'il n'est pas assez caustique , il y ajoute du sulfate de cuivre ou du sublimé corrosif ; il enlève avec précaution le follicule formé par l'escarrotique, panse tous les jours et recommande une bonne compression. M. Vatel compte peu de succès obtenus par ces moyens.

M. Dupuy adopte un traitement à peu près analogue à celui de M. Girard : on devra d'abord, dit-il, enlever les

productions épidermiques altérées ; ôter le plus exactement possible le savon ammoniacal qui les détériore ; agir sur le foyer de nutrition de la corne, afin d'éviter que le savonule ne se reproduise, et exercer sur ces parties une compression plutôt exacte que forte, telle qu'elle existait naturellement avant la destruction des parties. Cette compression très-exacte doit être exercée sur le tissu réticulaire ; pour y parvenir il faut enlever toutes les fibres mortes, en ayant la précaution de ne point faire saigner ou de ne le faire que le moins possible. Il faut aussi ratisser légèrement autour des pédoncules du tissu corné ramolli, de manière à enlever la substance blanche fétide qui les entoure. On devra, de plus, passer entre les fibres des étoupes sèches, roulées autour d'un bistouri, pour déterger le plus exactement possible.

M. Dupuy regarde le crapaud comme presque toujours incurable et toujours long et difficile à guérir.

« Après avoir enlevé toutes les parties de corne détachée, comme l'indique M. Girard, dit Hurltel d'Arboval, nous recouvrons toute la partie opérée d'un mélange de poudre de chasse et de soufre sublimé, que nous touchons avec un fer incandescent ; la poudre s'enflamme tout d'un coup et allume le soufre, qui brûle lentement. Si la combustion languit trop, nous avons soin de l'activer et de l'entretenir par le même moyen. Lorsqu'elle est terminée, la plaie se trouve convertie en une escarre noire, qui ne présente pas une très-grande solidité. Nous enlevons doucement avec la feuille de sauge, tout ce qui peut se détacher sans effusion de sang ; nous saupoudrons de nouveau et nous établissons sur la partie une nouvelle adustion semblable à la première. Nous répétons le même procédé jusqu'à ce que nous ayons lieu

de croire les tissus pénétrés d'une suffisante quantité de calorique, pour détruire entièrement tout ce qui serait susceptible de régénérer le crapaud. Lorsque la cautérisation est arrivée au point où elle doit s'arrêter, afin d'entretenir l'excitation de la surface cautérisée et des tissus contigus, nous remplissons tout le vide de poix de Bourgogne ou de poix-résine fondue ; nous laissons refroidir sur place et nous mettons l'étoupe, le fer, etc. Nous levons l'appareil au premier signe de suppuration, et nous procédons de la même manière, mais sans adustion, aux pansements subséquents, en y faisant entrer la poix jusqu'au moment où la plaie est vive et belle. Le digestif et ensuite l'égyptiac suffisent pour terminer. »

Cet auteur dit avoir guéri quelques crapauds légers ou récents, par ces moyens, mais il en avoue l'insuffisance dans la majeure partie des cas un peu invétérés.

M. Renault, directeur de l'école d'Alfort, enlève tout ce qu'il y a d'insolite. Il ne faut pas, dit ce savant vétérinaire, se laisser effrayer par les délabrements, il faut attaquer le mal dans sa source, il faut ruginer et cautériser l'os du pied s'il y a nécessité. Il promène sur tous les points altérés un pinceau imprégné d'un mélange à parties égales d'alcool camphré et d'acide sulfurique ; quelques plumasseaux imbibés de ce mélange sont appliqués sur les points altérés qu'on se propose de cautériser. Il renouvelle les pansements tous les cinq à six jours et recommande une forte compression. Il administre durant le traitement quelques légers purgatifs, dans le but de remplacer une sécrétion par une autre.

M. Renault rapporte quelques cures obtenues par cette méthode ; mais il avoue que le crapaud invétéré, existant aux deux ou aux quatre pieds, est incurable ; il regarde

aussi comme tel celui qui attaque un sujet d'un tempérament mou, lymphatique, atteint de phymatose.

M. Mercier, médecin vétérinaire à Évreux, dans une brochure ayant pour titre : *Du crapaud, ou podoparenchymite chronique du cheval, suivi du piétin ou podoparenchymite chronique du mouton*, regarde le crapaud comme une maladie essentiellement locale. Sa méthode curative consiste dans l'extirpation de tous les tissus altérés; il recouvre la plaie d'un mélange, qu'il regarde comme l'agent principal de son traitement, composé d'une partie d'acide sulfurique sur quatre d'essence de térébenthine. Il panse tous les quatre jours avec ce mélange, jusqu'à ce que la sécrétion de la corne soit de bonne nature; les pansements subséquents se font avec l'essence de térébenthine pure. Cette méthode ne diffère de celle de M. Renault, que dans le topique; M. Renault se sert d'un mélange d'acide sulfurique et d'alcool; M. Mercier, d'un mélange d'acide sulfurique et d'essence de térébenthine. L'auteur termine son opuscule sur la podoparenchymite, en se demandant: « Le crapaud est-il toujours guérissable par ma méthode, quel que soit son degré d'ancienneté? Je crois pouvoir répondre par l'affirmative. »

Quatre observations de crapauds invétérés viennent à l'appui de sa méthode; dans ces quatre observations il accuse deux insuccès; du reste, son traitement est long et incertain, comme le prouve sa deuxième observation.

Les moyens locaux que nous employons pour combattre le carcinome du pied ne sont pas de nouvelle création; Degarsault, Lafosse, Chabert, M. Renault, etc., les ont opposés à cette affection. Ces moyens locaux consistent dans l'extirpation des tissus dégénérés jusqu'aux parties

saines. Pour atteindre ce but, souvent on est forcé d'opérer la dessolurè, d'enlever le coussinet plantaire, de ruginer l'os du pied, s'il est altéré, d'opérer l'évulsion du quartier, si le tissu podophylleux de cette partie participe à la dégénérescence carcinomateuse, et même d'enlever le fibro-cartilage latéral du pied, s'il y a nécessité; enfin on doit pousser les délabrements jusqu'au delà des tissus malades, et chercher, autant que faire se peut, à amener la plaie à l'état le plus simple possible.

Le premier pansement se fait avec des étoupes sèches, maintenues par des éclisses et par des tours de bande serrés de manière à exercer une compression uniforme, équivalente à la compression naturelle de la corne saine. Deux jours après l'opération on lève le premier appareil, on déterge la plaie, on panse avec l'onguent égyptiac, dit de Solleysel (1), les points mollasses qui offrent un aspect grisâtre, toujours en observant les mêmes précautions qu'au premier pansement. Les pansements subséquents se font tous les jours et de la même manière, jusqu'à ce que la corne de nouvelle formation soit de bonne nature et ne sécrète plus la matière ichoreuse qui désorganise les parties avec lesquelles elle se trouve en contact. A chaque pansement on doit avoir soin d'enlever l'escarre produite par l'onguent caustique, d'entretenir la plaie dans un état de propreté et d'extirper les végétations de mauvaise nature qui pourraient s'y développer. Si la causticité de l'onguent égyptiac n'est pas suffisante pour détruire les tissus morbides et changer le mode d'irritation de la par-

(1) Cette préparation se compose de : miel, 2 livres; vert-de-gris pulvérisé, 6 onces; couperose blanche pilée, 6 onces; litharge bien pilée, 4 onces; arsenic en poudre, 2 gros; mélangez le tout, et faites chauffer à petit feu jusqu'à consistance convenable.

tie, on peut l'augmenter par l'addition d'un gros de deutochlorure de mercure (sublimé corrosif) par once d'onguent; ou bien, en faisant entrer dans la confection de l'onguent une plus grande quantité d'arsenic.

Ces moyens thérapeutiques sont insuffisants dans le plus grand nombre des cas, comme l'ont prouvé Degarsault, Lafosse, Chabert et M. Renault, si on néglige d'attaquer la cause principale dans sa source, et de détruire par là le principe morbifique qui entretient le mal.

Pour nous, envisageant le carcinome du pied comme une affection dépendante de la constitution du sujet, d'une idiosyncrasie particulière, se rencontrant presque toujours sur des individus à tempérament lymphatique, nous avons secondé le traitement local par l'administration des toniques, des ferrugineux à l'intérieur, par deux ou trois purgatifs durant la cure, par l'application de sétons aux fesses ou au poitrail, selon le siège du carcinome. Cette médication tonique doit être soutenue, pour en retirer de bons effets; la poudre de gentiane et le carbonate de fer doivent être donnés à haute dose et tous les jours; on se sert pour véhicule d'une décoction d'absinthe ou d'eau ferrugineuse; on peut aussi administrer ces substances médicamenteuses en pilules; mais le véhicule liquide sus-indiqué est préférable. Ces agents thérapeutiques doivent être secondés par une nourriture saine, abondante, riche en principes nutritifs, pour imprimer à l'économie entière une tonicité telle que les tissus en soient modifiés et aient en quelque sorte changé de nature.

Sous l'influence des amers, des martiaux et d'une alimentation nutritive, on voit bientôt les digestions devenir plus parfaites, l'animal reprendre de la vigueur, l'embon-

point renaître, le pus sécrété par les sétons acquérir plus de consistance, la sécrétion de la matière caséuse qui recouvre la plaie du pied, diminuer, et une régénérescence cornée de bonne nature ne pas tarder à remplacer le tissu carcinomateux ; en un mot, on voit un bien-être dans l'ensemble de l'organisme, et tout marche vers une guérison prompte et certaine.

Pour prouver l'efficacité du traitement que nous opposons au carcinome du pied, et pour corroborer notre opinion sur les causes de cet état pathologique, nous avons joint à l'opuscule que nous avons publié sur cette maladie, dix-neuf observations choisies parmi les crapauds réputés incurables ; depuis cette époque, la clinique de l'école vétérinaire nous a fourni l'occasion de traiter au moins trente chevaux affectés de crapauds invétérés aux deux et aux quatre pieds, dont quelques-uns compliqués de phymatose (eaux aux jambes), lesquels ont été guéris au bout d'un à deux mois de traitement ; un seul, portant des crapauds à trois pieds, a exigé un traitement de trois mois.

Le peu de succès obtenu par les moyens employés jusqu'à ce jour pour combattre le crapaud, le temps et les dépenses qu'exigeait un traitement souvent infructueux, les récidives presque certaines, etc., ont fait renoncer à l'entreprise de la cure de cette maladie, qui fut déclarée incurable ; aujourd'hui, c'est avec la plus vive satisfaction que nous pouvons venir confirmer ce que nous avons avancé dans la brochure que nous publiâmes en 1843 : 1° que le crapaud invétéré, même attaquant les quatre pieds et compliqué de phymatose, cède au traitement curatif que nous lui opposons ; 2° que le crapaud peu invétéré se guérit au bout de trois semaines ou un mois de traitement, sans exiger, pour cela, un repos absolu ; les animaux

peuvent être utilisés aux travaux des champs durant la cure, si l'on a soin toutefois de protéger la face plantaire par une plaque de tôle engagée sous les crampons du fer et fixée par deux clous en pince ; et 3^o que nous n'avons aucune récurrence à enregistrer depuis vingt ans que nous employons cette méthode curative.

CARDITE. — La cardite est l'inflammation du cœur. Cette affection fut longtemps méconnue en médecine vétérinaire ; cependant elle existe et paraît plus fréquente qu'on ne l'avait supposé jusqu'à ce jour ; des observations recueillies avec soin , des autopsies bien faites, sont venues constater son existence et jeter de la lumière sur sa symptomatologie et son étiologie.

« Si l'étude des maladies du cœur est lente, mais progressive dans sa marche, dit M. Lecouturier, médecin vétérinaire distingué, c'est sans doute parce que les faits sur lesquels l'observation devrait enrichir la science, passent souvent sans être aperçus. Chez le cheval, les maladies du cœur sont rares, mais plus fréquentes que ne le disent les auteurs. Ces derniers ne nient pas l'existence des affections qui nous occupent, mais ils accusent l'impuissance actuelle de la science sur les moyens de les reconnaître. »

Les animaux sur lesquels nous avons observé la cardite, sont le cheval, le bœuf et le chien.

CARDITE DU CHEVAL. — Cette affection, dans l'espèce chevaline, a souvent une marche rapide, se déclare subitement, sans prodrome, et enlève le malade en quelques heures. Quelquefois la maladie s'annonce avec moins d'intensité : alors la mort n'est point aussi prompt,

et le malade succombe ordinairement du deuxième au quatrième jour.

Comme nous venons de le dire, la cardite suraiguë s'annonce tout à coup par la tristesse et l'abattement ; la face grippée dénote une grande anxiété ; la dyspnée est extrême ; le pouls est plein, irrégulier, l'artère bat avec force et donne de 60 à 80 pulsations par minute. Les contractions du cœur sont tumultueuses et s'entendent à distance ; ses battements sont si forts, qu'on voit les côtes rebondir à chacun d'eux ; la main appliquée sur la région de cet organe perçoit les chocs comme si on percutait la face interne des côtes avec un maillet ; l'animal a l'œil hagard, porte la tête à droite et à gauche, la relève comme pour respirer plus facilement ; le corps se couvre de sueur ; des convulsions saisissent le malade et ne l'abandonnent qu'à la mort, qui survient trois ou quatre heures après l'invasion de la maladie.

La cardite n'a pas toujours ce degré d'acuité, ni cette marche rapide ; les symptômes que nous venons de décrire existent bien, mais ils sont moins violents, moins graves ; ainsi on remarque, dans ce cas, de la tristesse et de l'abattement ; le malade a la marche pénible, se remue avec peine, traîne les membres de derrière sur le sol ; l'anxiété et la dyspnée sont très-prononcées ; il y a frissons et tremblements convulsifs ; le pouls est petit, irrégulier, parfois intermittent ; les contractions du cœur sont fortes, précipitées, tumultueuses même, et se perçoivent facilement ; on observe souvent aussi la claudication d'un des membres antérieurs, surtout de celui du côté gauche, et un engorgement œdémateux à la face inférieure de la poitrine et de l'abdomen. Lorsque la maladie marche comme nous venons de le dire, le malade ne succombe ordinaire-

ment que le troisième ou le quatrième jour après son invasion ; la mort est toujours précédée de fortes convulsions et d'une agonie douloureuse.

Hurtrel d'Arboval parle de la cardite chronique. « Les animaux, dit-il, deviennent alors incapables de rendre aucun service ; ils restent dans un état de maigreur générale qui leur permet à peine de se mouvoir, et, tout en mangeant bien, ils tombent dans une grande maigreur et finissent par mourir dans le marasme, ou par devenir morveux ou farcineux. » Cet état pathologique ne doit pas être facile à saisir pendant la vie ; pour notre compte, nous avouons franchement que nos connaissances nous font défaut, et qu'il nous est impossible d'établir le diagnostic de cette maladie ; tout au plus pouvons-nous en soupçonner l'existence.

Les causes de la cardite peuvent se rapporter à celles sous l'influence desquelles se développent les autres phlegmasies pectorales, telles que la pleurésie, la pneumonie, la péricardite ; dans certains cas, elle peut être la conséquence des phlegmasies aiguës. Les travaux excessifs, les courses rapides, une nourriture substantielle abondante, en imprimant au sang une plasticité et une excitabilité au-dessus de l'état physiologique, peuvent aussi être considérés comme causes efficientes de la cardite.

Traitement. — Lorsque la cardite se développe avec l'appareil formidable des symptômes qui caractérisent la cardite suraiguë, il n'y a aucun moyen à lui opposer ; la mort enlève chaque fois le malade en quelques heures. Mais, lorsque la maladie se déclare d'une manière moins intense, qu'elle ne tue pas dès son invasion, alors l'espoir est encore permis ; il convient, dans ce cas, de pratiquer de

larges saignées générales, répétées autant de fois que l'exigera la persistance des symptômes. « Il faudrait bien se garder, dit M. Bouillaud, de considérer comme contre-indication aux émissions sanguines, les défaillances, la petitesse et l'inégalité du pouls; en effet, ajoute ce savant médecin, ces phénomènes sont l'effet de la phlegmasie du cœur elle-même, et ce n'est qu'en modérant ou en faisant avorter celle-ci par de copieuses saignées qu'on parviendra à dissiper le trouble de la circulation. » La diète absolue, le repos le plus parfait, les boissons délayantes, adoucissantes et rafraîchissantes devront seconder les émissions sanguines.

Si, malgré les moyens que nous venons d'indiquer, la maladie ne cède pas complètement, il faut avoir recours aux révulsifs appliqués sur la région du cœur; les vésicatoires, les sinapismes, les sétons animés, conviennent dans ce cas; l'usage des médicaments calmants, et surtout de la digitale pourprée et de ses préparations, est réclamé dans cette circonstance.

CARDITE DU BOEUF. — Cette affection, dans l'espèce bovine, ne se déclare pas par le cortège de symptômes alarmants qui marque l'invasion de la cardite chez les solipèdes; quoique moins rapide dans sa marche, elle n'est pas moins funeste dans ses effets, et se termine presque constamment par la mort.

La maladie qui nous occupe s'annonce par la tristesse et le dégoût; la respiration est anxieuse, les narines sont dilatées; le pouls est faible et accéléré; le cœur bat tumultueusement; les jugulaires sont gonflées, et quelquefois on observe une claudication du membre antérieur gauche. A mesure que la maladie avance, les symptômes augmen-

lent et s'aggravent ; la respiration devient très-laborieuse et gémissante ; l'animal porte la tête en avant , ouvre la bouche pour respirer plus librement ; il éprouve de temps en temps des accès convulsifs ; les palpitations sont grandes et précipitées ; des engorgements oedémateux se forment au fanon et sous la poitrine ; la faiblesse devient extrême, le pouls se déprime et le malade succombe dans d'horribles convulsions , après huit ou dix jours de souffrance. D'autres symptômes pourraient être ajoutés à ceux que nous venons d'énumérer, mais nous les passerons sous silence, les considérant comme communs à beaucoup d'affections viscérales aiguës.

La cardite chez le bœuf peut se développer sous les mêmes influences que chez le cheval, mais elle est le plus souvent le résultat de corps étrangers qui vont s'implanter dans la substance du cœur ; la médecine vétérinaire fourmille de cas de cardite due à la présence d'une aiguille, d'une épingle, d'un morceau de fil de fer, dans les parois de l'organe central de la circulation ; pour notre part, nous pouvons en fournir plusieurs exemples. On serait étonné que des corps étrangers pussent atteindre le cœur sans traverser les parois de la poitrine ; mais qu'on réfléchisse que le soin des vaches est généralement confié à des femmes ; celles-ci perdant les épingles et les aiguilles qui servent à fixer leurs vêtements , les animaux les avalent avec les aliments , et, par les mouvements respiratoires, ces corps étrangers s'implantent dans les membranes gastriques, les traversent, percent le diaphragme , pénètrent dans le thorax , y cheminent dans le sens de leur pointe et arrivent au péricarde et au cœur.

Traitement. — La cardite du bœuf réclame les mêmes moyens thérapeutiques que celle du cheval ; les saignées

générales, copieuses, le repos absolu, la diète, les boissons rafraîchissantes nitrées, la digitale pourprée et ses préparations, les révulsifs, etc., conviennent dans ce cas. Quand la cardite est la conséquence d'un corps étranger implanté dans le cœur, elle est constamment mortelle.

CARDITE DU CHIEN. — La cardite chez cet animal se manifeste par la tristesse, l'anxiété et le dégoût; les flancs sont très-agités; les côtes se soulèvent outre mesure à chaque inspiration; le cœur bat de façon à l'entendre à distance; la main appuyée sur la région cardiaque reçoit, à chaque contraction de l'organe malade, un choc très-sensible; la plus légère pression de la poitrine arrache des cris au patient; des mouvements convulsifs s'observent par intervalle; le pouls très-accélééré est presque imperceptible; la gueule entr'ouverte laisse apercevoir la rougeur de la langue et de la membrane buccale; la soif est vive et souvent l'animal vomit. Ces symptômes marchent sans interruption jusqu'à la mort, qui survient ordinairement au bout de six ou huit jours.

Les causes de la cardite, chez l'animal qui nous occupe, peuvent être considérées comme les mêmes que celles qui occasionnent cette maladie chez le cheval.

Traitement. — Les saignées générales, les émissions sanguines locales, au moyen de sangsues que l'on applique sur la région du cœur, les boissons rafraîchissantes, l'usage de la poudre et du sirop de digitale pourprée et les révulsifs, sont les agents curatifs qui conviennent dans cette maladie.

CARIE. — La carie est la suppuration ou plutôt l'ulcération du tissu osseux et des cartilages. Elle se manifeste

par un ulcère dont le fond est formé par des chairs fongueuses et livides, adhérentes à l'os malade, et qui fournit un pus sanieux d'une fétidité particulière qu'on nomme *odeur de carie*. Un stylet introduit à travers ces chairs pénètre jusqu'à l'os, dont la substance ramollie se laisse traverser en faisant éprouver la sensation d'une multitude de petits fragments. Cette sensation et l'odeur particulière sont regardées comme les signes pathognomoniques de la carie. Lorsque c'est le tissu cartilagineux qui est carié, les symptômes sont analogues à ceux du tissu osseux; le pus fourni par l'ulcère charrie des parcelles verdâtres qui ne sont autre chose que des débris du cartilage malade.

Parmi les causes qui donnent ordinairement lieu à la carie, on peut ranger les contusions, les plaies, les fractures, le contact de corps étrangers; enfin tout ce qui peut déterminer l'inflammation du tissu osseux ou cartilagineux. La carie peut être aussi la conséquence de certaines maladies du système osseux; c'est ainsi qu'on la voit dans l'*ostéosarcome*, le *spina ventosa*, dans certaines maladies du sang, telles que le farcin, le scorbut, etc. Quelle que soit la cause de la carie, dit Hurlrel d'Arboval, elle est toujours précédée de symptômes qui attestent l'existence d'une irritation plus ou moins vive et d'une inflammation aiguë ou chronique du tissu osseux.

Traitement. — Le traitement de la carie doit tendre à convertir en nécrose, c'est-à-dire à mortifier toute la partie malade. A cette fin on emploie les dissolutions caustiques de deutonitrate et de deutochlorure de mercure, l'eau escarrotique de Villate, etc. Si ces moyens sont inefficaces, le feu ou cautère actuel chauffé à blanc, appliqué sans timidité, de manière à brûler toute la partie cariée,

et même au delà, à la convertir en escarre, réussit presque toujours. Cette cautérisation, en désorganisant le tissu osseux affecté, suscite dans la partie encore saine une réaction vitale, suivie d'une inflammation favorable; des bourgeons cellulo-vasculaires de bonne nature se développent sous l'escarre produite par le feu; la suppuration soulève cette dernière, l'élimine, et souvent cette élimination est suivie d'une prompte cicatrisation, à moins qu'on n'ait pas atteint et détruit toute l'étendue de la carie; dans ce cas, il convient de cautériser de nouveau, sans tarder, pour arrêter les progrès de la désorganisation. Les dents cariées doivent aussi être cautérisées avec le fer incandescent; si on ne peut parvenir à les guérir par ce moyen, il faut en opérer l'extraction.

Lorsque la carie est la conséquence d'une maladie interne, c'est vers cette dernière que l'on doit diriger les moyens thérapeutiques, tout en usant des moyens locaux que nous venons d'indiquer.

CATARACTE. — La cataracte est l'opacité du cristallin, de sa membrane, ou de l'humeur limpide dite de Morgagni, ou de toutes ces parties à la fois.

On appelle cataracte *cristalline* ou *lenticulaire*, celle qui est bornée au cristallin; cataracte *capsulaire* ou *membraneuse*, celle qui n'affecte que la capsule cristalline; cataracte *interstitielle*, celle qui consiste dans le trouble de l'humeur de Morgagni; enfin on nomme cataracte *mixte*, celle qui dépend de l'opacité simultanée de ces diverses parties. Ces distinctions n'étant pas tranchées par des symptômes caractéristiques différentiels, il nous est impossible de les reconnaître en examinant l'œil affecté; par conséquent, nous devons nous contenter d'en décrire les symptômes communs.

La cataracte naissante s'annonce par un affaiblissement de la vue d'abord léger, mais qui augmente insensiblement jusqu'à la cécité complète. Le cristallin éprouve des modifications dans sa transparence, qui diminue ; il paraît formé de petits points blancs, de petites lignes en zigzag, convergeant vers le centre, et d'autant plus nombreuses et plus visibles que le mal est plus avancé ; il finit par ne plus se laisser traverser par les rayons lumineux. Lorsqu'on examine un œil cataracté, on aperçoit par l'ouverture pupillaire, dans le fond de l'œil, en avant du corps vitré, une tache plus ou moins large, dont la couleur varie et est due à l'opacité du cristallin et de ses accessoires. C'est quand la cataracte est bien établie que cette tache offre des couleurs variées ; elle est, selon les cas, d'un blanc nacré, jaunâtre, verdâtre, ou a le reflet de feuille morte ; à travers ces nuances, le blanc paraît toujours dominer. La pupille, très-dilatée, n'est plus susceptible d'exécuter ses mouvements de dilatation et de resserrement ; l'iris n'est plus impressionnable aux rayons lumineux, quelque abondants et quelque vifs qu'ils soient ; en un mot, la cécité est complète.

Les causes de la cataracte sont assez nombreuses ; les coups, les blessures qui peuvent intéresser ou offenser le cristallin ou sa capsule, tout ce qui produit un afflux sanguin vers la tête et donne lieu à une inflammation de l'œil, peut occasionner la cataracte. C'est principalement à la suite de la fluxion périodique, dont elle est presque toujours la terminaison, que la cataracte se déclare. On observe aussi des cataractes congéniales, et il paraîtrait que l'hérédité n'est point étrangère à leur développement.

Traitement.— Lorsque la cataracte est à son commen-

cement, on peut tenter de la combattre par les résolutifs les plus énergiques ; on vante les préparations mercurielles, à cause de la propriété qu'on leur attribue d'exciter le système absorbant, la pommade ophthalmique de deutoxyde de mercure, de sulfure de mercure, d'oxyde de zinc et de cérat ; moyens locaux que l'on seconde par les purgatifs, les diurétiques, les sudorifiques et les sétons. « Mais, malgré toute la persévérance possible, dit d'Arboval, et nous sommes de son avis, malgré quelques exemples d'un succès même complet, il est reconnu que tous les excitants et les collyres stimulants ont été employés jusqu'ici sans aucune chance de réussite. » C'est donc à la chirurgie que nous devons emprunter des armes pour combattre cette grave affection.

L'opération de la cataracte a été tentée nombre de fois sur le cheval ; le succès est loin d'avoir répondu à l'attente des expérimentateurs ; ce qui le prouve, c'est qu'elle est abandonnée par les vétérinaires, qui se contentent de dire en voyant un cheval atteint de cataracte : *il est aveugle, il n'y a plus rien à y faire*. Notre infatigable professeur de chirurgie, M. Brogniez, ne s'est pas contenté des rapports de ses devanciers : il a voulu expérimenter à son tour ; il s'est livré à une série d'expériences comparatives, pour s'assurer d'abord du procédé le plus convenable à employer ; il a inventé des instruments nouveaux qui facilitent l'opération, la rendent plus simple et moins chancelante. Le procédé par extraction du cristallin n'ayant pas répondu à son attente, il s'est fixé au procédé par abaissement et broiement de ce corps lenticulaire ; le succès complet qu'il vient d'obtenir par cette méthode, sur un poulain d'un an atteint de deux cataractes congénitales, nous fait espérer qu'il sera dédommagé de ses peines et de ses

labeurs, par le service qu'il aura rendu à la chirurgie vétérinaire, partant à l'agriculture. Pour plus ample informé, voyez son *Traité de chirurgie*, tome II.

CATARRHE. — Nom donné à toute inflammation aiguë ou chronique des membranes muqueuses, avec augmentation de la sécrétion habituelle de ces membranes, et par extension, à toutes les inflammations de ce système, qu'elles soient ou non accompagnées de cet accroissement de sécrétion. Nous ne conserverons cette dénomination, comme étant plus généralement admise en médecine vétérinaire, que pour désigner une légère phlogose superficielle, avec augmentation de sécrétion, de la membrane muqueuse des cavités nasales, ou de celle de l'oreille.

CATARRHE NASAL DU CHEVAL (*Rhinite*).— Cette affection chez l'espèce chevaline se traduit par de fréquents ébrouements, par la rougeur et une légère turgescence de la membrane pituitaire enflammée, qui devient le siège, après la première période, d'une sécrétion séreuse, laquelle acquiert en peu de temps plus de consistance et devient mucoso-purulente, s'agglutine au pourtour des narines et est rejetée au dehors par flocons plus ou moins abondants. La membrane phlogosée offre quelquefois à sa surface de petites érosions superficielles, dues à la destruction de l'épithélium ; quelquefois la région de l'auge devient le siège d'une accumulation de sérosité dans les mailles du tissu cellulaire d'abord, et qui se traduit ensuite par la formation d'un foyer purulent, par un véritable abcès ; la santé est rarement troublée : l'animal conserve son appétit et ne paraît pas souffrir beaucoup de cette légère

indisposition. Au bout de six à sept jours les symptômes ci-dessus énoncés diminuent ; le jetage disparaît insensiblement, et tout rentre dans l'ordre, le plus ordinairement, au bout de neuf ou dix jours.

Il arrive quelquefois cependant que, les symptômes inflammatoires ayant disparu, la sécrétion mucoso-purulente continue et que l'engorgement de l'auge persiste; alors la maladie revêt le caractère chronique; la membrane muqueuse perd son poli et sa teinte rosée, et devient rugueuse et pâle; le jetage est plus ou moins abondant et a lieu le plus souvent par les deux narines. Le catarrhe nasal chronique résiste souvent très-longtemps au traitement qu'on lui oppose, et fait croire à l'existence de la *morve* qui peut en être la conséquence.

Les causes du catarrhe nasal se trouvent dans le refroidissement subit de la température, les courants d'air, les vents coulis, le passage d'un endroit chaud dans une atmosphère froide, enfin dans tout ce qui peut supprimer brusquement la perspiration cutanée.

Traitement. — Les moyens thérapeutiques à employer pour combattre le catarrhe nasal récent sont simples; il suffit de placer le malade dans un endroit où la température est douce et égale, de le mettre au régime rafraîchissant, aux boissons farineuses légèrement nitrées et de lui faire prendre deux ou trois bains de vapeurs émollientes par jour. Si la région de l'auge est tuméfiée, il convient de l'abriter du froid par un morceau de tissu de laine ou de peau de mouton; si l'engorgement est douloureux, on usera de cataplasmes émollients; en cas contraire, on aura recours à un onguent maturatif, excitant, pour provoquer la suppuration; celle-ci établie, il faut se hâter d'ouvrir

le foyer ; le pus s'en écoule, la partie se déterge et se cicatrise bientôt.

La réaction apparaît-elle par un peu de fièvre, on ajoutera la saignée aux moyens que nous venons d'indiquer. Ce traitement est constamment suivi de succès, si aucune complication ne vient l'entraver.

Le catarrhe nasal chronique réclame d'autres agents thérapeutiques pour être combattu; aux bains de vapeurs émollientes on substituera les vapeurs aromatiques et on fera usage d'injections d'eau chlorurée dans les narines. Si elles restent sans effets, elles seront remplacées par des injections de solution de nitrate d'argent. Dix ou quinze grains de nitrate d'argent, dissous dans quatre onces d'eau distillée, suffisent pour chaque injection, que l'on renouvelle tous les jours jusqu'à parfaite guérison. Pour profiter de tous les bienfaits que peut produire cet agent thérapeutique, il convient de pratiquer deux ou trois couronnes de trépan sur les sinus frontaux, de lancer par ces ouvertures quelques seringuées d'eau tiède pour déterger ces anfractuosités, et d'injecter ensuite la solution escarrotique précitée. Cette manière d'agir nous a procuré l'avantage de guérir plusieurs cas de catarrhe nasal chronique qui avaient résisté à tous les moyens mis en usage pour les combattre. Il faut avoir soin, après chaque injection, de mettre un bouchon dans chaque ouverture faite par le trépan, pour empêcher qu'elle ne s'obstrue par les chairs qui tendent à se cicatriser. Durant la cure, qui est souvent de longue durée, on peut nourrir l'animal comme de coutume et le soumettre à un travail modéré.

CATARRHE NASAL DU BOEUF. — Par cette dénomination nous n'entendons pas parler de cette maladie si

redoutable qui attaque les bêtes à cornes du midi de la France, et dont parlent Gellé, MM. Creuzel, Laborde et Festal, surtout de celle rapportée par ce dernier et que nous avons consignée à l'article Coryza (*voyez cette maladie*); mais bien de la légère phlogose de la pituitaire avec augmentation de sécrétion de cette membrane, que nous rencontrons souvent dans notre pratique.

Le catarrhe nasal du bœuf n'est pas une maladie redoutable; c'est une simple inflammation de la membrane muqueuse des cavités nasales; elle s'annonce par une légère turgescence de cette membrane, avec un flux séreux d'abord, qui acquiert, en quelques jours, de la consistance, s'attache au pourtour des narines et en obstrue les ouvertures au point de gêner la respiration. Les ailes du nez se tuméfient parfois, et quelques érosions se remarquent sur la membrane muqueuse phlogosée. Cette maladie bénigne parcourt ses périodes en sept ou huit jours, et cède facilement aux agents thérapeutiques qu'on lui oppose; quelquefois elle disparaît spontanément.

Les variations atmosphériques, les transitions subites du chaud au froid, les courants d'air, etc., sont les causes les plus ordinaires de la maladie qui nous occupe.

Traitement. — Les moyens curatifs doivent être en tout semblables à ceux que l'on emploie pour guérir le catarrhe nasal aigu du cheval.

CATARRHE NASAL DU MOUTON. — Les bêtes ovines plus encore que les bêtes bovines sont sujettes au catarrhe nasal; cette affection, encore désignée sous le nom vulgaire de *morve de brebis*, consiste, comme chez les autres animaux, en une irritation de la membrane pituitaire avec augmentation de sécrétion. Le mucus

sécrété dans cette circonstance, est d'abord aqueux, limpide; à mesure que l'irritation s'apaise, il devient plus abondant et plus consistant, quelquefois purulent, fétide et accompagné d'excoriations aux naseaux. Il s'y mêle même quelquefois des stries de sang. Il est parfois assez épais et en quantité assez considérable pour obstruer les narines et gêner la respiration. Les bêtes malades s'ébrouent fréquemment et lèvent la tête pour respirer plus facilement par la bouche.

» Le catarrhe nasal des bêtes à laine devient aussi quelquefois chronique; il se prolonge alors, dit Hurtrel d'Arboval, pendant les intempéries de l'hiver, même jusqu'au retour de la belle saison, époque à laquelle il se dissipe quelquefois de lui-même. Cependant, dans plusieurs cas, ajoute cet auteur, l'irritation persiste, le mucus prend un aspect purulent et verdâtre, et l'écoulement nasal se continue indéfiniment. Dans quelques autres cas particuliers, les bêtes à laine maigrissent, et le marasme qui survient est le précurseur ou le compagnon de la phthisie, de la cachexie aqueuse ou d'autres affections de ce genre.

» En général, cette affection ne paraît pas influer d'une manière notable sur la santé des animaux, qui conservent ordinairement leur embonpoint. L'ébrouement et l'écoulement nasal sont les seuls phénomènes qui fixent ordinairement l'attention des bergers et des propriétaires. »

Les causes de cette maladie de l'espèce ovine sont analogues à celles qui déterminent la même affection chez les autres animaux; on peut citer comme les principales et comme celles qui y donnent le plus souvent lieu, la sortie des bergeries, dans lesquelles les animaux sont

renfermés en grand nombre, où il existe une grande chaleur et peu d'air, par un temps froid et humide ; les orages qui refroidissent subitement la température, très-chaude auparavant ; les pluies et la fraîcheur de la nuit lorsque les bêtes sont au parcage.

Traitement. — Comme le fait observer Hurtrel d'Arboval, il est difficile d'appliquer aux bêtes à laine affectées du coryza aigu (c'est sous cette dénomination qu'il décrit le catarrhe nasal), un traitement méthodique suivi, parce qu'elles vivent en troupes toujours nombreuses ; heureusement que chez elles cette affection se guérit souvent d'elle-même ; aussi n'emploie-t-on ordinairement aucun traitement pour la combattre. Il convient cependant, dans tous les cas, de soustraire les bêtes aux influences qui ont déterminé la maladie.

Lorsqu'il s'agit de bêtes de prix, de race précieuse, si la maladie devenait assez intense pour exiger des soins particuliers, d'Arboval conseille de mettre à part les moutons affectés ; de les placer dans un lieu où il règne une chaleur modérée ; de les exposer aux fumigations d'eau chaude sous le nez et d'observer les règles hygiéniques réclamées en pareille circonstance. Sur la fin du traitement, et comme d'ailleurs il s'agit d'un animal naturellement mou et débile et que la moindre circonstance malade dirige vers l'atonie, des fumigations de plantes aromatiques, des provendes aspergées d'eau salée, de bons aliments pourraient devenir avantageux pour relever le ton des organes affaiblis. On ne doit réunir ces animaux au troupeau, surtout si on le fait parquer, qu'autant que la maladie a tout à fait cessé.

CATARRHE AURICULAIRE (*otite*). — L'inflamma-

tion de la membrane muqueuse qui tapisse l'oreille, est fréquente chez le chien ; elle s'observe, mais bien rarement, chez les autres animaux domestiques ; le cheval nous en a fourni quelques exemples.

Elle s'annonce chez ce dernier par un prurit incommodé qui le force à se frotter la partie irritée contre les corps qu'il peut atteindre ; un suintement plus ou moins abondant salit les poils qui bordent l'orifice externe de l'oreille ; la membrane muqueuse de cet organe est rouge, tuméfiée. A mesure que la maladie fait des progrès, les symptômes s'aggravent ; l'humeur sécrétée devient plus épaisse, plus abondante et exhale une odeur des plus désagréables ; la membrane muqueuse s'épaissit, devient rugueuse ; on observe de légères ulcérations et quelquefois des végétations qui obstruent le conduit auditif et occasionnent une surdité plus ou moins prononcée.

Chez le chien, cette maladie se manifeste d'abord par les mêmes symptômes que chez le cheval ; un prurit qui force l'animal à se frotter l'oreille ou les oreilles avec les pattes, et un léger écoulement de sérosité en accusent l'apparition. A mesure que la maladie fait des progrès, les symptômes se dessinent davantage : le prurit devient plus incommodé, moins supportable ; l'animal se gratte les oreilles et secoue la tête avec force ; l'écoulement prend plus de consistance et d'odeur ; la membrane est rouge, tuméfiée, douloureuse ; l'audition n'est plus aussi parfaite. La maladie continuant sa marche ascendante, l'humeur sécrétée devient puriforme, jaunâtre, abondante et exhale une odeur infecte, insupportable ; la membrane auriculaire s'épaissit, se couvre d'ulcères plus ou moins nombreux ; des excroissances rugueuses s'y développent, obstruent le conduit auditif, s'opposent au passage des

rayons sonores et occasionnent la surdité. A cette époque, la maladie a revêtu le caractère chronique, modification qui lui est fort commune, si on la néglige ou si on ne lui oppose au début un traitement méthodique rationnel.

On cite généralement comme donnant lieu au catarrhe auriculaire, le vent froid, les courants d'air qui donnent sur la muqueuse de l'oreille, l'eau froide qui peut s'y introduire, la présence d'un corps étranger; mais l'expérience semble démontrer que cette affection est le plus souvent le résultat de la malpropreté, de l'accumulation du cérumen, qui se durcit et finit par irriter la membrane muqueuse qui le sécrète; c'est surtout chez les chiens à longues oreilles pendantes que nous l'observons le plus fréquemment; il semble en quelque sorte être le partage des races caniche, épagneule, d'arrêt, de Terre-Neuve et des montagnes.

Traitement. — La première indication qui se présente est de soustraire l'oreille aux influences qui ont donné lieu à la maladie ou qui l'entretiennent; il faut débarrasser le conduit auditif de la matière cérumineuse qui s'y trouve; s'il existe un corps étranger, de quelque nature qu'il soit, il faut l'extraire. Cette première indication remplie, on cherche à calmer l'inflammation par des fomentations et des injections émollientes tièdes, quelquefois anodines; il convient de réitérer ces fomentations et ces injections neuf à dix fois par jour, d'agir avec douceur et de maintenir sur la membrane phlogosée, au moyen d'un béguin, un léger plumasseau imbibé du liquide émollient anodin.

Lorsque la maladie est récente et peu intense, ces simples moyens suffisent pour la guérir en huit ou dix jours; mais si, par l'acuité de l'inflammation, quelques troubles fonctionnels s'observent, s'il y a réaction fébrile, alors il

faut ajouter aux moyens précités , la saignée générale , l'application de quelques sangsues sur la membrane auriculaire, et la diète. Si, après la période d'acuité, la sécrétion séro-purulente est tout aussi abondante , il faut avoir recours aux injections et aux fomentations restrictives; le sous-acétate de plomb liquide (extrait de Saturne) étendu d'eau, nous a valu quelques succès dans ce cas; on conseille encore, dans le but de tarir cette sécrétion morbide , de faire usage d'injections émoullientes laudanisées.

Lorsque ces agents thérapeutiques n'amènent pas d'amendement au bout de quatre ou cinq jours de leur emploi, et c'est ce qui arrive souvent lorsque la maladie est ancienne, il faut recourir aux injections d'une solution de nitrate d'argent , à la dose de huit à douze grains de ce sel par once d'eau distillée; cette dose peut être augmentée au besoin. De tous les moyens employés pour combattre le catarrhe auriculaire chronique, ce sont les injections de cette solution qui nous ont le mieux réussi; nous en avons obtenu des cures inespérées en fort peu de temps. S'il existe des excroissances charnues dans l'oreille, il faut les exciser, et les cautériser ensuite avec la pierre infernale, ou les détruire seulement par le cautère potentiel.

CHARBON. — Le charbon est une maladie grave qui, d'après nos connaissances actuelles, consiste dans une altération du sang , à laquelle M. Delafond a donné le nom de *péloémie*. Cette affection , à laquelle les herbivores domestiques sont plus exposés que les autres espèces d'animaux , apparaît sous divers aspects et sur différentes régions du corps; ce qui lui a valu une foule de dénominations, selon le siège où les tumeurs font leur apparition et les organes sur lesquels le dépôt ichoreux se manifeste.

Ainsi on donne le nom d'*anti-cœur*, à l'efflorescence charbonneuse qui se déclare au poitrail ; de *trousse-galant* ou *noire-cuisse*, à celle qui se développe à la cuisse ; de *glossanthrax* au charbon à la langue ; de *coryza gangréneux* (morve aiguë), à celui du nez ; d'*angine gangréneuse*, à celui de la gorge ; de *péripneumonie gangréneuse*, lorsque la crise éliminatoire s'opère sur les poumons ; de *fièvre charbonneuse*, lorsque la maladie existe sans apparition de tumeurs, de typhus charbonneux, etc. Nous avons pensé qu'il était nécessaire, pour l'intelligence des praticiens et la facilité de l'étude, de décrire séparément ces différentes formes qu'affecte le charbon ; nous renvoyons nos lecteurs aux articles qui en traitent.

CHARBON DU CHEVAL. — Le charbon chez les solipèdes annonce son invasion par un mouvement fébrile général ; le pouls est accéléré ; l'animal est inquiet, souffrant ; les flancs sont agités ; le poil est terne et piqué ; la prostration est grande. A ces symptômes de courte durée succède l'apparition de tumeurs plus ou moins étendues, qui acquièrent en peu de temps un volume considérable ; ces tumeurs occupent toujours les parties déclives ; leur volume est en rapport avec la quantité de tissu cellulaire de la partie où l'épanchement de l'élément charbonneux se dépose ; le poitrail, les parois abdominales, les cuisses et les membres sont les régions sur lesquelles ces engorgements apparaissent le plus souvent. Quelquefois les efflorescences charbonneuses se montrent tout à coup, sans être précédées de prodromes ni de fièvre.

Lorsque ces efflorescences se déclarent, elles sont ordinairement petites, douloureuses, et liées entre elles par des espèces de traînées qui ne tardent pas à les réunir, et à

former un engorgement énorme ; en quelques heures, nous avons vu des tumeurs de la grosseur d'un œuf de poule, occupant les parois abdominales, se réunir et former un engorgement du volume d'un pain de six livres. À cette période de la maladie, les tumeurs perdent de leur sensibilité ; elles deviennent froides, crépitanes, emphysémateuses, plus ou moins circonscrites ; les poils qui les recouvrent charrient des gouttelettes de sang fluidifié, corrompu, qui transsude à travers les porosités de la peau : c'est surtout aux membres que l'on observe ce phénomène. Quand on incise ces intumescences, il s'en échappe un sang ichoreux, incoagulable, mélangé de sérosité ; les tissus sont froids, gangréneux, et offrent une teinte violacée, noirâtre.

Lorsque la maladie est arrivée à ce point, l'animal est très-abattu ; le pouls est accéléré, petit ; la respiration est fréquente ; les flancs retroussés sont fortement agités ; les naseaux sont dilatés ; les yeux sont étincelants, hagards ; la prostration est grande ; enfin, le mal continuant sa marche envahissante, les tumeurs tombent en lambeaux sphacelés, le pouls s'efface, et la mort vient mettre un terme à cette redoutable affection.

Le charbon se développe quelquefois dans la boîte cornée ; alors il se déclare tout à coup par une claudication accompagnée d'une fièvre intense ; l'animal tient le pied levé et n'ose plus l'appuyer sur le sol ; la cuticule s'engorge, devient humide, violette ; le bord supérieur du sabot se détache ; si l'on pare le pied à fond, on trouve la sole détachée, soulevée par un sang noirâtre, ichoreux ; le tissu podophylleux est froid, sphacélé ; ces symptômes marchent avec tant de rapidité qu'en deux ou trois jours le sabot se détache, tombe, et l'animal meurt.

Autopsie. — A peine les animaux sont-ils morts que leur corps se météorise et exhale une odeur insupportable; le tissu musculaire est ramolli, noirâtre aux endroits qui ont été le siège de tumeurs; le tissu cellulaire est imprégné d'un sang dissous, incoagulé, imprimant sa teinte aux tissus qu'il tache; les principaux viscères sont altérés et réduits en putrilage; les poumons et le foie sont engoués de sang altéré, corrompu; la muqueuse gastro-intestinale participe à la désorganisation, et offre parfois des ulcérations sur divers points de son étendue; enfin on rencontre les désordres d'une altération générale de l'économie, ou plutôt la putréfaction des solides et des liquides de l'organisme.

Causes. — On range parmi les causes qui peuvent donner lieu au charbon dit *essentiel* ou *sporadique*, l'usage prolongé d'aliments avariés, les habitations chaudes et humides d'où il s'exhale des émanations putrides, provenant de la décomposition des matières animales ou végétales; les nuits froides, succédant à des journées très-chaudes; les travaux excessifs et épuisants par les grandes chaleurs; enfin la contagion soit par contact immédiat, soit par une sorte d'inoculation, ou par l'air infect que respirent les animaux sains en cohabitant avec un certain nombre d'animaux malades dans une atmosphère réduite; et tout rapport, dit Hurtrel d'Arboval, des sujets bien portants avec le principe contagieux de la maladie, peut occasionner le charbon, qui, sous l'influence des causes communes et générales, peut devenir enzootique ou épizootique.

Traitement. — Beaucoup de vétérinaires préconisent la saignée au début de la maladie, lorsque l'état fébrile est très-prononcé, et les boissons mucilagineuses nitrées,

acidulées, etc. Si la nécessité de recourir aux émissions sanguines est impérieusement indiquée, il faut en user, mais avec beaucoup de circonspection; l'expérience a démontré que dans la majeure partie des cas, dans les maladies carbonculaires, les saignées sont plutôt nuisibles qu'utiles, et même parfois mortelles. Une indication qu'il ne faut pas perdre de vue, et qu'il importe de remplir au plus vite, c'est de donner issue à l'ichor qui constitue les efflorescences charbonneuses; Chabert dit avec raison: « Les tumeurs charbonneuses en général peuvent et doivent être regardées comme l'effet d'un effort que fait la nature pour se débarrasser de l'humeur qui la surcharge et dont il importe de favoriser la sortie par toutes les voies qui peuvent la lui procurer. » A cette fin, il faut avoir recours à l'ablation totale de la tumeur; mais comme il n'est pas toujours permis, à cause de sa position, de son volume, etc., de mettre cette pratique en usage, il faut faire de larges et profondes scarifications que l'on cautérise ensuite avec le fer chauffé à blanc, de manière à détruire les tissus gangrenés, à borner les progrès de la destruction, et à donner une libre issue à l'ichor septique que l'intumescence renferme. Les plaies résultant de ces opérations doivent être recouvertes d'onguent vésicatoire ou de plumasseaux chargés d'ammoniaque liquide, d'essence de térébenthine ou de toute autre substance irritante. On doit faire usage de ces topiques jusqu'à ce que la suppuration soit établie; alors les pansements doivent être faits avec de l'eau-de-vie ou de la teinture d'aloès. Le traitement local doit être secondé par l'usage à l'intérieur des médicaments stimulants, dits antiputrides; ainsi il convient d'user largement des préparations amères et ferrugineuses: la poudre de gentiane et d'écorce de chêne, le sous-carbonate de fer,

le camphre, doivent être administrés à hautes doses dans une infusion de plantes aromatiques, autant et aussi longtemps que la prostration du malade en indiquera la nécessité. Une nourriture saine, nutritive et digeste contribuera puissamment à relever les forces abattues et activera la convalescence.

Le charbon étant une maladie toujours très-grave et souvent au-dessus des ressources de la médecine, il convient de soustraire les animaux aux influences qui peuvent le développer ; le vétérinaire atteindra ce but, en éloignant les animaux sains des malades, en les logeant dans des habitations saines et bien aérées, en leur donnant une alimentation de bonne qualité, nutritive et digeste, et en leur évitant toute communication, soit directe, soit indirecte, avec les malades.

CHARBON DU BOEUF.— Comme chez les solipèdes, le charbon se manifeste chez les animaux de l'espèce bovine par un état fébrile général qui est promptement suivi de l'apparition de tumeurs sanguines crépitantes, entourées d'infiltrations, passant rapidement à la gangrène. Ces tumeurs connues sous le nom de *charbon*, de *bubons*, dit Gellé, sont nécessairement une suite, un effet de l'effort conservateur et réactif des forces de la vie.

Au début de la maladie qui nous occupe, on remarque une anxiété accompagnée de raideur du corps et de frissons ; les oreilles, les cornes, le muffle sont alternativement chauds et froids ; la peau est aride ; les poils sont hérissés ; la colonne dorso-lombaire est très-sensible ; l'appétit et la rumination sont abolis ; les excréments sont durs et enveloppés de mucosités chez quelques animaux ; il y a constipation dans d'autres ; la sécrétion du lait se tarit et les ma-

melles se flétrissent ; le pouls est petit, accéléré ; la prostration est grande. A ces phénomènes succède bientôt l'apparition des intumescences charbonneuses sur différents points de la périphérie du corps ; les régions du fanon, de l'encolure, des côtes, du grasset, de l'abdomen sont principalement le siège de ces tumeurs qui acquièrent un grand volume dans l'espace de douze à vingt-quatre heures. D'autres fois l'humeur charbonneuse se porte sur le pied : la claudication est intense ; la fièvre est très-forte ; le sabot ou les sabots se détachent, tombent ; le tissu podophylleux est noirâtre, entièrement désorganisé, et l'animal succombe dans le court espace de douze à quarante-huit heures.

Une autre variété de charbon, décrite par Chabert, sous la dénomination de *charbon blanc*, rapportée par Hurtrel d'Arboval et par Lafore, s'annonce par une légère tuméfaction emphysémateuse et crépitante sous la peau ; sans la soulever et sans donner lieu à une tumeur apparente, elle pénètre dans l'épaisseur des chairs ; on la reconnaît cependant, dit d'Arboval, à une dureté plus ou moins enfoncée, ronde, circonscrite dans la partie qui en est le siège ; à une espèce d'enfoncement résultant de la mortification des chairs gangrenées ; à la tuméfaction des muscles et à la crépitation de la peau.

On a encore divisé le charbon en *essentiel* et en *symptomatique* ; cette division n'étant basée que sur la forme et l'apparition de certains symptômes, nous la croyons superflue et inutile, vu que la maladie est dans tous les cas de la même essence et de la même nature.

Autopsie. — La décomposition du cadavre est rapide ; le corps se ballonne ; des narines, de la bouche, de l'anus, découlent des mucosités sanguinolentes mêlées de bulles d'air, qui exhalent une odeur infecte, insupportable ; le

tissu cellulaire sous-cutané, surtout aux endroits où siègent les tumeurs charbonneuses, offre une teinte noirâtre; on y remarque des stases sanguines noires, gangrenées, entourées d'épanchements séreux jaunâtres, mêlés de stries noires et de gaz fétides. Les ganglions lymphatiques sont tuméfiés, entourés d'épanchements semblables à ceux que nous venons de citer. Il découle de toutes les parties un sang noir dissous et incoagulable.

Les organes contenus dans les cavités splanchniques nous offrent des lésions analogues à celles que nous remarquons à la périphérie du corps : partout la gangrène et la désorganisation des tissus ; partout des traces de cette grave altération des liquides circulatoires.

Les causes du charbon du bœuf sont les mêmes que celles qui donnent lieu à cette maladie chez le cheval ; ainsi les aliments avariés, le foin moisi, la paille rouillée, l'herbe chargée de vase dans des pâturages bas et marécageux, les eaux stagnantes corrompues dont on abreuve les animaux, les miasmes putrides qu'exhalent des marais desséchés, peuvent être placés en tête, sans toutefois oublier l'encombrement des animaux logés dans des étables chaudes et humides, et la contagion.

Traitement. — Les moyens thérapeutiques à opposer au charbon du bœuf, doivent reposer sur les mêmes bases que ceux que l'on emploie pour combattre la même affection chez le cheval ; ainsi on scarifiera les tumeurs charbonneuses pour donner issue à l'ichor septique qu'elles contiennent ; on cautérisera, avec le fer chauffé à blanc, les tissus gangrenés ; on recouvrira les plaies d'onguent vésicatoire ou de plumasseaux chargés d'ammoniaque liquide ou d'essence de térébenthine ; on continuera l'usage de ces topiques jusqu'à ce que la suppuration soit établie ;

alors on pansera avec l'eau-de-vie camphrée ou la teinture d'aloès; on usera largement des préparations amères et ferrugineuses; la poudre de gentiane et d'écorce de chêne, le sous-carbonate de fer, le camphre, seront administrés à hautes doses, dans une infusion de plantes aromatiques, autant et aussi longtemps que la prostration du malade en indiquera la nécessité; une nourriture saine et digeste ne fera pas défaut pour relever les forces abattues et accélérer la convalescence.

Gellé (1) a vu le charbon symptomatique (c'est ainsi qu'il qualifie l'affection que nous venons de décrire) régner sous forme enzootique et épizootique; les moyens curatifs qu'il a employés pour combattre cette maladie sont analogues à ceux que nous venons de prescrire, sauf qu'il ajoute le quinquina et l'acétate d'ammoniaque, et il a obtenu des succès inespérés. Nous devons rappeler ici en passant, que, toutes les fois que l'on a affaire à une maladie qui peut se transmettre par voie de contagion, il est urgent d'isoler les animaux du lieu infecté, et de leur faire subir un traitement prophylactique; voici comment Gellé s'y est pris dans les circonstances calamiteuses d'enzooties et d'épizooties charbonneuses: « Je divisai les bestiaux en trois classes, dit ce praticien distingué de qui nous empruntons volontiers les lumières: les sains, les suspects et les malades.

» *Animaux sains*: Saignée aux plus jeunes et aux plus vigoureux; tisane délayante d'orge et de chiendent, avec addition de sauge mise à infuser après la cuisson; lavements émollients acidulés; eau blanche dont les animaux burent peu; diminution de la nourriture; fourrage

(1) *Pathologie bovine*, page 216.

aspergé d'eau saturée de sel de cuisine. Après deux ou trois jours de ces soins, les estomacs étaient débarrassés, le ventre était libre ; je passai un séton au fanon que j'animai avec un trochisque d'ellébore noir ; on continua l'emploi du sel et de l'eau blanche pendant quelques jours.

» *Animaux suspects* : Je ne crus pas devoir saigner ; le pouls dans tous me parut petit et faible ; même régime ; séton au fanon ; breuvages d'infusion de sauge et d'absinthe animés par la gentiane et le camphre dissous dans l'eau de Rabel. Quatre ou cinq jours de ces soins suffirent pour faire disparaître tous les signes fâcheux. »

Les animaux malades furent traités comme nous l'avons indiqué plus haut.

CHARBON DU PORC. — Le charbon, dans l'espèce porcine, a reçu les dénominations de *soie*, *soyon*, *poil piqué*, *soies piquées*, etc. « Il est presumable, dit Hurltel d'Arboval à qui nous empruntons la majeure partie de la description suivante, que la première idée de ces dénominations est venue de la présence de plusieurs soies réunies en faisceaux d'un côté ou des deux côtés du cou ; lesquelles soies, après avoir traversé le corps de la peau, s'enfoncent progressivement, en passant à travers les tissus, parviennent même jusqu'au larynx, l'irritent, le perforent, et font ainsi périr les animaux par suffocation ; mais la maladie n'en est pas toujours une, puisque ces houppes de soies existent chez presque tous les pores sans déterminer les mêmes accidents ; il a donc fallu chercher ailleurs la cause qui peut les faire naître. C'est ainsi que, s'attachant à quelques symptômes le plus souvent mal observés, on a fait de la soie, tantôt une fièvre charbonneuse, le charbon malin, attendu la rapidité de sa marche dans beaucoup de

cas, tantôt une angine, une esquinancie dite gangréneuse, tant à raison de l'enflure du cou, qui a lieu dans cette dernière maladie, que par la rapidité de la succession des symptômes qui lui sont propres ; enfin de ce que, dans le cours ou au déclin de cette affection, la peau prend une teinte violacée. »

Hurtrel d'Arboval regarde la soie comme une irritation inflammatoire du tube digestif, occasionnée par l'usage prolongé d'une alimentation excitante ; nous ne pouvons partager entièrement l'opinion de l'auteur du *Dictionnaire de médecine et de chirurgie vétérinaires* ; la description des symptômes qui va suivre ne nous révèle aucun indice d'irritation gastro-intestinale primitive. Si le savant d'Arboval a rencontré des lésions à la muqueuse digestive, nous pouvons, dans le cas qui nous occupe, les rapporter à l'ichor charbonneux qui imprime sa présence sur tous les tissus de l'organisme.

Chabert, au dire de d'Arboval, rapproche la soie de la pustule maligne qui a pour caractères, suivant la description qu'il en donne : une tache noire, assez large, à la peau, d'un côté ou de chaque côté du cou, avec les soies dans cet endroit réunies en faisceaux, et une douleur excessive quand on les tiraille.

Selon cet auteur et ceux qui ont ensuite écrit dans le même sens que lui, la soie est une maladie particulière au cochon, une maladie que nul autre animal domestique ne partage avec lui ; elle a son siège à l'un des côtés du cou, quelquefois aux deux, entre la jugulaire et la trachée-artère, à quelque distance des parotides, et directement sur les amygdales. La partie affectée présente une espèce de houppe épanouie, formée par la réunion de douze ou quinze soies qui la recouvrent. Ces soies, différentes des

autres, tant par leur force que par leur couleur, sont hérissées, droites, dures, plus rondes et plus fortes que les autres, ternes, blanchies chez les porcs blancs, et décolorées chez ceux à poil noir. Le tiraillement de ces soies, même le plus simple attouchement, fait éprouver à l'animal de très-vives douleurs; il existe, en premier lieu, dans le point d'implantation, un enfoncement, une concavité, avec rougeur de la peau; mais celle-ci ne tarde pas à se décolorer en cet endroit, à devenir livide ou violacée; de plus, les bulbes des poils malades sont confondus en une masse du volume d'une fève, et les parties molles sur lesquelles cette lésion est fixée sont comprimées, resserrées, desséchées, mortifiées même. La soif précède cet état, et la tristesse, le dégoût, le grincement des dents l'accompagnent quelquefois. La maladie faisant des progrès, l'animal devient abattu, paresseux, sourd à la voix, insensible aux coups, et reste toujours couché; la soif s'éteint; les forces musculaires paraissent l'abandonner; il chancelle, si on le force à se lever; les flancs sont agités; la langue est fuligineuse, rouge à sa pointe et sur ses bords; la bouche est brûlante et pleine de bave; les yeux sont injectés; l'air expiré est chaud et infect; la mâchoire inférieure s'agite d'un côté à l'autre; la conjonctive est enflammée. Les douleurs devenant plus grandes, les symptômes s'exaspèrent; l'animal pousse des cris plaintifs; il devient constipé, et si l'on ne se hâte de lui porter secours, il périt de suffocation en vingt-quatre ou quarante-huit heures, ce qui s'explique par la compression que la tumeur exerce sur la trachée-artère; cette tumeur, devenant plus considérable, intercepte le passage de l'air dans le conduit, et l'animal meurt asphyxié. D'autres fois, la terminaison est différente; au lieu de la constipation, c'est une diarrhée des

plus infectes qui s'établit ; elle soulage momentanément le malade, elle prolonge même sa vie et ses souffrances, souvent cruelles, mais elle ne le guérit pas ; il tombe dans le marasme ; et des convulsions horribles mettent un terme à son existence, du septième au neuvième jour.

Les autopsies ne laissent aucun doute sur la nature de la maladie ; elles nous montrent la dégénérescence gangréneuse aux muscles et aux glandes du cou, à la trachée-artère, au larynx, à l'oesophage, au pharynx, etc. C'est surtout lorsque les cochons ont succombé de très-bonne heure, que ces phénomènes pathologiques sont prononcés. Quand, au contraire, les animaux ont péri plus tard, à la suite d'une entérite diarrhéique consécutive, ces parties sont moins altérées, mais les intestins présentent des taches gangréneuses, et les organes du thorax des traces évidentes d'inflammation. La chair des cochons égorgés dès l'invasion de la maladie, est mollassse et blanchâtre et a une graisse sans consistance ; elle ne prend point le sel, et ne se conserve pas.

On donne pour causes au charbon du porc, les grandes chaleurs, la sécheresse, la malpropreté et la mauvaise tenue des toits, l'air infect que les animaux respirent, un repos absolu ou un exercice forcé, les différentes constitutions atmosphériques, l'usage de boissons altérées, celui d'aliments avariés, moisiss ou putréfiés, le défaut de boissons salubres, etc. Chabert prétend que la soie est épizootique et contagieuse parmi les cochons, et il lui attribue un tel degré de facilité pour se communiquer, qu'il cite l'exemple d'animaux carnivores qui ont succombé après avoir mangé la chair ou le sang de cochons infectés. Il rapporte que des personnes ont été victimes pour avoir dépecé de tels cadavres, et il conseille, en pareille occur-

rence, d'user largement des moyens de la police sanitaire des épizooties. La contagion est contestée par quelques auteurs, notamment par Hurtrel d'Arboval, qui a vu cette maladie régner épizootiquement, de 1820 à 1822, dans les départements du nord de la France ; du reste, ajoute cet auteur, si l'on n'est pas assez convaincu de la non-contagion de la maladie, rien n'empêche de séparer les animaux sains des malades ; on n'en aurait même que plus de facilité à traiter ceux-ci.

Traitement. — Malgré la gravité de la maladie et le danger qu'elle présente, elle n'est pas absolument incurable, si le traitement qu'on lui oppose est approprié à la nature de l'affection ; au dire de d'Arboval, le plus efficace est celui indiqué par Chabert ; il est généralement suivi. « Le mal étant commençant, il suffit quelquefois d'appliquer un bouton de feu à l'endroit où la soie a coutume de se montrer, et de le couvrir d'un corps gras ; le mode de vitalité change, il s'établit sous l'escarre un travail inflammatoire favorable, et, l'escarre tombée, la plaie se cicatrise comme une plaie simple. Mais le plus souvent cette pratique est insuffisante, et l'on est obligé d'en venir à l'excision complète de la tumeur dans toute sa circonférence et sa profondeur, même à quelque distance au delà de sa base. A cette fin, on implante une érigne dans l'épaisseur de la peau qui recouvre la tumeur, de manière à rendre cette dernière plus proéminente et plus fixe ; au moyen d'un bistouri droit, on incise en contournant l'intumescence et en enlevant toute la partie malade jusque dans son fond, et même un peu au-delà. Si le fond de la plaie est noir, on y applique un bouton de feu, on y met un peu de soufre sublimé, et on y applique le feu de nouveau. Le soufre étant brûlé, on panse avec un peu de beurre ou d'axonge. »

» A ces moyens locaux, il faut ajouter les boissons rafraîchissantes, acidulées, les breuvages d'infusions de plantes aromatiques, alternés avec les amers et les ferrugineux. Si on suppose une surabondance de matières muqueuses ou saburrales dans l'estomac, il convient de l'en débarrasser par un vomitif.

» *Moyens préservatifs.* — Qu'on gouverne mieux les porcs, qu'on les tienne proprement, qu'on les place sous des toits où l'air puisse circuler, qu'on les nourrisse convenablement d'aliments sains, qu'on leur donne pour boisson l'eau la plus pure, souvent renouvelée; qu'on la blanchisse avec du bon son ou de la mouture de froment, seigle ou orge, pour la rendre plus agréable et plus nourrissante; qu'on l'acidule même avec le vinaigre dans quelques circonstances; qu'on soumette les animaux à un exercice léger, évitant l'époque de la journée où la chaleur est la plus forte; qu'on les mette à portée des nappes et des courants d'eau, où ils puissent se vautrer à leur aise, pour tenir leur peau fraîche, et la préserver de l'action dessiccative de l'air; en un mot, qu'on s'occupe de l'hygiène de cet animal, beaucoup trop négligée, et l'on préviendra en lui le développement d'un grand nombre de maladies. »

CHARBON DU MOUTON. — Notre pratique ne nous ayant pas fourni l'occasion d'étudier les affections carbonculaires des bêtes à laine, nous allons reproduire ce que rapporte Hurtrel d'Arboval, sur le charbon qui attaque les animaux de cette espèce.

« Dans ces animaux, le charbon se manifeste sous forme de bouton et sous forme d'infiltration; il peut régner épizootiquement ou enzootiquement.

» La première variété, ou variété boutonneuse, se montre fréquemment en Languedoc et en Roussillon, et paraît plus rare en Provence, ce que M. Gasparin pense devoir attribuer à la plus grande finesse de la peau des bêtes à laine de ces premières provinces, qui permet aux éruptions de se faire jour au dehors plus facilement.

» L'animal cesse d'abord de ruminer et de manger ; il se manifeste à quelqu'une des parties dénuées de laine, où le poil est ordinairement plus fin, telles que le dessous du ventre, l'intérieur des cuisses et des épaules, le cou, les mamelles et la tête, une petite tumeur plus ou moins saillante, dure, circonscrite, un peu rude au toucher, d'un rouge vif et très-douloureuse. La peau qui la couvre prend bientôt une teinte violacée, et le centre du bouton ne tarde pas à être marqué d'un point noir, constituant une petite escarre. Cette tumeur qui, dans le principe, présente tous les caractères du phlegmon, fait bientôt des progrès sensibles, et parvient en peu de temps à la grandeur d'une pièce de cinq francs et plus. Vers le milieu, et tout autour, paraissent des phlyctènes remplies d'une sérosité âcre, qui irrite les téguments sur lesquels elle coule, les altère et en prépare la désorganisation plus ou moins prochaine. En outre, il se forme un engorgement oedémateux dans le tissu cellulaire sous-jacent ; le charbon ou point noir s'étend et paraît pousser devant lui les phlyctènes, qui gagnent du terrain ; les environs sont de couleur livide, et donnent des marques visibles de gangrène. Il arrive alors ou que la gangrène se borne, que la portion occupée par la tumeur tombe, et qu'elle laisse à nu une ulcération qui fournit une suppuration abondante et amène ainsi la guérison de l'animal ; ou bien que la tumeur charbonneuse s'étend, que la gangrène gagne de proche en proche,

devient même générale, et que la mort du malade s'ensuit.

» Les symptômes généraux sont : une constipation opiniâtre, le météorisme et des coliques violentes. Lorsqu'il y a fièvre, ce qui arrive le plus souvent, l'animal, outre le défaut d'appétit et de rumination, est triste, abattu ; il reste couché, et meurt quelquefois le deuxième jour ou au bout de cinq à vingt-quatre heures ; la mort arrive surtout lorsque la tumeur charbonneuse s'affaisse tout à coup, et qu'une métastase d'irritation fait des ravages à l'intérieur.

» Quand le charbon se développe aux extrémités, principalement aux postérieures, la bête à laine paraît souffrir les plus vives douleurs pendant dix à douze heures, la gangrène survient, et la chute du sabot et ses suites ont lieu, ainsi qu'il a été dit dans l'article précédent.

» La marche de la maladie est assez rapide dans les bêtes à laine, et le danger qu'elle présente est relatif à l'intensité des symptômes, surtout à celle de la fièvre, à la partie qui est attaquée et aux complications qui peuvent se rencontrer. La complication la plus dangereuse est celle du charbon avec la clavelée, avec une fièvre analogue au typhus des bêtes à cornes, ou d'autres maladies graves ; le cas est alors presque toujours mortel. Le charbon est d'autant plus dangereux, qu'il est plus rapproché du centre ou des parties essentielles à la vie.

» Jusqu'ici le charbon a été reconnu contagieux ; mais on a cru remarquer que celui qui est transmis par contagion est moins difficile à guérir que celui qui a été contracté spontanément, et dans lequel l'ensemble de l'organisation se trouve en général plus promptement affecté. Nous n'avons rien à ajouter à ce que nous avons dit des causes du charbon, si ce n'est que, à la suite d'un mauvais procédé

de clavélisation, on a vu des tumeurs charbonneuses survenir à l'endroit des piqûres, et déterminer la mort de l'animal.

» Les moyens de curation sont ceux qui ont été précédemment indiqués. Ainsi, on extirpe la tumeur charbonneuse aussitôt qu'elle paraît, avant qu'elle ne passe à la gangrène, et l'on cautérise, avec le cautère actuel, la plaie qui en résulte. Si, après l'extirpation, le mal étend ses progrès, on renouvelle l'application du feu à toutes les parties affectées, et l'on panse les plaies cautérisées avec le chlorure de soude ou de chaux, pur d'abord, et ensuite coupé d'eau. A l'intérieur, on peut administrer, en grand lavage et en lavement, de l'eau gélatineuse, qu'il est possible d'obtenir à peu de frais en faisant bouillir des tripes. On peut aussi employer l'eau acidulée au degré convenable, mais seulement durant les premiers moments, dans la vue d'abattre la force de l'inflammation. D'Arboval conseille de se tenir en garde contre l'administration des sudorifiques violents tant prônés, des breuvages d'extrait de genièvre dans le vin, des purgatifs, etc., moyens excitants qui ne peuvent qu'exaspérer la maladie et accélérer la fin du malade. La saignée ne réussit pas mieux que dans les autres circonstances de charbon, et on doit la proscrire.

» Comme il n'est pas toujours facile de se procurer du bouillon de tripes, surtout lorsqu'il se trouve un grand nombre d'animaux qui en réclament l'usage, ne pourrait-on pas le remplacer par des tisanes amères, par des préparations martiales, et par l'usage de farine de froment? Cette proposition me paraît admissible et rationnelle, elle rentre pleinement dans le traitement général des maladies carbonculaires.

» On peut rapporter à la seconde variété du charbon des bêtes à laine celui qui, avec les mêmes phénomènes généraux, se montre assez fréquemment à la tête de ces animaux, et devient très-dangereux. L'épiderme se couvre d'ampoules, qui se crèvent, et donnent issue à une sérosité âcre ; la peau cesse d'adhérer aux tissus sous-jacents ; elle est comme soufflée, fait entendre à la main qui la presse une crépitation très-marquée, se couvre de taches noires, se dessèche et se gangrène enfin. La sérosité des ampoules se répand sur les parties environnantes, telles que l'oreille et l'orbite ; elle désorganise et détruit, avec une grande rapidité, les organes qu'elle touche. Alors, l'animal est fébricitant, étourdi, comme dans le coma ; des convulsions succèdent à ces symptômes, et l'individu malade succombe au bout de deux ou trois jours.

» Gohier rapporte, dans le tome II de ses *Mémoires et observations sur la chirurgie et la médecine vétérinaires*, un cas fort singulier de charbon, annoncé par Clos : Il se faisait sous le ventre, autour de l'ombilic, une crevasse fongueuse de laquelle s'écoulait d'abord une sérosité, et qui donnait issue à l'intestin et à l'épiploon ; quelques moutons cependant mouraient sans qu'aucun viscère eût paru au dehors ; certains vivaient encore quelques jours en traînant à terre leurs boyaux. A l'autopsie cadavérique, on trouvait des points gangréneux sur les viscères du bas-ventre, spécialement sur les intestins grêles et le mésentère ; tout le reste était sain. Ce mal, très-contagieux, dura pendant deux ans dans une métairie et dans le voisinage ; il s'étendit aux vaches, aux cochons, aux chiens, aux volailles mêmes ; mais les hommes furent toujours épargnés. Il paraît que les animaux transportés hors de cette localité, cessèrent d'être ainsi affectés, ce qui fait soupçonner une

cause enzootique, toujours plus active que la contagion. Ce cas, très-curieux, n'a jamais été bien éclairci, et il ne s'est plus représenté.

» Nous arrivons, dit Hurtrel d'Arboval, à l'affection qui sert en quelque sorte de type à la variété de charbon dont nous nous occupons ; elle est d'autant plus importante à connaître, qu'elle est peut-être la plus commune, que le nombre des bêtes à laine qui en sont attaquées augmente progressivement, depuis huit ou dix ans au moins, dans le pays que nous habitons (Pas-de-Calais), et qu'elle immole passablement de victimes. Elle consiste en une infiltration aplatie, étendue en longueur et en largeur, sur laquelle se développent des phlyctènes. Elle se manifeste principalement aux glandes inguinales et axillaires, d'où elle se propage bientôt à toute la surface interne de la cuisse ou des ars antérieurs, et quelquefois aux parois de l'abdomen et du thorax. On l'observe aussi au cou, même sur les reins, mais plus communément aux membres postérieurs. Cette infiltration se convertit bientôt en une vaste escarre gangréneuse, sous laquelle les tissus sont désorganisés et infiltrés d'une matière séro-gélatineuse ; ses progrès sont tels qu'elle cause la mort en moins de vingt heures.

» Les symptômes généraux sont peu apparents. Le mouton paraît bien portant, mange et va au pâturage avec les autres ; tout à coup il s'arrête, cesse de manger, devient très-malade, et n'a plus que quelques heures à vivre. A la bergerie ou au parc, on en a trouvé de morts le matin, qui n'avaient donné aucun signe de maladie la veille au soir.

» Nous avons d'abord cru remarquer dans notre pratique, que cette fâcheuse affection attaquait de préférence les bêtes à laine trop sédentaires ou trop nourries ; nous avons eu lieu de nous assurer ensuite que d'autres trou-

peaux, placés dans d'autres circonstances, n'en étaient pas pour cela exempts. Nous n'avons pas encore pu saisir les causes premières, qui ne sont pour nous que simplement présumables ; mais nous nous croyons autorisé à penser qu'elles sont toujours locales, et qu'elles peuvent dépendre, soit des habitations ou du régime, soit de l'influence de l'état de l'atmosphère dans certaines saisons, mais qu'elles sont jusqu'à présent inappréciables. Il est bien reconnu que la maladie dont il s'agit, attaque indifféremment les troupeaux en tous temps et toutes saisons ; cependant, c'est plus communément en hiver que ce malheur arrive, et l'hiver est la saison où les bêtes sont trop ou trop peu nourries, suivant les idées des propriétaires. Elle paraît frapper de préférence les agneaux antenais, les moutons de quatre à six dents, et qui sont disposés à être engraisés ; les moutons de l'engrais et les brebis pleines, aussi bien que celles qui allaitent, sont moins fréquemment attaqués, mais ne sont point pour cela constamment épargnés.

» Nous ne croyons pas ce charbon contagieux, puisqu'il respecte une grande partie des individus qui composent les troupeaux où il pénètre ; mais nous avons quelques raisons de penser qu'il se communique par voie d'inoculation. Nous avons reconnu et constaté que le froid et la gelée en suspendent le cours, qui reprend ensuite sous l'influence d'une température plus douce.

» On conçoit que la forme particulière qu'affecte cette maladie, et la promptitude de sa terminaison funeste, ne permettent guère l'application d'un traitement local convenable, tel que celui qui est indiqué pour les autres charbons ; aussi glisserons-nous légèrement sur les moyens thérapeutiques, pour nous occuper de ceux qu'il convient d'employer, afin de ne pas tout perdre, soit en tirant

quelque parti des bêtes qui commencent à être malades, soit en cherchant à les préserver de le devenir. »

» M. Girard m'a dit avoir vu très-souvent échouer les traitements les mieux raisonnés, et ne venir à bout de faire cesser la mortalité que par l'émigration des troupeaux, moyen qui, selon lui, a constamment produit un résultat avantageux, et fait disparaître l'affection. Il serait donc à propos de tenter ce moyen comme préservatif. Nous avons essayé de loger des troupeaux dans des granges vides, bien vastes et bien élevées, de les soumettre au régime tempérant, à l'usage du sel et des boissons salées, nitrées ou acidulées, de pratiquer une saignée à la jugulaire; nous avons quelquefois réussi, mais pas assez constamment pour pouvoir considérer ces moyens comme réellement efficaces. M. Girard conseilleraient de faire usage, pour les animaux malades, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, de l'acétate d'ammoniaque ou esprit de Mindérérus, que l'on modérerait suivant les bêtes, et selon leur état de maladie. Il lui semblerait à propos, que l'on puisse ou non exécuter l'émigration, de tenir les bêtes à un régime tempérant, de leur donner de la menue paille, un peu de regain, surtout quelques racines hachées, et de leur faire prendre du sel en grain et mélangé alternativement avec le son et l'avoine. Il convient aussi d'abreuver les animaux avec de la bonne eau, et l'on pourrait saler avantageusement celle des baquets. Ces diverses prescriptions sont susceptibles de varier suivant une foule de circonstances que le vétérinaire doit savoir apprécier mieux que personne. »

D'Arboval conseille de sacrifier les animaux dès que le mal commence à se manifester, et d'en livrer la chair à la consommation; il serait imprudent, même dangereux

de suivre ce conseil pour une maladie aussi meurtrière que contagieuse. N'avons-nous pas une foule d'exemples d'accidents survenus par suite de l'usage, comme aliment, des chairs des animaux atteints de charbon? Pour nous, le conseil le plus sage et le plus prudent est d'enfouir les cadavres à plusieurs mètres de profondeur, sans même les dépouiller de leur peau.

CHICOTS (*surdents, dents de loup*). — Les chicots sont des aspérités plus ou moins longues qui s'avancent en dedans ou en dehors des arcades dentaires, blessent la joue ou la langue, et gênent la mastication, quelquefois au point que le cheval, qui a une pareille irrégularité des dents molaires, ne peut plus prendre assez d'aliments pour compenser les pertes qu'il éprouve continuellement.

Cette irrégularité des dents molaires dépend du défaut de rapport qui doit exister naturellement entre les tables dentaires; les frottements n'ayant pas lieu sur toute leur étendue, l'usure est irrégulière; il résulte de cet état de choses, que des dents offrent des prolongements aigus ou tranchants qui s'opposent à la trituration exacte des matières alimentaires. Ces aspérités, que l'on rencontre le plus communément chez les vieux chevaux, blessent pendant la mastication la face interne des joues, quand elles sont à la mâchoire supérieure, et la langue, lorsqu'elles existent à la mâchoire inférieure; pendant la mastication, l'animal s'arrête tout à coup et laisse tomber de sa bouche des aliments imparfaitement mâchés, il s'en accumule aussi entre la joue et la mâchoire; l'avoine qu'on lui donne est en partie rejetée au dehors, et en partie avalée sans être broyée: c'est ce qui se confirme par les

excréments, qui en contiennent en quantité qui n'a pas subi la moindre trituration; à la longue la difficulté augmente, l'économie s'appauvrit faute de nutrition, et la maigreur et la faiblesse rendent le cheval qui en est atteint incapable de faire le plus léger service.

Traitement.— Pour obvier à cet inconvénient et rendre à l'animal toute la faculté de cette importante fonction, il faut abattre ces pointes, ces chicots, et niveler en quelque sorte les tables dentaires. Anciennement on se servait pour cette opération du *carreau*, espèce de grosse lime que l'on donnait à mâcher au cheval, et sur laquelle se brisaient les *surdents*; ce mode opératoire fut remplacé par la gouge et le maillet, que la majeure partie des vétérinaires emploie encore aujourd'hui, et que nous avons abandonnés pour le *rabot odonthriteur* de M. Brogniez, qui, sous tous les rapports, offre des avantages incontestables sur tous les autres instruments connus pour cette opération. Il arrive quelquefois que ces aspérités sont résistantes en raison de leur volume et qu'on ne pourrait les entamer avec la gouge ou le rabot, sans ébranler la mâchoire ou faire éclater l'alvéole; alors il convient de se servir du *ciseau odonthriteur* de l'auteur que nous venons de citer. Il faut en agir de même lorsque la mastication est intervertie par la longueur démesurée d'une ou de plusieurs dents molaires; c'est ce qui arrive lorsque celles-ci n'éprouvent plus d'usure sur les dents opposées qui, par suite de carie ou de toute autre cause, ont diminué de longueur et rendent tout frottement impossible. Il est inutile de faire observer que ces aspérités se reproduisent, et qu'il faut de nouveau recourir à l'opération lorsque l'animal se trouve gêné pour manger.

CHONDRITE. — L'inflammation du tissu cartilagineux est plus fréquente, dit M. Vatel, que ne sembleraient le faire supposer la simplicité de son organisation, l'obscurité de ses fonctions et son éloignement de tous les agents d'irritation.

Les phénomènes de l'inflammation des cartilages articulaires sont très-obscur, et sont presque toujours confondus avec ceux qui caractérisent l'arthrite; par conséquent, à défaut de données précises sur cette affection considérée isolément et d'une manière idiopathique, nous renvoyons le lecteur au chapitre qui traite de l'inflammation articulaire (*voyez Arthrite*).

La chondrite auriculaire est la seule que nous puissions envisager isolément; elle se rencontre le plus fréquemment chez les chiens qui ont les oreilles longues et pendantes. Elle s'annonce par la chaleur, la douleur et l'engorgement de l'extrémité de l'oreille; l'animal qui en est affecté, éprouve un prurit douloureux; il secoue la tête avec force, et ballote les oreilles au point de les faire saigner, les frotte sur les corps environnants, les arrache, en quelque sorte, avec les pattes. Ces causes entretiennent et aggravent l'inflammation; il se forme un ou plusieurs ulcères à bords arrondis, tuméfiés, calleux, résultant de la carie de l'extrémité du cartilage de la conque. Ces ulcères que l'on nomme *chancres*, grandissent de jour en jour, et, si on ne leur oppose un traitement approprié, finissent par envahir et détruire la majeure partie de la portion flottante de l'oreille.

Comme nous l'avons dit plus haut, ce sont les chiens à longues oreilles pendantes qui nous donnent le plus d'exemples de chondrite auriculaire; ceux de chasse surtout, qui, forcés de traverser les broussailles et les taillis,

se blessent les oreilles, se les déchirent ; ainsi nous pouvons regarder cette inflammation comme la conséquence de causes traumatiques.

Traitement. — La condition indispensable pour obtenir une guérison en peu de temps, consiste à fixer les oreilles de manière à en empêcher les battements et les frottements ; c'est au moyen d'un béguin, espèce de coiffe en cuir, que l'on remplit cette indication. Les oreilles doivent être fixées sur le sommet de la tête ; on y place d'abord un plumasseau sur lequel on retourne une oreille ; puis un second plumasseau pour recevoir l'oreille opposée et la tenir séparée de la première, et enfin un troisième plumasseau pour maintenir le tout et supporter le béguin. Si l'inflammation est récente et existe sans ulcération du cartilage, on fera usage des applications émollientes ; les bains, les fomentations et les cataplasmes conviennent dans ce cas. Si la maladie est ancienne, s'il y a carie, *chancres*, on recouvrira les points ulcérés avec la poudre de charbon de bois, l'alun calciné ou toute autre substance dessiccative ou légèrement escarrotique. Ces moyens thérapeutiques, dont l'efficacité ne peut être contestée par aucun praticien, nous rendent journellement d'importants services pour combattre cette maladie, réputée si rebelle et si difficile à guérir.

On conseille encore, pour guérir les chancres aux oreilles, d'enlever la portion de cartilage malade et de cautériser ensuite ; nous ne nous sommes jamais trouvé dans la nécessité de devoir recourir à cette opération, qui certes est très-rationnelle et très-facile à exécuter ; mais avant de mutiler un animal dont les oreilles font le plus bel ornement, il convient de tenter d'abord tous les autres moyens.

Les chasseurs vantent beaucoup un remède pour guérir les chancres aux oreilles ; il consiste à circonscrire ces chancres avec des mèches de laine, rapprochées l'une de l'autre et qui traversent le cartilage de part en part ; ces espèces de petits sétons de laine *bleue* (notez bien qu'à leurs yeux la laine d'une autre couleur n'a pas les mêmes vertus) enflamment la partie, la rendent douloureuse au point que l'animal n'ose remuer la tête ; il arrive que, par cette immobilité des oreilles, les chancres disparaissent quelquefois lorsqu'ils sont récents ; mais ce moyen empirique, contraire au bon sens, est loin de réussir souvent. Que de fois n'avons-nous pas été appelé à traiter des chiens qui avaient subi différentes fois cette opération, et chez lesquels la maladie s'était aggravée à la suite d'un pareil traitement !

CHORÉE (*danse de Saint-Guy*). — C'est une affection singulière du système nerveux, dont le caractère essentiel et vraiment pathognomonique, consiste en des mouvements désordonnés et irrésistibles d'un certain nombre des organes qui sont mûs par le système locomoteur volontaire. Cette névrose, d'après M. Bouillaud (1), est pour les fonctions locomotrices volontaires ce que sont pour les fonctions intellectuelles certaines formes d'aliénation mentale. La lésion des mouvements qui caractérise la chorée, varie beaucoup relativement au nombre des parties qu'elle peut affecter ; c'est ainsi que « ce singulier mélange de paralysie et de convulsions, » comme dit d'Arboval, peut être général ou partiel. Tantôt c'est un membre, la tête et le cou qui éprouvent les secousses convulsives ;

(1) *Dictionnaire de médecine et de chirurgie pratiques.*

d'autres fois ce sont les membres antérieurs ou postérieurs qui éprouvent des soubresauts, et quelquefois les quatre membres à la fois : alors le chien malade est dans une agitation continuelle, le repos lui est interdit, le corps s'affaisse et se redresse convulsivement et sans relâche, le sommeil même n'accorde pas de tranquillité au malheureux animal atteint de chorée à ce degré. Cette maladie qui paraît être le partage, sinon exclusif, au moins très-fréquent du chien, se termine quelquefois par la paralysie des parties affectées et par la mort.

Ce bizarre phénomène pathologique, dont on ne connaît ni la nature ni le siège de la lésion qui le produit, est toujours la conséquence, dans l'espèce canine bien entendu, de la maladie dite des *chiens* ; c'est ordinairement vers la période de déclin que cette grave complication nerveuse survient.

Traitement. — Lorsque la chorée est légère et n'affecte qu'une seule partie, elle peut quelquefois se guérir par le seul bénéfice de la nature ; nous avons vu bon nombre de fois cette névrose disparaître insensiblement sans traitement aucun, sous l'influence d'une alimentation nutritive et d'un exercice modéré ; mais cette heureuse terminaison est loin d'être commune, et n'arrive qu'après un laps de temps le plus souvent très-long.

Les moyens curatifs les plus généralement admis pour combattre la chorée sont pris parmi les anti-spasmodiques ; le camphre, l'assa-fœtida, la valériane, sont principalement reconnus efficaces contre cette affection. Nous nous sommes bien trouvé de l'usage prolongé d'une forte infusion de racine de valériane, donnée à la dose d'un quart de litre pour les chiens de petite taille, et d'un demi-litre et plus par jour pour les grands. D'autres anti-spasmodi-

ques, tels que la pomme épineuse, la belladone, l'opium, etc., ont été mis en usage dans certains cas de chorée. On a aussi opposé à cette affection l'emploi alternatif des saignées et des purgatifs; cette méthode curative, conseillée par le docteur Bouteille, et mise en usage par ce praticien pour combattre la chorée dans l'espèce humaine, a réussi; le nombre des émissions sanguines que ce docteur a prescrites aux jeunes choréiques a été ordinairement de deux; il n'a jamais excédé trois. Souvent la première émission ne produisait aucun soulagement, tandis que la suivante était évidemment avantageuse. Outre les purgatifs et les émissions sanguines, le docteur Bouteille recommande les tempérants ou rafraîchissants, ainsi que les calmants, soit mucilagineux, soit anti-spasmodiques. Cette méthode curative pourrait bien être tentée en médecine vétérinaire, dans certains cas de chorée qui résisteraient aux anti-spasmodiques que nous avons indiqués plus haut. Lorsque la chorée est ancienne, on peut retirer quelque avantage des révulsifs, tels que cautères, moxas, sétons, appliqués dans les régions du dos et des lombes. M. Bouillaud rapporte que, à une époque où quelques enthousiastes croyaient avoir trouvé dans l'électricité cette panacée universelle, dont la recherche, dit-il, n'est pas moins absurde que celle de la pierre philosophale ou de la quadrature du cercle, l'électricité fut appliquée à des individus choréiques. Un des premiers médecins qui traitèrent la chorée par l'électricité est le célèbre de Haen, qui paraît en avoir exagéré l'utilité, mais dont les observations semblent prouver que ce moyen ne doit pas être entièrement négligé.

Le célèbre Dupuytren employait avec avantage, pour guérir la chorée chez l'homme, les bains et les affusions

d'eau froide. Voici le procédé de ce professeur : « Le malade est saisi par deux hommes qui lui tiennent, l'un les deux bras, l'autre les deux jambes, et qui font passer rapidement tout son corps entre deux lames de l'eau froide contenue dans une baignoire. Ce passage ne dure qu'un instant et doit être répété cinq à six fois dans l'espace d'un quart d'heure ou de vingt minutes environ. Après cette immersion, on essuie le malade avec soin, on le fait promener et on lui fait prendre un exercice assez violent pendant une demi-heure ou une heure. Au bout de quelques jours, une amélioration notable se manifeste presque constamment, et après un temps quelquefois très-court, quinze jours, un mois, par exemple, une chorée qui durait depuis quelques années, est entièrement dissipée.

» Les simples affusions d'eau froide sur la tête, le malade étant assis dans un fauteuil, répétées sept ou huit fois de suite, sont suivies des mêmes effets avantageux que les bains froids. »

Ce moyen très-simple pourrait être tenté en médecine vétérinaire pour combattre la chorée, maladie si fréquente dans l'espèce canine, et qui résiste souvent aux anti-spasmodiques, auxquels il pourrait être associé.

CLAVELÉE. — La clavelée est une maladie particulière aux bêtes à laine ; elle n'affecte qu'une seule fois le même animal, fait beaucoup de victimes, et règne toujours sous forme enzootique ou épizootique.

Cette fièvre éruptive, si fréquente dans les contrées méridionales, paraît respecter celles où la température est plus froide, ou au moins n'y apparaît qu'à de rares intervalles ; en Belgique elle est presque inconnue.

La clavelée se manifeste à l'extérieur par une phlegmasie cutanée, suivie d'une éruption de boutons qui s'enflamment, sécrètent un fluide virulent (claveau), se dessèchent et tombent.

Lorsque la clavelée marche d'une manière régulière, on distingue quatre périodes : l'invasion, l'éruption, la suppuration et la dessiccation. Dans ce cas elle s'annonce par de légers symptômes fébriles, accompagnés de nonchalance, de tristesse et d'abattement, de perte de l'appétit et de suspension de la rumination. Cette première période dure trois ou quatre jours ; puis arrive l'éruption ou deuxième période, marquée par de petites taches d'un rouge violet, du centre desquelles s'élèvent bientôt des boutons plus ou moins enflammés, isolés ou confluents. Ces symptômes s'observent sur les parties dénuées de laine, aux ars antérieurs et postérieurs, puis successivement à la face interne des avant-bras et des cuisses, au pourtour des yeux, au nez et aux lèvres, au bas-ventre, au-dessous de la queue, au fourreau, aux mamelles, et finissent par se propager en plus ou moins grand nombre sur toute la surface du corps. Le sommet de ces boutons est presque toujours blanc ; leurs bords, bien marqués, sont entourés d'une auréole rouge ; leur centre est aplati ; leur largeur varie de celle d'une lentille à celle d'un franc. Quand la maladie est légère, les phénomènes fébriles cessent dès que les boutons se développent, jusqu'au temps de la suppuration ; c'est la marche la plus régulière et la plus heureuse ; elle ne laisse après elle aucune altération grave. La troisième période ou la suppuration arrive quand l'éruption est terminée ; elle se manifeste comme la première, c'est-à-dire par l'abattement, la tristesse, le dégoût et un état fébrile ; les boutons claveleux deviennent blancs à leur

sommet, sécrètent une sérosité jaunâtre, transparente, visqueuse (claveau). Cette sérosité s'épaissit, devient opaque, puis puriforme. C'est à cette époque que le flux nasal et le gonflement de la tête se manifestent, surtout quand la clavelée est irrégulière; la durée de cette période est de trois à quatre jours. Enfin, vers le douzième jour de la maladie depuis le moment de l'invasion, arrive la quatrième période (dessiccation, desquamation); alors les pustules s'affaissent, rompent les téguments qui les enveloppent et donnent issue à la matière qu'elles contiennent. Le bouton à cette époque forme une croûte plus ou moins épaisse, jaunâtre ou noirâtre, qui se détache, tombe en poussière ou en écailles furfuracées; alors la maladie est dépouillée de ses principes contagieux et l'animal recouvre la santé. C'est cette dernière période qui est la plus longue; elle dure quelquefois trois semaines et même un mois.

Quand la clavelée prend une marche irrégulière, l'invasion ne dure que deux jours, ou se prolonge jusqu'au sixième, septième ou huitième jour; la fièvre, l'anxiété, la douleur du dos, des reins et des membres, la dyspnée, la fétidité de l'haleine, accompagnées de la prostration des forces, sont à leur comble; ajoutez à cela la pâleur des muqueuses apparentes, la chute des flocons de laine, l'augmentation de la température du corps, l'accélération du pouls, la cessation de la rumination, la chaleur de la bouche, l'ardeur de la soif et la difficulté de la déglutition.

Dès les premiers jours de l'invasion, il y a écoulement abondant de bave, flux nasal épais, ichoreux, jaunâtre, souvent mêlé de stries sanguinolentes, d'une odeur infecte et formant quelquefois des croûtes au pourtour des narines qu'il obstrue. La respiration est bruyante, la marche

fatigante, les yeux sont caves, ternes, gonflés, larmoyants, les paupières sont tuméfiées, chassieuses, et quelquefois collées l'une à l'autre ; il y a quelquefois aussi cécité complète. Les lèvres, les oreilles, la tête et les membres sont considérablement gonflés ; des boutons, réunis par groupes, forment des plaques sur le nez et les articulations.

Dans quelques cas l'inflammation des muqueuses est tellement violente, que l'éruption cutanée ne s'effectue pas, ou ne s'opère que difficilement. La fièvre persiste, les autres symptômes continuent et l'animal meurt. D'autres fois un grand nombre de boutons se manifestent sur tout le corps : ils sont petits, livides, groupés, pleins de sérosité sanieuse, quelquefois livides et affaissés ; leur métastase arrive ; la diarrhée ou la constipation survient, le malade tombe et meurt, tantôt dans un état convulsif, tantôt dans un état léthargique.

L'étiologie de la clavelée a été le sujet d'opinions différentes. D'après Hurtrel d'Arboval, Ramazzini attribue la clavelée à la rouille des plantes ; Hastfer, à une surabondance d'humeurs qui se portent à la peau ; Carlier, à la malpropreté des bergeries, aux mauvaises nourritures et à l'ennui qu'éprouvent les moutons dépaysés ; Barberet, à l'effet des variations de l'air et des mauvaises exhalaisons. L'auteur de la *Médecine des bêtes à laine* regarde la maladie dont il s'agit comme une dépuración du sang. Bourgelat prétend qu'aucune bête à laine n'atteint le terme de sa carrière sans avoir éprouvé l'affection claveléuse. Paulet, Barrier et plusieurs autres assurent qu'elle peut se développer spontanément. M. Gayot, en présentant quelques-unes des observations que lui a suggérées sa pratique dans le département de la Haute-Marne, met en évidence la possibilité peu contestable, si

elle peut l'être encore, de la manifestation quelquefois spontanée de la clavelée, qui d'ailleurs a dû nécessairement naître spontanément une première fois.

« Quoi qu'il en soit, ajoute d'Arboval, cette maladie est presque toujours introduite par voie de contagion, et elle doit alors son développement à la présence et à l'action d'un principe spécial que nous nommons *claveau*, dont il ne faut qu'une bien légère particule pour exciter, dans des corps même très-sains, des mouvements morbifiques susceptibles de déterminer une éruption plus ou moins générale.

» Le principe contagieux n'a besoin, pour développer son action, que d'être mis en rapport, soit avec le derme, soit avec les surfaces muqueuses. Il peut se fixer sur les corps vivants et ce qui leur appartient, comme sur toutes les substances végétales et animales inertes; il peut y demeurer sans s'altérer sensiblement, se conserver plus ou moins longtemps, suivant qu'il est recueilli de manière à être plus ou moins privé d'air, et agir ensuite sur l'animal auquel il est appliqué. Ainsi la contagion, dont la constante et funeste influence ne saurait être révoquée en doute, se transmet le plus ordinairement par voie de communication de l'individu infecté à celui qui est sain, par la cohabitation ou le séjour quelque peu prolongé de celui-ci avec celui-là. Mais il ne faut pas conclure de là, ajoute cet auteur, que le contact immédiat soit toujours rigoureusement nécessaire pour que la maladie se propage. L'expérience démontre que les troupeaux peuvent être atteints en allant paître sur des terrains qui ont pu auparavant servir de pâturage à d'autres troupeaux infectés. Il est aussi certaines saisons, certains états de l'atmosphère qui ont de l'influence sur le développement et le cours

de la clavelée. Les bouchers, les bergers, leurs chiens, les maréchaux, les guérisseurs, les marchands de moutons peuvent transporter et communiquer la contagion, soit en parcourant les campagnes, soit en visitant et maniant des bêtes saines, après avoir manié et visité des bêtes malades. Le transport des laines, des peaux, des fumiers provenant de moutons infectés, celui de tous les objets qui ont pu servir à leur usage, le passage ou séjour des troupeaux sur les routes ou les terrains par où passent ou séjournent des troupeaux claveloux, peuvent encore concourir plus ou moins à provoquer, dans certaines circonstances, le développement de la maladie.

» La clavelée survient indifféremment dans toutes les saisons de l'année, mais elle est beaucoup plus grave pendant les grandes chaleurs de l'été et le froid humide de l'automne et de l'hiver, qu'au printemps et au commencement de l'automne. Elle attaque ordinairement toutes les bêtes du troupeau en trois temps ou *bouffées*; les plus jeunes sont souvent les premières victimes; lorsqu'elle commence, quelques individus seulement en sont atteints, puis quelques autres et ainsi de suite jusqu'à ce que le quart ou le tiers du troupeau soit entrepris; puis la maladie reste latente pendant quelque temps, se montre ensuite sur de nouveaux animaux, et ainsi successivement jusqu'à ce que tous les individus composant le troupeau en soient atteints, ce qui paraît dépendre de ce que la clavelée n'est réellement contagieuse qu'à l'époque de la sécrétion des boutons et non à celle de leur desquamation, comme on l'a mal à propos avancé. Toutes les bêtes à laine n'ont pas d'ailleurs la même aptitude à contracter la clavelée en même temps, parce qu'il n'y a pas uniformité de disposition dans tous les sujets. Dans le

cours régulier de la première invasion, qui est d'un mois environ, la contagion est circonscrite et la maladie légère, parce que les émanations, peu considérables, n'agissent que sur un petit nombre d'individus et n'ont que peu d'intensité ; mais après cette première période, la majeure partie du troupeau est attaquée, et l'est en général plus gravement et plus longtemps que lors de la première apparition du mal. Ce phénomène n'est pas étonnant : les effets de la contagion doivent s'accroître et s'aggraver en proportion de l'augmentation du nombre des animaux malades. Enfin, vers le commencement de la troisième période, qui coïncide communément avec le troisième mois, une dernière invasion a lieu sur la partie du troupeau qui jusqu'à cette époque avait résisté à la contagion, et cette troisième invasion est constamment de la nature de la première, c'est-à-dire beaucoup moins meurtrière que la seconde. La raison en est que les individus qui ont offert le plus de résistance aux atteintes de la contagion sont ceux qui avaient le moins d'aptitude à succomber à son impression continuellement agissante. Il résulte de ceci que la durée ordinaire de la maladie est de trois à quatre mois dans un troupeau ; mais cela n'est pas tellement invariable qu'on n'ait jamais vu cette durée se prolonger davantage ; on a au contraire eu lieu de remarquer qu'elle peut être de cinq, six et même huit mois dans un grand troupeau, et que plus le troupeau est nombreux, plus il peut demeurer de temps en proie à la maladie. »

Traitement curatif. — Le défaut d'observations personnelles nous met dans la nécessité de copier presque littéralement le traitement de la clavelée consigné dans le *Dictionnaire de médecine et de chirurgie vétérinaires*, d'Hurtrel d'Arboval.

» Il serait fastidieux et inutile, dit cet auteur, de rapporter tous les moyens curatifs que l'on trouve dans les auteurs ; mais les principes de traitement proposés par Gilbert, Tessier et M. Girard, sont conçus dans des vues judicieuses et méritent une attention particulière.

» Ne point troubler la marche de la nature, diminuer la nourriture, donner, non pas des breuvages, mais seulement quelques boissons d'eau blanche tiède, aiguisée d'un peu de muriate de soude (sel commun), procurer une température égale et modérée, renouveler l'air, éviter de sortir les troupeaux quand il pleut ou qu'il fait de trop grands froids, écarter les substances excitantes, les purgatifs, les saignées et les vésicatoires à contre temps, pratiquer *au besoin le séton*, tels sont les moyens curatifs proposés par Gilbert, recommandés par Tessier et M. Girard, moyens simples, faciles à appliquer et presque toujours efficaces quand la clavelée est régulière, quand elle existe sans complications, et quand il ne survient pas de ces accidents qu'on n'est pas toujours le maître de prévenir.

» Les préceptes tracés par les mêmes savants, pour combattre une clavelée qui ne serait pas régulière, ne sont pas moins recommandables : ils consistent à donner plus d'activité aux fonctions de la peau, si le développement de l'éruption pustulaire paraît languir, et à élever la tonicité de l'action vitale, si les forces paraissent abandonner le malade. Une infusion de fleurs de sureau, une eau vineuse édulcorée tiède, avec addition d'un peu de quinquina selon le besoin, suffisent ordinairement pour remplir cet objet.

» Ayant suivi le traitement de la clavelée sur des millions d'individus, ajoute l'auteur, nous avons eu bien des occasions de vérifier la justesse des observations de Gilbert,

sur le régime et les substances excitantes, sur l'emploi des purgatifs, de la saignée et des vésicatoires : comme lui nous avons reconnu que tout ce qui est propre à déterminer une excitation doit être soigneusement proscrit.

» Une médication excitante a le funeste effet de provoquer, dans le commencement de son action, une sueur abondante, qui presque toujours cesse tout d'un coup : au bout de quelques jours, les intervalles des pustules deviennent blancs et livides, la phlegmasie de la peau menace de délitescence, la mort est à craindre et souvent inévitable.

» L'emploi des purgatifs est souvent suivi de l'affaissement des pustules, de la disparition de l'enflure, et d'une diarrhée qui conduit l'animal à la mort.

» La saignée produit les mêmes effets, donc elle doit être proscrite du traitement de la clavelée ; il en est de même des vésicants dans la majeure partie des cas. Le séton peut avoir son utilité, mais il faut bien en saisir l'indication.

» Lorsque la clavelée est régulière, sa marche est extrêmement simple et elle n'exige aucun traitement. On doit, dans ce cas, se contenter de quelques soins relatifs au régime, et éloigner toutes les causes capables de troubler le travail favorable de la nature. Ainsi l'on écartera soigneusement tous les prétendus spécifiques et tous les médicaments, on logera les animaux à l'aise sur une bonne litière, dans des bergeries très-sèches, fraîches sans être froides, où l'air se renouvelle fréquemment; les faire parquer quand la saison et le temps le permettent, ou sortir tous les jours lorsqu'il fait doux et beau, les tenir renfermés pendant les temps froids, humides et pluvieux; s'attacher plutôt à la qualité qu'à la quantité des aliments, et par conséquent diminuer un peu la nourriture

et la choisir aussi bonne que possible : voilà tout ce qu'il y a à faire, ce qu'il est indispensable de préférer aux purgatifs, aux saignées, à toutes les drogues, même aux exutoires, qui sont loin de convenir dans tous les cas, qui sont même très-rarement indiqués.

» Ces moyens simples qu'on combine et varie de manière à être convenablement appropriés à l'espèce, au genre d'éducation et de gouvernement des bêtes à laine, sont d'une application d'autant plus facile qu'ils embrassent la troupe en masse. Cependant et quoique la clavelée soit régulière, il se trouve toujours quelques bêtes qui sont affectées plus grièvement que les autres ; il convient alors de mettre ces bêtes à part, afin de leur donner des soins plus particuliers encore. Si c'est au parc, on fait à cet effet de petites séparations dans l'enclos. Cette précaution est surtout nécessaire dans le cas de clavelée irrégulière, accompagnée de symptômes alarmants ou d'accidents graves ; alors seulement les secours de l'art deviennent véritablement utiles. La violence de l'état fébrile exige l'usage des antiphlogistiques, quelquefois même de la saignée, mais très-modérée, et sur l'emploi de laquelle on ne saurait être trop réservé, attendu la constitution faible des bêtes à laine, la difficulté de juger sainement de leur pouls, la mollesse et le peu de vitalité de leurs tissus, circonstances qui rendent les évacuations de sang presque constamment nuisibles, même dans les cas où elles semblent tout à fait indiquées. Aussi est-il raisonnable de renoncer à ce moyen dans le plus grand nombre des circonstances, et de le suppléer par un régime diététique adoucissant. L'atonie, la langueur de l'éruption, le peu de développement des boutons, réclament bien quelques toniques ; mais il faut bien se garder d'en abuser, et sur-

tout éviter tout ce qui est trop actif : les boissons diaphorétiques, un peu de sel commun, l'infusion de fleurs de sureau, le vin tiède, miellé et coupé, tels sont les seuls moyens dont il est alors permis d'user modérément. Recourir aux cordiaux les plus énergiques, qu'on prodigue si souvent sans le moindre discernement, abuser du vin, de l'eau-de-vie, de la thériaque, du diascordium, du quinquina, et de tout l'attirail anti-adyamique, anti-ataxique, ce serait sacrifier à des préjugés que le vrai praticien sent la nécessité de fouler aux pieds. Dans le cas de spasme, de tétanos, coïncidant avec la clavelée, les calmants et les anti-spasmodiques sont indiqués, autant que le permet l'état des voies digestives. Enfin les complications d'affections vermineuses, de pourriture, etc., veulent de légers toniques, des vermifuges, etc.

» Dans le cas où, aux environs de l'œil, l'organe cutané est menacé de désorganisation locale et partielle, par une ophthalmie grave, après le traitement antiphlogistique il importe de faire usage de quelque collyre susceptible d'abattre l'inflammation, sans affaiblir l'organe malade, et en le fortifiant s'il est possible. L'acétate de plomb liquide ou cristallisé (extrait ou sel de Saturne), un peu de muriate d'ammoniaque (sel ammoniac) ou de sulfate de zinc (vitriol blanc) étendu ou dissous dans l'eau simple, dans l'eau de sureau passée au papier gris, dans l'eau de rose, peuvent remplir cet objet. Au surplus, c'est au vétérinaire qui dirige le traitement à déterminer la composition du collyre, suivant la nature et le degré d'intensité du mal.

» Lorsque l'inflammation de la membrane pituitaire est considérable, que le flux nasal est de mauvaise qualité, que les naseaux s'obstruent par des mucosités plus ou

moins concrètes accumulées au point de gêner le passage de l'air, et par conséquent l'acte de la respiration, l'on injecte de temps en temps et avec précaution, dans ces parties, de l'eau tiède miellée, ou une décoction miellée d'orge, de ronce ou d'aigremoine, et l'on tâche de désobstruer les conduits avec une plume non taillée ou un autre instrument analogue, en prenant bien garde de ne pas irriter ou de dilacerer la membrane pituitaire. Il faut pour cela une main adroite et patiente.

» Si l'occlusion des narines a lieu, l'asphyxie est imminente; il faut recourir alors à la trachéotomie.

» Si l'éruption boutonneuse affecte quelques parties essentielles, telles que les yeux, l'orifice des narines, les lèvres, l'anus, etc., il ne faut pas tout à fait s'en rapporter à la nature pour donner issue à la matière claveleuse; il est bon d'ouvrir, avec un instrument vulnérant, celles des pustules qui, par leur volume et leur sensibilité, menacent de creuser, d'altérer la texture de la partie. On choisit, pour prendre ce soin, le moment où les pustules commencent à blanchir, et on parvient quelquefois à prévenir la détérioration de la peau ou la perte de l'œil.

» A l'égard des pustules qui se fixeraient sous la corne des pieds, ce que l'on reconnaît aisément à la claudication, à la chaleur considérable de la partie, il faut s'assurer par la pression, du point le plus douloureux, de celui sous lequel se trouve le mal, ne pas hésiter pour extirper la portion de corne qui le recouvre et panser la plaie avec le digestif animé d'abord, puis avec le vinaigre et l'oxyde de plomb (blanc de céruse). On sent que cette opération exige la main d'un homme de l'art, qui connaisse bien la structure du pied.

» Il arrive aussi que d'autres pustules s'agglomèrent

parfois sur quelques parties, forment des escarres, des plaies ou des ulcères étendus ou incommodes, qui passent promptement à la gangrène; ou bien que des tumeurs gangréneuses s'élèvent des endroits où l'on a cru devoir placer des exutoires: les lotions si recommandées de décoctions de feuilles de noyer, de ronces ou d'aigremoine, sont presque toujours insuffisantes; l'écorce de tan ou le quinquina infusé dans du gros vin, ou mieux encore l'eau styptique (eau d'Alibour), sont infiniment préférables pour bassiner plusieurs fois le jour ces parties plus ou moins désorganisées; un peu d'huile empyreumatique est aussi avantageuse pour ranimer les surfaces altérées et pour préserver de l'abord des mouches.

» A l'égard des tumeurs gangréneuses, on est obligé d'avoir recours, moins aux scarifications, qui n'arrêtent pas les progrès de la gangrène, qu'au liniment ammoniacal camphré.

» On a eu des occasions de remarquer que des bêtes à laine, même attaquées de clavelée irrégulière, sur lesquelles on avait ouvert des pustules pour en extraire le claveau, ne s'en étaient pas moins guéries plus promptement que le restant du troupeau, plus promptement même que les bêtes attaquées de clavelée régulière sur lesquelles on n'avait pas pris du claveau. MM. Huvellier, Rigot, Dupuy, Prince et Delafond ont fait cette remarque. Si à la longue, de nouveaux faits venaient confirmer cette remarque et prouver qu'en perçant les pustules claveleuses, on diminuerait l'intensité de la maladie, soit en empêchant l'absorption d'une grande partie du claveau et facilitant son écoulement au dehors, soit en portant l'irritation cutanée au maximum par l'entamure des boutons, qui alors tend moins à une répercussion, toujours funeste

à l'animal, comme le remarquent les auteurs précités, soit enfin par toute autre cause dont l'explication n'est pas encore possible, si l'on parvenait à un tel résultat, ces mêmes auteurs auront éclairci un point important en thérapeutique vétérinaire, et rendu un grand service aux propriétaires de troupeaux.

» *Traitement préservatif.*— Pour prévenir le développement de la clavelée, dit d'Arboval, il faut : 1° écarter soigneusement des troupeaux sains les personnes, les animaux de toutes espèces, et même les substances inanimées ou inertes qui, directement ou indirectement, ont pu avoir quelques rapports avec les animaux ou les lieux infectés; 2° empêcher l'entrée des chiens étrangers et tenir à l'attache ceux des bergers et ceux de la ferme; 3° ne jamais conduire ou laisser passer un troupeau sain sur des terrains ou chemins fréquentés par des troupeaux clavelés, la contagion pouvant avoir lieu, dans cette circonstance, par la matière animale que la troupe infectée a pu déposer, et qui est susceptible de conserver assez d'activité pour donner la maladie aux bêtes saines; 4° autant que possible faire soi-même les élèves nécessaires au recrutement de la troupe, ou du moins n'acheter que dans des troupeaux connus, et non aux foires ni aux marchands de profession; 5° cantonner rigoureusement les troupeaux atteints à deux cents mètres au moins de tout endroit habité et de tous les lieux destinés à la pâture, en traçant, au moyen de bonnes haies doubles de clôture, à une certaine distance l'une de l'autre, des lignes de démarcation, et en invitant les communes limitrophes à en faire autant de leur côté; 6° éviter de resserrer les bêtes malades les unes contre les autres dans les locaux qui leur servent de logement, ce qui ne peut qu'aggraver la maladie et en rendre les suites plus malheureuses; 7° avoir

pour le choix et la mesure des aliments, les précautions que nous avons reconnues plus haut nécessaires ; 8° percer des jours au haut des parois des bergeries qui en manquent, afin d'y procurer des renouvellements et des courants d'air, éviter que des fourrages y séjournent, même lorsqu'ils sont tassés sur des pièces de bois brut, de forme arrondie, qui font office de soliveaux, et tiennent lieu de planches ; 9° tenir les chiens à l'attache, surtout ceux de berger, dès qu'ils ne sont plus employés à la garde des troupeaux ; 10° entretenir les bergeries dans une exacte propreté ; 11° n'acheter de nourriture pour le troupeau que chez des propriétaires connus pour être exempts de la clavelée, ou mieux encore n'en vendre ni acheter s'il est possible ; 12° éviter, ainsi que nous l'avons déjà recommandé, les saignées de précaution, les secrets et les remèdes ; 13° enfouir les bêtes claveleuses mortes, ainsi que leurs peaux et leur toison, à une profondeur convenable ; 14° purifier avec soin les bergeries ; 15° enfin, si la clavelée prend un caractère enzootique ou épizootique, solliciter l'intervention de l'autorité administrative pour ordonner des cantonnements ; suspendre temporairement la circulation et le commerce des bêtes à laine, etc. »

Tous les vétérinaires qui ont été à même d'observer la clavelée conseillent, lorsqu'elle règne dans un canton voisin, de claveliser les troupeaux, dans le but de faire naître la maladie d'une manière bénigne, régulière, et de diminuer considérablement par cette utile méthode, les dangers et les dommages qui résultent ordinairement d'une invasion claveleuse naturelle. Personne aujourd'hui ne peut contester l'immense avantage de l'inoculation de la clavelée, non pas, comme le fait observer d'Arboval, dans le but de préserver les moutons de la maladie, mais bien pour rendre cette dernière plus légère, et préserver

à tout jamais les animaux clavelisés, d'une invasion naturelle. Le remède le plus salutaire, ajoute d'Arboval, perd beaucoup de son efficacité lorsqu'il est appliqué trop tard ; de même, si l'on clavelise des bêtes prises dans un troupeau déjà en proie à l'infection claveleuse, on ne fait souvent que développer la maladie là où elle était latente, et quelquefois on ne peut éviter des inconvénients, incomparablement moins graves cependant que ceux qui résultent d'une invasion naturelle. Il est donc infiniment préférable, et de l'intérêt de tout propriétaire, de tout fermier, quand la clavelée règne dans le voisinage et qu'on peut en craindre la contagion, de s'attacher à la prévenir, pour éviter de plus grands maux, et c'est dans cette vue que nous signalons spécialement le seul moyen réellement efficace contre un tel fléau, le moyen le meilleur de diminuer considérablement le nombre des pertes qu'il occasionne. De cette façon, en pratiquant la clavelisation sur des bêtes qui n'ont pas encore eu la maladie, on développe chez elles une clavelée presque toujours régulière et bénigne, qui parcourt rapidement ses périodes, entreprend en même temps la totalité du troupeau, quelque populeux qu'il soit, et le débarrasse pour toujours, en trente ou quarante jours ou deux mois au plus, souvent moins, des effets dévastateurs de la maladie. Celle-ci, au contraire, introduite par voie de contagion naturelle, s'entretient sur les troupeaux pendant trois, quatre ou six mois et plus, et y cause des ravages toujours plus considérables. Peut-on raisonnablement balancer entre un procédé aussi prompt, aussi simple et aussi profitable, et une maladie longue, désastreuse, entraînant trop souvent la perte d'une grande partie des troupeaux.

Les expériences qui ont été tentées sur des agneaux de

lait n'ont amené aucun résultat satisfaisant, tous sont morts au milieu de la période d'éruption.

La matière claveleuse, le véritable claveau, est le produit d'une sécrétion qui s'établit à la surface du bouton claveleux, sous l'épiderme détaché, et donne une sérosité roussâtre, selon M. Girard, claire, liquide et de couleur argentine suivant M. Gayot. Cette sérosité ne réside pas comme en dépôt dans le centre du bouton, mais on la voit suinter de tous les points de sa surface, dès qu'on a enlevé la pellicule ou la couche membraneuse, blanchâtre, demi-transparente, avec laquelle elle se combine. Tout bouton ainsi recouvert, où cette sérosité existe, peut être considéré comme capable de fournir du claveau. Celui-ci, pour être pur et à son point d'élaboration, doit être limpide; si l'on attend qu'il ait acquis de la consistance, il est trop tard de le prendre pour claveliser; il a déjà perdu une partie de la qualité et de la propriété dont il est doué à l'état de limpidité. C'est ordinairement vers le septième ou le huitième jour de son apparition que le bouton peut donner avec avantage le produit de cette sécrétion. C'est à cette même époque que le claveau paraît avoir le plus d'énergie, et qu'il peut être employé le plus efficacement à la clavelisation.

Lorsqu'on a un troupeau nombreux ou plusieurs troupeaux à claveliser, on se procure ordinairement, et pour commencer, du claveau sur des bêtes affectées naturellement, et l'on puise ensuite sur celles qui ont été clavelisées pour faire l'insertion aux autres. A cet égard, il est une observation bien digne de remarque, c'est que le claveau perd de son activité et de sa propriété par la succession de son inoculation. Vierdin a observé qu'à la cinquième clavelisation, il ne produit plus qu'un bouton

unique, et Baudouin fixe à la douzième ou quinzième clavelisation successive, le dernier degré de l'affaiblissement du claveau.

On a dit qu'il était indifférent de se servir, pour claveliser, de la matière prise sur une bête ayant la clavelée régulière ou l'irrégulière. Quoi qu'il en soit, dit d'Arboval, de l'assertion relative au claveau puisé indifféremment sur des sujets affectés de clavelée régulière ou irrégulière, nous n'osons pas engager à imiter cet exemple; nous sommes plutôt porté à penser que le choix du sujet n'est pas absolument indifférent pour prendre du claveau destiné à la clavelisation; nous croyons qu'autant que les circonstances le permettent, il est plus prudent et plus sûr de chercher la matière à insérer sur des animaux sains d'ailleurs, exempts de toute affection malade, surtout de celles qu'on regarde comme contagieuses, sur des animaux qui ont une clavelée spontanée ou inoculée régulière, offrant des boutons petits, séparés, peu nombreux et en pleine sécrétion. Il n'y a aucun danger à suivre cet avis.

On n'avait pas encore cherché, rapporte d'Arboval, à déterminer, jusqu'à ces derniers temps, si le claveau pouvait être recueilli, conservé et transporté comme le vaccin, et, dans la supposition affirmative, par quels moyens et pendant quel temps la matière claveuse conservait son activité. M. Girard est le seul qui se soit occupé de cet objet. Il recueillit sur des bêtes à laine malades une certaine quantité de claveau, en chargea un fil de coton, et en mit entre des plaques de verre, maintenues appliquées l'une contre l'autre au moyen de cire ductile. Au bout de quatre jours, il inocula ce même claveau sur trois agnelles antenaises. Trois jours après l'opération, il

parut s'établir un léger travail, qui alla en augmentant, se montra successivement dans toutes les incisions, et devint le signal d'une véritable éruption claveléuse. Un mouvement fébrile se développa le cinquième jour après celui de l'insertion du claveau, il fit des progrès jusqu'au neuvième, et commença à baisser vers le dixième, époque à laquelle la sécrétion séreuse se fit remarquer dans les boutons. Cette clavelée inoculée fut très-bénigne, elle parcourut régulièrement ses périodes, et les bêtes en furent débarrassées au bout de vingt jours. Les trois agnelles soumises ensuite à plusieurs contre-épreuves, y résistèrent, elles ne contractèrent point la clavelée, et infectèrent au contraire d'autres bêtes avec lesquelles on les mit en communication; le claveau pris sur elles servit à des clavelisations qui réussirent. Le même auteur expérimenta avec du claveau recueilli depuis trois mois; malgré les nombreux essais qu'il fit, il ne parvint pas à développer la clavelée, ce qui tend à prouver que le claveau conservé retient peu de temps sa propriété contagieuse.

D'Arboval conseille, pour conserver le claveau sous forme liquide, de se servir des tubes capillaires de M. Bretonneau. Pour recueillir le virus on applique l'extrémité de l'un de ces tubes sur un bouton claveléux ouvert dans toute son étendue, et reconnu en pleine sécrétion: on voit de suite la matière monter dans le tube; et quand il est rempli ou qu'on ne peut plus obtenir de claveau du bouton, on scelle les deux extrémités de ce même tube avec de la cire à cacheter, ou mieux on les lute à la flamme d'une bougie. Il convient de placer les tubes à l'abri des corps qui pourraient exercer une action quelconque sur le fluide renfermé. A cet effet, on met ces tubes dans l'eau, pour les conserver frais, ou dans du charbon por-

phyrisé et humide, pour les faire voyager; ou bien à l'eau et au charbon on substitue un corps huileux choisi parmi ceux qui sont le moins sujets à se concréter par le froid.

Lorsqu'on veut se servir de la matière contenue dans ces tubes, on en casse les deux bouts cachetés; on en applique un dans un autre tube un peu plus large et un peu plus long, et l'autre est appuyé sur une lame de verre; on souffle dans le tube qui reçoit celui qui est chargé, et la matière, si elle a pu se conserver liquide, coule sur la lame de verre, d'où on la prend pour claveliser.

L'endroit où doit être inséré le claveau n'est pas indifférent; c'est ordinairement au plat des cuisses et à la face interne des avant-bras, que l'on pratique l'insertion. Hurtrel d'Arboval conseille d'opérer au bas-ventre; sur mille soixante-deux bêtes à laine, de taille, de race, d'âge et de sexe différents, toutes opérées en cet endroit, à l'exception de vingt-cinq sur lesquelles le succès de l'opération a été douteux, toutes les autres furent à l'abri de contracter ensuite la clavelée, ce qui prouve l'excellence de l'opération. Aucune bête sur le nombre total n'a présenté la moindre apparence de tumeur gangréneuse, quelques-unes ont eu seulement, aux endroits piqués, un ou deux boutons ou petites tumeurs, dont le volume variait depuis la grosseur d'une noisette jusqu'à celle d'un œuf de pigeon. Ces produits locaux se sont terminés par suppuration, sans qu'il ait été besoin de recourir à aucun traitement pour que les animaux guérissent. Quelques praticiens assurent que l'endroit le plus propre à l'insertion du claveau, est la face inférieure de la queue; quelques-uns exécutent cette opération aux oreilles.

Pour pratiquer la clavelisation, l'opérateur fait mainte-

nir fixe, sur une table, l'animal qui doit recevoir le claveau et sur une autre table celui qui doit fournir ce fluide ; lorsqu'on clavelise à la queue ou aux oreilles, les animaux peuvent être opérés étant debout. Armé de la lancette ou de l'aiguille cannelée, le vétérinaire choisit le bouton dans lequel il doit puiser le virus, puis avec la pointe de son instrument, il enlève avec précaution et légèreté l'enveloppe du bouton désigné ; il recueille sur la pointe de la lancette ou de l'aiguille, en évitant de piquer, de racler, ou de faire saigner le bouton mis à nu, la sérosité, aussi pure que possible, exsudée de la surface dénudée ; l'instrument ainsi chargé, l'opérateur en fait pénétrer le bout sous l'épiderme, en l'enfonçant obliquement et avec précaution, de peur de traverser les téguments, l'y maintient quelques secondes en lui donnant une position verticale pour que le liquide descende, et puis le retire en appuyant légèrement avec l'un des doigts de la main gauche sur la place opérée, afin d'y mieux fixer le claveau et d'en déterminer l'absorption. Deux à quatre piqûres paraissent suffisantes.

Une seconde méthode de clavelisation compte encore des partisans : elle consiste dans l'introduction sous l'épiderme d'un fil de coton imbibé de claveau. On se sert, pour pratiquer cette opération, d'une aiguille moyenne, à coudre ou à suture, on l'introduit dans l'épaisseur d'une certaine portion de la peau, on engage le fil dans le trajet de l'aiguille, on l'y laisse, en ayant soin de raccourcir les deux bouts, de manière à ce qu'ils excèdent seulement un peu de chaque côté de l'insertion.

Les bêtes clavelisées n'exigent aucun soin bien particulier ; seulement elles demandent à n'être ni fatiguées ni tourmentées. On leur fait éviter tout ce qui peut retarder

ou aggraver les effets de l'insertion du claveau. S'il fait doux et beau, on peut les laisser sortir et paître à volonté, même parquer s'il fait beau et si les nuits sont douces, en mettant de la prudence dans l'emploi des chiens. En tout temps, dit d'Arboval, il faut se conformer aux règlements de police sanitaire, la clavelée inoculée étant aussi contagieuse que la clavelée naturelle. Mais si le temps est froid et humide, il est indispensable de faire rentrer les animaux le soir à la bergerie, et il convient de les y tenir pendant le jour, même dans les grandes chaleurs si on est dans la saison où elles ont lieu. Une bonne hygiène et quelques soins particuliers à certains individus qui se trouvent plus gravement affectés que les autres, c'est tout ce qu'exigent les bêtes clavelisées. Mais en laissant les animaux exposés à la pluie, à la neige, à un froid rigoureux, à une forte chaleur, à des orages, etc., l'on court le risque d'arrêter le développement des boutons sur plusieurs individus. Les boutons perdent leur forme, s'affaissent, se creusent et se dessèchent ; la peau prend autour d'eux une teinte marbrée, livide, et l'on voit quelquefois survenir des escarres et des tumeurs gangréneuses. Une fièvre de réaction s'établit ; les animaux sont dégoûtés et ne mangent plus, une faiblesse extrême les saisit, et présage presque toujours les suites les plus funestes. Si ces complications surviennent, il faut chercher à les combattre par les moyens indiqués contre les effets désastreux de la clavelée irrégulière.

D'après un relevé de plusieurs clavelisations faites à l'École vétérinaire d'Alfort, la perte n'est évaluée qu'à un mouton sur quatre cents. D'Arboval rapporte que 32,317 bêtes à laine ont été clavelisées ; savoir : 32,121 avec succès et 196 sans succès ; 31,851 ont été guéries,

et 270 seulement sont mortes, ce qui établit la proportion d'une perte de trois individus sur 400 environ. En présence de pareils faits, il est incontestable que la clavelisation des bêtes à laine est le plus précieux et le plus efficace moyen pour arrêter les ravages destructeurs de la clavelée spontanée.

CLOU DE RUE. — On donne le nom de *clou de rue* à une blessure plus ou moins pénétrante, faite à la sole ou à la fourchette du pied des monodactyles, occasionnée par des clous ou d'autres corps vulnérants, tels que chicots, têts, etc., que ces animaux s'implantent en marchant. Ces blessures, sous le rapport de la gravité, sont en raison de leur profondeur et de la direction du corps aigu qui a pénétré, déchiré et contus les tissus de la partie inférieure du pied.

On divise le clou de rue en simple et pénétrant.

Le clou de rue simple est celui dont le corps vulnérant n'a pénétré que la sole ou la fourchette, et blessé le tissu podophylleux de la face plantaire, sans atteindre l'expansion aponévrotique ni l'os du pied.

Cette blessure ne fait que faiblement boiter l'animal; il suffit, pour la guérir, d'extraire le corps étranger s'il est encore engagé dans les tissus, de parer le pied à fond, et surtout d'amincir la corne qui entoure la piqûre, de pratiquer une ouverture infundibuliforme assez large pour atteindre le fond de la plaie. Cette simple opération, quelques pansements méthodiques, bien faits, légèrement compressifs, suffisent, dans la majeure partie des cas, pour amener la guérison en quelques jours.

Le clou de rue pénétrant occasionne une blessure d'autant plus grave qu'il s'enfonce profondément, traverse

l'expansion aponévrotique, atteint l'os du pied ou le petit sésamoïde, et ouvre la capsule synoviale.

L'animal ainsi blessé éprouve une vive douleur ; il appuie à peine le pied sur le sol, il a de la fièvre, l'inflammation des parties contenues dans le sabot devient intense. Si l'inflammation continue, les symptômes s'aggravent, des engorgements surviennent au-dessus de la cutidure, des dépôts se forment, il s'y établit des fistules, l'os du pied et quelquefois le petit sésamoïde se carient, la capsule synoviale sésamoïdienne s'ulcère, la synovie coule, l'expansion aponévrotique s'exfolie, des douleurs incessantes jettent le malade dans une grande anxiété, l'affaiblissent au point qu'il ne peut plus rester debout, et la mort arrive souvent après un traitement long, douloureux et pénible.

Traitement. — Le clou de rue pénétrant réclame des soins bien entendus, dirigés de manière à prévenir les graves complications que nous venons de signaler. Lorsque la blessure est récente il faut se hâter de déferer le pied, de parer la sole jusqu'à la rosée, de sonder la plaie pour s'assurer de sa direction, de sa profondeur, ou si le corps vulnérant ou quelques fragments de ce dernier ne sont pas restés engagés dans les tissus, afin de les extraire. Cette première indication remplie, on pratique une large ouverture infundibuliforme, on met le fond de la plaie à découvert, on panse légèrement avec des étoupes sèches ou imbibées d'eau-de-vie, que l'on maintient par des éclisses; on place l'animal en repos sur une bonne litière, on enveloppe le sabot d'un cataplasme émollient en vue d'assouplir la corne, qui, par l'effet de l'inflammation des tissus qu'elle renferme, devient, sans cette précaution, dure et résistante; on soumet le malade à la diète, on lui fait

une saignée s'il est irritable et si la réaction s'établit.

Deux jours après, si les circonstances n'obligent à le faire plus tôt, on lève le premier pansement, après avoir au préalable plongé le pied dans un bain émollient, et on panse la plaie avec le digestif simple ou la teinture d'aloès, en ayant soin de se comporter selon l'indication, c'est-à-dire de réprimer et de combattre les complications s'il en était survenu ; on remet l'animal à sa place et on continue l'usage du cataplasme sur le sabot. S'il ne survient aucune complication, une suppuration de bonne nature s'établit, la fièvre de réaction diminue, la claudication n'est plus aussi intense, enfin tout fait présager une cure prochaine. Malheureusement les choses ne se passent pas toujours ainsi ; ce n'est que dans la minime partie des cas que nous pouvons espérer une cure radicale par ces simples moyens ; lorsque le corps vulnérant a blessé l'aponévrose plantaire, entamé l'os du pied ou le petit sésamoïde, ouvert la synoviale, alors il faut se hâter de recourir à la dessolure, sans attendre que la suppuration soit établie et que la sole soit en partie détachée par le pus ; le but de cette opération est de produire une déplétion sanguine locale abondante, de permettre au gonflement inflammatoire de se développer sans compression trop forte ni étranglement, causes les plus ordinaires des désordres qui surviennent à la suite de cette lésion. « L'observation prouve, dit M. Brogniez dans son *Traité de chirurgie vétérinaire*, que l'on n'obtiendrait pas les mêmes effets par l'amincissement de la corne que par l'évulsion. La pellicule restante cède bien à la pression, mais elle reste encore dans les mêmes limites, de sorte que pour peu qu'elle se dessèche par le fait de la chaleur de la partie, elle ne saurait donner assez de liberté au

tissu réticulaire pour permettre au sang d'y circuler avec la facilité désirable ou pour rendre possible le gonflement inflammatoire ; tandis qu'au contraire la couche de corne de sécrétion nouvelle qui succède à l'extraction de la sole et de la fourchette, loin d'agir de la même manière, reste molle jusqu'à l'extinction de l'inflammation. »

Le même auteur ajoute, et nous partageons entièrement son opinion : « Il n'est d'ailleurs pas plus irrationnel d'extraire la corne des pieds pour éviter l'étranglement des parties vivantes qu'elle renferme, que d'inciser les aponévroses à l'effet d'empêcher la compression des parties profondes fortement enflammées qu'elles recouvrent. »

Lorsque la sole est enlevée, on examine avec attention les parties mises à découvert, on s'assure de la gravité du mal, et l'on avise aux moyens à lui opposer. Si le corps vulnérant a traversé le coussinet plantaire et s'est dirigé vers l'os du pied et le petit sésamoïde, il convient d'en faire l'extirpation totale ou partielle, pour mettre le fond du mal à découvert ; si l'expansion aponévrotique est lésée, il faut la débrider, toujours dans le but d'empêcher l'étranglement des tissus enflammés qu'elle recouvre. Ces indications remplies, on procède au pansement, comme il est indiqué pour le clou de rue simple, et l'on se comporte de la même manière à l'égard du malade.

Si des exfoliations aponévrotiques ou osseuses se présentent, il convient d'en favoriser la chute par des pansements faits avec le digestif simple ; la plaie est-elle pâle, blafarde, le pus de mauvaise nature, il faut la ranimer avec la teinture d'aloès ou l'alcool camphré ; l'os est-il carié, il faut le ruginer ou mieux le cautériser avec le fer chaud ; la capsule synoviale sésamoïdienne est-elle ouverte, il faut appliquer sur cette partie un plumasseau

chargé de pâte camphrée, en ayant soin, à chaque pansement, de ne pas l'ébranler et de le maintenir en place jusqu'à ce que la synovie ait cessé de couler; survient-il des abcès, des phlegmons, il faut les ouvrir et les panser selon le besoin; lorsque des trajets fistuleux se forment et vont se faire jour soit au paturon, soit à la cutidure, il faut y passer des mèches de chanvre ou de lin, imbibées des substances médicamenteuses que réclame l'aspect des tissus. En résumé, la conduite du vétérinaire doit tendre à ranimer les plaies à l'état simple, à prévenir et à combattre les complications. Pour atteindre ce but, il faut opérer à temps, abattre la fièvre de réaction, inévitable dans cette grave lésion, par les saignées et le régime diététique; réprimer, par les bains et les cataplasmes émollients, l'inflammation locale; panser méthodiquement tous les jours s'il y a nécessité, et tous les deux ou quatre jours, si des causes particulières n'exigent point de multiplier davantage les pansements. Malgré ces soins, la cure est toujours longue, difficile, et quelquefois impossible.

CONDYLOME. — On donne ce nom à des excroissances charnues, indolentes, molles ou dures, plus ou moins volumineuses, qui se développent à l'orifice de la vulve et principalement sur la membrane muqueuse du vagin. Ces excroissances charnues, véritables productions polypeuses, s'offrent sous forme de végétations molles rougeâtres, recouvertes par la membrane muqueuse; d'autres fois elles sont plus fermes, lisses et à surface régulière. Le plus ordinairement les condylômes sont coniques, à base circonscrite; souvent ils ne tiennent que par un pédicule, sont flottants dans le vagin et même sortent quelquefois de cette cavité et se font voir au dehors;

rarement ils sont à base large. L'accroissement de ces productions morbides est toujours lent ; elles n'éveillent l'attention que lorsqu'elles datent de longtemps, alors que la bête éprouve de l'incommodité et de la douleur, de la difficulté pour uriner, que la vulve est tuméfiée et qu'il s'en écoule un liquide sanieux, sanguinolent, d'une odeur désagréable. Ces excroissances, dans les grandes femelles domestiques, sont pyriformes et acquièrent quelquefois le volume d'une tête d'homme.

Les causes de ces productions pathologiques sont les irritations de la membrane vaginale, produites par des parturitions laborieuses et par l'usage inconsidéré du coït ; aussi est-ce chez la chienne que nous les observons le plus fréquemment ; cette femelle, à l'époque du rut, reçoit tous les mâles qui se présentent, souvent de grandeur disproportionnée à sa taille, accomplit l'acte du coït quinze à vingt fois par jour, si elle en a l'occasion ; ajoutez à cet abus de copulation, la disposition anatomique du pénis du chien, qui, au moment de l'éjaculation, forme un bourrelet qui l'attache à la femelle, et ne lui permet de s'en séparer que quand l'érection est dissipée ; il arrive souvent que, dans cette position, ces animaux se trouvent dérangés et forcés de se séparer brusquement ; cette séparation, souvent difficile, ne peut se faire sans irriter, sans meurtrir la membrane vaginale ; de ces causes naissent le plus souvent les condylomes.

Ces excroissances dans l'espèce humaine sont regardées comme dues à un virus syphilitique, il n'en est pas de même chez les animaux ; des expériences tendant à éclairer cette question n'ont pas confirmé le fait de la contagion.

Traitement. — Les moyens thérapeutiques doivent

consister dans l'ablation des tumeurs polypeuses. Si elles sont pédonculées ou à base étroite, on en fait la ligature le plus près possible de la membrane sur laquelle elles sont implantées. Si elles sont à base large, on en fait l'ex-cision et l'on cautérise ensuite la plaie, dans le but de changer le mode d'irritation et de prévenir un nouveau développement de semblables productions. Il est d'observation que, si l'on néglige la cautérisation, de nouvelles végétations se manifesteront bientôt, et que la guérison ne sera que momentanée. S'il arrive que les condylomes soient situés profondément et que l'étroitesse de la vulve rende l'action du cautère difficile, on se trouve alors obligé de fendre la vulve et de débrider de manière à mettre à découvert la surface à cautériser. Lorsqu'on opère la rescision ou la cautérisation des condylomes, il importe de ménager, autant que possible, le méat urinaire, qui, étant lésé, pourrait en se cicatrisant se rétrécir ou s'obturer, de manière à produire de graves accidents. Si on s'apercevait, après l'opération qui nous occupe, que l'expulsion de l'urine fût gênée, difficile, il faudrait se hâter d'introduire dans le méat rétréci, afin d'en prévenir l'occlusion, une sonde à demeure ou des tentes propres à en élargir et à en entretenir le calibre. Il convient, lorsque l'on cautérise, de se servir du cautère à entonnoir pour ménager les surfaces voisines. Si les condylomes sont nombreux, il convient de les attaquer à différentes reprises, en commençant par les plus rapprochés de l'orifice extérieur de la vulve; ceux-ci détruits, et l'inflammation, inévitable après cette première opération, calmée, on attaque ceux situés plus profondément.

S'il s'allume une inflammation intense, il faut, dans tous les cas, la combattre par des bains émollients locaux, par

des injections et des fomentations de même nature et quelquefois par l'application de quelques sangsues sur la muqueuse enflammée.

CONGESTION. — La congestion est un état morbide dans lequel les vaisseaux sont distendus par un sang surabondant, avec stase sanguine au milieu des tissus, et dont la circulation est ralentie et embarrassée; enfin, c'est une simple accumulation de sang dans un tissu ou un organe, qui persiste pendant un temps plus ou moins long avec des caractères spéciaux, et disparaît sans laisser les traces ordinaires de l'inflammation.

« Pour l'école physiologique, dit M. Rainard dans son *Traité de pathologie générale*, la congestion n'est qu'un premier degré de l'inflammation à laquelle elle doit nécessairement aboutir; elle se trouve placée comme intermédiaire entre l'irritation et l'inflammation dont elle n'est que le premier degré. Sans doute, toute inflammation commence par une congestion, en ce sens qu'il y a un afflux de sang; le sang est, avec le fluide nerveux, l'agent général de l'organisme, et il afflue là où les fonctions naturelles s'exercent plus activement qu'à l'ordinaire; mais ce sang qui afflue peut engorger et distendre les vaisseaux sans cesser de circuler, gêner la fonction des organes par la simple compression et, dans d'autres cas, s'épancher hors de ses canaux, se solidifier au dehors et au dedans, par suite de l'interruption de la circulation dont on a cherché à expliquer de plusieurs manières la cause première. Ce sont là deux états différents. Le premier est la congestion proprement dite, le second est l'inflammation. »

Ainsi, tout organe congestionné peut être d'ailleurs dans des conditions parfaites d'organisation et de vitalité;

ce qui le prouve, c'est que, à l'autopsie, on ne rencontre, sur les organes où la congestion s'est opérée, aucun vestige d'altération, ce qui n'a jamais lieu dans une phlegmasie proprement dite, où les tissus conservent des traces indélébiles de l'état inflammatoire.

Les causes des congestions sont nombreuses; on place en première ligne la pléthore et toutes les circonstances qui la favorisent, et en deuxième, le repos succédant à une vie active, l'excès d'embonpoint, la chaleur vive et la sécheresse de l'air, les journées orageuses et étouffantes, les courses rapides, etc. Elles peuvent encore dépendre de causes traumatiques.

Sous le rapport de leur gravité, les congestions sont en raison de l'importance de l'organe qu'elles frappent.

Dans le traitement de la congestion, on doit s'attacher à combattre la cause directe, c'est-à-dire l'exagération des forces circulatoires plutôt que les effets locaux qui en dépendent. C'est dans ce cas surtout que les saignées larges et abondantes, répétées suivant l'intensité de la cause et la force des sujets, peuvent être suivies des plus heureux effets. On doit, d'ailleurs, faire concourir au traitement des congestions, tous les moyens hygiéniques et pharmaceutiques propres à ralentir le mouvement circulatoire d'après la nature de l'affection qu'il s'agit de combattre. Nous traiterons plus amplement des moyens thérapeutiques qui conviennent dans cet état pathologique, en parlant des congestions d'une manière spéciale.

CONGESTION CÉRÉBRALE. — La congestion cérébrale se manifeste par un état de somnolence, de torpeur, qui donne à l'animal un air stupide; les yeux sont à demi fermés, la tête est lourde, basse, le crâne est chaud, les

conjonctives sont rouges, fortement injectées et tuméfiées; les vaisseaux de la face sont remplis, les artères battent avec force, la marche est chancelante, peu assurée; quelquefois le malade reste couché, et ne peut se relever qu'avec beaucoup de peine; il est sourd à la voix et presque insensible aux coups. Tel est le cortège des symptômes qui accusent l'existence de cette hyperémie.

La pléthore, une nourriture abondante très-nutritive, rendant le sang plus épais, plus plastique, partant moins coulant; le repos absolu, les travaux forcés, les grands efforts musculaires, l'insolation prolongée sur le crâne, les coups portés sur cette région, etc., sont regardés, à juste titre, comme les principales causes de la congestion du cerveau. Le cheval et le bœuf sont, de tous les animaux domestiques, ceux qui sont le plus exposés à cette affection.

Traitement. — Le traitement de la congestion cérébrale doit être très-actif; il faut s'attacher à modérer l'exagération des forces circulatoires, et l'afflux du sang vers le cerveau, par de larges saignées, que l'on réitère autant que le besoin s'en fait sentir, par l'usage des douches d'eau froide sur le crâne, et, dans le but de produire une dérivation sur le tube digestif, et d'y fixer un état fluxionnaire, par l'administration d'un ou de deux purgatifs drastiques. Tels sont les principaux moyens qui forment la base du traitement. Il convient, dans tous les cas, de placer le malade dans un lieu frais, de le soumettre à une diète sévère, et de lui administrer des boissons nitrées. Si la congestion n'est pas portée jusqu'à l'état apoplectique, ces moyens sont, dans la majeure partie des cas, couronnés d'un plein succès.

CONGESTION DE LA MOELLE ÉPINIÈRE. (Voyez *Apoplexie de la moelle épinière.*)

CONGESTION PULMONAIRE. — La congestion pulmonaire est annoncée par la dyspnée, l'accélération des battements des flancs, la dilatation des naseaux, le souffle respiratoire bruyant ; elle est souvent précédée d'une toux quinteuse suffocante, de l'entr'ouverture de la bouche, de l'écartement des membres antérieurs, de l'abaissement de la tête, du décubitus volontaire peu prolongé, de l'état anxieux, des sueurs abondantes, de la chute du corps et des convulsions ; la mort survient quelquefois fort rapidement, comme cela s'observe chez les chevaux et les chiens à la suite de courses, par le grand tirage, et les efforts soutenus pendant les chaleurs étouffantes de l'été. Ce tableau symptomatologique, si bien tracé par M. Rainard, est conforme à celui que nous avons toujours observé dans les nombreux cas de congestion pulmonaire qui se sont présentés à nous dans notre pratique.

Le traitement de cet état pathologique doit consister dans de larges émissions sanguines, des frictions sèches sur le corps, au moyen de la brosse ou du bouchon de paille, dans le but d'activer les fonctions de la peau, que l'on favorise encore par des couvertures de laine sur tout le corps. Si la congestion ne paraît pas céder à ces moyens thérapeutiques, si un mieux ne se manifeste pas au bout de quelques heures, il est urgent, tout en persistant dans les premiers moyens, de faire usage des révulsifs ; les frictions essentielles et ammoniacales sur les extrémités des membres, les sinapismes appliqués sur la région sternale, en vue de déplacer la fluxion, nous ont procuré d'immenses avantages dans le traitement de la maladie qui nous occupe. Il est indispensable de soumettre le malade aux boissons rafraîchissantes nitrées, et de le placer dans un endroit frais et bien aéré.

CONGESTION DE LA PEAU. (Voyez *Échauboulure.*)

CONGESTION DU PIED. (Voyez *Fourbure.*)

CONGESTION DE LA RATE. (Voyez *Sang de rate.*)

CONJONCTIVITE. (Voyez *Ophthalmie.*)

CONTUSION. — La lésion produite dans les tissus vivants par le choc d'un corps à large surface, sans solution de continuité à la peau, a reçu le nom de *contusion*; au contraire, lorsque le corps contondant a divisé les téguments; on donne à la blessure le nom de *plaie contuse*.

Les contusions sont fréquentes parmi les animaux domestiques qui travaillent, par conséquent les monodactyles sont ceux qui y sont le plus exposés; outre les frottements des harnais mal ajustés qui froissent et meurtrissent les tissus sous-cutanés, il faut encore mettre au nombre des causes des contusions, les coups de pied que les animaux se donnent, les mauvais traitements auxquels ils sont exposés lorsqu'ils sont confiés à des conducteurs rustres et colères, qui les battent à coups de manche de fouet, de bâton, etc., ainsi que toutes les violences extérieures accidentelles qui agissent sur les téguments sans les entamer ni les diviser.

Les contusions offrent une foule de nuances, depuis le plus léger degré, où la percussion a à peine entamé le tissu cellulaire sous-cutané et les vaisseaux capillaires qu'il renferme, jusqu'au degré le plus élevé, où les parties, tant molles que dures, ont été désorganisées.

Quand la contusion est légère, qu'elle est le résultat d'un simple froissement, elle n'affecte que les parties

situées immédiatement sous la peau. Celle-ci s'endolorise légèrement, la circulation capillaire est à peine interrompue, et en peu de temps la partie recouvre l'exercice libre de ses fonctions. Lorsque le corps contondant a frappé avec violence, les tissus sont meurtris, la circulation capillaire est interrompue, le sang s'infiltré dans le tissu cellulaire, l'inflammation locale se développe. Quelquefois il en résulte une tumeur molle, fluctuante, qui se manifeste tout à coup, sans chaleur ni douleur de la partie contuse. Si la contusion est plus considérable encore, les muscles, les vaisseaux, les nerfs peuvent être déchirés, et les os même fracturés. Alors les parties profondes, moins élastiques que la peau, ont été broyées à travers cette enveloppe, que le corps contondant a déprimée sans la rompre.

Traitement. — Les moyens thérapeutiques à opposer aux contusions doivent être subordonnés à leur intensité et aux différentes modifications qu'elles peuvent présenter. Lorsque la contusion est récente, il s'agit de modérer l'abord des liquides dans la partie irritée, par des applications d'eau froide, d'eau vinaigrée, de glace, de neige, de cataplasmes d'argile et de vinaigre, etc. Pour obtenir tous les bénéfices que peuvent procurer ces substances astringentes, il faut que leur usage en soit continué sans interruption pendant douze, quinze, vingt-quatre heures, et même davantage, si on en reconnaît la nécessité, en un mot n'en cesser l'emploi que quand la rétrocession des liquides épanchés s'est opérée. S'il arrivait qu'à la suite d'une contusion, une tumeur fluctuante se développât, sans chaleur ni douleur, il faudrait alors en faire la ponction pour donner issue au liquide épanché; ce liquide est ordinairement séreux, entraînant quelquefois à sa suite des

caillots de sang, des flocons fibrineux et des débris des tissus meurtris. Lorsque la partie est débarrassée de la sérosité qu'elle contenait, on y introduit une mèche d'étoupe sèche ou enduite d'un onguent excitant ; une légère inflammation se déclare, la suppuration s'établit, et après un laps de temps, souvent très-court, la guérison est achevée.

Quand, malgré les moyens que nous venons d'indiquer, l'inflammation de la partie contuse se déclare, il convient de substituer à la médication astringente, les fomentations, les bains et les cataplasmes émollients ; si le gonflement inflammatoire acquiert du développement, rend la partie tendue, rénitente, il faut se hâter de pratiquer de profondes et larges scarifications, qui, en prévenant tout étranglement, opèrent une déplétion sanguine locale, salutaire en pareille occurrence ; lorsque la suppuration s'établit, on doit donner issue au pus, et se comporter comme on le fait pour une plaie simple suppurante.

Si, par la violence de l'action du corps contondant, les tissus sont broyés, les vaisseaux détruits, les os fracturés, alors d'autres indications sont réclamées : il faut remédier aux désordres et tâcher de prévenir les accidents ultérieurs, en enlevant les tissus dont la vie est anéantie, en liant les vaisseaux et en réduisant et maintenant les fractures. Enfin, c'est au praticien à juger de l'opportunité de l'emploi des différents moyens thérapeutiques à opposer aux contusions, et toujours d'après les modifications et les complications qui surviennent.

COR. — Le cor est une tumeur épidermique, dure, circonscrite et calleuse, espèce d'escarre dénuée de poil, qui offre l'aspect du cuir tanné. Ce durillon cutané, inerte,

s'observe sur les endroits où les harnais, le collier, la selle et le bât exercent un frottement prolongé, une compression inégale, froissent et meurtrissent la partie sur laquelle ils agissent ; aussi est-il commun chez le cheval, et le rencontre-t-on sur le garrot, le dos, les reins et les côtes.

Lorsque la cause n'a pas agi trop longtemps, le cor est superficiel, il n'intéresse pas toute l'épaisseur de la peau, il n'y a que les lames externes qui se trouvent modifiées. Quand la cause agit depuis longtemps, avec un peu d'activité, le cor gagne en épaisseur, la portion de peau tout entière est entreprise, même le tissu cellulaire sous-jacent.

Le point central du cor est ordinairement le plus épais ; quelquefois il s'établit, sous cette production pathologique, une suppuration qui tend à l'éliminer, la détache parfois à la longue et finit par la faire tomber.

Traitement. — Les meilleurs moyens de guérir les cors consistent, après avoir écarté les causes qui avaient provoqué leur apparition, et s'ils sont superficiels, à enlever, en dédolant avec un instrument bien tranchant, le tissu mortifié jusqu'aux parties vives, et à faire usage de corps gras en vue d'amollir les portions indurées qui auraient pu échapper au tranchant de l'instrument, et d'en provoquer ainsi l'élimination.

Si l'on juge, à cause de la largeur et de la profondeur du sphacèle de la peau, que par les moyens précités on ne parviendra pas à le guérir, il faut avoir recours à l'enlèvement total des tissus mortifiés, et en faire une plaie simple qui, le plus souvent, n'exige que quelques soins de propreté pour être guérie promptement.

CORNAGE. — Le cornage, sifflage ou halley, est un

bruit que fait entendre le cheval, soit pendant soit après l'exercice, occasionné par un obstacle quelconque qui s'oppose au libre passage de l'air dans le conduit qu'il parcourt ; ce n'est donc point une maladie, mais bien un symptôme particulier à plusieurs affections.

Le cornage, suivant les causes qui le produisent, peut être divisé en momentané et en permanent.

Le cornagé momentané est celui qui est produit par certaines maladies inflammatoires et certains obstacles passagers qui rétrécissent les voies aériennes, et qui peuvent être guéris ou écartés. Comme pouvant donner lieu à ce cornage, nous citerons le coryza, les angines, la gourme, la réplétion des poches gutturales, la parotidite, les polypes des cavités nasales, l'enfoncement des os du nez, etc.

Parmi les causes qui donnent lieu au cornage permanent, on peut ranger les vices de conformation des voies aériennes et certaines affections qui ne peuvent être combattues ; ainsi, l'étroitesse des cavités nasales, le développement d'une tumeur osseuse dans leur intérieur, les polypes qui se trouvent logés vers les sinus frontaux et ethmoïdaux, qu'on ne peut atteindre ni détruire ; l'aplatissement des os de la tête, surtout sur les faces du chanfrein ; la ganache étroite, l'attitude de la tête et de l'encolure dans les chevaux qui s'encapuchonnent ; l'épaississement de la glotte et de l'épiglotte, leur paralysie ; l'aplatissement de la trachée-artère, le dérangement de quelques cerceaux cartilagineux, etc., sont les causes les plus ordinaires qui rendent le cheval cornard.

M. Vatel place le cornage parmi les névroses, tout en reconnaissant qu'il est un signe d'affections matérielles des voies de la respiration, et que c'est dans un très-petit nombre de cas que cette maladie vient du spasme des organes

inspirateurs. Selon M. Dupuy, dans le plus grand nombre des cas, ce défaut est occasionné par la compression des nerfs pneumogastriques avant qu'ils fournissent les laryngés inférieurs.

Le cheval cornard peut encore rendre des services qui n'exigent pas une dépense considérable de force, ni une trop grande célérité, lorsque l'affection n'est pas portée à un trop haut degré; il n'en est pas de même de celui dont l'accident est plus prononcé: le moindre travail un peu précipité le met dans l'impossibilité de le continuer et le force au repos.

Certains chevaux ne font entendre le bruit de cornage que lorsqu'ils sont exercés un certain temps au trot ou au galop, ou attelés à une voiture lourdement chargée; pour s'en assurer il convient de les soumettre à ces différentes épreuves; et comme il naît souvent des contestations judiciaires à propos de cornage, le vétérinaire ne saurait mettre trop de circonspection dans son examen; avant de se prononcer, il doit s'assurer si le bruit qu'il entend n'est pas le résultat de la pression du collier, de la sous-gorge trop serrée, de la manière d'encapuchonner le cheval en le montant, ou s'il n'est pas le résultat d'une maladie passagère. Toutes ces considérations sont d'une très-haute importance; les négliger, serait s'exposer à faire dépenser de l'argent aux parties intéressées et à porter atteinte à sa propre réputation.

Traitement. — Lorsque le cornage est la conséquence d'une maladie appréciable, c'est vers elle que l'on doit diriger les moyens thérapeutiques; celle-ci combattue, tout rentre dans l'ordre et le bruit disparaît. Il n'en est pas ainsi quand le cornage est la conséquence d'un vice de conformation, d'un défaut de capacité des voies aériennes.

d'une affection qui ne peut être ni saisie, ni combattue ; alors, si le sifflement n'est pas trop fort, il faut tirer parti du cheval tel qu'il se trouve, en l'utilisant à des travaux qui conviennent à son état. Si le cornage est porté à un degré qui ne permet plus de l'utiliser, il faut pratiquer la trachéotomie et placer un tube à demeure. Les vétérinaires se rappellent l'histoire d'une jument de carrosse qui cornait fortement à la suite d'un déchirement dans quelques points de la partie supérieure de la trachée-artère et qui, par cela même, était incapable de travailler : M. Barthélemy aîné, alors professeur de clinique à l'école d'Alfort, lui pratiqua la trachéotomie et fixa solidement un tube. Cette jument fit un travail très-actif à l'école pendant plus de deux ans, et pouvait en outre donner des poulains. Des faits de cette nature ne sont pas rares. Pour notre compte, nous en avons plusieurs à enregistrer ; nous en avons un entre autres qui mérite d'être cité ; le voici : Un cheval entier de première force, de race indigène, âgé de quatre ans, cornait depuis l'âge de deux ans ; le propriétaire, désespéré de l'état de son animal, qui ne pouvait plus travailler, le confia en dernier ressort aux soins de l'école vétérinaire ; un examen attentif nous fit découvrir un aplatissement antéro-postérieur de la partie supérieure de la trachée-artère ; notre décision fut bientôt arrêtée, la trachéotomie fut pratiquée incontinent et le tube placé. Depuis cette époque, c'est-à-dire depuis trois ans, l'animal respire par cette ouverture ; il n'a pas cessé un instant d'être employé à un service des plus durs et des plus fatigants, et sa santé n'a jamais été dérangée.

CORYZA. — Le coryza est une affection qu'il ne faut pas confondre avec le catarrhe nasal ; dans cette dernière

maladie, l'irritation paraît se borner à la superficie de la membrane pituitaire et aux follicules muqueux, tandis que, dans le coryza, toutes les parties constituantes de la membrane muqueuse qui tapisse les cavités nasales et les sinus, sont enflammées, et se détachent par escarres mortifiées qui laissent, après leur chute, de larges et profondes ulcérations (1).

Tous les mammifères domestiques peuvent contracter cette maladie, mais elle est plus fréquente chez le cheval, le bœuf et le mouton que chez les autres espèces.

On divise le coryza en aigu et en gangréneux.

CORYZA AIGU DU CHEVAL. — L'inflammation de toutes les parties constituant la muqueuse qui tapisse les cavités nasales et les sinus, est une maladie qui apparaît sous des symptômes assez graves, quoique ne compromettant que rarement la vie des animaux de l'espèce chevaline. Elle s'annonce par un peu de tristesse et de dégoût; quelques légers frissons, de la nonchalance, et un léger jetage accompagné d'ébrouement, marquent son apparition. Ces symptômes ne restent pas stationnaires, ils augmentent, la fièvre prend de l'intensité, le pouls est

(1) Loin de nous l'idée d'élargir notre cadre nosologique par de vaines distinctions; mais nous devons fixer l'attention des praticiens sur deux affections qui n'ont entre elles que des rapports de localité et dont les terminaisons sont différentes dans tous les cas. En effet, le catarrhe nasal est regardé comme une légère irritation de la pituitaire, avec flux-muqueux par les narines, sans réaction fébrile; tandis que la maladie que nous nous proposons d'appeler particulièrement coryza consiste dans l'inflammation aiguë, quelquefois gangréneuse, de tous les tissus qui entrent comme parties constituantes dans la membrane muqueuse nasale, avec réaction fébrile, et dont le caractère spécial est de se terminer par la gangrène des parties enflammées. Ne pourrions-nous pas établir quelque analogie entre le coryza et l'affection furonculaire? L'anatomie pathologique semble nous y autoriser.

fort, accéléré, la peau est sèche, brûlante, la soif est vive, l'appétit sensiblement diminué, la membrane pituitaire est rouge, tuméfiée, le jetage est abondant, épais, les ailes du nez se gonflent, les ganglions lymphatiques de l'auge s'endolorisent et s'engorgent, la conjonctive est rouge, injectée, en un mot on remarque une vive inflammation du nez accompagnée d'une fièvre de réaction très-prononcée.

Au bout de deux ou trois jours, la fièvre semble diminuer; les ailes du nez sont tuméfiées et obstruées par les mucosités qui s'y attachent, au point de gêner la respiration et de la rendre nasillarde; la membrane muqueuse se détache par plaques sphacelées, qui sont rejetées avec la matière mucoso-purulente qui sort abondamment des narines; des ulcérations larges et profondes, irrégulières, marquent le degré de la destruction; les yeux sont chassieux; ces symptômes, joints à l'engorgement des ganglions de l'auge, simulent la morve, et ont coûté la vie à beaucoup de chevaux abattus comme morveux.

Lorsque la maladie a passé cette période, qui dure deux ou trois jours, la fièvre de réaction disparaît, l'appétit renaît, l'animal reprend de la gaieté, mais le jetage reste abondant et persiste assez longtemps; la cicatrisation des ulcérations s'opère lentement; à mesure qu'elle s'effectue, la sécrétion mucoso-purulente diminue, l'engorgement de l'auge disparaît, et au bout de trois semaines à un mois, on ne rencontre plus de traces de son passage que sur la pituitaire, qui offre des taches blanchâtres, formées par le tissu de cicatrice qui remplace la membrane détruite.

On attribue le coryza aigu aux influences atmosphériques: les vents froids et humides auxquels les animaux

restent exposés après un travail ou une course, le corps étant en sueur, ou après la sortie d'une écurie trop chaude et peu aérée, les nuits froides et pluvieuses de l'automne et du printemps, lorsque les animaux doivent les passer sans abri, etc., sont autant de causes qui peuvent donner lieu au coryza aigu.

Traitement. — Lorsque la réaction fébrile se fait sentir au début de la maladie, il faut avoir recours à la saignée et même la réitérer si le pouls conserve sa plénitude et sa force; on place le malade dans une écurie où règne une température douce et uniforme, et on le soumet au régime débilitant; l'eau d'orge, un peu de son et de la paille doivent former sa nourriture; les narines doivent être fomentées plusieurs fois par jour, avec une décoction émolliente, dans le double but de débarrasser les orifices obstrués par les mucosités, et de calmer l'irritation dont ils sont le siège; les bains de vapeurs émollientes, donnés à plusieurs reprises dans le courant de la journée, contribuent puissamment à la guérison, et, s'il ne survient aucune complication, ce simple traitement suffit dans la majeure partie des cas pour amener la guérison.

CORYZA GANGRÉNEUX DU CHEVAL (*mal de tête de contagion, morve aiguë*). — Le coryza gangréneux est une maladie carbonculaire, qui a reçu les dénominations de *morve aiguë*, de *mal de tête de contagion*; il apparaît tout à coup, par des symptômes alarmants et rapides, sur la membrane muqueuse des cavités nasales, sur le nez, les lèvres et le tissu cellulaire environnant.

Cette maladie débute d'une manière soudaine, sans prodromes apparents, par la tristesse et la perte de l'appétit; on aperçoit d'abord un écoulement de mucus

glaireux, jaunâtre, par une seule narine ou par les deux ; la membrane pituitaire, légèrement boursouflée, est d'un rouge vif, quelquefois jaunâtre, offrant à sa surface des pétéchies, occasionnées par l'extravasation du fluide sanguin dissous et altéré; les yeux sont larmoyants, les ailes du nez et les lèvres sont tuméfiées, les glandes de l'auge sont empâtées et douloureuses, la respiration est accélérée, le pouls est vite et concentré.

Cette période de début dure tout au plus vingt-quatre heures ; au bout de ce temps le flux nasal augmente, il devient sanguinolent ; les ailes du nez se tuméfient au point de gêner la respiration, elles sont douloureuses ; le nez et les lèvres s'engorgent rapidement, de manière à donner au malade une physionomie particulière : cet engorgement gagne en hauteur et ne s'arrête que vers les crêtes zygomatiques, où il se termine par un bourrelet circonscrit, à cause sans doute de la rareté et de la densité du tissu cellulaire qui unit la peau de ces régions aux os ; la membrane pituitaire est ulcérée, noirâtre ; les glandes de l'auge ont beaucoup de volume ; les yeux sont chassieux ; la conjonctive est injectée et présente sur différents points de sa surface des pétéchies, véritables ecchymoses analogues à celles que l'on observe dans les narines ; les membres s'engorgent, et des intumescences de nature charbonneuse se développent aux parois abdominales, au scrotum, au poitrail, etc. ; trois ou quatre jours suffisent à la maladie pour atteindre ce degré d'intensité.

Après ce second temps de la maladie, les symptômes s'aggravent ; l'engorgement de la partie inférieure de la tête devient énorme, la respiration est gênée au point de menacer l'animal d'asphyxie, le jetage est abondant, sanguinolent, la membrane pituitaire est détruite par la gan

grène, la cloison nasale est parfois perforée, l'air expiré est des plus infects, les engorgements des membres, de l'abdomen et du poitrail ont acquis leur summum de développement, on remarque souvent sur les poils qui les recouvrent des gouttelettes d'un sang pâle et dissout, qui transsude au travers des porosités de la peau; l'animal est tourmenté par une dyspnée fatigante et laborieuse, le pouls est vite et petit, les forces s'épuisent et il tombe dans une adynamie profonde pour ne plus se relever. Huit ou dix jours suffisent le plus souvent à cette maladie, pour produire les ravages que nous venons de signaler et occasionner la mort de l'animal.

On regarde généralement comme pouvant donner lieu au coryza gangréneux, les nourritures avariées, le foin moisi, la paille rouillée, l'avoine échauffée au magasin ou mal récoltée, les travaux excessifs, une longue stabulation dans des écuries chaudes et humides, l'encombrement d'animaux, enfin toutes les influences qui peuvent insensiblement modifier la masse sanguine, et l'altérer au point de lui ravir les propriétés excitantes nutritives, indispensables à l'entretien de l'organisme, et de lui faire acquérir les principes septiques qu'on lui reconnaît dans cette maladie, ainsi que la contagion, qui est éminente.

Les animaux qui succombent à cette redoutable maladie, se gonflent et se putréfient instantanément, et répandent une odeur insupportable; les lésions que l'on rencontre à l'autopsie sont analogues à celles que nous avons signalées chez les animaux morts du charbon; par conséquent il serait superflu de les énumérer ici.

Traitement. — Le peu de succès des différents traitements que l'on a opposés à cette affection, presque tou-

jours mortelle, nous autorisent à glisser légèrement sur les moyens thérapeutiques que l'on emploie pour combattre cette maladie.

Il s'agit d'abord de placer le malade dans des conditions hygiéniques convenables ; ainsi on le logera dans une écurie saine, où l'air circule librement. Une alimentation excitante, nutritive, lui sera donnée, si l'appétit se fait encore sentir, ainsi que des boissons blanchies avec de la farine de froment ; on lui administrera des breuvages antiseptiques, composés de poudre de gentiane, de quinquina, de carbonate de fer et d'acétate d'ammoniaque : ces substances médicamenteuses doivent être administrées dans une infusion de sauge, de thym ou de serpolet, à plusieurs reprises dans le courant de la journée. On doit scarifier les engorgements de la tête, des membres, du poitrail, de l'abdomen, afin de donner issue à l'ichor qu'ils contiennent, et les cautériser ensuite avec le cautère incandescent ; les plaies résultant des scarifications et de la cautérisation doivent être pansées avec l'ammoniaque liquide, l'essence de térébenthine ou l'onguent vésicatoire ; il convient aussi d'injecter dans les cavités nasales une solution de chlorure de chaux, dans le but de faire disparaître l'odeur infecte qu'exhale la muqueuse gangrenée, et en vue d'entretenir la propreté ; ces injections doivent se réitérer de dix à douze fois par jour.

S'il arrive que la maladie prenne une tournure favorable, on aperçoit dans l'ensemble du malade un bien-être marqué, par la diminution de l'anxiété, des engorgements du nez, des membres, du poitrail et de l'abdomen, par la suppuration des points scarifiés et cautérisés, par un peu d'appétit, etc. Alors il convient de modifier les agents thérapeutiques : on fera usage des tisanes amères, on accor-

dera au malade une nourriture digeste et nutritive, dans le but de relever ses forces abattues ; on pansera les plaies qui suppurent avec de l'eau-de-vie camphrée ou de la teinture d'aloès ; ce traitement devra être secondé par une petite promenade, que l'on prolongera à mesure que les forces se rétabliront ; en un mot, il convient de diriger la convalescence de manière à lui imprimer une marche sûre et prompte.

Dans cette maladie, comme dans toutes celles à caractères septiques et contagieux, il importe plutôt de la prévenir que de chercher à la combattre lorsqu'elle est développée ; les moyens prophylactiques sont ceux que le vétérinaire doit employer et diriger de manière à empêcher le fléau de faire de nouvelles victimes. Ainsi, la première indication à remplir, c'est d'éloigner les animaux sains du lieu infecté, et de les soustraire aux influences qui pourraient favoriser le développement du mal. A cette fin, ils doivent être logés dans des écuries sèches et bien aérées, isolées autant que possible de celle où la maladie a pris naissance ; toute communication du lieu infecté avec les écuries saines sera rigoureusement interdite. La seconde indication consiste à donner aux animaux qui ont été plus ou moins influencés par les causes de la maladie, une alimentation de bonne qualité et de facile digestion ; il est bon d'administrer à chacun d'eux un purgatif, et de leur faire prendre, durant l'espace de sept à huit jours, des tisanes toniques, dans le but de rehausser les forces digestives et assimilatrices ; il est aussi convenable d'établir un exutoire au poitrail au moyen d'un séton qui, dans cette circonstance, ne peut être que très-avantageux ; les pansements à la main, un travail modéré ou la promenade, ne doivent point être oubliés.

Tels sont les moyens préservatifs que nous avons employés nombre de fois dans notre pratique, et dont l'expérience nous a démontré l'efficacité.

CORYZA AIGU DU BOEUF. — Dans l'espèce bovine, pas plus que dans l'espèce chevaline, nous ne pouvons confondre le coryza avec le catarrhe nasal, quoique les auteurs qui ont traité spécialement de cette affection du bœuf l'aient décrite sous cette dernière dénomination; nous citerons entre autres, Gellé, MM. Creuzel et Festal (Philippe).

Nous allons reproduire quelques passages d'un rapport inséré dans les *Annales de la Société de médecine vétérinaire de Libourne*, œuvre de son président M. Festal (Philippe). Voici comment s'exprime ce savant praticien.

« Cette maladie particulière à l'espèce du bœuf, dont les ravages sont si effrayants, mérite à tous égards d'être minutieusement étudiée quant à ses symptômes, son traitement et ses causes.

» Elle consiste en une phlegmasie aiguë de toutes les parties qui entrent comme parties constituantes de la muqueuse qui tapisse l'intérieur des cavités nasales et qui se propage dans les sinus frontaux.

» Sa marche est tellement rapide que, si le praticien méconnaît les symptômes du début, il aura perdu un temps précieux que les moyens curatifs les plus énergiques et les mieux entendus ne pourront lui faire recouvrer; car, en six ou sept jours, la maladie se sera terminée par la mort. Il est donc indispensable d'étudier avec soin les symptômes d'incubation et d'invasion qui pourront procurer les moyens de combattre victorieusement la maladie, et même de la faire avorter.

» Début... Le premier jour, le bœuf est triste, porte la tête basse ; il rumine et mange encore, mais peu et mollement ; la température de la peau est augmentée ; des plis longitudinaux commencent à se dessiner sur les faces de l'encolure et des joues, le pouls est grand et fort, l'artère tendue ; les carotides battent avec force ; le sang veineux qui afflue en trop grande abondance vers l'oreillette droite, se trouve refoulé dans les jugulaires. Les cornes et les oreilles sont très-chaudes à la base, la colonne vertébrale a augmenté de sensibilité, surtout au niveau du garrot ; le poil est piqué, la peau sèche, adhérente, douloureuse lorsqu'on la pince avec les doigts ; les yeux rouges et larmoyants, quelquefois grands ouverts ; la sensibilité de la rétine est vivement exaltée par l'approche d'une lumière ou par l'exposition au soleil ; la marche est raide, embarrassée, le train postérieur vacillant ; il y a prostration générale des forces ; le mufle est très-sec, l'air expiré très-chaud ; les muqueuses en général, et la pituitaire en particulier, sont d'une rougeur remarquable. Si la maladie reconnaît pour cause un arrêt de transpiration, on remarque des tremblements partiels aux coudes, aux cuisses, aux grassets, qui s'exaspèrent par intervalles et qui doivent faire redouter une complication d'arachnoïdite, surtout s'ils sont brusques, saccadés, convulsifs.

» Dans quelques cas rares, le catarrhe nasal débute par une boiterie d'un seul ou des deux membres postérieurs qui, alors, s'engorgent au niveau des boulets ; mais il se pourrait bien que cette boiterie fût concomitante du catarrhe nasal sans en être le résultat ; toujours est-il, dit l'auteur, que l'affection a été constamment mortelle, lorsqu'il l'a vue débiter de la sorte.

» Dans d'autres circonstances, ce sont des stries sanguinolentes maculant les cavités nasales, qui sont les premiers indices de l'invasion du catarrhe nasal. Du reste, on remarque tout le cortège de symptômes généraux qui accompagnent les violentes inflammations. »

M. Festal insiste beaucoup sur les symptômes du début, « car, dit-il, c'est seulement alors qu'on peut espérer, par un traitement méthodique et vigoureux, de triompher sûrement de la maladie ; mais si on les laisse croître en intensité, on aura à combattre une des affections les plus redoutables qui puissent sévir sur l'espèce bovine, et en supposant que le patient en échappe, la guérison ne sera pas franche, car on verra tomber en gangrène des lambeaux de peau qui tareront l'animal pour toujours.

» A cette réaction fébrile générale, succède la période de localisation : vers le troisième jour, on voit tous les symptômes énoncés ci-dessus grandir rapidement et venir se concentrer sur les cavités nasales avec d'autant plus d'énergie que la cause a été plus intense. La peau devient brûlante, d'une sensibilité exagérée, malgré l'afflux sanguin vers les cavités nasales ; les cornes sont d'une chaleur excessive ; les larmes coulent abondamment sur le chanfrein, la poitrine est douloureuse à la percussion, le muflle s'engorge aux ailes du nez d'abord, puis, vers le quatrième ou cinquième jour, la tuméfaction monte quelquefois jusqu'au niveau des yeux ; la respiration est gênée, sifflante, ce qui rend les flancs agités. Un léger jetage jaunâtre, produit par la congestion sanguine, s'attache au pourtour des cavités nasales, et se trouve souvent mélangé à du sang. Les cornes et les oreilles sont devenues brûlantes dans toute leur étendue, mais il arrive aussi qu'elles sont alternativement chaudes et froides, si

la maladie reconnaît pour cause un violent arrêt de transpiration.

» Si le catarrhe nasal n'est point arrêté dans sa marche, on le voit, le quatrième jour, ayant fait des progrès si effrayants qu'alors tout traitement est le plus souvent inutile ; le muflle est énorme ; une infiltration séreuse commence par l'auge, gagne le fanon et envahit promptement les quatre membres, en débutant par les parties inférieures. La pituitaire devient d'un rouge lie de vin, la respiration tellement gênée que l'asphyxie est imminente ; le jetage augmente, les yeux deviennent chassieux, la peau du front est très-chaude ; l'humeur aqueuse se trouble, revêt la couleur blanc laiteux, et la cécité est complète. Souvent l'asphyxie empêche la maladie d'arriver à sa troisième période, qui est celle de désorganisation. A cette époque, c'est-à-dire vers le sixième ou septième jour, le muflle se fendille, des lambeaux de la largeur d'une pièce de deux francs, se décollent ; la peau est dure, sèche, cassante, et se détache par plaques considérables sur les côtes, la croupe, etc., principalement sur les régions osseuses où elle est plus tendue. On remarque alors qu'il y a une véritable gangrène sénile ; car la sérosité épanchée dans le canevas muqueux de la peau s'est organisée avec le tissu cellulaire, et a empêché de la sorte les parties extérieures de recevoir les molécules nutritives que leur déposaient physiologiquement les vaisseaux sanguins actuellement interceptés.

» Des ulcérations résultant du ramollissement, de la décomposition putride de la pituitaire, criblent presque toute sa surface, et se trouvent surtout confluentes à l'ouverture extérieure des cavités nasales ; à cette époque, (lorsqu'il y a ulcération) la matière du jetage change de

nature et devient plus séreuse, âcre et corrosive, et comme cette humeur parvient toujours dans la bouche et dans le pharynx, on voit la salive changer aussi de nature : il y a alors supersécrétion, elle surabonde et file jusqu'à terre par les commissures des lèvres ; puis si l'on examine le cadavre, partout où cette humeur a été en contact avec une muqueuse, on rencontre de pareilles ulcérations. Il est presque constant alors de voir une diarrhée séreuse et fétide remplacer la constipation opiniâtre qui régnait depuis l'invasion de la maladie.

» L'infiltration séreuse devient presque générale, il y a anasarque, et l'animal meurt le huitième, le neuvième ou le dixième jour.

» Les principaux désordres pathologiques se rencontrent dans les cavités nasales et la peau. Une sérosité jaunâtre abondante se trouve épanchée dans le tissu cellulaire sous-cutané général, et souvent forme, avec lui, un commencement d'organisation. Au fanon on remarque une volumineuse tumeur formée par l'élément séreux, organisé là aussi avec le tissu cellulaire sous-cutané de cette région ; si on a essayé d'y passer des sétons ou de se servir du cautère actuel pendant le cours de la maladie, on y rencontre tous les phénomènes de la gangrène putride. Aux membres, on voit aussi le sérum organisé avec le tissu cellulaire et même avec les gaines synoviales.

» La peau est épaissie, elle est dure, sèche, recouverte d'une poussière grisâtre ; si on la dissèque avec minutie, on voit que l'induration, résultat de l'épanchement de la partie séreuse du sang, existe principalement dans le tissu cellulaire qui unit entre elles les ramifications sanguines qui forment la charpente du corps muqueux du tégument externe.

» La pituitaire est d'un rouge violet, tuméfiée; son épaisseur est au moins deux fois plus considérable que dans son état normal; c'est encore l'élément séreux qui joue un si grand rôle dans ces affections, compagnon inséparable de l'inflammation, et qui, épanché dans les mailles du tissu cellulaire sous-muqueux, s'est organisé avec lui. Des ulcérations plus ou moins nombreuses, discrètes ou confluentes, ont rongé quelquefois toute son épaisseur et envahi une vaste étendue de sa surface en arrivant jusqu'à l'os, duquel on détache la muqueuse avec une extrême facilité; et l'on remarque, au-dessous de sa face adhérente, que ce décollement a été occasionné par un épanchement de sérosité mélangée parfois à du sang. Il n'est pas rare de remarquer, à la face interne des sus-naseaux et sur la cloison nasale, une injection considérable des vaisseaux sanguins, des os et du cartilage. Les mêmes phénomènes morbides, mais sur un plus petit cadre, se font remarquer dans les sinus frontaux. »

M. Festal range parmi les causes principales du catarhe nasal, les grandes chaleurs et les arrêts de transpiration; c'est principalement pendant le mois de juillet et d'août, que ce vétérinaire l'a vu sévir le plus cruellement et d'une manière presque enzootique, chez les propriétaires dont les étables sont trop basses, trop chaudes, mal aérées, et où les urines croupissent. Les vapeurs ammoniacales, provenant du fumier et du croupissement de l'urine, déterminent, par leur passage si fréquemment réitéré dans les cavités nasales, l'inflammation de la muqueuse qui les tapisse, et le développement de cette cruelle affection.

Traitement. — « Le seul traitement, l'unique moyen thérapeutique sur lequel on puisse compter, dit l'auteur

de ce Mémoire, c'est d'user largement et sans timidité de la méthode antiphlogistique dans toute son étendue ; il n'y en a pas d'autres, c'est l'expérience qui l'a prouvé. On ne saigne jamais trop et bien souvent pas assez, comme, en général, dans presque toutes les affections qui viennent frapper les grands ruminants du Midi. Si, dès le début, vous ne faites pas, sur le système veineux ou artériel, une déplétion sanguine à flots considérables, et que vous vous amusiez à des moyens insignifiants de médecine expectante, vous pouvez vous attendre à voir la maladie grandir si rapidement, qu'il vous deviendra impossible même d'enrayer sa marche.

» Au début de ma pratique, alors que je n'étais point familiarisé avec l'idiosyncrasie méridionale et avec le tempérament essentiellement sanguin veineux du bœuf, je n'osais pas user de ces larges saignées ; aussi m'arrivait-il d'éprouver quelques échecs d'autant plus dangereux pour moi, qu'ils ébranlèrent presque entièrement ma réputation naissante. »

Tous les animaux que M. Festal a vus succomber à cette redoutable affection, sont morts par trop de sang, soit que la maladie n'eût pas été reconnue à son début, ou que quelques épiphénomènes, une diarrhée abondante, par exemple, fussent venus intimider le praticien. Il ne saurait trop le répéter, dit-il ; quelles que soient les complications, que ce soit une vache pleine ou une nourrice, ou un animal sous l'influence d'une diarrhée intense qui, dans tout autre cas, serait un empêchement, saignez largement et laissez couler à flots. A la suite de son Mémoire, l'auteur donne une série d'observations qui prouvent l'efficacité de ce moyen thérapeutique et qui rendent irrécusable ce qu'il avance.

Au début de la maladie, alors que le muflle n'est que peu ou point engorgé, les abondantes saignées artérielles aux coccygiennes déterminent presque constamment une heureuse dérivation sur le train postérieur, qui amène fréquemment l'avortement de l'affection, surtout si on a soin de la favoriser (la dérivation), par quelques révulsifs énergiques. Plus tard, M. Festal préfère la saignée aux jugulaires. L'expérience lui a prouvé, qu'après l'invasion de la maladie, toute autre saignée que celle des jugulaires ne convient pas aussi bien pour opérer le dégorgement du muflle; c'est pour lui le principal et le plus sûr guide, quant à la quantité de sang qu'il doit retirer; et pour prouver ce qu'il avance, il invite les vétérinaires, ceux qui font de la médecine autre part que dans leur cabinet, à se donner la peine d'examiner attentivement l'effet de la saignée à la jugulaire dans un cas de catarrhe nasal; ils verront, dit-il, sept à huit heures après, le muflle se dégorgé presque du double, du côté seulement où on aura pratiqué la saignée; et ils se convaincront que, s'ils retirent constamment du sang par la même ouverture, le côté opposé restera très-volumineux, qu'une infiltration séreuse envahira les membres et le dessous du ventre, toujours du côté opposé à la saignée: de là donc, l'indication toute naturelle d'ouvrir alternativement les deux jugulaires.

M. Festal subordonne la quantité de sang qu'on doit tirer, à l'intensité de la cause, des symptômes, et à l'idiosyncrasie du patient. Si c'est au début et qu'on se propose l'avortement de la maladie, on peut retirer des coccygiennes depuis douze jusqu'à seize livres de sang artériel. Il recommande de ne pas se laisser intimider par le propriétaire ou les assistants, qui trouvent énorme une pareille quantité de sang. Si c'est la jugulaire qu'on ouvre, le

meilleur guide pour la cessation de l'écoulement, c'est l'accélération de la respiration et l'agitation des flancs; il laisse assez ordinairement couler le sang jusqu'à ce que l'animal chancelle, et plusieurs fois il lui est arrivé, chez des animaux essentiellement sanguins, d'en tirer de vingt à vingt-deux livres en une seule saignée à la jugulaire. Il rapporte que, dans une autre circonstance, il a tiré cinquante livres de sang veineux, en trente-deux heures, au même sujet sous l'influence d'un catarrhe nasal suraigu des plus intenses. Toutes les saignées qu'il pratique contre cette maladie ne sont pas si fortes, mais il certifie n'en avoir jamais fait dans ce cas, qui fussent au-dessous de douze livres, même sur des animaux de quatorze à quinze ans.

Comme moyens secondaires, l'auteur recommande les purgatifs drastiques énergiques en breuvages, dans le but d'établir une révulsion avantageuse sur le tube digestif.

Les frictions irritantes sur les membres produisent aussi d'excellents effets.

Les fumigations émollientes dirigées dans les cavités nasales, les bains de vapeur sous l'abdomen répétés trois ou quatre fois par jour, ne sont point non plus sans aider à la résolution de la maladie.

La tisane, qu'on administrera à grandes doses pour modifier la masse du sang, pour agir sur sa composition moléculaire et diminuer sa trop grande plasticité, sera antiphlogistique, rafraîchissante et légèrement aiguisée par un acide quelconque. On peut aussi user de diurétiques, mais avec modération.

CORYZA GANGRÉNEUX DU BOEUF. — Cette maladie du bœuf, que l'on nomme encore *mal de tête de*

contagion, a beaucoup d'analogie, quant à ses caractères physiques, avec le catarrhe nasal aigu (*coryza aigu*), dont parlent MM. Creuzel, Laborde et Festal; mais quant à sa nature intime, elle en diffère. Gellé la regarde comme une affection septique carbonculaire avec altération du sang, et la dit assez fréquente dans le midi de la France.

Cette maladie se manifeste par la tristesse, la perte de l'appétit; la vue est basse et fixe, l'animal ne peut changer de position; le pourtour des naseaux s'engorge, puis la tête et enfin les yeux; le mufle devient jaune, sec et chaud; la muqueuse nasale s'enflamme, une morve jaunâtre, infecte et rare découle des narines; quelques tumeurs se manifestent autour de la trachée-artère; la respiration est tellement gênée que l'animal court risque de suffoquer; l'air expiré a une odeur cadavéreuse; les lèvres et le mufle se tuméfient et se gercent; la pituitaire devient violette et s'ulcère; le flux qui découle des narines est grumeux, mêlé de sang corrompu; le malade est dans un état comateux permanent; le pouls est vite, petit et concentré; les yeux engorgés, larmoyants, chassieux, se couvrent bientôt d'un nuage blanchâtre qui s'épaissit insensiblement; dès que le malade ne voit plus, sa fin est prochaine, rarement il dépasse le terme de huit ou neuf jours.

L'autopsie laisse voir des désordres que l'on rencontre dans toutes les maladies charbonneuses: c'est principalement vers la tête, dans les cavités nasales et les sinus frontaux que les lésions les plus graves s'observent; la membrane muqueuse qui les tapisse, est détruite au point d'être méconnaissable; on ne voit qu'ulcérations et gangrène; la décomposition cadavérique s'empare, en quelques heures, de tous les solides organiques, les désorganise et les réduit en un putrilage des plus infects; le sang, noir et

incoagulé, imbibe tous les tissus et leur imprime sa teinte ; enfin on aperçoit, d'une manière évidente, une profonde altération des liquides circulatoires.

Cette affection est attribuée aux mauvaises nourritures, aux pacages situés dans des endroits marécageux, où l'herbage n'est formé que de plantes de qualité médiocre ou mauvaise, aux effluves fétides et malfaisants qui s'exhalent de ces lieux pendant les grandes chaleurs de l'été, aux eaux bourbeuses et corrompues dont s'abreuvent les animaux, aux changements brusques de l'atmosphère, aux pluies froides qui inondent les bestiaux après les fortes chaleurs, aux arrêts subits de la transpiration, et à la stabulation prolongée dans des étables chaudes, humides et peu aérées.

Traitement.— Cette redoutable affection, rare et même presque inconnue dans notre pays, doit être combattue par des agents propres à relever l'action vitale et l'état de prostration du malade. Gellé, considérant cette maladie comme une altération du sang, conseille des breuvages antiputrides et diffusibles, composés de quinquina rouge pulvérisé, d'acétate d'ammoniaque, à la dose de soixante grammes de chaque substance, de dix grammes de camphre dissous dans quelques gouttes d'alcool, étendus dans un litre d'une infusion de camomille, de feuilles de sauge, ou de mélisse ; ces breuvages sont répétés soir et matin. Il prescrit des lavements émollients animés par le vinaigre, de l'eau blanche acidulée, ou une tisane d'orge miellée et nitrée, si le malade refuse l'eau blanche ; il recommande de couvrir le front de linges trempés dans le vinaigre chaud, qu'on arroserait souvent ; il indique, en outre, de faire respirer des vapeurs émollientes acidulées, et de pratiquer chaque jour une friction avec le liniment ammoniacal sur tout le rachis. Après trois

jours de ce traitement, dans quelques cas heureux, il a obtenu la convalescence, et quatre jours de soins et de régime ont ramené le malade à la santé.

Quoique cette maladie ne soit pas regardée comme éminemment contagieuse, que Gellé même et d'autres croient qu'elle ne peut se communiquer par cette voie (la contagion), il est toujours prudent, dans tous les cas, de séparer les animaux sains des malades, de les éloigner des causes capables de provoquer la maladie, de les soumettre à des soins hygiéniques propres à paralyser les influences auxquelles ils ont été exposés; ainsi il convient, dans ce cas, de faire subir à ces animaux un traitement prophylactique, comme nous l'avons indiqué pour le coryza gangréneux du cheval. (Voyez cette maladie.)

COURBE. — On donne le nom de courbe à une tumeur osseuse, plus ou moins dure, qui survient à la face interne du jarret du cheval, à l'endroit correspondant au condyle interne du tibia. Cette exostose a souvent une forme oblongue, plus étroite à sa base qu'à sa partie inférieure. Quelquefois cette tumeur osseuse offre de la chaleur, de la douleur, et fait boiter l'animal; d'autres fois, et c'est dans le plus grand nombre des cas, la courbe est indolente et sans chaleur; la claudication, peu sensible d'abord, augmente à mesure que la tumeur prend du développement, l'articulation du jarret perd peu à peu de son jeu, et finit par ne plus exécuter que des mouvements très-raccourcis.

Lorsque la courbe est le résultat d'une violence extérieure, qui a déterminé dans la partie contuse une inflammation plus ou moins prononcée, il convient d'user de bains et de cataplasmes émollients pour la calmer; mais,

lorsque plus tard la tumeur devient dure, indolente, il faut recourir aux résolutifs les plus actifs ; si ces moyens sont impuissants, on emploie le feu. Si, par l'application du feu, on ne parvient pas à faire disparaître la courbe, du moins il est d'observation que, dans toutes les tumeurs osseuses, il a l'avantage d'en borner les progrès. M. Renault recommande l'application du cautère en pointe dans l'épaisseur des tumeurs osseuses anciennes. Les cautères dont il se sert à cet effet sont effilés vers leur pointe et du diamètre d'une plume à écrire vers leur base. Il procède avec lenteur, ne s'arrête pas lorsque le cautère pénètre au delà de la peau, et continue jusqu'à ce que chacune des pointes pénètre de deux à trois lignes dans l'exostose, en laissant six lignes entre chaque point cautérisé.

CRAMPE. — Expression qui sert à désigner la contraction subite, spontanée, involontaire, très-douloureuse et passagère d'un ou de plusieurs muscles de la jambe et de la cuisse. Le cheval est le seul animal domestique chez lequel la crampe ait été observée; elle s'annonce tout à coup lorsque l'animal se met en mouvement, et surtout lorsqu'il sort de l'écurie, par une rigidité et une contraction douloureuse des muscles ; la partie contractée est dure, le membre, enrayé dans son mouvement, ne peut prendre appui sur le sol. Cet état dure deux ou trois minutes, rarement davantage, puis le relâchement arrive, et l'animal reprend sa marche comme si elle n'avait pas été interrompue.

M. Prevost, de Genève, a publié d'excellentes observations sur les crampes chez les monodactyles. Il en reconnaît trois espèces : celles qui s'observent constamment à la suite d'un repos très-prolongé et qui sont d'une durée de

quelques instants ; celles dont la durée est de quelques jours, et qui disparaissent complètement ; enfin celles qui se renouvellent à des époques plus ou moins éloignées, mais dont l'existence est bornée à quelques minutes et quelquefois à plusieurs heures.

Les causes des crampes sont loin d'être connues. M. Prevost, qui s'est livré à une étude particulière de cette maladie, malgré les recherches les plus minutieuses, n'a pu les découvrir, tout en reconnaissant combien il serait intéressant de s'assurer si les causes des crampes sont susceptibles d'être distinguées en idiopathiques et en symptomatiques ; si elles peuvent provenir d'un embarras dans la circulation, d'une extension forcée, d'une fausse position, de la compression, de la contusion ou de la piqure d'un nerf ; ou bien si elles peuvent être le résultat d'une lésion dans la substance cérébrale, rachidienne ou nerveuse ; enfin pourquoi les membres postérieurs y sont plus sujets que les antérieurs.

Le traitement des crampes consiste principalement dans les frictions sèches ou alcooliques sur les muscles convulsés, et dans l'exécution des mouvements du membre qui en est affecté. M. Prevost met en usage, pour combattre les crampes qui résistent longtemps, les embrocations émoullientes anodines d'huile camphrée et opiacée (une livre d'huile, quatre gros d'opium et une once de camphre), répétées trois fois par jour, qu'il fait suivre, dès qu'il y a diminution marquée dans l'intensité des symptômes, d'un même nombre d'onctions d'un liniment composé de parties égales d'huile d'olive fine et d'eau-de-vie, et il termine par des frictions fortifiantes avec l'alcool savonneux. Sur un cheval chez lequel ces frictions avaient été sans succès, M. Prevost employa un appareil compressif, formé

avec une bande de toile de la largeur de trois doigts, entourant et comprimant le jarret au-dessus et au-dessous, pendant trois heures, et il obtint la guérison.

CREVASSES (*Mules traversières, mules traversines*). — Les crevassés sont des lésions de continuité, transversales, étroites, plus ou moins profondes, qui surviennent au pli du paturon et sur le derrière du boulet du cheval, le font boiter et le mettent quelquefois dans l'impossibilité de pouvoir travailler. Ces entamures de la peau sont à bords calleux; le fond est grisâtre et offre un aspect ulcéreux, il s'en écoule une humeur jaunâtre qui s'agglutine aux poils; l'extension de la partie affectée occasionne une vive douleur, le boulet se tuméfie, l'animal éprouve de la fièvre, tient souvent le membre levé, et craint de le reposer sur le sol. Les quatre membres peuvent être entrepris à la fois, mais c'est le plus souvent ceux de derrière qui en sont atteints.

Les crevasses sont le partage ordinaire des chevaux mous, d'un tempérament lâche et lymphatique, ayant les extrémités inférieures des membres grosses et chargées de poils épais et longs. A côté de cette idiosyncrasie particulière qui prédispose certains chevaux à contracter ce mal, nous devons ranger, comme agissant plus directement, la malpropreté, le froid humide, les boues âcres, les urines, le fumier, etc. Ces causes locales, agissant plus spécialement sur les membres postérieurs, nous expliquent pourquoi ils sont plus souvent crevassés que les antérieurs. Il arrive quelquefois que les crevasses précèdent l'apparition de la phymatose (eaux aux jambes); d'autres fois, elles sont la conséquence de cette maladie.

Traitement. — Au premier abord, on serait tenté de

croire que les gerçures des extrémités inférieures des membres céderaient facilement, dans la majeure partie des cas, à un traitement local simple ; mais il n'en est pas toujours ainsi ; ces entamures, ces ulcères de la peau, résistent souvent aux topiques, ou si l'on parvient, à force de soins, à les guérir, ce n'est que momentanément ; elles reparaissent aussitôt que les causes locales que nous avons signalées font sentir de nouveau leur influence ; c'est pourquoi il est toujours avantageux de faire usage, en même temps, d'un traitement interne approprié à la nature de l'affection.

La première indication qui se présente consiste dans l'éloignement des causes susceptibles de contrarier les bons effets qu'on est en droit d'attendre d'un traitement bien entendu et bien suivi ; ainsi, on évitera de sortir les animaux, surtout par un temps froid et pluvieux, en les retenant dans une écurie sèche, propre et chaude. Lorsque les crevasses sont récentes, les membres tuméfiés et enflammés, il faut chercher à ramollir les téguments de la partie affectée, à calmer l'irritation locale, par des bains et des cataplasmes émollients. Quand l'inflammation est combattue, on panse avec avantage les plaies qui commencent à suppurer, avec la teinture d'aloès ou l'alcool camphré ; si, par l'usage de ces moyens, la cicatrisation ne s'opère que lentement, ou demeure stationnaire, on doit avoir recours aux siccatifs ; l'onguent égyptiac est indiqué dans ce cas, pour exciter les tissus malades et faire tarir la sécrétion. Si, par l'effet de l'ancienneté, les crevasses offrent un aspect ulcéreux, il convient de changer ce mode anormal de vitalité par une légère adustion, portée jusqu'à la formation d'une escarre, au moyen du fer chaud. L'escarre, détachée et éliminée par la suppuration, laisse

voir une plaie vermeille, qui ne nécessite, le plus souvent, que des soins de propreté pour être amenée à guérison.

Comme nous l'avons dit plus haut, ce traitement local serait souvent infructueux, s'il n'était secondé par un traitement général ; ainsi, si la fièvre de réaction s'allume, il faut la combattre par la saignée et le régime diététique. Lorsque cet épiphénomène est combattu, il convient d'administrer un ou deux purgatifs, dans le but de produire une dérivation sur le tube digestif ; de faire usage ensuite de quelques breuvages toniques et d'une alimentation nutritive, en vue d'activer les fonctions digestives et assimilatrices. Un ou deux sétons aux fesses, ou au pœil, selon le siège du mal, sont d'une utilité incontestable, surtout lorsqu'il existe en même temps un principe de phymatose.

CROISSANT. (Voyez *Fourmilière*.)

CROUP. (Voyez *Angine croupale*.)

CYSTITE. — La cystite est l'inflammation de la vessie. Des auteurs ont donné le nom de *catarrhe vésical* à l'inflammation de la membrane muqueuse qui tapisse ce réservoir, et ont réservé celui de *cystite* pour désigner l'inflammation de toutes les membranes qui forment cet organe. Les connaissances actuelles acquises à la science vétérinaire, ne nous permettant pas d'établir ces différences, nous conserverons la dénomination unique de cystite.

Le cheval, le bœuf et le chien sont, de nos animaux domestiques, les plus sujets à la cystite, le cheval surtout. Au rapport d'Hurtrel d'Arboval, la cystite passe pour être

épizootique sur les bêtes à laine, dans le midi de la France, où elle est désignée sous le nom de *genestade*.

CYSTITE DU CHEVAL. — Cette affection s'annonce par une grande anxiété; l'animal s'agite continuellement, il trépigne des membres postérieurs, remue la queue, piaffe et gratte le sol avec les pieds de devant; il est en proie à des coliques, il se couche et se relève fréquemment, il se campe souvent pour uriner, se livre à des efforts expulsifs qui amènent un peu d'urine rougeâtre et filante, quelquefois trouble et sédimenteuse, d'autres fois sanguinolente; cette évacuation, toujours pénible, s'obtient par jets et exaspère la douleur; chez la jument, la vulve se contracte, s'ouvre et se ferme alternativement comme si elle était en chaleur; la muqueuse vaginale est rouge, enflammée; chez le cheval, le pénis est presque constamment en érection, l'extrémité du méat urinaire est rouge, tuméfiée, le pouls est accéléré, les pulsations sont larges; la main, introduite dans le rectum, accuse une grande chaleur.

Lorsque la cystite est la conséquence de la présence d'un calcul, les douleurs sont incessantes, ou se renouvellent chaque fois que le besoin d'uriner se fait sentir; l'urine n'est rejetée qu'avec peine et douleur, elle est sanguinolente, et contient souvent des caillots de sang. Lorsque le calcul vient à s'ébranler et va se placer contre le col de la vessie, de manière à en boucher l'ouverture, alors il y a rétention d'urine; malgré les efforts auxquels se livre le malade, aucun jet d'urine ne peut s'échapper; les douleurs sont atroces et sans rémission. Ces données, quoique souvent précises, mettent sur la voie du diagnostic, mais ne sont pas suffisantes pour l'asseoir définitive-

ment, la strangurie pouvant dépendre de l'inflammation et de la turgescence du col de la vessie; il est donc convenable de s'assurer, par l'exploration, si les symptômes que l'on observe sont la conséquence de la présence d'un corps étranger. A cette fin, on introduit la main dans le rectum, on palpe légèrement la vessie en l'appuyant sur le pubis; cette manœuvre, exécutée avec adresse, suffit souvent pour s'assurer de l'existence d'un calcul. Si, par ce moyen, on n'a pu acquérir une certitude, il faut recourir à la sonde.

Il arrive quelquefois aussi que l'irritation de la vessie est entretenue par un dépôt sédimenteux, un véritable magma terreux, qui occupe le fond de la poche urinaire; dans ce cas, comme dans celui qui précède, les douleurs sont continues, parfois assez intenses; l'animal éprouve de la peine pour uriner; l'urine, qu'il rejette par jets et en petite quantité à la fois, est trouble, bourbeuse, et dépose dans le fond du vase, après un repos de quelques heures, une matière grisâtre; cette substance sédimenteuse est abondante, nous en avons recueilli jusqu'à quatre onces dans un litre d'urine.

On reconnaît généralement comme causes de la cystite, le séjour prolongé de l'urine dans la vessie, l'abus des diurétiques excitants, l'usage de certaines substances alimentaires avariées, l'avoine et le foin moisis, par exemple. Une particularité que nous remarquons tous les ans, c'est que la cystite est plus fréquente à l'entrée de l'hiver qu'aux autres saisons de l'année; elle apparaît surtout lorsque les animaux passent tout à coup d'un travail actif à un repos presque absolu; cela est tellement vrai que les cultivateurs de nos contrées l'appellent *mal de ventre d'hiver*. Les matières étrangères, calculs, graviers, sédiment, sont, comme

nous l'avons dit plus haut, des causes provocatrices de la phlogose vésicale.

Traitement. — Le traitement de la cystite doit varier en raison de son intensité et des causes qui l'ont provoquée. Lorsque l'inflammation est légère, la saignée, la diète, les boissons et les lavements mucilagineux la guérissent en quelques heures. Si la maladie est plus intense, ce qui est indiqué par les mouvements anormaux auxquels se livre l'animal, il faut user largement de la saignée, des lavements et des boissons adoucissantes diurétiques légèrement nitrées. On emploie aussi, dans certaines circonstances graves, un sachet de son chaud et mouillé, sur les reins ou, à son défaut, une couverture de laine, que l'on a soin d'arroser de temps à autre avec une décoction émolliente. Si, dans le cours de cette maladie, il y a rétention d'urine, il faut se hâter de l'évacuer au moyen de la sonde (1).

Si l'on reconnaît la présence d'un calcul, il faut l'extraire. Lorsque l'irritation de la vessie est entretenue par le dépôt sédimenteux que nous avons signalé, outre les diurétiques adoucissants donnés à hautes doses, il conviendrait, nous paraît-il, d'agir directement sur la vessie par des injections émollientes tièdes, lancées par le canal de l'urètre ; le contact de ce liquide calmerait la membrane phlogosée, tout en délayant la matière sédimenteuse et en l'entraînant au dehors avec soi lors de son expulsion. Cette proposition nous semble applicable à tous les cas de cystite.

(1) Grâce au cathéter de l'invention de notre collègue, M. le professeur Brogniez, nous sondons le cheval avec autant de facilité que la jument, et nous ne sommes plus forcés de recourir, pour évacuer la vessie, à cette manipulation, difficile et souvent infructueuse, qui consiste à introduire la main dans le rectum, et à exercer une légère pression sur l'organe distendu, en vue de vaincre l'obstacle qui s'oppose à la sortie du liquide qu'il contient.

Les moyens thérapeutiques que nous venons de décrire, sont d'une efficacité incontestable pour combattre l'inflammation de la vessie ; si elle ne reconnaît pas pour causes la présence d'un calcul, de graviers, elle cède ordinairement à ce traitement en quelques heures ; rarement elle dure de quatre à cinq jours.

CYSTITÉ DU BOEUF. — Cette maladie, chez le bœuf, se présente à peu près sous les mêmes nuances symptomatiques que chez le cheval. L'animal en proie à cette affection est anxieux, agité, éprouve des coliques, se couche et se relève fréquemment, trépigne des membres postérieurs, agite la queue, regarde son flanc, a de fréquentes envies d'uriner qui ne sont suivies, après des efforts réitérés, que de l'émission d'une petite quantité d'urine trouble, rougeâtre, filante, d'une odeur ammoniacale assez prononcée, et quelquefois mêlée de stries de sang. Les symptômes que nous venons de signaler sont accompagnés d'un pouls plein et accéléré ; le muflle est sec, la respiration est parfois accélérée, suspirieuse ; il y a de la fièvre.

Gellé rapporte que la cystite se termine assez souvent par la gangrène, et que parfois le malade succombe à la rupture de la vessie. Nous n'avons pas observé ces funestes terminaisons dans notre pays ; les cystites pour lesquelles nos soins ont été réclamés, ont cédé au traitement que nous leur avons opposé.

La cystite du bœuf est due aux mêmes influences que celle du cheval ; la présence de calculs ou de graviers dans la vessie, l'usage journalier de fourrages altérés, âcres et poudreux, les jeunes pousses et les bourgeons des arbres que les animaux broutent au printemps, la réten-

tion d'urine, sont généralement reconnus comme causes de cette affection.

Traitement. — Les évacuations sanguines copieuses, en raison de la violence de l'inflammation ; l'usage de tisane adoucissante nitrée donnée abondamment, les lavements émollients, le sachet de son mouillé, chaud, appliqué sur les lombes, sont les moyens curatifs qui comptent le plus de succès. S'il existe des calculs, des graviers, il faut les extraire et, s'il y a rétention d'urine, il faut avoir recours à la sonde. On sonde la vache avec beaucoup de facilité ; mais il n'en est pas de même du taureau ; pour introduire la sonde dans la vessie de ce dernier, on est obligé de pratiquer une incision au canal de l'urètre, à l'endroit où il fait son contour sur l'ischion ; mais avant d'user de ce moyen, il convient d'introduire la main dans le rectum, et de faire quelques tentatives, en exerçant de légères pressions sur la vessie, pour vaincre la résistance qui s'oppose à la sortie de l'urine.

La cystite du chien se manifeste à peu près par les mêmes symptômes : l'animal est triste, souffrant, a de fréquentes envies d'uriner ; il ne satisfait ce besoin qu'avec difficulté et douleur, l'urine est évacuée goutte à goutte, et souvent mêlée d'un peu de sang.

Les causes sont analogues à celles qui produisent la cystite chez les autres animaux : nous pourrions y ajouter l'abus du coït auquel le chien se livre souvent.

Le traitement doit être en tout semblable à celui que nous avons décrit pour le cheval et le bœuf ; mais la grande facilité de baigner le chien nous donne une précieuse ressource de plus pour combattre la cystite ; ainsi il est convenable de faire prendre au malade trois ou quatre bains émollients par jour.

La cystite des bêtes à laine, celle que l'on remarque dans le midi de la France sous forme épizootique, et qui y est connue sous le nom de *genestade*, est la conséquence de l'usage du genêt d'Espagne. Voici ce qu'en dit d'Arboval : Il est à remarquer qu'elle (la cystite) se manifeste presque tous les ans dans les cantons où les communaux sont plantés de genêt d'Espagne, où les habitants des campagnes sont dans l'usage de récolter une assez grande quantité de ce végétal, et de le donner comme aliment aux troupeaux pendant l'hiver. Le genêt produit le même effet quand il abonde dans les prairies où vont paître les animaux. Les bêtes à laine aiment cette plante ; elles sont surtout friandes des gousses qui contiennent des graines ; elles les préfèrent aux tiges, et ce sont particulièrement ces graines qui occasionnent, à ce qu'il paraît, la maladie ou qui lui donnent plus d'intensité. Les moutons malades, de retour à la bergerie, se retirent à l'écart et font de temps en temps quelques pas d'une manière lente ; ils ne mangent plus, les yeux sont mornes, les oreilles pendantes, le ventre gros, et ils se campent souvent pour uriner. Il existe dans quelques-uns, à l'orifice de l'urètre, une humeur épaisse et visqueuse, qui ne peut couler, à moins qu'on ne glisse la main sur le canal dans la plus grande partie de sa longueur. Quand la mort doit avoir lieu, elle arrive ordinairement du deuxième au troisième jour. Lorsque les animaux périssent, ce qui n'est pas très-rare, puisque la maladie tue le dixième au moins et quelquefois le cinquième de ceux qu'elle affecte, on remarque, à l'ouverture, les effets d'une forte inflammation de la vessie, particulièrement vers le col. Elle est ballonnée et communément remplie d'urine jaunâtre et de mauvaise odeur. La membrane muqueuse présente des traces évidentes d'in-

flammation, notamment des taches dites gangréneuses, qui ne sont peut-être que des ecchymoses, et qui se voient particulièrement au sphincter. Cette maladie paraîtrait donc intéresser spécialement le col de la vessie. Le plus sûr moyen de la prévenir serait de ne pas faire usage de genêt pendant l'hiver ni pendant l'automne, et pendant le reste de l'année, de ne laisser que peu de temps les troupeaux dans les champs qui en contiennent. Quant au traitement curatif, il ne diffère pas de celui qui a été indiqué précédemment.

CYSTOCÈLE.—On donne le nom de cystocèle à la hernie formée par le déplacement de la vessie ; cette lésion de rapport est extrêmement rare chez les animaux ; pour notre part nous ne l'avons jamais observée. Hurlrel d'Arboval rapporte plusieurs cas de cystocèle, publiés par MM. Dandrieu, Saintas et Charlot.

M. Dandrieu a publié, dans le *Journal de médecine vétérinaire comparée*, un cas remarquable de cystocèle par l'arcade crurale chez une vache, à la suite d'une parturition difficile et d'un renversement complet de la matrice. La dissection des parties déplacées a fait voir la vessie totalement disparue de l'endroit qu'elle occupe dans le bassin, engagée dans l'arcade crurale, ses ligaments étant rupturés près de leurs attaches.

M. Saintas est appelé auprès d'un cheval qui offre les symptômes suivants : tristesse, inappétence, poulx petit et concentré, artère légèrement tendue, bouche et conjonctive pâles, pupille dilatée, colique peu violente, légère météorisation de l'abdomen. L'animal tombe comme une masse lorsqu'il cherche à se coucher. Il se campe souvent pour uriner, de telle manière que le pénis touche presque

à terre ; malgré tous ces efforts, il ne rend qu'une petite quantité d'urine très-jaune. Vers l'anneau inguinal droit, on aperçoit une tumeur de la grosseur du poing, séparée pour ainsi dire du scrotum, et pendant presque jusqu'au pli du jarret. L'engorgement, si considérable qu'on est obligé d'appliquer un suspensoir, se propage au périnée et jusqu'au pourtour de l'anus. La main introduite dans le rectum trouve la vessie pleine et tombée dans la cavité abdominale ; il est impossible de la ramener dans sa position naturelle ; on découvre qu'elle fait hernie avec étranglement. La mort est inévitable, elle a lieu le lendemain. L'autopsie vient confirmer le diagnostic ; la partie postérieure de la vessie forme, au delà de l'anneau, une espèce de poche de forme oblongue. A l'endroit où elle est pressée par l'anneau elle présente des points noirâtres, surtout à la partie qui pèse sur le cordon testiculaire. Ce dernier offre aussi de semblables taches ou ecchymoses.

M. Charlot est appelé près d'une vache qui, depuis trois jours, était dans les plus grandes souffrances et ne pouvait mettre bas ; elle buvait peu et ne mangeait point. Ventre légèrement météorisé, pouls faible, oreilles froides, yeux ternes et enfoncés dans l'orbite, respiration courte ; de temps temps cris plaintifs et pénibles efforts qui n'avancent en rien la parturition. Une grande quantité de mucosités s'écoulent de la vulve qui est rouge et enflammée ; ses lèvres écartées, on aperçoit une masse arrondie, fibreuse, blanchâtre, fluctuante, n'ayant pas la couleur ordinaire des enveloppes fœtales. On en fait la ponction ; le liquide, dont la couleur et l'odeur l'étonnent, étant entièrement écoulé, on reconnaît un déchirement qui existait à la paroi inférieure du vagin et qui avait donné passage à la vessie.

Une circonstance des plus fâcheuses, dit d'Arboval, et qui ôte dans les animaux tout espoir de réduction, par conséquent aussi de guérison, c'est que la cystocèle existe rarement à l'état simple; presque toujours elle est accompagnée de la sortie d'un sac péritonéal renfermant une portion de quelque'un des viscères abdominaux. Mais fût-elle reconnue exister à l'état le plus simple, serait-elle alors réductible par le taxis comme une hernie intestinale ou épiploïque? C'est une question que la chirurgie humaine n'a peut-être pas encore résolue et qui n'offre que la perspective de l'être par la négative dans les animaux. Nous n'osons donc point penser, ajoute d'Arboval, que la réductibilité de la cystocèle doive être considérée comme absolument impossible; car, en supposant même qu'on parvienne à ramener dans sa position naturelle la portion de vessie qui s'est échappée de l'abdomen, problème qui est loin d'être résolu, comme cet organe est toujours accompagné de quelque autre dans son déplacement, il devient peu possible de contenir les hernies dont la vessie fait partie; ainsi le mal doit être regardé comme incurable dans tous les cas.

DANSE DE SAINT-GUY. (*Voyez Chorée.*)

DARTRES. — Affections cutanées, consistant en une phlegmasie ordinairement chronique, quelquefois intermittente, caractérisées par des phlyctènes ou petits boutons rouges, vésiculeux, formant des plaques plus ou moins larges, circonscrites, accompagnées d'un prurit incommodé, sur lesquelles se forment ensuite une espèce de poussière farineuse, de larges exfoliations épidermoïdes, des écailles, des croûtes, et quelquefois une sécrétion

ichoreuse. On remarque parfois, sur ces parties dépilées, des ulcérations plus ou moins profondes qui laissent après leur cicatrisation des traces indélébiles.

Les différents aspects sous lesquels se présentent les dartres, en ont fait établir plusieurs variétés, qu'on a désignées sous les noms de *dartres sèches* ou *furfuracées*, *dartres humides*, *dartres crustacées* ou *croûteuses*, et *dartres rongeantes* ou *ulcérées*.

La dartre sèche est celle qui s'offre sous forme d'écaillés furfuracées grisâtres, qui se détachent et tombent en poussière. La partie malade est recouverte d'une multitude de petits boutons rapprochés qui échappent à l'œil nu ; une légère exsudation qui se fait apercevoir au début seulement, un prurit incommode et la dépilation de la portion de peau phlogosée, sont les symptômes qui caractérisent cette affection cutanée. Cette dartre s'observe le plus communément aux endroits où la peau est presque immédiatement appliquée sur les os, tels que les parties saillantes de la tête, le front, les côtes, les hanches, etc. Cette variété de dartre est commune chez le cheval, le bœuf et le chien.

La seconde variété ou dartre humide s'annonce par une rubéfaction circonscrite d'un ou de plusieurs points de la surface des téguments, sur lesquels se forment de petites pustules, qui s'ulcèrent et se multiplient, occasionnent du prurit, et laissent suinter un liquide ichoreux qui rassemble les poils en mèches et en provoque la chute. Cette variété attaque de préférence le chien, et s'observe principalement sur la croupe, la région dorso-lombaire, le cou et les testicules.

La troisième variété ou dartre croûteuse se manifeste par des plaques irrégulières, plus ou moins épaisses, d'un

gris jaunâtre, formées par l'exsudation d'un liquide ichoreux qui se concrète et se durcit. La dépilation de la partie malade et la démangeaison accompagnent toujours la dartre crustacée.

La quatrième variété ou dartre ulcérée consiste dans un épaissement de la peau qui devient dure, calleuse, s'ulcère et laisse échapper un ichor grisâtre de mauvaise odeur, qui corrode les parties environnantes, les excorie et en fait tomber les poils. Cette dartre rongeante, dont les progrès sont quelquefois rapides, se remarque principalement chez le chien; le bout du nez, les faces latérales des mâchoires, les extrémités inférieures des pattes, sont les régions qui en sont le plus souvent le siège. On remarque aussi cette variété de dartre aux plis des genoux et des jarrets des solipèdes.

Les dartres sont attribuées à la malpropreté, à l'insalubrité des habitations, où les animaux croupissent dans l'ordure durant une grande partie de l'année, à la vieillesse, à la suppression des fonctions de la peau, aux aliments de mauvaise nature, à différentes phlegmasies de la peau, telles que l'érysipèle, la gale, enfin à la disette et à l'épuisement.

Certains animaux, d'après leur constitution, sont quelquefois aptes à contracter des affections dartreuses qui disparaissent dans certaines saisons de l'année pour reparaître ensuite. Cette prédisposition paraît être héréditaire et dépendre du tempérament ou d'une idiosyncrasie particulière.

Traitement. — Les moyens thérapeutiques à employer pour combattre les dartres doivent varier dans une foule de circonstances, selon la variété à laquelle elles appartiennent et selon les causes qui les ont déterminées. Une

précaution qui ne peut être négligée dans aucun cas, c'est d'observer rigoureusement les règles de l'hygiène ; ainsi on tiendra les animaux dans des logements propres et bien aérés, on exécutera les pansements à la main minutieusement ; si l'animal est débilité par l'âge, le travail, ou affaibli par une mauvaise alimentation, il convient de relever les forces abattues, par une bonne nourriture, le repos et quelques breuvages amers. Lorsque les animaux sont dans un état d'embonpoint prononcé, la diète et la saignée favorisent singulièrement le traitement local.

Pour les dartres sèches, il faut faire usage, pendant un certain temps, de bains et de cataplasmes émollients ; lorsque l'irritation locale est combattue, on emploie les solutions de sulfure de potasse, ou le soufre sublimé incorporé dans l'axonge.

Les dartres humides réclament aussi l'usage des bains émollients, continués jusqu'à ce que l'inflammation de la peau soit combattue ; alors il convient d'user des bains sulfureux, et, sur le déclin de la maladie, d'administrer de légers purgatifs salins.

Les dartres croûteuses qui affectent quelquefois le bœuf et le chien, doivent, comme celles des variétés précédentes, être traitées par les applications émollientes et ensuite par les préparations sulfureuses ; M. Leblanc dit qu'il triomphe des plus rebelles par l'usage de la pommade suivante :

Soufre sublimé.	2 parties.
Sulfure de potasse.	1 id.
Hydrochlorate d'ammoniaque.	1 id.
Axonge.	6 id.

Mêlez pour faire un onguent.

Les dartres ulcéreuses ou rongeantes ne cèdent pas facilement au traitement qu'on leur oppose ; les moyens que nous venons d'indiquer pour guérir les autres variétés de dartres sont, dans la majeure partie des cas, insuffisants pour triompher des dartres ulcéreuses ; nous en avons la preuve dans celles qui surviennent dans le pli du genou et du jarret, auxquelles on a donné les noms de *solandres* et de *malandres*, selon qu'elles affectent les membres antérieurs ou les postérieurs. Ces ulcères dartreux réclament l'usage des corps gras, émollients, pour assouplir leurs bords calleux ; après quelques jours de ces applications, on emploie avec avantage les rubéfiants et les vésicants, appliqués sur la partie malade, et même il est quelquefois nécessaire, pour détruire les callosités et changer le mode de vitalité de l'ulcère, d'user du cautère actuel. Ces dartres, souvent très-rebelles, sont le partage des chevaux mous et lymphatiques, par conséquent les purgatifs, les toniques et une alimentation nutritive sont presque toujours indispensables pour en obtenir la guérison.

Gellé rapporte un cas de dartre rongeante, qu'il a observé sur une jeune vache. Une dartre de dix-huit à dix-neuf centimètres carrés occupait la partie supérieure de la croupe ; elle avait trois mois d'existence et avait résisté au traitement d'un empirique. La peau était ulcérée assez profondément, épaissie, douloureuse, inégale et raboteuse, avec prurit fréquent ; il découlait de cet ulcère entièrement dépilé, et dont les bords étaient calleux, un pus ichoreux, grisâtre, fétide et rongeur. Il fit nettoyer le fond de l'ulcère, soir et matin, avec de l'eau de mauve et de savon ; le troisième jour, il employa l'onguent suivant :

Soufre sublimé.	} de chaque 9 décagr. 5 grammes.
Graisse de porc.	
Cantharides pulv.	24 grammes.

Mêlez pour faire un onguent.

Il recouvrit l'ulcère d'une couche de cet onguent, qu'il fit pénétrer ensuite avec une pelle rougie au feu, tenue à une certaine distance de la partie malade. Un second pansement fut fait le lendemain ; il produisit une vive vésication, avec gonflement et suintement abondant, puis il se forma une croûte brunâtre, qui ne tomba entièrement que sept ou huit jours après. Quelques petits ulcères isolés existaient encore : ils furent pansés avec le reste de l'onguent, dont l'action fut encore animée par la pelle rougie au feu et produisit les mêmes effets ; à la suite de ces nouvelles escarres la dartre était totalement guérie.

DIABÈTE. — Le diabète est une maladie qui attaque les animaux de l'espèce chevaline, et dont le principal symptôme consiste dans une supersécrétion d'urine ; ce liquide est limpide, douceâtre, et expulsé avec force ; l'animal en lâche douze ou quinze fois autant que dans l'état de santé ; la quantité ne paraît plus en rapport avec les boissons qu'il prend. Cette abondante sécrétion ne tarde pas à amener des troubles dans l'organisme ; la peau devient sèche et adhérente, sa température est diminuée, le poil est piqué ; les membranes apparentes sont pâles ; le poulx est petit, faible et lent ; la soif est insatiable, l'animal en éprouve constamment le besoin ; l'appétit est diminué ; quoique se faisant sentir par moment, il ne se soutient pas ; les excréments sont durs, la défécation difficile ; les membres s'engorgent, s'œdématisent, le malade maigrit et meurt d'épuisement.

Si l'on considère l'obscurité qui règne encore sur la nature intime du diabète, on ne sera pas étonné que différents traitements aient été opposés à cette affection, et qu'aucun ne repose sur une base solide.

On a attribué le diabète, tantôt à une inflammation chronique des reins, à leur hypertrophie, tantôt à une irritation sécrétoire, etc. Ces différentes idées, émises sur la nature de cette maladie, ont fait varier les moyens thérapeutiques à lui opposer; depuis les émissions sanguines abondantes et la diète la plus sévère, jusqu'aux toniques les plus énergiques et les aliments les plus substantiels, tout a été dirigé contre cette affection avec plus ou moins de succès. Tout ce que nous pouvons dire de cet état pathologique, c'est que nous l'avons vu survenir à la suite de l'usage prolongé d'une nourriture débilitante et de mauvaise qualité; l'avoine et le foin moisis, échauffés, et un travail excessif, nous ont fourni plusieurs fois l'occasion d'observer le diabète.

Traitement. — Le traitement du diabète doit consister dans l'usage des toniques amers et astringents, et d'une nourriture substantielle et de facile digestion. Nous ne pouvons rien faire de mieux, pour donner une idée de l'efficacité d'un traitement tonique dans la maladie qui nous occupe, que de transcrire une observation, choisie entre vingt autres, recueillie à la clinique de l'École vétérinaire, sur un cheval atteint de diabète porté au plus haut degré.

En 1839, un cheval hongre appartenant à l'administration des messageries Van Gend, fut amené aux hôpitaux de l'école de Cureghem, pour y être traité. Nous reconnûmes en lui les symptômes suivants: flux abondant d'urine claire, fade; ce liquide est rejeté au dehors avec force et fréquence; à peine existe-t-il cinq ou six minutes d'inter-

valle entre chaque évacuation ; cet état dure déjà depuis une dizaine de jours ; le malade est triste, abattu, le poil est piqué, la peau est sèche, la soif est vive et inextinguible, la bouche est sèche, le poulx est petit, serré, les excréments sont rares, durs, et ne sont expulsés qu'avec peine ; le grand affaiblissement et l'amaigrissement rapide font craindre le marasme et la mort.

L'état de ce malade nous paraissant au-dessus des ressources de la médecine, nous nous décidâmes à renouveler une expérience que nous avons faite avec succès sur un cheval morveux atteint de diabète. Nous lui fîmes administrer deux onces de créosote dans deux litres d'eau ferrugineuse. Dans le courant de la journée, cet animal reçut pour boisson six seaux d'eau dans laquelle on avait fait refroidir des barres de fer rougies, et six litres d'une décoction amère. Cette médication fut secondée par une nourriture très-substantielle.

Le lendemain, l'état du malade ne paraissait pas changé ; cependant nous crûmes remarquer que le flux d'urine n'était plus si abondant ; nous renouvelâmes les prescriptions de la veille.

Le jour suivant, le flux était sensiblement diminué, l'appétit se soutenait, quoique le malade éprouvât de la douleur dans la bouche, qui était remplie de phlyctènes occasionnées par la créosote ; nous cessâmes l'emploi de ce médicament, et nous fîmes continuer l'usage des amers et des ferrugineux, auxquels deux onces de sous-carbonate de fer furent ajoutées.

L'usage des boissons amères et des préparations ferrugineuses fut encore continué pendant quatre jours ; les symptômes alarmants qui faisaient craindre pour la vie du malade, ayant disparu sous l'influence de ces substances

médicamenteuses, nous fîmes cesser tout traitement : une nourriture abondante et nutritive ne tarda pas à réparer les forces abattues, et l'animal reprit son service habituel.

Il n'est pas nécessaire de faire usage de la créosote dans tous les cas de diabète ; nous ne l'employons que lorsque la maladie a atteint son plus haut degré de gravité ; les toniques amers et ferrugineux, et une bonne alimentation, suffisent, dans la majeure partie des cas, pour triompher de cette affection ; l'expérience nous l'a prouvé à l'évidence.

DIARRHÉE. (*Voyez Entérite diarrhéique.*)

DIDYMITE. — La didymite est l'inflammation des testicules ; cette affection se manifeste par la douleur et l'engorgement. L'organe malade acquiert un volume quelquefois énorme ; l'épidydimé aussi est engorgé, douloureux ; l'animal éprouve de la gêne dans la marche, il tient les membres postérieurs écartés l'un de l'autre, il est triste et souffrant, l'appétit est diminué, le pouls est accéléré, la fièvre de réaction est parfois très-intense. La didymite se termine quelquefois par la formation d'un foyer purulent dans l'épaisseur des tissus phlogosés ; d'autres fois la chaleur diminue, la douleur s'apaise, et l'engorgement seul demeure stationnaire ; c'est l'état chronique. Le sarcocèle ou la dégénérescence squirrheuse peut être aussi la conséquence de la didymite, ainsi que l'atrophie de l'organe malade.

Les causes les plus ordinaires de cette maladie sont les violences extérieures, l'inflammation des tissus qui environnent les testicules ou celle de leurs annexes.

Traitement. — Lorsque l'inflammation a un certain degré d'intensité, il convient de débiter par une ou deux

saignées générales et de soumettre l'animal à la diète. On emploie localement les cataplasmes émollients, ou un bandage matelassé que l'on a soin d'humecter souvent de décoctions émollientes mucilagineuses. Ce bandage a le double avantage de maintenir les substances émollientes sur les testicules, et de servir en même temps de suspensoir pour supporter l'organe malade et éviter des tiraillements douloureux du cordon testiculaire. Les saignées locales au moyen d'une application de sangsues, et les bains émollients, conviennent pour les petits animaux, sans toutefois négliger l'usage du suspensoir et des autres moyens que nous venons d'indiquer pour ceux des grandes espèces. On continue les émollients jusqu'à ce que l'inflammation soit combattue. Si on ne parvient pas à obtenir la résolution de la didymite, si elle passe à l'état chronique, il faut recourir aux frictions irritantes : le liniment savonneux camphré et le liniment ammoniacal sont indiqués dans ce cas. Si la suppuration s'établit, si un foyer purulent existe, il convient d'en opérer la ponction, de déterger la partie et de panser la plaie avec des plumasseaux légers, secs ou imprégnés de substances alcooliques ou de teinture d'aloès, selon que l'exige l'état des tissus.

DUODENITE. — (Voyez *Entérite.*)

DYSSENTERIE. — (Voyez *Entérite dyssentérique.*)

EAUX AUX JAMBES. — (Voyez *Phymatose.*)

ÉCART. (*Arthrite scapulo-humérale*). — On donne cette qualification à une affection beaucoup plus commune chez les solipèdes que chez les autres animaux domestiques,

et qui consiste dans une douleur plus ou moins grande dans l'articulation scapulo-humérale. Plusieurs opinions ont été émises sur la nature et le siège de cette affection ; les uns ont prétendu qu'elle était le résultat d'un tiraillement des tissus qui unissent l'épaule au thorax ; d'autres, qu'elle était de nature rhumatismale ; quelques-uns, qu'elle dépendait de douleurs musculaires ; le plus grand nombre, et nous sommes de cet avis pour la majeure partie des cas, que le mal réside dans le tissu ligamenteux de l'articulation de l'humérus avec le scapulum. Le but de notre publication ne nous permettant pas de discuter la valeur de chacune de ces opinions, nous nous contenterons de les faire connaître.

L'écart offre différents degrés de gravité ; lorsqu'il est léger il se signale par une légère claudication ; au pas on ne s'en aperçoit guère, au trot l'animal boite un peu ; dans ce cas, le diagnostic n'est pas facile à saisir, il faut un examen scrupuleux et un œil exercé pour découvrir le siège de cette douleur sourde ; ce n'est que par la confrontation des épaules que l'on peut hasarder un diagnostic ; l'animal étant sur une surface égale, les membres antérieurs placés l'un à côté de l'autre sur une même ligne, l'explorateur se met à la tête qu'il relève un peu pour mieux apercevoir les parties qu'il explore ; l'épaule malade paraît allongée, les muscles sont légèrement émaciés, surtout si le mal est ancien ; le jeu de l'articulation n'est pas aussi libre du côté opposé ; si on fait marcher l'animal dans une boue épaisse ou sur un fumier, il ne peut dégager le membre malade qu'avec peine, par conséquent la claudication augmente, ce qui n'aurait pas lieu si le siège du mal existait dans le rayon inférieur du membre ou au pied. On peut objecter que le mal résidant au ge-

nou amènerait la même difficulté ; nous sommes loin de vouloir contester cette vérité ; mais l'articulation du genou étant superficielle et dégagée , peut être explorée en tous sens, et la plus légère douleur de cette partie est accusée par la pression et les différents mouvements qu'on lui imprime.

Lorsque la maladie est plus intense , le diagnostic est moins obscur : l'animal boite dans toutes les allures, les mouvements de l'articulation sont gênés au point que le membre est porté en avant comme s'il était fait d'une seule pièce, en décrivant une courbe en dehors, ce qui constitue l'action de *faucher* ; les muscles de l'épaule sont sensiblement émaciés ; la compression de l'articulation et les mouvements de semi-rotation qu'on lui fait exécuter, occasionnent de la douleur qui force le malade à se soustraire à ces manipulations. Il arrive que , par suite d'une cause plus intense, la maladie offre plus de gravité que dans le cas précédent ; alors les douleurs sont grandes, l'animal peut à peine prendre appui sur le membre malade, qu'il traîne sur le sol lorsqu'on le force à changer de place ; l'angle scapulo-huméral est tuméfié, offre de la chaleur ; la plus légère compression exercée sur cette partie, ou le plus léger mouvement de rotation qu'on lui imprime , accuse une vive douleur ; l'animal se cabre pour se soustraire à ces explorations.

Devons-nous admettre comme écarts les claudications intermittentes que nous observons quelquefois chez certains chevaux , ou devons-nous les rapporter au rhumatisme articulaire ? La même demande nous paraît pouvoir se faire pour ces claudications dites *de vieux mal*. L'animal qui en est affecté, tantôt boite à *froid*, c'est-à-dire en sortant de l'écurie, et après une marche de quelque temps,

lorsqu'il est échauffé, il ne boite plus du tout. D'autres fois c'est l'inverse, il boite à *chaud* : c'est-à-dire qu'après un repos de quelques jours, souvent il ne boite pas du tout en sortant de l'écurie, et ce n'est qu'après une course, lorsqu'il est *échauffé*, que la claudication revient. Nous laissons à l'expérience le soin de résoudre ces questions.

Les efforts, les glissades, les chutes, les tiraillements, enfin tout ce qui agit avec violence sur l'articulation scapulo-humérale et tend à en détruire les rapports, peuvent être regardés comme causes efficientes de l'écart.

Traitement. — Les moyens thérapeutiques que l'on emploie pour combattre l'écart, varient selon diverses circonstances que doit apprécier le praticien ; ainsi, dans le principe, il faut faire usage des bains et des cataplasmes restrictifs ; les ablutions d'eau froide faites avec profusion sur l'épaule, les cataplasmes d'argile et de vinaigre, la neige, la glace, etc., sont d'une utilité incontestable lorsqu'ils sont employés au début, alors que l'inflammation n'est pas encore développée. Pour retirer tous les avantages de ces agents restrictifs dans ce cas, il faut qu'ils soient continués sans interruption pendant plusieurs jours ; nous pouvons enregistrer une foule d'exemples de guérison d'écart qui s'offraient sous les symptômes les plus alarmants, par ces seuls et uniques agents. Il convient quelquefois, dans certains cas graves, accompagnés de réaction fébrile, d'employer la saignée et la diète. Un repos absolu est souvent de rigueur.

Lorsque l'écart est de date plus ancienne, on a recours aux frictions alcooliques, essentielles, ammoniacales, etc. Ces frictions ne sont pas toujours suffisantes pour guérir l'arthrite scapulo-humérale ; dans la majeure partie des cas, elles sont impuissantes ; il faut employer les sétons

sur l'articulation souffrante. Ces sétons, au nombre de deux, trois ou quatre, selon le degré de révulsion qu'on se propose d'établir, doivent être placés à trois travers de doigt l'un de l'autre et de manière à ne pas gêner les mouvements de l'articulation ; c'est donc sur le côté qu'il convient de les passer ; rarement l'écart résiste à leur action plus ou moins prolongée, l'expérience nous l'a démontré à l'évidence.

Lorsque l'écart est rebelle au point de résister aux sétons, on emploie les vésicatoires et le feu en raies sur l'articulation. M. de Nanzio, directeur de l'École vétérinaire de Naples, préconise la cautérisation sous-cutanée, d'après un procédé qui lui appartient et qui consiste, suivant un article de M. Leblanc, 1° à faire une incision verticale de six à neuf centimètres dans la peau qui recouvre l'articulation malade, en ayant soin de ne pas prolonger l'incision au delà de l'épaisseur du derme ; 2° à disséquer la peau dans une étendue circulaire dont le diamètre soit égal à la longueur de l'incision ; 3° à enfoncer successivement et lentement un cautère à pointe mousse, rouge-cerise, dans les tissus qui se trouvent au-dessous de la peau disséquée, de manière à ce que le fer pénètre à une profondeur de trois à quatre centimètres ou environ, selon les sujets et suivant la région sur laquelle on opère. On doit éviter de cautériser la peau que l'on fait relever par un aide, ou que l'opérateur relève lui-même avec un crochet plat, après l'avoir d'abord enveloppé dans du papier ou dans un linge mouillé appliqué sur ses deux faces. On fait quatre, cinq ou six plaies cautérisées, également espacées, sur toute l'étendue où la peau a été disséquée ; 4° à remplir l'incision avec une étoupe sèche d'abord, puis imprégnée d'onguent digestif simple, pendant

le cours de la cicatrisation des brûlures et de l'incision. Les autres soins du pansement se bornent à tenir propre le pourtour de la plaie, lorsque la suppuration est établie.

L'animal opéré ne doit être soumis à aucun travail pendant la cicatrisation de la plaie ; on le laisse en liberté dans une écurie , autant que possible. Si le cheval reste attaché avec un licol, on le promène de temps en temps ; les promenades doivent être d'autant plus longues qu'il y a plus de temps que l'opération a été faite. On peut encore, avec avantage , lâcher le cheval dans une prairie. Si , quand la cicatrisation est complète, le cheval boite sensiblement moins , on peut le soumettre à un travail doux , au pas , au labour , si c'est un cheval de trait.

M. de Nanzio assure avoir obtenu de ce genre de traitement, des succès fréquents dans les claudications des rayons supérieurs des membres. Nous avons employé ce traitement dans un cas qui avait résisté à tous les autres moyens et qui datait de plus d'un an , et nous avons obtenu un plein succès.

Nous extrayons des *Archives de médecine militaire*, un article intitulé : *Traitement des claudications de l'épaule et de la hanche, chez le cheval*, traduit de l'allemand par M. Verheyen.

« On sait combien les boiteries, qui ont leur siège dans l'épaule et la hanche, sont parfois opiniâtres ; il en est qui exigent un traitement de longue durée, d'autant plus incertain que les récidives sont fréquentes. La chronicité met le cheval hors de service et le conduit à la réforme.

» Luckow fait connaître une méthode de traitement qu'il applique depuis quatre années et dont de nombreuses guérisons, obtenues sur des chevaux chez lesquels les moyens ordinaires avaient échoué, ont constaté les avan-

ages. Les agents thérapeutiques employés par Luckow, ne sont pas nouveaux, dit le traducteur, mais la manière dont il les utilise offre des particularités qui en assurent le succès.

» Un cheval atteint d'une boiterie récente est traité par les moyens ordinaires; s'ils échouent et que le mal tende à passer à l'état chronique, au lieu d'avoir recours aux charges vésicantes ou aux sétons, Luckow enveloppe l'animal d'un camail et de doubles couvertures; il le fixe en attachant les rênes du bridon à la sangle, puis il frictionne avec le mélange suivant :

Ammoniaque liquide	} 32 grammes.
Essence de térébenthine.	
Alcool camphré.	} 48 grammes.
Alcool de savon.	

Pour une dose.

» On frictionne uniformément toute la surface de l'omoplate, la pointe de l'épaule et la partie inférieure du muscle mastoïdo-huméral, jusqu'à ce que la peau se couvre d'une mousse blanche. Cette manœuvre rend le cheval inquiet, il cherche à s'y soustraire; le poil se dresse, la peau se fonce et prend une teinte noire.

» La friction terminée, l'animal est exercé à la plate-longe, le membre malade en dehors du cercle; on ne le rentre que lorsqu'une abondante transpiration s'est fait jour. Placé à l'écurie, et malgré la sueur dont il est couvert, on lui applique sur l'épaule malade un sac trempé dans de l'eau froide. Ce sac, tordu pour qu'il ne laisse pas égoutter le liquide, est disposé de manière à ce que le contact avec la région frictionnée soit intime et uniforme. De deux heures en deux heures, on renouvelle l'applica-

tion froide ; la dernière, qui a lieu vers le soir, est enlevée le lendemain matin avec les couvertures.

» Pendant les huit jours suivants, on soumet l'animal, bien couvert, à une promenade au pas, d'une demi-heure. A mesure que l'amélioration fait des progrès, on accélère l'allure. La guérison est ordinairement complète au bout de deux à trois semaines.

» On fait usage du même procédé dans les claudications de la hanche.

» Une chaleur extraordinaire se développe à l'épaule; la transpiration persiste pendant six à huit heures; on la favorise par des barbotages et par des boissons diètes.

» L'efficacité de ce traitement inspirera sans doute de l'incrédulité; Luckow avoue que lui aussi y croyait d'autant moins, que l'officier supérieur duquel il tient cette méthode, lui assura qu'elle amenait une guérison radicale en vingt-quatre heures. Faisant la part de l'exagération, ce vétérinaire affirme qu'il ne saurait assez recommander un procédé qui lui a valu d'éclatants succès, alors même que le feu et les sétons avaient échoué.

» A ce témoignage vient se joindre celui des vétérinaires Wichmann et Dannenberg; et si l'on avait encore des scrupules, la note suivante de M. le professeur Hertwig est de nature à rassurer les plus incrédules.

» Par ordre du Ministre de la guerre, la méthode curative préconisée par le lieutenant-colonel Werder a été essayée depuis 1844, à l'École vétérinaire; les résultats ont été identiques à ceux annoncés. »

ÉCHAUBOULURE. — Cette affection, que l'on désigne encore sous le nom d'*ébullition*, consiste dans une éruption de boutons circonscrits, plus ou moins nombreux et rap-

prochés, qui se manifeste sur la surface du corps, principalement à l'encolure, aux épaules, sur les côtes et la croupe. Ces boutons aplatis, indolents, ont toujours leur siège à la surface des téguments, sous l'épiderme ; jamais ils ne sont sous-cutanés ; leur apparition est souvent subite et leurs progrès rapides, surtout dans l'ébullition qui se déclare à la tête et à l'encolure : en quelques heures, les boutons sont réunis en masse large, épaisse, qui obstrue les narines et gêne considérablement la respiration ; la marche rapide de cette affection lui a valu le nom de *feu volant*.

On remarque dans l'espèce chevaline une variété d'échauboules qui lui est particulière, qui apparaît périodiquement en été, disparaît communément en hiver. Cette affection, connue dans le vulgaire sous le nom de *gale d'été*, se manifeste par de petits boutons nombreux, disséminés sur l'encolure, le dos et la croupe, desquels il s'échappe un liquide âcre, qui agglutine les poils, les rassemble en mèches, et en occasionne la chute. Cette forme d'échauboules est accompagnée d'un prurit incommode qui ne laisse aucun repos à l'animal ; d'un autre côté, il est assailli par des myriades d'insectes qui s'abattent sur son corps et le tourmentent par leurs piqûres ; il maigrit et éprouve parfois de la fièvre.

L'échauboules paraît être le partage du cheval et du bœuf ; mais elle est plus fréquente chez le premier, et reconnaît pour causes un état pléthorique dû à une alimentation échauffante et les grandes chaleurs de l'été qui, par leur action stimulante, provoquent les congestions cutanées. L'échauboules périodique semble se développer sous l'influence d'autres causes : la constitution ne nous semble point étrangère à cet état pathologique ; nous

l'avons vue se développer sur des animaux issus de parents qui en étaient atteints ; par conséquent, l'hérédité peut, à juste titre, être considérée comme la cause prédisposante et même efficiente de cette affection.

Traitement. — Dans la majeure partie des cas, l'échauboulure ne réclame aucun traitement ; la résolution s'opère spontanément, lorsque l'éruption boutonneuse n'est pas considérable ; mais il est toujours prudent de soumettre l'animal à quelques jours de diète, et de lui pratiquer une saignée. Lorsque la maladie débute subitement par l'apparition d'une multitude de boutons, qui se réunissent de manière à ne former qu'une masse diffuse (feu volant), accompagnée de fièvre de réaction, il faut se hâter d'ouvrir la veine, d'en extraire sept à huit livres de sang ; si, par cette première émission sanguine, la congestion cutanée ne se dissipe point, il faut la réitérer. Les boissons acidulées, rafraîchissantes aident puissamment à la résolution, qui s'opère d'ordinaire en vingt-quatre heures, quelquefois plus tôt.

Lorsque l'on a à traiter l'échauboulure périodique, il convient de prévenir le moment de l'invasion de la maladie par des saignées, un régime rafraîchissant, un exercice modéré, et les pansements de la main bien faits, pour entretenir la souplesse et la propreté de la peau. Quand la maladie est développée, l'irritation cutanée réclame l'emploi des fomentations émoullientes, du régime et de la saignée. Lorsque la période d'acuité est en partie dissipée par les antiphlogistiques, on peut opérer une révulsion sur le tube digestif par l'administration de quelques légers purgatifs ; cette révulsion est aussi très-salutaire comme moyen prophylactique. Une précaution qu'on ne doit point négliger, c'est de recouvrir le corps de l'animal d'un tissu

léger, pour le soustraire aux attaques incommodes des insectes. Cette affection est toujours rebelle, et on ne parvient le plus souvent qu'à la mitiger ou à la pallier.

Lorsque l'échauboulure se déclare sur les animaux de l'espèce bovine, il faut la combattre par les mêmes moyens que celle qui se développe dans l'espèce chevaline.

ECTROPION (*Renversement en dehors des paupières.*)

— Cette maladie, peu commune parmi nos animaux domestiques, affecte le plus communément la paupière inférieure, et ne se voit guère que chez les chiens et les chats.

L'ectropion, que la simple inspection fait reconnaître, peut dépendre de l'inflammation chronique de la conjonctive, de sa tuméfaction, de son état sarcomateux; quelquefois il est le résultat d'une plaie avec perte de substance, d'une brûlure, d'un ulcère, qui laissent après leur guérison une cicatrice vicieuse; il peut aussi être la conséquence de la paralysie du muscle orbiculaire des paupières.

Quelle que soit la cause qui détermine l'ectropion, il ne tarde pas à s'accompagner du bourrelet de la conjonctive que l'on remarque, et à avoir des conséquences plus ou moins graves par rapport à l'organe de la vision.

Traitement. — Si l'ectropion est la conséquence d'une inflammation chronique de la conjonctive, il faut employer la pommade stimulante d'onguent rosat avec deutoxyde de mercure, à la dose d'un gros de deutoxyde par once d'onguent. On conseille encore d'en venir à l'application du nitrate d'argent. Si ces moyens restent impuissants, on excise le bourrelet sarcomateux; cette simple opération, dont l'action est beaucoup plus sûre et plus prompte, doit obtenir la préférence sur les moyens sus-in-

diqués qui, le plus souvent, font perdre du temps sans produire le moindre amendement. Pour pratiquer cette légère opération, on fixe l'animal d'une manière convenable, on saisit, avec une pince anatomique ou avec une érigne, la portion engorgée de la conjonctive, et on la retranche d'un coup de ciseaux courbés sur plat ou à l'aide d'un bistouri. L'hémorrhagie qui en résulte s'arrête spontanément ou par quelques ablutions d'eau fraîche. On panse ensuite la plaie tous les jours avec des compresses imbibées d'eau de mauve tiède, que l'on a soin de maintenir humides, en les arrosant à diverses reprises avec la même eau. Si la plaie fournit des bourgeons charnus trop exubérants, ou si la paupière manifeste quelque tendance à se renverser de nouveau, il faut la toucher avec le nitrate d'argent, afin de déterminer, dit M. Sanson, le retrait de la cicatrice, et par suite celui de la paupière vers l'intérieur.

Si le renversement de la paupière est dû à une cicatrice, il faut exciser cette dernière; s'il est la conséquence de la paralysie du muscle orbiculaire des paupières, on lui oppose les frictions excitantes de teinture de cantharides, d'ammoniaque liquide, et, en dernier lieu, la cautérisation et l'électricité.

EFFORT. (*Voyez Entorse.*)

ÉLÉPHANTIASIS. — On donne ce nom, en médecine vétérinaire, à une affection cutanée du bœuf, à laquelle on a reconnu une grande analogie avec l'éléphantiasis de l'espèce humaine. Cette rare affection ne s'étant pas présentée dans notre pratique, nous nous trouvons dans la nécessité d'emprunter tout ce qui a rapport à cette maladie, aux vétérinaires qui l'ont observée et décrite. C'est

dans le *Dictionnaire* d'Hurtrel d'Arboval que nous allons puiser les documents que cet auteur a lui-même empruntés à Gellé, MM. Cruzel, Taiche et Pradal.

« Le bœuf qui est atteint d'éléphantiasis a la peau sèche, rugueuse, dure, épaisse, chaude sur certaines parties, et adhérente aux protubérances osseuses; le poil est sec, hérissé, ayant de très-petits boutons à son origine. Après ces commencements, la peau de tout ou partie du corps est soulevée, crépitante et desséchée; elle se fendille dans toutes les directions, présente des crevasses profondes de différentes grandeurs, qui se croisent en sens divers, établissent de très-petites divisions dans certaines parties et circonscrivent des lambeaux de peau dans d'autres. De ces crevasses, qui vont en s'approfondissant et en s'élargissant du centre à la circonférence, en formant des espèces de losanges, suinte un liquide séreux sur quelques points, séro-purulent sur d'autres, et toujours d'une odeur fétide. Leur fond paraît rouge, elles se recouvrent de croûtes écailleuses, qui rendent la surface cutanée raboteuse. Le poil tombe enfin par le plus léger frottement.

» Si c'est la tête qui est particulièrement affectée, cette partie offre un aspect hideux; les yeux, presque imperceptibles, à cause de grosses crevasses à bords renversés des paupières, paraissent eux-mêmes comme des crevasses plus grandes que les autres; toutefois ils conservent la vision, la chassie qui en découle détruit les poils qui se trouvent aux grands angles, ainsi que les cils devenus rares sur toute l'étendue des paupières; la conjonctive qui recouvre celles-ci est infiltrée et rouge. Le tour des narines et des lèvres est très-épaissi. Le mufle est extrêmement tuméfié, ce qui rétrécit les naseaux et rend la

respiration sifflante et pénible. La pituitaire est infiltrée et de couleur rose ; il découle des narines des mucosités épaisses et jaunes ; mais la membrane buccale se conserve dans l'état normal, et l'air expiré n'a aucune odeur.

» Si ce sont les membres qui sont le siège de l'éléphantiasis, ils deviennent d'un volume extraordinaire, surtout à partir des genoux et des jarrets jusqu'à l'origine de la corne. Il se forme aussi, à cette partie, un bourrelet qui circonscrit les ongles et les recouvre presque en entier. On n'aperçoit plus de traces d'articulation aux membres postérieurs ; la marche étant devenue impossible, le bœuf reste couché tant qu'on ne le relève point, et, lorsqu'il est debout, il conserve cette position jusqu'à ce que la fatigue le force à se laisser choir ; alors il pousse des mugissements plaintifs, et pendant une heure ou deux on voit, à l'agitation de son flanc, combien doit lui être pénible ce changement de position. Selon l'observation de Gellé, la peau des régions du pied, lesquelles commencent supérieurement par la première phalange ou paturon, présente, outre les gerçures et l'état d'induration, des agglomérations ou grappes tuberculeuses, ulcérées dans quelques points, d'autant plus rapprochées qu'elles avoisinent davantage les sabots, irrégulières, communément larges comme une pièce de dix sous ; les grains en sont gros comme des lentilles ; il n'en existe point dans les espaces interdigités. Un prurit un peu vif force l'animal à se lécher souvent.

» Les phénomènes généraux et sympathiques qui précèdent cet état pathologique sont : l'inaptitude au travail ; l'amaigrissement qui suit les travaux continus et pénibles ; l'irrégularité de l'appétit, la lenteur de la rumination, le trouble des fonctions digestives, la constipation, la mar-

che chancelante, la sensibilité à la pression sur la colonne vertébrale ou sur le cartilage xyphoïde, etc. Dans quelques animaux on commence à sentir, en plissant la peau et dans son épaisseur, de petites bosselures dures et indolentes aux endroits qui doivent être envahis. Plus tard les animaux ne peuvent se coucher à cause de la raideur des membres ; s'ils l'entreprennent, la rumination cesse, la sécrétion du lait des femelles diminue ; à la constipation succède quelquefois la diarrhée. La marche de la maladie est toujours lente, sa durée est de plusieurs mois.

» Le pronostic de cette affection est toujours grave, et d'autant plus grave que les animaux sont plus exténués, plus âgés, et que la maladie date de plus loin et s'est prolongée davantage. On ne la juge pas cependant au-dessus des secours de l'art, et ce qui paraît extraordinaire, c'est qu'on en a triomphé par des moyens curatifs d'une propriété absolument opposée.

» En lisant les écrits précités, dit Hurtlel d'Arboval, on ne trouve rien de positif sur les causes de la maladie qui nous occupe. M. Cruzel soupçonne une irritation de l'appareil intestinal ; M. Taiche, une phlegmasie gastro-intestinale, due à l'abondance et à la qualité irritante des herbages, accompagnée et suivie d'une phlegmasie de l'organe cutané ; M. Pradal, les variations brusques de l'atmosphère, telles que le passage subit des pluies froides à la chaleur, et l'interruption de celle-ci par des journées très-froides ; à quoi l'on pourrait ajouter la malpropreté de la peau, les maladies cutanées accompagnées de prurit, comme la plupart de celles éruptives et psoriques, etc. M. Pradal croit aussi que la mauvaise habitude de saigner les bœufs au printemps les prédispose à l'éléphantiasis. Gellé ne s'explique pas. N'étant pas mieux instruit sur le chapitre

des causes, on ne peut sortir des grandes généralités.

» Selon M. Pradal, on trouve tout simplement, à l'autopsie, des infiltrations roussâtres au-dessous de la peau, principalement à la partie inférieure des membres; les organes digestifs, de même que les viscères pectoraux, sont pâles et blafards. Il y a presque toujours une certaine quantité de liquide roussâtre dans la poitrine et dans l'abdomen; la trachée et les bronches renferment une matière écumeuse. M. Cruzel fit l'ouverture d'un bœuf qui fut abattu et il nota ce qui suit : les portions mortes du corps, qui ressemblaient à du parchemin ou à de la corne mince chauffée fortement, étaient formées de l'épiderme et du tissu réticulaire, autant qu'il put s'en assurer; les crevasses n'allaient pas au delà. Une substance lardacée, dont l'épaisseur variait, suivant les parties du corps, de un à deux pouces, avait remplacé le derme et les aponévroses. Les muscles, amaigris, décolorés, adhéraient à ce corps pathologique; deux onglons des pieds postérieurs se détachaient; la corne, vers les talons, était désorganisée, comme cela a lieu dans l'ulcération connue sous le nom de crapaud des monodactyles. Dans l'intérieur des cavités nasales, on voyait deux ulcères larges et plusieurs petits; l'un avait corrodé la cloison cartilagineuse. La base de la langue était rouge, et son volume paraissait augmenté. L'appareil encéphalique ne présentait aucune lésion manifeste. Dans la substance pulmonaire, les ganglions bronchiques et le médiastin, il y avait un très-grand nombre de tubercules de grosseur variable; plusieurs étaient à l'état de suppuration. La plèvre pulmonaire gauche était adhérente. Dans la cavité abdominale, épanchement de quelques litres de sérosité; la membrane muqueuse de la caillette offrait quelques taches un peu brunes vers le pylore. Dans l'intestin grêle,

on apercevait des plaques roussâtres, à bords légèrement arrondis, et qui étaient le produit de la disparition des portions correspondantes de la membrane muqueuse. Dans les gros intestins, point de lésion apparente, si ce n'est la diminution de volume. Les ganglions mésentériques étaient engorgés et parsemés de tubercules nombreux. Ainsi, ajoute Hurtrel d'Arboval, toutes les altérations pathologiques paraissent, d'après ces résultats d'autopsies, se borner à la peau et aux tissus sous-jacents, aux ganglions lymphatiques, aux vaisseaux du même ordre, ce qui serait toutefois à vérifier quand les occasions s'en présenteront, en recherchant si ces vaisseaux ne sont pas dilatés, et si leurs parois ne sont pas ramollies. Il y aurait aussi à tâcher de découvrir si ces altérations du système lymphatique sont primitives ou consécutives, et si elles sont constantes ou non. »

» *Traitement.* — MM. Cruzel et Gellé débutent hardiment par la saignée. Le premier y ajoute les lotions savonneuses ou alcalines, pour bien nettoyer la peau; les frictions avec une brosse ou un morceau de toile, afin d'enlever tout corps; toute matière qui eût pu se coller aux téguments ou dans les crevasses; après quoi il juge nécessaire d'adoucir la peau au moyen des embrocations d'huile ou de graisse chaude, afin de ramollir les couches superficielles, partout où les téguments sont affectés. Lorsqu'ils le sont dans une grande étendue, et que les crevasses circonscrivent des portions de peau qui ont ainsi l'aspect tumoral, M. Cruzel conseille d'enlever toutes ces portions circonscrites avec l'instrument tranchant, afin de faire des plaies simples, lesquelles, par des soins bien entendus, peuvent se cicatriser dans l'espace de deux mois. C'est à peu près le même traitement qu'a suivi Gellé. M. Pradal blâme

la saignée, et dit que les symptômes d'inflammation sont de si courte durée, qu'au lieu de les faire seulement avorter par une extraction de sang, on plonge, par ce moyen, l'animal dans un état adynamique tel, que, le plus souvent, on ne peut parvenir à changer cet état, même par l'emploi des plus forts corroborants. Ce vétérinaire conseille la diète durant la période de la fièvre, celle durant laquelle se fait l'éruption cutanée; il emploie ensuite de légers diaphorétiques, afin de favoriser l'éruption. Le repos absolu est indispensable. M. Pradal conseille aussi le séton au fanon appliqué dès la période éruptive, les breuvages toniques, les lavements, surtout s'il y a constipation, mais qu'il faut supprimer dès que la chaleur de la peau et la fièvre ont cessé. Les frictions d'eau-de-vie camphrée sur la colonne dorso-lombaire sont aussi conseillées par M. Pradal, et il veut même qu'on les emploie nonobstant la chaleur de la peau de ces parties: toutefois, il recommande de faire suivre ces frictions de l'application d'un sachet émoullient sur la même région, et il insiste pour qu'on emploie les toniques et les anodins, lorsque le pus du séton reste séreux et comme roussâtre. Enfin, M. Pradal conseille de frictionner, avec l'eau-de-vie camphrée, les engorgements survenus aux membres, à la tête, etc., et de traiter avec la teinture d'aloès les plaies provenant du décollement de la peau.

»Hurtrel d'Arboval ajoute quelques réflexions au traitement de M. Pradal, que nous trouvons fort sages; il ne rejette pas absolument les émissions, mais dans le cas où elles seraient indiquées, il voudrait qu'elles fussent employées au début, et dirigées sur le trajet des vaisseaux lymphatiques, si on les croit enflammés. On peut les seconder, dit-il, par des applications de topiques émoullients

et narcotiques pendant la période d'acuité. Plus tard, on pourrait recourir aux purgatifs drastiques à petites doses et longtemps continués, pour entretenir une révulsion continue sur la membrane gastro-intestinale, mais il faudrait que l'état des voies digestives le permît. On pourrait, ajoute cet auteur, employer les diurétiques dans le même but, en même temps qu'on continuerait le traitement extérieur. Sur la fin, les sujets étant épuisés, on pourrait leur faire prendre intérieurement des toniques. »

ENCANTHIS.—L'encanthis consiste dans l'hypertrophie ou la dégénérescence de la caroncule lacrymale. Il s'offre quelquefois sous forme d'une légère tuméfaction inflammatoire; d'autres fois il est plus volumineux, il sort de l'angle nasal de l'œil, dépasse les paupières, s'oppose à leur rapprochement, se prolonge sur la cornée lucide qu'il recouvre en partie et parfois en totalité; gêne le corps clignotant, comprime le sac et les points lacrymaux, et force les larmes à couler sur les joues.

L'encanthis paraît être le partage exclusif du bœuf et du chien; chez ce dernier animal nous le rencontrons fréquemment.

Traitement. — On conseille d'user dans le principe, lorsque la tuméfaction offre un peu de chaleur, des applications restrictives, réfrigérantes, et même de la saignée, si l'animal éprouve de la douleur; et lorsque la maladie date d'un certain temps, de recourir à l'ablation totale de la caroncule lacrymale hypertrophiée. Les applications réfrigérantes sont impuissantes pour combattre l'encanthis, elles ne font que calmer l'irritation locale, par conséquent, il est inutile de consacrer du temps à des moyens dont l'impuissance est reconnue; l'expérience

nous a démontré qu'il est préférable d'en venir tout de suite à l'ablation, opération simple et constamment couronnée de succès.

Pour opérer l'ablation de l'encanthis, on passe dans le centre de la tumeur un fil, ou on y implante une érigne, on tire assez fortement dessus pour amener la base à découvert, et on l'extirpe d'un seul coup avec le bistouri ou des ciseaux courbes. Les soins subséquents consistent dans les ablutions d'eau froide; jamais nous n'avons dû recourir à d'autres moyens pour guérir radicalement la maladie qui nous occupe.

ENCASTELURE. — L'encastelure est une altération de la corne, qui consiste dans le rétrécissement de la boîte cornée qui termine les pieds des solipèdes. Le degré de gravité de cette affection varie depuis le simple rétrécissement des talons jusqu'au rétrécissement le plus prononcé des quartiers.

Le simple rétrécissement d'un seul, et même des deux talons, ne constitue pas une maladie grave; l'animal boite, mais on peut y remédier facilement. Il n'en est pas de même lorsque les quartiers sont rétrécis au point de comprimer les parties vives contenues dans la boîte cornée et d'en produire l'atrophie: alors les douleurs sont grandes, la claudication est forte et l'animal qui en est accidenté se trouve dans l'impossibilité de pouvoir être utilisé.

L'encastelure paraît être le partage exclusif des pieds antérieurs. Cet accident n'attaque parfois qu'un seul pied, un seul quartier; mais il arrive quelquefois que les deux pieds sont affectés; alors le cas est plus grave; l'animal en repos a l'attitude d'un cheval *fourbu*; lorsqu'il marche

il rapproche le plus possible les membres postérieurs du centre de gravité ; les membres antérieurs sont portés en avant avec hésitation , et en rasant le sol ; l'appui se fait principalement sur les talons ; en un mot, on dirait, pour nous servir d'une expression vulgaire, qu'il marche sur des épines et que les épaules sont *enchevillées*.

La corne, dans l'encastelure, a perdu sa souplesse et son poli ; on remarque ordinairement des cercles, des enfoncements, des rugosités sur la portion rétrécie. Si on examine la face plantaire, on trouve la fourchette, comprimée entre les arcs-boutants, diminuée de volume au point qu'on a peine à la découvrir.

Différentes causes peuvent donner lieu à cette affection : l'aridité et la sécheresse de la corne, soit naturelle, soit accidentelle ; aussi la rencontre-t-on le plus souvent chez les chevaux qui ont les sabots étroits, à talons hauts et forts, chez ceux qui travaillent sur des terrains secs et dont on néglige de graisser et d'assouplir la corne. La mauvaise ferrure et l'oubli de la renouveler en temps opportun, les différentes maladies de la matrice de l'ongle, les inflammations des tissus renfermés dans la boîte cornée, etc., peuvent être regardées comme les causes les plus ordinaires de l'encastelure.

Traitement. — Quant au traitement, il consiste dans la ferrure, l'emploi des corps gras pour assouplir la corne et l'évulsion des quartiers rétrécis. Quatre sortes de ferrure sont préconisées pour obvier à cette affection : le fer à lunette ou à branches tronquées, le fer à planche, le fer à pantoufle et la pantoufle expansive de Defays sont, selon les cas, employés tour à tour pour favoriser l'élargissement du sabot.

Le fer à branches tronquées s'applique quand le rétré-

cissement est léger et que la fourchette est assez volumineuse et assez forte pour appuyer sur le sol ; on doit avoir soin de parer le pied, tout en respectant les arcs-boutants, et d'abattre la corne des talons pour que l'appui puisse se faire sur la fourchette, afin de produire, par son refoulement, l'élargissement des quartiers.

Le fer à planche s'emploie dans les cas où le resserrement du sabot est plus prononcé et la fourchette plus petite ; comme dans le cas précédent, on abat le bord inférieur des talons pour éviter toute pression de ces parties sur le fer, qui doit être court et dont la planche (traverse) doit reposer sur la fourchette, à l'endroit où se réunissent les deux branches du V que présente cette partie du pied, de manière à ce que le corps pyramidal soit refoulé par la pression de la planche et agisse en guise de coin pour élargir les talons ; on sait que, pour donner au pied toute son élasticité, les étampures de ce fer doivent le plus possible être rapprochées de la pince.

Le fer à pantoufle s'emploie quand la fourchette est atrophiée ou qu'elle ne présente pas la résistance convenable pour supporter une forte pression longtemps continuée.

La pantoufle expansive s'emploie dans les mêmes cas que le fer à pantoufle ordinaire ; les résultats avantageux que nous en avons retirés nous engagent à la recommander aux praticiens.

On amincit aussi la corne des quartiers, au moyen de la râpe, pour diminuer la compression des tissus sous-onglés et rendre plus efficace le bien-être de la ferrure ; on applique, dans certains cas, quelques pointes de feu sur la cutidure, dans le but d'activer la sécrétion du tissu corné, et on met les pieds en permanence dans une espèce

de bottes en cuir qui contiennent de l'onguent de pied ou de l'huile de poisson, etc.

Ces moyens thérapeutiques, appliqués méthodiquement, remédient à l'encastelure dans la majeure partie des cas; mais ils sont quelquefois sans effets ou ne remplissent qu'imparfaitement le but qu'on se propose d'atteindre. Nous avons vu nombre de fois le resserrement du sabot résister à ces différents modes de traitement, et la claudication se perpétuer en quelque sorte, et nécessiter le sacrifice de l'animal.

Lorsque l'encastelure résiste aux moyens que nous venons de signaler, il faut recourir à l'évulsion des quartiers rétrécis; nous avons mis cette pratique en œuvre et nous n'avons eu qu'à nous en féliciter. Cette opération, aussi simple que rationnelle, fait disparaître la compression et la douleur et permet au sang d'affluer dans le tissu podophylleux, atrophié par l'étreinte qu'il a subie par le resserrement du sabot; la cutidure, excitée par cette opération, sécrète une corne plus souple, les tissus sous-unguiculés n'étant plus comprimés, reprennent leur volume et se recouvrent d'un ongle qui n'exerce plus sur eux une pression douloureuse.

Si les deux quartiers sont rétrécis, on commence d'abord par opérer le quartier le plus malade, et on n'a recours à l'évulsion de l'autre que quand la corne du premier opéré est presque entièrement régénérée, un mois après, par exemple. Si les deux pieds sont encastelés, on opère un quartier; neuf à dix jours plus tard, on peut faire l'évulsion d'un quartier du membre opposé et agir de la même manière pour les deux autres. Ces cures sont longues, lorsqu'il faut évulser les quatre quartiers, nous en convenons; mais quand on réfléchit au temps que né-

cessite l'encastelure pour être guérie, et au peu d'avantage que l'on retire des moyens thérapeutiques employés jusqu'à ce jour, lorsque la maladie est ancienne et portée au plus haut degré, on ne doit pas hésiter à recourir à ce mode de traitement. Certes, nous n'avons pas la prétention de poser ceci comme une loi immuable, et de proscrire tout ce qui a été fait pour combattre cette altération de l'ongle; au contraire, nous n'aurons recours à ce traitement que quand les autres moyens auront échoué, ou que nous jugerons l'accident trop grave pour en obtenir d'heureux résultats (1).

ENCÉPHALITE. — L'encéphalite que l'on nomme encore vertige essentiel, idiopathique, pour la distinguer de l'indigestion vertigineuse ou vertige abdominal, est l'inflammation du cerveau. Cette affection est assez commune chez les animaux domestiques; elle peut être simple ou compliquée de l'inflammation des membranes du cerveau. Nous allons décrire ces deux états pathologiques; le premier sous le nom d'encéphalite, le second sous celui d'encéphalo-arachnoïdite.

ENCÉPHALITE DU CHEVAL. — Cette maladie se manifeste chez cet animal par la nonchalance, la perte de la vigueur et de la gaieté; il est plus pesant à la main, butte fréquemment; il est moins ardent au travail; à l'écurie il mange par intervalle, tient la tête basse ou appuyée sur la mangeoire; cet état de torpeur est interrompu de temps en temps par des bâillements; les conjonc-

(1) Une grande partie de ce chapitre est extraite d'un article intitulé: *de l'Encastelure*, que nous avons publié dans le *Journal vétérinaire et agricole de Belgique*, année 1844.

tives rouges, fortement injectées, le pouls plein et large annoncent assez la turgescence sanguine du cerveau.

Ces premiers symptômes, que l'on pourrait appeler précurseurs de la maladie qui nous occupe, passent souvent aux yeux des personnes chargées de gouverner les chevaux, pour de la fatigue, et n'éveillent leur attention que lorsqu'ils se traduisent d'une manière plus prononcée, lorsque l'inflammation est établie. Alors l'animal appuie fortement la tête contre le mur ou sur le licol qui le tient attaché; les sens sont obtus; il reste dans un état de somnolence que l'on pourrait dire apoplectique; rien ne peut le tirer de sa torpeur; il est sourd à la voix, insensible; les yeux, à demi-fermés, sont mornes, les conjonctives sont rouges, tuméfiées; les artères glosso-faciales et temporales battent avec force; les veines superficielles de la face sont remplies et très-prononcées; le front est chaud, brûlant; enfin, tout annonce que la tête est le siège d'un afflux sanguin considérable. Si on détache le malade, il marche sans discernement, la tête baissée, comme s'il cherchait un appui, il ne voit plus; si on l'attache à un poteau ou à un arbre au moyen d'une corde mobile, comme cela se pratique malheureusement trop souvent à la campagne, il appuie sur le licol qui le retient à la longe, et tourne en cercle jusqu'à ce que l'épuisement le force au repos; alors il tombe, se débat quelque temps et meurt.

Il arrive quelquefois que l'encéphalite perd de son acuité, soit par suite d'un traitement, soit d'une manière spontanée; les symptômes alors diminuent d'intensité; le malade semble reprendre de la vigueur, mange un peu, nonchalamment, mais il conserve un état de torpeur qui indique que la maladie n'est pas entièrement dissipée, qu'elle a revêtu le type chronique. A la suite de cet état,

l'animal a l'air hébété, il est taciturne, souvent endormi, il bâille fréquemment. Nous avons été témoin mainte fois de la paralysie de la mâchoire inférieure et de l'immobilité dues à l'encéphalite chronique.

L'inflammation du cerveau parcourt ordinairement ses périodes avec rapidité ; les prodromes ou premiers symptômes qui accusent son apparition, durent souvent deux ou trois jours ; après ce temps, la maladie prend de l'intensité ; la période d'augment, si l'animal ne succombe plus tôt à une apoplexie, dure quatre à cinq jours ; alors si l'inflammation, arrivée à son apogée, ne tue pas le malade, la résolution commence à s'opérer et en quelques jours elle est terminée, ou bien la maladie passe à l'état chronique.

Les causes les plus ordinaires de l'encéphalite sont : l'état de pléthore dans lequel se trouvent les animaux à la suite d'une alimentation trop succulente, qui donne au sang une plasticité telle qu'il circule difficilement dans les extrémités des vaisseaux capillaires du cerveau, y produit des congestions qui finissent par se traduire en phlegmasie ; les courses rapides, les travaux excessifs et fatigants, l'exposition prolongée du crâne à l'ardeur brûlante du soleil, les coups portés sur cette région sont autant de causes qui peuvent occasionner l'encéphalite.

Traitement. — Le traitement de l'encéphalite doit être prompt et actif ; c'est au début de la maladie qu'il faut agir, alors que les désordres de l'inflammation ne se trouvent pas au-dessus des ressources de la médecine, pour obtenir un succès, qui, plus tard, deviendrait impossible.

Les moyens thérapeutiques les plus rationnels et les plus efficaces consistent dans les émissions sanguines, les

douches réfrigérantes sur le crâne, et les révulsifs sur le tube digestif. Ainsi, il faut débiter par une saignée de sept à huit livres à la veine jugulaire ; ensuite diriger, sans interruption aucune, des douches d'eau froide sur le crâne ou appliquer sur cette région un sachet en permanence, rempli de glace pilée ou de neige ; ces deux premières indications étant satisfaites, on administre un purgatif drastique en vue d'établir une fluxion sur la muqueuse gastro-intestinale et d'opérer une heureuse dérivation du sang qui tend à se porter vers l'organe enflammé. Des vétérinaires conseillent d'appliquer des sétons aux fesses, à l'encolure, des vésicatoires, des sinapismes, etc. : l'expérience nous a démontré le peu de confiance qu'on doit accorder à ces agents révulsifs, qui, sans être nuisibles dans aucun cas, ne remplissent que rarement les vues du praticien : c'est donc sur la grande surface muqueuse qu'il convient d'agir ; les relations sympathiques qui existent entre elle et le cerveau favorisent considérablement la révulsion qu'on se propose d'obtenir par les purgatifs, et c'est sans contredit à leur action que l'on doit la plus prompte et la plus énergique des dérivations.

La saignée doit être répétée autant de fois que l'état de torpeur dans lequel est plongé le malade et la force du pouls l'indiquent ; l'ouverture de l'artère temporale, de laquelle on extrait trois à quatre livres de sang, n'est pas sans avantages lorsque l'inflammation est intense et menace d'une apoplexie ; l'usage des purgatifs et des douches réfrigérantes doit être continué jusqu'à ce que la maladie soit entièrement combattue. Par ce traitement, employé dès l'apparition des premiers symptômes maladifs, nous avons obtenu, en trois ou quatre jours, des guérisons que certainement nous n'aurions pas osé espérer par les

moyens employés anciennement pour combattre cette grave affection.

Lorsque l'encéphalite est passée à l'état chronique, il faut user à peu près des mêmes moyens thérapeutiques : les purgatifs à doses moyennes peuvent être administrés tous les deux jours ; les petites saignées, répétées de temps en temps, sont avantageuses et diminuent la congestion encéphalique qui tend à s'opérer ; c'est dans ce cas maladif que les sétons appliqués sur les régions parotidiennes, animés avec l'onguent vésicatoire, ou les vésicatoires appliqués sur les mêmes régions, sont d'une grande efficacité et contribuent puissamment au succès de la cure. On conseille encore, dans le cas qui nous occupe, la cautérisation transcurrente sur le crâne. Nous ne pouvons point apprécier la valeur thérapeutique de ce dernier moyen, ne l'ayant jamais mis en usage.

Un régime diététique sévère doit seconder le traitement de l'encéphalite, tant aiguë que chronique.

ENCÉPHALITE DU BOEUF. — Cette affection paraît moins fréquente dans les animaux de l'espèce bovine que chez les solipèdes ; s'il faut en croire Gellé, il serait un des premiers vétérinaires qui aurait décrit cette maladie dans un article sur le vertige, considéré chez le bœuf, inséré dans le *Recueil de médecine vétérinaire*, cahier de septembre 1830. Cet auteur rapporte, dans son ouvrage sur la pathologie bovine, un grand nombre d'observations qui lui sont propres, et plusieurs qu'il doit à l'obligeance de ses confrères.

L'encéphalite, chez le bœuf, se manifeste par un état de torpeur et de somnolence, la diminution de l'appétit et de la rumination ; l'animal appuie fortement la tête sur la

mangeoire et contre le mur ; les yeux sont larmoyants , la conjonctive est injectée et rouge, le pouls accéléré, l'artère tendue, la bouche chaude ; les excréments sont durs, secs, leur expulsion est rare et difficile ; les cornes, les oreilles et le front sont chauds, brûlants ; l'épine dorsale, insensible. Si on abandonne le malade en liberté dans une prairie, il marche sans discernement, en tournant constamment du même côté, jusqu'à ce qu'il rencontre un obstacle contre lequel il appuie la tête ou que l'épuisement le force au repos. Tels sont les principaux symptômes qui caractérisent l'encéphalite idiopathique du bœuf.

Les mêmes causes qui produisent l'encéphalite chez le cheval la font naître aussi chez le bœuf.

Traitement. — Les moyens curatifs que l'on emploie pour combattre cette phlegmasie cérébrale, doivent être analogues à ceux que l'on dirige contre cette même affection chez le cheval ; ainsi, une saignée large, copieuse, que l'on réitère au besoin ; les douches réfrigérantes sur le crâne, la diète, l'usage de tisane mucilagineuse, avec addition de sulfate de soude ou de crème de tartre, à doses purgatives, et les lavements émollients, sont d'une efficacité constatée par la pratique. Gellé rapporte bon nombre de cures que lui a values ce traitement employé dès le début de la maladie, et nous l'avons nous-même employé avec succès.

ENCÉPHALO-ARACHNOÏDITE.— Cette affection consiste dans l'inflammation du cerveau et de l'arachnoïde ; elle se manifeste, chez le cheval, par de la tristesse, de la somnolence et du dégoût ; l'animal a les yeux à demi fermés, et la tête appuyée sur la mangeoire, ou poussant contre le mur ; le pouls est large, accéléré ; le front est

chaud, brûlant ; de temps en temps, le malade est arraché à cet état de torpeur par des accès frénétiques ; il relève brusquement la tête, se jette en arrière, comme s'il voulait se renverser, il éprouve des mouvements convulsifs partiels ; les yeux pirouettent dans les orbites. Ces paroxysmes sont ordinairement de courte durée : une fois passés, le malade retombe dans la stupeur et le coma, jusqu'à ce qu'un nouvel accès le tire de cet état. Tel est le tableau symptomatique de l'encéphalo-arachnoïdite du cheval.

Chez le bœuf, cette affection se traduit par les mêmes symptômes : l'animal tient la tête appuyée contre le mur et reste immobile dans cette position, qui n'est interrompue que par des accès de frénésie ; alors le malade éprouve des mouvements convulsifs dans les yeux, les muscles de la face et de l'encolure ; une salivation abondante accompagne chaque paroxysme. L'accès terminé, l'animal retombe dans la stupeur et la somnolence. Chez tous les animaux domestiques, la tendance qu'ils ont à se porter en avant est un symptôme de l'inflammation cérébrale et arachnoïdienne.

Les causes de cette double affection sont les mêmes, chez tous les animaux, que celles qui donnent lieu séparément à l'encéphalite et à l'arachnoïdite.

Traitement. — Les saignées générales, les douches réfrigérantes sur le crâne et les purgatifs drastiques, doivent être dirigés contre cette maladie. Pour toutes les espèces d'animaux, il est avantageux d'associer le calomel aux purgatifs qui conviennent à chacune d'elles.

Lorsque la phlegmasie est passée à l'état chronique, il faut se comporter de la même manière que pour l'encéphalite qui a revêtu ce caractère.

ENCHEVÊTRURE. — On donne ce nom à une meurtrissure, à une plaie contuse du paturon, occasionnée par une prise de longe ; l'animal, soit en se grattant, soit d'une autre manière, s'engage quelquefois le paturon du pied de derrière dans la chevêtre avec laquelle il est attaché ; les efforts qu'il fait pour se dégager froissent la peau, la déchirent et entament plus ou moins profondément les tissus sous-jacents, d'où il résulte une inflammation en rapport avec l'action qui l'a produite.

La plaie résultant de l'enchevêtrement occasionne une douleur plus ou moins vive ; l'animal boite, quelquefois il n'appuie plus sur le membre, il est souffrant, a de la fièvre ; la peau meurtrie se détruit et tombe en lambeaux sphacelés, une plaie suppurante avec perte de substance, lente à guérir, en est la conséquence. Il arrive quelquefois, soit par la négligence, soit par des soins mal dirigés, que cette lésion de continuité revêt les caractères de l'ulcère ; alors les bords sont durs, épais, la suppuration est moins abondante et fournit un pus sanieux, roussâtre. A la suite de cet état chronique, la guérison que l'on obtient avec peine, laisse souvent une cicatrice épaisse, grise, calleuse, qui tare l'animal et entretient quelquefois la claudication.

Traitement. — Les moyens thérapeutiques de l'enchevêtrement doivent varier selon le degré et l'ancienneté du mal. Au moment de l'accident, on emploie les ablutions et les bains d'eau froide ; lorsque l'inflammation existe, les émoullients, les cataplasmes de même nature doivent succéder aux réfrigérants ; si la fièvre se déclare, et c'est ce qui arrive souvent chez les animaux nerveux, la diète et la saignée sont indiquées. Si la plaie passe à l'état chronique et prend les caractères de l'ulcère, il faut en raviver

les bords en les excisant, ou mieux en les cautérisant avec le fer incandescent ; lorsque les escarres occasionnées par la cautérisation sont éliminées, les pansements subséquents doivent se faire avec des plumasseaux imbibés de substances alcooliques : l'eau-de-vie camphrée et la teinture d'aloès conviennent parfaitement dans ce cas. Lorsqu'une cicatrice calleuse, désagréable à la vue ou nuisible aux mouvements de la partie existe, il faut en faire l'ablation, en ayant la précaution de ne laisser aucune parcelle de ce tissu de nature semi-cornée, l'expérience nous ayant démontré sa tendance à repulluler, s'il n'a pas été entièrement détruit. La plaie simple, qui résulte de cette opération, réclame les mêmes soins que la plaie récente. Un repos plus ou moins absolu est indispensable durant tout le traitement.

ENCLOUURE. — L'enclouure est une plaie du pied occasionnée par un clou qui demeure implanté dans les tissus, faite par des maréchaux maladroits lorsqu'ils ferment les animaux. La gravité de cette blessure est souvent en rapport avec le séjour plus ou moins prolongé du corps vulnérant dans les tissus. L'animal encloué boite plus ou moins fort ; il cherche à prendre appui sur le côté opposé au mal ; si on le déferre, le clou implanté dans le vif est taché par du sang, si son séjour est récent, ou sali par de la sérosité noirâtre purulente, s'il date de quelques jours ; en sondant le pied avec les tricoises, l'animal accuse de la douleur chaque fois que l'on comprime le point correspondant à l'enclouure ; en parant le pied à fond, en enlevant la portion de corne qui recouvre le mal, on peut mesurer l'étendue des ravages qu'il a occasionnés. Si on néglige de déferre l'animal et de sonder le pied,

les douleurs continuent et deviennent plus grandes, le sabot est chaud, l'inflammation gagne en surface, le pus ne pouvant se faire jour au travers de la sole, remonte le long des lames du tissu podophylleux, désunit la corne qui recouvre son trajet et va se faire jour à la cutidure, *souffle au poil*.

Traitement.— Lorsqu'un animal est encloué il faut le déferer le plus tôt possible et mettre la plaie à découvert en amincissant et en enlevant la portion de corne qui recouvre les tissus lésés; ce n'est pas une petite ouverture infundibuliforme qu'il convient de faire, mais bien une large brèche qui permette d'établir un pansement méthodique compressif. Si la chaleur du sabot annonce une inflammation un peu intense, on enveloppe le pied d'un cataplasme de farine de lin. Si la suppuration existe, on panse à la teinture d'aloès ou avec des étoupes sèches selon l'indication. On s'empresse quelquefois de recourir à l'évulsion du quartier, quand le pus s'est fait jour à la cutidure; sans vouloir blâmer la conduite du praticien qui en agit ainsi dans certain cas, nous devons cependant recommander de n'avoir recours à cette opération qu'avec la plus grande circonspection, l'expérience nous ayant démontré fréquemment, alors que le pus soufflait au poil et que le quartier était décollé, qu'il était encore permis d'espérer une guérison sans cette opération, qui condamne l'animal qui l'a subie, à un repos de trois semaines à un mois.

ENGRAVÉE. — Les animaux ruminants sont exposés à cette maladie, ainsi nommée parce qu'elle est le plus souvent occasionnée par des graviers qui s'enchaînent entre les doigts et y restent fixés. La présence de ces corps étrau-

gers froisse les tissus, les irrite, les enflamme. Dans le principe, la bête ne fait que feindre; mais à mesure que le mal fait des progrès, la douleur devient plus vive, la claudication augmente quelquefois au point de mettre l'animal dans l'impossibilité de marcher; ces symptômes sont souvent accompagnés d'une légère fièvre de réaction. Cette maladie, assez commune chez les gros ruminants, a beaucoup d'analogie avec la foulure de la sole et des talons du cheval; comme elle, elle constitue une véritable bleime qui suppure, détache la corne et peut produire les mêmes désordres dans le pied, si elle est abandonnée à la nature ou mal traitée.

Les bœufs et les moutons, qui marchent sur des chemins pierreux, sont exposés à l'engravée.

Traitement. — La première chose qu'il convienne de faire, c'est de visiter le pied et d'extraire les graviers engagés entre les onglons ou enchâssés dans la corne. Ensuite le repos, les bains et les cataplasmes émollients suffisent dans la majeure partie des cas, si le mal n'a pas fait trop de progrès, pour amener la guérison. Si la suppuration est établie, il faut faire une brèche à la corne pour donner issue au pus, et panser la plaie avec des étoupes sèches, le digestif simple, la teinture d'aloès, etc., suivant que le réclame l'aspect des tissus.

ENTÉRITE. — Inflammation des intestins. Ce nom s'applique presque exclusivement à l'inflammation de la membrane muqueuse de l'intestin grêle, celui de colite étant réservé pour désigner la phlegmasie de la membrane qui tapisse l'intestin colon. Cependant, comme l'observe judicieusement Hartrel d'Arboval, il n'est pas prouvé que la phlegmasie de la muqueuse qui donne lieu à la diarrhée

et à la dysenterie, ait son siège exclusif au colon. Nous décrirons cette affection sous les noms d'*entérite diarrhéique* et d'*entérite dyssentérique*.

A l'instar de d'Arboval, nous diviserons l'entérite en aiguë, suraiguë, chronique, diarrhéique et dyssentérique.

Nous allons décrire séparément les diverses nuances qui caractérisent l'entérite chez les principaux animaux domestiques.

ENTÉRITE AIGUE DU CHEVAL.— Cette phlegmasie de la membrane muqueuse de l'intestin grêle s'annonce par la diminution ou la perte de l'appétit ; l'animal est triste, nonchalant, il tient la tête basse ; les conjonctives sont un peu injectées, rouges et reflètent une légère teinte jaunâtre, surtout lorsque c'est la portion duodénale de l'intestin qui se trouve enflammée ; le pouls est dur, petit ; les excréments sont durs et coiffés, c'est-à-dire recouverts d'une pellicule blanchâtre, ils sont parfois maculés de sang ou enveloppés d'une mucosité glaireuse ; leur expulsion est pénible, difficile, et quelquefois il y a constipation. Dans le cours de cette maladie, l'animal éprouve parfois des frissons, la peau est sèche, sa température ordinaire est abaissée, le poil est piqué, enfin le malade est dans un état de prostration plus ou moins prononcé.

On regarde généralement, comme pouvant donner lieu à l'entérite, l'usage d'une alimentation avariée, telle que le foin moisi, l'avoine échauffée, la paille rouillée, les plantes âcres que broutent les animaux lorsqu'ils sont abandonnés dans les pâturages, l'ingestion d'eau très-froide lorsque le corps est en sueur, l'emploi inconsidéré des purgatifs ou d'autres médicaments irritants, les répercus-

sions de certaines maladies cutanées peuvent aussi donner lieu à la maladie qui nous occupe.

Traitement. — L'entérite aiguë cède ordinairement à la diète, à la saignée et aux tisanes mucilagineuses, légèrement nitrées pour les rendre plus digestes. Si la maladie ne se trouve pas amendée au bout de deux ou trois jours de l'emploi de ces moyens, il faut ajouter les lavements et les bains émollients; comme il n'est pas possible de placer un cheval dans une baignoire, on se sert, pour les bains, de couvertures de laine, trempées dans une décoction émolliente de 30 à 35 degrés de chaleur, avec lesquelles on enveloppe toute la région abdominale, en ayant soin de les arroser de temps en temps pour entretenir une chaleur humide continuelle. Si la déécation est rare, difficile, ou s'il y a constipation, on ajoutera, au traitement précité, les breuvages laxatifs oléagineux, et même, si ces breuvages ne suffisent pas pour déplacer les matières excrémentitielles durcies et accumulées dans l'intestin enflammé, on peut se permettre l'usage de quelques purgatifs salins; deux à quatre onces de sulfate de soude données dans un large véhicule mucilagineux, nous ont procuré des effets salutaires dans ce cas. Si la maladie résiste à ces moyens curatifs, si elle tend à revêtir l'état chronique, on emploie avantageusement les sétons, les vésicatoires, les sinapismes, selon la force révulsive qu'on se propose d'obtenir, appliqués sur la région hypogastrique. Rarement l'entérite aiguë simple résiste à ce traitement; six à huit jours suffisent pour en obtenir la résolution, qui est la terminaison la plus ordinaire de cette maladie; rarement elle passe à l'état chronique.

ENTÉRITE SUR-AIGUE. — De toutes les phlegmasies

intestinales qui peuvent frapper les chevaux et autres monodactyles, dit Hurrel d'Arboval, la plus dangereuse et la plus fréquente peut-être, est l'entérite sur-aiguë, plus généralement connue sous le nom de *colique sanguine*, de *tranchées rouges*. Quant à la gravité de cette maladie, nous la reconnaissons, comme l'auteur que nous venons de citer; mais quant à sa fréquence, nous sommes loin de l'avoir constatée souvent, et ce n'est qu'à de rares intervalles que notre pratique nous a fourni l'occasion de l'observer; il est très-probable que cette affection est plus fréquente dans les contrées méridionales qu'en Belgique.

L'entérite sur-aiguë s'annonce tout à coup, son invasion est brusque, aucun signe précurseur ne peut en faire soupçonner le développement. Le cheval atteint de tranchées rouges est en proie aux plus violentes douleurs abdominales, il se couche, se relève fréquemment, des plaintes lui échappent de temps en temps, il gratte le sol, fléchit les genoux comme s'il voulait se coucher, regarde son flanc; le mal s'aggravant, les symptômes augmentent, le malade se laisse tomber sur sa litière sans presque fléchir les membres, se roule et se débat violemment; aucun instant de répit ne lui est accordé, indice certain des douleurs atroces qui l'accablent; le pouls est plein, bat avec force, les flancs sont agités, les naseaux dilatés et les yeux hagards, des sueurs partielles s'observent à la face, à l'encolure et aux flancs. Après ce premier temps de la maladie, qui est toujours de très-courte durée, outre les souffrances que l'animal éprouve, le pouls devient fréquent et concentré, on observe des tremblements convulsifs partiels, le corps se couvre de sueur tantôt chaude, tantôt froide, il y a parfois grincement de dents. Les forces vitales se concentrant sur le théâtre de l'inflammation, dit

d'Arboval, elles abandonnent successivement les autres parties. Alors la température générale baisse, le froid est surtout sensible aux oreilles, au bout du nez et au bas des membres, le pouls devient petit et intermittent, les pupilles se dilatent, la face se grippe et se couvre de sueur froide, des convulsions générales s'observent et la mort vient mettre un terme aux douleurs du malade.

Tel est le sinistre tableau de cette cruelle et terrible maladie, qui tue presque toutes ses victimes en quelques heures.

On attribue l'entérite sur-aiguë à l'usage de l'eau très-froide, lorsque l'animal est en sueur, et qu'on lui en laisse prendre à discrétion après des travaux excessifs ou une course véhémence; à la suppression subite de la perspiration cutanée dans la même circonstance; au trouble de la digestion, etc.; mais, nous devons l'avouer, le plus souvent, l'étiologie de cette maladie nous fait défaut.

L'autopsie des animaux qui ont succombé à l'entérite sur-aiguë laisse voir des désordres pathologiques, qui nous donnent une idée de la gravité et de l'incurabilité de cette affection. La membrane muqueuse de l'intestin offre des traces évidentes d'une inflammation intense; elle est noirâtre, injectée, ramollie, se déchire facilement; du sang se trouve épanché entre la membrane charnue et la séreuse, et quelquefois entre les lames du mésentère; assez souvent l'intérieur de l'intestin est rempli d'un sang noir diffluent. Lorsque la mort a été le résultat de la terminaison par gangrène, on trouve des portions plus ou moins étendues du canal intestinal, qui n'offrent plus de traces de leur organisation première. Toutes ces lésions s'observent, tantôt à l'intestin grêle, tantôt au gros intestin, et quelquefois sur toute la longueur du tube intestinal.

Traitement. — Une maladie dont la marche est si rapide, les phénomènes si violents et les altérations pathologiques si graves, dit Hurlrel d'Arboval, donne peu d'espoir de guérison. Ce n'est qu'au début de la maladie, alors qu'elle n'a pas encore atteint toute son intensité, que les saignées générales abondantes, répétées autant de fois que la dureté du pouls l'indique, l'usage de décoctions de graine de lin, de mauve, de guimauve, rendues anodines par l'addition des opiacés, les lavements de même nature, le bouchonnement, etc., peuvent, dans des cas très-rares, procurer quelque soulagement au malade, et parfois le guérir; mais, nous le disons avec franchise, tous les animaux atteints de cette maladie, que nous avons traités, ont succombé malgré les moyens thérapeutiques que nous venons d'indiquer.

ENTÉRITE CHRONIQUE. — L'entérite chronique parcourt lentement ses périodes; elle s'annonce d'abord par du dégoût, de la tristesse et du malaise; la peau est sèche et adhérente, le poil est piqué; l'animal éprouve une certaine raideur dans la marche, la colonne vertébrale est un peu voûtée et n'est plus aussi souple qu'à l'état de santé; le pouls est petit, concentré, les excréments sont durs, coiffés; quelquefois il y a diarrhée. Au bout de quelque temps, le malade éprouve de l'anorexie, il maigrit; parfois il est en proie à de légères coliques, qui se dissipent assez promptement; les flancs se retroussent, quelquefois l'abdomen se météorise: c'est ce qui arrive lorsqu'il y a constipation; enfin, cette maladie lente peut se traduire par une diarrhée abondante, fétide, qui conduit l'animal au marasme, et le fait succomber.

L'entérite chronique peut être la conséquence de l'en-

térite aiguë ; mais le plus ordinairement, elle se développe sous l'influence d'une mauvaise alimentation: On range encore parmi les causes qui peuvent l'occasionner: la chaleur humide de l'atmosphère, le séjour dans des lieux bas et humides, les eaux chargées de particules nuisibles données en boisson, la présence de vers intestinaux, la constipation opiniâtre, etc.

Traitement. — L'entérite chronique réclame l'usage d'un régime doux : les boissons blanchies avec de la farine d'orge, un peu de bon foin de trèfle, une ration de carottes, constituent un régime diététique approprié à la nature de cette affection. On administre avec avantage les breuvages mucilagineux, auxquels on ajoute, si les crottins sont durs, si la défécation est difficile, ou s'il y a constipation, quelques petites doses de sulfate de soude. Lorsque les symptômes inflammatoires sont dissipés, on use avec avantage de tisanes amères, que l'on administre à différentes reprises dans le courant de la journée, dans le but de rendre aux organes affaiblis le ton nécessaire à l'exécution des fonctions qu'ils ont à remplir. Si la maladie se traduit par une diarrhée compromettante pour la vie de l'animal, il faut avoir recours aux breuvages et aux lavements mucilagineux opiacés. Les pansements de la main, exécutés au moyen de la brosse, pour ranimer la perspiration cutanée, l'usage de couvertures de laine pour tenir le corps chaud et le soustraire aux influences de l'atmosphère, la promenade ou un léger travail, si le malade est convalescent, secondent parfaitement le traitement que nous venons d'indiquer, lequel, dans la majeure partie des cas, triomphe de la maladie si elle n'est pas trop ancienne, ou s'il ne survient pas une complication fâcheuse durant son cours.

ENTÉRITE DIARRHÉIQUE. — L'entérite diarrhéique, ou la diarrhée, consiste dans une inflammation plus ou moins intense du colon (colite). Cette inflammation est tantôt aiguë, tantôt chronique. Dans le premier cas, elle se manifeste par des déjections alvines liquides, fréquentes, stercorales ou mucoso-séreuses, quelquefois sanguinolentes; l'animal est en proie à de légères coliques qui arrivent par intervalles; il éprouve du malaise et un peu de fièvre; on entend de temps en temps des borborygmes qui précèdent ordinairement chaque évacuation. Lorsque la phlegmasie intestinale est un peu intense, le malade éprouve du dégoût pour les aliments solides; la soif est vive, le rectum est brûlant, l'anus est douloureux et sensiblement tuméfié. Cette maladie qui, dans la majeure partie des cas, n'est pas compromettante pour la vie du malade, peut revêtir tout à coup un caractère de gravité inquiétant, et même occasionner la mort.

L'entérite diarrhéique chronique est lente dans sa marche; sa durée est ordinairement très-longue; les animaux qui l'éprouvent dépérissent, deviennent faibles et maigres, suent au moindre exercice; de même que dans l'entérite diarrhéique aiguë, des évacuations liquides et de mauvaise odeur ont lieu à chaque instant, des borborygmes s'entendent continuellement; mais rarement on observe des coliques; enfin, à la longue, cette affection peut épuiser le malade et le mener au marasme.

Chez les poulains de l'âge d'un an et demi à trois ans, on observe souvent une diarrhée chronique qui n'est pas du tout inquiétante; leur santé n'en paraît nullement altérée, seulement ils sont plus efflanqués qu'à l'ordinaire; la queue est constamment humide et salie par les matières liquides rejetées par l'anus; les fesses se dépilent, s'exco-

rient ; du reste, ces jeunes animaux conservent l'appétit, et ne témoignent d'autres dérangements que ceux que nous venons d'indiquer. Cet état dure ordinairement plusieurs semaines, plusieurs mois même, et finit le plus souvent par disparaître spontanément.

Les poulains à la mamelle sont souvent atteints de diarrhée ; elle s'annonce par la sortie plus ou moins abondante, et souvent répétée, de matières excrémentielles liquides, jaunâtres, grisâtres, verdâtres, et quelquefois sanguinolentes, selon l'intensité de la maladie dont elles ne font que déceler l'existence ; en effet, elles sont toujours le résultat d'une inflammation plus ou moins forte de la muqueuse intestinale, avec ou sans réaction sympathique sur les organes circonvoisins, et c'est vers le tube digestif phlogosé que le vétérinaire doit diriger ses moyens curatifs. M. Benard décrit cette maladie sous le nom de *diarrhée grise des poulains*.

L'entérite diarrhémique peut devenir funeste à ces jeunes animaux ; lorsque l'inflammation est intense, l'appétit se perd complètement, la fièvre s'allume, les matières évacuées sont projetées au loin, exhalent une odeur fétide ; l'abattement devient grand, et la mort enlève sa victime en huit ou dix jours.

Une foule de circonstances peuvent occasionner la maladie qui nous occupe ; on place en première ligne l'usage d'aliments de mauvaise qualité et des plantes âcres qui croissent dans les prairies marécageuses, l'eau froide prise avec avidité lorsque le corps est en sueur, la grande humidité de l'atmosphère ou des lieux, les métastases de certaines maladies cutanées, telles que la gale, les dartres, la phymatose, etc. On observe encore l'entérite diarrhémique à la suite de la transition brusque d'une nourriture sèche à

l'usage exclusif du vert, de l'abus des purgatifs ou de l'effet de ceux qui sont trop actifs. Les jeunes poulains à la mamelle sont très-exposés à la diarrhée, lorsque leurs mères sont soumises à l'usage d'aliments échauffants ou de mauvaise qualité, à des travaux excessifs, exposées enfin aux causes capables de vicier la nature du lait, dont ces jeunes animaux font leur nourriture exclusive. On l'observe encore à l'époque de la première chaleur des nourrices, c'est-à-dire du rut, qui survient ordinairement huit ou dix jours après la parturition.

Traitement. — « La nature aujourd'hui bien connue de la diarrhée, dit d'Arboval, a changé les anciennes idées qu'on avait de son traitement, et démontre que la diète et les antiphlogistiques sont indiqués pour calmer l'irritation dont l'intestin est le siège. » La première chose à laquelle le vétérinaire doit s'attacher, c'est d'écarter toutes les causes susceptibles d'allumer ou d'entretenir la phlegmasie. Cette indication étant remplie, on soumet le malade à une diète blanche : la farine d'orge délayée dans de l'eau tiède édulcorée avec un peu de miel ou de la mélasse, un peu de paille de froment ou de foin de trèfle, doivent former sa nourriture exclusive. On administre des breuvages de décoctions de graine de lin, de mauve ou de guimauve, tièdes, légèrement acidulés pour les rendre plus digestes ; on use de lavements de même nature. Lorsque la diarrhée est accompagnée de coliques, on ajoute aux breuvages précités les préparations opiacées : le laudanum de Sydenham, celui de Rousseau, et même l'extrait d'opium, sont d'une efficacité incontestable dans cet état morbide. Si les douleurs abdominales sont fortes, accompagnées de fièvre de réaction, il faut recourir aux émissions sanguines et aux couvertures de laine trempées dans un liquide émollient

chaud, avec lesquelles on enveloppe toute la région abdominale, en ayant soin de les arroser de temps en temps, pour en retirer les avantages que procure un bain général. Dans tous les cas, il est bon de placer le malade dans un lieu chaud, de le panser plusieurs fois par jour avec la brosse ou le bouchon, de le couvrir de couvertures de laine, enfin d'user de tous les moyens propres à activer les fonctions cutanées. Lorsque l'animal est convalescent, il convient de lui faire faire une petite promenade chaque jour, si le temps le permet.

L'entérite diarrhéique chronique réclame à peu près les mêmes soins, quant au régime, que l'entérite diarrhéique aiguë, sauf que l'on peut accorder au malade un peu plus de nourriture; la méthode antiphlogistique, dans ce cas, est loin de répondre aux vues du praticien; l'expérience nous a démontré que les infusions de fleurs de sureau, de camomille, d'absinthe, dans lesquelles on ajoute une décoction de têtes de pavot, données chaudes, à la dose de quatre à cinq litres par jour, produisent de bons effets; les émissions sanguines sont plus nuisibles qu'utiles, elles abattent les forces et plongent l'animal dans un état de prostration tel que toute réaction devient impossible. Si les déjections alvines sont abondantes au point d'amener le marasme, on ajoutera aux breuvages légèrement toniques sus-indiqués, une fois par jour seulement, sept à huit gros de laudanum liquide de Sydenham, ou deux à trois gros d'opium. A mesure que les fonctions digestives se rétablissent, on augmente la ration, on accorde au malade une nourriture plus excitante, et on le soumet à un exercice léger et de courte durée.

A l'égard du jeune poulain à la mamelle, il convient, dans tous les cas, de soumettre la mère à une diète plus ou

moins sévère, et même de lui faire une saignée, si on la trouve échauffée; on la fera saillir, si le désir de l'étalon est la cause du dévoiement que l'on remarque; si c'est un état maladif de la jument qui vicie le lait dont se nourrit le petit sujet, il faut lui donner une autre nourrice ou le sevrer. Quant au poulain, on lui administrera des boissons mucilagineuses, calmantes, des lavements de même nature; si des symptômes de coliques se font apercevoir de temps en temps, on aura recours aux bains généraux donnés au moyen de couvertures, comme il est dit plus haut, à la saignée à la queue par l'amputation, aux breuvages émollients avec addition de dix à quinze gouttes de laudanum de Sydenham; on peut réitérer la dose une ou deux fois dans le cours d'une journée, si la nécessité s'en fait sentir; enfin, on emploiera tous les moyens propres à combattre l'inflammation dont la diarrhée n'est que la conséquence.

ENTÉRITE DYSSENTÉRIQUE. — L'entérite dysentérique, ou la dysenterie, consiste dans l'inflammation de l'intestin colon (colite), portée au degré le plus élevé. Les principaux symptômes qui la caractérisent, consistent dans des évacuations fréquentes d'une matière muqueuse ou puriforme, souvent mêlée et quelquefois presque entièrement formée de sang, accompagnée de vives douleurs abdominales qui obligent le malade à se livrer à des mouvements désordonnés; il se couche et se relève à chaque instant, a des envies fréquentes, et parfois continuelles, de rendre des excréments, et fait souvent de vains efforts, qui n'ont pour résultat que la sortie d'une petite quantité de matières sanguinolentes. Ces symptômes caractéristiques de la *colite suraiguë* sont accompagnés d'une fièvre de réaction intense; le pouls est serré et vite; l'animal

éprouve de la répugnance pour les aliments solides, il recherche l'eau fraîche, qu'il prend avec avidité pour éteindre la soif qui le dévore; la peau est sèche et chaude, les parois abdominales sont douloureuses à la pression, on entend des borborygmes qui précèdent chaque évacuation; l'anus, très-resserré, est chaud, douloureux et tuméfié, le ténésme est grand.

Si la maladie n'est point arrêtée dans sa marche ascendante, ordinairement au bout de six à sept jours les symptômes s'exaspèrent; les douleurs abdominales sont plus intenses et presque continues; les matières excrémentielles séro-sanguinolentes, quelquefois ressemblant à du sang pur, fluide et vermeil, ou en caillots noirs et corrompus, sont projetées à distance; des gaz méphitiques d'une odeur insupportable s'échappent par l'anus qui, par suite de l'inflammation qu'il éprouve, s'excorie, se fendille; une portion de la membrane rectale apparaît quelquefois au dehors, violacée ou noirâtre, par les grands efforts auxquels se livre l'animal pour opérer la défécation.

Lorsque l'entérite dyssentérique tend vers une terminaison funeste, tout ce que nous venons d'énumérer s'aggrave encore, les déjections deviennent de plus en plus abondantes et répétées, les épreintes sont insupportables, le malade est en proie aux plus vives douleurs; il s'agite, se lève et se couche continuellement, éprouve même parfois des mouvements convulsifs; il a la tête pesante, tombe dans l'abattement et finit par succomber, épuisé par des évacuations excessives et par les souffrances, et hors d'état de vivre, dit d'Arboval, à cause de la désorganisation de la membrane muqueuse intestinale.

L'entérite dyssentérique se développe sous l'influence des mêmes causes que l'entérite diarrhéique; seulement

leur action plus intense imprime à l'intestin colon une inflammation plus grande, partant plus dangereuse. C'est principalement lorsque les animaux font un usage prolongé d'une alimentation de mauvaise qualité, de fourrages et de grains moisissés, échauffés par la fermentation et en partie corrompus, que la dyssenterie se déclare. On range encore dans la catégorie des causes, les eaux stagnantes, bourbeuses, chargées de débris d'animaux et de végétaux; le séjour des animaux dans les lieux bas et humides, sur les bords des marais et des étangs, les habitations malsaines dans lesquelles ils sont logés en trop grand nombre, etc. Ne pourrions-nous pas regarder la contagion comme pouvant y donner lieu, lorsque la dyssenterie règne d'une manière enzootique ou épizootique? Hurtrel d'Arboval ne le pense pas; voici comme il s'exprime: « Il est certain que jamais un animal ne l'a contractée (la dyssenterie) pour avoir touché le corps d'un autre animal qui en était affecté; il n'est pas même démontré qu'elle puisse se transmettre d'une manière quelconque d'un sujet à un autre; il est seulement reconnu que les animaux peuvent la contracter en allant habiter dans les contrées, dans les logements où elle règne, en participant alors à l'influence des causes qui peuvent la faire naître. » Nous ne partageons pas entièrement l'opinion de l'auteur du *Dictionnaire de médecine et de chirurgie vétérinaires*; nous admettons avec lui que les animaux habitant les contrées où la maladie règne, sont influencés par les mêmes causes et peuvent la contracter; mais s'ils sont logés avec des animaux dyssentériques, ils la contracteront plus sûrement et plus promptement; des émanations putrides s'échappant continuellement des matières excrémentielles des malades, l'air empestiféré

par ces exhalaisons miasmatiques, deviendra pour eux un véritable poison et fera éclater la maladie chez des individus qui, par la force de leur tempérament et de leur constitution, auraient été épargnés, s'ils n'eussent été exposés qu'aux causes générales qui règnent dans la contrée. La dysenterie se déclare quelquefois dans le cours de certaines maladies, telles que la clavelée, le typhus, etc.

Traitement. — La première des choses que le vétérinaire doit avoir en vue lorsque l'entérite dyssentérique se déclare dans une écurie, est d'écarter toutes les causes présumables de son invasion. Ainsi, on commencera d'abord par évacuer les animaux sains, qui seront logés dans des écuries propres et bien aérées; on les soumettra à un régime doux, rafraîchissant; il leur sera donné des aliments de bonne nature, de facile digestion, en petite quantité; on leur fera deux ou trois fois par jour des frictions sèches sur tout le corps pour activer les fonctions de la peau, et on les couvrira ensuite de couvertures de laine pour les garantir du froid et favoriser la transpiration; si l'on a affaire à des sujets jeunes, pléthoriques, il convient d'avoir recours à la saignée. Ces moyens prophylactiques doivent être secondés par la promenade ou un travail modéré, si le temps et la saison le permettent.

A l'égard des malades, on doit se comporter d'abord comme envers les animaux sains que l'on veut soustraire aux influences morbides qui ont fait éclater la maladie; ensuite, si l'affection est récente, il faut recourir à la saignée, répétée autant de fois que la force du pouls en indique la nécessité; des vétérinaires conseillent de saigner aux veines sous-cutanées thoraciques et abdominales. M. Clichy assure avoir retiré de grands avantages de l'application, plusieurs fois répétée, des ventouses scarifiées à

l'anus. On administre avantageusement des breuvages et des lavements de décoction de racines de mauve, de guimauve et de graines de lin, tiède et légèrement nitrée. Si les malades ne sont pas trop tourmentés par les coliques, on emploie les bains de vapeurs émollientes sous le ventre ; en cas contraire, on doit avoir recours aux couvertures de laine trempées dans une décoction chaude de graines de lin ou de mauve, que l'on applique et que l'on maintient constamment sur les parois abdominales, en ayant la précaution de les arroser de temps en temps, sans les déplacer, avec la même décoction.

Si, par ces moyens curatifs, on ne parvient pas à diminuer les douleurs abdominales, les épreintes et les évacuations alvines, après deux ou trois jours de traitement, il faut recourir aux préparations opiacées en breuvages et en lavements ; le laudanum liquide, l'opium, l'extrait aqueux d'opium, les fortes décoctions de têtes de pavot, etc., sont d'une efficacité incontestable dans ce cas : ils calment les douleurs, font diminuer le flux dyssentérique qui, trop abondant, pour peu qu'il dure, plonge le malade dans une faiblesse extrême, une prostration dont on ne peut plus espérer de le relever.

D'Arboval conseille de remplacer l'opium par l'extrait de pavot blanc du pays, dont le prix est moins élevé ; il faut seulement, dit-il, en augmenter la dose.

Le vétérinaire doit bien se garder de faire un usage prématuré des substances médicamenteuses, connues sous le nom d'*antidyssentériques*, d'*antiputrides* : ces substances toniques, astringentes, ne doivent être employées que quand l'inflammation intestinale est en grande partie combattue, alors que la maladie tend à revêtir un caractère de chronicité inquiétant par les grandes évacuations

de matières excrémentitielles qui conduiraient infailliblement l'animal au marasme.

Tous ces moyens thérapeutiques doivent être secondés par une diète sévère; durant la période d'acuité, le malade ne recevra pour toute nourriture que de l'eau tiède blanchie avec de la farine d'orge ou un peu de farine de froment; on n'accordera des aliments solides que lorsque la maladie marchera vers la période de déclin; alors on pourra donner au malade qui entre en convalescence un peu d'orge cuite, édulcorée avec du miel ou de la mélasse, un peu de son de froment humecté d'eau tiède, quelques carottes, un peu de bonne paille de froment et de foin de trèfle, et on le ramènera insensiblement à sa nourriture ordinaire.

Lorsque la maladie tend vers une terminaison favorable, les coliques deviennent moins fréquentes, les déjections plus faciles et moins douloureuses, le ténésme s'éloigne, la peau redevient moite, le pouls reprend son état naturel. Si, au contraire, la maladie doit avoir une terminaison funeste, les symptômes s'exaspèrent, les déjections deviennent de plus en plus abondantes et sanguinolentes, les douleurs abdominales sont atroces, le pouls s'efface et l'animal succombe six à huit jours après l'invasion de la maladie.

Si l'entérite dysentérique règne d'une manière enzootique ou épizootique, outre le traitement que nous venons de signaler, il faut user des moyens sanitaires que réclame toute maladie qui tend à revêtir ce caractère, c'est-à-dire isoler les malades et éviter tout ce qui pourrait favoriser l'extension et la propagation de l'affection.

ENTÉRITE AIGUE DU BOEUF. — L'entérite aiguë du

bœuf se manifeste par la cessation de la rumination, le refus plus ou moins absolu des aliments solides, et la soif un peu vive; le pouls est dur, accéléré; la langue, rouge à ses bords, est recouverte d'un sédiment d'un blanc jaunâtre; la bouche est sèche, pâteuse; le mufle, sec et chaud, est dépourvu de ces petites bulles de sérosité, semblables à des gouttelettes de rosée, que l'on observe dans l'état de santé; de temps en temps le malade fait entendre une espèce de grincement de dents en les froissant les unes contre les autres; la sécrétion laiteuse est diminuée ou abolie; il y a souvent constipation, ou bien les excréments, durs et recouverts d'une pellicule jaunâtre et de mucosités, sont expulsés avec peine; parfois l'animal éprouve des coliques plus ou moins vives; il se couche et se relève fréquemment; la peau est chaude, sèche, le poil est piqué; les oreilles et les cornes sont froides. Vers le deuxième ou troisième jour, si la maladie n'est pas interrompue dans sa marche, les symptômes s'exaspèrent, le malade est dans un profond abattement, les flancs sont tendus, le ventre rétracté, parfois ballonné et douloureux à la pression; la constipation est opiniâtre, quelquefois elle est interrompue par des diarrhées passagères, des défécations de matières spumeuses, muqueuses, sanguinolentes, mêlées d'excréments durs, coiffés, quelquefois de débris de pseudo-membrane qui semblent, par leur forme cylindrique, avoir été moulés dans l'intestin grêle, et dont la sortie est précédée de violents ténésmes; les urines deviennent plus rares et plus colorées; la bouche devient plus sèche et plus pâteuse; la langue est chargée, fuligineuse; la muqueuse nasale et la conjonctive sont rouges; la soif est intense; l'oppression augmente; on remarque des soubresauts dans les tendons; tout annonce une terminaison funeste.

Le professeur Gellé, dans l'ouvrage duquel nous nous plaçons à puiser des lumières lorsqu'il s'agit des maladies du bœuf, a vu l'entérite aiguë être moins rapide, quoique aussi funeste. « Le malade, dit cet auteur, est presque toujours couché, le cou allongé et la tête appuyée sur la litière ; ou bien il est debout, ses membres rapprochés du centre de gravité et le dos voussé. Il semble frappé d'un état de taciturnité comateux avec prostration des forces. Qu'il soit couché ou debout, la bouche est chaude, sèche, la langue chargée et jaunâtre ; toutes les muqueuses reflètent aussi cette couleur ; des épreintes douloureuses donnent issue à quelques excréments noirs, muqueux et fétides ; alors le foie est consécutivement enflammé ; le pouls se concentre de plus en plus, les yeux s'enfoncent, le regard est sombre, l'aspect sinistre, l'amaigrissement progressif et rapide, l'adynamie imminente ; comme je viens de le dire, la maladie marche lentement et se prolonge jusqu'au 15^e, 20^e ou 30^e jour. Dans ce cas, on soutient l'animal par l'eau blanche farineuse qu'il boit avec avidité et par les panades. Mais la maladie mine l'existence du bœuf, le pouls devient intermittent, misérable ; un flux diarrhéique colliquatif, de couleur gris-ardoisé, infect et mêlé de bulles d'air, augmente chaque jour l'appauvrissement et l'adynamie ; on observe des frissons partiels, des soubresauts dans les tendons ; l'animal meurt enfin hideux, anéanti et sans convulsions. »

Rarement l'entérite passe à l'état chronique ; Gellé l'a vue deux fois revêtir ce caractère et faire périr les animaux du 25^e au 30^e jour. Outre les symptômes que nous avons décrits pour l'entérite aiguë, Gellé ajoute ceux-ci : « Que les malades étaient excessivement affaiblis, qu'ils avaient maigri rapidement, que la réaction vitale était

faible, sans énergie, et l'adynamie imminente. Il y avait soif ardente, le pouls s'effaçait graduellement, devenait intermittent, misérable ; la diarrhée augmentant devenait colliquative, infecte, d'une couleur gris-ardoisé ; l'air expiré était fétide ; on observait des frissons partiels, des soubresauts des tendons ; enfin, le malade, semblable à un cadavre dévoré par la consommation, expirait sans convulsions. »

L'entérite se développe le plus fréquemment sous l'influence de l'usage d'une alimentation malsaine, qui rend les digestions difficiles et laborieuses ; des fourrages avariés, moisis, de l'ingestion de plantes âcres, vénéneuses ; de l'eau froide lorsque le corps est en sueur ; on la voit encore se développer à la suite de transitions subites de l'atmosphère et de la répercussion de certaines affections cutanées.

Traitement. — Au début de l'entérite aiguë, une ou deux saignées, selon la violence de l'inflammation, sont indispensables ; les bons effets que l'on retire des émissions sanguines dans ce cas, sont connus de tous les praticiens ; on administre des breuvages et des lavements mucilagineux, à haute dose et souvent répétés dans le cours de la journée ; on peut aussi donner avec avantage une tisane de décoction d'orge miellée, à laquelle on ajoute trois à quatre onces de sulfate de soude ou de crème de tartre, pour huit à dix litres de décoction, afin de la rendre légèrement laxative ; cette tisane peut être donnée à la dose de deux litres toutes les deux heures. On fait des frictions sèches sur toute la surface du corps que l'on recouvre ensuite d'une couverture de laine. Le malade doit être soumis à une diète absolue : l'eau blanchie avec de la farine d'orge doit former son unique nourriture.

Si, après deux ou trois jours de ce traitement, la mala-

die ne cède pas et semble prendre des proportions qui pourraient compromettre la vie du malade, il faut redoubler d'activité dans l'emploi des moyens que nous venons d'indiquer; il faut user de bains de vapeur sur les parois abdominales ou de couvertures imbibées d'une décoction émolliente chaude; il faut surtout s'attacher à débarrasser le tube digestif, à combattre la constipation opiniâtre qui accompagne toujours cet état pathologique, et qui devient une complication redoutable; le sulfate de soude, administré à la dose de quatre onces, dans un véhicule mucilagineux, et répété trois ou quatre fois par jour, produit souvent des effets salutaires; il faut combattre la constipation, c'est la condition *sine quâ non* pour guérir; nous avons vu mainte fois la convalescence suivre de près les abondantes évacuations provoquées par les breuvages sus-indiqués.

Les révulsifs à la peau ne sont guère utiles que lorsque la maladie, arrivée à sa période d'état, tend à passer à l'état chronique.

ENTÉRITE SURAIGUE. — Chez les bêtes à cornes de nos contrées, l'entérite suraiguë avec hémorrhagie est à peu près, sinon tout à fait inconnue. Vingt-trois années de pratique ne nous ont pas procuré l'occasion de l'observer une seule fois; par conséquent, nous allons transcrire une des observations rapportées par Gellé, dans son *Traité de pathologie bovine*. Voici comme il s'exprime: « Le 18 mars 1825, je fus demandé pour un bœuf âgé de cinq ans, en bon état et d'une belle race, atteint de coliques très-graves depuis le matin. Le malade a refusé subitement de manger et a cessé de ruminer dès le point du jour; il a paru tout à coup très-abattu.

» *Symptômes.* — La bouche est brûlante, la langue rouge; des coliques fréquentes manifestées par l'agitation de la queue, le trépigement, des mouvements de torsion du corps accusent une anxiété, un malaise extrême; des borborygmes très-bruyants précèdent les efforts que fait l'animal pour expulser des mucosités mêlées de caillots de sang sans excréments. Le bœuf reste couché pendant quelques instants dans un état d'abattement taciturne, la tête repliée sur le corps ou posant sur le sol; il se relève tout à coup, se plaint, fait froisser ses dents; on observe des épreintes, des efforts, l'anus s'entr'ouvre avec bruit; le rectum se renverse, sa muqueuse est rouge et enflammée; le malade expulse quelques mucosités spumeuses et sanguinolentes; les urines sont rares et foncées en couleur; la respiration est accélérée et plaintive; le pouls est vite, concentré, l'artère tendue; le poil est hérissé, l'épine du dos très-sensible; les yeux larmoyants et rouges, le muflle sec, les cornes et les oreilles froides.

» *Diagnostic.* — Entérite suraiguë, avec congestion sur le tube intestinal.

» *Pronostic.* — Grave, tout faisant craindre une mort prompte.

» *Causes.* — Inappréciables.

» *Prescription.* — Saignée de huit livres à une jugulaire, administration d'une potion calmante, composée de deux gros d'opium et quatre gros de nitre dans une infusion miellée de guimauve; tisane d'orge, graines de lin, gomme du Sénégal et miel, donnée à la dose de deux litres toutes les deux heures; lavements émoullients à peine tièdes, eau blanche, fumigations émoullientes sous le ventre, frictions sèches; l'animal est enveloppé avec une couverture de laine. Ces moyens, continués pendant trois jours, calmèrent

un peu les coliques, et amenèrent un mieux rassurant. Il n'existait plus qu'une constipation opiniâtre, la chaleur de la bouche avec concentration du pouls et tension de l'artère. Saignée aux thoraciques, d'où je tirai quatre livres de sang; tisane de décoction d'orge et de guimauve, avec addition de gomme et de crème de tartre; lavements émoullients qui procurèrent devant moi la sortie de quelques excréments noirs, fétides, mêlés de mucosités et de caillots de sang. Le 23, je revis le malade pour la troisième fois: désir fugace de manger, rumination instantanée; toutes les muqueuses apparentes sont pâles; l'animal est débile; tisane mucilagineuse miellée et crème de tartre; lavements, frictions sèches, panades, eau blanche et un peu de foin. Le 26, le bœuf était en convalescence; il avait peu d'appétit et ruminait; il existait une diarrhée assez abondante, composée d'excréments voisins de l'état normal; le malade était devenu maigre et faible; je fis donner de bon foin, de l'eau farineuse; soir et matin, on lui faisait prendre une panade à laquelle je faisais ajouter de l'extrait de genièvre. En sept à huit jours, l'appétit était revenu, la rumination et la digestion parfaites, mais le bœuf ne reprit son embonpoint qu'au mois de mai dans les pâturages. »

Gellé rapporte encore plusieurs observations d'entérite suraiguë, où il ne fut plus aussi heureux; les mêmes moyens curatifs échouèrent contre cette redoutable maladie.

ENTÉRITE DIARRHÉIQUE. — Cette affection, connue sous les noms de *diarrhée*, *flux de ventre*, *dévoiement*, consiste, comme nous l'avons dit plus haut, dans une inflammation plus ou moins aiguë du colon, dont le flux diarrhéique n'est que la conséquence.

L'entérite diarrhéique aiguë s'annonce par le dégoût, la suspension ou la diminution de la rumination, de légères coliques accompagnées de borborygmes, suivies de déjections alvines fréquentes et liquides, de couleur verdâtre ou jaunâtre, et dont la sortie fait éprouver à l'animal un sentiment de chaleur douloureux à l'anus, avec malaise et fièvre plus ou moins prononcés et diminution de l'appétit.

Lorsque l'inflammation est plus intense, les douleurs abdominales sont plus grandes; les déjections excrémentielles, plus fréquentes et plus fétides, contiennent quelquefois des bulles d'air; l'anus est rouge, tuméfié, très-douloureux; la bouche est chaude, sèche, la langue rouge et resserrée; la soif est vive, le pouls est petit, dur, concentré, en un mot fébrile; le mufle est sec; les oreilles et les cornes sont froides, la peau sèche, l'abdomen sensible à la pression, le regard sinistre, l'amaigrissement rapide et la prostration générale assez marquée.

La diarrhée se déclare quelquefois sous forme chronique; dans ce cas, la maladie est lente dans sa marche, elle fait sensiblement maigrir l'animal, dure deux ou trois mois, amène le marasme et la mort; des engorgements œdémateux se manifestent, durant son cours, au fanon, au ventre, sous le sternum et aux membres.

Les veaux de lait sont exposés à une diarrhée parfois assez grave qui se manifeste quelque temps après la naissance: le jeune malade devient triste, ne tette plus ou refuse le lait qu'on lui présente, se tient presque constamment couché, rend abondamment par l'anus des mucosités jaunâtres, fétides, qui s'attachent à son pourtour, sur les fesses et sur la queue; les efforts de la défécation sont douloureux, le pouls est petit, dur; les muqueuses apparentes sont pâles, infiltrées, et reflètent une teinte jaunâtre; les

yeux sont enfoncés dans les orbites, le regard est morne, les extrémités sont froides, la peau est sèche; enfin, le malade est bientôt plongé dans un anéantissement complet, et meurt dans le marasme.

Les aliments verts, aqueux, surtout ceux qui sont mêlés de plantes âcres et vénéneuses, que les bestiaux mangent avec avidité au printemps, une nourriture insuffisante ou altérée, peu nutritive, l'humidité de l'atmosphère ou des étables, sont les causes les plus ordinaires de l'entérite diarrhéique.

Gellé a vu la diarrhée fréquente avoir presque un caractère épizootique, quand l'automne était successivement pluvieux et brumeux, que l'herbe des pâturages était, par conséquent, trop aqueuse, et quand surtout des brouillards fétides et épais remplissaient les vallées où paissaient les bestiaux.

La diarrhée des jeunes veaux de lait dépend le plus souvent de la qualité âcre du lait, lorsque les mères sont nourries de plantes aquatiques, de fourrages altérés, etc. La protrusion des dents, l'absence du lait doux de la mère, que l'on remplace souvent par du petit-lait aigri, le séjour dans des étables humides et mal tenues, sont autant de causes qui peuvent donner lieu à cette maladie.

Traitement. — On doit commencer par soumettre l'animal à l'usage de l'eau blanchie avec de la farine et d'une alimentation légère, donnée par petites portions, d'une facile digestion, telle que les racines cuites, le fourrage de première qualité. Il faut avoir soin de loger le malade dans une étable propre, chaude et aérée; de lui faire des frictions sèches et de le couvrir d'une couverture pour ranimer les fonctions de la peau. On administre des breuvages mucilagineux de décoction de racines de guimauve et de riz, édulcorés avec le miel; les lavements de décoction de

graines de lin , les bains de vapeurs émollientes dirigés sous le ventre, sont les moyens qui conviennent pour combattre la phlegmasie de la muqueuse intestinale, lorsqu'elle a un certain degré d'intensité. La saignée, si souvent utile pour combattre l'entérite diarrhéique dans l'espèce chevaline, est rarement indiquée chez le bœuf; ce n'est que quand l'inflammation est fort intense qu'il convient d'y avoir recours, encore doit-on être fort circonspect dans son emploi. Si, malgré ces moyens, l'acuité de la maladie ne diminue pas, il faut user des préparations d'opium.

Lorsque l'inflammation est diminuée et que la diarrhée persiste, si elle revêt le type chronique, Gellé conseille l'usage des laxatifs : le sulfate de soude activé avec la rhubarbe, incorporé dans du miel, procure des évacuations salutaires qui font ordinairement cesser la maladie. Si les évacuations abondantes affaiblissent le malade et menacent de le réduire au marasme, il faut recourir aux opiacés; le laudanum liquide de Sydenham, administré dans une décoction de riz ou d'orge, à la dose d'une demi-once, réitéré trois fois par jour, a procuré des effets avantageux. Sur la fin de la maladie, lorsque le dévoisement dépend plutôt d'un état asthénique que sthénique de l'intestin colon, les toniques amers, les martiaux, les analeptiques, en relevant les forces abattues, font quelquefois cesser une diarrhée compromettante pour la vie du malade.

A l'égard du jeune veau, on lui administre une tisane de décoction d'orge ou de riz adoucie avec le miel, et de petits lavements de décoction émolliente; dès le second jour, Gellé conseille de rendre cette tisane laxative, en y ajoutant le sel de Glauber et la manne grasse. Si la maladie résiste six à sept jours, on emploie le laudanum liquide, à la dose de quinze à vingt gouttes dans un demi-litre de

tisane de riz. On soutient les forces du jeune malade par des panades, des bouillies de fécule de pommes de terre ou de fleur de froment ; les ménagères ont l'habitude de lui faire prendre des œufs frais, qu'elles lui cassent dans la bouche et qu'elles l'obligent d'avalier.

Dans tous les cas, si l'on prévoit que la diarrhée est la conséquence d'une altération du lait de la mère, il convient de changer de nourrice.

ENTÉRITE DYSSENTÉRIQUE. — Au dire de Gellé, de qui nous invoquons souvent la vieille expérience, « cette maladie est beaucoup plus fréquente dans l'espèce bœuf que dans les autres animaux domestiques ; elle consiste dans une inflammation souvent violente, mais toujours ulcéralive des intestins colon et rectum, que caractérise un besoin pressant, irrésistible et fréquent d'évacuer des excréments très-fétides, plus ou moins liquides, muqueux, accompagné d'épreintes, de vives douleurs, d'excrétions sanguinolentes et de fièvre. Communément sporadique, elle attaque pourtant quelquefois une assez grande quantité de bœufs et de vaches, surtout dans les localités humides, marécageuses, et constitue alors une épizootie assez grave, que l'on voit régner surtout lors d'une grande irrégularité des saisons, et quand les fourrages ont été avariés. »

L'entérite dyssentérique s'annonce, dit l'auteur de la pathologie que nous venons de citer, « par un méseise général, des frissons vagues plus ou moins fréquents ; l'appétit diminue, l'animal cesse de manger et de ruminer ; la bouche, la langue, d'abord humectées et blanchâtres, deviennent sèches, rouges, brûlantes ; la soif est vive dans quelques sujets, d'autres refusent de boire : la peau est sèche et chaude, les cornes et les oreilles froides ; dès

lors la fièvre se manifeste et devient continue ; le pouls est fréquent et serré, ou petit, faible, concentré, mais accéléré. Gellé a vu alors exister une constipation opiniâtre, et d'autres fois une diarrhée assez abondante. Toujours on observe des tranchées, de fréquentes envies d'évacuer des excréments précédés de vains et douloureux efforts expulsifs. L'anus est brûlant ; il y existe, chez quelques individus, une démangeaison fatigante qui les porte à se frotter contre les corps qui les environnent ; dans certains cas, cet orifice naturel est très-contracté, au point de ne pouvoir admettre la canule de la seringue ; dans d'autres, il s'entr'ouvre largement, se renverse même à la suite des épreintes, et l'irritation est telle que tous les remèdes sont rejetés à l'instant, quelques précautions que l'on prenne pour les y introduire. Le bœuf se plaint, mugit, fait froisser ses dents ; son *facies* exprime la souffrance et l'abattement ; l'épine dorsale est d'une sensibilité extrême, le ventre est douloureux, rétracté ; cependant, à la suite d'efforts pénibles, le malade expulse de petites quantités d'excréments liquides, jaunâtres, ou formant de petites pelottes marronnées et coiffées, mêlés de mucosités et de sang, sous forme de stries étendues ou de caillots, ou bien liquides et rouges. D'autres fois les matières rejetées ressemblent à des lavures de chair ; d'autres contiennent des fragments de fausses membranes composées de fibrine et de mucus épaisi. Ces déjections sont accompagnées d'épreintes très-douloureuses avec dégagement de gaz infects et de la présence de bulles d'air mêlées aux liquides expulsés. Toujours les organes urinaires participent à l'inflammation de l'intestin : l'urine est crue dans le principe ; elle devient ensuite odorante, colorée, épaisse, et sa sortie est plus ou moins dou-

loureuse. La maladie est alors à sa période d'état.

» Si la phlegmasie doit se résoudre, on voit les symptômes diminuer lentement, les coliques être moins fréquentes ; les épreintes, les ténésmes de moins en moins douloureux ; les déjections deviennent moins abondantes ; les excréments reprennent peu à peu leur aspect normal ; la peau s'assouplit, devient de moins en moins aride et perd insensiblement sa chaleur normale ; la bouche s'humecte, le pouls se développe ; mais la moindre cause, la plus faible irritation, peuvent renouveler les accidents, la muqueuse intestinale étant alors dans un état d'excitabilité qui doit faire redouter la moindre erreur de régime.

» Si la dysenterie tend à une terminaison funeste, l'air expiré est froid, l'haleine fétide ; une bave écumeuse découle de la bouche ; l'inflammation fait des progrès rapides ; l'animal s'affaiblit et chancelle du train de derrière ; le pouls devient filiforme, la prostration marquée ; les matières stercorales sont muqueuses, grisâtres, mêlées de bulles d'air, de sang, et ont une fétidité insupportable. Les muqueuses pâlissent, s'infiltrent ; l'expression de la face est sinistre, les yeux se creusent, s'enfoncent ; un marasme horrible, des défaillances et l'effacement du pouls annoncent une mort prochaine.

» Quoique cette maladie présente, dans le bœuf, un caractère de lenteur qui lui est particulière, on voit, dans certains animaux, l'inflammation faire des progrès rapides et la dysenterie atteindre promptement le plus haut degré d'intensité, surtout dans les bestiaux jeunes et pléthoriques ; alors, et sans signes précurseurs, des tranchées fréquentes atterrent presque tout à coup le malade ; les matières stercorales prennent, dès le second jour, un aspect

muqueux et sanguinolent ; on observe des ténésmes et des épreintes fréquents , douloureux , communément sans évacuations ; dans ce cas, la phlegmasie du gros intestin envahit l'intestin grêle ; une réaction fébrile vive, intense détermine la gangrène par excès d'inflammation ; le pouls serré, petit et très-accélééré dans le principe, s'efface et devient intermittent ; la chaleur animale diminue rapidement ; un froid glacial, une insensibilité totale et la fétidité de l'air expiré sont les présages de la mort.

» Dans d'autres bestiaux, la maladie, quoique aussi funeste, affecte une marche lente ; mais, soit faiblesse constitutionnelle, soit état d'altération ou de viciation des liquides, une adynamie lente mais profonde se manifeste par la pâleur des muqueuses, l'extrême fétidité des excréments, la puanteur de l'air expiré, l'éruption d'aphthes et d'ulcérations tégumentaires concomitantes à celles de la muqueuse intestinale ; on voit des tumeurs charbonneuses surgir sous l'abdomen et la poitrine ; elles se gangrènent rapidement, le pouls s'efface, l'animal tombe et meurt.

» J'ai vu, dit Gellé, les déjections jaunâtres, gris-verdâtres, excessivement fétides, mêlées de pus sanguinolent, de parcelles de pseudo-membranes, avec faiblesse du pouls, caractériser la terminaison par suppuration ; à l'autopsie je trouvai des ulcérations nombreuses sur la villosité du colon.

» Toute dysenterie qui se prolonge au delà de 12 à 15 jours, passe à l'état chronique et se termine presque constamment par la mort ; elle est le propre des bœufs et vaches lymphatiques, vieux, maigres, épuisés. Les symptômes ont moins d'intensité, mais les signes essentiels persistent ; la soif est intense, la peau conserve une chaleur

âcre, le pouls est fréquent sans être vite, mou, mais concentré. L'animal maigrit rapidement, les flancs se rétractent, les yeux s'enfoncent; le marasme, l'œdématisation des membres et des régions sous-sternale et abdominale, accompagnent les autres symptômes de la maladie; des aphthes nombreux dénotent, comme je l'ai dit et dans tous les cas, l'ulcération de la muqueuse intestinale, se manifestent non-seulement dans la bouche, mais quelquefois encore autour de l'orifice des narines. Enfin un état de marasme dégoûtant, hideux, l'effacement graduel du pouls, des défaillances, annoncent une prochaine extinction de la vie.

» On ne peut méconnaître dans la dysenterie un caractère adynamique qui existe dans sa période d'état; il est sans doute le résultat de l'absorption des produits altérés de la sécrétion et de l'ulcération de la muqueuse intestinale, que les anciens nommaient *saburres*, absorption qui détermine un état d'altération du sang que dénotent les œdèmes, les tumeurs charbonneuses et la gangrène qui compliquent les symptômes de cette maladie. Ces accidents sont bien plus fréquents et pour ainsi dire particuliers à l'espèce du bœuf. »

Gellé distingue les causes de la dysenterie en prédisposantes et en occasionnelles.

Parmi les premières il range le séjour dans les lieux bas et humides, dans ceux où règnent fréquemment des brouillards épais et fétides; les constitutions atmosphériques chaudes et humides, ou froides et humides; les automnes pluvieux qui succèdent à des étés brûlants et toutes les vicissitudes atmosphériques; c'est ainsi que, si l'hiver a été froid et sec, et que le printemps soit pluvieux et surtout chaud et humide, on voit la dysenterie se manifester par

l'action de la moindre cause occasionnelle, les étables insalubres, malpropres, mal aérées, celles où les animaux sont entassés, un tempérament lymphatique, une constitution affaiblie, détériorée par des travaux excessifs; enfin l'usage d'aliments peu alibiles qui fatiguent et affaiblissent les organes digestifs, etc.

Cette maladie est encore fréquente dans les années de disette, dans celles où les fourrages ont été altérés par les inondations ou par les pluies à l'époque de la récolte. Les foins et les pailles ainsi altérés agissent sur la muqueuse digestive en y produisant une irritation locale spéciale, qui détermine diverses maladies, notamment la dysenterie. Ces aliments, ne pouvant fournir qu'un chyle peu réparateur et malsain, compliquent les maladies d'un caractère adynamique très-frappant dans cette affection. Une alimentation de plantes torrifiées par la chaleur et chargées de poussière ne cause la dysenterie que lorsque des pluies d'orages et une chaleur humide succèdent à une longue sécheresse. Est-ce à l'action sur la peau de l'humidité qui refoule la transpiration cutanée, ou aux exhalations fétides qui rayonnent du sol dans ces circonstances et se mêlent à l'air respiré qu'est due l'apparition de la dysenterie, ou à ces deux causes à la fois? « J'ai remarqué dans ce cas, dit Gellé, que cette maladie prenait promptement un caractère adynamique; j'ai observé encore, ajoute-t-il, que les plantes torrifiées n'incommodaient pas les bestiaux s'ils buvaient abondamment de l'eau salubre; » d'où il a tiré la conséquence que c'étaient les effluves du sol, abondamment et subitement imprégné d'eau d'orage, ainsi que l'ingestion de l'eau stagnante corrompue par la chaleur, qui causaient la dysenterie et les maladies putrides et typhoïdes.

Des vétérinaires considèrent la dysenterie des bêtes à cornes comme contagieuse ; Gellé n'est pas de cet avis pour la dysenterie sporadique , et semble encore douter de sa contagiosité lorsqu'elle règne épizootiquement ; pour notre compte, nous croyons que la prudence nous autorise à prendre, dans ce cas, toutes les mesures de précaution que commandent les maladies putrides, typhoïdes, etc.

« *Traitement.*— La première indication est le repos des organes digestifs et par conséquent une diète rigoureuse ; car l'aliment de la plus facile assimilation, la substance la plus alibible laisse toujours un résidu qui agit comme un corps étranger sur l'intestin, l'irrite et provoque des évacuations alvines douloureuses.

» On devra ensuite calmer l'inflammation de la muqueuse intestinale par les tisanes, les boissons adoucissantes, mucilagineuses, telles que les décoctions d'orge mondée, de laitue édulcorées par le miel et la gomme de Sénégal, dont on seconde les effets par les bains de vapeur, les applications émollientes sous le ventre, les lavements émollients, mucilagineux, doucement injectés, ou des demi-lavements, si l'irritation du rectum est extrême.

» La saignée ne doit être mise en usage qu'au début de la maladie, sur des animaux jeunes et pléthoriques, lorsque le pouls a une certaine force et de l'accélération. On devra la pratiquer de préférence aux veines abdominales, mammaires, saphènes ; son action est alors plus prochaine et plus locale. L'évacuation sanguine sera modérée, sauf à la répéter si le cas l'exige. Cette opération est rarement favorable, le troisième ou quatrième jour : elle est nuisible, dangereuse dans les animaux âgés, faibles, lymphatiques et dans les vaches affaiblies. »

Les laxatifs à doses minimales sont d'un emploi favorable

après que l'irritation a été calmée ; aussi Gellé a-t-il toujours associé avantageusement le sel de Glauber et la manne aux tisanes adoucissantes précitées, pour faciliter l'évacuation des matières contenues dans l'intestin. Lorsque, malgré ces moyens, la dyssenterie se prolongeait, quoique l'inflammation fût diminuée, et si des mucosités, des sabbures, engouaient les villosités de la muqueuse (ce qui est indiqué par l'infiltration de la membrane buccale qui est blafarde, par un pouls lent ou ralenti, une faiblesse générale sans adynamie, et la diminution des épreintes), il unissait avec succès l'ipécacuanha en poudre, à la dose de quatre gros à une once, à un litre de tisane d'orge avec crème de tartre ; il renouvelait encore l'administration de ce médicament le lendemain, et il obtenait toujours une évacuation salutaire par suite de la légère stimulation opérée sur la muqueuse gastro-intestinale. Ce breuvage avec l'ipécacuanha, donné le soir et répété le lendemain matin, ne l'empêchait pas d'employer, avant et après, la tisane d'orge avec la crème de tartre, les lavements mucilagineux, etc. Cependant il ajoute qu'il n'a jamais employé l'ipécacuanha que lorsqu'il croyait n'avoir rien à redouter de ses propriétés astringentes et lorsqu'il se voyait dans l'obligation d'évacuer les produits altérés de la sécrétion ou de l'exsudation pathologique de la muqueuse digestive, dont l'absorption eût pu être funeste.

L'opium à la dose d'un demi-gros est un calmant utile, quand les douleurs sont extrêmes et intolérables, mais il ne doit être mis en usage qu'avec discrétion ; les feuilles de laitue le remplacent incomplètement ; il n'en est pas ainsi des têtes de pavots qui ont l'avantage d'être moins chères que ce suc thébaïque. L'opium est contr'indiqué en breuvages lorsqu'il existe beaucoup de sang dans les

excréments ; il est alors plus prudent de le donner en lavements et de lui substituer d'abord les têtes de pavots, sauf à l'employer si celles-ci sont insuffisantes. Cependant l'opium et les sédatifs ont dans ce cas la double propriété de calmer la douleur et de ralentir les mouvements péristaltiques des intestins, en agissant tout à la fois sur les nerfs fournis par les trisplanchniques et par les pneumogastriques, c'est-à-dire sur les nerfs fonctionnels sensitifs et sur ceux du mouvement.

Si Gellé soupçonnait une tendance à l'adynamie, manifestée par l'abattement et la prostration des forces, il unissait à un breuvage de décoction d'orge miellée, deux gros de camphre dissous dans un jaune d'œuf et deux onces d'acétate d'ammoniaque. Ces médicaments produisaient une stimulation tonifiante ; ce breuvage stimulant, diffusible, qu'il répétait avec succès le lendemain, n'excluait point l'emploi de la tisane d'orge et de la crème de tartre.

Le régime consistait dans l'eau farineuse miellée ; et comme aucun aliment solide n'est tolérable, il soutenait les forces du malade, quand la dysenterie se prolongeait, par des panades auxquelles il faisait quelquefois ajouter des œufs bien délayés. Le bouchonnement, les frictions sèches, l'usage de la couverture de laine, la promenade, sont des moyens secondaires qui portent à la peau et favorisent la résolution de la maladie. La propreté des étales est indispensable, ainsi que l'attention d'en détourner tout ce qui pourrait les rendre humides ou froides.

Les racines cuites, l'orge bouillie, le bon foin en très-petite quantité, ne peuvent être donnés que dans la convalescence.

Dans le cas de dysenteries épizootiques, il faut surtout chercher à connaître, éloigner ou modifier les causes sup-

posées, et soustraire autant que possible les animaux à leur influence.

Tel fut, à quelques modifications près, le traitement que Gellé employa sur environ cinquante malades, dont quatre seulement succombèrent (1).

ENTÉRITE AIGUE DU MOUTON.—Quoique la médecine des bêtes à laine soit confiée aux soins des bergers, en ce qui regarde les maladies sporadiques, ce n'est pas une raison pour nous dispenser d'en parler dans cet ouvrage. Nous savons bien que les lumières du vétérinaire ne sont réclamées qu'en cas de grandes calamités, de maladies épizootiques qui ravagent les troupeaux ; nonobstant, nous croyons utile de ne pas passer sous silence les principales maladies sporadiques qui attaquent ces animaux.

L'entérite aiguë du mouton se déclare par l'inappétence et la tristesse ; la bouche est sèche, pâteuse, la langue est chargée d'un sédiment gris jaunâtre, les conjonctives injectées offrent un reflet jaune orange, la soif est vive ; le malade, avide d'eau froide et limpide, refuse souvent l'eau blanchie avec de la farine ou chargée de mucilage ; la fièvre est plus ou moins ardente ; la rumination est imparfaite ou a cessé totalement ; le nez est chaud, sec ; le pouls, dur, serré, bat précipitamment ; les déjections alvines sont rares, dures et coiffées, quelquefois il y a constipation opiniâtre ; des douleurs abdominales faibles et passagères accompagnent souvent cette affection, qui peut avoir les mêmes suites que celle des gros ruminants.

L'entérite chronique n'a été guère observée chez les

(1) Nous avons extrait presque en totalité, et presque mot pour mot, le chapitre de l'entérite dyssentérique de l'ouvrage du professeur Gellé (*Pathologie bovine*).

animaux de l'espèce ovine; elle est peut-être plus fréquente qu'on ne le suppose; mais, nous le répétons, les soins du vétérinaire sont souvent méconnus pour le traitement des maladies sporadiques de ces animaux, et c'est pour cette raison que notre cadre nosologique est si rétréci concernant les affections du mouton.

L'entérite aiguë chez la chèvre s'annonce par les mêmes symptômes que celle du mouton; notre position de professeur de clinique nous a fourni l'occasion de l'observer bon nombre de fois; rarement nous l'avons vue revêtir le caractère chronique.

On peut attribuer l'entérite aiguë du mouton à l'usage d'une nourriture de mauvaise nature; aussi se rencontre-t-elle fréquemment à la suite d'un été pluvieux qui n'a pas permis la rentrée des récoltes sans qu'elles ne fussent plus ou moins avariées par l'humidité; enfin toutes les influences qui occasionnent l'entérite aiguë et chronique chez le bœuf, sont celles que l'on doit considérer comme donnant lieu à ces maladies dans les espèces ovine et caprine.

Traitement. — Le traitement de l'entérite aiguë doit consister dans l'administration d'une tisane adoucissante, rendue laxative par l'addition de deux à quatre onces de sulfate de soude ou de crème de tartre. Ces sels neutres doivent être incorporés dans quatre à cinq litres de tisane, et celle-ci être administrée dans le courant d'une journée, à la dose d'un demi-litre chaque fois. La saignée, les lavements mucilagineux doivent seconder ces breuvages laxatifs; si le malade éprouve des douleurs abdominales, il faut envelopper le ventre d'un cataplasme de farine de lin ou de mauve. Ces agents thérapeutiques sont d'une efficacité incontestable, et amènent souvent en trois ou quatre jours un amendement notable, qui permet de se relâcher dans

la sévérité du traitement. Si la constipation est opiniâtre au point de résister à l'usage prolongé de la tisane laxative, il faut administrer le sulfate de soude ou la crème de tartre à doses purgatives ; car il importe de faire cesser cette complication pour obtenir une heureuse issue de la maladie. Les bergers sont dans l'usage d'appliquer *l'herbe de feu* (racine d'ellébore noir) à la queue, dans presque toutes les maladies des bêtes à laine ; dans celle qui nous occupe, un point de révulsion est avantageux, même indispensable, si la phlegmasie est intense. L'état chronique réclame l'usage d'un régime doux, d'un exercice modéré, de légers laxatifs de temps en temps, et de tisanes amères.

L'entérite de la chèvre réclame les mêmes soins et le même traitement que celle du mouton.

ENTÉRITE DIARRHÉIQUE. — La diarrhée chez les bêtes à laine se montre fréquemment ; cette affection est caractérisée chez elles comme chez les autres animaux domestiques, par de fréquentes évacuations alvines liquides, séreuses, rendues en abondance, par des borborygmes et de légères douleurs abdominales ; il y a souvent de la fièvre, décelée par l'accélération du pouls, la diminution de l'appétit et de la rumination, la soif, la chaleur de la bouche et la rougeur des muqueuses apparentes. Si les évacuations se prolongent, que la maladie soit aiguë ou chronique, elles affaiblissent beaucoup les animaux, les font maigrir, tomber dans le marasme et mourir d'épuisement.

On met au nombre des causes de la diarrhée des bêtes à laine, la pâture des herbes nouvelles au printemps, celle des herbes humides et tendres qui repoussent en automne, celle des plantes que les grains perdus à la moisson ont pro-

duites en germant et végétant après les pluies d'août. Daubenton place au rang des mêmes causes, les herbes chargées de rosée ou de gelée blanche, dans le temps où les bêtes à laine se nourrissent d'herbes fraîches ; il pense que les premières, alors, refroidissent ces animaux, leur causent des indigestions ou leur donnent le dévoiement. Tessier pense que le dévoiement, lorsqu'il est produit par l'usage de l'herbe fraîche printanière, fût-elle mangée avec avidité, n'est pas nuisible aux troupeaux ; il le regarde, au contraire, comme une purgation utile, qui cesse d'elle-même aussitôt que les herbes ont acquis plus d'énergie et que les estomacs, habitués depuis quelque temps aux fourrages secs, sont accoutumés au changement de nourriture. Il avoue cependant que le dévoiement dont il parle peut devenir assez considérable pour nuire aux animaux dont il s'agit, et même tuer ceux qui sont faibles ou âgés. Le même auteur ajoute qu'il y a des diarrhées qui sont de *vraies* maladies. Il fut consulté, pour l'une d'elles, avec Vicq-d'Azir ; elle avait enlevé en peu de temps dix bêtes d'une bergerie des environs d'Étampes : ce n'était pas une dyssenterie, dit-il, car les bêtes ne rendaient pas de sang dans leurs excréments ; elles mouraient en trois ou quatre jours ; à l'ouverture du corps, on ne trouvait qu'une très-grande dilatation de la panse (rumen), causée par le séjour des aliments que les animaux ne digéraient pas, et par l'air qui s'était dégagé des matières en fermentation. Ces deux savants pensèrent que, pour arrêter le mal, il suffisait d'obliger le berger à mener son troupeau sur les terres élevées de la ferme, au lieu de le conduire, comme il le faisait, dans les parties basses. Cela fut exécuté, et la diarrhée cessa sans autre remède. La diarrhée peut aussi dépendre d'autres maladies, telles que la cachexie aqueuse la clavelée, etc.

Traitement. — Le vétérinaire doit s'attacher principalement à découvrir les causes qui donnent lieu à la diarrhée du mouton et à les écarter, s'il est en son pouvoir de le faire. Ainsi, si la maladie est la conséquence de l'usage exclusif d'herbes fraîches et tendres, que les animaux savourent avec avidité, il faut les soustraire à l'influence de cette nourriture, en les tenant à la bergerie et en leur donnant des aliments secs, de bonne qualité et de facile digestion; la cause enlevée, les effets cessent souvent d'eux-mêmes. Si, parmi les bêtes malades, il se trouve, soit à cause de leur constitution débile, soit à cause de leur âge avancé, que la diarrhée persiste chez quelques-unes d'elles et fasse craindre l'épuisement et la mort, il convient de leur administrer quelques breuvages toniques; la décoction de racine de gentiane, d'écorce de saule blanc, de chêne, d'absinthe, etc., donnée à la dose d'un litre par jour en trois fois, ranime les forces digestives et opère souvent un amendement notable après trois ou quatre jours d'un usage continu. Dans certains cas de diarrhée rebelle, on associe avantageusement les martiaux à la tisane amère précitée; l'oxyde de fer, le sous-carbonate de fer, l'eau ferrugineuse, etc., sont d'une grande utilité pour combattre cette affection qui, le plus souvent alors, est passée à l'état chronique.

Lorsque la diarrhée est la conséquence d'une vive inflammation de la membrane muqueuse du gros intestin, il faut user largement des moyens propres à calmer la phlegmasie; les boissons mucilagineuses et les lavements de même nature doivent former la base du traitement. La saignée n'est pas contre-indiquée chez les moutons jeunes et vigoureux. Si la maladie revêt un caractère suraigu, ce qui s'annonce par la fièvre, les douleurs abdominales,

l'abondance des selles liquides, fétides et sanguinolentes (dysenterie), aux décoctions mucilagineuses on ajoutera des têtes de pavot, du laudanum liquide ou de l'opium, tout en prenant les mesures générales d'hygiène qu'exige la prudence.

ENTÉRITE AIGUE DU PORC. — Chez le porc l'entérite aiguë se manifeste par le refus des aliments solides; le malade est triste, abattu; la bouche est chaude, sèche et pâteuse; la langue est recouverte d'un sédiment gris, jaunâtre; la soif est vive, l'animal prend l'eau froide pure avec avidité et refuse, pour l'ordinaire, l'eau mucilagineuse; les conjonctives sont rouges, légèrement tuméfiées; le poulx est serré, dur; la peau est sèche et brûlante; le ventre est douloureux à la pression; les déjections alvines sont rares, diverses, dures et recouvertes d'une pellicule d'un blanc jaunâtre ou de mucosités; quelquefois il y a constipation.

La marche de cette maladie est assez rapide: en trois ou quatre jours elle a atteint sa période d'état; lorsqu'une crise favorable arrive, la résolution s'opère, l'animal reprend de la gaieté et de l'appétit; la peau est moins brûlante et moins sèche; les excréments sont moins durs, leur expulsion est plus régulière; en un mot, on voit la santé renaître, et en quelques jours la convalescence est achevée.

Lorsque l'entérite tend vers une terminaison funeste, les symptômes inflammatoires persistent et s'aggravent: la fièvre est ardente, la constipation est opiniâtre; le malade refuse les boissons; la bouche, sèche et fuligineuse, exhale une mauvaise odeur; les yeux sont mornes, le poulx concentré est à peine perceptible, enfin l'abattement et la

prostration sont les signes précurseurs de la mort, la gangrène s'étant emparée des tissus enflammés.

Les aliments indigestes, moisis, avariés, l'usage d'eau bourbeuse provenant des mares et des marais qui contiennent des matières animales et végétales en putréfaction, peuvent être regardés comme les principales causes de l'entérite, et leur influence délétère comme provoquant la terminaison de cette maladie par la gangrène.

Traitement. — Les principaux moyens thérapeutiques pour combattre la maladie qui nous occupe, consistent dans la diète et l'usage des breuvages et des lavements mucilagineux ; les décoctions de graine de lin, de feuilles et tiges de mauve, de racine de guimauve, administrées à hautes doses et à différentes reprises dans le courant de la journée, modifient la phlegmasie et favorisent l'évacuation des matières fécales. Si la fièvre est intense, la saignée et les cataplasmes émollients, appliqués sur le ventre, sont d'une utilité incontestable. Si une constipation opiniâtre fait craindre une terminaison fâcheuse, il faut la combattre par les laxatifs : on administre l'huile de ricin à la dose de quatre à six onces, et même le sulfate de soude à la dose de deux à trois onces, selon la force et la taille de l'animal, dans un large véhicule mucilagineux, car il importe de faire cesser la constipation pour triompher de la maladie.

ENTÉRITE DIARRHÉIQUE. — L'entérite diarrhémique s'annonce par des selles fréquentes, liquides, de mauvaise odeur ; l'animal éprouve du malaise, quelquefois de la fièvre, du dégoût et des douleurs abdominales ; on entend des borborygmes qui précèdent le rejet des matières fécales ; pour peu que cet état dure et que les évacuations

soient copieuses, le malade s'affaiblit, s'épuise et succombe.

Les goretts de lait sont les plus exposés à la diarrhée; on l'attribue à la mauvaise qualité du lait de la mère; chez les animaux plus âgés, la mauvaise nourriture, le froid humide, l'insalubrité des logements où ils croupissent dans l'ordure, sont les causes les plus ordinaires de cette maladie.

Traitement.— L'éloignement des causes occasionnelles est une condition indispensable; ainsi il faut loger les animaux dans des écuries propres, bien aérées, et leur donner une nourriture saine, digeste; quant aux goretts de lait, il convient de les sevrer, ou mieux, de leur donner une autre nourrice. Cette indication remplie, il faut avoir recours aux tisanes mucilagineuses, adoucissantes; si les déjections alvines sont abondantes, accompagnées de coliques, on ajoute aux tisanes une décoction concentrée de têtes de pavot, ou un demi-gros à un gros de laudanum liquide. Ce traitement, suivi exactement et employé au début de la maladie, la guérit presque toujours.

Lorsque la diarrhée est chronique, ce qui s'annonce par l'absence de tout autre symptôme, les toniques amers et ferrugineux, auxquels il convient quelquefois d'ajouter des opiacés, sont utiles: dans ce cas leur usage fait cesser le dévoiement.

ENTÉRITE DYSSENTÉRIQUE. — La dyssenterie est rare chez l'espèce porcine, du moins dans le pays que nous habitons; elle diffère de la diarrhée, sous le rapport symptomatologique, en ce que les selles sont sanguinolentes, d'une odeur infecte, accompagnées de ténesmes douloureux et de coliques violentes; l'anus est tuméfié,

rouge et brûlant ; la compression des parois abdominales arrache au malade des cris perçants ; la fièvre est très-prononcée, la bouche sèche, la langue fuligineuse et chargée d'un sédiment brunâtre, l'haleine fétide ; les yeux sont caves, les conjonctives sont injectées et reflètent une teinte jaunâtre ; le pouls est petit, vite ; la prostration est grande, l'animal refuse toute espèce de nourriture, s'épuise et meurt en trois ou quatre jours.

Cette affection, qui paraît avoir quelque chose de septique dans sa nature, se développe sous l'influence des causes qui altèrent profondément l'économie ; elle est la suite de l'usage prolongé d'une alimentation avariée, moisie, de l'insalubrité des logements encombrés par le trop grand nombre d'animaux qui y séjournent, où règne un air chaud et humide, peu oxygéné, partant, impropre à la sanguification ; enfin, la contagion ne paraît point étrangère à la propagation de cette maladie, surtout lorsqu'elle sévit d'une manière enzootique ou épizootique.

Traitement.—L'entérite dysentérique intense réclame l'usage des antiphlogistiques. Comme chez tous les animaux domestiques, cette maladie doit être combattue par les saignées, les boissons mucilagineuses, adoucissantes, les lavements de même nature et la diète absolue ; c'est principalement au début de l'affection, lorsque les selles sont sanguinolentes, accompagnées de tranchées violentes et d'épreintes brûlantes à l'anus, que l'on retire de précieux effets de ces agents thérapeutiques. Les saignées locales sont employées de préférence ; une application de dix à quinze sangsues à l'anus, est d'une utilité reconnue pour combattre la phlegmasie de la muqueuse intestinale. Les opiacés sont recommandés dans les cas où la dysenterie n'est point accompagnée de fièvre ardente, où il

existe des évacuations excessivement abondantes qui épuisent le malade en peu de temps. Ces médicaments sont encore avantageux dans le cas où les douleurs et les épreintes persistent après que les déjections ont repris leur couleur et leur consistance naturelles.

Lorsque les tranchées, les épreintes et par conséquent la fièvre sont dissipées, on retire de bons effets des médicaments toniques et surtout des toniques astringents; leur efficacité dans ce cas leur a valu la qualification d'anti-dysentériques.

Lorsque la dyssentérie se déclare dans un troupeau de porcs, il est indispensable, pour arrêter les ravages que peut occasionner cette maladie, de placer les animaux dans des conditions hygiéniques convenables; on sépare les bêtes saines des malades, on les loge dans des locaux propres et bien aérés, on les soumet à un régime rafraîchissant et on leur donne, en petite quantité, une alimentation choisie et de facile digestion. Il est nécessaire, dans tous les cas de dyssentérie, d'user de tous les moyens propres à empêcher la propagation de la maladie; la contagion pouvant être une voie de communication, l'isolement le plus absolu est de rigueur.

ENTÉRITE AIGUE DU CHIEN. — L'entérite aiguë est fort commune chez le chien; elle se manifeste par la tristesse et le dégoût: l'animal refuse tout aliment solide; la soif est vive; la gueule est sèche, pâteuse; la langue, rouge à ses bords, est chargée d'un sédiment jaunâtre; le nez est chaud; les conjonctives sont rouges, légèrement tuméfiées; le poulx est dur, serré; la peau est chaude, sèche; les muscles abdominaux sont rétractés; la compression exercée sur la région hypogastrique arrache au

malade des cris douloureux ; il y a constipation plus ou moins opiniâtre, et parfois des tranchées qu'accuse l'animal en se roulant sur le sol et par ses cris.

Cette maladie aiguë, qui passe rarement à l'état chronique, cède ordinairement à un traitement de quatre à cinq jours ; rarement elle occasionne la mort.

Les aliments indigestes dont on nourrit ces animaux, ceux de toute nature qu'ils ramassent dans les ordures, salis par des substances irritantes, réfractaires à la digestion et qui s'amassent dans l'intestin grêle, peuvent être regardés le plus souvent comme les agents provocateurs de l'entérite.

Traitement. — On emploie avec avantage, pour combattre cette affection, les tisanes mucilagineuses, adoucissantes ; la décoction d'orge mondée, de graines de lin, de racine de guimauve, à laquelle on ajoutera une à trois onces d'huile de ricin, administrée à la dose d'un demi-litre à un litre par jour, suivant la taille de l'animal, en cinq ou six fois, est d'une grande utilité pour calmer l'inflammation, favoriser l'évacuation des matières alvines et faire cesser la constipation. Si l'inflammation est intense, il faut appliquer à l'hypogastre dix à douze sangsues pour les animaux de forte taille, et quatre à six pour ceux de taille petite ou moyenne ; on emploiera les cataplasmes émollients sur le ventre, les bains et les lavements mucilagineux. Si la constipation est opiniâtre au point de faire craindre une terminaison fâcheuse, il faut chercher à la combattre par les laxatifs : l'huile de ricin, administrée à la dose de deux à quatre onces par jour, et les lavements purgatifs, sont d'une utilité incontestable dans ce cas.

Si la maladie passe à l'état chronique, ce qui s'annonce par la diminution d'intensité des symptômes fébriles, par

l'appétit faible et peu soutenu, les déjections excrémentielles, rares, dures et de difficile évacuation, la soif vive, la maigreur et la sécheresse de la peau, il convient de faire usage des laxatifs, alternés par l'administration de toniques végétaux et d'une alimentation nutritive et de facile digestion; les bouillons de viande, de têtes de mouton par exemple, nous ont procuré, dans maintes circonstances, des résultats avantageux dans cette maladie.

ENTÉRITE DIARRHÉIQUE.— Comme chez les autres animaux domestiques, cette forme d'entérite s'annonce chez le chien par des déjections alvines liquides, séreuses, abondantes, accompagnées de fièvre, de borborygmes et de douleurs abdominales; comme chez eux, ces évacuations sont le résultat d'une inflammation de la membrane muqueuse du gros intestin; par conséquent elles réclament les mêmes agents thérapeutiques, c'est-à-dire les boissons mucilagineuses, les lavements de même nature, les bains émollients, les cataplasmes de farine de lin ou de mauve sur le ventre. Si la phlegmasie est intense, une application de sangsues sur les parois abdominales, les boissons anodines, opiacées, calment les tranchées et diminuent les selles qui épuisent le malade et le plongent souvent dans un état de prostration qu'il n'est plus permis de relever.

Si, dans quelques cas rares, la diarrhée se présente sous forme chronique, il faut la combattre par l'usage des toniques astringents. Si la maladie résiste à ces agents médicaux, on peut leur adjoindre l'opium ou ses préparations. Quelques praticiens rapportent avoir obtenu de bons effets de purgatifs légers; cette médication abortive, en changeant le mode de nutrition, en modifiant les sécrétions muqueuses, a fait cesser des diarrhées qui avaient résisté opiniâtrément à tous les autres moyens.

ENTÉRITE DYSSENTÉRIQUE.— Cette affection, rare chez le chien, se manifeste par de la fièvre et du dégoût ; l'animal est triste, abattu ; il éprouve des douleurs abdominales, accompagnées de borborygmes, d'évacuations alvines liquides, sanguinolentes et d'épreintes ; l'anus est tuméfié, rouge, brûlant ; le pouls est dur, accéléré ; la gueule est sèche, pâteuse, la soif vive, la peau aride, le poil piqué ; la moindre compression de l'abdomen imprime de la douleur que le malade accuse par des cris aigus. Cette maladie, dont la marche rapide épuise promptement l'animal, se termine souvent par la gangrène et occasionne la mort en quatre ou cinq jours.

Les influences morbifiques qui donnent lieu à la dysenterie chez le chien, sont les mêmes que celles qui occasionnent cette maladie dans les autres espèces d'animaux ; ainsi, quoique cet animal puisse manger impunément des chairs putréfiées, même de celles provenant de bêtes mortes de maladie putride, carbonculaire, l'usage des substances végétales avariées, de pain moisi ou de celui fait avec des céréales gâtées par les pluies et la vase, qui forme souvent son unique nourriture, peut faire naître la dysenterie, ainsi que la malpropreté, l'humidité des lieux, l'encombrement et la contagion, lorsque la maladie sévit dans une meute d'une manière enzootique.

Traitement. — La dysenterie du chien réclame les mêmes soins que celle qui affecte les autres animaux domestiques ; les boissons mucilagineuses, adoucissantes, les lavements de même nature, les cataplasmes émollients et les sangsues appliqués sur l'abdomen, doivent être employés au début de la maladie pour calmer la violence de l'inflammation. Si le flux dyssentérique, accompagné de tranchées, augmente, il faut recourir aux opiacés : le laudanum liquide

de Sydenham administré à la dose d'un demi-gros à un gros par jour, selon la taille et la force de l'animal, dans une décoction de mauve ou une émulsion de gomme arabique, convient dans ce cas ; l'administration de cette potion narcotique est parfaitement secondée par une décoction de têtes de pavot donnée en lavement à trois ou quatre reprises dans la journée, et par la continuation des cataplasmes émollients, rendus anodins par quelques gros de laudanum liquide, sur l'abdomen. Si, après avoir combattu les principaux phénomènes inflammatoires et calmé les douleurs abdominales, le flux dyssentérique continue et épuise le malade, il convient de relever ses forces abattues et d'empêcher qu'il ne tombe dans le marasme, par une décoction de deux onces de quinquina dans un litre d'eau, à laquelle on ajoute quatre gros de sous-carbonate de fer. Cette décoction antidyssentérique doit être administrée de deux en deux heures, à la dose d'un verre à vin pour les animaux de moyenne et de grande taille, et de deux cuillerées à bouche pour ceux de taille plus petite ; il faut en continuer l'usage jusqu'à ce que les selles aient repris à peu près leur consistance naturelle, et seconder leur action par une nourriture nutritive et facile à digérer.

Si la dysenterie se déclare dans une meute, il faut isoler les animaux sains des malades, et prendre toutes les mesures que réclament les maladies contagieuses.

ENTORSE. — On donne le nom d'entorse au tiraillement ou à la rupture des ligaments qui fixent une articulation, sans déplacement ni lésion de rapport des surfaces articulaires, c'est-à-dire avec retour subit et spontané de ces surfaces quand elles ont été plus ou moins déplacées par une violence extérieure. Ainsi toute action qui a pour

effet d'exagérer, dans un sens quelconque, les mouvements qu'exécute ordinairement une articulation, qui tend à lui faire exécuter un mouvement en sens contraire à sa conformation, ou à éloigner les surfaces articulaires, qui tiraille ou même rupture les ligaments, produit l'entorse.

De toutes les articulations, ce sont celles des membres qui sont le plus exposées aux violences extérieures, par conséquent, les plus sujettes aux entorses. Nous allons consacrer un chapitre spécial à chaque variété de l'entorse, en tant qu'elle se manifeste dans des articulations différentes.

ENTORSE DU BOULET (*Arthrite métacarpo et métatarso-phalangienne*).

Cette affection, connue encore sous les noms d'*effort de boulet*, de *mémarchure*, se manifeste par une douleur plus ou moins vive qui fait boiter l'animal. A cette douleur vient bientôt se joindre de l'inflammation; l'articulation se tuméfie et offre de la chaleur; l'animal marche avec plus de peine, il n'appuie le pied sur le sol qu'avec hésitation, et chaque fois qu'il le pose sur une surface inégale, il éprouve une vive douleur qu'il accuse par un mouvement brusque du membre souffrant, qu'il tient levé sans oser prendre un nouvel appui.

Lorsque l'entorse est violente, les douleurs sont plus grandes; le malade ne repose plus le pied sur le sol, il le tient constamment levé, et la fièvre de réaction est quelquefois si grande qu'il refuse tout aliment solide. Il arrive parfois que l'inflammation se termine par suppuration: alors des foyers purulents s'établissent, la peau s'ulcère et donne issue au pus; d'autres fois, l'inflammation perd

de son intensité; la douleur et la chaleur diminuent, sans disparaître totalement; l'engorgement subsiste et gêne les mouvements de l'articulation; la maladie est passée alors à l'état chronique.

L'articulation du boulet est très-exposée à cet accident qui est le résultat des faux pas, des efforts que fait l'animal pour dégager son pied retenu entre deux corps durs, des glissades, enfin, comme nous l'avons dit, de toute action qui tend à faire exécuter à l'articulation un mouvement brusque dans un sens contraire à sa conformation.

Traitement. — Le traitement de l'entorse doit varier en raison de son ancienneté, de son intensité et des complications qui peuvent survenir. Lorsque l'accident est récent, c'est-à-dire, si le vétérinaire est appelé quelques heures après, il faut user largement des réfrigérants et des restrictifs: les bains et les ablutions d'eau froide, la neige, la glace, les cataplasmes d'argile et de vinaigre, etc., conviennent pour prévenir l'inflammation ou tout au moins pour en mitiger les effets lorsqu'elle s'établit. Ces moyens ont valu à tous les praticiens des cures qu'ils n'auraient osé espérer dans des entorses graves. Mais pour que ces moyens soient efficaces, il faut qu'ils soient continués sans interruption pendant douze, dix-huit, vingt-quatre heures, et même davantage si le cas l'exige; enfin, ils doivent être continués jusqu'à ce que l'appel des liquides ait entièrement cessé dans la partie; car il est constaté par des faits, que la cessation prématurée de l'emploi du froid détermine une réaction suivie d'un afflux sanguin plus considérable que celui auquel on voulait primitivement s'opposer.

Si l'inflammation s'est emparée des tissus, il faut substituer aux réfrigérants et aux restrictifs, les bains et les

cataplasmes émollients; si la douleur est très-vive, on ajoute avec avantage aux substances émollientes, dans le but de les rendre anodines, une forte décoction de têtes de pavot, ou bien on arrose chaque cataplasme d'un à deux gros de laudanum liquide. Si l'animal éprouve de la fièvre, et c'est ce qui arrive dans toutes les entorses violentes, il faut recourir aux saignées générales, répétées autant de fois que l'état du malade semblera l'indiquer.

S'il se forme des foyers purulents, il faut se hâter de les ouvrir. Il ne faut pas attendre, comme on le fait quelquefois pour satisfaire à certain préjugé ou à certain caprice des propriétaires, que l'abcès soit mûr et qu'il s'ouvre spontanément; ce travail morbide ne peut se faire qu'en ulcérant la peau sur une étendue plus ou moins large, d'où il résulte une plaie difficile et lente à guérir, qui laisse une cicatrice qui tare l'animal pour toujours. Lorsque le pus est évacué, on déterge la plaie et on la panse avec des étoupes imbibées d'eau-de-vie, d'eau-de-vie camphrée ou de teinture d'aloès, ou bien on continue les émollients si l'inflammation ne permet pas l'usage des excitants légers; du reste, c'est au vétérinaire à juger de l'opportunité de l'emploi des moyens qu'il a à sa disposition.

Quand l'inflammation perd de son acuité, il faut activer la résolution par des frictions d'eau-de-vie camphrée, ou par des compresses, arrosées plusieurs fois, dans le courant de la journée, de cette substance médicamenteuse, et que l'on maintient par des tours de bandes modérément serrées et disposées de manière à former un bandage compressif.

Si la maladie a passé tout à fait à l'état chronique, il faut employer les frictions irritantes: l'essence de térébenthine, mélangée à parties égales avec l'alcool cam-

phré, le liniment ammoniacal, les vésicatoires, etc., triomphent souvent du mal ; si ces agents thérapeutiques sont impuissants, il faut avoir recours à la cautérisation transcurrente.

L'entorse légère se guérit facilement et en très-peu de temps, quelques jours suffisent dans la majeure partie des cas ; mais il n'en est pas de même lorsque l'action qui en est la cause a été violente, lorsque les ligaments articulaires ont été fortement tirillés, lorsqu'ils sont éraillés ou rupturés ; alors l'accident est des plus graves, il faut du temps et des soins pour en triompher ; deux, trois, quatre et même six mois suffisent à peine, et, dans certains cas, le mal résiste et l'animal reste estropié ou succombe aux nombreuses complications qui surviennent.

Une des conditions indispensables au traitement de l'entorse du boulet, c'est un repos absolu ; le plus léger mouvement de l'articulation y imprime une vive douleur et active l'inflammation ; nous avons été à même de constater ce fait dans notre pratique sur des chevaux qui étaient en pleine voie de guérison, et qu'on avait soumis à un travail peu fatigant, en guise d'exercice, avant que la douleur ne fût entièrement dissipée ; nous avons vu chez eux la maladie prendre de la recrudescence, et devenir plus grave qu'elle n'avait été primitivement. C'est surtout lorsque les ligaments ont été rupturés qu'il faut chercher à tenir l'articulation dans l'immobilité la plus parfaite, pour leur permettre de se cicatrifier. En résumé, les indications curatives qui se présentent dans les entorses, consistent à prévenir l'afflux du sang dans la partie, lorsqu'on est appelé à temps ; à combattre l'inflammation lorsqu'elle est formée ; à empêcher le tiraillement des ligaments distendus, et à en favoriser la réunion, s'ils sont déchirés.

L'immobilité absolue de l'articulation malade est indispensable pour satisfaire aux deux dernières indications ; à cette fin, on emploie le bandage compressif, comme nous l'avons indiqué plus haut, ou mieux encore, le bandage inamovible que nous employons avec tant d'avantage dans les fractures et les luxations. (*Voyez Fractures.*) Il nous paraît superflu de recommander aux praticiens de n'employer ces bandages que lorsque l'inflammation est en partie dissipée.

ENTORSE COXO-FÉMORALE. (*Arthrite coxo-fémorale*). — L'entorse coxo-fémorale, que l'on nomme encore *effort de hanche*, se manifeste par une claudication plus ou moins forte ; l'animal témoigne de la douleur lorsqu'on comprime cette articulation ; quand il marche, le pied est porté légèrement en dehors ; au trot, les mouvements de l'articulation sont très-bornés, le membre est en quelque sorte porté en avant, comme s'il n'était formé que d'une seule pièce ; à chaque pas, la croupe, de ce côté, exécute un mouvement d'abaissement ; la hanche est plus basse, et si la douleur que l'animal éprouve est grande, il saute sur trois membres, en tenant le membre malade suspendu et porté en dehors. Si la maladie date d'un certain temps, les muscles de la croupe sont émaciés, et un enfoncement très-prononcé s'observe au pourtour de l'articulation souffrante. Lorsque l'entorse est légère, et qu'elle est ancienne, l'émaciation des muscles de la croupe du côté correspondant au mal, est presque l'unique symptôme que nous ayons pour nous mettre sur la voie du diagnostic ; c'est par la confrontation des deux moitiés qu'on peut s'en apercevoir dans beaucoup de cas. Pour procéder à cet examen, on place l'animal sur un terrain dont la surface est unie,

les deux membres posés l'un à côté de l'autre, comme dans le repos ; le vétérinaire se place derrière, dirige ses regards un peu au-dessus de la base de la queue, et examine les deux moitiés de la croupe qu'il confronte facilement ; le côté malade est amaigri, tandis que l'autre a conservé son volume et sa forme.

Il est des cas où cette affection, passée à l'état chronique ne fait pas boiter l'animal après un repos de quelque temps ; mais un exercice fatigant ramène la claudication ; d'autres fois, c'est le contraire : l'animal boite en sortant de l'écurie, et lorsqu'il est exercé pendant un quart d'heure ou une demi-heure au trot, la claudication a disparu ; mais cette disparition n'est que momentanée, le mal reparait aussitôt que l'articulation est refroidie.

Les efforts violents que font les animaux pour retenir une voiture lourdement chargée, les sauts, les glissades, les chutes, etc., sont, à juste titre, regardés comme donnant le plus souvent lieu à l'entorse coxo-fémorale.

Traitement. — Empêcher l'afflux du sang dans les tissus irrités, par des ablutions d'eau froide, par la glace, la neige, ou ce qui est plus facile à faire, et que l'on peut se procurer partout et en toutes saisons, par les cataplasmes d'argile et de vinaigre : tel doit être l'unique but du vétérinaire. Ces agents thérapeutiques, employés méthodiquement, comme nous l'avons indiqué pour l'entorse du boulet, c'est-à-dire continués sans interruption jusqu'à ce que l'appel du sang dans la partie ait cessé, et le repos absolu, suffisent souvent pour prévenir une inflammation dont les conséquences pourraient être fâcheuses.

Lorsque les soins du vétérinaire ne sont pas réclamés à temps, ou qu'il n'est pas parvenu, par les restrictifs, à prévenir l'inflammation, c'est à la médication révulsive

qu'il faut emprunter ses moyens thérapeutiques, les émoullients ne pouvant être appliqués immédiatement sur les tissus enflammés, à cause de la position profonde que ceux-ci occupent. Il est d'usage d'employer les frictions irritantes, l'alcool camphré, l'essence de térébenthine et de lavande, le liniment ammoniacal, etc.; mais la révulsion que l'on obtient par ces substances est impuissante pour combattre l'inflammation, pour peu qu'elle ait de l'intensité; ce n'est guère que dans l'entorse légère et récente que ces moyens triomphent du mal; il vaut mieux recourir d'abord à l'application de deux, trois ou quatre sétons, en raison de l'intensité et de l'ancienneté de l'entorse, qu'on applique sur l'articulation; rarement la maladie résiste à la révulsion continue qu'ils opèrent. Si, après quinze jours ou trois semaines de traitement, on n'a pas obtenu un amendement prononcé, il convient de passer de nouveaux sétons, ce qui malheureusement répugne souvent au propriétaire, lequel oblige le vétérinaire à abandonner les seuls agents capables, dans la majeure partie des cas, de produire la guérison; l'expérience nous a démontré tant de fois l'efficacité des sétons, que nous désespérons, en quelque sorte, lorsque le mal résiste à leur action.

Lorsque les moyens curatifs que nous venons d'énumérer restent sans effet, on emploie les vésicatoires et le feu en raie et en pointe, sur l'articulation; ces moyens réussissent quelquefois, mais rarement; d'ailleurs, on ne doit y recourir que lorsque tous les autres ont échoué. Nous avons encore à opposer à l'arthrite coxo-fémorale rebelle, la méthode curative de M. de Nanzio et celle de M. Lucow. (Voir à l'article *Écart*, où elles sont exposées.)

ENTORSE DORSO-LOMBAIRE. (*Tour de reins*,

effort des reins , tour de bateau.) — De toutes les entorses, c'est sans contredit celle de la région dorso-lombaire qui est la plus dangereuse et la plus difficile à guérir. On ne doit pas s'en étonner : cette région ne peut recevoir une commotion, un effort capable de tirailler le tissu fibreux qui unit les vertèbres entre elles, sans que la moelle épinière et ses enveloppes en soient lésées ; de là s'ensuit une myélite plus ou moins intense, qui amène quelquefois des désordres insurmontables.

L'animal atteint d'un tour de reins a la marche vacillante, sans régularité; le train de derrière a perdu sa mobilité, les jarrets s'entrecroisent, la région des lombes est très-flexible, douloureuse à la pression, la croupe se berce; lorsque le malade descend une côte, il éprouve la plus grande difficulté et s'abat même quelquefois; il en est de même lorsqu'on lui fait exécuter le recul ou qu'on le fait tourner sur place un peu rapidement.

Traitement.— Imbus qu'ils sont d'un principe erroné, admis par nos devanciers, qu'il fallait dans le cas de l'entorse donner du ton aux fibres tiraillées, nous voyons encore des praticiens user des frictions irritantes, des charges fortifiantes, des vésicatoires, etc., dans la maladie qui nous occupe, sans tenir compte de l'état récent de l'accident, ni de l'inflammation qui en est la suite; tout au début ils emploient ces substances irritantes et forcent l'animal à rester debout, dans un travail, supporté par des sangles; cette manière d'agir est très-nuisible et doit être totalement abandonnée. Les moyens curatifs qu'il convient d'employer dans l'entorse dorso-lombaire, sont ceux que nous employons pour combattre l'inflammation de la moelle épinière et de ses membranes. (Voyez *myélite.*)

ENTORSE FÉMORO-TIBIO-ROTULIENNE. (*Arthrite fémoro-tibio-rotulienne, effort de la rotule*). — L'inflammation qui résulte de l'entorse fémoro-tibio-rotulienne, s'annonce par la claudication, la douleur, la chaleur et le gonflement de la partie ; la rotule ne pouvant plus glisser librement sur la surface articulaire de l'extrémité inférieure du fémur, le membre se trouve enrayé dans sa projection, il ne peut être porté en avant qu'en décrivant un quart de cercle en dehors et en rabotant le sol avec la pince du pied. En explorant la partie malade, en la comprimant, on voit l'animal accuser de la douleur, dont l'intensité est en rapport avec le degré de l'inflammation. Quelquefois il se forme des foyers purulents, des abcès ; d'autres fois la maladie passe à l'état chronique.

Les efforts violents, les glissades, les coups portés sur l'articulation, etc., sont les causes de ce genre d'entorse.

Traitement. — Les moyens thérapeutiques à opposer à cette entorse doivent être en tout les mêmes et dirigés de la même manière que ceux que nous avons indiqués pour combattre l'entorse coxo-fémorale, tels que les réfrigérants et les restrictifs au début de l'accident, les cataplasmes émollients, anodins, lorsque l'inflammation est déclarée, et le repos absolu. Si par la violence de l'inflammation, l'animal éprouve de la fièvre, si l'engorgement de la partie est fort et tendu, il faut recourir aux saignées générales, au régime diététique et aux saignées locales, en pratiquant des mouchetures ou de petites scarifications ; la déplétion sanguine locale qui en est le résultat, détend l'engorgement, fait cesser l'étranglement des tissus phlogosés et concourt puissamment à la guérison. S'il se forme des abcès, il faut les ouvrir avec la précaution que réclame

le voisinage d'une articulation ; les soins subséquents doivent être dirigés selon l'indication. Si l'entorse devient chronique, il faut user des frictions essentielles et ammoniacales, ou mieux encore, recourir aux sétons que l'on applique sur la face externe de la région rotulienne. Si ces agents thérapeutiques restent sans produire les effets qu'on en attendait, il faut employer les vésicatoires et, en dernier lieu, le feu.

ENTORSE DU GENOU (*Arthrite du genou, effort du genou*). — L'entorse du genou est suivie de douleur, de chaleur et d'engorgement ; l'animal boite, ne peut plus fléchir l'articulation ; il traîne le membre en marchant ; la compression de cette partie ou quelque mouvement de torsion, fait éprouver au malade une douleur qu'il accuse en se jetant de côté ou en se cabrant. Cet état inflammatoire peut se modifier par la suppuration ; des phlegmons se forment et s'ulcèrent ; la carie peut s'emparer des ligaments et des os ; enfin, l'état chronique et toutes ses conséquences, l'ankylose ou la semi-ankylose, peuvent être le résultat de l'entorse de cette articulation complexe.

Lorsque l'inflammation est forte, les douleurs sont très-aiguës ; la réaction est annoncée par le peu d'appétit qu'éprouve le malade ; son anxiété, son agitation, l'état du pouls donnent au praticien la mesure du degré d'intensité de la fièvre qu'il éprouve.

Les chutes, les efforts, les glissades et les coups sont les causes ordinaires de l'entorse du genou.

Traitement. — Les réfrigérants et les restrictifs employés au début, et le repos absolu, doivent satisfaire à la première indication. Lorsque l'inflammation s'est emparée des tissus, il faut la combattre par des bains et des cata-

plâmes émollients, anodins. Si le malade éprouve de la fièvre, on le met à la diète, on lui donne des boissons blanches nitrées, on lui pratique une ou deux saignées, selon l'état du pouls et la force du sujet qu'on a à traiter. Si des abcès se forment, on les ouvre, on les nettoie avec soin et on les panse, tantôt avec de l'eau-de-vie camphrée ou de la teinture d'aloès, tantôt avec un digestif simple ou avec des étoupes sèches; c'est l'indication fournie par l'état de la plaie qui doit guider le praticien dans le choix de ses agents curatifs. La carie exige d'être combattue par les scarrotiques et la cautérisation actuelle inhérente. L'état chronique réclame les rubéfiants, les vésicants et le feu, qui est le moyen par excellence pour prévenir l'ankylose.

ENTORSE DU JARRET (*Arthrite du jarret, effort du jarret*). — A la suite de coups, d'efforts ou d'autres violences dont l'action tend à faire exécuter à l'articulation du jarret des mouvements latéraux, les ligaments articulaires s'étendent, s'éraillent, se déchirent; une inflammation douloureuse s'empare des tissus lésés; il y a arthrite ou entorse.

Les symptômes caractéristiques de cet état pathologique sont très-faciles à saisir, par conséquent, les erreurs de diagnostic sont peu communes; la douleur, la chaleur et l'engorgement accusent son existence; l'animal boite plus ou moins fortement. Si l'inflammation est intense, la douleur est grande: le malade a de la fièvre, il tient le membre presque constamment levé, le pouls bat avec vitesse, les flancs sont agités, des sueurs partielles s'observent parfois aux flancs et sur la face, l'appétit est nul, la soif est vive, enfin la grande anxiété qu'il éprouve indique assez la gravité du mal.

Souvent, dans le cas d'entorse grave, il se forme des foyers purulents, des trajets fistuleux desquels s'écoule une sérosité purulente entraînant avec elle des débris de ligaments et quelquefois des parcelles d'os.

Lorsque la maladie revêt le caractère chronique, la chaleur et la douleur se dissipent, l'engorgement se circonscrit, les tissus articulaires se durcissent, se transforment en une masse homogène, les os se boursoufflent, se soudent quelquefois et produisent une ankylose plus ou moins complète.

Traitement. — Le traitement de cette grave affection mérite toute l'attention du vétérinaire; des soins assidus et bien dirigés sont seuls capables de prévenir les nombreuses complications qui en sont souvent la suite. D'abord, comme pour les autres entorses, il faut employer les réfrigérants et les restrictifs; si par ces moyens on ne parvient pas à empêcher l'inflammation de s'établir, au moins on en mitige l'invasion. Quand l'inflammation est développée, on a recours aux bains et aux fomentations émollientes, narcotiques, aux cataplasmes de même nature. Si l'animal éprouve de la fièvre, les saignées, la diète et les boissons nitrées sont indiquées. S'il se forme des foyers purulents, il faut les ouvrir, les déterger et panser la plaie avec des plumasseaux très-doux imbibés d'alcool camphré ou de teinture d'aloès. S'il existe quelques trajets fistuleux, il faut les dilater autant que leur situation le permet, et les panser de la même manière que la plaie résultant des abcès. S'il se présente des exfoliations ligamenteuses ou osseuses, il faut en favoriser la sortie et les extraire, s'il est possible. S'il y a carie des os ou des ligaments, il faut en arrêter les progrès, soit en appliquant sur le point carié une mèche imbibée d'une substance scarrotique (la

liqueur de Villate par exemple), soit par quelques injections de la même substance dirigée vers ce point, soit par l'application du cautère chauffé à blanc, ce qui vaut mieux si on peut l'employer sans courir le risque de cautériser quelque partie qu'il importe de respecter. Si la maladie est passée à l'état chronique, les frictions rubéifiantes, faites avec un liniment ammoniacal, et les vésicatoires sont indiqués; la pommade de bi-iodure de potassium est un puissant résolutif qui pourrait aussi convenir dans ce cas. Si ces moyens n'amènent pas le dégorgement de la partie, il faut employer la cautérisation, et surtout ne pas attendre que l'articulation soit ankylosée, pour y recourir.

ENTROPION. Renversement du bord libre des paupières vers le globe de l'œil. — Cette affection, peu grave par elle-même, le devient par l'irritation continuelle de la conjonctive, de la cornée lucide, occasionnée par les cils déviés vers le globe oculaire; la rougeur, la douleur et l'intumescence de la paupière affectée, sont les symptômes qui accompagnent souvent l'entropion.

Cet état pathologique est le résultat de blessures, de coups de dents qui ont arraché la paupière; de certaines cicatrices de la conjonctive, suites d'ulcères ou d'autres affections qui ont occasionné une perte de substance, partant ont fait éprouver à la paupière ou à la conjonctive un raccourcissement qui entraîne le bord ciliaire vers le globe de l'œil.

Traitement. — Si l'entropion est le résultat d'une cicatrice qui rend la conjonctive plus courte et attire le bord libre de la paupière en dedans, il faut autant que possible la détruire en la divisant avec l'instrument tranchant; ce premier temps de l'opération étant achevé, on pratique

une incision elliptique, avec perte de substance, à la peau qui recouvre la paupière ; on réunit ensuite les lèvres de la plaie par quelques points de suture, pour ramener le bord renversé au dehors, et tenir écartés les bords de la division faite à la conjonctive, lesquels, sans cette précaution, se réuniraient sans donner à la membrane muqueuse de l'œil l'étendue indispensable à la guérison.

L'incision de la conjonctive se fait avec le bistouri, et celle de la peau au moyen de ciseaux courbes sur plat. Les soins ultérieurs consistent dans des lotions d'eau froide, et dans quelques lotions émollientes si l'inflammation se développe. Si la paupière est arrachée ou détruite en partie, si le renversement n'est que partiel, alors il faut retrancher la partie déviée : c'est le moyen le plus expéditif et le plus sûr de guérison.

ÉPARVIN. — On emploie cette expression pour désigner deux affections qui n'ont pourtant entre elles aucune ressemblance ni aucune analogie : l'une consiste dans une exostose qui survient à la partie latérale interne et supérieure du canon du membre postérieur du cheval ; l'autre est caractérisée par une flexion convulsive du membre au moment qu'il entre en action et sans aucune grosseur apparente.

La première de ces deux affections a reçu le nom d'*éparvin calleux ou osseux* ; elle s'annonce, comme nous l'avons dit plus haut, par une tumeur plus ou moins volumineuse, dure, indolente, de nature osseuse, qui a son siège à la partie supérieure et interne du canon, immédiatement au-dessous du jarret. L'animal qui en est atteint ne paraît pas souffrir au repos, mais en exercice il est plus ou moins gêné dans ses mouvements et très-souvent

il boite. C'est surtout lorsque cette exostose a acquis un certain volume, ou que, par sa position postérieure, elle gêne le glissement des tendons des muscles fléchisseurs du pied, qu'elle est préjudiciable et nuisible au service : c'est alors que l'animal boite plus ou moins fortement.

On attribue l'éparvin calleux aux coups portés sur la partie qui en est le siège, aux efforts, à la fatigue, à l'usage ; mais nous devons l'avouer, dans la majeure partie des cas, les causes nous sont inconnues. Des vétérinaires pensent avec plus ou moins de fondement que cette tumeur osseuse peut se transmettre par voie de génération, qu'elle est héréditaire : c'est pour cette raison que le gouvernement a éloigné de la saillie de ses étalons, toutes les juments atteintes d'éparvin calleux.

L'éparvin osseux résiste souvent aux fondants les plus énergiques, aux vésicatoires ; il faut recourir à l'application du feu en raies aussitôt qu'il apparaît, et ne pas attendre qu'il prenne de l'extension ; c'est au commencement que le feu est efficace : alors du moins, s'il n'opère pas la résolution complète de la tumeur, il en borne les progrès. Plus tard, lorsque l'éparvin est ancien, il résiste souvent à la cautérisation transcurrente ; alors il faut employer la cautérisation préconisée par M. Renault, pour combattre les tumeurs osseuses anciennes. (Voyez *Courbe*.)

La seconde affection a reçu le nom d'*éparvin sec*. Elle consiste dans un mouvement convulsif, précipité du membre au moment où il entre en action, ce qui constitue l'action de *harper*. Cette infirmité, pour nous servir de l'expression d'Hurtrel d'Arboval, se remarque tantôt à un seul membre, tantôt aux deux membres à la fois ; dans ce dernier cas, qui n'est pas aussi désagréable à la vue, le cheval *trousse* beaucoup, et pour peu qu'il ait de la vi-

gueur, les mouvements précipités qu'il exécute lui donnent un air de cadence qui passe ordinairement, aux yeux de certains demi-connaisseurs, pour une beauté.

Beaucoup d'opinions erronées avaient été émises sur les causes de ce mouvement convulsif qui constitue l'éparvin sec, et l'on en était encore à se demander si, parmi toutes ces opinions, il s'en trouvait une qui pût être admise et donner quelques éclaircissements au praticien, lorsque M. Boccar, vétérinaire en chef au premier régiment de cuirassiers, communiqua à la Société de médecine vétérinaire de Belgique, dont il est un des membres titulaires, quelques faits pratiques qui vinrent jeter un grand jour sur l'étiologie et la thérapeutique de cette affection. Ce praticien de mérite avait dans son régiment une jument qui harpait au point de se battre le ventre à chaque pas, avec les deux membres postérieurs; aussi se tenait-elle obstinément au repos, et lorsqu'on voulait la déplacer, les jarrets se coudaient fortement, la croupe se baissait, en même temps que la colonne vertébrale se courbait fortement en haut. Cette attitude était la préparation nécessaire pour parvenir à lui faire faire quelques pas très-péniblement ou seulement pour la changer de place. Le plus léger service était impossible depuis longtemps; cette jument fut réformée comme n'étant plus propre à rien et devant être sacrifiée.

A l'attitude prémentionnée de cet animal, il faut ajouter la tension et la saillie des tendons extenseurs de la région digitée sur le devant du jarret, symptôme qui provoqua la détermination que M. Boccar prit de pratiquer la ténotomy.

Après avoir abattu l'animal sur le côté gauche, il fit au membre droit une petite incision à la peau, et au moyen du

bistouri boutonné dont on se sert pour anglaiser, d'après la méthode de M. Brogniez, il fit la section du tendon péronéo-phalangien. Aussitôt relevé, il ne harpait plus de ce côté, au grand étonnement de toutes les personnes présentes; aussi M. Boccar, enhardi par ce premier succès, opéra-t-il sur-le-champ de l'autre côté où il obtint immédiatement le même résultat. Huit jours après cet essai, le jument qui, avant l'opération, ne valait que la peau, fut achetée par M. Hendrix, propriétaire à Ypres.

Les suites furent si heureuses que, quinze jours après les ténotomies, la cicatrisation était complète, et aujourd'hui la jument sert au cabriolet ainsi qu'à d'autres usages journaliers, aussi bien que si elle n'avait jamais harpé; cependant du côté gauche opéré en second lieu, côté le plus affecté primitivement, on remarquait encore une très-légère flexion, qui est bientôt devenue imperceptible.

M. Boccar a fait la remarque que les jarrets, de coudés qu'ils étaient, sont revenus à leur direction naturelle après l'opération, et qu'il n'y a jamais observé la moindre trace d'exostose (1).

Depuis cette époque, M. Boccar eut l'occasion d'opérer plusieurs chevaux qui harpaient, et il obtint le même résultat.

Conjointement avec notre collègue M. Brogniez, nous avons opéré plusieurs chevaux harpeurs, par le procédé de M. Boccar, et nous avons obtenu les mêmes résultats satisfaisants.

L'opération de la ténotomie péronéo-préphalangienne est des plus simples, des plus faciles à pratiquer; l'animal

(1) Extrait d'un article publié par M. Brogniez, dans le *Journal vétérinaire et Agricole de Belgique*, cahier de janvier 1847.

étant abattu, on fait une petite incision, en forme de boutonnière, à la peau qui recouvre le tendon du muscle péronéo-phalangien, un peu au-dessous du jarret, et près de sa jonction avec l'extenseur principal des phalanges; on passe un bistouri sous le tendon, que l'on coupe, avec perte de substance, de la longueur d'un pouce. L'opération étant terminée, les soins subséquents doivent consister d'abord dans les réfrigérants; si l'inflammation se déclare, on emploie les émoullients: mais dans la majeure partie des cas, la plaie résultant de cette ténotomie ne nécessite aucun soin.

Il arrive quelquefois que l'animal opéré harpe encore quelques jours après l'opération; il convient, dans ces cas, de lui donner de l'exercice pour détruire les adhérences que le tendon aurait pu contracter le long de son trajet: c'est ce que nous avons été obligé de faire, et ce qui nous a réussi.

Hurtrel d'Arboval parle d'un éparvin dans l'espèce bovine, s'annonçant par une tumeur qui occupe presque toute la partie latérale interne du jarret. « Molle dans son origine, dit-il, et quelquefois aussi un peu chaude et douloureuse, elle se durcit avec le temps, et petit à petit devient insensible et comme plâtreuse. Le bœuf ne boite jamais dans le commencement, mais seulement à mesure que la tumeur s'accroît et se durcit. Lorsqu'elle commence avec des signes d'inflammation, les fomentations émoullientes et les cataplasmes de même nature sont indiqués; on y fait succéder, lorsque l'inflammation est calmée, de fréquentes frictions aromatiques et spiritueuses. » Hurtrel d'Arboval renvoie à la *Courbe* et à l'*Exostose*, pour les autres moyens à employer lorsque la tumeur a résisté aux premières applications qu'il indique.

ÉPILEPSIE. — Cette affection, connue encore sous les dénominations de *mal caduc*, de *mal sacré*, *haut mal*, *mal de Saint-Jean*, s'annonce subitement chez un animal qui paraît jouir de tous les attributs d'une santé parfaite, par des accès convulsifs généraux ou partiels, accompagnés de la perte instantanée de la sensibilité, de la suspension ou de l'abolition de l'exercice des sens. Le malade tombe comme s'il était frappé de la foudre; les muscles se contractent convulsivement, ceux de la face exécutant des mouvements contractiles dans tous les sens, qui impriment à la physionomie un aspect horrible et sinistre; la mâchoire inférieure est agitée en sens divers, il y a grincement des dents, une bave écumeuse s'écoule de la bouche en grande abondance; les yeux exécutent des mouvements de rotation, ils sont saillants, la pupille est dilatée, elle se resserre à l'approche d'une vive lumière, la rétine a perdu sa sensibilité; l'animal est insensible à l'action des corps vulnérants et contondants; il n'entend plus; l'encolure se raidit, ses muscles portent la tête en tous sens et la précipitent violemment et à coups redoublés sur la terre; les membres deviennent raides, tendus et sont saccadés de diverses manières; les parois du thorax se soulèvent et s'abaissent avec une incroyable rapidité; quelquefois on observe des déjections alvines involontaires. Certains animaux font entendre des cris au moment de l'apparition de l'accès épileptique; le boeuf beugle, le chien pousse des plaintes et quelquefois des hurlements épouvantables qui le font croire enragé, le porc grogne, etc. Les membranes muqueuses du nez et des yeux sont d'un rouge livide et tuméfiées; les vaisseaux de la tête sont gonflés d'une manière remarquable; le pouls est dur, vif, fréquent et parfois irrégulier. Quelquefois,

mais très-rarement, l'animal ne tombe pas : il prévient sa chute en s'appuyant contre un mur, les membres raidis et écartés, et conserve cette position jusqu'à ce que l'accès soit dissipé.

Les accès épileptiques durent ordinairement trois ou quatre minutes, rarement davantage ; ils sont d'autant plus longs et plus violents qu'ils sont plus rapprochés ; peu à peu tous ces phénomènes se dissipent et disparaissent ; mais le malade reste épuisé, abattu, stupide et hébété ; le chien se met quelquefois à courir comme s'il était poursuivi, mais bientôt il s'arrête étonné ; enfin, toutes les fonctions reprennent en quelques instants leur régularité accoutumée.

Tel est, chez tous les animaux domestiques, le tableau symptomatique de cette affreuse maladie, qui se renouvelle à des époques indéterminées, et dont on ne peut prévoir ni prévenir les accès ; il n'est pas commun de les voir revenir chaque jour ou plusieurs fois par jour ; cependant nous en avons des exemples.

Une foule d'influences diverses ont été regardées comme pouvant donner lieu à l'épilepsie ; ainsi on cite comme causes, divers états morbides de l'encéphale ou de ses dépendances, comme les plaies, les contusions sur le haut de la tête, certaines dépressions de la boîte crânienne, des exostoses dans le crâne, des esquilles qui compriment le cerveau, la phlegmasie chronique et l'épaississement des méninges, celle de la substance blanche du cerveau, l'hydatide cérébrale, enfin une certaine disposition de l'encéphale qu'on ne définit pas et que certains auteurs regardent comme héréditaire.

Les vers intestinaux, les irritations de l'appareil digestif, la *maladie des chiens*, peuvent aussi déterminer l'épi-

lépsie ; alors elle n'est que sympathique et n'offre pas un caractère aussi grave.

Dans la majeure partie des cas, l'étiologie de cette affection est fort obscure et fort problématique ; ce qui est certain, c'est que la scène pathologique est le cerveau, où le sang est appelé par un travail morbide très-actif et le congestionne plus ou moins fortement.

Traitement.—Jusqu'ici, en médecine vétérinaire comme en médecine humaine, on n'a pas encore trouvé des moyens de traitement qui réussissent dans la grande majorité des cas d'épilepsie primitive ou idiopathique ; on a dirigé tour à tour contre cette affection, les antiphlogistiques, les révulsifs tant externes qu'internes, les antispasmodiques, etc., sans compter beaucoup de succès. Volpi parle d'un cheval, épileptique depuis plusieurs mois, dont les accès s'étaient très-rapprochés, et qui fut guéri en dix jours par la digitale pourprée, donnée en infusion à la dose d'une once par jour. Gellé rapporte un cas d'épilepsie chez un bœuf, traité par M. Rodès ; ce dernier ordonne une décoction médiocrement concentrée de racine de valériane, à la dose de deux bouteilles par jour, le matin et le soir. Six jours s'écoulèrent et ce moyen ne produisit aucun effet ; alors il fit ajouter quatre gros d'opium par breuvage, dissous d'abord dans l'alcool ; il en donna trois bouteilles par jour ; deux jours après il y eut un léger amendement ; quatre jours plus tard, les accès étaient beaucoup moindres. Enfin, continuant toujours ce traitement, les symptômes diminuèrent, de sorte qu'après vingt jours l'épilepsie avait disparu. M. Félix guérit un jument qui avait des accès très-rapprochés, par des saignées, des sétons, des ablutions d'eau froide sur la tête, l'usage de la valériane, des lavements nitrés, des purgatifs,

et enfin de la digitale et de l'opium. M. le professeur Gaudy a obtenu la guérison d'une jument épileptique, par l'administration d'une forte décoction d'armoise, administrée à la dose de trois bouteilles par jour jusqu'à la disparition complète des accès. L'école vétérinaire de Lyon a observé de bons effets de l'huile volatile de térébenthine sur le chien. M. Begin rapporte avoir obtenu des résultats avantageux sur l'homme, de l'usage de la térébenthine, à dose assez forte. Dans notre pratique, nous avons obtenu d'heureux effets, sur des chiens épileptiques, de l'usage du sirop de valériane à la dose d'une demi-once à une once par jour, administré par cuillerée de deux en deux heures; nous nous sommes aussi fort bien trouvé d'une infusion concentrée de la même racine, administrée le matin, l'animal étant à jeun, à la dose de deux à quatre onces, selon sa force et sa taille, et continuée durant plusieurs jours consécutifs. Si l'épilepsie est la conséquence des vers intestinaux ou de toute autre affection, c'est vers la maladie primitive que les agents thérapeutiques doivent être dirigés.

D'après ce qui précède, nous voyons que ce sont les antispasmodiques et les narcotiques qui ont été employés avec le plus de succès contre l'épilepsie; c'est au praticien à en faire un emploi sage et raisonné, et de leur adjoindre comme auxiliaires les autres moyens thérapeutiques que nous venons d'énumérer, s'ils sont réclamés par l'indication.

ÉPISTAXIS. — Écoulement par les narines de sang qui est exhalé à la surface de la pituitaire. L'animal qui l'éprouve ne paraît point souffrir; cependant il a la tête lourde et semble inquiet; parfois les yeux sont injectés,

les artères carotides et temporales battent avec plus de force et de fréquence : c'est quand l'hémorrhagie est la conséquence de la pléthore. Le flux sanguin n'a lieu que lentement, goutte à goutte, rarement par jet continu ; le sang est plus ou moins foncé en couleur, il n'est point écumeux, ce qui le différencie de celui qui vient des poumons dans l'hémoptysie ; aussi, dans cette dernière hémorrhagie, le sang est rejeté avec force et abondamment par les deux narines, tandis que dans l'épistaxis, le plus souvent l'écoulement ne se fait que par une seule.

De tous les animaux domestiques, c'est le cheval qui est le plus souvent atteint d'épistaxis ; la perte du sang par le nez peut être le résultat d'un état pléthorique, des grandes chaleurs de l'été, lorsque les animaux sont longtemps exposés à l'ardeur du soleil, d'un travail pénible avec des harnais trop étroits qui compriment la région du cou, de coups portés sur le chanfrein, de blessures de la pituitaire, etc. ; on l'observe encore chez certains chevaux atteints de *morve*.

Traitement. — L'hémorrhagie nasale légère s'arrête souvent spontanément ; dans le cas contraire, on emploie les ablutions d'eau froide sur le front, les tempes et le chanfrein, la glace, la neige sur les mêmes parties. Si ces moyens hémostatiques ne suffisent pas, et que l'abondance de sang répandu fasse craindre quelque accident, il importe de recourir au tamponnement des fosses nasales ; ce moyen de compression n'est efficace que quand le sang vient des parties inférieures du nez. Si on doit tamponner à la fois les deux narines, il faut au préalable pratiquer la trachéotomie. Si l'animal est jeune, pléthorique, la saignée et une alimentation rafraîchissante et peu nutritive seront indiquées.

ÉPONGE. — Tumeur phlegmoneuse qui survient à la partie supérieure de l'olécrâne. Cet engorgement, d'abord inflammatoire, ne tarde pas à revêtir les caractères chroniques ; alors la tumeur se circonscrit, devient flasque, spongieuse, indolente, se traduit en un véritable kyste séreux, à parois épaisses et résistantes, offrant de la fluctuation. Quelquefois la tumeur acquiert un volume considérable, les tissus se transforment en une masse homogène, dure, d'un aspect squirrheux. L'éponge à l'état inflammatoire occasionne de la douleur et gêne parfois les mouvements des membres ; ce qui arrive encore lorsque, par sa grosseur et son poids, elle oppose un obstacle au libre jeu de l'articulation huméro-radiale.

Les chevaux qui ont l'habitude de se coucher *en vache*, c'est-à-dire les membres antérieurs sous le thorax, le coude appuyé sur l'extrémité de la branche interne du fer, sont exposés à cette affection. D'autres causes agissant dans le même sens, c'est-à-dire en froissant ou contondant les tissus de cette partie, peuvent amener les mêmes résultats.

Traitement. — Comme c'est la branche interne du fer qui occasionne le plus souvent l'éponge, il faut commencer par en rogner l'extrémité ; et en vue d'éloigner le pied du coude et de faire perdre à l'animal l'habitude qu'il a contractée de se coucher de cette manière, on fait usage d'un bourrelet circulaire, cylindrique, que l'on place au-dessus du boulet, de manière à faire dévier le pied en dehors et à l'éloigner du coude. Lorsque l'accident est récent, encore à l'état de congestion, il faut employer les applications réfrigérantes et restrictives ; les ablutions d'eau froide, les cataplasmes d'argile et de vinaigre sont d'une utilité incontestable dans ce cas, et suffisent souvent

pour faire avorter l'inflammation, partant pour guérir radicalement. L'état inflammatoire réclame l'usage des émoullients en bains et en cataplasmes. S'il se forme un abcès, on l'ouvre, on déterge le foyer, et on panse avec des étoupes imbibées d'eau-de-vie camphrée. La transformation de l'éponge en tumeur enkystée nécessite aussi la ponction, pour évacuer la sérosité renfermée dans cette poche, et pour pouvoir agir directement sur la membrane séreuse accidentelle qui la tapisse et qui sécrète le liquide qu'elle contient; une condition indispensable à la guérison est de détruire la membrane séreuse qui fournit le liquide; sans cette précaution, l'ouverture faite au kyste se cicatrise et la poche ne tarde pas à être de nouveau remplie. Pour atteindre ce résultat, on fait une ou deux injections par jour, d'une liqueur scarrotique : l'eau de Villate (voir la préparation à l'article *Javart*) ou une solution de nitrate d'argent, à la dose de douze à quinze grains par once d'eau distillée, nous a valu des succès dans une foule d'occurrences semblables. Lorsque la tumeur est transformée en une masse squirrheuse, on est dans l'usage d'employer les vésicatoires, les sinapismes, le feu, etc., dans le but de ranimer l'action de la partie et d'amener la suppuration; mais ces agents thérapeutiques restant le plus souvent sans effet, il faut recourir à l'ablation des tissus indurés, en ayant la précaution de ménager la peau qui les recouvre. Lorsqu'on doit user de ce dernier moyen, la cure est ordinairement longue, et nécessite des soins bien entendus.

ERGOTISME. — On désigne par ce nom la maladie que fait naître l'usage alimentaire du seigle ergoté.

D'après M. Roche, l'ergotisme se montre à l'observation

sous deux aspects bien différents ; tantôt il se manifeste par des vertiges , des spasmes et des convulsions , et tantôt par des symptômes de gangrène sèche , attaquant principalement les membres. De là, deux variétés de cette maladie, connues sous les noms d'*ergotisme convulsif* ou *spasmodique*, et d'*ergotisme gangréneux*.

Ces deux ordres de symptômes, ajoute cet auteur, n'annoncent pas deux maladies de nature différente ; ils indiquent seulement deux degrés de la même. C'est ce qui résulte évidemment des expériences nombreuses faites sur les animaux, par Thuillier, Salerne, Read, Tessier. Des canards, des poules, des chiens, des lapins, des cochons, auxquels ils ont fait manger du seigle ergoté mêlé en proportions diverses avec d'autres aliments, ont presque tous commencé par éprouver des accidents convulsifs, et ont tous fini par la gangrène dans différentes parties du corps, telles que la queue, les oreilles, les pieds chez les quadrupèdes, le bec chez les oiseaux. Les symptômes convulsifs, continue M. Roche, appartiennent donc au premier degré de la maladie, et la gangrène au second degré ; quand le seigle ergoté est pris en petite quantité ou que l'usage en est peu prolongé, ce sont les accidents spasmodiques qui se manifestent : dans le cas contraire, c'est la gangrène.

En général, la gangrène semble se propager du centre à la circonférence ; elle marche avec beaucoup de lenteur ; elle poursuit ses ravages jusqu'au tronc, et alors les malades succombent ; ou bien elle s'arrête, et un cercle inflammatoire s'établit entre le mort et le vif. Dans ce point, il s'établit une suppuration abondante et très-fétide. Toutes les parties frappées par la gangrène sont desséchées, racornies, dures et comme charbonnées ; quelquefois un membre entier se détache, sans qu'il s'écoule une seule

goutte de sang, et ordinairement un bruit, un craquement particulier se fait entendre au moment de la séparation. Lorsque l'on ampute les membres, bien que l'on coupe dans le vif, il n'y a ordinairement pas d'hémorrhagie. Souvent la gangrène se reproduit après l'opération.

L'auteur du chapitre *Ergotisme*, du *Dictionnaire de médecine et de chirurgie pratiques*, duquel nous venons d'emprunter ce qui précède, trouve une parfaite analogie entre la gangrène sénile et l'ergotisme gangréneux, et il conclut que ce dernier est l'effet d'une artérite par empoisonnement du sang.

Nous lisons dans le *Recueil de médecine vétérinaire pratique*, cahier d'octobre 1848, un petit mémoire intitulé : *de l'Ergotisme, ou des effets de l'ergot de seigle sur les animaux*, par M. Decoste, vétérinaire à Sezanne (Marne), dans lequel se trouve une observation de gangrène sèche déterminée par l'usage du seigle ergoté donné comme aliment. Cette observation étant des plus intéressantes, nous allons la transcrire textuellement. La voici :

« Dans le courant du mois d'avril 1832, traversant un village près de Sezanne, M..... m'appela pour visiter une vache, qu'après mon examen je reconnus être affectée d'une vieille indigestion avec irritation des estomacs. Ici, j'observerai que, dans nos localités, cette maladie est assez commune à la sortie de l'hiver et vers le printemps.

» Bien des vaches ne vivent que de paille, principalement de celle d'avoine, de mauvais foin naturel et de regain de ces prés ; le plus souvent elles ne sont abreuvées qu'une fois dans la journée. Ce régime de mauvaise nature, ces aliments sans propriétés nutritives, sans soins convenables pour en arrêter les mauvais effets, exposent à cette maladie ces malheureuses bêtes qui, pour bien de raisons, sont

encore aujourd'hui regardées comme des fabriques à fumier ; aussi la plupart sont-elles dans un état de maigreur voisin du marasme. Cette dégénérescence de l'espèce bovine est telle que le rendement en lait, et plus tard en viande, est à peu près nul ; il est à regretter que, dans d'aussi mauvaises conditions, on multiplie les espèces, qui arrivent à un abâtardissement complet, si, toutefois, beaucoup d'entre elles ne sont déjà arrivées au dernier degré.

» Cette vache, objet de mon observation, par suite de bons soins, ne tarda pas à se remettre de sa maladie ; son état de maigreur m'engagea à conseiller le grain cuit comme nourriture, et en quantité suffisante, pour remonter cette machine animale si délabrée, les boissons farineuses, les fourrages aspergés d'eau salée.

» Six semaines après ma dernière visite, le propriétaire me vit passer, et m'appela de nouveau pour me parler de sa vache : il ajouta qu'elle était bien remise de sa maladie, qu'elle avait un embonpoint satisfaisant, mais qu'en se promenant, elle avait perdu deux ergots de ses pieds du côté gauche, que, du reste, elle n'en paraissait pas souffrir, que son appétit était le même, et qu'elle en boitait peu.

» A ma visite, on voyait bien visiblement que les parties inférieures des membres du bipède latéral gauche avaient perdu de leur grosseur, à partir du genou et du jarret jusqu'au pied ; la peau de ces régions était froide, dure, sèche, sans odeur sensible ; les poils qui la recouvraient n'avaient plus cette teinte vivante ; un cercle éliminatoire bien prononcé sur la peau de cette partie mortifiée la séparait de celle des parties supérieures, dont la chaleur, la souplesse tranchaient avec celle des parties inférieures. La peau, les parties tendineuses et osseuses faisaient corps ;

entièrement momifiés, ces tissus avaient acquis un tel degré de dureté que la feuille de sauge avait peine à les entamer. Cette vache, sans malaise bien appréciable, marchait avec assez de facilité; à peine sortie de l'étable, elle perdit les os du pied dont les onglons étaient détachés; les autres se détachèrent graduellement, sans faire sentir de nouvelles douleurs; les canons restèrent les derniers; plusieurs jours se passèrent sans qu'ils éprouvassent d'ébranlement; les deux bouts servaient de maintien pour l'appui; quelques jours après ma visite, le canon antérieur tomba complètement; la plaie était belle, avec une tendance très-grande à la cicatrisation; le canon postérieur ne tarda pas à se séparer, pour ne laisser à cette malheureuse vache que le bipède latéral droit. L'instinct de conservation ne manqua pas à cette pauvre bête, qui se relevait avec une grande précaution; une fois debout, des soutiens préparés à cet effet lui servaient de point d'appui; soumise à un régime nourrissant, elle prit de l'état et fut livrée à la boucherie.

» Dans certaines contrées de la Champagne, il y a peu d'années encore, la culture du seigle était la seule suivie pour le gros grain; avant d'être livré à la vente, il était nettoyé, et ce n'était trop souvent que le mauvais qui servait à la nourriture des bestiaux que l'on soumettait à l'engrais. Je priai le propriétaire de me laisser examiner le grain qui avait servi à cette vache; tout était composé de seigle à petit grain avorté, de nielle, d'ivraie, enfin de seigle ergoté qui entraît dans une très-grande proportion. Cette vache seule avait été soumise à ce régime, et cela explique que, chez elle, les symptômes de l'ergotisme se soient prononcés d'une manière aussi frappante.

» Des poules et des canards, nourris exclusivement

de ce mélange, ont éprouvé les mêmes effets de l'ergotisme.

» Chez une poule, au bout de dix-huit jours, les effets se sont fait sentir; une patte s'est détachée, son bec a subi un changement de couleur, le luisant de la corne s'est terni, le bec a perdu de sa grosseur.

» Chez une seconde poule, au bout de quinze jours, une patte s'est desséchée; la crête principalement a subi un grand changement dans sa texture.

» Chez un canard, la membrane palmaire est le tissu qui a été le premier frappé; elle s'est noircie, desséchée, cassée; les doigts sont tombés. »

Anciennement, l'ergotisme constituait des épidémies et des épizooties meurtrières; aujourd'hui que la culture est mieux raisonnée, plus rationnelle, le seigle ergoté est en si minime proportion que ses effets se font à peine sentir; en Belgique, l'ergotisme est inconnu.

Traitement.—« Il est à regretter, dit M. Decoste, qu'en présence de ces changements de tissus frappés à des degrés différents, la science reste spectatrice, aucun moyen rationnel n'étant encore venu arrêter la marche de la maladie qui les produit. Ce n'est donc plus à la thérapeutique que l'on doit avoir recours, mais bien à l'hygiène; c'est à cette branche importante de la médecine à éloigner les causes qui peuvent occasionner d'aussi grands désordres.

» Quelques moyens ont été employés contre l'empoisonnement de l'ergot. Au début, chez les animaux qui ont la faculté de vomir, ce sont les vomitifs pour débarrasser l'estomac, puis les purgatifs évacuants, les boissons adoucissantes, mucilagineuses, données en abondance, l'ammoniaque liquide, le café pris à haute dose, qu'on fait boire d'heure en heure. »

Mais, dit M. Roche, si l'ergotisme consiste dans une inflammation des artères, que peut-on attendre de la médication qui précède? Ne serait-il pas préférable, ajoute-t-il, d'avoir recours à la saignée générale, si efficace entre les mains de M. Dupuytren contre la gangrène dite sénile? Plusieurs auteurs en ont depuis longtemps conseillé l'emploi.

ÉRYSIPELE. — L'érysipèle est une inflammation exanthématique, extensive, caractérisée par une teinte rouge de la peau avec gonflement du tissu cellulaire sous-cutané, se terminant ordinairement par résolution, quelquefois par suppuration et rarement par gangrène.

En médecine vétérinaire, on divise cette phlegmasie cutanée en Érythème, Érysipèle simple, Érysipèle phlegmoneux, Érysipèle oedémateux et Érysipèle gangréneux.

Ces divisions nous paraissant superflues, parce que nous les envisageons comme des degrés différents de la même maladie, nous décrirons cette affection sous le nom d'érysipèle proprement dit, et sous celui d'érysipèle gangréneux.

Tous les animaux domestiques peuvent contracter l'érysipèle proprement dit, tandis que l'érysipèle gangréneux paraît être le partage exclusif des moutons et des pores.

L'érysipèle proprement dit consiste dans une phlegmasie de la peau sans gonflement bien sensible, non circonscrite, d'une étendue variable, superficielle ou se communiquant au tissu cellulaire sous-jacent, susceptible de se déplacer, caractérisée par une rougeur uniforme tirant sur le jaune; l'animal éprouve d'abord un prurit qui le porte à se frotter contre les corps environnants ou

à se mordre la partie affectée ; à mesure que la phlegmasie devient intense, la douleur augmente, la rougeur devient plus vive ; au bout de quelques jours apparaissent de petites vésicules bleuâtres, d'où suinte un liquide séreux qui agglutine les poils et provoque leur chute. L'invasion de l'érysipèle est quelquefois accompagnée d'une fièvre qui dure deux ou trois jours, lorsque la maladie est légère, mais qui se prolonge davantage quand elle prend un caractère de gravité ; alors le malade est souvent constipé.

En général, cette maladie suit une marche régulière, et si l'inflammation du tissu cellulaire sous-cutané ne vient pas entraver la cure, elle se termine en six à sept jours par la résolution ; cette heureuse terminaison s'annonce par la desquamation de l'épiderme qui se détache sous forme d'écailles furfuracées ou de poussière farineuse ; les symptômes généraux s'effacent dans la même proportion que les symptômes locaux, et la guérison s'opère promptement.

Lorsque la phlegmasie attaque toute l'épaisseur du derme et s'étend au tissu cellulaire sous-jacent, les symptômes que nous venons de décrire existent avec plus d'intensité ; la peau est plus rouge, plus douloureuse, et la chaleur plus prononcée ; le prurit tourmente beaucoup le malade. La peau est soulevée par le tissu cellulaire tuméfié par l'inflammation, un engorgement large et profond en est la conséquence ; lorsque l'on comprime cette partie phlogosée, l'animal éprouve une vive douleur qu'il accuse par les mouvements auxquels il se livre. Si la suppuration s'établit, la tuméfaction devient plus proéminente et se ramollit vers le centre ; la fluctuation est manifeste quand le foyer est formé ; la peau s'amincit, finit par s'ulcérer et donne issue à une quantité plus ou moins consi-

dérable de pus séro-sanguinolent. Lorsque l'exanthème érysipélateux est intense, il est souvent accompagné d'un engorgement oedémateux qui environne la partie phlogosée de la peau.

Comme nous l'avons mentionné plus haut, l'érysipèle proprement dit peut attaquer tous les animaux domestiques ; il peut se montrer sur toutes les parties du corps, mais c'est sur la tête et les membres qu'on l'observe le plus souvent.

C'est chez les animaux pléthoriques, qui font usage d'une alimentation trop excitante, que l'on rencontre le plus souvent cet état pathologique ; il peut se déclarer à la suite de la suppression de quelque écoulement habituel, opérée brusquement, à la suite d'un arrêt de la transpiration cutanée, de plaies, de contusions, d'ulcères, d'une trop longue exposition du corps à l'ardeur des rayons solaires, de l'application de corps irritants sur la surface cutanée, du frottement prolongé de deux points de la peau en regard l'un de l'autre, des cuisses et des ars par exemple ; du frottement des harnais, de la malpropreté habituelle de la peau et de l'application d'une multitude de remèdes onctueux, irritants, que l'on emploie sans discernement pour combattre les maladies psoriques.

Traitement. — Quelles que soient l'espèce de l'animal et la forme que l'érysipèle affecte, nous mettons en première ligne les soins hygiéniques, l'exacte propreté de la peau et celle des logements, qui doivent être aérés et d'une température non élevée (Hurtrel d'Arboval). Lorsque l'érysipèle est simple, sans complications, il suffit de retrancher les aliments échauffants, de soumettre l'animal à l'usage des boissons farineuses, rafraîchissantes, acidulées ou nitrées, de la paille, des carottes, etc., et de fomen-

ter la partie phlogosée de la peau, avec une décoction émolliente, tiède, de manière à la maintenir constamment humide, pour dissiper l'érysipèle en quelques jours. Mais quand l'exanthème érysipélateux est accompagné de fièvre et mesure une large étendue, il faut recourir à la saignée; toutefois il faut être réservé sur les émissions sanguines, elles doivent être petites, et même on doit se borner à une seule si l'état du malade n'en réclame pas impérieusement un plus grand nombre; on administre avec avantage des breuvages légèrement diaphorétiques, tièdes, composés de tisane de fleurs de sureau et de coquelicot. S'il y a constipation, on la combat par l'administration des sels neutres; le sulfate de soude, de magnésie, le surtartrate de potasse (crème de tartre) donnés à doses laxatives, sont d'une grande utilité dans cette circonstance, ainsi que les lavements émollients. La partie phlogosée doit être, dans ce cas, recouverte d'un bandage matelassé, que l'on arrose fréquemment d'une décoction de mauve, de manière à entretenir une chaleur douce et humide.

Si l'érysipèle a le caractère phlegmoneux, il faut chercher à en prévenir les progrès, à faire avorter l'inflammation par des saignées locales et générales; c'est dans ce cas que les nombreuses applications de sangsues sont indiquées; mais le prix trop élevé de ces annélides est toujours un obstacle qui ne nous permet pas d'en user pour les grands animaux domestiques, à cause du grand nombre qu'il faudrait employer pour en retirer des bienfaits réels; nous les remplaçons avantageusement par de simples scarifications ou des ventouses scarifiées qui produisent une abondante quantité de sang et dégorgent et relâchent les tissus enflammés. On recouvre et on arrose la partie comme nous l'avons indiqué plus haut. Lorsque le pus est

formé, ce qui s'annonce par la fluctuation, quelquefois difficile à reconnaître, il faut se hâter de pratiquer de larges et profondes incisions qui, en permettant au pus de s'échapper, font cesser l'étranglement et préviennent la gangrène des tissus enflammés. Si la mortification s'est emparée de quelques lambeaux de peau, il faut les enlever. Les soins subséquents doivent être en rapport avec les indications; la nature du pus, son abondance et l'étendue de la surface malade doivent diriger le praticien dans le choix des agents thérapeutiques.

ÉRYSIPELE GANGRÉNEUX.— Cette affection, connue encore sous les dénominations de *feu Saint-Antoine*, *feu sacré*, *feu céleste*, etc., consiste dans la phlegmasie d'une certaine étendue de la peau et du tissu cellulaire qu'elle recouvre, qui a pour caractère essentiel de se terminer par gangrène. Cette maladie, qui paraît tenir du charbon, règne d'une manière enzootique ou épizootique sur les animaux des espèces ovine et porcine; elle fut observée une seule fois chez le cheval, par un vétérinaire des Basses-Pyrénées.

ÉRYSIPELE GANGRÉNEUX DU MOUTON. — Dans l'espèce ovine l'érysipèle gangréneux s'annonce par l'inquiétude, la tristesse et le dégoût; l'animal est faible, cesse de manger et de ruminer; il s'agite, bêle fréquemment et paraît beaucoup souffrir. La peau de la partie phlogosée prend une teinte rouge foncé, même violacée; il apparaît des ampoules plus ou moins grosses et nombreuses, remplies d'un liquide séreux, à la suite de la rupture desquelles la laine se détache et laisse le tissu cutané à nu. Quelquefois l'inflammation occupe une grande

étendue et s'accompagne de douleurs vives, de tension, de chaleur locale considérable et de fièvre. Quelquefois aussi la phlegmasie change de siège, plus rarement néanmoins que dans l'érysipèle proprement dit. Mais bientôt la peau devient d'un rouge ou d'un violet plus rembruni; elle perd sa chaleur, devient insensible, molle, flasque, et se gangrène. Alors il y a grande prostration; le pouls, qui était petit, fréquent, serré, devient inexorable; les membranes muqueuses sont pâles, la bouche, le nez, les oreilles et les extrémités sont froids; l'emphysème succède et de la colonne vertébrale, où il se montre d'abord, il gagne toute la périphérie du corps; la bête dépérit et finit par mourir. La marche de la maladie est assez rapide pour que la succession des symptômes ait lieu en vingt-quatre ou quarante-huit heures, et soit alors suivie de la mort. (Hurtrel d'Arboval.)

C'est dans les pays chauds que l'érysipèle gangréneux a été observé; on le rencontre encore en Italie, en Espagne et dans les départements méridionaux de la France; mais il est très-rare dans la partie septentrionale de l'Europe, si même on l'y rencontre encore.

D'après Hurtrel d'Arboval, on ne connaît rien de positif sur les causes de l'érysipèle gangréneux des bêtes à laine; les uns accusent l'humidité froide d'être susceptible de le développer. D'autres pensent qu'il se manifeste à la suite des grandes chaleurs, des longues sécheresses, lorsque les animaux éprouvent des déperditions abondantes par la transpiration cutanée, surtout s'ils sont privés d'eau, ou s'ils n'en ont que de mauvaise, comme au commencement d'un automne très-doux, succédant à un été très-chaud et très-sec. On pense aussi que les aliments avariés sont susceptibles de donner lieu au déve-

loppement de l'affection; mais la contagion paraît être, aux yeux de plusieurs auteurs, la principale cause de sa propagation.

Traitement. — Il n'est guère permis d'espérer d'un traitement quelconque la guérison d'une maladie aussi prompte dans sa marche que meurtrière dans ses effets; néanmoins, Hurtrel d'Arboval conseille une méthode perturbatrice de traitement; on peut alors, dit-il, en désespoir de cause, administrer à l'intérieur l'acide sulfurique alcoolisé étendu d'eau, les infusions vineuses aromatisées et amères, ou tout autre de ces excitants auxquels on a donné le nom d'*antiputrides*, *antigangréneux*. A l'extérieur, il recommande de changer le mode actuel d'irritation des surfaces cutanées malades, par des frictions de liniment ammoniacal, des lotions d'eau-de-vie camphrée, etc. Aussitôt que les boutons inflammatoires apparaissent, avant qu'ils soient gangrénés, on les excise en même temps qu'une portion des bords voisins, jusqu'à l'endroit où les chairs sont vives et de bonne nature. La même extirpation est encore à tenter lorsque la gangrène est établie; quelque incertain ou impuissant que puisse être ce moyen, ajoute cet auteur, nous n'en voyons point de préférable. Il est bon de cautériser ensuite, avec le fer rouge, la surface de la plaie jusque dans le tissu cellulaire sous-jacent, afin de produire des escarres, de provoquer une inflammation suppurative, de modifier le mode vicieux de vitalité, et d'amener la lésion à l'état de plaie simple, s'il est possible.

Les auteurs anciens étaient si persuadés de l'incurabilité de l'érysipèle gangréneux des bêtes à laine, et de l'impossibilité d'arrêter les effets de la contagion, qu'ils n'hésitaient pas à proposer l'assommement, sans tenter

aucun moyen curatif; ils occisaient toutes les bêtes qui avaient communiqué ensemble, aussi bien les saines que les malades, et, comme le fait observer Hurtrel d'Arboval, ils détruisaient des troupeaux entiers pour les débarrasser d'une maladie qui, au moyen de soins bien dirigés et bien entendus, aurait pu en épargner une partie.

La chose la plus essentielle à faire lorsque cette maladie apparaît, c'est de s'occuper des moyens préservatifs; ainsi il faut se hâter d'écarter toutes les causes susceptibles de la développer, soustraire les animaux à leur influence, prévenir la contagion par l'isolement absolu et la désinfection des lieux et des objets qui leur ont servi; enfin mettre en pratique les mesures sanitaires que réclame toute maladie éminemment contagieuse.

ÉRYSIPIÈLE GANGRÉNEUX DU PORC. — Si l'érysipèle gangréneux est déjà rare dans les bêtes ovines, dit Hurtrel d'Arboval, il ne l'est pas moins dans le cochon; la description qu'il fait de cette affection est empruntée à Paulet.

La maladie s'annonce par l'inquiétude, la tristesse, le dégoût, la nonchalance dans les mouvements. Ces premiers symptômes durent cinq à six jours. Du septième au huitième jour, les symptômes augmentent graduellement; la vacillation des membres est plus marquée, la marche devient chancelante; il y a des alternatives de froid et de chaud; les oreilles sont pendantes et deviennent froides; la tête est lourde et difficile à soutenir; on remarque un changement très-sensible dans la couleur de la langue; l'haleine est fétide, il y a écoulement par les naseaux d'une matière épaisse et muqueuse. La phlegmasie cutanée se manifeste par une rougeur érysipélateuse non saillante,

qui est surtout très-sensible sous le ventre, et les douleurs que l'animal éprouve sont telles qu'il pousse presque constamment des cris extrêmement aigus. Cet état d'inflammation des téguments se convertit bientôt en gangrène décidée, qui se manifeste par la couleur livide et enfin bleuâtre ou violette de la surface malade. La mort alors ne tarde pas à avoir lieu.

A ces symptômes on peut ajouter l'agitation, le tremblement, la bave filante, l'injection des oreilles, des conjonctives, de la bouche et de toutes les muqueuses. Ce n'est pas seulement le dessous du ventre qui peut être le siège de cet érysipèle, c'est aussi la face interne des cuisses, le cou, les oreilles et les membres : quelquefois la phlegmasie s'étend au tissu lamineux sous-cutané. La gangrène est proche lorsque la couleur rouge de la peau passe au violacé brun. Jusqu'à ce que la maladie soit parvenue à son plus haut degré, les pores malades éprouvent une réaction fébrile prononcée; ils recherchent les liquides aigres et les fruits acides.

Nous lisons dans le *Journal vétérinaire et agricole de Belgique*, année 1845, une instruction pour les cultivateurs sur la maladie connue sous la dénomination de *feu Saint-Antoine*, publiée en 1844 par la Commission provinciale d'agriculture de la Flandre orientale, et traduite du flamand par M. Van den Eede, médecin vétérinaire à Opwyck.

Les symptômes les plus saillants de la maladie, rapportés dans l'instruction sus-mentionnée, consistent dans la soif beaucoup plus vive que d'ordinaire, l'inappétence et la tristesse; le malade reste éloigné de l'auge et immobile dans un coin frais ou humide de son toit, sans écouter la voix qui l'appelle. Les oreilles et la queue sont pendantes, cette dernière n'est plus enroulée comme de coutume, et

les soies sont hérissées. Le train de derrière devient faible, vacillant, au point que l'animal s'abat ou ne peut plus marcher.

Le second ou quelquefois le premier jour, des taches paraissent au col, aux oreilles, au bas-ventre, aux cuisses et sur les organes génitaux. Au commencement, ces taches sont rouges, puis deviennent foncées, et à la fin tout à fait noires. Le grognement du porc affecté se change en un son indéfinissable. L'animal grince des dents et sa mâchoire inférieure se meut convulsivement. Les excréments deviennent durs et coiffés; souvent on voit le malade faire des efforts pour vomir, et à la fin il rend une matière glaireuse. La peau devient sensible aux frictions. Tel est le tableau succinct des symptômes de cette terrible maladie qui sévissait avec intensité en 1844, dans le district agricole d'Alost, et qui tuait ses victimes avec une extrême rapidité, quelquefois en huit ou dix heures.

La même maladie exerçait encore ses ravages dans la même province, en 1811 et 1821; à cette dernière époque, elle était si intense qu'au commencement de son apparition, sur dix animaux atteints neuf mouraient.

Les causes de cette terrible maladie ne sont point connues; son apparition eut lieu ordinairement aux mois de juin et juillet, et cessa de sévir au mois d'octobre.

En présence d'un pareil fléau, c'est aux moyens préventifs qu'il faut avoir recours; à cette fin, on aura soin que le toit soit entretenu le plus proprement possible; tous les jours le fumier devra être enlevé et remplacé par une litière fraîche; on soignera l'écoulement des urines, on facilitera l'accès de l'air par un nombre suffisant d'ouvertures pratiquées dans le haut du mur, et quelques-unes plus étroites, au rez-de-chaussée; de cette manière, l'intérieur

du toit sera convenablement rafraîchi, et le courant d'air existera sans que la peau de l'animal en soit impressionnée.

Lorsque l'atmosphère sera calme et sereine, on sortira les cochons, en ayant soin de ne pas les exposer trop longtemps à l'ardeur brûlante du soleil; on les conduira dans un endroit frais, où ils pourront se baigner et se vautrer dans la fange, toutefois en ayant soin d'enlever, par le lavage, la boue qui salit la surface du corps. Si on ne peut se procurer un endroit convenable pour faire baigner les animaux, on pourra remplacer cette indication par d'abondantes ablutions d'eau froide, répétées de jour à autre, ou, ce qui vaut mieux, tous les jours.

Quant à la nourriture, on ne la préparera pas d'avance, comme on a l'habitude de le faire communément; on s'abstiendra de donner des aliments fermentés, échauffants, tels que des résidus de distillerie, de la drèche, des fèves, etc. La boisson devra être préparée au moment de chaque repas; elle sera rafraîchissante et légèrement acidulée avec un peu de vinaigre; les aliments consisteront en herbe fraîche, carottes, salade, fruits acides, etc.; et comme la maladie est éminemment contagieuse, il faut prendre toutes les mesures de précaution possibles pour en empêcher la propagation. Ces moyens, mis en usage dans la Flandre orientale, ont eu les plus heureux résultats.

Traitement. — La saignée est recommandée au début de la maladie; la quantité de sang à extraire devra être calculée d'après l'âge et la force du malade. Immédiatement après l'émission sanguine, si des nausées apparaissent, on administrera de deux à huit grains de tartre stibié (émétique); ensuite on donnera, quatre fois par jour, une demi-bouteille d'eau édulcorée avec de la mélasse

ou du miel, à laquelle on ajoutera quarante à cinquante gouttes d'acide sulfurique. On donnera également, une ou deux fois par jour, jusqu'à ce que la défécation soit revenue à son état normal, un lavement adoucissant.

Un point de révulsion, établi à la face interne des cuisses, au moyen d'un séton animé avec l'onguent vésicatoire, est aussi recommandé dans cette maladie. Pour faire disparaître les engorgements glanduleux que l'on remarque toujours, surtout au début de la maladie, il est utile de les frictionner deux fois par jour avec de l'huile camphrée ou de l'onguent cantharidé, et d'en frictionner également la gorge et le cou, après avoir, au préalable, rasé les soies qui recouvrent ces parties.

Si l'état du malade s'améliore, et que néanmoins il reste encore abattu et faible, il faut changer de médication : les tisanes amères de décoctions de gentiane, d'absinthe, de sauge, etc., relèvent les forces abattues, et concourent puissamment au rétablissement de la santé.

EXOMPHALE. (Voyez *Hernie ombilicale.*)

EXOPHTHALMIE. — La sortie de l'œil de son orbite constitue cette affection, assez commune chez le chien et le chat, et qui reconnaît le plus souvent pour causes chez ces animaux les coups de griffes, de dents, qu'ils reçoivent quand ils se battent, ou toute autre contusion qui porte sur le globe oculaire. Certaines productions morbides peuvent aussi chasser l'œil de sa cavité; c'est ainsi que les kystes de l'orbite, les fongosités du périoste, etc., donnent lieu à l'exophtalmie. On rapporte plusieurs exemples de cette affection chez le cheval, survenue à la suite d'ophtalmie très-intense.

Traitement. — Si des fongosités ou d'autres productions morbides se développent dans l'orbite, forcent l'œil à se déplacer et à sortir de sa cavité, on doit chercher les moyens de les faire disparaître; malheureusement il est souvent très-difficile de les atteindre et surtout d'éviter qu'elles ne se reproduisent. C'est lorsqu'elles sont naissantes et situées de manière à pouvoir être attaquées par l'instrument tranchant, alors que la pression qu'elles exercent sur le globe n'a pas encore produit de grands désordres, qu'on peut espérer quelque succès; l'ablation doit être suivie de la cautérisation qui, en détruisant leur base, change le mode d'irritation et prévient la récurrence. Le caustique dont on se sert en pareil cas est le nitrate d'argent.

Lorsque l'exophthalmie est la conséquence d'une violence extérieure, d'un coup de griffe, de dent ou de bâton, il faut replacer l'œil dans l'orbite et l'y maintenir par des compresses imbibées de substances réfrigérantes, d'eau froide, par exemple, dans le but de prévenir l'inflammation et de rendre aux tissus le ressort qu'ils ont perdu. Ce n'est guère que quand l'accident est léger et récent, qu'il est permis d'espérer la guérison; lorsque l'œil est entièrement sorti de sa cavité, ce qui ne peut avoir lieu sans éraîlement ou rupture du nerf optique et des muscles oculaires, toute tentative de réduction devient inutile, l'organe est perdu, il faut en faire l'ablation. Dans tous les cas, il est indispensable d'abriter les parties malades du contact de l'air, et de calmer l'inflammation par des ablutions émollientes et par l'application de quelques sangsues, si la violence de la phlegmasie l'exige.

EXOSTOSE. — On appelle *exostoses* des tumeurs

osseuses développées à la surface d'un os avec la substance duquel elles se confondent. En médecine vétérinaire, les exostoses ont reçu des noms différents selon le siège qu'elles occupent ; ainsi, au jarret, on rencontre l'éparvin, la courbe, la jarde ou jardón ; à la couronne, la forme, et sur le canon, les suros. Nous renvoyons nos lecteurs aux articles qui traitent de ces affections.

FARCIN. — De tout temps cette maladie avait été considérée comme le partage exclusif du cheval, de l'âne et du mulet, lorsque des praticiens distingués du midi de la France l'ont signalée dans les animaux de l'espèce bovine ; longtemps aussi on l'a regardée, et beaucoup de vétérinaires la regardent encore comme ayant un certain degré de parenté avec la morve chronique ; ils disent que la morve et le farcin sont *cousins germains*. D'autres ont avancé que ces deux affections sont identiques, qu'elles sont de même essence et qu'elles ne diffèrent l'une de l'autre que par les symptômes, que c'est la même maladie s'offrant sous deux formes différentes ; ils considèrent le farcin comme une morve externe. Sans entrer dans les considérations qui ont pu amener des hommes éminemment instruits à émettre cette opinion, l'expérience et l'observation nous ont démontré le contraire ; l'invasion, les symptômes, la marche et les suites de ces deux affections ont principalement fixé notre attention et ont puissamment contribué à former notre opinion à cet égard ; en effet, que l'on suive ces deux maladies, que l'on étudie tout ce qui se passe dans leurs évolutions, et l'on sera frappé de la différence qui existe entre elles ; si elles étaient de même essence, leurs rapports seraient plus intimes, leurs symptômes plus ressemblants, leur marche

et leurs suites plus uniformes ; deux faits de même nature doivent se ressembler plus ou moins.

M. Schaack, vétérinaire à Fontaine-sur-Saône, a publié, dans le *Journal de médecine Vétérinaire de Lyon*, N° de juillet 1845, un article très-intéressant, intitulé : *Farcin compliqué de boiterie avec récurrence farcineuse*. Les observations de l'auteur, les conclusions qu'il en tire, et les réflexions qu'elles suggèrent, sont de nature à ébranler plus d'une conviction, et à faire douter si l'opinion qu'on s'était formée jusqu'ici sur l'objet en question, ne serait point basée sur une théorie plus ou moins spécieuse. M. Schaack ne pense pas que la morve et le farcin soient deux formes de la même maladie ; et, sans contester leurs nombreux points de contact, dit-il, il restera dans cette croyance jusqu'à ce que des faits concluants soient venus lui prouver le contraire.

En examinant le tableau comparatif symptomatique de ces deux affections, on est frappé de la différence des portraits ; en effet, nous voyons d'une part une maladie se développant sans réaction ni trouble, à progrès lents, peu sensibles, et demandant des mois, des années même, pour arriver au point de nuire aux grandes fonctions de la vie (la morve) ; de l'autre part, une maladie qui frappe profondément l'économie, qui trouble les fonctions, altère les fluides et les solides, et en quelques semaines amène la décomposition des tissus et la mort (le farcin). L'une se guérit souvent par un traitement rationnel, l'autre résiste à tous les moyens thérapeutiques qu'on lui oppose. Ces arguments nous paraissent suffisants pour motiver notre opinion, et en attendant des faits qui soient de nature à ébranler notre conviction, nous resterons, comme M. Schaack, dans la croyance que la morve et le farcin sont deux maladies différentes.

FARCIN DU CHEVAL (1). — Le farcin est considéré comme une inflammation chronique, une sub-inflammation des ganglions et des vaisseaux lymphatiques, que précède l'altération du sang. Ce qui milite en faveur de cette opinion, c'est la tendance du farcin à se traduire en affection carbonculaire. Cette maladie s'annonce, chez les solipèdes, par la nonchalance, la tristesse et l'inappétence; le poil devient terne, se hérissé; les membranes apparentes sont pâles, humides. Ces symptômes précèdent de quelques jours l'éruption farcineuse. A la suite d'un mouvement fébrile on voit apparaître des turgescences sous-cutanées, dures, non adhérentes à la peau; tantôt elles ont la forme de gros boutons disséminés çà et là sur différentes parties du corps (farcin cul-de-poule), d'autres fois ce sont des nodosités séparées par des étranglements simulant un chapelet (farcin en chapelet), ou en forme de corde qui suit un trajet veineux (farcin cordé), ou sous forme d'engorgement plus ou moins volumineux (farcin confluent). Ces différences dans la manifestation de l'éruption farcineuse, avaient amené les anciens hippiâtres à les considérer comme autant de maladies distinctes, partant à établir autant de traitements qu'il y avait de formes dans les symptômes; aujourd'hui que la médecine vétérinaire est éclairée du flambeau de l'anatomie pathologique, il n'y a plus de doute sur la nature identique de cette affection, quelle que soit la différence des symptômes qu'elle revêt.

Les sièges de ces intumescences sont le plus ordinairement les trajets des veines où les vaisseaux et les ganglions lymphatiques abondent; aussi les rencontre-t-on souvent partant de l'espace intermaxillaire, se prolongeant

(1) Ceci s'applique également à l'âne et au mulet.

geant sur la joue, les lèvres, les ailes du nez, le long de la jugulaire, de la veine de l'ars, de la sous-cutanée du thorax, de la saphène, etc.

Au bout de huit à dix jours, quelquefois avant ce laps de temps, ces boutons, ces nodosités se ramollissent, suppurent; une plaie ulcéreuse, plus ou moins creuse, à fond grisâtre et à bords calleux, d'où s'écoule une saniem purulente abondante, remplace le point ulcéré; de nouveaux boutons apparaissent et se ramollissent à leur tour; le malade s'affaiblit, maigrit à vue d'œil, il refuse toute espèce de nourriture; des engorgements hypostatiques se déclarent sur les parties les plus déclives des membres, de la poitrine et de l'abdomen, ce qui prouve évidemment une profonde altération des liquides circulatoires; la prostration devient de plus en plus grande, et la mort vient mettre un terme à cette série de symptômes.

Les animaux d'un tempérament lymphatique sont plus exposés que ceux doués d'un tempérament sanguin à contracter le farcin. Pour peu que des animaux ainsi constitués se trouvent influencés par des causes asthéniques, hyposthénisantes, ils ne tardent pas à en ressentir les effets; ainsi on regarde à juste titre, comme causes déterminantes du farcin, l'usage d'aliments avariés, vaseux, poudreux, qui ne fournissent à l'assimilation qu'un chyle altéré; l'eau insalubre, les travaux excessifs, le séjour dans des écuries froides, peu aérées, où il se trouve un grand nombre d'animaux réunis; les arrêts de transpiration, occasionnés par des transitions subites du chaud au froid; les affections chroniques du tube digestif; enfin toutes les influences qui tendent à vicier la masse sanguine, et la contagion.

Traitement. — Le farcin étant une affection éminem-

ment asthénique, doit être combattu par des moyens propres à rendre au système sanguin la prédominance qu'il a perdue; l'usage prolongé des amers, des ferrugineux et des aliments analeptiques, remplit cette indication. Les tisanes amères d'absinthe, de houblon, auxquelles on ajoute deux à quatre onces de poudre de gentiane, et une à deux onces de carbonate de fer, doivent être administrées à la dose d'un litre à un litre et demi chaque matin; à défaut de ces tisanes, on emploie de la bière brune ou de l'eau ferrugineuse. On seconde ces agents toniques par une alimentation nutritive, de facile digestion, que l'on augmente au fur et à mesure que les organes digestifs reprennent du ton et que l'appétit se réveille.

Les cordes farcineuses et les boutons indurés doivent être recouverts d'une couche d'onguent résolutif fondant, d'un mélange composé dans la proportion d'un gros de sublimé corrosif (deutochlorure de mercure) par once de térébenthine de Venise; on réitère cette application jusqu'à la fonte complète des intumescences. Lorsque les nodosités farcineuses sont ramollies ou qu'elles suppurent, il faut les cauteriser avec le fer incandescent. Quelques jours après cette opération, c'est-à-dire lorsque l'escarre produite par la cauterisation est détachée, on nettoie l'ulcère avec de la teinture d'aloès et on le saupoudre ensuite avec de la poudre de quinquina ou de gentiane. Quelques praticiens conseillent d'enlever les tumeurs farcineuses avec l'instrument tranchant, lorsqu'elles sont encore à l'état d'induration; sans vouloir contester l'efficacité de ce moyen, nous croyons qu'il est permis de ne pas y avoir recours dans la majeure partie des cas; nous devons avouer, du reste, ne l'avoir jamais employé. D'autres préconisent la saignée et le régime antiphlogistique au début de la maladie; s'il se présente

quelques rares exceptions qui réclament ce traitement, il faut être très-circonspect dans son emploi ; ce n'est qu'au début, au moment de l'éruption farcineuse accompagnée d'une vive réaction, qu'il convient d'y avoir recours ; mais le mouvement fébrile une fois combattu, il serait imprudent, dangereux même d'y persister ; on plongerait, par là, le malade dans une telle prostration, que toute réaction deviendrait impossible.

Durant le traitement, le malade doit être l'objet de soins hygiéniques particuliers ; la grande propreté, les pansements de la main bien faits, un exercice léger, une température douce et uniforme, entretenue par des couvertures de laine, enfin tout ce qui tend à activer les fonctions de la peau, secondent merveilleusement les moyens thérapeutiques que nous venons d'indiquer, et qui sont, à moins que l'animal ne se trouve dans un état de dépérissement avancé, d'une efficacité presque toujours constante.

FARCIN DU BOEUF. — Cette maladie n'est point connue en Belgique ; aucun vétérinaire, que nous sachions, ne l'a signalée ; pour notre compte, nous ne l'avons jamais observée ; par conséquent, nous allons puiser tout ce qui est relatif à cette affection dans le *Traité de pathologie bovine*, de Gellé.

«Le farcin se manifeste, chez cet animal, par l'éruption lente et successive de boutons circonscrits, durs, parvenant difficilement à suppuration, qui suivent, comme dans le cheval, le trajet des veines, forment une corde peu profonde, qui existe le plus fréquemment à la face interne des membres, quelquefois aussi sur le trajet de la jugulaire, et rarement sur celui de la thoracique et des mammaires. Les boutons sont de grosseur variable; ceux dans

lesquels la fonte suppurative s'établit, s'ouvrent rarement à l'extérieur, ils forment plutôt des infiltrations sous-cutanées qui suivent le trajet de la corde en s'élargissant sur les côtés. Si on incise ces points ramollis, on en fait sortir une matière blanchâtre, inodore, quelquefois semblable à du fromage mou. La suppuration qui suit cette opération est presque nulle, la plaie se ferme au bout de cinq à six jours, de nouvelle matière se forme; cette matière finit par être absorbée en partie, ce qui détermine l'induration; de sorte qu'en incisant ces cordes farcineuses, on ne trouve qu'un tissu lardacé et adhérent à la peau.

» La marche du farcin est excessivement lente; cette maladie peut exister un an, dix-huit mois, et même plus, sans altérations manifestes de la santé. Les cordons farcineux des membres ne causent point de claudications; cependant, on a remarqué que les bestiaux farcineux se fatiguaient plus promptement que les autres. L'existence de ces boutons et de ces cordes ne diminue point la sécrétion du lait dans les vaches, mais cette maladie rend l'engraissement du bœuf difficile; aussi les paysans sont-ils réduits à les vendre pour la basse boucherie, car jamais elle ne cause la mort.

» Les animaux de l'espèce bovine qui paissent le long des fleuves et des rivières, dans des marais, qui font un usage constant d'aliments aqueux, avariés, qui séjournent dans des étables mal entretenues et peu aérées, sont exposés à contracter le farcin. M. Mousis l'a vu régner épizootiquement à la suite de fréquentes interruptions de transpiration, occasionnées par l'intempérie des saisons. Les bœufs qui en furent plus particulièrement atteints, faisaient un service pénible au milieu des Pyrénées, où la température varie à

chaque instant, et où des orages fréquents surprennent les animaux tout couverts de sueur. D'après Maillet, la contagion est loin d'être prouvée ; Gellé pense, comme lui, qu'on n'a sur ce point que des faits négatifs.

» *Traitement.*—La médecine active, dit M. Nébout, vétérinaire, est d'un grand avantage envers le bœuf ; l'expérience m'a montré que, pour les tumeurs, les abcès chauds ou froids, les plaies, les ulcères qui surviennent à cet animal, la cautérisation est un moyen étonnant de faire une cure rapide. Ainsi, cautériser profondément avec des pointes de feu les petites tumeurs, extirper celles qui sont devenues squirrheuses avant de les cautériser, sont les moyens qu'indique M. Nébout ; il frictionne ensuite la partie avec du vinaigre cantharidé, et quand les escarres sont tombées, il panse les plaies avec de l'eau-de-vie camphrée, jusqu'à parfaite guérison ; il assure que ce traitement lui a constamment réussi. M. Nébout cite à l'appui de ce qu'il avance un bœuf qui avait une corde farcineuse sur tout le trajet de la céphalique, et comprenait dix-sept boutons, les uns squirrheux, les autres ulcérés, qui, par ce traitement, furent guéris en trois semaines ; un autre bœuf qui avait une corde farcineuse sur la saphène, et un troisième dont les boutons suivaient le trajet de la sous-cutanée thoracique.

» M. Mousis, qui a eu l'occasion d'observer le farcin à l'état épizootique dans l'été de 1826, employait la saignée au moment ou peu de temps après l'éruption farcineuse, les lotions et les cataplasmes émollients sur les tumeurs qui présentaient un peu de chaleur et de douleur ; dès l'instant qu'elles étaient ramollies, il les ouvrait et les pansait avec l'onguent égyptiac et des étoupes hachées. A chaque pansement, il détergeait d'abord les ulcères.

Lorsque l'abcédation des tumeurs se faisait lentement, il l'activait par des applications d'onguent résolutif fondant. Une bonne nourriture, l'eau blanchie par la farine d'orge, un léger travail, le pansement de la main bien fait, furent de puissants auxiliaires de cette médication. Ce vétérinaire l'avait déjà employée sur deux bœufs en 1824 et, dans l'épizootie de 1826, six bœufs et quatre vaches ont été guéris en quinze jours. Deux autres vaches ont exigé un traitement qui a duré deux mois. Il est présumable, dit Gellé, que si M. Mousis eût employé la cautérisation sur ces deux bêtes, la guérison en eût été plus prompte. »

FAUX-QUARTIER. (Voyez *Kérapseyde*.)

FIBRO-CHONDRITE. (Voyez *Javart cartilagineux*.)

FIÈVRE. — La fièvre est un état maladif dont on ne peut donner de définition exacte. La fréquence du pouls, l'augmentation de la chaleur animale, accompagnée d'une soif vive, sont les phénomènes qui caractérisent la fièvre.

Plusieurs auteurs ont avancé que le cheval n'était jamais affecté de fièvre essentielle, et qu'elle ne sévissait pas non plus sur les autres animaux domestiques; que l'état fébrile que l'on observe quelquefois est la conséquence d'une autre maladie, d'une affection locale dont la fièvre n'est que le symptôme. Feu Girard fils, dans un Mémoire publié dans le *Recueil de médecine vétérinaire*, nie l'existence des fièvres essentielles; ce savant professeur, enlevé trop tôt à la science, dit qu'à la suite des affections réputées fièvres pestilentielles, charbonneuses, bilioso-dynamiques, des épizooties du dix-huitième siècle, etc., on a

toujours trouvé, à l'ouverture des cadavres, de violentes traces d'inflammation dans différents organes, surtout dans les viscères digestifs; qu'il n'est pas permis, avec les observations que l'on possède, de considérer les fièvres comme pouvant exister dans les animaux domestiques indépendamment de la lésion d'un organe; que le mot fièvre, employé pour désigner tantôt des maladies plus ou moins dangereuses, tantôt un effort salutaire de la nature qui tend à délivrer l'économie d'un principe nuisible, ne doit s'entendre que d'un groupe de symptômes accusant et représentant plus ou moins fidèlement une inflammation. Hurtrel d'Arboval partage entièrement l'opinion de Girard fils.

M. le professeur Bouillaud, après avoir posé en principe que toutes les maladies désignées sous le nom de *fièvres essentielles*, se confondent avec les phlegmasies, présente les propositions suivantes, comme l'expression généralisée des faits observés: 1° la fièvre consiste essentiellement en une irritation idiopathique ou sympathique du système sanguin: c'est une angio-cardite plus ou moins intense; 2° la fièvre inflammatoire essentielle des nosologistes n'est autre chose qu'un degré de cette irritation; 3° les phénomènes propres de la fièvre bilieuse ou méningo-gastrique, de la fièvre adéno-méningée, de la fièvre adéno-mésentérique, proviennent d'une inflammation du canal digestif; la forme typhoïde, adynamique ou putride, coïncide spécialement avec l'inflammation de la portion inférieure de l'intestin grêle, laquelle inflammation prédomine dans les glandes de Peyer; 4° les phénomènes généraux de putridité ou d'adynamie résultent de l'action de matières putrides sur le sang et par suite sur tout le système de l'organisme. Ils constituent une sorte de complication de l'état purement fébrile.

Plusieurs vétérinaires rapportent des observations de fièvre intermittente à type quotidien dans le cheval ; entre autres cas, M. Clichy en rapporte un très-intéressant, que voici : « Un jour, vers les cinq heures du soir, un cheval éprouve un tremblement de tout le corps, est acculé au bout de sa longe, et ne cesse de manger qu'au moment des frissons. Ceux-ci durent deux heures et sont suivis d'une tristesse profonde avec perte d'appétit. Trois heures après, tous les symptômes disparaissent, l'appétit et la gaieté reviennent. Le lendemain et les jours suivants, réapparition des mêmes phénomènes fébriles, avec la même périodicité. M. Clichy voit l'animal le sixième jour, pendant la rémission ; il explore, il examine avec la plus scrupuleuse attention, et il lui est impossible de découvrir le plus léger dérangement dans aucune des fonctions. Ce même jour, vers les cinq heures du soir, on observe une inquiétude suivie de tristesse profonde ; la tête tantôt est basse, tantôt appuyée sur le bord de la mangeoire ; les yeux sont à demi fermés, sans être enflammés ; poil piqué et sec ; corps froid ; raideur et inflexibilité de la colonne vertébrale ; marche lente. Peu de temps après, frisson général, plus prononcé aux épaules ; pouls petit et lent, bouche chaude, appétit nul, respiration s'exécutant par secousses. Au bout d'une heure et demie, cessation du frissonnement, corps brûlant, beaucoup de peine à faire changer l'animal de place ; tête toujours lourde, yeux totalement fermés ; bouche légèrement limoneuse et très-chaude ; soif vive, point d'appétit encore ; pouls plus développé, battant avec plus de vitesse ; air expiré très-chaud. Cet état dure deux heures, après quoi, disparition progressive de tous les symptômes morbides. Le lendemain et les jours suivants, l'animal éprouve les mêmes accès à la même heure. Après un certain temps, les paroxysmes diminuent

et finissent par disparaître totalement. » Depuis cette observation, M. Clichy a rencontré la même maladie chez quatre chevaux.

Notre pratique nous a fourni maintes fois l'occasion d'observer une maladie analogue à celle rapportée par M. Clichy, sur des chevaux et des vaches. Des faits aussi importants, sur une affection dont on nie en quelque sorte l'existence, doivent figurer dans un ouvrage de médecine pratique; en voici deux des plus remarquables: Un cheval hongre de six ans, de forte constitution, est trouvé chaque matin tout couvert de sueur; il paraît triste et abattu, néanmoins il prend la ration qu'on lui donne, et ne cesse pas de travailler toute la journée sans témoigner la moindre indisposition; toutes les nuits, la même chose se manifeste et cesse vers les quatre heures du matin. Le propriétaire, alarmé de l'état de son cheval qui maigrissait malgré la bonne nourriture qu'il lui donnait, l'amena à la clinique de l'École vétérinaire; les investigations les plus minutieuses ne nous ayant fait découvrir aucune lésion qui aurait pu donner lieu à ces troubles passagers, nous résolûmes de nous rendre à son domicile pour l'observer au moment du paroxysme. Vers les dix heures du soir, le cheval, qui était un instant auparavant gai et dispos, devint triste et commença à trembler de tout le corps; la peau était froide, le poil piqué, le pouls petit et lent. A cet accès de froid, qui dura deux heures, succéda une transpiration des plus abondantes; en moins d'une demi-heure le corps ruisselait de sueur, il était brûlant, le pouls était fort, la bouche chaude et pâteuse, l'air expiré était très-chaud. Cet état dura environ deux heures, et insensiblement le calme se rétablit; seulement l'animal parut fatigué, ce qui ne l'empêcha pas

de manger sa ration et de travailler toute la journée. Le lendemain, à la même heure, le paroxysme reparut et suivit la même marche que la veille, et ainsi de suite tous les jours et à la même heure pendant une semaine; alors nous fîmes administrer, deux heures environ avant l'apparition de l'accès, un breuvage amer composé de quatre onces de poudre de gentiane et d'une demi-once de salicine. Cette première administration retarda l'accès de trois heures, ce fut vers une heure du matin seulement qu'il apparut, mais moins fort et de plus courte durée. Une deuxième administration le lendemain empêcha l'accès; on continua l'usage du même breuvage pendant quatre jours, et la guérison fut radicale.

Dans le courant de mars de cette même année (1849), une vache laitière de la ferme du gouvernement, se trouvait tous les matins mouillée de transpiration, et donnait moins de lait que de coutume, sans montrer d'autre part aucun symptôme maladif. Cet état durait déjà depuis quinze jours lorsque nous fûmes consulté; au dire de la personne chargée de soigner cette vache, les sueurs étaient précédées de tremblements, de frissons généraux et de grincements des dents. Comme le paroxysme arrivait toujours à la même heure, et suivait constamment la même marche, trois breuvages amers furent administrés en trois jours, et le mal ne reparut plus. Depuis cette époque, c'est-à-dire trois mois après, l'animal qui fait le sujet de cette observation, a joui et jouit encore de la plus parfaite santé.

En présence de ces deux faits et de celui rapporté par M. Clichy, ne serait-on pas autorisé à croire que la fièvre intermittente attaque quelquefois les animaux domestiques? Nous penchons vers l'affirmative.

FIÈVRE VITULAIRE. — On est convenu de donner le nom de fièvre vitulaire à une maladie particulière à la vache et qui survient du premier au troisième ou quatrième jour après le vélage. Cette affection consiste dans une paralysie générale qui survient subitement, sans symptômes prodromiques qui pourraient en faire soupçonner l'apparition; longtemps elle fut regardée comme une métrô-péritonite suivie de paralysie du train postérieur, mais des observations recueillies avec soin par des praticiens de mérite, des autopsies faites scrupuleusement sont venues démontrer que l'on s'était trompé sur la véritable nature de cette maladie; qu'il n'y avait aucune trace d'inflammation de la matrice ni du péritoine. Tous les vétérinaires qui ont été à même d'observer cette affection sont à peu près d'accord sur sa nature. M. Rainard se demande: « Est-elle une congestion cérébrale violente avec suspension de toutes les fonctions? C'est ce qu'on peut présumer, dit-il, d'après les autopsies de M. Bragard. » M. Coenraets, médecin vétérinaire à Puers, qui a étudié cette maladie sur une grande échelle, a rencontré les traces d'une congestion cérébrale, et souvent une obstruction du feuillet par des aliments secs. M. Fischer l'envisage comme une fièvre essentielle et continue; M. Michiels, médecin vétérinaire à Beveren, comme une indigestion aiguë du feuillet. M. Devleeshouwer, médecin vétérinaire à Londerzeel, nous a assuré que, dans les autopsies qu'il a faites, il avait toujours rencontré une forte congestion du cerveau et de ses enveloppes, et qu'il regarde la maladie comme une apoplexie cérébrale: nous nous sommes assuré par nous-même de l'exactitude de ce fait.

M. Festal (Philippe), dans un mémoire qu'il présenta à la Société centrale de médecine vétérinaire de Paris,

intitulé : *Apoplexie cérébrale après le part chez la vache*, vient d'éclaircir tous les doutes.

« Je me suis convaincu, dit-il, d'après mes recherches, que cette maladie est une apoplexie et qu'elle n'est point exclusivement particulière aux vaches bretonnes et gâtinaises, mais bien aux vaches laitières, et surtout aux meilleures laitières, c'est-à-dire à celles qu'on utilise exclusivement pour le lait. J'ai eu occasion de voir et de traiter cette affection six fois dans ma vie : trois fois sur des vaches bretonnes, une fois sur une gâtinaise et deux fois sur deux belles auvergnates. Sur ces six cas j'ai obtenu, ou du moins la nature a obtenu une seule cure. Il ne faut pas la confondre avec la paraplégie, qui attaque assez souvent les vaches qui viennent de mettre bas. Les symptômes sont trop faciles à différencier pour que j'établisse ici un tableau comparatif. L'apoplexie cérébrale, une fois guérie, est susceptible de récurrence. A la parturition suivante, les prodromes sont pour ainsi dire insaisissables, la marche foudroyante, et la terminaison à peu près toujours funeste. » M. Coenraets signale deux cas de récurrence survenus à une année d'intervalle, à la suite du vêlage.

Les altérations pathologiques observées par M. Festal, sont celles de l'apoplexie cérébrale ; épanchement de sang sous-arachnoïdien ; caillots en plus ou moins grand nombre, tant sur le cerveau que sur le cervelet ; vaisseaux de la pie-mère tout gorgés de sang.

Cette affection débute tout à coup, souvent sans symptômes prodromiques ; cependant on observe quelquefois, une ou deux heures avant la chute de l'animal, que l'appétit est un peu dérangé, et la rumination suspendue ; les yeux mornes et larmoyants sont à moitié fermés, la

conjonctive est injectée, le mufle est sec, la surface du corps est froide, le pouls est serré et vite, le train de derrière est vacillant. Après ces prodromes, la vue se trouble : l'animal, au lieu d'avoir les yeux à demi fermés, les ouvre très-grands, mais le regard est hébété ; la bête ne fait pas attention à ce qui se passe autour d'elle ; la tête par intervalles va toucher la litière, la marche devient vacillante comme celle d'un homme ivre, puis tout à coup la vache tombe, se débat, principalement des membres antérieurs, agite en divers sens la tête qu'elle soulève souvent et laisse retomber de tout son poids sur le sol ; le plus ordinairement elle la porte de côté vers l'épaule, et quelques efforts que l'on fasse pour lui faire prendre une autre direction, elle revient à sa première position aussitôt que ces efforts cessent d'agir ; la vue est complètement éteinte et la pupille est très-dilatée ; le pouls très-accélééré cesse de battre par intervalles, la respiration suit la même marche ; tout le train postérieur est privé de mouvement ; les membres de devant s'agitent continuellement pendant les cinq à six premières heures qui suivent la chute, mais passé ce temps, ils finissent par demeurer à peu près immobiles. Tout le train postérieur est privé totalement de sensibilité ; les parois thoraciques, au début, en attestent encore un peu, mais elle disparaît tout à fait en une ou deux heures ; les membres antérieurs et l'encolure sont encore un peu sensibles pendant les quatre ou cinq premières heures ; la défécation est nulle, la langue devient pendante hors de la bouche, les yeux se vitrent, les extrémités se refroidissent promptement et la mort arrive vingt-quatre ou trente heures après le début. Tel est le tableau symptomatique observé par les vétérinaires qui ont suivi et étudié cette maladie, et notamment par M. Festal.

D'après les observations recueillies par les vétérinaires et celles qui nous sont propres, l'état pléthorique des vaches au moment de la parturition peut être regardé comme la cause prédisposante de la fièvre vitulaire. « J'ai remarqué, dit M. Coenraets, que cette maladie se rencontre ordinairement chez des vaches ayant beaucoup d'embonpoint, nourries de résidus de distilleries, de drèche, etc., ou d'autres aliments très-substantiels, et à tout âge comme en toutes saisons. D'après les renseignements que j'ai pris, ajoute-t-il, on la remarque rarement chez les animaux faisant beaucoup d'exercice, tels que ceux qui circulent dans le commerce forain ou qui servent au labour, etc. » M. Festal regarde la pléthore comme la cause certaine et palpable de cette maladie. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que cette affection se déclare, le plus souvent, à la suite d'une parturition heureuse et facile.

Traitement. — Comme il est suffisamment démontré que la fièvre vitulaire n'est autre chose qu'une apoplexie cérébrale, qui attaque les bonnes vaches laitières douées d'embonpoint et pléthoriques, c'est aux moyens préventifs que l'on doit avoir recours. M. Festal recommande, et nous sommes parfaitement de son avis, de soumettre ces animaux à un régime délayant pendant un mois avant le part, et même de pratiquer une ou deux saignées de précaution. M. Coenraets administre, comme moyen préservatif, un breuvage purgatif douze ou vingt-quatre heures avant le vêlage, se réglant à cet égard d'après l'indication que fournit le propriétaire sur l'époque du terme de la gestation.

Comme moyens curatifs, M. Coenraets emploie les saignées, les breuvages purgatifs et les lavements de même nature ; sur seize cas, rapportés dans le *Journal vétérinaire*

et agricole de Belgique, M. Coenraets a obtenu onze guérisons par ce traitement. Nous croyons que l'observation rapportée par ce vétérinaire ne sera pas déplacée dans notre ouvrage, essentiellement pratique. Voici comme il s'exprime : « Le 27 du même mois (octobre 1843), le sieur P. Van Heirstraten, boucher à Heffen, vint me prier de me rendre chez lui pour une vache. Cette bête de race indigène, âgée de neuf ans, sous poil gris, très-grasse, était couchée sur le côté gauche. Elle avait vélé sans difficulté la veille.

» *Symptômes.* — Tête penchée vers le côté droit, coma jusqu'à perte de la vue, pouls petit, accéléré, respiration assez normale, conjonctive injectée, bouche chaude et sèche, oreilles, cornes et extrémités des membres froides, mufle sec, sécrétion laiteuse se faisant assez bien, défécation nulle.

» Saignée de sept livres, breuvage purgatif composé de :

Feuilles de séné.	ʒij β.
Aloès pulv.	ʒiβ.
Eau.	lit. 1.

» Lavements aloétiques toutes les heures, l'animal fouillé préalablement ; traire souvent, administration, de temps en temps, d'une décoction de graines de lin, et couvrir l'animal d'une couverture imbibée d'eau chaude, sur laquelle était superposée une couverture sèche pour maintenir la chaleur aussi longtemps que possible.

» Le 28, même état que la veille ; le breuvage n'ayant produit aucun effet, je le renouvelai en recommandant de continuer le même traitement.

» Le 29, l'animal paraît plus gai, plus attentif à ce qui se passe autour de lui ; il avait expulsé une faible quantité

d'excréments durs et coiffés. Renouvellement du breuvage purgatif. Remplacement de la couverture humide par des couvertures sèches. Diminution du nombre des lavements.

» Le 30, défécations plus répétées, excréments moins durs. L'appétit commence à se faire sentir. J'ordonne quelques carottes bouillies et je fais relever la bête au moyen de sangles, en même temps qu'on fait cesser l'administration des lavements.

» Le 31, l'appétit augmente; station ferme sur les membres antérieurs, mais pas encore sur les membres postérieurs. Je fais frictionner le long de la colonne vertébrale et les membres avec l'alcool camphré et l'essence de térébenthine; je prescris des aliments plus fortifiants (vieille bière, pain, etc.), et en plus grande quantité.

» On continue à donner ces soins pendant quelques jours, et le 5 novembre je trouve la vache tout à fait guérie. »

M. Festal regarde le traitement comme des plus chanceux : il doit être employé au début, dit-il, si on veut espérer quelque chance de succès. Il recommande une saignée de six à sept kilogrammes à la coccygienne, les frictions fortement irritantes sur tout le corps, les douches réfrigérantes sur la tête, les purgatifs drastiques à grandes doses, les vésicatoires aux fesses. Enfin, ajoute-t-il, en dernier ressort, on pourrait essayer la teinture de strychnine.

MM. Festal et Coenraets sont parfaitement d'accord sur les moyens thérapeutiques à opposer à cette grave maladie; les déplétions sanguines larges, soit à la jugulaire, soit à la queue, les révulsifs sur la peau, par les frictions irritantes, et les révulsifs sur le tube digestif, par les pur-

gatifs drastiques, nous ont procuré des cures inespérées, et tous les jours la clinique de l'École vétérinaire nous fournit la preuve de leur efficacité.

FISTULE. — Solution de continuité, ordinairement étroite, à trajet plus ou moins prolongé, entretenue par une altération locale permanente, et laissant échapper soit des matières purulentes, soit des liquides excrémentitiels ou autres, déviés de leurs réservoirs ou de leurs conduits naturels.

Les fistules sont toujours la conséquence de lésions locales profondes qu'il importe d'étudier avec la plus grande attention, car on ne saurait les guérir qu'en remontant à leur origine et en tarissant dans sa source l'écoulement dont elles sont le siège. C'est ainsi que celles qui sont formées et entretenues par la carie des os, les nécroses, les esquilles, la présence de corps étrangers retenus dans les tissus ou obstruant des canaux, le clou de rue, le javart, etc., ne peuvent être guéries qu'autant que l'on parvienne à en éloigner les causes. Nous ne traiterons pas dans ce chapitre de toutes les fistules en particulier, nous réservant d'en parler en traitant des affections qui les produisent; nous nous bornerons donc ici à parler des fistules à l'anūs, lacrymale, salivaire et urinaire.

FISTULES A L'ANUS. — Ces lésions de continuité sont peu communes chez nos animaux domestiques; les exemples que nous en possédons ont été recueillis sur le cheval et le chien.

La fistule est dite *complète*, lorsqu'il existe deux ouvertures, l'une à l'intestin, l'autre à la peau; *incomplète* ou *borgne*, lorsqu'il n'y a qu'une seule ouverture communi-

quant dans un foyer, de manière que la solution de continuité constitue un véritable cul-de-sac. Elle est dite *externe* lorsque son unique ouverture se trouve au pourtour de l'anus, et *interne* lorsqu'elle s'ouvre dans le rectum.

Les fistules à l'anus se reconnaissent facilement lorsqu'elles sont externes; il existe une ou plusieurs ouvertures situées au pourtour de l'anus, tantôt en haut, tantôt en bas, ou latéralement, communiquant à un conduit étroit, sinueux, plus ou moins profond, d'où s'écoule une matière purulente plus ou moins abondante, et des parcelles de matières excrémentitielles, si la fistule est complète. Lorsque la solution est ancienne, les bords sont épais, les parois de son trajet se durcissent, et des callosités s'observent à ses orifices. Rouppe, père, a observé sur un cheval hongre, une fistule dont l'ouverture était sur le périnée, du côté droit de l'anus, et s'étendant dans le bassin le long du rectum à quarante-huit centimètres et demi (dix-huit pouces) de profondeur, où cette fistule se terminait par des callosités dans l'intérieur de l'intestin qui était perforé; les deux orifices donnaient issue à une assez grande quantité de matière puriforme. De semblables fistules font souffrir l'animal chaque fois qu'il fiente, et si l'on y introduit la sonde, elle pénètre dans le rectum, ce dont on s'assure en passant la main ou le doigt par l'anus, pour aller à la rencontre de l'extrémité de la sonde.

L'existence de la fistule interne n'est pas aussi facile à constater; elle se développe lentement, et rien ne peut faire soupçonner la présence d'une pareille lésion. Cependant on s'aperçoit, longtemps avant que des phénomènes positifs se manifestent, que l'animal éprouve de la douleur chaque fois qu'il fiente, et que les excréments sont

parfois recouverts de matière purulente ou parsemés de stries de sang. Les symptômes apparents, positifs, se manifestent au pourtour de l'anus par une tuméfaction indolente d'abord, qui pousse la peau au dehors, qui à la longue l'enflamme, l'ulcère et donne issue à une quantité de matière purulente, mélangée de débris excrémentitiels. Cette fistule est souvent accompagnée de constipation opiniâtre, et toujours l'animal éprouve de vives douleurs lorsqu'il doit fienter.

Les fistules à l'anus sont le plus généralement occasionnées par des plaies pénétrantes dans le bassin, des phlegmons au pourtour de l'anus, par l'opération de la queue à l'anglaise, etc. ; ces causes n'occasionnent que des fistules externes ordinairement *borgnes* ; les corps étrangers qui lèsent l'intestin rectum, le perforent, donnent lieu à la fistule interne ; aussi rencontre-t-on plus souvent cette dernière dans les animaux carnivores ; les chiens qui mangent des os y sont plus exposés que les autres ; des fragments de cette nourriture s'implantent dans la membrane rectale, la déchirent, détruisent le plan charnu, et permettent aux matières stercorales de s'accumuler dans le tissu cellulaire qui environne le rectum ; la présence de ces matières, dont l'abord continue d'avoir lieu, ulcère les tissus et vient former la saillie extérieure que l'on aperçoit au pourtour de l'anus.

Traitement. — Lorsque la fistule à l'anus est récente, peu profonde, externe, lorsqu'elle est la conséquence de l'opération de la queue à l'anglaise, de la ponction ou de l'ouverture spontanée d'un phlegmon situé dans le tissu cellulaire qui avoisine le rectum, ou de toute autre cause traumatique, il est permis d'en espérer la guérison en peu de jours, par des moyens bien simples ; il suffit, pour

atteindre ce but , d'introduire dans le trajet fistuleux quelques mèches souples , d'étoupe ou de lin , imbibées d'eau de Goulard ou de teinture d'aloès; de les renouveler tous les jours, et d'apporter à chaque pansement une propreté minutieuse. Si la fistule est plus ancienne , ou que les moyens que nous venons d'indiquer demeurent sans effets, on peut employer des injections légèrement scarro- tiques de dissolution de nitrate d'argent , ou d'eau de Villate, en vue de provoquer une inflammation substitutive ; mais il n'en est plus de même lorsque la solution est ancienne, à bords calleux, profonds, et surtout complète; alors il faut avoir recours à l'opération dite *de la fistule à l'anüs*.

Deux modes opératoires sont en usage : la ligature et l'incision.

PREMIER MODE. — *Ligature.*

L'opération par ligature se pratique au moyen d'une sonde de plomb un peu plus longue que deux fois la longueur du trajet fistuleux. On l'introduit de la main droite dans l'orifice extérieur de la fistule , tandis qu'on la suit de la main gauche enfoncée graduellement dans le rectum jusqu'à ce qu'elle rencontre le bout de la sonde au milieu de la perforation de cet intestin ; le doigt indicateur de cette main reçoit l'extrémité de la sonde et la ramène sur le rectum en poussant l'instrument de la main droite, de manière à former une anse et à la faire sortir par l'anüs. Les parties comprises entre la fistule et l'anüs étant ainsi embrassées, on joint les deux extrémités de la sonde, et on forme une torsade en serrant de manière à exercer une certaine constriction et même à lacérer la paroi intestinale qui se trouve engagée entre les deux fils de plomb dans

une direction parallèle, et en continuant de tordre la sonde de douze millimètres (un demi-pouce) environ, chaque jour ; cette méthode, par laquelle Rouppe, père, a guéri sur un cheval une fistule à l'anus dans l'espace de vingt jours, peut convenir pour les fistules complètes, longues et très-profondes, hors de la portée des instruments ; mais elle est plus longue que la suivante, dit cet auteur. La cicatrisation s'opère bien derrière la ligature, à mesure que celle-ci fait des progrès vers l'extérieur ; mais si l'on serre trop, de graves inflammations, et même la gangrène peuvent s'ensuivre ; de plus, la peau résiste plus que le tissu cellulaire et les membranes intestinales, et l'on est souvent obligé d'achever la division avec l'instrument tranchant pour couper court aux douleurs locales que l'animal éprouve dans ce cas ; il y aurait donc des désavantages à trop se précipiter, et il est préférable de serrer la ligature lentement, plutôt que de s'exposer à avoir des accidents consécutifs.

DEUXIÈME MODE. — *Incision.*

L'animal ayant été préalablement préparé pendant quelques jours au moyen d'un régime sévère, par des lavements émoullients et même par quelques laxatifs, le vétérinaire, ayant à sa disposition un bistouri droit, un cylindre de bois susceptible de distendre suffisamment les parois du rectum, présentant une rainure parallèle à sa longueur, et une sonde cannelée de longueur proportionnée, introduit le cylindre, convenablement graissé, dans le rectum, de manière que la rainure réponde à la ligne qui est supposée s'étendre de l'ouverture extérieure à l'ouverture intérieure de la fistule, quand elle est complète, ou jusqu'à son fond si elle est incomplète, externe ; puis, il introduit la sonde

dans son orifice extérieur, et l'enfonce jusqu'à ce qu'elle rencontre la rainure du cylindre ; alors, s'armant du bistouri, il le fait glisser, le tranchant en rapport avec les tissus à inciser, le long de la cannelure de la sonde qui lui sert de guide, jusqu'à ce qu'il se trouve arrêté par le cylindre ; le tranchant engagé dans la rainure de ce dernier instrument, il incise la cloison et tout ce qui se trouve compris entre le trajet fistuleux et l'anus ; il retire en même temps et sans les désunir, le cylindre et la sonde, pour s'assurer qu'aucune des parties que ces instruments embrassaient n'a été épargnée par le tranchant du bistouri.

La partie du traitement subséquent, dit Hurltel d'Arboval, ne serait pas plus facile, si celui-ci n'était pas conçu et exécuté de manière à laisser dans un certain écartement les surfaces latérales de la vaste plaie que l'on a faite, au moins pendant les premiers jours et jusqu'à bonne et louable suppuration, afin d'éviter une réunion trop immédiate, et, par suite, le rétablissement de la fistule. La principale pièce de l'appareil doit consister en un morceau de cuir épais et élastique, taillé dans la forme triangulaire que présentait l'espace compris entre la sonde et le cylindre à rainure, tandis que ces instruments étaient en place, et plus grand que cet espace en hauteur, de telle sorte que, placée de champ, cette pièce pose inférieurement et remonte jusqu'au delà de la section prolongée du rectum. Il est nécessaire de la garnir d'étoupes mollettes, recouvertes d'un linge que l'on enduit d'un corps gras, et d'éviter une grosseur démesurée qui froisserait et irriterait les parties. Pour fixer et maintenir cette même pièce, son bord extérieur doit excéder un peu au dehors, et être adapté à un bandage qui consiste en un morceau de toile refendu en

deux branches à chaque bout, l'enfourchure des inférieures étant plus aiguë que celle des supérieures qui doivent embrasser le tronçon de la queue, tandis que les autres ne contiennent que le principe du scrotum. On adapte un lien à chaque chef, et on applique le bandage de manière que la pièce de cuir garnie qui y est adaptée soit introduite et demeure dans une situation convenable pour remplir son objet. Ensuite, on conduit les liens de dessous l'abdomen sur les lombes où ils sont fixés l'un à l'autre, et l'on arrête les liens supérieurs aux précédents par des nœuds. De cette façon, l'anus se trouve recouvert, ce qui oblige de retirer le bandage six heures par jour, à divers intervalles, afin de laisser sortir les excréments. On profite de cette occasion pour passer un ou deux lavements, et l'on a soin d'amener au dehors la matière de la sécrétion purulente, surtout dans le commencement, en passant la main dans le rectum, et l'appuyant en haut en la retirant. Au bout de quelques jours, le bandage peut demeurer moins longtemps en place. S'il se manifeste une diarrhée plus ou moins abondante, que l'irritation de la partie inférieure du rectum semble pouvoir produire, on la combat par des breuvages et des lavements mucilagineux et calmants, par des cataplasmes sur le bandage, et des fomentations émollientes dans le moment où il est retiré, même par des saignées pratiquées le plus près possible des parties, si celles-ci sont violemment enflammées. Le régime du malade doit être tel que les déjections soient faciles et les matières stercorales de consistance médiocre; il doit être surtout composé de substances alimentaires sous forme liquide, telles que du son bien gras, du pain trempé, des moutures délayées, etc.

Cette méthode opératoire est empruntée à la chirurgie

humaine; on l'a modifiée pour la rendre applicable au cheval; mais le procédé qui réunit le plus de suffrages est celui par ligature, que nous avons décrit précédemment.

Le traitement de la fistule à l'anüs chez le chien, repose sur les mêmes principes que celui des autres animaux domestiques.

FISTULE LACRYMALE. — Cette affection est très-rare chez nos animaux domestiques; Bourgelat, Lafosse et M. Leblanc l'ont observée sur le cheval; on la rencontre aussi chez le chien.

La fistule lacrymale ou plutôt la maladie qui la produit, se manifeste sous deux formes principales, qui dépendent de ses degrés successifs de développement, et qui diffèrent entre elles selon que le sac lacrymal n'est encore que dilaté, ou que sa perforation a donné lieu à une ouverture extérieure par laquelle s'écoulent les larmes, ainsi que les mucosités altérées qu'il sécrète. Dans le premier cas, elle a reçu les noms d'*hydropisie du sac lacrymal*, de *tumeur lacrymale*; dans le second, elle constitue la fistule lacrymale proprement dite.

La tumeur lacrymale naît et s'accroît ordinairement d'une manière presque insensible. Ce n'est d'abord qu'un gonflement à peine appréciable, situé au dedans et au-dessous de l'angle nasal de l'œil. Circonscrite, sans changement de couleur à la peau, exempte de douleur, cette tumeur se vide aisément au début, lorsqu'on la presse, soit par le reflux de la matière qu'elle contient à travers les points lacrymaux, soit, ce qui est moins commun, par l'écoulement de cette matière dans la narine. La matière qui s'en écoule par le reflux vers les points lacrymaux, diffère à peine d'abord du liquide lacrymal; plus

tard , elle devient visqueuse , et l'on y aperçoit des stries blanchâtres , opaques , puriformes , dont la quantité augmente graduellement , jusqu'à ce qu'elle offre enfin les caractères d'un pus consistant , homogène et jaunâtre.

La tumeur , toutefois , grossit successivement ; l'épiphora qui accompagnait ses premiers développements , devient de jour en jour plus considérable , et la totalité des larmes finit par se répandre sur la peau qu'elles dépilent et éraillent. Cet état de la maladie peut se prolonger indéfiniment ; la rapidité de ses progrès est subordonnée , d'une part à l'intensité de l'irritation locale , de l'autre , à la susceptibilité et à la résistance organique des sujets. Mais une époque arrive enfin où les parois de la tumeur s'amincissent , où elle ne se vide plus par la pression , où de la chaleur et de la douleur se font sentir à la région qu'elle occupe , où enfin sa surface s'enflamme. Ces phénomènes annoncent un surcroît de phlogose dans les membranes du sac lacrymal. La tumeur offre l'aspect d'un phlegmon aigu , de la fluctuation s'y fait sentir , et elle s'ouvre enfin au dehors. Dès cet instant , l'inflammation se dissipe , la rougeur diminue et se circonscrit aux environs de l'ouverture anormale qui persiste et devient fistuleuse.

Cet état pathologique peut , à la longue , entraîner la désorganisation des tissus affectés et l'extension de la maladie aux parties voisines. Alors des végétations naissent de la fistule , des duretés calleuses en garnissent les environs , la membrane muqueuse du sac et du canal nasal se ramollit , devient fongueuse , se détruit même dans une étendue variable , et le périoste partage cette destruction , ainsi que l'os mis à nu et carié dans le fond de la fistule.

Les tumeurs et les fistules lacrymales reconnaissent pour causes tout ce qui peut s'opposer au libre écoule-

ment des larmes par les voies naturelles : ainsi les compressions exercées sur le canal nasal par des tumeurs polypeuses qui se développent dans les cavités nasales et pressent sur l'orifice inférieur du conduit des larmes, les exostoses des os voisins, les esquilles détachées de ces os lorsqu'ils viennent à être fracturés, etc. ; outre ces causes mécaniques, on doit encore admettre les irritations du canal nasal, du sac lacrymal, enfin toutes les inflammations primitives ou secondaires des voies lacrymales.

Traitement. — Les efforts du vétérinaire doivent tendre à rendre aux larmes leur écoulement normal et à calmer l'irritation de la membrane interne qui tapisse les voies lacrymales. Pour atteindre ce but, on doit éloigner et faire disparaître toutes les causes qui pourraient comprimer le réservoir ou le canal lacrymal et s'opposer au passage des larmes. Cette première et indispensable indication étant satisfaite, on doit recourir aux médications antiphlogistiques et révulsives pour calmer l'inflammation ; les applications locales émollientes, soit en lotions, soit au moyen d'un bandage matelassé, un séton ou un vésicatoire appliqué sur la joue correspondante à la fistule, suffisent fréquemment pour guérir la maladie. Hurel d'Arboval conseille les saignées aux veines sous-orbitaires et des tempes ; il nous paraît préférable d'opérer de petites émissions sanguines locales au moyen d'une application de sangsues, et de les réitérer au besoin. Lorsque, par ces moyens thérapeutiques, on ne parvient pas à combattre l'affection qui nous occupe, que le canal lacrymal reste obstrué, il s'agit d'en opérer la désobstruction. On se sert, à cette fin, d'une sonde en gomme élastique ou en baleine, de la grosseur d'un ré de violon, que l'on enduit d'huile et que l'on introduit vers le grand angle de l'œil,

par l'un des points lacrymaux ; une fois la rencontre du canal lacrymal faite, la sonde s'y engage ; on la pousse lentement et sans employer une grande force, de manière à ne rien léser. Lorsque l'obstacle n'est pas très-résistant, il cède aux efforts de la sonde, dont l'extrémité finit par se présenter à l'orifice inférieur du canal. On recommande, si le rétrécissement est dû à des matières muqueuses épaisses, provenant de l'engorgement des parois internes du conduit, d'y introduire un fort fil de soie pour empêcher l'obstruction de se renouveler, ce qui s'opère en le fixant à l'extrémité de la sonde avant de retirer celle-ci par où elle est entrée. On assujettit cette sorte de mèche, et on la laisse en place jusqu'à ce que le canal ne présente plus de tuméfaction et qu'on le suppose désobstrué ; alors on peut la retirer et la supprimer sans inconvénient.

Quand la fistule a son siège dans la paroi du sac lacrymal, on est obligé d'ouvrir ce sac et d'y pénétrer d'abord. M. Leblanc, qui a pratiqué cette opération, s'exprime en ces termes : « Le cheval étant abattu et convenablement fixé, la tête disposée de telle sorte que le nez soit plus élevé que la nuque, un aide, placé derrière les oreilles, ferme les paupières et les tire vers l'angle temporal, en exerçant une compression de dedans en dehors, de manière que l'angle nasal soit très-tendu. L'opérateur, la main droite armée d'un bistouri à lame étroite, contribue, autant que possible, à tendre la peau qu'il doit inciser ; il enfonce l'instrument tranchant immédiatement au-dessous de la peau qui recouvre le muscle orbiculaire des paupières attaché au tubercule lacrymal ; il pénètre dans le sac, et faisant exécuter un mouvement de flexion aux doigts qui maintiennent le bistouri, il pratique une incision

d'un centimètre (quatre lignes et demie) environ, dans la direction d'une ligne qui, avec le tendon, formerait un angle de quarante-cinq à cinquante degrés, ligne qui se trouve verticale quand l'animal est debout; il arrive ainsi au trou lacrymal, c'est-à-dire au trou que présente la portion orbitaire de la face externe de l'os lacrymal; c'est ce trou qui, en se prolongeant dans le nez, constitue la base du canal nasal; il saisit ensuite la sonde dont nous avons parlé, l'introduit dans ce canal, puis manœuvre et agit ainsi qu'il a été dit. De cette façon, la liberté du passage se trouve rétablie, et la présence de la mèche de cette espèce de séton empêchant que la voie ne s'intercepte de nouveau, les larmes, à mesure qu'elles sont déposées dans le sac, tombent dans les sinus et sortent par les narines. La fistule alors se cicatrise. Tels sont les moyens de curation, dit Hurtlel d'Arboval, qu'on a présentés comme préférables; on n'en a pas encore fait assez d'applications pour que nous puissions les offrir comme très-efficaces, car les occasions d'opérer ainsi se présentent rarement aux vétérinaires.

FISTULES SALIVAIRES. — Les ouvertures fistuleuses qui donnent issue à la salive, ou les tumeurs dans lesquelles s'amasse ce liquide avant de se frayer une issue anormale au dehors, ont communément leur siège, soit à la glande parotide et à son conduit excréteur, soit au conduit excréteur de la glande maxillaire. Ces solutions se présentent en général sous forme d'ulcérations étroites, sinueuses et très-profondes, dont l'ouverture est arrondie, à bords durs, calleux, d'où il s'échappe un liquide purulent de mauvaise odeur, résultant de l'altération de la salive et des tissus enflammés.

FISTULE DE LA GLANDE PAROTIDE. — Par suite de blessures, d'abcès ou d'ulcères qui ont entamé profondément la région parotidienne et pénétré jusqu'au corps glanduleux, cette solution de continuité peut se développer ; elle diffère des plaies superficielles, phlegmoneuses, par le liquide blanc, visqueux, demi-transparent, mélangé avec du pus, qu'elle fournit abondamment, surtout lors de la mastication, et il arrive parfois que la salive sort pure et sans mélange.

La fistule de la glande parotide qui a toujours été regardée comme très-dangereuse, est considérée aujourd'hui comme plus incommode et plus dégoûtante que nuisible à la santé ; il est bien vrai que la salive perdue par l'ouverture fistuleuse ne peut pas servir à la digestion, mais la glande opposée, fonctionnant, fournit assez de liquide salivaire pour satisfaire à cette grande fonction de la vie ; l'extirpation de la glande, sans résultats ultérieurs désavantageux pour la santé, est un sûr garant de ce que nous avançons.

Traitement.—Lorsque la fistule est récente et surtout lorsqu'elle est le résultat d'un corps vulnérant qui a divisé la glande par une section nette, il convient de tenter d'en obtenir la cicatrisation par le rapprochement des bords de la plaie au moyen d'emplâtres agglutinatifs, supportés par un tampon et par un bandage approprié ; mais lorsque la fistule est ancienne, à bords calleux, il faut recourir aux applications stimulantes : les caustiques, et même le cautère actuel ont été employés avec succès dans ce cas. En développant dans le tissu de la glande parotide une inflammation intense, dit M. Bégin, en désorganisant même sa surface mise à découvert, on détermine alors la formation d'escarres épaisses et de bourgeons cellulux

et vasculaires solides, qui servent de barrière à l'écoulement de la salive et, par suite, de base à une cicatrice de bonne nature. Parmi les caustiques auxquels on accorde généralement la préférence, le nitrate d'argent fondu est recommandé comme agissant d'une manière spéciale. Après l'avoir assez fortement appliqué, on favorise son action à l'aide d'une compression exacte et prolongée, qui affaisse les parties, entrave la sécrétion salivaire, soutient l'escarre qu'il a formée, et rend la cicatrisation plus prompte. Durant tout le traitement l'animal doit être privé de tout aliment solide : les moutures, le pain trempé, l'orge cuite, doivent former sa nourriture; enfin on doit éviter tout ce qui pourrait réveiller et activer la sécrétion de la salive.

Si les moyens thérapeutiques que nous venons d'indiquer restent sans résultat satisfaisant, il faut recourir à l'extirpation de la glande parotide. M. Leblanc, et après lui M. Vanhaelst, alors vétérinaire au 2^e régiment de cuirassiers belges, ont pratiqué cette opération avec succès dans le cas de fistules salivaires du canal de Sténon, qui avaient résisté à tous les moyens employés pour les combattre. Voici le procédé opératoire que M. Vanhaelst a mis en usage dans cette circonstance. « Après avoir rasé le poil dans toute l'étendue de la peau qui recouvre la parotide, je fis (c'est M. Vanhaelst qui parle) une incision perpendiculaire à la peau vers le tiers antérieur de cette glande, dans le but de rendre plus facile la dissection de son bord antérieur qui est uni au bord postérieur du maxillaire par un tissu cellulaire dense et serré. Cette incision s'étendait depuis la base de l'oreille jusqu'à l'extrémité inférieure de l'organe à enlever.

» Je séparai ces deux portions de peau de toute la sur-

face externe de la parotide qui se trouve alors n'être recouverte que par les muscles sous-cutané de la face et parotido-auriculaire. Ces deux plans musculaires ne doivent pas être détachés de la surface de la parotide, pour deux motifs puissants: 1° parce que leur dissection est très-lente et fait beaucoup souffrir l'animal, à cause de la section des nombreux filets nerveux qui se distribuent dans leurs fibres; 2° parce que leur conservation est tout à fait inutile, puisque, après l'ablation de la glande, ils ne peuvent se réunir aux parties sous-jacentes, et que la mortification ne tarde pas à s'en emparer.

» Un aide, muni de deux érignes, souleva la peau qui recouvre la partie antérieure de la glande, tandis qu'armé d'un bistouri droit, j'incisai, à partir du nerf facial, le muscle sous-cutané de la face, selon la ligne correspondant au point de réunion du bord antérieur de la parotide avec le bord postérieur du maxillaire.

» Cette division opérée, je pus distinguer le bord antérieur de la glande, et je commençai à le séparer du bord postérieur du maxillaire en procédant de haut en bas, et prenant pour point de départ le nerf facial. Je rencontrai d'abord le tendon aplati du muscle sterno-maxillaire, que je séparai de la glande; plus bas se présenta le canal de Sténon que je coupai en travers; je ne tardai pas à rencontrer la veine glosso-faciale que je séparai entièrement de tous les points de la glande à laquelle elle adhère, sans que je dusse avoir recours à la ligature, et je continuai la dissection de l'organe jusqu'à son extrémité inférieure.

» Je me dirigeai alors vers le bord antérieur de l'apophyse trachélienne de l'atloïde, dont je séparai le bord postérieur et supérieur de la parotide. En continuant la dissection, je rencontrai la veine faciale que je détachai,

sans avoir recours à la ligature, du canal que lui fournit la parotide.

» Je séparai alors la face profonde de cette dernière des parties sous-jacentes, ayant soin de ménager l'artère faciale et ses divisions. Je renversai la glande sur la région temporale et continuai à la détacher ; arrivé près de l'artère sous-zygomatique, du nerf du même nom et du nerf facial, j'apportai la plus grande attention pour ne pas léser ces parties. Ce dernier obstacle surmonté, j'achevai la dissection de la glande, jusqu'à la base du cartilage conchinien.

» Cette opération fut terminée sans que je dusse avoir recours à aucune ligature. »

M. Vanhaelst pansa journellement la plaie résultant de cette opération, et le 33^e jour la guérison était radicale.

M. Brogniez a pratiqué plusieurs fois l'extirpation de la glande parotide, sur des chevaux destinés à la clinique expérimentale, et toujours avec succès. M. Thiernesse a fait la même opération sur un cheval soumis aux inhalations de vapeurs d'éther ; cet animal ne présenta aucun symptôme de fièvre de réaction après l'opération et guérit en fort peu de temps.

FISTULE DU CANAL PAROTIDIEN. — La fistule du canal de Sténon se reconnaît à la sortie d'une quantité plus ou moins considérable de salive qui s'écoule par une ouverture accidentelle qui existe sur le trajet de ce conduit. Cette ouverture, souvent étroite, à bords calleux, livre passage à la salive qui coule sur la joue ; c'est surtout au moment de la mastication que le liquide salivaire est répandu en plus grande abondance ; il sort alors par

jets et en telle quantité qu'on a vu des chevaux en rendre un litre pendant qu'ils mangeaient un demi-boisseau de son. Hurtrel d'Arboval a suivi le traitement de cette lésion chez une jument qui rendait une telle quantité de salive au moindre mouvement des mâchoires, qu'en moins d'une heure il se perdait plusieurs litres de ce liquide pendant l'action de manger. Il résulte de pertes aussi considérables que la digestion en souffre et que l'animal s'épuise.

La fistule du canal de Sténon reconnaît pour causes les blessures de ce conduit, les ulcères qui se forment sur son trajet, son obstruction par un calcul qui se développe dans son intérieur, etc.

Traitement. — Cette fistule réclame les mêmes soins et les mêmes précautions que celle de la glande parotide, pour être combattue, mais le succès en paraît moins certain que dans cette dernière, quand la solution est ancienne.

Lorsque la fistule est récente, qu'elle est le résultat d'une blessure, d'un coup qui a divisé le canal de Sténon, il faut réunir les lèvres de la division par quelques points de suture à la peau, par des emplâtres agglutinatifs bien fixés ou, si l'ouverture est petite, par une épingle et une mèche de crin, comme pour fermer une saignée. Si le canal est obstrué par un calcul qui s'oppose au cours normal de la salive, il faut l'extraire et se comporter ensuite comme nous venons de l'indiquer pour la fistule récente, si toutefois la plaie se trouve encore dans des conditions qui permettent la réunion immédiate. Le fait suivant, que l'on doit à M. Mazure, prouve assez l'efficacité de la réunion de la plaie par première intention dans le cas qui nous occupe, et nous convie à ne recourir à d'autres

moyens que quand celui-ci aura été tenté ou qu'il sera physiquement regardé comme impuissant. M. Mazure reconnaît l'existence d'un calcul salivaire ; l'extraction en est faite, il en sort trois par la même ouverture, pratiquée dans la longueur et sur le milieu des concrétions. A la suite de l'extraction du dernier, il s'écoule par la plaie environ un demi-verre de salive retenue par les calculs, et formant une tumeur molle. M. Mazure rapproche les lèvres de la plaie par le moyen d'une suture simple, sans aucune autre précaution. Les bords de la plaie se sont réunis, et l'animal a parfaitement guéri.

Lorsque la fistule est ancienne, qu'elle offre les caractères d'un véritable ulcère, les simples moyens que nous venons d'indiquer sont impuissants, ce serait en vain qu'on les tenterait ; alors le cas est grave, la cautérisation de l'ouverture anormale n'offre pas beaucoup de garantie ; la quantité de salive que sécrète la glande arrivant avec affluence, surtout lors de la mastication, détruit la faible escarre produite par la cautérisation, et l'ouverture, loin de se rétrécir par ce procédé, s'élargit au contraire et aggrave le mal. Hurtrel d'Arboval conseille la ligature du canal parotidien. « On s'oppose ainsi, dit-il, à l'excrétion de la salive ; la glande continue bien à sécréter pendant quelque temps ce fluide ; mais l'excrétion n'ayant plus lieu, la sécrétion diminue et finit par s'éteindre. Cependant il s'ensuit quelquefois des engorgements, des tuméfactions, des abcès assez considérables, avec dégoût, tristesse, etc. Nous avons vu, ajoute le même auteur, l'une et l'autre de ces suites arriver sans offrir un grand danger pour le malade, et lorsque l'arrêt de la salive dans la parotide n'a point amené peu à peu la perte de son action, nous n'avons trouvé d'autre remède que de détruire complètement cette

glande, en la charbonnant dans toute son épaisseur et son étendue, au moyen du fer incandescent. » Il nous paraît préférable, dans ce cas, de recourir à l'extirpation de la glande, comme l'ont fait MM. Leblanc et Vanhaelst, ce moyen étant plus sûr et plus expéditif. Voyez la description de cette opération à la suite du traitement de la fistule de la glande parotide.

FISTULE DE LA GLANDE MAXILLAIRE.—Le canal excréteur de cette glande est exposé à être obstrué par des corps étrangers qui s'y introduisent, par conséquent à devenir le siège d'un abcès qui s'ulcère et donne lieu à la fistule. Ces corps étrangers sont des parcelles d'aliments, tels que des grains d'avoine, des épillets de brome stérile, des barbes d'orge, etc., qui s'introduisent d'autant plus facilement, que l'extrémité du canal excréteur est privée du petit mamelon fibro-cartilagineux, nommé *barbillon*, qui le protège. Sur une vingtaine de chevaux traités pour cette lésion, par M. Renault, plus de la moitié avaient eu les *barbillons* coupés antérieurement. Nous empruntons au savant directeur d'Alfort ce qui suit :

« Les premiers effets apparents de l'introduction de ces corps permettent difficilement de les soupçonner. L'animal conserve son appétit, mais il mange difficilement ; la mastication est lente, pénible, et bientôt le malade refuse les aliments fibreux, pour peu qu'ils soient durs ; ou bien, après les avoir longtemps mâchés et retournés dans sa bouche, il les laisse tomber, et il est facile de reconnaître qu'ils ne sont que rassemblés en pelottes, mais imparfaitement triturés. L'avoine est également refusée, et souvent la première. C'est à ce moment qu'apparaissent les premiers symptômes de la maladie. La bouche est chaude, la mu-

queuse d'un rouge vif, la salive claire, filante et abondamment sécrétée. Quelquefois, le canal excréteur de la glande maxillaire est rendu apparent par une légère tuméfaction qui s'étend depuis son orifice jusqu'au fond de la bouche, en suivant la direction de la glande ; d'autres fois, l'engorgement ne se fait remarquer que sur le côté de la base de la langue ou même n'existe pas du tout, et ne se développe que plus tard. En comprimant le canal de haut en bas et de l'origine vers la terminaison, on voit s'échapper par l'orifice un liquide purulent, blanchâtre et de consistance de bouillie claire ; parfois avec le pus sortent les parcelles alimentaires qui se sont introduites dans le canal et ont occasionné la maladie. La partie de l'auge qui correspond à la glande malade est le siège d'un engorgement plus ou moins considérable, dur, sensible et chaud. Cet engorgement semble être en raison inverse de celui qui se manifeste dans l'intérieur de la bouche ; cependant cela ne s'observe pas constamment, et il peut arriver que la tuméfaction soit très-volumineuse et dans la bouche et sous l'auge.

» Si, tout à fait au début, lors de l'apparition des premiers symptômes, on parvient, en appuyant sur le conduit salivaire, à faire sortir tous les grains d'avoine ou les bromes qui ont pénétré dans le canal, la maladie ne fait pas de progrès, et il suffit d'un jour ou deux d'abstinence d'aliments fibreux, et de quelques gargarismes, pour que tous les symptômes aient disparu. Mais il arrive presque toujours qu'il n'en est pas ainsi, et alors de deux choses l'une : ou la tuméfaction principale se fait remarquer dans la bouche, ce qui indique que c'est dans l'intérieur de cette cavité que l'abcès doit se former et s'ouvrir ; ou bien, c'est l'engorgement de l'auge qui se développe davantage, et

alors il est extrêmement probable que c'est en dehors que le pus devra se frayer une issue.

» Si c'est dans la bouche que l'engorgement principal se manifeste, il y a bien un léger empatement dans toute l'étendue de l'auge, mais il n'y a pas de véritable tumeur; il n'y a pas autant de tension, la chaleur n'est pas aussi prononcée que dans le cas où la maladie affecte principalement cette région. La salivation augmente, et son produit acquiert quelquefois une mauvaise odeur; la muqueuse buccale devient très-rouge, l'animal ne mange plus et perd l'appétit; toute la région connue sous le nom de *canal* se tuméfie, et si une seule glande est malade, la langue est déjetée du côté sain; mais si les deux sont affectées, elle est d'abord soulevée peu à peu, et l'engorgement faisant des progrès, elle est repoussée hors de sa cavité. C'est alors que l'animal tient constamment la bouche ouverte et la langue sortie et pendante, comme s'il était affecté de glossite ou même de glossanthrax. La teinte rouge et quelquefois violacée que réfléchit, dans certains cas, la muqueuse tuméfiée, peut en imposer un instant à ceux qui observent cette maladie pour la première fois, leur faire croire à l'existence de l'une ou de l'autre de ces deux affections. Il est pourtant important de ne pas se méprendre sur la nature de la maladie, d'abord parce que ces abcès ont une gravité beaucoup moindre que la glossite ou le glossanthrax, ensuite parce que le traitement qui leur convient est loin d'être le même. L'examen du corps de la langue, qui n'est pas sensiblement affectée dans les abcès, et la sortie du pus ou du corps étranger par les canaux salivaires, lorsqu'on les comprime, suffisent pour caractériser nettement la maladie qui nous occupe. Les symptômes de réaction fébrile générale, qui se font alors remarquer,

sont d'autant plus intenses que la maladie est plus avancée, que les deux glandes sont malades, et que le sujet est plus irritable. Il est rare pourtant qu'ils révèlent un caractère de gravité alarmant ; presque toujours ils diminuent et cessent peu de temps après leur apparition, lors de l'ouverture de l'abcès et de l'évacuation du pus.

» J'ai dit qu'il arrivait aussi que l'abcès se formât sous l'auge ; c'est ce qui a lieu le plus ordinairement, et ce qui peut arriver de plus heureux. Quand la maladie prend cette direction, l'engorgement s'étend à toute la région, peut se prolonger sous la gorge, et même quelquefois sur le côté de la parotide. Il y a tension, douleur extrême sur tous les points de la tumeur, et principalement sur son centre qui cependant n'est pas proéminent. La muqueuse buccale est rouge et chaude, la salive visqueuse et abondante, beaucoup moins pourtant que dans le premier cas ; les souffrances de l'animal paraissent aussi moins vives ; mais les mouvements de la tête sont plus gênés ; elle est étendue sur l'encolure, et souvent basse et appuyée sur le bord de la mangeoire ou sur la longe. L'animal, dans cette attitude, est presque immobile et paraît beaucoup souffrir quand on cherche à le faire changer de position ; sa respiration est gênée, lente, profonde, et quelquefois plaintive. Au bout de trois ou quatre jours, et même plus tôt, si on explore toute l'étendue de l'engorgement, on distingue un point où les ligaments paraissent moins résistants, où la peau semble s'amincir ; bientôt ce point devient fluctuant, se déchire et donne issue à la matière de l'abcès. Cette ouverture spontanée se fait quelquefois attendre quatre à cinq jours après la formation bien reconnue du pus.

» Quand on est appelé au début de la maladie, et que les parcelles de fourrages n'ont pas encore pénétré bien

profondément dans le conduit salivaire, il n'est pas rare que l'on prévienne le développement d'un abcès en faisant cesser la cause qui aurait pu le produire : c'est en enlevant l'obstacle à l'écoulement de la salive. On y parvient, soit en comprimant sur le canal de haut en bas, et en poussant ainsi vers son orifice les matières étrangères qui s'y sont engagées et que cette pression force à sortir ; soit en pratiquant une incision sur la portion du canal où l'on reconnaît la présence de ces corps, et en les enlevant avec des pinces ou par des injections abondantes dans la bouche. Dès le lendemain, l'animal peut être rendu à ses travaux habituels ; on a seulement soin de le nourrir pendant quelques jours avec des boissons farineuses très-épaisses, des grains concassés et du foin de bonne qualité.

» Lorsqu'on est appelé trop tard pour espérer cet heureux résultat, que déjà l'engorgement du canal ou de l'auge est assez considérable pour empêcher l'animal de manger, on le soumet à la diète blanche la plus sévère, et on met en usage les gargarismes acidulés, d'autant plus répétés que la bouche est plus ou moins chaude et la salive plus abondante et plus épaisse.

» Si l'engorgement de l'auge est volumineux, et qu'il y ait de ce côté imminence de la formation d'un abcès, on couvre toute cette région d'une enveloppe de laine ou de peau d'agneau ; si l'animal n'est pas trop irritable, on fait sur la tumeur des applications maturatives.

» Quand c'est dans la bouche que l'abcès est formé, il s'ouvre presque toujours de lui-même, et beaucoup plus promptement, à cause de la minceur plus grande de ses parois. On s'en aperçoit rarement à l'instant même parce que, dans ce cas, l'ouverture qui a lieu, d'abord très-petite, ne s'agrandit qu'insensiblement, ce qui ne permet au pus

de s'écouler que peu à peu ; et comme il est mêlé à de la salive qui tombe au dehors , ou bien est avalé avec elle, il échappe à l'attention des personnes qui soignent les animaux. Il est aisé de reconnaître que l'abcès est ouvert, 1° par l'amélioration bien évidente survenue dans l'état du malade ; 2° par la nature de la salive qui a un aspect purulent ; 3° par la fétidité de l'haleine ; 4° par la diminution sensible de l'engorgement du canal ; 5° enfin par l'introduction du doigt sur le côté de la base de la langue, où l'on reconnaît l'endroit par lequel le pus s'est procuré une issue plus ou moins large, et qui donne au toucher la sensation d'une plaie à bords frangés et inégaux comme ceux de certaines ulcérations des muqueuses.

» Dès lors l'animal est en voie de guérison, et il ne reste plus qu'à nettoyer souvent la bouche par des injections fréquentes et des gargarismes miellés et acidulés. On continue les farineux pendant quelques jours. Il est inutile de dire qu'on doit éviter de donner à l'animal des substances fibreuses ou de difficile mastication, tant que la plaie du canal n'est pas cicatrisée parfaitement.

» J'ai vu deux chevaux chez lesquels , malgré l'ouverture de l'abcès , l'engorgement qui s'était développé sous la base de la langue, loin de diminuer , comme cela arrive ordinairement , augmenta d'une manière effrayante et prit à l'extérieur une teinte brune, marquée de taches violacées et blanchâtres. La langue était pendante hors de sa cavité, mais ne paraissait pas malade. Ce n'était qu'avec les plus grandes difficultés qu'on parvenait à faire avaler les boissons. Des scarifications profondes furent pratiquées dans l'épaisseur des tissus tuméfiés, et ne donnèrent issue qu'à une très-petite quantité de liquide sanguinolent. Je n'y remarquai aucune trace de pus. Néanmoins

le dégorcement s'opéra sans suppuration aucune, mais très-lentement. Un de ces chevaux ne fut parfaitement rétabli qu'au bout de vingt jours. L'autre fut rendu à son propriétaire le quinzième jour. Je ne dois pas oublier de dire que chacun de ces chevaux fut saigné deux fois pendant sa maladie.

» La formation d'un abcès sous l'auge est, comme je l'ai déjà dit, la terminaison la plus désirable. Aussitôt qu'on s'est assuré de l'existence du pus, on ouvre la tumeur, soit avec le bistouri, soit avec le cautère en pointe chauffé à blanc; et comme c'est assez ordinairement à la région de l'auge qui avoisine le canal parotidien qu'apparaît le point fluctuant, on doit prendre garde, en ponctuant, de blesser ce canal ou les vaisseaux qui l'accompagnent. Je préfère me servir du cautère en pointe pour ouvrir ces sortes d'abcès, ayant reconnu que l'ouverture résultant d'une simple incision se fermait beaucoup trop tôt, et donnait ainsi lieu à la formation d'une nouvelle collection purulente.

» Le pus qui s'écoule de ces abcès est blanc, sans consistance, d'une odeur infecte, très-pénétrante et très-tenace. Quelquefois on y trouve des portions de tissu cellulaire et même glanduleux. Il n'est pas rare d'y rencontrer des grains d'avoine ou des épillets de brome.

» Je n'ai eu qu'une seule occasion d'observer un de ces abcès développé dans le corps même de la glande parotide, par suite d'introduction de brome qui avait pénétré dans cette partie de la glande. Mon père, à qui j'ai raconté ce fait, m'a assuré l'avoir plus d'une fois observé.

» L'abcès ouvert, on le déterge par quelques injections légèrement alcoolisées; on y introduit une mèche pour prévenir le rétrécissement trop prompt de l'ouverture, et on recouvre d'une enveloppe. L'abondance de la sup-

puration indique ensuite la fréquence du pansement ; il est rare que l'on soit obligé de le répéter plus d'une fois par jour. Huit ou dix jours suffisent pour la guérison complète, quand il ne survient pas de complication.

» Il est des accidents qui peuvent suivre l'ouverture de ces abcès, et qu'il n'est pas toujours possible d'éviter ; je veux parler de l'écoulement de la salive par l'ouverture qui a procuré l'évacuation du pus. Il en résulte une véritable fistule salivaire, qui peut durer plus ou moins longtemps, suivant le diamètre du canal ouvert et l'étendue de la blessure du canal. Je n'ai pas besoin de dire que ces fistules, moins faciles à reconnaître quand elles ont lieu dans la bouche, y sont aussi moins graves. Elles se cicatrisent d'ailleurs beaucoup plus vite que quand elles ont lieu au dehors. »

FISTULES URINAIRES. — Les fistules urinaires sont excessivement rares dans les animaux ; celles des reins, des urètres et de la vessie sont inconnues ; celles du canal de l'urètre sont les seules qui aient été signalées.

La fistule urétrale reconnaît pour causes le rétrécissement du canal excréteur de l'urine, son obstruction par la présence d'un calcul ou de tout autre corps étranger, les contusions violentes du périnée et les abcès urineux qui en sont quelquefois la conséquence. On cite encore comme cause de cette lésion, la solution de continuité résultant d'une blessure ou de l'incision de ce conduit. Cette dernière cause nous paraît un peu exagérée. M. Brogniez, dans son cours de clinique expérimentale, ouvrit maintes fois le canal de l'urètre et introduisit, dans l'ouverture qu'il avait pratiquée, une sonde en plomb par où s'écoulait l'urine ; il la laissa à demeure pendant huit et quelque-

fois quinze jours, en vue de provoquer une fistule, mais ce fut toujours en vain; lorsque, après ce laps de temps, il retirait la sonde, l'urine continuait encore pendant quelques jours à couler par l'ouverture artificielle, mais celle-ci ne tardait pas à se cicatriser spontanément.

Traitement. — Désobstruer le canal de l'urètre et empêcher l'urine de s'introduire dans le trajet fistuleux, telle est la double indication qu'on a à remplir. Si c'est la présence d'un calcul qui s'oppose au libre cours naturel de l'urine, il faut l'extraire d'abord en pratiquant une ouverture sur le point qu'il occupe; si ce sont d'autres corps étrangers qui forment obstacle, il faut en débarrasser le canal soit avec la sonde, soit avec des injections émollientes. Cette première indication étant satisfaite, il faut procéder à la cicatrisation de la plaie fistuleuse. Si elle est récente on en rapproche les lèvres au moyen d'un emplâtre agglutinatif ou par quelques points de suture à la peau; s'il elle est ancienne et qu'il existe des callosités autour de l'orifice externe de la plaie, il faut en rafraîchir les bords et les rapprocher ensuite comme il vient d'être indiqué; s'il n'est pas possible d'en agir ainsi, on détruit les callosités à l'aide de caustiques; le nitrate d'argent fondu et le cautère incandescent sont les agents escarrotiques le plus généralement admis dans ce cas pour triompher de la fistule de l'urètre.

FLUXION PÉRIODIQUE (*ophthalmie périodique*). — La fluxion périodique consiste dans une phlegmasie des yeux de nature particulière; cette affection paraît être le partage du cheval; cependant quelques vétérinaires rapportent l'avoir observée sur l'âne et le mulet.

Nous n'entreprendrons pas de faire l'historique de cette

maladie, ni de passer en revue tout ce que l'on a écrit, toutes les opinions qui ont été émises sur la nature et les causes de l'ophtalmie intermittente; le but de notre ouvrage ne nous permet pas de nous engager dans le champ des hypothèses, où l'on ne rencontre le plus souvent que des routes qui conduisent à l'erreur; par conséquent, nous nous bornerons à en décrire les symptômes, la marche, les causes les plus généralement admises et le traitement, laissant à d'autres le soin de lever le voile qui recouvre la nature intime de cette maladie.

La fluxion périodique se manifeste par une inflammation aiguë d'un œil, quelquefois, mais rarement, des deux yeux à la fois. Lorsque le premier accès apparaît, on croit avoir affaire à une phlegmasie ordinaire de l'œil résultant d'un coup ou de toute autre cause; l'organe malade est rouge, tuméfié; la conjonctive est très-injectée; la grande sensibilité du globe oculaire et les douleurs qu'occasionne l'abord des rayons lumineux forcent l'animal à le tenir constamment fermé; les larmes coulent en grande abondance sur le chanfrein, les humeurs sont troubles et la cornée lucide a perdu de sa diaphanéité. Ce premier accès dure ordinairement trois ou quatre jours, puis l'œil recouvre insensiblement son état à peu près primitif. Ce n'est guère qu'au second accès, qui survient après un laps de temps plus ou moins éloigné du premier, trois semaines, un mois et quelquefois davantage, que l'on s'aperçoit du type intermittent de l'ophtalmie, qui revient au même œil; alors les symptômes s'aggravent, le mal est plus grand, le paroxysme dure plus longtemps, les humeurs de l'œil restent plus longtemps troubles, la cornée lucide reprend plus difficilement sa transparence, la conjonctive est plus lente à se dégorger. Après ce second accès, l'or-

gane visuel a perdu de son brillant, il paraît diminué de volume. Les paroxysmes se succédant à des intervalles plus ou moins éloignés, l'œil perd de plus en plus de sa faculté de voir ; les humeurs, après chaque accès, demeurent troubles ; la cornée lucide devient terne, se flétrit, la vision est affaiblie ; on aperçoit, dans le fond de la chambre antérieure, un dépôt d'un jaune grisâtre ; le globe oculaire a perdu sensiblement de son volume et de sa proéminence ordinaires ; la paupière supérieure présente des rides, se plisse en quelque sorte. Ces symptômes sont d'une haute importance pour reconnaître l'existence de la maladie entre les paroxysmes, pour se mettre en garde contre la fraude, et pour ne pas faire l'acquisition d'un cheval borgne ou aveugle au lieu d'un clairvoyant. Après cinq ou six accès et quelquefois plus, la cataracte se déclare et l'animal est frappé de cécité. Une observation qui se présente constamment dans la pratique, c'est que l'œil cataracté n'est plus exposé à de nouveaux accès ; mais en revanche, il arrive souvent que celui qui a été épargné lorsque la fluxion se portait sur l'autre, se trouve à son tour en proie à la maladie, qui ne cesse que quand il a subi le même sort, quand il a perdu la faculté de voir. Nous ne possédons pas d'exemples qu'un animal aveugle par suite de la fluxion périodique ait contracté de nouveaux accès ; la maladie semble se perdre avec la vue.

Des opinions plus ou moins spécieuses ont été émises sur les causes de cette affection périodique ; le docteur Maynenc a soutenu que l'ophtalmie périodique était une *fièvre intermittente*, due à des influences qui font naître cette maladie dans l'espèce humaine. M. Dupuy l'attribue à l'altération due à une influence exercée par le nerf de la cinquième paire sur la nutrition de l'œil, à la compression

de ce nerf par les racines des dents molaires. D'autres enfin la regardent comme étant le partage des chevaux à tête volumineuse et empâtée, etc. Ce que nous savons de positif sur l'étiologie de cette maladie, c'est qu'elle se rencontre le plus souvent dans le jeune âge, à l'époque de la protrusion des dents molaires, lorsqu'un mouvement fluxionnaire se porte vers la tête, sur des chevaux à tempérament lymphatique qui vivent dans des contrées humides, boisées. M. Bonneval dit que le développement de l'ophthalmie périodique pourrait être dû surtout à l'influence des localités ; que dans les pays montueux, isolés, où les pâturages sont secs, l'air élastique, cette maladie n'existe pas, ou est au moins très-bénigne ; que dans les pays humides, entourés de bois, elle est très-fréquente et très-grave. MM. Bonin et Lebel n'hésitent pas à admettre l'hérédité au nombre des causes de la maladie qui nous occupe ; MM. Dupuy, Mangin, Mazimpoy partagent cette opinion. La transmissibilité de cette affection par voie de génération, nous paraît fort peu contestable : nous possédons d'ailleurs des faits qui corroborent notre opinion à cet égard.

Quelques auteurs ont avancé que la nourriture pouvait avoir quelque influence sur le développement de la fluxion périodique ; l'usage de l'avoine, de la féverole, disent-ils, données dans le jeune âge, alors que l'appareil dentaire n'a pas encore acquis toute sa perfection, y contribue, ces substances alimentaires très-dures exigeant de la part des organes masticateurs des efforts qui provoquent une fluxion vers la tête, et partant la maladie. Nous ne pouvons admettre ces causes que sous toute réserve. Si nous considérons les conditions dans lesquelles se trouvent les jeunes animaux qui sont le plus fréquemment atteints de l'ophthalmie

intermittente, nous voyons que c'est précisément le contraire qui arrive; en effet, la maladie se montre de préférence chez les chevaux de trait, qui sont nourris presque exclusivement, dans leur jeune âge, d'herbe qu'ils broutent dans les pâturages ou qu'on leur distribue à l'écurie; rarement ils reçoivent une ration d'avoine, encore leur est-elle souvent donnée d'une main parcimonieuse, et ce n'est guère que lorsqu'ils rendent des services qu'on leur en accorde; tandis que les chevaux de race distinguée, qui sont nourris d'avoine dès leur plus tendre jeunesse, nous en offrent rarement des exemples. Chabert mettait au nombre des causes de la fluxion périodique l'usage d'un collier trop étroit qui comprime les jugulaires et s'oppose au libre retour du sang vers le cœur.

En présence de toutes ces causes diverses, auxquelles devons-nous nous arrêter? Cette question est loin d'être résolue; cependant, nous croyons que les influences des localités, des lieux et de l'hérédité peuvent être considérées comme prenant une part active au développement de la maladie qui nous occupe; certaines contrées de la Belgique, le Condroz, par exemple, qui avoisine les Ardennes, nous en donnent la preuve; les foires de Waremme, de Huy et de Ciney, qui sont pourvues en grande partie des provenances de cette contrée, offrent une quantité de chevaux borgnes ou aveugles, et d'autres qui ont déjà la vue affaiblie par les accès qu'ils ont éprouvés.

Traitement — Le plus souvent, le traitement que l'on emploie en vue de combattre la fluxion périodique, n'est que palliatif; si l'on a quelquefois obtenu de bons effets, c'est-à-dire si l'on a combattu le mal sans retour, par les moyens thérapeutiques que l'on emploie pour guérir

une ophthalmie ordinaire, ce n'est guère que sur de jeunes chevaux chez lesquels le travail de la dentition comptait pour beaucoup dans le développement de la maladie; ce travail achevé, la cause efficiente étant éloignée, le mal ne se renouvelait plus: nous avons quelques exemples semblables à enregistrer. Mais malheureusement il n'en est pas de même dans l'immense majorité des cas: le cheval atteint de fluxion périodique est condamné à devenir aveugle, ou borgne tout au moins, quels que soient les moyens que l'on oppose à cette funeste terminaison. Dans tous les cas, l'animal atteint de cette maladie doit être mis à la diète et saigné si les douleurs sont vives et qu'il éprouve de la fièvre; on recouvre l'organe souffrant d'un bandage matelassé que l'on arrose fréquemment d'une décoction émolliente, ou bien on y applique un léger cataplasme émollient; on seconde ces moyens par l'application d'un ou deux sétons à la partie supérieure de l'encolure, ou de sétons anglais sur les joues, en vue d'opérer une révulsion sur ces points. On administre aussi quelques purgatifs. Lorsque le paroxysme est à sa fin, on favorise le dégorgement des parties malades, en faisant usage de la pommade de Dessault, modifiée par Rodet de la manière suivante:

Deutoxyde de mercure.	}	aa ʒj
Deutoxyde de plomb.		
Oxyde de zinc.		
Sulfate d'alumine et de potasse.		
Deuto-chlorure de mercure.		gr. xii

On porphyrise le tout et on l'incorpore dans une suffisante quantité d'onguent rosat; on y ajoute ensuite une once de

bi-sulfure de mercure que l'on mêle bien exactement. On emploie encore dans le même but, une pommade composée d'une once d'onguent rosat et d'un gros d'oxyde rouge de mercure. L'usage de l'une ou de l'autre de ces pommades consiste à en introduire gros comme un pois dans l'angle nasal de l'œil, en ayant soin de tenir les paupières rapprochées jusqu'à ce qu'elle soit fondue; on réitère cette application deux ou trois fois par jour; il convient aussi d'en oindre le pourtour des paupières. Quelques vétérinaires et des médecins, ayant cru trouver de l'analogie entre la fluxion périodique et la fièvre intermittente, ont fait usage des amers; le quinquina, le sulfate de quinine, la poudre et l'extrait de gentiane, etc., ont été employés sans résultat satisfaisant.

En présence d'une affection aussi rebelle et qui a d'aussi funestes suites, il faut chercher les moyens de faire avorter ou de mitiger l'intensité des accès; c'est à l'approche de chaque paroxysme qu'il faut agir; à cette fin, on soumet l'animal à une diète blanche farineuse et à la paille pour nourriture, on lui fait une ou deux saignées selon son état pléthorique, et on lui administre à différentes reprises des purgatifs minoratifs pour entretenir un point fluxionnaire sur la muqueuse gastro-intestinale. Nous avons vu différentes fois, par ces moyens, la maladie disparaître sans retour.

FORME. — On donne le nom de *forme* à une tumeur osseuse qui survient à la région de la couronne, un peu au-dessus du sabot du cheval. Cette tumeur dure, le plus souvent indolente, est formée par une exostose qui se développe sur l'os de la couronne ou deuxième phalangien et sur l'extrémité inférieure de l'os du paturon ou premier

phalangien. D'un volume plus ou moins considérable, elle occupe ordinairement les parties latérales de cette région, descend dans le sabot, au-dessous du biseau, comprime les parties vives et fait boiter l'animal; la claudication est en raison de son volume et de la compression qu'elle exerce sur le tissu podophylleux. La forme dépend quelquefois de l'ossification du cartilage latéral de l'os du pied.

« Cette tumeur, dit Hurltel d'Arboval, est toujours accidentelle et se développe le plus ordinairement à la suite d'un coup, d'une piquûre ou d'un autre mode de lésion exercée sur cette partie. » Nous ne contestons pas que la forme puisse se développer accidentellement, mais nous pensons qu'il n'en est pas toujours ainsi; nous avons vu des chevaux portant aux quatre pieds des formes qui envahissaient les deux côtés de la couronne, forçaient le bord supérieur du sabot à dévier, de manière à le rendre carré; bien évidemment, dans ce cas, ces tumeurs osseuses n'étaient point la conséquence d'une cause accidentelle, mais bien le résultat d'une hypertrophie osseuse, analogue à celle qui constitue l'éparvin, le jardon, etc.; il est d'observation que cette espèce de forme peut se transmettre par voie de génération, et c'est pour cette raison que les juments entachées de ces exostoses, sont rejetées de la saillie par les étalons du Gouvernement.

Traitement. — Lorsque la forme est due à une cause accidentelle, qu'elle est récente et douloureuse, on peut tenter d'en obtenir la résolution par l'application des cataplasmes émollients; lorsque l'inflammation cutanée est calmée on emploie les frictions spiritueuses, les onctions d'onguent mercuriel double, et si la forme résiste

à ces agents thérapeutiques, on use d'un vésicatoire. Mais si ces moyens ne répondent pas à l'attente du vétérinaire, il faut avoir recours à la cautérisation.

Lorsque la forme n'est pas la conséquence d'une cause accidentelle, les émoullients, les fondants et les vésicants ne produisent aucun amendement : c'est au feu qu'il faut avoir recours ; au moins, si par ce moyen on n'obtient pas la résolution totale de la tumeur, on a l'avantage, dans la majeure partie des cas, d'en borner les progrès ; de là, la nécessité de l'employer avant qu'elle n'ait acquis un volume considérable, et de ne pas perdre un temps précieux en applications médicamenteuses. Le feu en pointes fines rapprochées, pénétrant dans la substance osseuse, a produit de bons effets dans des formes anciennes, volumineuses, qui avaient résisté à l'action de la cautérisation ordinaire.

Lorsque la forme est due à l'ossification du cartilage latéral du pied, l'ablation de l'organe ossifié est le moyen le plus simple et le plus rationnel que l'on puisse employer.

FOURBURE. — La fourbure est une affection particulière aux animaux dont les extrémités des membres sont pourvues d'une boîte cornée ; elle est d'autant plus grave que cette boîte offre des parois plus épaisses et plus résistantes, qui ne se prêtent point, ou fort peu, au gonflement produit par la congestion du tissu podophylleux qu'elles recouvrent, ou à la turgescence inflammatoire de ce tissu, formé d'un réseau vasculo-nerveux d'une irritabilité extraordinaire. De tous les animaux domestiques, ce sont les solipèdes et les gros ruminants qui sont le plus souvent *fourbus*. Le chien l'est quelquefois aussi ; la fourbure a

reçu chez cet animal, le nom d'*aggravée*. (Voyez ce mot.)

Cette affection, divisée en aiguë et en chronique, attaque un ou deux membres, et même les quatre membres à la fois.

FOURBURE AIGUE DU CHEVAL. — Le cheval affecté de fourbure aiguë est souffrant, a de la fièvre; sa marche est incertaine, difficile, son attitude est peu solide, vacillante. Si les quatre membres sont affectés à la fois, il reste immobile à la même place; les membres, écartés latéralement, se rapprochent du centre de gravité; la colonne vertébrale est voûtée; il appuie l'encolure sur la mangeoire, ne se déplace qu'avec beaucoup de peine et de douleur; les sabots sont brûlants; les régions de la couronne et du boulet sont quelquefois engorgées et douloureuses; le pouls est plein, accéléré; la respiration est activée, l'appétit nul, la soif ardente; l'animal reste presque constamment couché; on remarque de temps en temps des tremblements sur différentes régions du corps, notamment sur celles de la partie postérieure de l'épaule et de la cuisse.

Si l'n'y a que les deux pieds antérieurs d'affectés, le malade prend une toute autre attitude; il porte les membres postérieurs vers le centre de gravité pour supporter la majeure partie du poids du corps, et soulager les pieds souffrants; ceux-ci sont portés en avant et n'appuient que sur les talons; l'animal allonge le cou, et semble vouloir prendre un peu d'appui sur la mangeoire; lorsqu'on le fait marcher, il s'accule et reporte la masse du corps sur le train de derrière; il allonge le pied malade, ne le pose sur le sol qu'avec crainte et hésitation, en appuyant entièrement sur les talons; du reste, la fièvre de réaction

est, comme dans le cas de fourbure des quatre membres, en raison directe de l'intensité et de la gravité de la maladie.

Lorsque les membres postérieurs sont seuls affectés de fourbure, l'attitude du corps est diamétralement opposée à celle dont nous venons de parler; les membres antérieurs sont inclinés d'avant en arrière pour supporter la masse du corps; la croupe est relevée, la tête et l'encolure sont portées en bas, la marche est très-difficile; les extrémités antérieures, chargées de supporter le plus grand poids, sont vacillantes et, comme l'a fort bien dit M. Girard, ne tardent pas elles-mêmes à ressentir les effets de la fourbure. Aussi cet auteur la regarde-t-il comme plus dangereuse quand elle affecte les pieds postérieurs.

La fourbure d'un seul pied est très-rare; elle ne s'observe qu'à la suite d'un appui prolongé sur le même membre pour soulager le membre opposé, souffrant d'une affection quelconque; alors elle passe souvent inaperçue au début, et ne décèle son existence que quand l'inflammation a produit des ravages souvent insurmontables. De là, la nécessité de s'assurer de l'état du pied sur lequel l'animal prend constamment appui, pour opposer à temps un traitement rationnel à une affection qui, négligée ou méconnue, a toujours des suites funestes. Le pied fourbu est chaud; la cutidure est tuméfiée, douloureuse; la fièvre de réaction est plus ou moins prononcée; en un mot, on remarque la même douleur locale qui s'observe lorsque la fourbure attaque plus d'un pied.

Fourbure chronique. — La fourbure chronique est toujours la conséquence de la fourbure aiguë; lorsque cette modification de l'inflammation du tissu podophylleux s'opère, la fièvre de réaction diminue et devient peu sensible; l'appui est incertain et se fait sur les talons, la marche

est douloureuse ; à mesure que le mal fait des progrès, le sabot devient rugueux, se couvre d'exubérances cicloïdes qui rendent le pied *cerclé* et se rétrécit vers son bord supérieur ; la pince se relève ; on remarque à la partie antérieure de l'ongle, un peu au-dessous de la cutidure, une excavation plus ou moins profonde ; le tissu podophylleux, modifié, sécrète une corne morbide au-dessous de la muraille ; ce tissu de mauvaise nature qui constitue la *fourmière* (voyez ce mot), force l'os du pied à opérer un mouvement de haut en bas et d'avant en arrière ; cette déviation du troisième phalangien rend le pied comble, fait bomber la sole ; son bord tranchant la perfore et constitue le *croissant*. La maladie arrivée à cette période est des plus graves, met le plus souvent l'animal dans l'impossibilité de rendre le moindre service, et peut être considérée comme incurable.

La fourbure aiguë reconnaît le plus généralement pour causes une marche longue et pénible sur des chemins durs, pavés, pendant les grandes chaleurs ; l'usage d'une abondante alimentation nutritive, en rendant les animaux pléthoriques, les dispose aux stases sanguines ; une ferrure trop serrée, le séjour prolongé à l'écurie, surtout si l'appui doit se faire sur un membre pour soulager celui du côté opposé souffrant, enfin tout ce qui peut provoquer un afflux sanguin dans le tissu podophylleux au delà des limites compatibles avec l'exercice libre de ses fonctions, peut déterminer la fourbure. On l'a vue surgir à la suite d'une indigestion. La *fourbure chronique* dépend toujours de la fourbure aiguë, dont elle n'est qu'une modification.

Traitement.—La fourbure au début doit être combattue par les larges émissions sanguines opérées à la jugulaire ;

deux ou trois saignées, suivant l'intensité du mal et l'état pléthorique du malade, dans l'espace de dix à douze heures, employées dès l'apparition des premiers symptômes, suffisent, dans beaucoup de cas, pour faire disparaître la turgescence sous-ongulée, pour rétablir la circulation dans le tissu podophylleux congestionné, opérer la rétrocession du fluide sanguin épanché, et amener la guérison en vingt-quatre heures, quelquefois en moins de temps; mais les émissions sanguines, reconnues d'une efficacité incontestable dans le cas qui nous occupe, doivent être secondées par l'usage des cataplasmes restrictifs, composés d'argile et de vinaigre, auxquels on peut ajouter une dissolution de sulfate de fer, que l'on applique sur les pieds fourbus, et que l'on a soin d'humecter avec du vinaigre froid, à mesure qu'ils perdent de leur humidité; on place l'animal sur une bonne litière; on le déferre si la ferrure est trop serrée, et on réapplique celle-ci légèrement; on le soumet à une diète sévère: la paille et les boissons blanches nitrées doivent former sa nourriture. Si, par l'effet de la fièvre de réaction, les déjections alvines sont dures et rares, il convient de passer quelques lavements émollients. Les cataplasmes restrictifs doivent être renouvelés au moins deux fois par jour; il est bon, si l'on a à sa disposition une mare ou une rivière à proximité, et si la saison le permet, d'alterner les cataplasmes avec les bains, en y menant le malade deux fois par jour, et en l'y laissant pendant une heure chaque fois, en ayant soin que l'eau ne dépasse pas les genoux et les jarrets. On seconde parfaitement et avec avantage cette méthode curative par des frictions irritantes sur les parties latérales des membres, dans le but d'opérer une révulsion salutaire sur ces points. Ce traitement, bien dirigé, suffit, dans la majeure partie des cas,

pour triompher de la fourbure aiguë en quatre ou cinq jours. Nous avons dit de saigner deux ou trois fois en douze heures au début de la maladie : cela ne dit pas de ne plus saigner après ce laps de temps ; au contraire , si la fourbure prend de la recrudescence , ce qui est annoncé par la fièvre et la douleur qu'éprouve l'animal, il faut saigner autant que le pouls en fournit l'indication , c'est-à-dire jusqu'à ce qu'il ait repris à peu près sa souplesse et son calme ordinaires. Si, malgré ces moyens thérapeutiques , la maladie se prolonge au delà de huit à dix jours, il est à craindre qu'elle ne passe à l'état chronique ; alors il convient, pour éviter cette funeste modification de l'inflammation du tissu podophylleux , d'user largement des frictions d'essence de térébenthine, de teinture de cantharides , etc., sur les parties latérales des membres , et d'administrer quelques purgatifs drastiques, en vue d'opérer une révulsion sur le canal intestinal, tout en continuant le régime et l'usage des boissons nitrées.

La saignée en pince , les scarifications de la cutidure si elle est engorgée , les bains et les cataplasmes émollients , sont utiles dans ce cas.

La fourbure chronique réclame des moyens propres à prévenir la désorganisation des tissus , et surtout la *fourmière*. Pour satisfaire à cette indication , on enveloppe les pieds malades de cataplasmes émollients et de corps gras pour assouplir la corne qui est sèche et rugueuse ; on l'amincit autant que possible avec la râpe pour soulager les parties qu'elle recouvre et diminuer la compression qu'elle exerce sur les tissus enflammés ; on applique sur les pieds , qui dans ce cas sont *combles*, une ferrure couverte, légère, pour protéger la sole ; s'il y a *croissant*, il faut retrancher le bord de l'os du pied qui perfore la sole,

le cautériser ensuite, et le panser avec le digestif simple ; M. Girard conseille de pratiquer quelques rénetures au sabot, pour lui donner plus d'élasticité, partant pour faire cesser ou mitiger l'étranglement des parties qu'il renferme. Lorsque la maladie est arrivée à ce point, elle est des plus graves, et souvent au-dessus des ressources de l'art ; la fourmière gagne en étendue, et met l'animal hors de service.

FOURBURE DU BOEUF.—A la suite d'une marche longue, pendant les grandes chaleurs de l'été, sur des chemins durs ou pavés, à la suite d'une station prolongée et forcée, le bœuf peut devenir fourbu ; c'est ce que nous voyons tous les ans chez des taureaux et des génisses qui sont importés de l'Angleterre. La traversée qu'ils doivent faire debout sur le pont du paquebot, occasionne la fourbure sur bon nombre d'entre eux ; cela se conçoit d'ailleurs facilement : les animaux de l'espèce bovine n'étant pas ferrés, la sole, non protégée par une plaque métallique, appuyant sur le plancher du vaisseau, est refoulée sur le tissu podophylleux de la face plantaire, le meurtrit et l'enflamme par suite de cette compression prolongée.

Le bœuf fourbu souffre beaucoup : il se tient presque constamment couché ; il a de la fièvre, le pouls est fort, tendu, la respiration agitée, la soif vive ; les onglons sont chauds ; la cutidure est tuméfiée et douloureuse ; la marche est pénible, et si la maladie attaque les quatre pieds elle devient impossible, l'animal demeurant immobile malgré les coups qu'on lui inflige pour le faire changer de place. S'il n'y a que deux pieds de malades, c'est avec la plus grande hésitation qu'il se décide à marcher ; l'appui se fait sur la partie postérieure des pieds souffrants. Deux

ou trois jours après l'invasion de la maladie, il arrive que la sole se détache vers les talons ; une sérosité rougeâtre s'échappe de la désunion , la suppuration s'établit et finit par la séparer entièrement du tissu réticulaire de la face plantaire. Dans quelques cas graves, on a vu la chute d'un ou de plusieurs *onglons*.

Traitement. — Le traitement de la fourbure du bœuf doit être analogue à celui de la fourbure aiguë du cheval ; ainsi, la saignée à la jugulaire, que l'on réitère au besoin , le repos absolu sur une épaisse litière, les cataplasmes restrictifs appliqués sur les pieds malades, les frictions irritantes sur les membres, les boissons nitrées, les lavements émollients et la diète doivent être employés au début de la maladie, et continués jusqu'à parfaite guérison, à moins que des circonstances impérieuses n'exigent des modifications. Si la sole est soulevée par la sérosité purulente qu'elle recouvre, il faut l'amincir et pratiquer quelques petites ouvertures pour donner issue à cette sécrétion morbide ; si elle est décollée dans toute son étendue, il faut en opérer l'évulsion totale, et panser la plaie avec le digestif. Si, par la violence de l'inflammation du tissu podophylleux, on craignait la gangrène, partant la chute des onglons, il faut recourir aux déplétions sanguines locales, en pratiquant des saignées en pince et en scarifiant la cutidure ; on recouvre ensuite le pied d'un cataplasme émollient.

FOURCHET. — Une circonstance particulière d'organisation fait que le mouton est le seul de nos animaux domestiques qui soit exposé au fourchet. Cette affection consiste dans une phlegmasie du canal biflexe interdigité, et s'annonce par la douleur, le gonflement et la rougeur de la partie. Borné d'abord à l'espace interdigité, le gon-

flement inflammatoire gagne peu à peu le pourtour du canal biflexe et finit par envahir les parties supérieures, la couronne, le paturon, le boulet, et quelquefois même le canon. La tuméfaction est toujours plus considérable et plus marquée autour de l'orifice interdigité, d'où sort une humeur, séreuse dans les premiers temps, puis séropurulente fétide. Le mal continuant à faire des progrès, le canal folliculaire s'engorge, devient foyer d'abcès, et dégénère en un ulcère qui occupe, en tout ou en partie, la surface interne du canal, et qui peut devenir la source des plus grands désordres. On remarque, à l'endroit du canal, une saillie produite et par le gonflement de celui-ci et par l'accumulation de la matière sécrétée, laquelle, à son tour, augmente l'irritation, tandis que cette dernière augmente encore la sécrétion. Il en résulte que l'ulcère fait toujours des progrès et monte entre les deux os coronaires, d'où s'élève comme un tourbillon duquel s'échappe une matière purulente et sanieuse. En outre, le pus peut fuser, soit inférieurement en pénétrant sous l'onglon et détachant le sabot, soit supérieurement en soufflant à la couronne, remontant vers les articulations et y produisant de nouvelles tuméfactions, de nouveaux ulcères. Ce qui rend le fourchet encore plus grave, c'est que souvent il est compliqué du piétin; il existe alors en même temps, non-seulement ulcération de la peau qui tapisse le fond de la bifurcation du pied, mais aussi ulcération des tendons et des ligaments. On conçoit alors toute la gravité du cas.

Le plus souvent le fourchet n'attaque qu'un seul pied, et l'animal marche sur trois membres assez facilement; quelquefois il attaque les deux pieds de devant ou de derrière, et jamais tous les quatre en même temps. Au com-

mencement le mouton boite , devient traînard , boite de plus en plus , ne peut plus suivre le troupeau , et finit par tenir le pied constamment en l'air , ou par se porter sur les genoux , si le bipède antérieur est malade. Si c'est le bipède postérieur qui est attaqué, le malade reste couché et souffre beaucoup. Les souffrances que le mouton éprouve dans ce cas, sont assez fortes pour déterminer la cessation de la rumination, le dégoût pour les aliments, la soif, la fièvre, le battement du flanc, le dépérissement et la mort.

Les causes les plus généralement admises du fourchet, consistent dans l'accumulation de l'humeur sébacée dans le canal biflexe interdigité, l'introduction et l'amas de quelques corps étrangers dans ce réservoir, tels que la boue, la poussière, la terre, les graviers, etc. Ce qui pourrait faire croire à l'influence de ces causes, c'est qu'en général l'affection est d'autant plus fréquente que les terrains sur lesquels pâturent les troupeaux, sont plus durs, plus arides, plus secs, plus pierreux et plus échauffés par le soleil. Le fourchet paraît être plus commun dans les départements méridionaux que vers le Nord; il passe même pour être enzootique sur les bords de la Gironde, dans le bas Médoc, sur les bords de la mer, dans les Pyrénées, etc. Le grand nombre des animaux qui en sont atteints l'a fait regarder comme épizootique dans quelques circonstances, et même comme contagieux; Hurtrel d'Arboval, de qui nous empruntons ce chapitre, attribue plutôt la propagation de ce mal sur beaucoup d'individus à la fois, à leur participation à des causes communes.

Traitement. — Le traitement du fourchet varie suivant le degré où il est parvenu. Tout au commencement, l'inflammation locale qui le caractérise, cède quelquefois

à l'extraction des corps étrangers qui se sont introduits dans le canal biflexe interdité, à la grande propreté de cette partie et de tout le pied, aux pédiluves et aux lotions tièdes répétées. Si cela ne suffit pas, on pratique plusieurs fois par jour, au pourtour du canal, des lotions avec le sous-acétate de plomb liquide (extrait de Saturne) étendu dans de l'eau bien froide, ou avec une dissolution de proto-sulfate de fer (couperose verte); lorsqu'il y a du gonflement et de la chaleur aux parties environnantes, on seconde les lotions d'un cataplasme, d'abord émollient, puis astringent, dont on enveloppe tout le pied jusqu'au milieu du canon. Le cataplasme astringent se compose ordinairement de suie de cheminée, passée au tamis et liée avec une suffisante quantité de vinaigre: on peut y ajouter, si l'on veut, du blanc d'œuf. La résistance ou une plus grande intensité de l'inflammation exige en outre des saignées locales, que l'on pratique en faisant quelques scarifications autour de la couronne; elles dégorgent les parties, atténuent l'activité du mouvement circulatoire, aident et favorisent efficacement l'usage des autres moyens. Il arrive encore que l'inflammation est portée au plus haut point et réagit sur tout ou partie de l'économie, que le siège de l'affection est fortement engorgé et présente une certaine tension; la dégénérescence gangréneuse est alors à craindre, et, pour la prévenir, il est utile de pratiquer aussi une ou plusieurs saignées générales, et de donner de l'eau acidulée en breuvages et en lavements.

On ne peut guère opérer la guérison avec les moyens précédents, dit Hurtrel d'Arboval, qu'autant qu'il n'y a pas encore d'altération organique déclarée au canal biflexe, et qu'on s'y est pris dès le premier moment de l'invasion; encore le traitement emploie-t-il vingt à trente jours et

quelquefois plus. Mais quand on a laissé échapper ce moment opportun, les progrès du mal continuent et vont en croissant ; alors même que l'on parvient à calmer l'inflammation, la douleur persistant dans le pied, la dureté et la rougeur autour de l'ouverture du canal, l'humeur âcre, fétide, séreuse ou purulente qui s'en échappe, indiquent assez qu'il y a ulcère ; dans ce cas il est indispensable d'en venir à l'opération dite *du fourchet*, qui consiste dans l'ablation du réservoir dont il s'agit. Cette opération, d'après les deux modes indiqués par M. Girard, se pratique avec un scalpel droit, une érigne et une pince à dissection ; elle n'exige nulle autre précaution opératoire que celle de dégorgé les parties. On opère en incisant le canal ou en ne l'incisant pas primitivement. Lorsque le canal gorgé de matières fait une saillie à la face antérieure de la région digitée, on le circonscrit par une incision circulaire qui comprend toute l'épaisseur de la peau : on le saisit ensuite avec l'érigne ou avec la pince, et on le retire au dehors. Son extraction est facile et ne demande d'autre précaution que celle de couper les filaments qui tiennent un peu fortement entre les os de la couronne. Si, au lieu d'être proéminent, le canal forme un enfoncement ou se trouve seulement au niveau des autres parties, on commence par faire une incision longitudinale, qui part de l'ouverture du canal et monte plus ou moins haut, quatre centimètres, terme moyen ; on fait ensuite tenir les deux ongles bien écartés, on enfonce le bout du manche du scalpel entre les os des couronnes, en faisant agir l'instrument de manière à déchirer le tissu lamineux qui dérobe le corps à extraire ; dès que cette poche folliculeuse est visible, on la saisit avec l'érigne ou la pince, on la retire, on la renverse au dehors, et on la coupe au

point où la peau se replie pour la former. On procède ensuite au pansement avec des plumasseaux imbibés d'eau-de-vie, on enveloppe tout le bas du membre avec d'autres plumasseaux trempés dans de l'eau salée et vinaigrée, en ayant soin d'en passer quelques-uns entre les onglons ; l'on maintient l'étoupe avec un linge que l'on applique par-dessus et que l'on fixe au moyen de quelques points de suture. Les pansements subséquents sont les mêmes, et ils ont lieu tous les jours. La cause du mal cessant, l'inflammation se réduit à celle qui est inséparable de toute plaie simple récente ; elle ne tarde pas à se terminer de même, et peu de jours suffisent pour que le mouton opéré boite et souffre beaucoup moins ; non-seulement il est bientôt guéri du mal actuel, mais l'organe lésé n'existant plus, il n'y a plus de récurrence à craindre.

Dans le cas de complication du piétin, de soulèvement d'une portion de l'ongle et d'ulcération des parties renfermées dans le sabot, ce n'est plus assez faire que de se borner à l'enlèvement du sinus biflexe ; on doit encore enlever, par tranches successives, toute la corne désunie, ainsi que les chairs baveuses et filandreuses qui se trouvent par-dessous. Le pansement et les soins subséquents sont les mêmes que ceux déjà indiqués, et l'opération, quoique compliquée, ne rend pas la guérison beaucoup plus longue, alors même qu'on a jugé à propos de cautériser, avec le nitrate d'argent fondu, les points qui peuvent se trouver ulcérés.

Les animaux opérés doivent être retenus à la bergerie, y être nourris sobrement et abreuvés d'eau limpide, légèrement acidulée ; des breuvages d'eau vinaigrée sont administrés aux bêtes gravement affectées, qui refusent de prendre d'elles-mêmes les boissons.

Le moyen de prévenir les dangers attachés à cette maladie, serait de visiter souvent son troupeau, afin de reconnaître les bêtes qui, sans encore boiter décidément, ont seulement l'apparence de feindre. En les tenant aussitôt à part, et en s'occupant d'elles sans perdre de temps, on peut parvenir à résoudre l'inflammation première et empêcher un plus grand mal, dont on est rarement le maître d'arrêter les progrès, pour peu qu'on ait oublié ou négligé de le traiter dès le principe.

FOURMILIÈRE. — Dénomination donnée, à cause de la ressemblance qu'on a cru lui trouver avec une *fourmilière*, c'est-à-dire avec un nid de fourmis, à une affection qui est toujours la conséquence de la fourbure chronique, et qui consiste dans la sécrétion morbide d'une corne altérée, molle, poreuse, de laquelle s'échappe un liquide jaunâtre, quelquefois noirâtre, qui exhale une très-mauvaise odeur et donne à la muraille une épaisseur double de celle qu'elle offre naturellement. L'os du pied, comprimé et pressé par cette corne de mauvaise nature, dévie d'avant en arrière et de haut en bas, de manière qu'insensiblement il prend une direction verticale; son bord tranchant en regard de la sole la fait bomber d'abord, et puis la perce un peu en avant de la pointe de la fourchette, et constitue le *croissant*, ainsi nommé à cause de la forme que présente cette perforation. La face externe de la muraille offre des cercles cornés et une dépression plus ou moins profonde à sa partie antérieure, un peu au-dessous de la cutidure; les talons se resserrent, la pince se relève et le pied devient comble, au point que l'animal ne peut prendre qu'un faible appui sur les talons. Lorsque la maladie a atteint ce degré, il n'est

plus possible d'y remédier, du moins efficacement : on ne peut guère que soulager un peu l'animal par une ferrure appropriée, et dans la majeure partie des cas on se trouve dans la nécessité d'en faire le sacrifice.

Traitement. — Ce n'est guère qu'au commencement, alors que l'affection n'a pas encore causé de très-grands ravages dans le pied, qu'il est permis d'espérer quelque succès ; il faut, dans ce cas, s'attacher à calmer l'irritation du tissu podophylleux qui sécrète cette corne altérée ; pour atteindre ce but il faut amincir la paroi jusqu'au vif à l'endroit correspondant à la fourmilière, au moyen de la râpe ; on recouvre ensuite la partie de cataplasmes émollients, d'onguent de pied, ou d'axonge, en vue d'assouplir la corne et de faire diminuer la compression exercée sur les tissus sous-jacents ; la saignée en pince ne peut être que salutaire dans ce cas, la déplétion locale qu'elle opère contribuant puissamment à calmer l'irritation du tissu podophylleux. Ne conviendrait-il pas mieux d'enlever toute la portion de corne qui recouvre la fourmilière, d'extirper tous les tissus insolites et d'appliquer directement, sur les points malades, des agents thérapeutiques appropriés à la nature de l'affection ? Cette proposition nous semble rationnelle et logique ; en effet, en détruisant la compression, nous diminuons les douleurs, nous évitons la déviation de l'os du pied, par conséquent le *croissant*, et en outre nous avons l'avantage de pouvoir calmer, exciter ou détruire, selon les indications qui se présentent, les tissus malades. On conseille de laisser la sole intacte, de lui conserver toute son épaisseur pour opposer une résistance à la déviation de l'os du pied ; nous avons partagé cette erreur, mais aujourd'hui que la pratique nous a éclairé, nous déclarons qu'il convient d'amin-

cir la sole le plus possible, de la rendre souple par des applications émollientes, et même d'en opérer l'évulsion, toujours en vue de calmer la douleur et l'irritation des tissus, que la compression entretient et aggrave. Dans le traitement de cette maladie, qui est toujours long, il est indispensable d'appliquer sur les pieds malades, des fers légers et couverts, bien ajustés, pour protéger la sole et rendre l'appui moins douloureux. Si l'os du pied fait saillie au dehors, il faut retrancher toute la portion qui exubère et la cautériser ensuite avec le fer incandescent. Les soins subséquents doivent être subordonnés aux indications qui se présentent.

FRACTURE. — La fracture est une solution de continuité du tissu osseux. Cette lésion de continuité est dite *complète* lorsque l'os est divisé dans toute son épaisseur, et *incomplète* lorsqu'elle n'affecte qu'une partie de l'épaisseur d'un os.

Toutes les fractures ne suivent pas la même direction : de là, la subdivision en *transversales*, *obliques* ou en *bec de flûte*, et en *comminutives*.

La fracture est dite *transversale* quand la solution partage l'os circulairement ; *oblique*, quand les bouts fracturés présentent une coupe oblique, et *comminutive*, quand l'os est réduit en plusieurs fragments ou esquilles, qu'il se trouve écrasé, broyé.

L'existence d'une fracture s'annonce d'abord par la douleur locale, la diminution ou l'impossibilité des mouvements de la partie fracturée, sa déformation, l'écartement ou l'irrégularité des fragments, la mobilité de l'os dans un point où il n'existe pas d'articulation, enfin par un bruit particulier, une espèce de *cliquetis*, de cré-

pitation, qui résulte du frottement des surfaces fracturées les unes contre les autres, lorsque l'on rend l'endroit lésé le centre des mouvements qui lui sont imprimés.

Lorsque la fracture est transversale et sans déplacement, surtout si elle est recouverte d'une forte masse musculaire, il est difficile d'en constater l'existence : c'est au *cliquetis*, au froissement des bouts fracturés l'un contre l'autre, qui est dans tous les cas de fracture complète un des symptômes pathognomoniques, que nous devons nous en référer pour le diagnostic ; son absence nous laisse dans le doute.

Bientôt après l'accident, un engorgement inflammatoire se développe à l'endroit fracturé ; l'animal éprouve de la douleur, et une fièvre de réaction plus ou moins vive se déclare. C'est à ces deux derniers symptômes que nous devons nous rapporter pour constater une fracture incomplète, qui, dans tous les cas, est toujours fort obscure et fort difficile à diagnostiquer.

Les coups de pied, les chutes, les glissades, les efforts violents que font les animaux pour vaincre une résistance ou pour dégager un pied retenu entre deux corps durs, enfin toutes les violences extérieures, peuvent occasionner des fractures.

Traitement. — Trois indications se présentent en général, et l'emploi des moyens propres à les remplir constitue le traitement des fractures. Ces indications sont : 1° de réduire la fracture ; 2° de la maintenir réduite ; 3° de prévenir ou de combattre les accidents locaux ou généraux qui pourraient entraver la guérison. Ces dispositions doivent être observées jusqu'à la consolidation du cal, et on ne doit abandonner la partie à elle-même, que quand ce dernier a acquis assez de solidité et de rési-

stance. Chez les grands animaux adultes, au bout d'un mois à cinq semaines on peut sans crainte lever l'appareil, et chez les petits au bout de trois semaines.

Lorsque la fracture affecte un des os longs des membres, la réduction se compose de trois opérations qui sont *l'extension*, la *contre-extension* et la *coaptation*.

On nomme *extension* la traction que l'on exerce sur le fragment déplacé pour le ramener à sa situation naturelle et pour restituer au membre sa longueur et sa direction normales. La *contre-extension* consiste dans un effort exercé en sens contraire et dont le but est d'empêcher le corps ou le membre de céder à l'effort extensif. De ces deux efforts résulte l'alignement des fragments, et leur exacte restitution dans leur situation respective constitue la *coaptation*, qui n'est exacte qu'autant que toutes les sortes de déplacement, suivant l'axe, la longueur, l'épaisseur et la circonférence, ont disparu.

Chez les grands animaux domestiques ces trois opérations sont difficiles à exécuter, et même, dans certaines fractures, impossibles; dans tous les cas, il faut des aides vigoureux pour vaincre la résistance musculaire qui s'oppose au rapprochement des fragments. Dans les petits animaux, au contraire, la réduction est très-facile.

Longtemps les fractures ont été regardées comme incurables dans l'espèce chevaline. Nous ne parlerons pas des idées émises par les anciens sur les causes de l'incurabilité des fractures chez le cheval; nous nous bornerons seulement à énumérer celles qui ont fait conserver cette opinion parmi le plus grand nombre des vétérinaires contemporains.

Parmi ces causes nous citerons : 1° l'indocilité des animaux; 2° la difficulté de ramener les bouts fracturés en

contact et de les y maintenir ; 3^o le défaut d'un appareil applicable à toutes les régions.

Dans les annales de la médecine vétérinaire nous ne trouvons que fort peu de guérisons de fractures dans les grandes espèces, sauf quelques cas de fractures du métatarsien et du métacarpien guéries par le bandage ordinaire, et encore, chez de jeunes poulains; celles du cubitus, du radius, de l'humérus, du scapulum, du tibia, etc., étaient abandonnées et nécessitaient le sacrifice de l'animal; on n'en tentait pas même la réduction, vu qu'il semblait impossible d'y fixer un appareil et de l'y maintenir assez longtemps pour permettre au travail de la cicatrisation de former un cal assez solide pour résister au poids du corps.

Le bandage à attelles, dans les fractures de l'avant-bras et de la jambe, obéissant aux lois de la pesanteur, ne peut être maintenu que par une compression extraordinairement forte, qui doit intercepter la circulation et amener la mortification des tissus comprimés; et encore, étant appliqué sur ces régions qui ont la forme d'un cône renversé, à la longue il se déplace et descend; il peut tout au plus servir lorsque l'os qui forme la base de chacune de ces régions est fracturé vers sa partie inférieure; il ne peut nullement convenir lorsque la fracture occupe le tiers supérieur du radius ou du tibia.

Le bandage à attelles ne pouvant prendre le contour et maintenir les fractures de l'olécrâne, de l'humérus, du scapulum, etc., on essaya d'en faire un de carton mouillé, appliqué sur la partie fracturée, et maintenu par des tours de bandes; mais le peu de solidité qu'offre cet appareil, et la difficulté de le maintenir en place, y ont fait renoncer. On compte seulement quelques cures obtenues par

ce bandage , chez les chiens de petite taille. Le fondateur des écoles vétérinaires , l'illustre Bourgelat , imagina des ferrements pour maintenir les fractures et les luxations des extrémités supérieures des membres; ces appareils, ne pouvant remplir l'indication , sont totalement abandonnés.

La couche poisseuse préconisée par plusieurs vétérinaires , et entre autres par M. Huzard fils, avait besoin, pour atteindre le but proposé, de subir une modification ; cette modification , nous l'avons apportée en y ajoutant des bandes de toile appropriées et disposées de manière à former un bandage inamovible , applicable à toutes les fractures des membres de nos animaux domestiques ; les résultats avantageux que nous en avons retirés, nous ont engagé à publier dans le *Journal Vétérinaire et Agricole de Belgique* (année 1844) la manière dont nous en faisons l'application et les principales cures qu'il nous a procurées.

Le bandage amidonné, employé avec tant d'avantage en chirurgie humaine , ne peut convenir en chirurgie vétérinaire ; l'indocilité des animaux et la puissance musculaire dont ils sont doués , empêcheront toujours d'en faire une heureuse application. Cet appareil d'ailleurs exige trop de temps pour se solidifier, et l'on ne peut songer sérieusement à y recourir pour le traitement des fractures des animaux domestiques ; nous l'avons employé à titre d'essai et toujours sans succès.

Le bandage inamovible *des vétérinaires* se compose d'un mélange de parties égales de poix noire et de poix grasse de Bourgogne, et d'un quart de térébenthine de Venise, que l'on fait liquéfier dans une bassine ; de bandes de toile de différentes longueurs, et d'attelles dans cer-

taines fractures des membres des grands animaux. Ce mélange résineux a l'avantage de se figer à mesure qu'on l'applique, et acquiert à l'instant la solidité nécessaire au maintien des fragments, qui se trouvent emboîtés et fixés sans compression incommode ou douloureuse.

L'application de ce bandage exige une certaine habitude pour être proprement et bien faite. Il faut avoir la précaution de ne pas employer le mélange résineux à une température trop élevée ; il pourrait s'ensuivre des brûlures plus ou moins graves qui amèneraient des contrariétés dans la cure. Les bandes de toile, de la largeur de deux à quatre doigts et de différentes longueurs, doivent être apprêtées d'avance ; on emploie les plus courtes les premières, pour donner plus de points d'adhérence au bandage et plus d'épaisseur à la partie de l'appareil qui répond à la fracture. Pour les petits animaux on emploie des bandes de ruban de fil de la largeur d'un pouce. Nous indiquerons, en traitant des fractures en particulier, la manière d'appliquer notre bandage pour chacune d'elles.

Lorsque, à la suite d'une violence extérieure, on soupçonne l'existence d'une fracture incomplète, la prudence exige que l'on applique un bandage pour empêcher qu'elle ne s'achève.

Les fractures comminutives sont incurables et nécessitent l'amputation du membre fracturé, ou plutôt le sacrifice de l'animal, sauf chez les animaux de petite taille. Chez le chien, par exemple, il est encore permis, par des soins bien entendus et bien dirigés, d'en tenter la cure et d'espérer de réussir.

Les accidents qui compliquent les fractures et les rendent quelquefois incurables, sont les plaies, les déchirements des parties molles, les esquilles ou les fragments

osseux détachés du corps de l'os et qui demeurent implantés dans les chairs, l'inflammation et la suppuration qui en sont la suite, le gonflement et la gangrène; accidents qu'il faut chercher à combattre dès leur apparition, et à prévenir par un traitement méthodique, lorsque la fracture est compliquée.

FRACTURES DES OS DU CRANE. — Ces fractures sont généralement fort graves, à cause de la lésion de l'encéphale et de l'inflammation qui en résulte; elles peuvent à juste titre être considérées comme incurables. Cependant on conseille, si la fracture a lieu sans déplacement, de combattre les effets consécutifs, c'est-à-dire l'encéphalite; et s'il y a déplacement, enfoncement de quelques fragments osseux qui compriment le cerveau, de recourir à la trépanation, et au moyen d'un élévatoire, de relever les fragments et de les replacer dans leur position naturelle. Nous reconnaissons volontiers toute la justesse de ces préceptes; mais nous ne cesserons de dire que, quand la boîte crânienne est enfoncée par une chute ou par un corps contondant quelconque, que des fragments osseux blessent le cerveau, le mal est incurable; par conséquent, si c'est un animal dont la chair peut servir à la nourriture de l'homme, il vaut mieux le sacrifier immédiatement après l'accident, et tirer parti de sa dépouille.

FRACTURES DES OS DE LA FACE. — Nous comprenons dans cette dénomination collective, les fractures du frontal, d'une partie du temporal, du zygomatique, du grand sus-maxillaire, du petit sus-maxillaire et des sus-naseaux. Toutes ces fractures reconnaissent pour causes des violences extérieures: ce sont des coups, des chutes qui les produisent.

La fracture du frontal se reconnaît à une dépression que l'on remarque sur la partie principale de cet os ; la pièce osseuse est enfoncée dans les sinus, et ne peut être relevée et remise dans sa position normale que si l'on pratique au moyen du trépan une ouverture qui permette d'y introduire un levier pour ramener la portion enfoncée au niveau de la partie saine. Cette opération achevée, il suffit de combattre l'inflammation consécutive par des ablutions d'eau froide, pour en obtenir la guérison en peu de temps. Dans la majeure partie des cas, cette fracture se guérit sans que l'on doive recourir à la trépanation, et sans être réduite ; on se borne seulement à faire des ablutions d'eau froide durant les premiers jours qui suivent l'accident ; dans ce cas, il reste toujours une dépression à la place de la pièce enfoncée. Lorsque c'est l'apophyse orbitaire qui est fracturée, alors il faut réduire, s'il est possible, juxtaposer les fragments l'un contre l'autre, et les maintenir par des emplâtres agglutinatifs.

La fracture du temporal ne s'observe guère que dans l'appendice qui forme l'arcade temporale ; elle est grave et se reconnaît d'abord à l'enfoncement de la partie fracturée, bientôt remplacé par un gonflement douloureux, et à la gêne que l'animal éprouve dans la mastication, qui est toujours très-douloureuse et parfois impossible. Cette fracture, qui est produite par des coups de pied ou d'autres violences, par des chutes, etc., se rencontre assez souvent chez le cheval ; c'est sur cet animal que nous l'avons observée plusieurs fois ; son degré de gravité est en raison du déplacement, du nombre des fragments et du point de la lésion de continuité ; c'est ainsi, par exemple, lorsqu'elle a lieu au niveau de l'articulation temporo-maxillaire, et que celle-ci est ouverte, ce qui se reconnaît à l'écoule-

ment de la synovie, que le mal est dangereux et difficile à guérir. Dans tous les cas, il faut rétablir autant que possible les fragments dans leur position naturelle, et les y maintenir par des emplâtres agglutinatifs; mais une condition indispensable, c'est d'empêcher les mouvements de l'articulation temporo-maxillaire, quand la fracture a son siège à l'endroit qui correspond à cette articulation; pour remplir cette indication importante, il faut borner le mouvement de la mâchoire inférieure au moyen d'une musserolle modérément serrée, ou du bandage inamovible, et nourrir l'animal, durant toute la cure, de mouture, de panades liquides qui n'exigent point la mastication pour être dégluties; si le malade ne peut en faire la préhension, il faut les injecter dans la bouche au moyen d'une grosse seringue. Les accidents consécutifs locaux doivent être combattus selon les indications: ainsi on combattra l'inflammation par les émoullients, on détergera la plaie qui suppure, on extraira les esquilles à mesure qu'elles se détacheront, on opposera le tampon à l'écoulement de la synovie quand l'articulation est ouverte, on en ménagera le caillot jusqu'à ce que l'occlusion de la capsule soit entièrement achevée; enfin, le praticien se comportera de manière à obvier à toutes les complications qui pourraient contrarier la cure. Il n'est pas toujours indispensable de borner exactement les mouvements de l'articulation temporo-maxillaire dans la fracture de l'arcade temporale, comme nous l'avons dit plus haut, mais il est toujours indispensable de nourrir les animaux, durant la cure, de substances dont la trituration ne nécessite que peu d'efforts de la part des organes masticateurs. Si, après la consolidation de la fracture, le cal forme une tumeur qui gêne les mouvements de l'arti-

culation temporo-maxillaire, qui rende par conséquent la mastication difficile, il faut avoir recours à la cautérisation.

La fracture du zygomatique est le résultat d'une violence extérieure qui porte sur cet os; elle a toujours lieu par enfoncement, les fragments sont refoulés dans les sinus; bientôt après, un engorgement douloureux se développe, la suppuration s'établit, et si la peau est demeurée intacte et n'a pas cédé à l'action de la cause, elle s'ulcère et donne issue à un pus sanieux dans lequel on remarque des parcelles osseuses. Calmer l'inflammation locale, déterger la plaie quand elle suppure et extraire les esquilles détachées: telles sont les indications à remplir pour guérir cette fracture, qui d'ailleurs ne présente aucune gravité.

La fracture du grand et du petit sus-maxillaire, comme la précédente, n'offre aucune gravité; elle est le résultat de causes analogues, et nécessite les mêmes soins.

La fracture des sus-naseaux, plus fréquente que les précédentes, est signalée par une dépression, un enfoncement des fragments osseux dans les cavités nasales, suivi d'un engorgement inflammatoire qui gêne quelquefois la respiration et la rend *sifflante*. Cette fracture est le plus souvent la conséquence de coups de pied, de coups de bâton et de chutes qui portent sur cette partie. Dans le cas de fracture des os du nez, il faut relever les pièces osseuses enfoncées, les ramener à leur niveau naturel et les maintenir dans cette position au moyen d'un tampon d'étoupe ou de linge, que l'on introduit dans la cavité nasale et que l'on maintient à l'endroit correspondant à la fracture. Si l'on ne peut parvenir à relever la partie enfoncée et à poser le tampon par l'orifice externe de la narine,

il faut recourir à la trépanation, et par l'ouverture pratiquée avec le trépan, relever les fragments et introduire le tampon, qui doit être maintenu en place jusqu'à ce que la cicatrice soit assez résistante pour s'opposer à un nouvel affaissement; quatre à cinq jours suffisent ordinairement. S'il faut tamponner les deux narines, il est inutile de dire que cette opération doit être précédée de la trachéotomie. Les soins subséquents doivent se déduire des indications qui se présentent : c'est au vétérinaire à les saisir et à y satisfaire.

FRACTURE DU MAXILLAIRE. — La fracture de la mâchoire inférieure est un accident que l'on rencontre assez communément chez le cheval. Cette solution de continuité présente différents degrés de gravité, suivant le siège qu'elle occupe, ses complications, et selon qu'une seule branche ou toutes les deux sont fracturées. Lorsque la fracture existe à une seule branche, et c'est le cas le plus fréquent, le diagnostic n'est pas d'abord des plus faciles à saisir, surtout si cette fracture a lieu vers l'articulation temporo-maxillaire; il est plus saisissable quand la solution occupe la partie droite de cet os; dans tous les cas, on la reconnaît à la difficulté que l'animal éprouve pour broyer les aliments : il les prend, les retourne en différents sens dans la bouche, et les laisse retomber en pelotes imprégnées de salive gluante; la salivation est abondante, la bouche est chaude et la membrane qui recouvre le point lésé est rouge, tuméfiée et douloureuse. Si l'on examine attentivement et si l'on explore la mâchoire à l'extérieur immédiatement après l'accident, on sent une légère dépression qui bientôt fait place à un engorgement produit par l'inflammation des tissus qui environnent la fracture; plus tard

l'os se tuméfie et constitue une véritable exostose produite par le suc osseux qui a servi à la formation du cal.

La fracture simple d'une des branches du maxillaire se guérit ordinairement au bout de trois à quatre semaines, et comme il n'existe presque jamais de déplacement, il suffit de borner plus ou moins les mouvements de la mâchoire, par quelques tours de bande enduite du mélange résineux qui sert à la confection de notre bandage inamovible, que l'on applique sur le point fracturé. Durant la première quinzaine, il faut nourrir l'animal avec des farineux, de la mie de pain, enfin ne lui donner que des aliments qui n'exigent que peu ou point l'acte de la mastication, et ce n'est que quand le cal a acquis une certaine solidité, qu'on peut lui permettre l'usage d'une nourriture tendre, qui n'ait pas besoin d'efforts pour être triturée.

La fracture des deux branches du maxillaire est excessivement rare; beaucoup plus grave que lorsqu'elle n'existe que d'un seul côté, cette double solution de continuité nécessite l'application du bandage inamovible pour maintenir la coaptation des fragments et rendre les mouvements de la mâchoire impossibles. Pour procéder à l'application de ce bandage, on place d'abord dans l'espace intermaxillaire, un tampon d'étoupe cylindrique imprégné du mélange résineux, assez volumineux pour remplir exactement l'intervalle qui sépare les branches de l'os, et pour supporter les fractures; puis on applique une à une des bandes de différentes longueurs qui embrassent toute la partie et qui viennent se croiser sur le chanfrein et sur le front. (*Voyez pl. 1, fig. 1.*)

Lorsque le maxillaire est fracturé à la réunion des deux branches, c'est-à-dire au menton, il faut réduire cette frac-

ture et la maintenir par le bandage que l'on emploie pour la fracture des branches du maxillaire, sauf que le menton doit être supporté par une attelle en tôle, circulaire, matelassée ou garnie d'étoupe, de manière à embrasser exactement la partie et à la condamner à une immobilité absolue. (*Voyez pl. 1, fig. 2.*)

Dans l'un et l'autre de ces deux derniers cas, l'animal doit être alimenté au moyen de la seringue; on lui injecte dans la bouche et par l'espace interdentaire, autant que le besoin s'en fait sentir, de la farine d'orge, d'avoine ou de froment délayée dans de l'eau; cette espèce de bouillie doit servir à le sustenter durant tout le traitement, qui est ordinairement de trois semaines à un mois.

FRACTURES DES CÔTES — Les côtes seraient plus souvent fracturées si, par leur mobilité, leur élasticité et leur obliquité, elles n'étaient disposées à éluder l'action des efforts qui tendent à les rompre; cependant les coups de pied que les chevaux se donnent entre eux occasionnent parfois des fractures des côtes: mais à cause de leur peu de déplacement elles passent souvent inaperçues et se guérissent spontanément; c'est ce dont on peut se convaincre sur de vieux chevaux que l'on sacrifie pour les travaux anatomiques: on voit sur certains d'entre eux des traces de fractures anciennes qui ont été ignorées pendant toute la vie. La fracture des côtes est plus souvent oblique que transversale, plus fréquemment en dedans, c'est-à-dire avec tendance des fragments à se porter plutôt du côté de la poitrine qu'en dehors; elle est quelquefois comminutive, compliquée de plaie, de lésion de la plèvre, du poumon, de l'artère intercostale, etc.

La fracture des côtes se reconnaît à la douleur qu'é-

prouve l'animal lorsque l'on comprime le point fracturé, à l'engorgement qui se développe sur cet endroit et à la crépitation, ou craquement que l'on reconnaît lorsqu'une des mains étant appliquée à plat sur la partie douloureuse, de l'autre on passe à quelque distance de ce point sur la côte rompue, surtout au moment de l'inspiration ; quelquefois on observe des inégalités que l'on sent au toucher, en promenant les doigts le long du bord antérieur de la côte.

A moins que la fracture des côtes ne soit comminutive, elle n'est accompagnée ni d'un grand déplacement, ni d'aucune déformation, parce que les fragments de l'os brisé sont retenus en place par les muscles intercostaux et par ceux des côtes voisines qui lui servent d'attelles. Mais quand il y a un grand délabrement, quand, par exemple, plusieurs côtes ont été fracturées par un objet qui a violemment frappé la poitrine, alors il peut y avoir un déplacement et même un chevauchement plus ou moins considérable.

Traitement. — Dans le cas de fracture simple sans déplacement, il suffit de mettre les parties dans le repos le plus absolu possible, en condamnant les parois de la poitrine à l'immobilité, et en forçant le malade à respirer presque uniquement par le diaphragme, pour obtenir une coaptation exacte. On remplit cette indication à l'aide d'un bandage de corps fortement serré, et rendu inamovible par le mélange résineux que nous employons au traitement des autres fractures. (*Voyez pl. 1, fig. 3.*) Ce simple appareil convient et suffit pour guérir les fractures dont les fragments sont restés en rapport, c'est-à-dire sans ou presque sans déplacement ; mais lorsque la fracture est compliquée, qu'il y a déplacement, des

esquilles, plaie, en un mot qu'elle est comminutive, alors d'autres soins sont réclamés; le bandage inamovible de corps ne peut plus remplir l'indication : il faut combattre les effets consécutifs que réclament les indications qui se présentent, tout en maintenant les fragments dans les conditions les plus favorables à la coaptation.

Quoi qu'il en soit, il est toujours utile de laisser l'animal en repos, de le soumettre à la diète et de pratiquer, dès le début du traitement, une ou deux saignées proportionnées à la taille, au tempérament du sujet et à la gravité du mal. Quinze à vingt jours suffisent au traitement; après ce laps de temps on peut enlever le bandage, le cal est assez solide.

FRACTURES DES OS DU BASSIN. — Si ces fractures sont rares, attendu la couche profonde et l'épaisseur des parties molles qui entourent les os du bassin et les protègent contre l'action des corps extérieurs, dit Hurlrel d'Arboval, en revanche elles sont très-graves à raison des lésions étendues des parties molles extérieures dont elles peuvent être accompagnées, et de l'ébranlement, du déchirement même qu'elles occasionnent souvent aux organes intérieurs. Il faut une cause qui agisse avec une grande puissance pour les déterminer, comme des percussions directes très-violentes, des chutes sur cette partie, etc. Quand elles existent partiellement aux os dont il s'agit, dans leurs points profonds, elles sont très-difficiles à reconnaître, parce qu'elles n'ont pas de signes bien évidents; cependant elles sont souvent suivies de suppuration, de carie et quelquefois de gangrène. Mais quand la fracture a son siège dans quelque point extérieur, on la reconnaît au défaut d'alignement, de niveau, à la déformation de la

partie fracturée. C'est ainsi par exemple que lorsque l'angle externe de l'ilium est fracturé, la partie détachée de l'os est entraînée en bas et disparaît, de manière que l'abaissement de la hanche est très-sensible et rend l'animal *chanché* ou *épointé*. Cet accident est assez fréquent chez les grands animaux domestiques, surtout chez le cheval, mais il n'est pas dangereux; il se guérit toujours spontanément et, dans la majeure partie des cas, permet à l'animal de continuer son service.

Dans tous les cas de fractures des os du bassin chez les grands animaux, la réduction est impossible; il faut tout attendre de la nature, en soumettant le malade à un régime diététique et en le plaçant dans des conditions favorables au repos et à l'immobilité des parties brisées; c'est à cette fin qu'on le place dans un travail pourvu d'un suspensoir sur lequel il puisse se reposer, afin d'éviter les efforts qu'il devrait faire, étant couché, pour se relever.

Nous lisons dans le *Dictionnaire* d'Hurtrel d'Arboval, une observation de fracture du sacrum sur une vache qui se renversa et tomba sur la croupe au fond d'un précipice, par M. Saussol. La hauteur de la chute est prodigieuse; l'animal se relève seul; il est conduit à l'étable, qui n'est pas éloignée. État de stupeur très-marqué, pouls développé, yeux hagards, respiration gênée. Le milieu de la croupe est la partie la plus meurtrie, et il y existe un enfoncement dans lequel on peut loger le bras. La main, introduite dans le rectum, découvre cet intestin rétréci par le sacrum fracturé. M. Saussol prend deux bâches; l'une d'elles est dressée verticalement derrière l'animal, de telle façon que son extrémité supérieure, qui est au niveau de l'anus, se trouve éloignée d'un pied de la fesse de l'animal; l'autre bâche, polie à l'une de ses extrémités,

est entourée d'un linge fin bien huilé. Cette dernière bûche est introduite dans le rectum, pour servir de levier ; prenant un point d'appui sur la pièce de bois dressée en arrière de la queue, M. Saussol réduit par un coup brusque la fracture du sacrum. Une légère hémorrhagie survient, produite par la contusion ; l'os demeure à sa place naturelle. On administre beaucoup de lavements. Le lendemain, perte d'appétit, gêne dans le train de derrière, écoulement de matières sanguinolentes par l'anus, abattement des forces. Saignées, lotions émollientes sur la croupe, lavements. Le troisième jour, légère amélioration dans les symptômes. Tisane émolliente, nitrée et miellée. Le mieux se continue, en six semaines la guérison s'achève. L'intestin rectum n'offre aucune altération ; on remarque seulement une légère dépression sur la croupe.

FRACTURE DES OS DE LA QUEUE. — Il semblerait que, d'après le mode d'articulation des os coccygiens entre eux et la grande mobilité dont jouit ce prolongement, les fractures de la queue fussent peu communes ; cependant, par suite de coups portés sur cette partie, de tiraillements qu'on exerce sur elle pour aider les animaux à se relever, etc., on en observe quelquefois. Le diagnostic est des plus faciles : la simple exploration suffit pour découvrir le point fracturé.

Traitement. — Après avoir réuni les fragments, c'est-à-dire après avoir réduit la fracture, on maintient la coaptation par le bandage inamovible, et on fixe la queue de manière à lui permettre le moins de mouvements possible. Chamontel guérit cette fracture chez une vache en plaçant la queue à la poulie, ainsi qu'on le pratique

au cheval à la suite de l'opération de la queue à l'anglaise.

FRACTURE DES VERTÈBRES. — La situation profonde de ces os, qui sont recouverts de masses musculaires qui les garantissent des violences extérieures, leur peu de longueur, leur grande épaisseur, leur mode d'articulation et la grande flexibilité de la colonne vertébrale, pourraient faire croire à l'impossibilité de leur fracture ; pourtant il n'en est pas ainsi ; ces graves accidents arrivent quelquefois à la suite de chutes, d'efforts violents dont l'action porte de toute sa puissance sur la colonne rachidienne. Notre pratique nous a procuré l'occasion de constater plusieurs cas de ces solutions de continuité, un entre autres sur un cheval jeune et vigoureux, appartenant à un officier du régiment des guides ; cet animal s'étant engagé sous une barre fixe qui le séparait de son compagnon, se fractura, en se relevant brusquement, la troisième vertèbre lombaire ; un autre cheval, qu'on abattait pour lui faire une opération, se fractura la sixième vertèbre dorsale. Ces deux fractures furent suivies instantanément de la paralysie complète du train postérieur ; une dépression très-prononcée, des inégalités rugueuses et le froissement que l'on percevait en faisant exécuter des mouvements à la partie lésée, caractérisaient la fracture de la vertèbre lombaire ; celle de la vertèbre dorsale, quoique fortement soupçonnée, ne se découvrit qu'à l'autopsie, aucun signe local n'en trahissant l'existence. Dans tous les cas, les fractures des vertèbres sont toujours incurables, quelle que soit la région qu'elles occupent, et quels que soient les animaux qui en sont atteints.

FRACTURE DU SCAPULUM. — C'est ordinairement vers le milieu de la partie rétrécie, c'est-à-dire à son col, que le scapulum se fracture. Cette lésion a le plus souvent lieu sans déplacement, et lorsque ce déplacement existe, il est peu prononcé et se fait en dehors, les faces costales s'opposant à ce qu'il ait lieu en dedans.

Le cheval qui a l'épaule fracturée ne prend aucun appui sur le membre malade : il le traîne lentement sur le sol en témoignant de vives douleurs ; bientôt il survient, à la hauteur du point lésé, un gonflement plus ou moins considérable ; l'épaule est déformée. Lorsque, par des mouvements en tous sens que l'on fait exécuter à la partie malade, la main étant appliquée sur l'épaule à l'endroit correspondant à la fracture, l'on entend ou l'on perçoit par le tact, la crépitation, le froissement des fragments l'un contre l'autre, le diagnostic est assuré. Les mêmes symptômes caractérisent la fracture du scapulum chez les autres animaux domestiques. La lésion qui nous occupe est presque toujours simple et transversale, à moins qu'une cause directe violente ne vienne briser l'os et la rendre compliquée ou comminutive. Dans tous les cas, il faut réduire et maintenir la coaptation des fragments par un bandage approprié à la partie qui en est le siège.

La réduction de la fracture du scapulum s'opère le cheval étant debout ; le peu de déplacement des fragments la rend facile ; il suffit, pour y parvenir, de faire maintenir le membre dans l'extension et de refouler avec la main fermée la partie de l'os qui fait saillie au dehors. Ce premier temps achevé, le membre toujours tenu dans l'extension, on procède à l'application de l'appareil inamovible de la manière suivante.

L'opérateur, pourvu de bandes de toile de la largeur de

trois à quatre travers de doigt, les prend une à une par les deux extrémités, les plonge dans le liquide résineux disposé à cet effet ; il passe les premières en dessous du bras et les ramène, en les croisant, sur le point fracturé, jusqu'à la partie supérieure de l'épaule ; puis il dispose d'autres bandes qui partent obliquement du sommet du garrot, passent sur le point lésé, embrassent l'articulation scapulo-humérale et vont se fixer, les unes sur le poitrail, tandis que les autres se replient et se collent sur l'avant-bras. Ces premières bandes étant appliquées comme nous venons de l'indiquer, on en dispose d'autres qui embrassent l'avant-bras à partir d'au-dessus du genou, et sont placées de manière à ce que chacune d'elles vienne se croiser de bas en haut, sur la face externe de cette région. Lorsque le bandage a acquis la solidité nécessaire pour maintenir la coaptation, on le termine par quelques bandes qui partent de la partie postérieure de l'épaule, embrassent le poitrail et vont se fixer sur toute la largeur de l'épaule opposée, et par une large bande de toile qui ceint la poitrine et affermit la partie postérieure du bandage. (*Voyez pl. 2, fig. 1.*) A la suite de cette fracture, le cheval peut rester en liberté sur une bonne litière où il puisse se coucher et se relever à volonté.

Chez le chien, la fracture du scapulum se reconnaît à la paralysie du membre, qui demeure flottant et comme suspendu ; par l'exploration de l'épaule, on sent, lorsqu'il y a un léger déplacement, des inégalités, et par les mouvements qu'on fait exécuter à cette partie, on entend la crépitation, les froissements des abouts fracturés l'un contre l'autre.

Pour réduire la fracture de l'épaule, on place l'animal sur une table, on le couche sur le côté et on le maintient

dans cette position de manière à lui interdire tout mouvement; deux aides font l'extension et la contre-extension, et l'opérateur procède à la réduction des fragments; lorsque la coaptation est exacte, on opère l'application du bandage inamovible de la manière suivante: on fait passer plusieurs bandes enduites du mélange résineux liquéfié, l'une après l'autre au-dessous du bras; on les ramène en les faisant croiser sur la partie lésée jusqu'à la partie supérieure de l'épaule; d'autres bandes plus courtes sont disposées de manière à envelopper le membre depuis le genou jusqu'au-dessus du coude, et on termine l'appareil par quelques bandes qui partent de la partie supérieure de l'épaule, descendent en se collant sur tous les points jusque vers la pointe du sternum. (*Voy. pl. 3, fig. 1.*) Une fois le bandage appliqué, on laisse l'animal en liberté, et s'il ne survient aucune complication, on peut le lui ôter au bout de quinze à vingt jours, terme ordinaire de la guérison.

FRACTURE DE L'HUMÉRUS. — La fracture de l'humérus chez le cheval présente à peu près les mêmes symptômes que celle du scapulum; comme cette dernière, elle a ordinairement lieu sans déplacement, et lorsque ce dernier existe, on observe une légère saillie au dehors que le tact fait reconnaître; l'animal ne peut plus prendre appui sur ce membre, il le traîne douloureusement sur le sol; les mouvements que l'on imprime à la partie malade font percevoir la crépitation, le froissement des fragments l'un contre l'autre; quelque temps après l'accident, c'est-à-dire au bout de douze à vingt-quatre heures, on observe, à la hauteur du point fracturé, un engorgement plus ou moins considérable, douloureux à la pression.

La fracture de l'humérus chez le cheval réclame les mêmes soins, les mêmes précautions et le même bandage que celle du scapulum. (*Voyez pl. 2, fig. 1.*)

Chez le chien, la fracture de l'humérus est très-fréquente; elle s'accuse par la paralysie du membre, qui flotte en tous sens, par un engorgement qui survient au niveau de l'endroit fracturé, par le froissement que l'on entend en faisant exécuter quelques mouvements à la région du bras, et quelquefois par une dépression due au déplacement des abouts fracturés.

La réduction de cette fracture est très-facile, on s'y prend de la même manière que pour celle du scapulum, et on fait usage du même bandage. (*Voyez pl. 3, fig. 1.*)

FRACTURE DU CUBITUS OU OS DU COUDE. —

C'est chez le cheval que l'on rencontre quelquefois la fracture de cet os: c'est dans sa partie rétrécie, au niveau de l'articulation huméro-radiale qu'elle a constamment lieu; dans ce cas, l'animal ne peut prendre aucun appui sur le membre, qui demeure dans une flexion permanente, et dans la progression traîne sur le sol comme un corps inerte; il y a déformation du coude, qui se trouve remonté par les muscles extenseurs de l'avant-bras, et, par la manipulation, on sent les fragments et l'on entend le froissement qu'ils exercent l'un contre l'autre.

L'on a toujours regardé la fracture complète de l'olécrâne comme incurable, non-seulement à cause de la difficulté que l'on éprouve pour ramener les fragments en contact, mais encore pour les y maintenir; cependant il n'en est pas ainsi, et dans la majeure partie des cas cette lésion de continuité se guérit radicalement. Lorsque par l'extension du membre on est parvenu, en portant le pied

en arrière, à réduire cette fracture, on place à la face interne du coude, un coussinet cylindrique d'étope assez volumineux pour supporter l'olécrâne en dedans et le porter en dehors ; ce coussinet, que l'on a imprégné au préalable du mélange résineux, doit être soutenu par le bandage inamovible que nous avons décrit pour les fractures du scapulum et de l'humérus. (*Voyez pl. 2, fig. 1.*) Durant la cure, le cheval peut rester libre, se coucher et se relever à volonté, sans inconvénient aucun.

FRACTURE DU RADIUS. — L'avant-bras étant détaché du thorax, et moins défendu que le scapulum et le fémur, est plus exposé à être fracturé; aussi rencontrons-nous plus souvent cette fracture que celle du bras et de l'épaule.

Chez le cheval, la fracture du radius est souvent oblique et rarement sans déplacement ; elle est facile à reconnaître, la simple inspection du membre suffit quelquefois pour la découvrir ; sa cure n'est pas impossible comme on l'a supposé jusqu'à présent ; lorsqu'elle existe sans complication, et surtout lorsqu'elle est transversale, elle est toujours curable si les fragments sont réduits et maintenus méthodiquement par un bandage approprié; le cas suivant entre autres nous en donne la preuve : En 1842, nous fûmes requis pour une fracture complète oblique, avec léger déplacement, du tiers supérieur du radius. Après en avoir opéré la réduction, l'animal étant debout, des bandes de toile de trois pieds de longueur, larges de trois pouces, enduites du liquide résineux, furent appliquées de dedans en dehors sur le point fracturé et vinrent se fixer en se croisant sur la face externe de l'avant-bras et la partie inférieure de l'épaule. Après

avoir donné assez de consistance à cette partie du bandage pour s'opposer momentanément au déplacement des fragments, nous disposâmes de pareilles bandes depuis le milieu du canon jusque sur le point fracturé, de manière à borner totalement les mouvements du genou; pour mieux supporter la fracture et pour donner plus de solidité au bandage, nous appliquâmes à la face interne de l'olécrâne, un bourrelet d'étoupe, de forme cylindrique et d'un pied de circonférence; ce bourrelet, chargé du mélange résineux liquéfié, fut fixé par des bandes assez longues pour se croiser sur l'épaule, envelopper toute cette région et venir se fixer sur le côté opposé du garrot et de l'encolure; le bandage fut terminé par une forte attelle qui partait de la partie supérieure de l'épaule et se prolongeait, en se collant sur toute la surface externe du membre, jusqu'à la partie inférieure du sabot. Cette attelle fut maintenue par des bandes circulaires, collées sur toute sa longueur. (*Voyez pl. 2, fig. 2.*)

L'opération étant terminée, l'animal fut placé dans un travail construit à cet effet, dans lequel on avait disposé des supports pour le repos. Au bout de quatre semaines l'appareil fut levé: la claudication était assez forte, mais l'appui était franc. Nous eûmes occasion de revoir le jument qui fait le sujet de cette observation, quatre mois plus tard; elle était attelée à une voiture lourdement chargée, et ne boitait plus du tout. — Une précaution utile qu'on ne doit pas oublier dans le traitement de cette fracture, c'est de dépaver l'endroit sur lequel le membre malade doit reposer, et d'y faire une excavation que l'on remplit de sable pour rendre l'appui plus doux.

Chez le chien, la fracture du radius est une des plus fréquentes: il se passe rarement une semaine sans que nous

en ayons plusieurs cas à notre clinique. Cette fracture, quelle que soit sa direction, est toujours facile à réduire et à maintenir. Si la lésion a lieu vers la partie supérieure de l'os, on applique le bandage comme il est indiqué pour la fracture de l'épaule. (*Voyez pl. 3, fig. 1.*) Si elle existe vers le milieu de l'os ou sur le tiers inférieur, le bandage peut se borner au niveau de l'épaule. (*Voyez pl. 3, fig. 2.*) Il convient d'appliquer une attelle sur la surface externe du bandage, surtout pour les petits chiens qui vivent près du feu, dans des salons; la chaleur ramollissant le mélange résineux, l'animal, en se couchant sur le membre malade, peut imprimer au bandage une courbe qu'il conserve après s'être refroidi et qui rend la patte de travers.

FRACTURE DU FÉMUR. — Chez les grands animaux domestiques la fracture du fémur est généralement incurable, les masses musculaires qui recouvrent cet os opposant une résistance qui ne peut être vaincue, rendent par conséquent la réduction impossible; et quand même on parviendrait à vaincre cette résistance et à réduire la fracture, on ne trouverait jamais un appareil assez solide pour maintenir la coaptation des fragments; par conséquent, lorsque la lésion est bien reconnue, il faut sacrifier l'animal et tirer parti de sa dépouille. Nous venons de dire : lorsque la lésion est bien reconnue, car la fracture du fémur n'est pas toujours facile à constater; il est bien vrai que le cheval qui a le fémur fracturé se soutient à peine debout, qu'il ne prend qu'un faible appui sur ce membre, auquel on imprime des mouvements dans des directions qui ne sont pas en rapport avec son mode d'articulation avec le coxal; mais il faut encore, pour en être bien assuré, que l'on entende le froissement des abouts frac-

turés, la crépitation, signe pathognomonique de toute fracture; si nous insistons sur ce symptôme, c'est que nous avons été trompé sur une lésion du membre postérieur qui simulait exactement la fracture; ce n'est qu'à l'autopsie que nous avons reconnu notre erreur. Nous décrirons cette lésion à l'article *Rupture*, car nous supposons qu'elle est due à la rupture d'un tendon ou d'un muscle de la cuisse.

Chez les petits animaux, chez le chien par exemple, la fracture du fémur est très-facile à diagnostiquer; la grande facilité que l'on a d'explorer cette partie, met à même de s'en assurer d'une manière positive. La réduction de cette fracture n'est point difficile: par l'extension et la contre-extension on ramène les fragments à leur niveau, et on en opère la coaptation; après ce premier temps de l'opération, on procède à l'application du bandage inamovible, en passant d'abord des bandes de dedans en dehors qui embrassent l'aîne, se croisent sur la cuisse et vont se fixer sur le sommet de la croupe de manière à emboîter toute la cuisse; d'autres bandes sont placées successivement sur l'articulation fémoro-tibiale et sur toute la jambe jusqu'à la partie inférieure du jarret. (*Voyez pl. 3, fig. 3.*) Les succès que nous avons obtenus de l'application de ce bandage dans la fracture du fémur, nous portent à la considérer comme curable dans tous les cas.

FRACTURE DU TIBIA. — La fracture du tibia est plus fréquente que celle du fémur, elle est presque toujours complète et oblique chez le cheval; toujours difficile à guérir et même incurable, lorsqu'elle est oblique, lorsqu'il y a chevauchement des fragments et lorsqu'elle a

lieu vers le tiers supérieur de l'os ; au contraire, lorsqu'elle existe vers le tiers inférieur, qu'elle est transversale et sans déplacement, elle se guérit constamment par l'application d'un bandage inamovible qui doit partir de la partie supérieure du boulet et se prolonger jusqu'au-dessus de la rotule. Ce bandage doit être fortifié par deux fortes attelles, l'une externe, partant de la cuisse et descendant jusqu'au boulet, l'autre interne, partant du niveau de la rotule et se dirigeant en bas, également jusqu'au boulet. (*Voy. pl. 2, fig. 3.*) Il est indispensable, dans la fracture qui nous occupe, de placer l'animal dans un travail pourvu de suspensoirs sur lesquels il puisse reposer, et de l'y laisser jusqu'à la levée de l'appareil, qui ne peut guère se faire qu'au bout d'un mois à cinq semaines.

Chez le chien, cette fracture se reconnaît et se réduit avec facilité; quelle que soit sa direction et sa position, elle est constamment curable; on s'y prend, pour la réduire, de la même manière que pour la fracture du fémur; on lui applique le même bandage, sauf quand la fracture a lieu vers le tiers inférieur; on peut alors se dispenser d'y comprendre toute la cuisse, l'appareil peut se borner au-dessus de la rotule. (*Voy. pl. 3, fig. 3.*)

FRACTURE DE LA ROTULE. — Au dire de certains auteurs, la rotule peut se fracturer; Lafosse, entre autres, en rapporte un exemple chez le cheval.

Cette fracture, très-rare et surtout très-difficile à reconnaître, a constamment lieu, dit-on, dans le sens de la longueur de l'os, par conséquent sans déplacement, et il suffit, pour en obtenir la guérison, de condamner le cheval à un repos absolu pendant quinze à vingt jours, le pied porté légèrement en avant au moyen d'une plate-longe.

Il nous semble qu'il serait plus convenable, dans le cas de fracture de la rotule, d'appliquer un bandage inamovible qui envelopperait toute cette région.

FRACTURE DU MÉTACARPIEN ET DU MÉTATARSIEN. — Ces deux os, qui forment la base du canon, le premier, du membre antérieur, le second, du postérieur, sont souvent fracturés; étant dégagés et situés immédiatement au-dessous de la peau, ils ne sont nullement garantis des violences extérieures et subissent toute la puissance de leur action. *La fracture du canon antérieur* est souvent oblique chez le cheval; on la reconnaît à la plus légère inspection de la partie; la réduction en est ordinairement facile. On applique, pour maintenir la coaptation des fragments, un bandage inamovible, de la partie inférieure du paturon jusque vers le milieu de l'avant-bras; ce bandage doit être fortifié par quatre attelles qui se collent sur toute la longueur de l'appareil. (*Voy. pl. 1, fig. 4 et 5.*)

La fracture du canon postérieur est comme la précédente ordinairement oblique chez le cheval; sa réduction est quelquefois difficile, et exige un concours de forces assez grand pour ramener les abouts fracturés en contact; pour y parvenir, on est souvent obligé de coucher l'animal, de faire exécuter l'extension par deux aides, avec deux autres pour la contre-extension. Lorsque les fragments sont rapprochés, on les maintient par un bandage qui part de la partie inférieure du membre et se prolonge jusque vers la partie moyenne de la jambe; on se sert d'abord, pour donner plus d'épaisseur à la partie inférieure du bandage et remplir le paturon, de mèches de chanvre chargées du mélange résineux, et ensuite de bandes disposées de bas en haut, de manière à ce que chacune d'elles vienne se

croiser sur la face externe du membre ; on applique alors quatre fortes attelles, dont deux latérales qui se prolongent de la partie supérieure du bandage jusqu'au bord inférieur du sabot, une antérieure qui monte jusqu'au pli du jarret et une postérieure qui se prolonge jusqu'au niveau de la pointe du calcanéum. Ces quatre attelles, collées dans toute leur longueur par la substance agglutinative du bandage, doivent être maintenues par des tours de bandes imprégnées de la même substance. (*Voy. pl. 1, fig. 5.*) Dans ces deux cas de fracture, l'animal peut rester en liberté.

Chez le chien, la fracture de cet os guérit facilement ; la réduction étant achevée, on applique un bandage qui embrasse toute la patte depuis les premières phalanges jusqu'au-dessus du genou ou du jarret ; quinze jours suffisent à la guérison. (*Voy. pl. 3, fig. 5.*)

FRACTURE DU PREMIER PHALANGIEN, ou OS DU PATURON. — L'os du paturon, quoique court, épais et placé dans une région peu accessible aux violences extérieures, peut se fracturer à la suite d'un faux pas ou d'efforts violents auxquels se livre l'animal pour retirer son pied engagé entre deux corps durs ; c'est chez le cheval surtout que nous avons eu occasion de voir plusieurs fois cette fracture ; elle s'annonce par des mouvements qui ne sont point naturels à cette partie, par le craquement des fragments et la position relevée du membre qui ne prend aucun appui. Cette fracture se consolide toujours, il est fort facile d'y appliquer un appareil et de maintenir les fragments dans l'immobilité la plus absolue ; mais il arrive souvent qu'après la cure l'animal reste boiteux par l'ankylose des articulations voisines, par la dureté de l'en-

gorgement qui en est la suite, par la formation d'excroissances osseuses qui proviennent du cal, s'étendent sous les tendons et entretiennent une douleur plus ou moins vive. Lorsque les choses se passent ainsi, il faut recourir à la cautérisation, unique moyen propre à en provoquer la résolution, et qui malheureusement reste souvent sans effet.

FRACTURE DU DEUXIÈME PHALANGIEN ou OS DE LA COURONNE. — La fracture de l'os de la couronne est difficile à constater; le défaut d'appui du membre, la grande claudication, l'engorgement de la partie, la douleur qu'éprouve l'animal quand on la comprime, et la fièvre de réaction, sont les seuls indices que l'on puisse avoir pour établir son diagnostic. Quand cette fracture n'est pas compliquée, elle se guérit pour ainsi dire spontanément; l'ongle, formant un appareil naturel, s'oppose au déplacement des fragments; cependant il est indispensable de laisser l'animal en repos, de calmer l'inflammation locale par des bains et des cataplasmes émollients, de le mettre à la diète et de le saigner, si la fièvre de réaction est intense.

FRACTURE DU TROISIÈME PHALANGIEN ou OS DU PIED. — L'os du pied, par sa position et la protection du sabot, semblerait à l'abri de violences capables d'en produire la fracture; cependant on l'a observée quelquefois; les symptômes sont des plus obscurs et très-souvent on n'en peut que soupçonner l'existence par la grande claudication et la douleur qui en sont la conséquence; dans tous les cas, cette fracture ne réclame aucun appareil, le sabot remplit l'indication; mais il convient d'as-

souplir la corne et de calmer l'inflammation qui résulte de cette solution de continuité, par des bains et des cataplasmes émollients ; le pied doit être déferré et paré jusqu'à la rosée. Si les douleurs deviennent insupportables et que l'on craigne le développement de la gangrène par la compression trop forte du sabot sur les parties enflammées, il faut se hâter de recourir aux saignées locales pour produire le dégorgement des tissus : les scarifications au pourtour de la couronne, la saignée copieuse et la dessiccure sont les moyens que l'on emploie pour satisfaire à cette indication.

FRACTURE DES CORNES. — Ces solutions de continuité sont fréquentes ; elles résultent presque toujours de batailles , que les animaux pourvus de ces défenses se livrent entre eux ; les bœufs et les vaches qui vivent en troupeaux abandonnés dans les pâturages , y sont très-exposés ; le plus souvent il n'y a que l'étui corné qui loge l'apophyse osseuse appelée cornillon, qui se trouve détaché ; on arrête l'hémorrhagie qui en résulte par un peu d'étoupe que l'on maintient et que l'on serre modérément par une ligature.

Quand il y a fracture du cornillon, on rapproche les fragments et l'on en maintient la coaptation par une étoupe maintenue par quelques tours de bande, si l'on juge que la portion détachée puisse encore se rattacher ; en cas contraire, il faut enlever le fragment avec la scie ou l'instrument tranchant , et panser la plaie comme il est indiqué plus haut.

FURONCLE. — Cette affection , connue encore sous la dénomination de *Javart cutané*, consiste dans une

inflammation circonscrite, plus ou moins large, d'une partie des téguments qui recouvrent l'extrémité inférieure des membres, et qui a pour caractère distinctif la terminaison constante par la gangrène de la portion de peau enflammée et son élimination sous forme de bourbillon, entraînant avec elle une certaine quantité de tissu cellulaire sphacélé.

On divise le furoncle en simple et en multiple, en cutidural et en interdigité.

Les trois premières divisions appartiennent au cheval, à l'âne et au mulet ; la quatrième est le partage du bœuf.

FURONCLE SIMPLE. — Le furoncle simple se manifeste par une claudication assez intense, accompagnée de fièvre de réaction. Lorsqu'on passe la main sur l'extrémité du membre malade, la portion de peau enflammée offre de la chaleur et l'animal éprouve une vive douleur à la pression. Ces premiers symptômes sont de courte durée, à peine existent-ils vingt-quatre à trente-six heures; alors la fièvre disparaît, les douleurs s'apaisent, la partie enflammée a perdu sa chaleur; une légère tuméfaction circonscrite marque la délimitation de la peau saine; un suintement ichoreux baigne la partie; le *bourbillon* se détache, tombe et laisse une plaie dont la largeur et la profondeur sont en rapport avec l'étendue et l'épaisseur des tissus gangrénés.

Cette terminaison constante par la gangrène des tissus enflammés, se conçoit facilement quand on réfléchit à la structure anatomique du derme. Lorsque l'inflammation s'empare des parties qui entrent comme parties constituantes de la peau, et c'est ce qui a lieu dans le furoncle, le gonflement inflammatoire ne pouvant s'opérer ou étant

très-borné par la résistance que lui oppose le tissu dermoïde, l'étranglement de la partie phlogosée est indubitable; de là, les grandes douleurs et la fièvre de réaction, de là aussi, la terminaison constante dont nous venons de parler.

Le furoncle simple se rencontre le plus souvent chez les chevaux de trait, mous et lymphatiques, à jambes grasses, chargées de poils longs et gros, chez lesquels les pansements de la main sont loin de répondre aux règles de l'hygiène. C'est surtout dans les saisons froides, pluvieuses, lorsque les chemins sont remplis de boue, que cette affection est fréquente; ainsi, nous pouvons porter au nombre des causes, outre la prédisposition individuelle, la malpropreté entretenue par les boues âcres, le fumier, l'urine, etc. C'est pour cette raison que l'on rencontre plus fréquemment le furoncle aux membres postérieurs qu'aux membres antérieurs, ces derniers étant moins exposés aux causes déterminantes que nous venons de signaler; et c'est aussi pour cette raison que la peau du paturon et du boulet en est plus souvent affectée que celle qui recouvre le canon.

Traitement. — Si le furoncle pouvait être reconnu dès son début, on pourrait peut-être faire avorter l'inflammation et éviter la gangrène de la peau, en y pratiquant quelques scarifications, pour produire le dégorgement de la partie phlogosée et prévenir l'étranglement; mais comme il arrive dans la majorité des cas, ou que la nature de l'affection passe inaperçue tout d'abord, ou que le vétérinaire n'est consulté que lorsque la maladie ne permet plus de tenter ce moyen, il faut faire usage des bains et des cataplasmes émollients anodins dans le but d'assouplir les tissus, de calmer la

douleur et de favoriser la chute du bourbillon. Le bourbillon étant éliminé, il reste une plaie profonde, à bords épais, le plus souvent irréguliers, la peau semble avoir été enlevée avec un emporte-pièce; le fond de cette lésion de continuité avec perte de substance est grisâtre, la suppuration est de mauvaise nature, le pus qu'elle fournit est roussâtre et de mauvaise odeur; alors il convient de panser tous les jours avec des plumasseaux chargés d'alcool camphré ou de teinture d'aloès, et d'apporter à chaque pansement la plus grande propreté possible. Il arrive quelquefois que, malgré ces soins, la plaie prend un caractère adynamique et se transforme en un véritable ulcère; dans cette occurrence il est rationnel de stimuler les tissus malades par une légère adustion que l'on pratique en touchant la surface de la plaie avec le fer incandescent; les pansements subséquents réclament l'usage de la poudre de quinquina ou de la teinture de cette écorce. Il ne serait pas irrationnel, dans ce cas, d'administrer quelques breuvages toniques et de soumettre l'animal à un régime nutritif stimulant.

La cure du furoncle réclame un temps plus ou moins long, en raison de la perte de substance et des complications qui peuvent survenir; nous avons mainte fois observé, lorsqu'une large plaque de la peau du boulet ou du paturon était détruite par la gangrène, qu'il fallait un laps de temps d'un mois à six semaines, pour que la cicatrisation fût parfaite.

FURONCLES MULTIPLES. — Cette redoutable maladie se rencontre quelquefois chez le cheval; nous avons été à même de l'observer plusieurs fois dans le cours de notre pratique. Elle s'annonce tout à coup par une forte

claudication accompagnée de douleurs atroces qui obligent l'animal à tenir le membre levé; la fièvre est ardente, le pouls et la respiration sont accélérés, le corps se couvre de sueur; le malade est agité, il saisit les aliments avec fureur et les tient entre les dents sans les mâcher; l'extrémité du membre affecté est tuméfiée, tendue, chaude et douloureuse. Cette période inflammatoire, qui peut être à juste titre considérée comme le début de la maladie, dure tout au plus vingt-quatre à trente-six heures; alors on observe sur la peau du canon, du boulet et du paturon, une quantité de furoncles qui se détachent et tombent en gros bourbillons formés par la peau et le tissu cellulaire sous-jacent sphacelés, laissant des trajets fistuleux qui communiquent entre eux et fournissent un pus abondant, de mauvaise nature, charriant des débris de tissus gangrenés; la désorganisation continuant sa marche envahissante, de nouveaux lambeaux de peau se détachent, les ligaments et les tendons sont mis à découvert, et une supuration des plus abondantes entraîne l'animal au marasme et à la mort.

Les causes de cette maladie sont généralement inconnues; l'influence des causes locales ne nous paraît pas susceptible de produire des désordres aussi grands et en aussi peu de temps, s'il n'existait autre chose que nous ne pouvons saisir ni définir. A défaut de données positives sur l'étiologie de cette maladie, nous devons nous attacher à étudier les moyens propres à en arrêter les progrès, laissant au temps et à l'expérience le soin de lever le rideau qui couvre ce mystère.

Traitement. — Comme dans toutes les maladies à marche rapide, le traitement du furoncle multiple doit être actif et hardi; il ne faut pas se borner aux bains et aux cata-

plâmes émoullients anodins, dans le but de calmer l'inflammation ; on doit, dès l'apparition du mal, opérer de larges et profondes scarifications longitudinales, pour donner écoulement aux liquides qui abondent dans la partie irritée, pour faire cesser l'étranglement et empêcher la destruction des tissus. Cette première indication étant remplie, il convient d'user largement de bains et de cataplasmes émoullients anodins ; leur application dans ce cas achève de dissiper la fièvre, de calmer la douleur et de combattre l'inflammation. Inutile d'ajouter que ces moyens thérapeutiques doivent être précédés d'une ample saignée à la jugulaire.

Si, par ces moyens, on ne parvient pas à calmer l'inflammation locale et à empêcher la destruction des tissus, ou bien si l'on est appelé trop tard pour les employer, il est indispensable de provoquer la chute des bourbillons, en les saisissant avec des pinces et en les ébranlant pour les détacher, et même d'exciser les lambeaux de peau et de tissu cellulaire gangrenés. La partie étant débarrassée des tissus mortifiés, on déterge les plaies, on les panse, soit avec de la teinture d'aloès, de l'essence de térébenthine, du quinquina ou de la teinture de quinquina. Vu l'abondance de la suppuration et la tendance à la destruction, il convient de renouveler le pansement deux ou trois fois par jour, en ayant soin chaque fois d'y apporter la plus grande propreté ; on continue sur ce pied aussi longtemps que l'indication l'exige, c'est-à-dire jusqu'à ce que les progrès de la gangrène soient combattus et que la suppuration soit diminuée sensiblement ; alors un seul pansement est suffisant.

Lorsque la maladie prend une marche favorable, les plaies se couvrent de bourgeons cellululo-vasculaires roses

et vermeils ; le pus acquiert de la consistance, il devient blanc, crémeux et n'exhale plus de mauvaise odeur ; en un mot, on voit un commencement de cicatrisation et la santé renaît. Si, à la suite de la grande suppuration, l'animal se trouve affaibli, épuisé, il faut chercher à relever ses forces abattues par les toniques amers et une alimentation saine et nutritive.

Comme nous l'avons dit plus haut, c'est au début qu'il faut agir pour juguler la maladie ; car une fois que les tissus sont gangrenés, que la peau tombe en lambeaux, il est rare que l'on puisse arrêter les progrès de la destruction, et l'animal meurt d'épuisement au bout de cinq à six jours.

FURONCLE CUTIDURAL. — La cutidure est quelquefois le siège d'un furoncle qui peut produire de grands désordres, estropier l'animal et même devenir incurable. Ce furoncle a le plus souvent son siège à la partie antérieure du pied, envahit toute la région de la couronne, gagne le tissu podophylleux et constitue la maladie connue anciennement sous le nom de javart encorné.

Le furoncle cutidural se manifeste par une tuméfaction douloureuse et chaude, accompagnée d'une forte claudication et de fièvre ; le poulx bat avec force, les flancs sont agités, la soif est vive et l'appétit nul ; la cutidure, sous forme de bourrelet circulaire, dépasse de beaucoup le bord supérieur de la muraille ; lorsque l'animal chemine, l'appui se fait sur les talons, le levé du pied malade s'opère par un mouvement brusque de bas en haut, analogue à celui qu'exécute un cheval *harpeur* ; cette marche indique assez le siège de la douleur, et peut, en quelque sorte, donner la mesure de l'étranglement des tissus enflammés.

Cette période inflammatoire qui est celle du début, ne dure pas longtemps ; la peau qui recouvre la tuméfaction et y participe, perd sa chaleur et devient froide, un suintement abondant arrose les parties malades, une fluctuation profonde se fait sentir, le bourbillon se détache et tombe. Une plaie plus ou moins profonde laisse apercevoir toute l'étendue et la gravité du mal ; la cutidure est détruite, le tissu podophylleux qui a participé à l'inflammation est gangrené et, dans les cas les plus graves, l'articulation du deuxième phalangien avec le troisième est ouverte, les plans articulaires sont à nu ; alors la maladie peut être considérée comme incurable, les ligaments et les os s'exfolient, le malade maigrit, la fièvre hectique s'en empare, et la mort vient terminer cette série de douleurs.

Cette affection se développe sous l'influence des mêmes causes que le furoncle simple; elle est quelquefois aussi le résultat d'une cause traumatique ; nous avons observé plusieurs fois le furoncle cutidural survenu à la suite d'un coup de crampon du fer porté sur la cutidure.

Traitement. — Lorsque le furoncle cutidural se déclare, il faut s'empresse de prévenir ou de combattre l'étranglement des parties enflammées; il convient de faire cesser d'abord le pincement produit par la pression du bord supérieur de la muraille sur la cutidure phlogosée, et de soulager le tissu podophylleux enflammé et comprimé par la boîte cornée. C'est au moyen d'une brèche semi-lunaire pratiquée vers le bord supérieur du sabot, que l'on satisfait à cette indication, ce qui est indispensable pour prévenir les accidents ultérieurs, calmer la douleur et abrégé la cure. Il convient également de scarifier la cutidure et la peau de la couronne, de faire pénétrer, en procédant

de bas en haut et par la brèche faite à la corne, un bistouri dans le tissu cellulaire sous-cutané, dans le but d'opérer une forte déplétion sanguine locale ; ensuite il faut user de bains et de cataplasmes émollients anodins. Ces moyens thérapeutiques doivent être précédés d'une large saignée et accompagnés d'une diète sévère.

Lorsque la gangrène s'est emparée des tissus enflammés, il faut provoquer la chute du bourbillon, ou enlever, avec l'instrument tranchant, toutes les parties mortifiées ; on déterge la plaie et on la panse avec des plumasseaux imbibés de teinture d'aloès ou d'alcool camphré. On renouvelle le pansement deux fois par jour si la suppuration est fort abondante, on les éloigne au fur et à mesure que cette sécrétion morbide diminue. S'il survient quelques complications, c'est au praticien qu'il incombe de modifier le traitement et de l'adapter à la nature des complications survenues.

Dans tous les cas, le furoncle cutidural est toujours une maladie fort grave, non pas qu'elle compromette souvent la vie de l'animal, mais elle le déprécie beaucoup ; lorsque l'organe principal de la sécrétion de la corne, lorsque la cutidure est détruite, il reste une plaie qui se cicatrise à la longue par la formation d'un tissu calleux dépourvu de poil, qui remplace la perte de substance occasionnée par la gangrène ; un engorgement dur, plus ou moins volumineux, subsiste ; la partie antérieure du sabot, sécrétée par le tissu podophylleux, est rugueuse et inégale ; en un mot si l'animal ne conserve pas une claudication perpétuelle, il conserve des tares qui lui ôtent considérablement de sa valeur ; et c'est pour ces raisons qu'il faut, dans tous les cas, recourir franchement aux moyens que nous venons d'indiquer pour prévenir tous ces désordres.

FURONCLE INTERDIGITÉ (*Limace*). — La peau de la région interdigitée est parfois le siège d'une inflammation qui a pour caractère spécial de se terminer par la chute d'un bourbillon. Cette maladie, désignée encore par le nom de *limace*, s'annonce par la claudication, la chaleur, la rougeur et l'engorgement de la peau et du tissu cellulaire qui séparent les doigts du bœuf; l'animal est souffrant, a de la fièvre, la marche est difficile, fatigante, l'appui se fait sur les talons, les onglons sont écartés; au bout de deux ou trois jours la peau devient humide, prend une teinte violacée, perd de sa température et offre une ligne de démarcation qui la sépare des tissus respectés par l'inflammation: c'est le commencement de la gangrène. Bientôt la séparation des tissus mortifiés s'opère, le bourbillon s'ébranle et tombe, une plaie suppurante, large et profonde en est la conséquence. Des complications peuvent survenir et aggraver le mal: la carie du ligament interdigité, la carie des os et quelquefois le décollement d'une portion plus ou moins grande des onglons, donnent à la maladie un caractère plus sérieux, qui exige des soins très-longs et bien entendus pour être combattu.

La région interdigitée est très-exposée à cette maladie, les pieds étant presque constamment plongés dans les boues âcres, l'urine, le fumier; elle peut être aussi le résultat d'une piqûre ou d'une contusion produite par des graviers ou d'autres corps étrangers qui s'engagent et séjournent entre les onglons.

Le furoncle interdigité s'observe encore à la suite de la maladie des bêtes à corne, connue sous les noms de *stomatite aphtheuse*, *aphthongulaire*, *fièvre muqueuse*; dans ce cas nous devons le considérer comme un symptôme et non comme une maladie idiopathique.

Traitement. — Le traitement du furoncle interdigité doit être analogue à celui du furoncle cutidural. Il faut, comme pour ce dernier, tenter de faire avorter l'inflammation par des scarifications, des bains et des cataplasmes émollients ; éviter et faire disparaître la compression exercée par la corne et par le rapprochement des deux onglons. Pour remplir convenablement cette indication, il faut enlever les portions de corne du bord interne et supérieur de chaque sabot, et maintenir les onglons écartés à une certaine distance, au moyen d'une cheville de bois placée et maintenue entre leurs pointes. Si par ces moyens on ne parvient pas au but désiré, il faut, tout en faisant usage des bains et des cataplasmes émollients, attendre l'élimination de la partie sphacelée, la chute du bourbillon. Après cette période, les pansements de la plaie doivent se faire avec de la teinture d'aloès ou de l'alcool camphré ; les plumasseaux doivent être disposés de manière à remplir l'espace interdigité sans produire une compression incommode, et maintenus par une bande de toile modérément serrée pour borner l'écartement des onglons ; sans cette précaution, leur éloignement mutuel produirait des tiraillements douloureux qui aggraveraient le mal et retarderaient la guérison. S'il y a carie du ligament interdigité ou des os, il convient de toucher le point malade avec le cautère incandescent pour en arrêter les progrès.

GALE. — La gale est une inflammation cutanée, apyrétique, contagieuse, caractérisée par des vésicules pointues, légèrement élevées au-dessus du niveau de la peau, contenant un liquide visqueux et séreux, constamment accompagnées de prurit, pouvant se développer sur

toutes les parties du corps. Tous les animaux domestiques peuvent la contracter, mais c'est principalement le cheval, le chien et le mouton qui y sont le plus sujets. On observe dans les vésicules de la gale un insecte aptère, presque invisible à l'œil nu, auquel on a donné les noms de *ciron*, d'*acarus*, de *sarcopte*. L'existence de cet insecte parasite fut constatée en 1812 et 1814, par le professeur Gohier, sur le cheval, le bœuf, le chien, le chat et le lapin. Le sarcopte du mouton a été décrit et figuré par Wulz ; il est plus petit que celui du bœuf.

GALE DU CHEVAL. — Un prurit incommode qui force l'animal à se frotter la partie qui en est le siège sur les corps environnants, est le premier signe qui accuse la présence de la gale ; très-bornée d'abord, elle envahit insensiblement une plus large surface, le poil devient terne, feutré et tombe. La peau envahie devient plus épaisse, il s'y élève des vésicules qui contiennent le liquide visqueux qui soulève l'épiderme, lequel se détache et tombe en desquamation.

La sérosité exsudée se concrète par le contact de l'air atmosphérique, sous forme de croûtes minces, roussâtres ; sous ces croûtes l'épiderme se régénère, puis se desquame de nouveau, et ainsi de suite, de manière que le travail morbide de la peau finit par devenir permanent. Si la maladie n'est pas interrompue par un traitement ou par des soins quelconques, elle progresse insensiblement et finit par s'étendre sur presque toute la surface du corps. Quand le mal existe depuis quelque temps, dit M. Vatel, le tissu cutané, continuellement irrité, et souvent même le tissu cellulaire sous-cutané s'épaississent, s'infiltrent de fluides blancs et passent à un état

d'induration qui a fait donner à la maladie le nom de *gale organique*. C'est surtout sur l'encolure, dans la crinière et principalement sur le garrot des chevaux de trait, entiers, qui ont l'encolure grasse, épaisse et dont on prend peu de soin, que cette complication se fait remarquer; on l'observe aussi à la base de la queue qui, comme l'encolure, perd ses crins, devient calleuse, se gerce et offre parfois des ulcères qui suppurent. La gale organique est encore désignée sous le nom de *roux-vieux*.

La gale peut se développer spontanément et se propager par contagion. La malpropreté, les mauvaises nourritures, les habitations mal entretenues, humides, les travaux excessifs, enfin l'oubli de toutes les lois de l'hygiène, sont susceptibles de faire naître cette maladie. C'est à l'influence d'un concours de semblables circonstances, auxquelles viennent s'ajouter la misère et les vicissitudes atmosphériques, que les armées en campagne doivent ces gales épizootiques qui attaquent les chevaux et les parcs de bœufs. La gale une fois développée se transmet avec une extrême facilité aux animaux de la même espèce. Quelques auteurs ont avancé qu'elle pouvait contagionner des animaux d'espèce différente, et même se transmettre à l'homme; quelques faits sembleraient prouver cette assertion, mais ils ne sont pas assez nombreux ni assez concluants pour être admis sans examen; le temps et l'expérience nous l'apprendront.

Traitement. — Quand on examine la liste des moyens préconisés pour guérir la gale, on est étonné de leur nombre et de leur dissemblance, et on peut en tirer la conséquence que l'on ne triomphe pas toujours de cette maladie, surtout lorsqu'elle se développe spontanément et qu'elle est invétérée. De tous les agents thérapeuti-

ques employés contre la gale, ce sont ceux dont le soufre est la base qui comptent le plus de succès.

Lorsque la gale est récente et qu'elle n'occupe qu'une petite étendue de la peau, elle cède ordinairement aux soins de propreté, aux fomentations émollientes et à quelques lotions de sulfure de potasse. Dans tous les cas, il convient d'assouplir la partie malade par des lotions émollientes, pour la disposer à recevoir plus efficacement les substances médicamenteuses, dites antipsoriques, et en même temps pour calmer l'irritation prurigineuse de la peau. Lorsque ces moyens restent sans efficacité on peut avoir recours aux frictions de sulfure calcaire, ou à la pommade antipsorique de Lebas; elle se compose de la manière suivante :

Mercure cru. . . .	6	parties.
Soufre sublimé. . .	6	»
Cantharides pulv.!	1 1/2	»
Graisse de porc . .	30	»

On éteint le mercure avec une petite portion de graisse et de soufre, on fait chauffer les cantharides dans une autre portion de graisse, et on mêle successivement le tout pour en former une pommade. On peut diminuer l'action de cette pommade en ajoutant une plus grande quantité d'axonge, et l'augmenter en y ajoutant des cantharides ou de l'essence de térébenthine. Après quelques jours de l'application de cette pommade, des escarres tombent et laissent une plaie qui suppure et qui guérit par des soins de propreté.

C'est principalement dans le *roux-vieux* que la pommade de Lebas est efficace; avant d'en faire l'application contre cette gale, dite *organique*, il faut nettoyer l'enco-

lure avec une brosse et du savon, presser fortement les callosités qu'elle présente pour en faire sortir la matière séreuse ou purulente et même les acares ; on ouvre les clapiers, s'il en existe, enfin on lave et on nettoie à fond plusieurs fois par jour jusqu'à ce que l'on juge opportun de faire usage de la préparation antipsorique. On doit se comporter de la même manière à l'égard du *roux-vieux* qui a son siège à la queue.

Lorsque la gale de la queue est récente, on peut en obtenir la guérison en imprégnant, plusieurs jours de suite, la partie qui est le siège du prurit, avec de l'huile de lin.

On conseille encore de ne pas négliger le traitement interne, dit Hurtrel d'Arboval, quand la gale est ancienne, quand la nature s'est habituée à la déperdition qui s'est établie par la peau, et au travail propre à la réparer ; on prescrit dans cette intention, les saignées, les purgatifs, le régime tonique et légèrement diaphorétique, les exutoires même. Sans considérer quelques-uns de ces moyens accessoires comme absolument inutiles, ajoute cet auteur, nous n'y attachons pas une grande importance, ni l'idée d'une nécessité absolue, si ce n'est tout au plus dans quelques cas exceptionnels. Dans tous les autres, nous reconnaissons la nullité de toutes ces médications internes, quelquefois très-complicquées, qu'on a cru devoir prescrire pour éviter ce que l'on appelle vulgairement la *rentrée de la gale*. Nous partageons entièrement, sous ce rapport, l'opinion de l'auteur du *Dictionnaire de médecine vétérinaire*.

GALE DU BOEUF. — La gale est moins fréquente chez les animaux de l'espèce bovine que chez le cheval,

comme chez le dernier, elle se manifeste d'abord par un prurit local et une certaine rougeur de la peau ; on observe de la chaleur et de la sensibilité sur les parties qui en sont atteintes. Des pustules sphéroïdes apparaissent ensuite ; elles sont dures à leur base et présentent à leur sommet une petite vésicule jaunâtre qui se déchire facilement, et laisse échapper la sérosité visqueuse qu'elle renferme. Les boutons de la gale sont ordinairement nombreux et confluent, et forment, lorsqu'ils sont ouverts, autant de petits ulcères creux qui, par leur rapprochement, se confondent quelquefois ; le pus en se desséchant forme une croûte noirâtre ou rouge-foncé. La démangeaison est extrême, la peau s'épaissit, le pus s'épanche, les ulcères s'étendent, leur suppuration est de courte durée, peu abondante ; communément elle se dessèche et tombe en écailles furfuracées. Si l'on n'y porte remède, dit Gellé, ces pustules ainsi desséchées sont remplacées par d'autres, ce qui propage la maladie, étend l'ulcération du derme et perpétue la gale.

Cette maladie se développe sous l'influence des mêmes causes que chez le cheval. Gohier rapporte que la gale était presque générale sur les bœufs hongrois des parcs de l'armée autrichienne lors de l'invasion de 1814. Ce professeur, qui observa ces animaux avec soin, dit qu'ils étaient très-maigres, couverts de pustules et d'acares ; la malpropreté, les fatigues continuelles, les grandes privations, les sueurs abondantes, les plaies, etc., peuvent être regardées comme les principales causes de cette gale enzootique.

Traitement. — La gale du bœuf est, suivant l'avis de Chabert, la moins grave de toutes ; il suffit souvent de soustraire l'animal qui en est atteint à l'influence des causes

et d'employer quelques moyens hygiéniques, plus de propreté dans la tenue des étables, plus d'exactitude dans le pansement de la main, des lotions émollientes et une meilleure nourriture, pour la faire disparaître. Dans des cas un peu plus graves, Gellé conseille les fomentations partielles faites avec une décoction de feuilles de tabac, animée par le sel de cuisine, dont on lave une ou deux fois par jour les surfaces de la peau où existent les pustules et les ulcères de la gale. Mais si la maladie envahit une grande partie de la peau, ajoute l'auteur que nous venons de citer, il faut, après avoir nettoyé et assoupli le derme par des fomentations émollientes, frotter, laver une surface donnée avec la décoction précitée, en ayant soin de la frictionner d'abord avec un bouchon de paille très-rude pour dilater les pores de la peau et faire pénétrer le remède. Ainsi, si la majeure partie du tégument est envahie, il est prudent de la traiter par fractions d'un quart par exemple, et, celle-ci guérie, on en lotionne et panse une autre partie.

Si ces simples moyens sont insuffisants, Gellé recommande l'onguent suivant :

Graisse de porc fraîche.	} de chacun un 1/2 kilogr.
Soufre sublimé. . . .	

Huile de cade, un hectogramme 87 grammes.

Mélez pour faire un onguent.

L'emploi de ce remède demande les mêmes précautions que la décoction salée de tabac ; les surfaces atteintes de la gale n'en seront graissées qu'une ou deux fois, et par fractions si elles sont très-étendues.

Gellé recommande de ne jamais ajouter les préparations mercurielles aux onguents antipsoriques employés pour le

bœuf, en raison des accidents graves qu'elles causent presque toujours.

GALE DU MOUTON. — Il est très-important d'étudier la gale des bêtes à laine, dit Hurtrel d'Arboval, à cause de la rapidité avec laquelle elle se propage dans les troupeaux et du grand préjudice qu'elle porte aux propriétaires.

On reconnaît la présence de la gale chez le mouton, par le besoin insurmontable qu'il éprouve de se gratter continuellement ; il ne cesse de se frotter contre les arbres, les murs, les râteliers, les crèches ; il se gratte avec les pieds.

La démangeaison peut également annoncer d'autres affections prurigineuses de la peau ; mais on s'assure que c'est bien la gale en ouvrant la laine aux endroits suspects, ou lorsqu'on voit sortir des mèches détachées en ces endroits. Cette laine aussi est détériorée ; elle est comme frisée, et n'a plus ni le même éclat ni la même couleur ; elle est moins abondante, sèche, cassante, sans élasticité, et très-disposée à être attaquée par les vers après avoir été dépouillée. Si l'on ouvre la toison aux places malades, on y trouve la peau rouge, durcie, rude, tuméfiée, recouverte de granulations rugueuses et parsemée de petits boutons surmontés d'une vésicule transparente renfermant de la sérosité. Le pincement de ces boutons avec les doigts excite l'animal à se défendre, mais il témoigne ressentir un sentiment de bien être, si l'on se borne à l'action de gratter. Bientôt la peau est couverte de ces pustules psoriques, qui se multiplient à l'infini, si on néglige de les combattre. C'est surtout aux aisselles, à la face interne des cuisses, où la peau est plus douce, plus fine et moins

lainée, que la gale apparaît ; on la voit aussi au cou, aux épaules, au dos, à la croupe et à la queue. Les animaux frappent du pied, mordent leur toison ; mais ils n'offrent pas d'ailleurs d'altération dans leur santé, ils mangent comme à l'ordinaire. Au bout de deux ou trois mois, si la gale a été abandonnée à elle-même, sans traitement, on observe des phénomènes très-analogues à ceux qui se manifestent sur les chevaux galeux. La maladie se propage à toute la surface du corps et la laine se détache partout et vient à la moindre traction ; elle est tassée, feutrée, entrelacée, et tout à fait impropre à la fabrication des étoffes. Lorsque les vésicules sont dilacérées en grand nombre, il y a formation d'ulcères qui se réunissent, sécrètent un liquide séreux que l'air concrète en partie, d'où ces croûtes au-dessous desquelles la sécrétion continue. Plus tard la toison tombe presque entièrement, et la peau, recouverte d'écaillés, ne présente plus çà et là que quelques brins de laine.

La gale du mouton n'a rien de fixe dans sa durée, et se montre quelquefois intermittente ; c'est ainsi qu'on la voit parfois disparaître au printemps, pour reparaitre l'hiver suivant.

Quoique les animaux de toutes les races, de tous les sexes et de tous les âges, puissent être indistinctement atteints de l'éruption psorique, Hurtrel d'Arboval, à qui nous empruntons ce chapitre presque en entier, la regarde comme plus fréquente chez les mérinos, et, parmi les races indigènes, on a cru remarquer que les troupeaux du midi de la France en sont plus fréquemment affectés que ceux du Nord.

Comme la gale du cheval, celle du mouton peut se développer spontanément sur des troupeaux qui s'y trouvent

prédisposés par l'état régnant de l'atmosphère, une mauvaise alimentation et peut-être d'autres circonstances particulières dont on n'apprécie pas la valeur. Une fois développée sur quelques individus, l'affection ne tarde pas à se généraliser par contagion. Rien n'est plus préjudiciable, sous tous les rapports, aux bêtes chargées d'une épaisse toison, que les pâturages humides et marécageux, les pluies froides de l'automne et de la fin de l'été, et les grandes giboulées qui entretiennent la laine mouillée et peuvent altérer les fonctions de la peau, surtout lorsqu'on rentre les troupeaux à la bergerie avant qu'ils soient séchés. Une alimentation insuffisante ou composée d'aliments détériorés d'une manière quelconque, altère la constitution des animaux, et s'ils sont atteints de la gale dans cette circonstance, un grand nombre d'entre eux sont exposés à en périr. La malpropreté peut aussi bien faire naître la gale sur l'espèce ovine que sur les autres espèces de nos animaux, et même s'opposer à la guérison, quels que soient les moyens thérapeutiques que l'on mette en usage. La contagion est une autre cause bien autrement efficace, tout le monde le sait ; elle est même plus manifeste que chez le cheval.

Cette contagion, qui transmet la gale d'individu à individu, par contact médiat ou immédiat, est si peu douteuse, si certaine, ajoute Hurltel d'Arboval, qu'il suffit d'une bête galeuse pour infecter tout un troupeau ; que lors de la tonte, des animaux sains se trouvent en contact avec des animaux atteints de la gale, que les premiers se frottent contre les crèches, les râteliers ou les claies où les seconds se sont frottés, que les animaux pêle-mêle se trouvent serrés en sortant de la bergerie ou en y entrant, qu'ils se frottent les uns contre les autres, que le berger tou-

che ou manie les bêtes saines après avoir touché et manié les bêtes malades, ces circonstances, favorables à la transmission de la maladie, ne manqueront pas de la produire. Les acares transportés d'une manière quelconque sur des bêtes réunies, ouvrent une voie nouvelle et certaine à la maladie. De même que chez le cheval, on trouve, dans les croûtes de la gale du mouton, un acare qui est particulier à ce dernier animal ; c'est même sur celui-ci que l'animalcule psorique a été d'abord observé par M. Walz.

Traitement.—Les premiers moyens à opposer à la gale du mouton, continue Hurtrel d'Arboval, sont essentiellement hygiéniques et généraux, et consistent à éloigner les causes, qu'elles soient dépendantes de l'alimentation ou autres, surtout celles qui peuvent produire la contagion; la séparation des individus sains des malades est indispensable si l'on ne veut voir les premiers devenir bientôt galeux.

Les bergers pratiquent à leurs moutons galeux quelque chose de semblable à ce qui se fait aux chevaux affectés de roux-vieux; ils écartent les mèches de laine, grattent et déchirent les pustules de la gale avec les ongles ou avec un petit instrument en fer, terminé par deux petites dents qui servent à diviser la surface des pustules; puis ils font un pli à la peau, qu'ils prennent à deux mains entre chaque pouce et chaque index, et qu'ils frottent en pressant pour exprimer la sérosité, le pus et l'acare; ils terminent en appliquant sur la partie malade, soit de l'hydrochlorate de soude (sel marin) imprégné de salive, ou du tabac mâché imprégné de la même liqueur, soit de l'huile de poix, de l'huile de cade, de l'huile empyreumatique animale, ou un mélange d'huile volatile de

térébenthine et de graisse, soit des décoctions plus ou moins concentrées de plantes âcres ou narcotico-âcres, telles que l'ellébore blanc ou noir, l'aristoloche, la clématite, la jusquiame, etc. Ces divers antipsoriques peuvent réussir dans la gale récente et isolée, mais leur énergie thérapeutique n'est pas assez prononcée pour qu'on puisse s'en promettre des succès dans la plupart des cas.

M. Walz conseille d'oindre la peau avec la composition suivante ; prenez : chaux nouvellement délayée, quatre parties ; potasse du commerce, cinq parties ; huile empyreumatique, dix parties ; goudron, trois parties, et délayez le tout dans suffisante quantité d'eau et d'urine de bœuf, avec l'attention indispensable de disséminer l'huile empyreumatique dans toute la composition avant de s'en servir. Les moutons doivent être d'abord lavés, puis on applique la préparation, qui suffit, suivant M. Walz, pour tuer tous les acaras et détruire leurs œufs. Si l'on a beaucoup de moutons à traiter, on met, pour chaque animal, deux livres de ce mélange dans un baquet, on l'étend d'eau et l'on y baigne le sujet. On répète ce bain le lendemain matin, et cela suffit ordinairement.

M. Barthélemy aîné a obtenu de bons effets de l'usage continué des bains de sulfure de potasse.

On se sert encore pour guérir la gale du mouton, du mélange suivant : prenez une livre de tabac à fumer, quatre gros d'ellébore, quatre gros d'euphorbe ; mettez dans cinq pintes d'urine de vache, et faites bouillir pendant une heure ; retirez ensuite, couvrez le tout pour empêcher l'évaporation ; passez cette décoction, et, au moment de vous en servir, joignez-y par bouteille une once et demie d'essence de térébenthine.

M. Saussol emploie la composition suivante : graisse oxygénée, soufre sublimé, huile volatile de térébenthine, de chaque dix parties ; poudre d'euphorbe , une partie ; mercure coulant, quatre parties. M. Saussol met le mal complètement à découvert, lotionne pendant quatre jours toutes les parties du corps avec une décoction de mauve, et le cinquième il fait, avec l'onguent, des onctions sur les parties malades. Pour les agneaux, il emploie la graisse, le soufre sublimé et l'essence de térébenthine à parties égales. Il est nécessaire de continuer ce traitement tant que la maladie persiste en quelques endroits, ce qui demande quelquefois du temps.

Lorsque par les moyens que nous venons d'indiquer, on ne parvient pas à combattre la gale, on conseille d'employer le moyen donné par Tessier, et qui consiste à mettre les animaux dans un bain arsenical composé de : arsenic blanc, trois livres, proto-sulfate de fer (couperose verte), vingt livres, eau, cent litres. On fait bouillir jusqu'à réduction de deux tiers ; on remet autant d'eau qu'il y en a eu d'évaporée par l'ébullition ; on laisse encore bouillir un instant ; on retire, et l'on décante dans un cuvier. Cette quantité est établie pour cent moutons. Pour faire usage de ce bain, on place une partie du troupeau nouvellement tondu dans un parc qui soit sur de la terre nue ; on approche successivement chaque animal du cuvier ; trois hommes le saisissent ; un tient les membres de derrière, un autre ceux de devant, et le troisième empêche la liqueur d'entrer dans les oreilles de l'animal ; on plonge celui-ci deux fois dans le cuvier, et on le frotte avec de bonnes brosses par tout le corps. Au rapport de d'Arboval, on a fait usage de ce moyen violent sur des brebis près de mettre bas, sur des brebis qui avaient agnelé la veille, et

sur des agneaux nouvellement nés ; il n'a pas produit le moindre mal ; il convient surtout dans les gales invétérées, dans celles qui existent depuis plusieurs années. M. Lachapelle, ayant un troupeau de mérinos affecté de la gale depuis trois ans, avait inutilement employé tous les moyens possibles, lorsque, d'après le conseil du professeur Grogner, il eut recours au bain arsenical, et les moutons plongés trois fois dans ce bain, guérirent radicalement ; seulement il survint l'année suivante, sur quelques bêtes, de petits boutons isolés, qui disparurent facilement à la suite de l'application de l'huile de cade.

M. Donnarieix, vétérinaire à Saint-Fargeau (Yonne), a adressé à la Société centrale de médecine vétérinaire un mémoire sur l'emploi du bain ferro-arsenical de Tessier, contre la gale des bêtes à laine. M. Delafond, rapporteur de la commission chargée de l'examen de ce mémoire, s'exprime en ces termes :

« Le 3 mai 1847, M. Donnarieix est appelé par M. de Thou, pour donner des soins à un troupeau composé de 300 bêtes à laine atteintes de la gale. Au mois d'octobre de l'année 1846, le troupeau de M. de Thou, composé alors de béliers, de brebis pleines et de moutons, tous métis berrichons, formant ensemble 300 bêtes, était en parfaite santé, quoique logé dans trois bergeries, généralement mal aérées et humides.

» C'est à cette époque que 60 brebis, la plupart atteintes de gale récente, achetées à une foire des environs de Cosne-sur-Loire, furent introduites dans ce troupeau. La gale dont ces nouvelles bêtes étaient affectées ne tarda pas à se répandre sur différents points du corps et à provoquer la chute d'une partie de la toison. Bientôt aussi tout le troupeau ancien fut atteint de la même maladie,

et les agneaux, au nombre de plus de 100, qui vinrent au mois de février, ne tardèrent point à la contracter.

» Pendant six mois, différentes préparations antipso-riques, irritantes et caustiques avaient été employées, mais sans succès. 100 bêtes étaient déjà mortes. Le reste du troupeau, formé alors de 240 grosses bêtes et de 60 agneaux de deux à trois mois, fut confié aux soins de notre confrère. Les 300 bêtes galeuses furent divisées en quatre lots, lesquels devaient être traités chacun séparément par le bain de Tessier.

» Le premier lot, composé de 100 et quelques brebis âgées de deux, trois et quatre ans, avait les muqueuses apparentes, pâles et infiltrées. La presque totalité de la peau était dénudée de laine et recouverte de croûtes, au-dessous desquelles se montraient des plaies rouges saignantes. Les ganglions lymphatiques de l'aîne et de l'entrée de la poitrine étaient très-engorgés. La faiblesse était extrême et la maigreur très-grande. 25 à 30 de ces brebis, dans un état de marasme complet, étaient sous le coup d'une mort prochaine.

» Dans ce lot, 52 brebis étaient mortes depuis l'apparition de la maladie.

» 60 agneaux de deux à trois mois composaient le deuxième lot. 20 de ces jeunes animaux étaient très-maigres, et leurs muqueuses conjonctive et buccale très-pâles. La peau, dépourvue çà et là de sa fourrure, était recouverte de croûtes épaisses et dures. Ces agneaux étaient au nombre de 120 quand la gale, qui sévissait sur leurs mères, les attaqua, et 60 d'entre eux en moururent.

» Les brebis et les moutons composant les deux tiers du troisième lot étaient affectés de vésicules galeuses disséminées, qui n'avaient encore provoqué la chute que de

quelques flocons de laine ; mais les bêtes formant le tiers restant avaient perdu leur toison ; leur peau était épaisse, couverte de croûtes , leur faiblesse très-grande et leur maigreux voisine du marasme.

» Enfin 5 béliers, composant un quatrième lot, étaient affectés d'une gale récente, qui aurait pu être guérie, sans doute, par des topiques irritants, mais qui, à la demande du propriétaire, fut traitée par le bain de Tessier.

» Tel était , messieurs, l'état maladif du troupeau de M. de Thou.

» La gale qui y avait été introduite par contagion, datait de *six mois*, et avait résisté à des lotions et à des pom-mades irritantes et caustiques ; elle sévissait sur des béliers, des brebis, des moutons et des agneaux, dont le plus grand nombre étaient dépourvus de leur toison, faibles, maigres ou dans le marasme, et offrant tous les caractères qui appartiennent à la gale ancienne, considérée généralement comme incurable ; plus de 100 bêtes sur 400 avaient déjà succombé à la gravité du mal, plus de 60 allaient périr et la mort menaçait de frapper le troupeau tout entier. M. Donnaricix proposa l'emploi du bain de Tessier comme le remède le plus sûr pour obtenir la guérison.

» Le 25 mai, et par une température douce, les bêtes furent tondues, à l'exception des jeunes agneaux, les fumiers des bergeries enlevés, les murs, les râteliers, les augettes lavés à l'eau chaude et blanchis à la chaux vive. Une écurie isolée fut préparée pour y placer les bêtes après l'action du bain.

» La liqueur ferro-arsenicale convenablement préparée, cinq hommes sont désignés pour placer, frotter et nettoyer chaque animal dans le liquide antipsorique,

maintenu à la température de 40° centigrades. Mais, au moment de mettre les mains et les bras dans la liqueur empoisonnée, les aides hésitent d'abord, puis refusent d'exécuter l'opération. M. Donnarieix, voulant démontrer d'une manière très-convaincante l'innocuité du bain, plonge aussitôt ses mains et ses bras dans le liquide ferro-arsenical et s'en lave la figure. Dès lors toute crainte disparaît. L'opération commence, s'exécute habilement et s'achève selon les règles prescrites par Tessier.

» Pour le premier lot, composé, ainsi que nous l'avons fait remarquer, de 100 brebis très-galeuses, et dont 25 à 30 étaient sous le coup d'une mort prochaine, le bain fut préparé d'après la formule que M. Lassaingne et le rapporteur de votre commission ont consignée dans le *Traité de pharmacie* qu'ils ont publié (1). L'opération a duré sept heures, et le bain pour chaque brebis a été de quatre minutes à peu près.

» Parmi ces 100 bêtes, deux vieilles brebis, l'une atteinte d'une maladie de poitrine chronique, accompagnée d'un jetage fétide par les naseaux, l'autre d'un aplatissement considérable des cerceaux de la trachée, et toutes deux près de mourir, furent marquées avec de l'ocre rouge en sortant du bain, afin qu'il fût bien constaté que, si ces deux bêtes venaient à périr, leur mort ne fût point attribuée à la liqueur ferro-arsenicale. Ces deux vieilles bêtes moururent deux jours après leur immersion dans le bain.

(1) Voici cette formule : ʒ acide arsénieux . . . 4 kilog.
proto-sulfate de fer. . . 40 »

Mettez ces deux substances dans une chaudière et environ 94 litres d'eau. Faites bouillir jusqu'à réduction du tiers : remettez autant d'eau qu'il s'en est évaporé, laissez bouillir un instant. — Retirez et versez dans un cuvier pour le bain.

» Le troisième lot, composé de 100 brebis et moutons, dont 60 atteints de gale récente et 40 dépourvus de leur toison et dans un état de marasme, fut tondu, lavé d'abord dans une eau courante, puis plongé dans le bain. La peau ayant été nettoyée par un premier lavage, l'opération marcha plus vite. Quatre heures suffirent pour baigner tous les animaux, qui ne séjournèrent chacun dans le liquide formulé par Tessier que pendant deux à trois minutes au plus.

» Le deuxième lot, composé de 60 agneaux de deux à trois mois, et dont la toison, nous le ferons bien remarquer, n'avait pas été enlevée, et d'une trentaine de brebis, fut soumis à l'action du bain modifié par M. Lassaingne et nous, après avoir été lavé à l'eau courante. L'opération dura cinq heures, et chaque animal resta plongé dans le bain pendant trois minutes.

» Enfin, les 5 béliers, composant le dernier lot, furent tondu et soumis à l'action du bain chacun pendant trois à quatre minutes.

» Nous avons dit que 60 agneaux de deux à trois mois n'avaient point été dépouillés de leur toison, M. Donnarieix ayant pensé qu'à cet âge, la laine étant fine, peu longue et peu tassée, ne s'opposerait point à la pénétration du bain et à son action sur le tissu cutané malade. Il n'en a point été ainsi : les agneaux continuèrent à se gratter ; la gale avait persisté. Bientôt ces jeunes bêtes devinrent maigres, s'étiolèrent, et huit d'entre elles périrent dans l'espace de vingt-six jours. Les agneaux restants au nombre de 52, furent tondu, lavés à l'eau courante, plongés dans le bain arsenical et guérirent.

» Cette expérience, Messieurs, démontre donc l'utilité de tondre les bêtes à laine, afin de favoriser l'action immé-

diète du bain sur les parties galeuses, précaution que le rapporteur de votre commission a toujours considérée comme indispensable, non-seulement parce qu'elle assure l'action du remède, mais encore parce que le liquide ferro-arsenical, donnant une teinte rouge à la laine en l'imprégnant de sulfate de fer et la rendant dure et cassante, lui fait perdre sa valeur commerciale pour la fabrication des étoffes d'une couleur claire.

» Après la sortie du bain, M. Donnarieix a remarqué que la peau prenait une teinte jaune d'ocre, que le pouls battait avec force, et que toutes les muqueuses apparentes, notamment les conjonctives, prenaient une teinte d'un rouge vif. Ces derniers effets, l'auteur les attribue non-seulement à l'action des substances composant le bain, mais encore, et surtout, à la température de 40° centigrades dans laquelle l'animal venait d'être plongé. Vos commissaires, Messieurs, ont partagé cette opinion.

» Comme effet local de la solution ferro-arsenicale sur les parties atteintes de gale, l'auteur a constaté avec beaucoup de soin qu'en plissant la peau on apercevait une teinte d'un blanc rosé sous les croûtes qui la recouvraient encore, croûtes qui, se détachant après dix à quinze jours, laissent voir la peau avec sa couleur, sa finesse et sa souplesse normales.

» M. Donnarieix signale un fait digne, Messieurs, de vous être rapporté, et qu'il importe aux vétérinaires et aux agriculteurs de ne point ignorer.

» Notre confrère a remarqué que, trois jours après avoir fait prendre le bain arsenical, le prurit, un des principaux caractères de la gale, que ressentaient vivement les animaux avant leur immersion, avait persisté. Les bêtes se frottaient contre les corps environnants et se

roulaient dans les champs avec une espèce de fureur ; prurit, dit M. Donnarieix, qui me fit croire à l'existence de la gale et m'engagea à prescrire l'isolement des 100 premières bêtes qui avaient été soumises à l'action du bain. Après 15 ou 20 jours au plus, cette douleur prurigineuse avait disparu, et la gale était parfaitement guérie. Ce prurit si intolérable, que M. Donnarieix n'a point cherché à expliquer, qui a étonné l'un de vos commissaires et qui a inquiété plusieurs vétérinaires et beaucoup d'agriculteurs, *n'est point dû, Messieurs, à la persistance de la gale*, mais bien à une démangeaison qui s'établit dans les nombreuses petites plaies superficielles et souvent ulcéreuses existant à la peau, et continue à se faire sentir pendant toute la durée de leur cicatrisation, ou jusqu'au moment où les croûtes se détachent entièrement des parties malades ; par conséquent, pendant un temps d'autant plus long, que les altérations cutanées sont plus nombreuses, plus profondes et plus graves.

» Enfin, comme résultat définitif, M. Donnarieix a constaté que, trois mois après le traitement, toutes les bêtes traitées de la gale avaient repris de l'embonpoint et n'étaient plus reconnaissables ; la guérison était complète.

» Le 21 juin 1848, ou treize mois après l'emploi du bain, le troupeau, visité de nouveau, était dans un état parfait de santé : les agneaux avaient été vendus depuis plus d'un an, mais la gale n'avait pas reparu chez leur acquéreur. La guérison était donc radicale.

» M. Donnarieix a essayé, comparativement, la formule de Tessier, dans laquelle entre plus d'acide arsénieux et moins de sulfate de fer que dans la formule que M. Lasaigne et l'un de vos commissaires ont consignée dans leur

Traité de pharmacie, et il a constaté que les deux formules avaient fait obtenir le même résultat thérapeutique.

» Enfin, nous devons aussi vous faire remarquer, Messieurs, que les hommes qui ont trempé leurs mains dans le bain, brossé la peau rugueuse des bêtes galeuses à trois reprises différentes et pendant cinq, six et sept heures, et qui ont reçu pendant l'action de frotter, du liquide antipsorique sur la face, aussi bien que M. Donnariex, qui a trempé ses mains dans le bain et s'en est lavé la figure, n'ont ressenti aucun mal du contact du ferro-arsenical.

» Le mémoire de M. Donnariex, Messieurs, est très-détaillé et renferme bon nombre d'observations qui n'avaient pas encore été consignées dans les divers travaux publiés jusqu'à ce jour sur le traitement de la gale du mouton par la solution ferro-arsenicale. Sous ce point de vue, l'auteur a donc été utile à la science et à la pratique.

» Les bêtes à laine de la Puisaye, où réside l'auteur, contrée riche en chevaux et en gros bétail, mais boisée et généralement humide, sont très-souvent atteintes de la gale, notamment pendant l'hivernage; et c'est dans cette contrée, que l'un de vos commissaires, enfant de ce pays, après avoir quitté les bancs de l'école d'Alfort, a fait usage, avec succès, du bain de Tessier sur plus de 2,000 bêtes à laine.

» M. Donnariex, en démontrant de nouveau que la solution ferro-arsenicale, employée sous forme de bain, était un moyen simple, peu coûteux, d'un facile emploi, et guérissant d'une manière prompte, constante et radicale l'une des plus désastreuses maladies des bêtes à laine, a donc concouru à rendre un véritable service à la médecine vétérinaire et à l'agriculture. »

GALE DU PORC. — La gale du porc n'a été guère étudiée que par Eric Wiborg ; cette maladie que l'on nomme encore *rogne*, se manifeste par des vésicules superficielles qui se montrent aux aisselles, à la face interne des cuisses, sous le ventre, autour des oreilles, et quelquefois sur une très-grande étendue de la surface de la peau. L'animal qui en est atteint éprouve un prurit considérable ; il se gratte constamment, se frotte contre les murs de sa loge, se vautre sur sa litière ; se mord même quelquefois les parties sur lesquelles il éprouve les plus vives douleurs prurigineuses. Bientôt les vésicules psoriques se dilacèrent et font place à des ulcères qui sécrètent un fluide séreux d'abord, qui devient bientôt purulent et forme, en se desséchant, des croûtes plus ou moins larges sous lesquelles la sécrétion continue.

On attribue pour causes à cette maladie, excessivement commune dans l'espèce porcine, l'insalubrité et la malpropreté des toits, la mauvaise nourriture et la contagion.

Traitement. — Lorsque la gale du cochon est récente, on la combat au moyen d'une forte décoction de tabac, avec laquelle on humecte et frotte à différentes reprises et plusieurs jours de suite les endroits affectés, en ayant soin, au préalable, de nettoyer la peau et de l'assouplir par quelques bains émollients ou par quelques fomentations de même nature, ainsi que d'assainir et laver le toit qu'il habite. On conseille encore, dans le cas de gale récente, de faire usage de la racine d'*ellebore blanc* en décoction, à la dose de deux onces par litre d'eau. Dans la gale invétérée, Wiborg conseille d'appliquer sur les parties galeuses, préalablement assouplies par les émollients, un mélange composé d'une partie de goudron et de deux parties de savon vert, fondus ensemble. Au bout de

quelque temps de cette application , dit-il , les ulcères se sèchent , les croûtes tombent et la guérison a lieu ; on lave alors l'animal avec de l'eau tiède , et s'il se trouvait quelques endroits qui ne fussent pas encore guéris , on répéterait la même opération.

Dans les rares cas de gale que nous avons rencontrés dans le cours de notre pratique , sur les animaux de cette espèce , nous en avons triomphé par les soins de propreté et les ablutions répétées , plusieurs jours de suite , d'une solution concentrée de sulfure de potasse.

GALE DU CHIEN.— Cette affection est très-fréquente chez les animaux de l'espèce canine ; elle s'annonce par une démangeaison , un prurit qui force l'animal à se gratter avec les pattes ou à se frotter contre quelque corps dur ; on aperçoit d'abord quelques petits boutons rouges , vésiculeux , entourés d'une auréole enflammée ; ces boutons se multiplient , se rapprochent et finissent par envahir de plus larges surfaces ; la sérosité visqueuse qui s'en écoule agglutine les poils , les fait tomber , et en se desséchant , forme des croûtes qui recouvrent les points galeux , lesquels ne cessent de continuer de sécréter le liquide psorique. C'est ordinairement sous le ventre , au plat des cuisses et aux ars , que les vésicules galeuses se manifestent au début ; mais si l'on n'y porte remède , la maladie fait des progrès , se propage aux pieds , entre les doigts , sur les côtes , le dos , le cou , enfin finit par envahir et dépiler toute la surface cutanée ; alors elle peut être considérée comme chronique et invétérée.

La gale qui se déclare sur le dos , se manifeste également par des pustules d'où s'exsude une sérosité liquide , et par une douleur prurigineuse qui ne laisse aucun repos

à l'animal qui en est atteint ; cette gale porte vulgairement les noms de *rogne* et de *roux-vieux*, sans doute à cause des larges plaques croûteuses qui recouvrent les vésicules psoriques, de l'épaississement de la peau de cette partie, qui est gercée, dépilée et d'un aspect repoussant. Cette gale peut également se propager au cou, à la croupe, ainsi qu'aux autres parties du corps.

Une espèce de gale, ou plutôt une affection cutanée particulière au chien, apparaît quelquefois tout à coup par une éruption de petits boutons rouges, très-multipliés, qui recouvrent toute la face interne des cuisses, le ventre, les aisselles et quelquefois la partie inférieure du cou. Cette éruption est accompagnée de prurit, de démangeaison incommode, et c'est ce qui lui a valu les noms de *gale rouge*, *gale miliaire*.

La gale du chien se développe sous l'influence des mêmes causes que celle des autres animaux domestiques ; la malpropreté et la contagion peuvent être invoquées, dans la majeure partie des cas, comme causes de la gale ; cependant cette affection s'observe quelquefois chez des animaux qui n'ont pas subi ces influences : c'est ce qui se voit chez ceux d'un âge avancé, bien nourris et qui se donnent peu de mouvement, peu d'exercice.

Traitement. — Que la gale soit ancienne ou récente, il convient toujours d'en commencer le traitement par quelques bains émollients pour nettoyer et assouplir la peau, et la rendre, par ces moyens, plus impressionnable à l'action des substances médicamenteuses que l'on emploie pour combattre cette affection.

Les bains de sulfure de potasse sont généralement employés pour combattre la gale du chien ; l'animal malade doit en prendre un chaque jour jusqu'à ce que le prurit

et les boutons aient disparu. Si l'on ne peut faire usage de bains à cause de l'abaissement de la température atmosphérique, on les remplace avantageusement par des fomentations de même nature. La gale récente, peu invétérée, cède ordinairement au bout de quelques jours à ces simples moyens thérapeutiques. Il arrive quelquefois cependant qu'elle dure plus longtemps et résiste à ce traitement; dans ce cas, nous nous sommes bien trouvé des frictions de sulfure calcaire alternées tous les trois ou quatre jours avec des bains émollients.

M. Prangé, vétérinaire au 8^e hussards, a adressé à la Société centrale de médecine vétérinaire une note sur les propriétés thérapeutiques d'un médicament employé avec succès contre la gale du chien. Cette préparation, à laquelle M. Prangé a donné le nom d'*oléo-sulfo-tannique*, est ainsi formulée :

Prenez : Huile de noix.	1500 grammes.
Soufre sublimé	80 »
Noix de galle pulvérisée.	30 »

L'huile de chènevis peut remplacer l'huile de noix, mais cette dernière est préférable.

Faites chauffer l'huile jusqu'à ce que le doigt ne puisse plus en supporter la température; projetez le soufre par petites parcelles dans l'huile; agitez sans cesse avec une spatule de bois, pour empêcher la formation de grumeaux au fond du vase; ajoutez par petites portions la poudre de noix de galle; laissez le tout au même degré de chaleur pendant une demi-heure, retirez du feu, et le médicament est préparé.

Cette quantité suffit pour traiter un chien de taille ordinaire; pour plusieurs on multiplie les proportions suivant le nombre de chiens à traiter.

Pour employer ce remède, on prend un bâtonnet, à l'une des extrémités duquel on roule et attache un morceau de vieille couverture en laine, partie que l'on trempe dans la préparation maintenue à la température de 50 à 60 degrés. Le chien étant bien fixé, l'opérateur frictionne alors vigoureusement la peau pendant trois à quatre minutes, notamment là où elle est très-galeuse, avec le bout du bâtonnet revêtu de la laine et imbibé du médicament. L'animal est ensuite placé dans un lieu chaud.

L'action du remède se fait aussitôt sentir. Dans tous les endroits galeux se manifeste une vive rougeur. L'animal se lèche sans qu'il en résulte aucun inconvénient ; mais il ne cherche plus à se gratter.

Le second jour, la rougeur est moins considérable, les ulcérations, s'il en existe, se rétrécissent, se recouvrent d'une croûte du troisième au quatrième jour, et se cicatrisent. Les vésicules galeuses se dessèchent et sont bientôt remplacées par une pellicule furfuracée qui ne tarde pas à se détacher.

Le sixième jour on nettoie la peau avec de l'eau savonneuse, ou avec une solution faible de carbonate de potasse, et si la gale était récente elle a disparu complètement.

Une nouvelle application est nécessaire, si la maladie est ancienne. Pendant le traitement il est bon d'employer les purgatifs.

Sur quatorze chiens atteints de gale aux deux premiers degrés et traités le même jour par M. Prangé, treize furent guéris par une seule application. Le quatorzième, qui portait des ulcérations aux oreilles et à la pointe des fesses fut traité de nouveau, et la guérison était radicale quelques jours après.

Nous avons obtenu les résultats les plus satisfaisants du

traitement de M. Prangé, dans des cas de gale récente et ancienne, et même nous avons guéri par son emploi des chiens atteints de gale invétérée qui avait résisté aux agents antipsoriques que l'on emploie ordinairement ; par conséquent, nous ne saurions trop le recommander à l'attention des praticiens.

On emploie encore contre la gale des chiens, différentes pommades dites antipsoriques; celle de Lebas entre autres est préconisée pour guérir cette maladie, lorsqu'elle a acquis un certain degré d'ancienneté.

Malgré cette abondance de remèdes que l'on préconise pour guérir la gale, elle résiste quelquefois, lorsqu'elle est très-invétérée, aux agents thérapeutiques les plus renommés, et reste incurable. Quelquefois elle disparaît pour reparaître avec plus d'intensité quelque temps après.

La gale *rouge*, *miliaire* cède presque toujours aux bains émollients; rarement on est obligé de recourir aux bains de sulfure de potasse ou aux fomentations de même nature pour en triompher.

GALE DU CHAT. — La gale du chat, que l'on nomme encore vulgairement *rispe*, se manifeste par des boutons pustuleux aux oreilles et au pourtour des yeux ; ces boutons se réunissent, gagnent en surface et envahissent bientôt toute la peau de la tête et du cou, et se propagent quelquefois tout le long du dos et sur les pattes. Le liquide qui s'échappe des vésicules psoriques agglutine les poils et, en se desséchant, forme des croûtes plus ou moins épaisses. Ce liquide, séreux d'abord, acquiert de la consistance; les ulcères fournissent une matière purulente qui agglutine les paupières, obstrue les narines et donne

à l'animal l'aspect le plus dégoûtant ; toutes les parties galeuses sont dépourvues de poils et recouvertes de croûtes soulevées par la suppuration qui s'opère au-dessous d'elles. Cette affection grave se complique de diarrhée et peut occasionner la mort au bout de quelques semaines.

On ignore souvent les causes qui donnent lieu à la gale de l'espèce féline ; la malpropreté et la nourriture sont mises en jeu dans l'étiologie de cette maladie ; mais tout ce que nous avons observé, c'est qu'une fois développée, elle se communique subtilement aux animaux de la même espèce. Nous avons vu dans de grandes métairies où il se trouvait un grand nombre de chats, la maladie se communiquer avec une telle rapidité, qu'en quatre ou cinq semaines il n'en restait plus un seul ; tous avaient succombé à cette affection psorique.

Traitement. — C'est tout au début de la maladie, à l'apparition des premiers boutons, qu'il faut agir pour arrêter le progrès du mal et le combattre. Il convient d'assouplir la peau et de calmer l'inflammation par des applications émollientes ; les fomentations d'eau de mauve ou de graine de lin conviennent dans ce cas. Lorsque la peau est bien assouplie par ces fomentations, il faut faire usage d'une pommade composée d'une once de soufre sublimé et de quatre d'axonge ; on en oint, plusieurs fois par jour, les parties galeuses, et en peu de temps le mal est combattu. Cette simple préparation nous a valu bon nombre de guérisons de la gale des chats. D'autres antipsoriques rempliraient sans doute les mêmes indications, et amèneraient également la guérison. Lorsque la maladie est ancienne, elle est incurable ; souvent même, avant qu'elle ait atteint ce degré, on sacrifie les chats malades, tellement ils sont dégoûtants.

Une précaution qu'on ne doit point oublier, c'est d'éloigner les animaux sains des malades, et d'éviter autant que possible les rapports directs ou indirects qui pourraient s'établir entre eux.

GANGRÈNE. — État de mortification et d'extinction de l'action vitale dans une partie plus ou moins considérable du corps, la vie se continuant encore dans le reste de l'organisme. On donne le nom de *nécrose* au même état, lorsqu'il a lieu dans les os ou les cartilages.

Les causes déterminantes de la gangrène peuvent être rapportées aux catégories suivantes :

1° Violence excessive d'un mouvement inflammatoire aigu.

2° Action mécanique susceptible, ou de froisser les tissus de manière à y anéantir immédiatement l'organisation et à les réduire tout à coup en escarres, comme dans les contusions très-violentes, dans les plaies par armes à feu ; ou d'y détruire plus lentement la vie, soit en comprimant leur masse, soit en exerçant une forte constriction sur les ouvertures à travers lesquelles ils se sont déplacés.

3° Interruption de l'influx cérébral ou de l'arrivée du sang artériel, par la compression, la ligature ou la destruction des gros troncs nerveux ou des principales artères.

4° Action physique ou chimique du froid, de la chaleur concentrée, des alcalis, des acides minéraux, etc., portée au degré nécessaire pour devenir désorganisant.

5° Action inconnue dans sa nature, bien que constante et facilement appréciable dans ses effets, de certaines matières délétères, putrides ou autres, comme les substances

animales en putréfaction, la sanie provenant du charbon ou de la pustule maligne, etc.

6° Enfin, l'usage du seigle ergoté, ainsi que l'imperfection ou le désordre que l'âge et les excès entraînent graduellement chez certains sujets, dans la distribution et l'assimilation des matériaux nutritifs.

Telles sont les circonstances qui déterminent le plus généralement la gangrène. Leur étude est moins propre encore à fonder une classification, d'ailleurs peu utile, des diverses variétés de ce mode de lésion des organes, qu'à guider le praticien dans le choix des moyens variés du traitement qu'il convient de lui opposer.

En beaucoup de cas, les influences morbides que nous venons d'examiner suffisent seules, indépendamment de toute disposition individuelle concomitante, pour produire la gangrène. Cela a lieu toutes les fois qu'elles sont fort énergiques ou du moins assez puissantes pour surmonter la résistance que leur opposent constamment les tissus vivants. Mais plusieurs altérations organiques propres à l'individu, ainsi que divers états des modificateurs qui l'entourent, sont susceptibles aussi de favoriser leur action, et deviennent ainsi des causes prédisposantes à la mort partielle qui nous occupe.

Le tempérament lymphatique, la mollesse et la flaccidité des tissus, leur infiltration séreuse ou sanguine, certaines altérations organiques, etc., ont été regardées comme les principales dispositions qui rendent la gangrène plus facile à se produire, plus prompte à s'étendre, plus grave, relativement à l'influence qu'elle doit exercer sur l'ensemble de l'organisme.

Relativement aux circonstances extérieures ou environnantes, susceptibles de coopérer aux mêmes résultats.

on a noté les chaleurs excessives, l'état de surcharge électrique de l'atmosphère, l'influence d'une température chaude et humide, etc.

Lorsque la gangrène se déclare dans une partie, la douleur, qui était auparavant excessive, diminue tout à coup et disparaît presque entièrement; la chaleur s'apaise en même proportion; la rougeur éclatante ou bleuâtre qui existait d'abord, fait place à la lividité; la pression du doigt qui la faisait disparaître, ne produit plus cet effet; à la tension élastique et vivante succèdent l'affaissement et la mollesse inerte des tissus. La partie affectée se couvre souvent de phlyctènes qui renferment un liquide rougeâtre, séreux, sanguinolent, sous lequel on découvre une tache grisâtre, insensible, qui n'est autre chose qu'une véritable escarre. Dans d'autres circonstances, les parties livides prennent une teinte ardoisée, puis passent à l'état gris, sans qu'aucune exhalation ait lieu à leur surface et soulève l'épiderme qui les protège. Celui-ci se détache sous forme de lambeaux plus ou moins considérables. Presque toujours, plusieurs points de gangrène se manifestent à la fois sur divers endroits de la partie enflammée, puis s'étendent, se rapprochent et se confondent, de manière à l'envahir plus ou moins complètement. Leur insensibilité absolue, un froid cadavérique, une absence manifeste de toute circulation, caractérisent cette mort locale. A mesure qu'elle s'opère, une odeur spéciale, qu'on ne saurait oublier lorsqu'on l'a une fois sentie, s'exhale de la partie malade, se propage au loin et devient si pénétrante qu'elle suffit pour déceler au praticien exercé l'existence d'un seul cas de gangrène parmi de nombreux animaux malades réunis.

Lorsque la gangrène est la suite d'un étranglement qui

s'opère au contact d'une ouverture inextensible ou peu susceptible d'extension, sur les parties molles qui l'ont franchie en se déplaçant, la douleur qui accompagnait l'étranglement s'apaise tout à coup et disparaît à ce point, à mesure que la mortification s'opère, que l'on prendrait ce changement, précurseur de la mort, pour une amélioration à laquelle le praticien expérimenté se gardera bien de croire.

Traitement. — Le traitement de la gangrène a pour objet : 1° d'en prévenir, toutes les fois que cela est possible, la manifestation ; 2° d'en borner les progrès ; 3° de favoriser la chute des escarres auxquelles elle a donné lieu, ou de débarrasser, par des opérations convenables, l'organisme des parties frappées de mort, lorsque la nature ne peut suffire à leur élimination, ou qu'elles laisseraient après elles des plaies trop difficiles à cicatrifier.

On ne peut prévenir la gangrène qu'en opposant aux affections susceptibles de la provoquer, un traitement actif et rationnel. Ce traitement ne saurait être le même dans tous les cas ; il faut l'approprier aux causes variées dont il s'agit de conjurer un des plus funestes effets. Ainsi, 1° dans toutes les inflammations suraiguës et très-violentes, les médications antiphlogistiques générales et locales, et spécialement les évacuations sanguines seront employées avec une énergie proportionnée à l'âge ainsi qu'à la constitution des sujets. Éteindre l'irritation dans les parties menacées, et provoquer leur dégorgement, est manifestement le moyen le plus sûr de les conserver.

2° Lorsque l'on reconnaît que des compressions anormales, surtout des étranglements, menacent certains organes de gangrène, il convient de lever immédiatement les unes, et de procéder sans retard au débridement des

lames fibreuses qui opèrent les autres. Quelquefois même, comme dans les plaies profondes, celles par armes à feu, par exemple, l'expérience ayant appris que la tuméfaction des parties traversées sera gênée par les aponévroses circonvoisines, et que des étranglements pourront résulter de cette disposition, on prévient des constrictions toujours redoutables, et l'on simplifie d'avance les lésions, en opérant des incisions plus ou moins étendues, et en procurant aux tissus qui en sont le siège une liberté que la nature semblait leur avoir refusée. C'est également sur la pratique des débridements, opérés avant que la tension inflammatoire ait acquis une violence excessive, que repose le traitement des furoncles, des phlegmons profonds et de toutes les affections analogues.

3^o Lorsque, par suite de la ligature d'une artère importante ou de toute autre cause, la circulation se trouve arrêtée dans ses voies normales, et que les parties deviennent froides, insensibles, il convient de favoriser autant que possible l'abord du sang dans les tissus qui en sont en partie privés, par les branches collatérales, au moyen de frictions irritantes et d'y entretenir de la chaleur par des sachets de son, de cendre et de sable médiocrement chauffés.

4^o A la suite de l'impression produite par des substances délétères, telles que celles qui provoquent le charbon, les symptômes d'irritation locale et de réaction sympathique, s'ils sont intenses, doivent être combattus à l'aide de boissons délayantes, acidulées, d'applications de topiques émollients et, dans quelques cas, assez rares il est vrai, d'évacuations sanguines locales et générales, employées avec beaucoup de modération et de prudence. On ne doit pas oublier alors que le mal tend à porter une atteinte grave au

système nerveux, à déterminer la prostration des forces, et qu'il faut éviter de hâter ou de provoquer, par l'abus des moyens débilitants, un affaiblissement qui pourrait avoir pour conséquences l'apparition subite et l'intensité considérable de cet état toujours dangereux.

Dans la plupart des cas, on prévient la gangrène et l'on concentre en même temps les effets de la matière septique sur les parties d'abord envahies et menacées de mort, ou dont la mortification ne fait que débiter, en y appliquant sans délai quelques caustiques fort énergiques tels que les acides minéraux concentrés, le deutochlorure d'antimoine, ou mieux encore le cautère actuel. Cette pratique, dont l'expérience a démontré les excellents résultats dans le charbon et la pustule maligne, se concilie parfaitement avec le traitement antiphlogistique général ou local que la nature des symptômes peut d'ailleurs réclamer.

Chez les sujets affaiblis, qui sont dans un état d'asthénie, dont le système nerveux a été de prime abord frappé d'une violente stupeur, le traitement stimulant et antiseptique devra être employé exclusivement. La partie affectée sera cautérisée sans retard, puis recouverte de cataplasmes aromatiques, camphrés. A l'intérieur, les préparations de quinquina, de gentiane, de serpentaire de Virginie, le camphre, etc., devront être mises en usage à doses proportionnées à l'état des malades.

Les médications employées lors de l'imminence de la gangrène, afin de la prévenir, sont encore celles qui, dans la plupart des cas, conviennent après qu'elle est déclarée, pour en borner les ravages.

Cependant lorsque, par ses progrès, elle a envahi la plus grande partie des tissus irrités trop violemment, ou fortement comprimés, ou étranglés avec énergie, et que

la chaleur, la rougeur, ainsi que la douleur diminuent et cessent, le traitement antiphlogistique local et général doit être graduellement abandonné. L'organisme tombe alors presque constamment dans un état d'asthénie proportionné à la violence des mouvements inflammatoires dont il a supporté l'intensité, et que vient encore augmenter la mortification locale, dont les produits liquides ou gazeux sont plus ou moins activement résorbés et portés dans le torrent circulatoire. Dans ce cas il faut recourir, à l'intérieur, aux toniques, tels que les décoctions de quinquina, de gentiane, auxquelles on ajoute l'hydrochlorate d'ammoniaque et le camphre.

En même temps que ce traitement est mis en usage à l'intérieur, on recouvre les parties externes, déjà envahies par la gangrène, ainsi que celles qui, tuméfiées, bleuâtres et œdémateuses, en sont menacées, de plumasseaux imbibés d'une décoction de quinquina camphré ou d'autres topiques stimulants et antiseptiques analogues. Les poudres de charbon, de quinquina et de camphre sont employées avec avantage, spécialement lorsque la gangrène est très-humide, dans la double intention de stimuler les parties encore vivantes, de s'emparer des liquides putrides, de les neutraliser et de rendre leur absorption moins facile et moins pernicieuse. Mais un moyen qui remplace efficacement ces topiques, ou qui peut être dans tous les cas combiné avec utilité à la plupart d'entre eux, consiste dans le chlorure de sodium ou liqueur de Labarraque. Cette préparation, employée seule ou étendue avec parties égales, soit d'eau pure, soit de quelque infusion ou décoction appropriée, a pour effet d'anéantir presque au même instant l'odeur si pénétrante de la gangrène, de détruire les émanations putrides et, par conséquent, de prévenir

les effets que pourrait produire leur inhalation. Peu de substances médicamenteuses sont douées de propriétés plus certaines, et jouissent d'une réputation plus justement acquise parmi les praticiens. Le chlore, que les chlorures liquides dégagent incessamment, non-seulement pénètre les escarres par imbibition, mais va stimuler légèrement les parties non encore mortifiées, change leur mode d'action organique, les conserve et devient ainsi un agent énergique pour arrêter les progrès du mal (1).

Quant à la gangrène produite par des agents caustiques et par l'usage du seigle ergoté, nous renvoyons le lecteur aux articles *Brûlure* et *Ergotisme*.

GASTRITE. — La gastrite est l'inflammation de la membrane muqueuse de l'estomac; assez commune à l'état aigu, elle est excessivement rare à l'état chronique chez les animaux domestiques. Rarement cette phlogose se borne uniquement à l'estomac; elle occupe presque toujours en même temps une étendue plus ou moins considérable de l'intestin grêle; alors il y a gastro-entérite. (*Voyez cette maladie.*)

GASTRITE AIGUE DU CHEVAL. — Cette affection se manifeste par la tristesse et le dégoût; l'animal qui en est atteint tient la tête basse, refuse les aliments solides ou n'en prend que fort peu qu'il mâche nonchalamment; la soif est vive, l'eau claire et fraîche est recherchée avec avidité et prise de préférence aux boissons farineuses, que le malade refuse quelquefois; la bouche est chaude, sèche et pâteuse; la langue, rouge à ses bords et à sa

(1) BÉGIN, *Dictionnaire de médecine et de chirurgie pratiques.*

pointe, est recouverte d'un sédiment grisâtre ; le pouls est serré, bat vite ; l'artère, tendue, est roulante ; la conjonctive, plus ou moins injectée, est d'un rouge très-prononcé ; le poil est piqué et la peau est sèche ; les déjections alvines sont rares et quelquefois coiffées. Tous ces symptômes sont constants, mais ils varient d'intensité selon la gravité de la maladie ; lorsque cette dernière est légère, l'animal ne paraît que faiblement indisposé : il mange encore un peu, mais la digestion est pénible ; il semble plus malade après avoir pris quelques aliments ; la soif est plus prononcée que de coutume, la bouche est un peu plus chaude et plus sèche ; mais un symptôme qu'on ne doit pas perdre de vue, c'est la rougeur de la conjonctive : la lueur de la plus légère gastrite semble venir se peindre sur cette membrane. Lorsque l'inflammation est intense, tous ces symptômes sont plus marqués et plus graves : le malade refuse toute espèce d'aliments, il ne prend que de l'eau froide et refuse obstinément les boissons farineuses ; la tristesse est grande ; l'animal semble frappé d'une profonde prostration ; le pouls est petit, presque imperceptible ; l'artère est tendue et remplie ; les conjonctives sont très-injectées et très-rouges ; la bouche chaude, pâteuse, exhale une odeur fade et fort désagréable ; la température du corps est abaissée ; la peau est sèche et les poils sont hérissés ; il y a souvent constipation. Lorsque la maladie a atteint ce degré d'intensité, elle peut avoir des suites funestes et occasionner la mort de l'animal.

On attribue généralement pour causes à la gastrite, les aliments indigestes, de mauvaise qualité, tels que le foin moisi, l'avoine mal récoltée ou échauffée dans les magasins, les plantes âcres des prairies basses et marécageuses, l'ingestion de l'eau froide lorsque le corps est en sueur, les

indigestions et l'administration inconsidérée de substances médicamenteuses excitantes.

Traitement. — Le traitement de la gastrite doit être entièrement antiphlogistique ; la diète, les boissons blanches légèrement nitrées et la saignée suffisent pour combattre en quelques jours une gastrite peu intense ; mais lorsque la maladie est plus grave, il faut être plus sévère dans les moyens que nous venons d'indiquer : la diète doit être absolue ; on n'accorde au malade que des boissons, l'eau blanchie avec un peu de farine s'il l'appète, ou de l'eau pure, claire et fraîche ; on administre, à différentes reprises dans le courant de la journée, quelques litres de tisane de mauve, de guimauve, ou une décoction légère de graines de lin, ainsi que des lavements de même nature ; la saignée sera répétée au besoin, selon la force et la dureté du pouls. Si la maladie ne cède pas à ces moyens thérapeutiques, si elle tend au contraire à s'aggraver ou à revêtir le caractère chronique, il faut se hâter de recourir aux révulsifs ; les onctions de pommade stibiée sur l'épigastre, ou les sinapismes appliqués sur la même région, remplissent parfaitement l'indication dans ce cas ; notre pratique nous a fourni l'occasion, bon nombre de fois, d'apprécier les bons effets de ces moyens actifs. Lorsque la gastrite ne se complique pas d'une autre affection quelconque, elle se guérit ordinairement au bout de six à sept jours ; rarement elle occasionne la mort, et rarement aussi elle passe à l'état chronique.

GASTRITE CHRONIQUE.—Comme nous l'avons dit plus haut, la gastrite chronique est très-rare chez les animaux domestiques ; on a confondu avec cette affection, un état pathologique de l'estomac qui se présente assez

souvent chez le cheval, et qui consiste dans une véritable asthénie de cet organe. (Voyez *Asthénie stomacale*.) Il est important de ne pas confondre ces deux maladies, attendu qu'elles réclament des moyens thérapeutiques différents, et que ceux qui conviennent pour combattre la première, sont très-nuisibles dans la seconde.

La gastrite chronique, qui est souvent la conséquence de la gastrite aiguë ou d'une gastrite légère négligée ou que l'on a mal traitée, se manifeste par le défaut d'appétit; l'animal mange encore, mais il ne prend que fort peu de nourriture; l'avoine et le foin sont presque constamment refusés; il prend par intervalles, par boutades, un peu d'herbe, de trèfle, de luzerne ou quelques carottes, il recherche les aliments rafraîchissants; la soif, sans être vive, est plus prononcée que de coutume; la bouche est sèche, pâteuse, la conjonctive toujours injectée; le poulx reste petit et serré, la peau est sèche, le poil terne et hérissé; la digestion est laborieuse, et les excréments, mal élaborés, exhalent une très-mauvaise odeur. Pour peu que la maladie persiste, l'animal maigrit et, au bout de cinq à six semaines, quelquefois avant, tombe dans le marasme et succombe.

Traitement. — Dans le traitement de cette maladie, on doit compter beaucoup sur le régime adoucissant, la pommade, les pansements de la main et les frictions sèches, pour rétablir les fonctions de la peau. Pour satisfaire à ces indications, on tiendra le malade à la diète, on ne lui donnera pour nourriture que des farineux, en petite quantité, délayés dans de l'eau; la farine d'orge, le son, etc., conviennent dans ce cas; quelques carottes, de l'herbe, du trèfle ou de la luzerne tendres et de facile digestion, doivent former son unique alimentation; rare-

ment la saignée est indiquée, mais toujours il convient d'établir un point de révulsion, soit au moyen de sétons appliqués sur les hypocondres, soit par des onctions de pommade stibiée, sur l'épigastre. La révulsion doit être soutenue pendant un certain temps et sans interruption pour produire quelque bien, et on ne doit l'abandonner que lorsque l'affection se trouve entièrement dissipée. Vers la fin de la maladie, les breuvages amers et une alimentation un peu nutritive donnée à mesure que les fonctions digestives se réveillent, activent la guérison et rétablissent les forces abattues. Dans quelques rares exceptions, et seulement lorsque les moyens que nous venons d'indiquer sont restés sans effet, on peut administrer quelques légers purgatifs; la secousse qu'ils produisent, l'inflammation substitutive qu'ils provoquent, sont quelquefois favorables à la guérison; toutefois, nous le répétons, nous n'employons ces moyens que quand les autres ont échoué, et avec la plus grande circonspection.

GASTRITE DU BOEUF. — C'est le quatrième estomac qui est le siège de la phlogose qui constitue la gastrite chez les ruminants. Cette affection est rarement isolée, la portion gastrique de l'intestin participe souvent à cette phlegmasie. Comme il est très-difficile, pour ne pas dire impossible, d'établir par des symptômes caractéristiques, l'existence de l'inflammation de la caillette isolée de celle de l'intestin grêle, nous ne faisons ici que la signaler, nous réservant d'en traiter d'une manière très-détaillée à l'article *Gastro-entérite*, auquel nous renvoyons le lecteur.

GASTRITE DU CHIEN. — L'inflammation de la membrane muqueuse qui tapisse l'estomac, s'observe fréquem-

ment chez le chien ; elle se signale par l'inappétence et le refus des aliments solides , les nausées et les vomissements de matières saburrales. La soif est vive, l'animal recherche avec avidité l'eau froide, limpide, et semble n'être jamais désaltéré ; la gueule est sèche, pâteuse ; la langue, chargée d'un sédiment grisâtre, est rouge à ses bords et à sa pointe ; les yeux sont ternes et chassieux, la conjonctive est enflammée ; le malade est fort triste, il recherche les endroits solitaires, où il demeure couché ; quelquefois, et surtout quand l'inflammation est intense, il éprouve des envies de mordre, ce qui fait croire à l'existence de la rage ; presque toujours il y a constipation ; lorsque l'on comprime les parois abdominales, vers la région gastrique, il accuse de vives douleurs par des cris aigus ; la peau est sèche, aride et les poils sont hérissés. Tous ces symptômes varient, non pas dans leur apparition, car ils sont constants, mais bien dans leur gravité qui est en raison de l'intensité de la maladie.

La gastrite chez le chien parcourt ses différentes phases avec rapidité ; au bout de cinq à six jours ordinairement, elle a atteint son *sumum* d'intensité, ou elle est sur son déclin, si elle tend à une issue favorable, ou bien l'animal succombe à la gangrène ; rarement cette maladie passe à l'état chronique.

Les aliments grossiers, indigestes, dont on nourrit ces animaux, ceux qu'ils ramassent dans les ordures et qui, le plus souvent, sont salis par des matières étrangères réfractaires à la digestion, les substances médicamenteuses irritantes que le vulgaire n'administre que trop souvent pour garantir les chiens de la *maladie*, ou qu'il donne en vue de les guérir lorsqu'ils sont malades, etc., sont autant de causes qui peuvent occasionner la gastrite.

Traitement. — Lorsque la gastrite est légère, la diète plus ou moins sévère, un régime lacté et l'usage de tisanes adoucissantes amènent souvent la guérison en quelques jours. Mais il n'en est pas ainsi lorsqu'elle est intense, très-aiguë ; alors on ne doit donner au malade que des boissons froides, légèrement acidulées. Lorsque la fièvre est forte, que l'anxiété est grande, il convient de recourir à la saignée, ou plutôt à une application de six à douze sangsues, selon la taille et la force de l'animal, sur la région épigastrique; on peut réitérer cette application si on le juge nécessaire ; les bains émollients et les cataplasmes de même nature sur l'abdomen, secondent parfaitement les émissions sanguines ; on emploie aussi quelques lavements adoucissants pour provoquer et favoriser les selles ; si la constipation est opiniâtre, il convient de faire prendre au malade, tout en employant les moyens que nous venons d'indiquer, quelques légers laxatifs ; l'huile de ricin administrée à la dose d'une demi-once à une once, selon la taille de l'animal, amène quelquefois des évacuations salutaires qui contribuent puissamment à la guérison. Lorsque les douleurs stomacales sont très-aiguës, les vomissements fréquents, on peut administrer une potion anodine et en continuer l'usage jusqu'à ce que cette aggravation des symptômes soit dissipée.

La gastrite chronique, comme nous l'avons dit, est excessivement rare chez le chien ; lorsqu'elle existe, le régime adoucissant, lacté, le bouillon de tripes ou de tête de mouton, sont les moyens les plus efficaces pour la combattre.

GASTRO-BRONCHITE. (*Voyez Maladie des chiens.*)

GASTRO-ENTÉRITE. — Broussais a le premier désigné sous ce nom l'inflammation de la membrane muqueuse de l'estomac et des intestins, inflammation méconnue, quoique très-fréquente, en médecine humaine, jusqu'à ce savant professeur. Les immortels travaux de cet homme illustre, ont attiré l'attention des vétérinaires, et ce fut en 1825, alors qu'elle régnait épizootiquement dans plusieurs départements français, que cette maladie fut signalée et étudiée sur les animaux de l'espèce chevaline; c'est à dater de cette époque que MM. Girard père, Bernard, Leblanc, etc., ont donné de bonnes descriptions de cette affection chez le cheval.

La gastro-entérite attaque indistinctement tous les animaux domestiques.

GASTRO-ENTÉRITE AIGUE DU CHEVAL. — Cette affection se manifeste par la tristesse et le dégoût; l'animal tient la tête basse, appuyée sur la mangeoire, les yeux sont fermés et larmoyants, les conjonctives tuméfiées présentent une teinte d'un rouge foncé au travers de laquelle on observe un reflet jaunâtre; la bouche est chaude, sèche et pâteuse; la langue, chargée d'un sédiment grisâtre, est rouge à ses bords et à sa pointe; la soif est vive, le malade recherche l'eau pure et claire, il la prend avec avidité et de préférence aux boissons farineuses; l'appétit a tout à fait disparu; le pouls est plein et serré, l'artère est dure, roulante et ne s'affaisse sous les doigts de l'explorateur que par les efforts d'une certaine pression; les pulsations sont petites et précipitées; la peau sèche a perdu de sa température, le poil est piqué; la colonne vertébrale est roide, inflexible, et semble avoir perdu toute sa sensibilité, la marche est chancelante, le train de derrière vacil-

lant menace la chute du malade à chaque pas ; aussi reste-t-il presque constamment debout, à la même place, comme un automate supporté par quatre colonnes, ne se décide à changer de position que lorsqu'on l'y force, et ne le fait qu'avec la plus grande difficulté ; les crottins sont durs, coiffés, quelquefois noirâtres, et souvent il y a constipation. Tel est le tableau symptomatique de la gastro-entérite du cheval, à son début, c'est-à-dire durant les deux premiers jours de son existence. Si la maladie n'est point enrayée dans sa marche ascendante, les symptômes que nous venons de signaler s'aggravant, le malade reste constamment dans un état comateux, la tête appuyée sur la mangeoire, et ne prend plus qu'un peu d'eau claire ; le poulx est petit, devient imperceptible, la chaleur du corps a disparu, la peau est sèche, le poil terne et piqué ; les forces vitales semblent concentrées à l'intérieur, la prostration est grande, la marche est des plus difficiles et même impossible ; l'animal ne peut changer de place ni exécuter aucun mouvement de locomotion sans être soutenu, car sa chute est presque inévitable ; les extrémités des membres s'engorgent, ainsi que le fourreau ; des engorgements œdémateux se développent sous le ventre ; la défécation devient de plus en plus difficile, le malade rejette avec peine quelques rares crottins secs et noirâtres, le plus souvent il y a constipation opiniâtre ; de temps en temps, au fort de la maladie, l'animal fait entendre des grincements de dents. Quand la maladie suit cette marche rapide, elle met cinq à six jours pour atteindre son plus haut degré d'intensité ; la faiblesse alors est extrême, la langue est beaucoup plus chargée, fuligineuse ; l'engorgement des membres postérieurs augmente, gagne ceux de devant, se traduit quelquefois en tumeur charbonneuse ;

les crins s'arrachent à la moindre traction ; la constipation est quelquefois remplacée, à cette période de la maladie, par une dysenterie abondante qui se termine par la mort.

Cette maladie insidieuse, à marche rapide, caractérisait l'épizootie de 1825 ; nous l'avons suivie et étudiée à cette époque, alors que nous étions élève répétiteur du cours de clinique à l'école d'Alfort. En 1826, au début de notre pratique, nous l'avons vue sévir épizootiquement en Belgique, mais elle était loin d'offrir des caractères aussi alarmants ; la marche était plus lente et les terminaisons plus heureuses que dans celle qui régnait en France l'année auparavant ; rarement les animaux succombaient à cette affection et, en cinq à six jours, ils étaient en pleine convalescence.

La gastro-entérite régné quelquefois aussi d'une manière enzootique, et sous forme sporadique ; dans ce dernier cas elle est moins dangereuse et cède facilement, en quelques jours, à un traitement approprié à sa nature inflammatoire.

Les principales lésions cadavériques, que l'on rencontre chez les chevaux qui ont succombé à la gastro-entérite, se trouvent sur la muqueuse de l'estomac et des intestins ; cette membrane folliculeuse est injectée et offre des plaques ecchymosées rouges, parfois brunes et foncées ; on y remarque des érosions superficielles, des ulcérations, même des escarres gangréneuses. Dans quelques cas les matières renfermées dans l'intestin ont de la consistance et sont comme desséchées, ce qui se rencontre plus ordinairement dans le gros intestin, à moins qu'il n'y ait eu diarrhée avant la mort ; le cœcum présente presque toujours le même genre d'altération, qui se continue, mais

d'une manière moins marquée dans la partie repliée du colon. Outre les traces de la plus violente phlegmasie gastro-intestinale, le foie est tuméfié, ses vaisseaux veineux contiennent beaucoup de sang, sa substance est pâle et sans consistance; chez quelques sujets, sa surface extérieure laisse apercevoir des ecchymoses et des adhérences récentes; le péricarde est enflammé et contient souvent de la sérosité rougeâtre; le cœur est mou, volumineux et décoloré; la membrane qui tapisse ses cavités est tantôt rouge-écarlate, d'autres fois d'une couleur lie de vin; la même altération se fait remarquer dans les artères et les veines pulmonaires, jusqu'à leurs bifurcations. Telles sont les principales lésions observées par MM. Girard, Bouley jeune, etc., sur les cadavres de plusieurs chevaux qui ont succombé à la gastro-entérite de 1825.

On range parmi les causes de la gastro-entérite, et en première ligne, toutes les substances irritantes, telles que les aliments solides gâtés, l'eau altérée et corrompue dont on abreuve les animaux, les fourrages moisissés, poudreux, vaseux, l'avoine mal récoltée, moisie ou échauffée au magasin, etc. On cite encore comme pouvant y donner lieu, l'usage inconsidéré de purgatifs ou d'autres breuvages stimulants, les poisons, certains corps étrangers piquants et contondants, les vers intestinaux, etc. L'épizootie de 1825 a été généralement attribuée aux pluies continuelles qui ont duré pendant plusieurs mois; à la chaleur, à la sécheresse et aux vents d'est et de nord-est qui y ont succédé; aux fourrages mal récoltés, aux mauvaises nourritures. On a remarqué que les chevaux les plus gras ont été les premiers et les plus dangereusement atteints; que c'est parmi eux qu'on a compté le plus grand nombre de

victimes. Beaucoup de vétérinaires ont pensé que la maladie dont il s'agit se propageait par contagion ; M. Girard, alors directeur de l'école d'Alfort, était de cette opinion ; d'autres, au contraire, ont nié l'existence de cette funeste propriété ; dans tous les cas, il est prudent, en présence d'une pareille maladie, de prendre toutes les mesures possibles pour l'isolement des animaux malades, le doute nous l'impose.

Traitement. — Le traitement de la gastro-entérite doit consister dans la saignée générale, répétée selon le besoin, c'est-à-dire selon l'état du poulx et la fièvre qui l'accompagne, la diète absolue et l'administration de tisanes adoucissantes et de lavements de même nature. Si la maladie est intense, chez un animal jeune et pléthorique, on débute par une forte saignée que l'on réitère si l'artère conserve sa plénitude et sa dureté ; on fait prendre au malade une décoction de graines de lin ou de chiendent, que l'on administre à la dose d'un litre, et que l'on répète sept à huit fois par jour ; les boissons rafraichissantes blanchies avec de la farine d'orge, légèrement nitrées, doivent être présentées souvent, en petites quantités à la fois ; si l'animal répugne à les prendre, on les remplace par de l'eau fraîche qu'il appète toujours dans les inflammations gastro-intestinales.

Les fonctions cutanées étant supprimées dans la maladie qui nous occupe, il est bon de mettre sur le corps de l'animal des couvertures de laine, et de lui faire des frictions sèches avec le bouchon de paille ou la brosse, pour stimuler la peau et provoquer la transpiration. Lorsque, malgré ces moyens thérapeutiques, la maladie ne cède pas au bout de deux à trois jours, il faut recourir à la médication révulsive : un sinapisme appliqué sur la région

épigastrique est préférable aux autres révulsifs, il agit promptement et permet en quelques heures de pratiquer des scarifications dans l'engorgement qu'il provoque; l'émission sanguine locale qui en résulte est des plus efficaces. Si, malgré l'usage des lavements, le malade ne fiente pas, s'il y a constipation opiniâtre, on administre, pour combattre cette complication, un électuaire laxatif: deux onces de crème de tartre et deux onces de sulfate de soude, incorporées dans de la poudre de réglisse et du miel, nous ont procuré des résultats salutaires dans le cas qui nous occupe; cet électuaire doit être donné en deux ou trois fois dans le courant de la journée. Lorsque la maladie est franchement inflammatoire et sans complication aucune, elle cède ordinairement à ce traitement au bout de quatre ou cinq jours; alors on voit diminuer les symptômes, le malade reprend insensiblement de la gaieté, recherche la nourriture et, en quelques jours, la convalescence est achevée; durant ce temps il faut être très-sévère sur le régime et n'accorder au convalescent que des substances alimentaires légères, rafraîchissantes et de facile digestion; des moutures d'orge, des carottes, un peu d'herbe fraîche doivent être distribuées alternativement et en petite quantité à la fois; on augmentera la ration à mesure que les forces renaîtront, et on ne ramènera qu'insensiblement et par gradation l'animal à sa ration ordinaire. La promenade au pas, par un temps doux, est salutaire aux convalescents.

Dans l'épizootie de 1825, il survenait des complications, des épiphénomènes, qui nécessitaient des modifications dans le traitement, et qu'il importait de combattre; c'est ainsi, par exemple, lorsque des efflorescences charbonneuses apparaissaient, qu'il fallait se hâter de les

cautériser avec le fer incandescent, et de réveiller les forces vitales affaiblies par des breuvages amers et antiputrides. Beaucoup d'animaux succombèrent à cette gastro-entérite, qui avait quelque chose de septique dans sa nature, et une tendance à se traduire en affection adynamique, typhoïde.

GASTRO-ENTÉRITE AIGUE DU BOEUF. — Chez les ruminants, c'est dans la membrane muqueuse de la caillette et de l'intestin grêle que la scène pathologique se passe; les autres réservoirs gastriques et le gros intestin offrent aussi des traces d'inflammation, mais elles y sont moins prononcées et peuvent être regardées comme consécutives à la phlegmasie de la caillette et de l'intestin grêle. Cette maladie, à l'état aigu, se déclare par la tristesse et l'abattement, la suspension de la rumination et la diminution de la sécrétion laiteuse chez la vache. A ces premiers symptômes, que l'on pourrait appeler prodromiques, d'autres viennent s'ajouter : l'appétit se perd, l'animal éprouve un dégoût pour les aliments solides, qu'il refuse obstinément; la soif est vive, la bouche est sèche, chaude et pâteuse; la langue est recouverte d'un enduit d'un gris jaunâtre, le mufle est sec et chaud; la conjonctive injectée offre une teinte rouge-jaunâtre, les yeux sont mornes, et les paupières tuméfiées recouvrent en partie ou en totalité la cornée lucide; le pouls est petit et vite, l'artère est dure et remplie au point que les pulsations sont à peine sensibles; la marche est difficile et chancelante, surtout dans les membres postérieurs; la colonne vertébrale, contrairement à ce que l'on observe chez le cheval, est très-sensible à la pression; il y a prostration des forces musculaires, quelquefois constipation, ou bien le malade

ne rejette que des excréments durs et recouverts d'une matière muqueuse très-abondante. A mesure que la maladie fait des progrès, la prostration augmente ; l'animal est plongé dans un état comateux très-prononcé ; les cornes et les oreilles sont froides , ou alternativement chaudes et froides ; la peau est sèche, sa température est variable, le poil est piqué ; le ventre devient sensible à la pression, quelquefois il est météorisé ; la respiration est plaintive, difficile, il y a grincement des dents. A cette époque de la maladie , la soif est inextinguible, la constipation opiniâtre, et le peu d'excréments qui s'échappent sont maronés, noirs et très-fétides ; à cette constipation succède quelquefois la diarrhée, qui se traduit parfois en dyssenté-rie, et dont la fétidité est insupportable ; le malade éprouve des coliques , il se couche et se relève fréquemment , et des mouvements convulsifs dans les muscles du cou et des membres s'observent souvent à la fin de la maladie, lorsque celle-ci doit avoir une terminaison funeste.

La durée de la gastro-entérite du bœuf est à peu près la même que chez le cheval ; sa marche est plus ou moins rapide, elle peut en deux ou trois jours tuer le malade ; mais le plus communément , il s'écoule quatre à cinq jours depuis le début jusqu'à la période d'état ; arrivée à ce point , si la maladie doit avoir une terminaison heureuse, les symptômes diminuent , insensiblement l'animal reprend de la gaieté, l'appétit renaît avec la santé et, ordinairement, au bout de quatre ou cinq jours, la convalescence est achevée ; dans le cas contraire, les forces s'épuisent, la dyssenté-rie, qui succède à la constipation, plonge le malade dans un état adynamique qui rend toute réaction impossible ; cette période dure deux à cinq jours, puis l'animal succombe.

Comme chez les animaux de l'espèce chevaline, la gastro-entérite passe rarement à l'état chronique chez les ruminants ; elle reconnaît les mêmes causes que chez les premiers : les aliments de mauvaise qualité, gâtés, moisis, vaseux, irritants, les eaux corrompues, stagnantes, qui contiennent des détritits d'animaux et de végétaux en putréfaction, etc., sont considérés comme donnant le plus souvent lieu à cette phlegmasie gastro-intestinale. M. Gaultet rapporte qu'en 1832, une gastro-entérite épizootique s'est manifestée sur les vaches de la commune d'Ham-pigny, arrondissement de Bar-sur-Aube. Ce vétérinaire, chargé de la combattre, s'est particulièrement attaché à la recherche des causes, afin d'en faire cesser l'influence. S'étant fait conduire dans les pâturages, il découvrit qu'une petite rivière avait son cours interrompu bien au-dessus des pâturages, où elle ne consistait plus qu'en des trous disséminés de place en place et remplis plus ou moins d'eau stagnante et infecte. Ce qui ajoutait encore à l'impureté de cette eau était la putréfaction d'un nombre considérable d'oisons jetés morts dans la rivière avant qu'elle fût tarie. Plus de trois mille oisons vivants parquaient encore dans ces pâturages. Pendant plus de deux mois qu'a duré la sécheresse, les vaches allant dans ces mêmes pâturages n'ont eu d'autre boisson que l'eau de ces cloaques, infectée par les restes des nombreux oisons putréfiés, boisson aussi dégoûtante qu'insalubre, dont les animaux n'ont pu même boire assez pour satisfaire leur soif. C'est à cette cause que M. Gaultet attribue le développement de cette épizootie, qu'il admit pour une gastro-entérite avec symptômes ataxiques. La maladie était accompagnée de l'envie de mordre, et les habitants de la commune l'avaient prise pour la rage. M. Gaultet n'eut pas de peine à les

désabuser de cette idée et à couper court à l'épizootie, en faisant cesser la cause qui l'avait fait naître.

Traitement. — Une des premières indications à remplir est de rechercher les causes qui ont pu donner lieu à la gastro-entérite, de les éloigner s'il est possible, ou d'en mitiger l'influence par des soins hygiéniques bien entendus.

Au début de cette phlegmasie, il est indispensable de recourir aux émissions sanguines; une ou deux larges saignées, selon l'état du pouls et la violence de l'inflammation, procurent souvent un soulagement marqué; on soumet le malade à une diète absolue, on ne lui donne que de l'eau blanchie avec de la farine d'orge ou de son, et légèrement nitrée ou acidulée; on administre en breuvages, les décoctions de graines de lin, de mauve, de guimauve, et cela à la dose de deux litres toutes les deux heures, ainsi que des lavements émollients ou mucilagineux. À ce traitement interne, si la maladie est intense, on ajoute les bains de vapeurs sous le ventre, ou mieux encore l'on applique et l'on maintient sur les parois abdominales, des couvertures de laine humectées d'une décoction émolliente tiède, que l'on a soin d'arroser de temps à autre pour entretenir une chaleur constante et humide. Si la constipation existe, il convient de la combattre par l'addition de six à huit onces de sulfate de soude ou de surtartrate de potasse, que l'on administre en deux fois, matin et soir, dans un litre de tisane émolliente; si la constipation persiste, on réitère la médication laxative, toutefois sans préjudice des autres moyens, car il importe de faire cesser cette complication qui, à la longue, pourrait avoir des suites funestes. Ces moyens thérapeutiques, combinés de manière à répondre à toutes les indications, suffisent, dans la majeure partie des cas, pour triompher

en quelques jours de la gastro-entérite aiguë. Si, après la disparition des principaux symptômes, la maladie tendait à passer à l'état chronique, il faudrait réveiller l'action vitale par les breuvages de décoctions de racine de gentiane, de petite centaurée, d'écorce de saule blanc, etc. ; ces breuvages amers aiguillonnent l'appétit, favorisent les digestions et relèvent les forces abattues par la diète et les émissions sanguines.

GASTRO-ENTÉRITE AIGUE DU MOUTON. — Cette affection étant en tout semblable à celle du bœuf, nous croyons pouvoir nous dispenser d'en faire un paragraphe séparé ; cependant il importe de rapporter ici deux observations consignées dans le *Dictionnaire de médecine pratique* d'Hurtrel d'Arboval ; elles sont de M. Cruzel, les voici :

Un troupeau de trente moutons à demi-gras était nourri avec du foin sablé qu'on lui donnait la nuit en aussi grande quantité qu'il pouvait le consommer. Après quinze jours, deux animaux sont dégoûtés et bientôt après, pris de diarrhée ; ils meurent au bout de trente-six heures. Le lendemain, même chose arrive chez trois autres moutons.

Nécropsie. — Membrane muqueuse de la caillette d'un rouge vif ; celle de l'intestin également phlogosée dans toute son étendue, principalement dans le colon où sont contenues des matières muqueuses sanguinolentes. Le péritoine est rouge, injecté, les vaisseaux mésentériques sont gorgés de sang.

Traitement. — Vingt-cinq moutons restent, sept ont la diarrhée. M. Cruzel pratique sur ces derniers une forte saignée ; on doit leur administrer souvent une décoction mucilagineuse miellée en breuvage ; le foin sablé est remplacé par du regain bien récolté. Le troisième jour du

traitement, la diarrhée s'est arrêtée; l'appétit revient. Deux moutons ont paru tristes dans l'intervalle du premier au troisième jour; ils ont été saignés et n'ont point eu de diarrhée. Le sixième jour du traitement et de la dernière visite, il n'y avait plus de malades; ceux qui l'ont été sont en pleine convalescence.

Quelques jours avant la tonte, quatre-vingts brebis étaient renfermées dans une bergerie étroite, peu ou point aérée; le fumier y avait été soigneusement conservé depuis un mois, et l'on ne mettait plus de litière. Quatre brebis sont d'abord affectées de diarrhée, avec perte de l'appétit, et meurent le second jour de la maladie après avoir rendu, avec de grands efforts, beaucoup de matières muqueuses et sanguinolentes. Le nombre des malades augmente progressivement, et bientôt vingt-huit ont succombé. M. Cruzel, appelé juridiquement, procède de suite à l'ouverture de six brebis qui venaient de mourir. Il y a rougeur et infection des membranes du cerveau, et ramollissement de cet organe; les poumons sont gorgés de sang noir, la rate est engorgée, se déchire facilement; le péritoine est rouge, la membrane muqueuse de la caillette, de l'intestin grêle et des gros intestins, parsemée de plaques violacées, circonscrites par une auréole. Le colon contient des matières stercorales, mêlées à une substance muqueuse, filante. Le troupeau est placé dans une bergerie spacieuse et bien aérée; on doit renouveler souvent la litière, abreuver les animaux d'eau blanchie avec de la farine de seigle. Toutes les brebis sont saignées. Sur dix qui présentent déjà les premiers symptômes de la maladie lorsque ce traitement est mis en usage, quatre périssent, et la mortalité finit avec elles.

Ces deux observations de gastro-entérite semblent

indiquer quelque chose d'autre qu'une inflammation locale de la muqueuse de l'estomac et de l'intestin; les causes qui ont donné lieu à cette maladie, les symptômes qui la signalent, sa marche rapide et les lésions cadavériques que l'on rencontre à l'ouverture des animaux qui y ont succombé, nous révèlent l'existence d'une affection typhoïde, carbonculaire, ou pour parler le langage des anciens, d'une *fièvre putride*.

GASTRO-ENTÉRITE AIGUE DU PORC. — Le porc atteint de gastro-entérite est triste et dégoûté, il se tient ordinairement couché dans un coin de son réduit; la soif est vive, l'animal refuse les aliments solides; il éprouve de fréquentes nausées qui sont quelquefois suivies de vomissements; la bouche est sèche, pâteuse, la langue est chargée d'un sédiment jaunâtre; les yeux sont rouges, les paupières sont injectées; la peau est sèche et brûlante, les excréments sont durs, noirâtres, recouverts d'une pellicule membraniforme ou de mucus glaireux; quelquefois il y a constipation, rarement diarrhée. Cette maladie marche rapidement chez cet animal: quatre à cinq jours lui suffisent pour atteindre son degré culminant, alors elle décroît, ou se termine par gangrène et tue le malade.

Traitement. — Cette phlegmasie doit être combattue par la saignée, la diète, les boissons mucilagineuses nitrées, acidulées et par les lavements émollients.

GASTRO-ENTÉRITE AIGUE DU CHIEN. — Le chien atteint de gastro-entérite perd d'abord l'appétit; il a l'air inquiet et souffrant; le pouls est plein, dur et fréquent, les conjonctives sont rouges, injectées; les paupières sont légèrement tuméfiées; la bouche est chaude,

sèche; la membrane buccale est enflammée; la langue, rouge à ses bords, est chargée d'un enduit grisâtre; l'animal éprouve de fréquentes nausées et vomit quelquefois; c'est surtout après qu'il a pris quelque nourriture, que cet acte anormal s'exécute; les selles sont dures, rares; souvent il y a constipation, et parfois une diarrhée abondante et fétide accompagne cette phlogose gastro-intestinale. Si l'on comprime les parois abdominales, le malade éprouve de vives douleurs qui lui arrachent des cris aigus; de temps en temps il est en proie à des coliques plus ou moins violentes. Quelques auteurs ont signalé comme un symptôme de la gastro-entérite aiguë du chien, l'envie de mordre; si ce symptôme existe quelquefois dans cette maladie, il n'est rien moins que constant, et ne doit être considéré que comme un épiphénomène de peu de valeur pour le diagnostic. M. Rainard affirme que la morsure des chiens affectés de gastro-entérite est contagieuse; nous n'avons pas cherché à vérifier cette assertion, dit Hurtrel d'Arboval, mais si elle se trouvait exacte, ajoute-t-il, où serait la différence qui pourrait exister entre la gastro-entérite et la rage? C'est ce que M. Rainard ne dit pas.

Les aliments indigestes et grossiers dont on nourrit la plupart des chiens, tels que le pain bis vieux, moisi, fabriqué avec du son ou de la mouture d'avoine de mauvaise qualité, l'usage des chairs putréfiées et l'administration inconsidérée de substances médicamenteuses, sont généralement regardés comme causes de la gastro-entérite chez le chien.

Traitement. — Cette maladie, dont la marche est ordinairement rapide, doit être attaquée par la saignée, les bains émollients et les cataplasmes de même nature que l'on applique sur les parois abdominales. Outre ces

moyens, on fait prendre au malade, toutes les heures, une ou deux cuillerées de tisane adoucissante et on lui passe trois ou quatre lavements de même nature par jour, selon le besoin. Si la maladie résiste à ces moyens thérapeutiques, il faut recourir à l'application de sangsues sur la région épigastrique; leur nombre doit varier, selon la taille de l'animal et l'intensité de la phlegmasie, de dix à vingt-cinq. S'il y a constipation, il faut la faire cesser; à cette fin, on administre par cuillerées des potions huileuses, ou plutôt l'huile de ricin. Si, au contraire, la diarrhée est abondante et menace d'épuiser le malade, il faut tenter de l'arrêter par l'usage d'une potion opiacée; quatre onces d'une émulsion de gomme arabique, à laquelle on ajoute dix à quinze gouttes de laudanum liquide de Sydenham, administrées d'heure en heure à la dose d'une cuillerée, nous ont procuré des résultats satisfaisants dans le cas qui nous occupe.

Au bout de quatre à cinq jours de ce traitement, on voit souvent les symptômes diminuer d'intensité, et insensiblement la santé se rétablir; mais lorsque la maladie persiste au delà de ce terme sans amendement, il est fort à craindre qu'elle n'ait une terminaison funeste. C'est ce qui arrive presque constamment quand il y a diarrhée colliquative abondante.

GASTRO-ENTÉRO-HÉPATITE. — Gellé a observé quelquefois, dans sa pratique, l'inflammation de la muqueuse des organes digestifs compliquée de la phlegmasie du foie, chez les animaux de l'espèce bovine. Il la considère comme très-rare et n'en cite que deux faits dans son ouvrage sur la *Pathologie du bœuf*.

Le 27 novembre 1828, un nourrisseur du faubourg

Saint-Michel, à Toulouse, vint prier Gellé d'aller visiter une de ses vaches, malade depuis quatre jours.

Le lundi 24, au matin, cette bête fut trouvée couchée dans l'étable, ce qui n'était pas ordinaire ; elle avait rendu dans la nuit une quantité considérable d'excréments liquides et fétides, sans que l'on pût connaître la cause de cette diarrhée. Elle mangea peu ce matin, et donna beaucoup moins de lait que de coutume ; elle fut cependant menée dans un pré avec deux autres vaches ; le soir, on l'y trouva couchée, ayant la peau très-froide et la panse un peu ballonnée. Rendue à l'étable, cette vache refusa toute espèce d'aliments et ne rumina pas ; le propriétaire lui donna quelques lavements et de l'eau blanche. Ces moyens, continués jusqu'au 27, n'empêchèrent pas la maladie de s'aggraver. C'est alors que Gellé fut consulté.

Symptômes. — La panse était pleine et dure, la bouche chaude ; sa muqueuse, de couleur jaunâtre, était recouverte d'un enduit muqueux plus épais sur la langue, qui était rouge au-dessous et à sa pointe ; une constipation opiniâtre existait depuis trois jours ; les urines étaient rares et colorées ; le pouls était petit, concentré, accéléré et donnait 80 pulsations par minute ; la respiration était fréquente et plaintive. Il existait un abattement, une prostration extrêmes des forces ; la bête chancelait et semblait prête à tomber quand on voulait la faire marcher. L'épine dorsale était d'une sensibilité excessive ; les oreilles et les cornes étaient froides, le mufle sec et chaud ; la conjonctive, très-injectée, reflétait une couleur jaune ; les mamelles étaient flétries depuis trois jours.

Gellé ne put connaître les causes de cette gastro-entérite compliquée d'hépatite ; il fait seulement remarquer que la vache habitait une étable basse, très au-dessous du sol,

nullement aérée, chaude, pleine de fumier ; qu'on éprouvait en y entrant un méseaise dans la respiration, et qu'une odeur et des exhalations suffocantes, ammoniacales, irritaient le nez, le larynx et les yeux.

Traitement. — Saignée de six livres à la jugulaire ; immédiatement après la bête urina copieusement ; le liquide, toujours fétide, était de couleur jaune noir. Il prescrivit des breuvages composés d'une décoction d'orge mondé, de gomme du Sénégal, de miel et fit ajouter quatre onces de crème de tartre pour douze litres de tisane. Lavements émollients acidulés par le vinaigre, frictions sèches, la diète et l'eau blanche.

Le 28, la vache était moins accablée, cependant elle chancelait toujours quand on voulait la faire marcher ; le pouls donnait encore 80 pulsations par minute, et les symptômes, quoique moins intenses, étaient les mêmes. Saignée de six à sept livres à la thoracique. Gellé remarque dans l'après-midi, comme il l'avait fait la veille, que la fièvre s'exaspérait le soir ; même prescription.

Le 29, il trouva la malade mieux portante ; le pouls ne donnait plus que 60 pulsations par minute ; elle avait rendu beaucoup de mucosités épaisses, d'un blanc jaunâtre et sanguinolentes, avec quelques crottins durs et coiffés. Les symptômes ayant beaucoup moins d'intensité, il pronostiqua une guérison prochaine ; même traitement.

Le 30, le mieux se soutient ; les déjections étaient les mêmes que la veille ; la malade témoigna le désir de manger ; elle se couchait et se levait facilement ; cependant, ayant été brusquement poussée, elle tomba en marchant ; continuation du même traitement, panades, eau blanche.

Le 1^{er} décembre, convalescence : excréments mous, sans odeur ; urines encore un peu colorées ; désir de man-

ger ; les muqueuses sont moins jaunes ; mais l'arrière-main est toujours faible ; on supprime la tisane, on continue encore les lavements et on accorde un peu de foin.

Le 20, continuation de la convalescence, mêmes soins, même régime. Mais comme la croupe était toujours chancelante, Gellé prescrivit une friction fortifiante sur les lombes, composée de trois onces d'huile d'aspic, une once d'essence de térébenthine et un demi-verre d'eau-de-vie.

Le 3, même friction et même prescription. Mais le nourrisseur, ravi de voir que sa vache mangeait et ruminait, lui avait, dès le 2 au soir, donné du foin, des feuilles de chou et du son. Pareil repas fut offert à la convalescente le 3 au matin ; vers midi, elle fut trouvée malade, n'ayant pas ruminé ni fienté de la journée ; la bouche était chaude, la panse pleine et dure, le pouls accéléré et un peu concentré, la respiration vite et plaintive, avec froissement des dents. On prescrivit de nouveau la tisane adoucissante, sans crème de tartre, les lavements émoullients, une diète sévère et l'eau blanche. Le 4 au soir, la malade fienta et parut beaucoup soulagée par cette évacuation. Le 5, elle mangea un peu de foin, but l'eau blanche et rumina. Dès lors, un régime mieux suivi amena une prompt guérison.

M. Van den Eide, médecin vétérinaire à Opwyck (Brabant), a observé pendant le second trimestre de l'année 1843, une gastro-entéro-hépatite qui a régné enzootiquement parmi les cochons de M..., amidonnier à Lebbeke (1).

Lors de l'invasion de la maladie, les porcs éprouvaient plusieurs jours de suite des lassitudes dans les membres,

(1) *Journal vétérinaire et agricole de Belgique.*

les articulations devenaient douloureuses et très-gonflées, au point que les mouvements étaient impossibles ; appétit moindre, soif inextinguible, abattement général, pouls dur, plein et fréquent, oeil fixe et comme égaré, conjonctive très-injectée, langue rouge et comme dépouillée autour et vers la pointe ; douleur aiguë, tantôt à l'épigastre, tantôt au bas-ventre, souvent aux deux points à la fois, à la plus légère pression ; selles abondantes, urines rares, ou bien constipation, urines fréquentes et copieuses. Durant les trois ou cinq premiers jours, M. Van den Eide observait un peu de rémission lors de sa visite du matin, et tous les soirs, vers sept heures, la pyrexie redoublait, accompagnée de tout le cortège des symptômes précités. Ceux chez lesquels l'accès diminuait chaque fois, entraient en convalescence du huitième au dixième jour, et une semaine de régime suffisait pour ramener une santé parfaite.

Chez ceux, au contraire, qui dépassaient ce terme, on remarquait : renversement de la tête en arrière, l'animal étant couché ; yeux fixes, pupilles dilatées et paraissant insensibles à la lumière la plus vive ; pouls déprimé et irrégulier ; langue sèche et dure comme une écorce, soif inextinguible, cris perçants et incohérents ; plusieurs malades entassaient la paille sous leur poitrine. Si, après quelques jours, la mort ne terminait pas cette scène morbide, la langue s'humectait légèrement, l'appétit se faisait sentir, et après six ou sept jours au plus, la fièvre cessait entièrement, et les convalescences étaient de courte durée.

M. Van den Eide accuse comme causes essentielles de cette enzootie, 1^o un changement subit de la vie vagabonde des jeunes porcs qui en ont été atteints, à l'état de domesticité ; 2^o l'encombrement outre mesure dans des

toits trop petits pendant la saison qui, comme on le sait, est la plus propre au développement de la gastro-entérite ; 3^o enfin, une nourriture trop substantielle donnée en trop grande quantité et à des heures auxquelles ils n'étaient pas habitués.

Traitement général. — Le jour de l'invasion de la maladie, les malades étaient mis à la diète la plus sévère ; on leur donnait pour boisson habituelle l'eau d'orge légèrement acidulée avec du vinaigre, ou bien l'eau pure mélangée avec du lait. Une saignée fut faite aux veines auriculaires et aux artères de la queue. Le ventre était couvert d'un sachet de son chaud, renouvelé toutes les deux heures. Une potion gommeuse était administrée par cuillerée de deux en deux heures les premiers jours, et le plus souvent elle était continuée pendant le cours de la maladie, si le malade ne devenait pas trop difficile pour qu'on la lui administrât. Qu'il y eût constipation ou diarrhée, M. Van den Eide faisait passer quatre lavements émoullients dans les vingt-quatre heures, tant que l'irritation continuait. Si le lendemain la fréquence du pouls persistait, ainsi que la douleur de l'épigastre et de l'abdomen, si la langue et la conjonctive étaient encore rouges, on pratiquait une nouvelle saignée plus forte que la première. Souvent on fut obligé d'y revenir trois ou quatre fois. Rarement une saignée a suffi, et nombre de fois une seconde a été suivie de la convalescence. Dans la deuxième et la troisième période, des révulsifs à la peau ont été mis en usage. Ces révulsifs consistaient en de fortes frictions acétiques, très-chaudes, sur les membres thoraciques et abdominaux ; et quelquefois on y ajoutait de la poudre de moutarde pour les rendre plus actives. Les symptômes cérébraux qu'on a observés dans la deuxième et la troisième

période, considérés comme sympathiques de l'affection primitive, ont été combattus avec avantage, à l'aide de la saignée aux oreilles. Tel a été le traitement suivi généralement pour tous les malades, à quelques modifications près. M. Van den Eide ne perdit que trois animaux sur plus de quarante qui furent atteints de cette affection.

GASTRO-HÉPATITE (*Inflammation de l'estomac et du foie.*) — Dans une observation qui lui est particulière, M. Saussol donne des détails très-précieux sur les symptômes de la gastro-hépatite du cheval. Un animal de cette espèce, âgé de 12 ans et d'un tempérament sanguin, ayant éprouvé des sueurs copieuses qu'on ne pouvait attribuer qu'à un excès de travail, est examiné avec beaucoup d'attention et présente les symptômes suivants : Diminution de l'appétit, abattement et tristesse, flancs cordés, hypocondres douloureux, poils ternes, yeux chassieux, marche lente et incertaine, muqueuses d'un jaune-safran, respiration accélérée, langue chargée d'un enduit muqueux, très-épais, pouls dur et plein. — Diète, saignée de douze livres, boissons mucilagineuses, fumigations émollientes sous le ventre, couverture de laine. Seconde période : Tristesse extrême, yeux ternes, peau froide; urine fortement sédimenteuse, jaune-rougeâtre et de consistance huileuse; pouls accéléré, respiration précipitée, frisson général de deux minutes environ, suivi de sueur fétide. — Saignée de dix livres, même traitement. Troisième période : Même couleur des membranes, conjonctive très-injectée, sueurs colliquatives, accès semblable au précédent. Électuaires adoucissants, rendus purgatifs par l'addition de l'aloès. — Continuation des mêmes soins; sinapismes sous la poitrine, sétons au poitrail et aux fesses,

boissons mêlées de décoction de quinquina rouge, à laquelle on ajouta, à la fin, l'acétate d'ammoniaque à la dose d'une once par jour. M. Saussol a obtenu un heureux résultat de ce traitement.

Gellé parle d'une gastro-hépatite qu'il a observée sur un bœuf. En voici les symptômes : Refus d'aliments, cessation de la rumination, bouche chaude et pâteuse ; panse pleine et un peu météorisée, avec rétraction et tension des flancs, constipation ; cependant quelques excréments recouverts de mucosités sortaient après des épreintes douloureuses ; les urines sont rares et colorées. Les muqueuses apparentes sont injectées et de couleur jaunâtre ; le regard est sombre et farouche ; la respiration est plaintive ; on observe des frissons vagues, ainsi que de l'abattement ou plutôt une légère prostration des forces.

Traitement. — Saignée de six livres à la jugulaire ; tisane mucilagineuse avec addition de sel de Glauber, lavements émoullients, bains de vapeur.

Le lendemain, l'affaiblissement est tel que le bœuf ne peut se relever qu'avec peine : saignée de six livres, même prescription.

Le troisième jour, les symptômes précités ont augmenté d'intensité ; le malade est presque toujours couché, la tête repliée vers le flanc et appuyée sur le sol ; l'abattement est extrême, la constipation opiniâtre, le pouls concentré et accéléré ; les muqueuses colorées en jaune ; les membres, les oreilles, les cornes froids ; les frissons fréquents.

Le froid des extrémités, les frissons vagues, l'extrême concentration du pouls font présumer qu'il y a exsudation sanguine sur la muqueuse intestinale : tisane mucilagineuse avec addition de gomme du Sénégal, lavements

émollients ; cataplasmes de même nature sur l'hypocondre droit ; des frictions révulsives de vinaigre chaud doivent être faites toutes les deux à trois heures sur l'abdomen et les membres.

Deux jours plus tard , le bœuf rendit par l'anus des caillots de sang noir assez gros , ainsi que des excréments liquides muqueux et mêlés de sang ; on fit continuer le traitement.

Le sixième jour , on appliqua les sinapismes , mais ils ne produisirent aucun effet , et l'animal mourut le neuvième jour.

GLAUCOME. — Maladie qui a pour caractère principal la couleur vert de mer que prend le fond de l'œil vu à travers la pupille.

On connaît fort peu la nature et même le siège véritable du glaucome. La plupart regardent cette affection comme une dégénération particulière du corps vitré. Wenzel et Weller, qui ont eu occasion de disséquer des yeux affectés de glaucome, pensent qu'il a son siège primitif dans la rétine et le nerf optique. Le dernier se fonde sur ce que l'altération de couleur qu'a éprouvée le corps vitré est beaucoup moins intense que la nuance verdâtre que l'on aperçoit pendant la vie, en regardant le fond de l'œil, tandis que cette coloration est, au contraire, plus évidente dans la rétine, que la dilatation de la pupille et les changements de densité survenus dans les milieux transparents de l'œil permettent d'ailleurs de mieux distinguer : il fait enfin observer avec raison que si cette altération de couleur avait son siège dans l'humeur vitrée, les malades devraient d'abord voir les objets colorés : ce qui n'a pas lieu.

D'après ces remarques, dit M. Sanson, dans le *Dictionnaire de médecine et de chirurgie pratiques*, le glaucome devrait donc être considéré comme une variété de l'amaurose, et il faut convenir, ajoute-t-il, que les premiers symptômes par lesquels cette maladie se déclare sont à peu près les mêmes que ceux de la goutte sercine en général.

Le glaucome n'est pas très-rare chez les animaux, mais il est souvent confondu avec l'amaurose. D'abord il n'affecte ordinairement qu'un seul œil, dont la vision est obscurcie. Plus tard, et plus ou moins rapidement, la conjonctive et la sclérotique se couvrent de vaisseaux variqueux d'un rouge foncé; le réseau qu'ils forment s'arrête brusquement à une petite distance de la circonférence de la cornée transparente, de manière à laisser entre elle et lui un cercle dans lequel on aperçoit le tissu de la sclérotique qui est d'un blanc sale; les douleurs sont intenses; l'iris acquiert une teinte verte qui semble pénétrer le corps vitré, et que l'œil réfléchit. Le cristallin commence alors à s'obscurcir et à prendre également une couleur verte, et un volume tel qu'il fait quelquefois saillie dans la chambre antérieure de l'œil. A cette époque de la maladie, la pupille est très-dilatée, l'iris devient immobile; les vaisseaux variqueux de la conjonctive et de la sclérotique se dilatent davantage, l'œil diminue de volume, perd son brillant, s'atrophie quelquefois; alors la douleur locale se calme insensiblement. Il est d'observation que, quand la maladie commence par un seul œil, elle finit par l'autre, et que la cécité est la suite ordinaire, constante même de cet état pathologique.

Les causes qui produisent le glaucome sont fort obscures; on admet généralement, comme pouvant y donner

lieu, toutes les irritations qui ont une action directe ou sympathique sur l'organe de la vue.

Traitement. — Le traitement du glaucome ne peut être que palliatif. Il consiste à combattre, par de petites saignées, les fluxions inflammatoires qui se font quelquefois sur l'organe affecté, et à faire cesser les douleurs atroces qui font le tourment des malades, par l'usage externe et interne des agents narcotiques.

Mais quand la maladie est bornée à un œil, demande M. Sanson, peut-on préserver l'autre? C'est à cela sans doute que doivent tendre tous les efforts du praticien. Les moyens qui ont le mieux réussi jusqu'à présent, sont ceux qui ont le plus d'efficacité pour combattre l'amaurose. De petites saignées répétées de temps à autre, des révulsifs puissants appliqués sur la partie supérieure de l'encolure, et les purgatifs administrés à doses fractionnées, et continués de manière à établir une révulsion permanente sur le tube digestif, tels sont les moyens qui constituent le traitement le plus rationnel et le plus efficace. Cependant, il faut le dire, ils échouent souvent; aussi a-t-on cherché à en trouver d'autres en médecine humaine. On a pensé détruire l'espèce d'action sympathique que l'œil malade exerce sur l'œil sain, en évacuant le premier; mais cette opération a été faite sans succès.

GLOSSANTHRAX. (*Charbon à la langue.*) — Notre pratique ne nous ayant pas fourni l'occasion d'observer cette maladie, nous nous trouvons dans la nécessité d'emprunter au *Dictionnaire* d'Hurtrel d'Arboval le chapitre qui traite de cette affection.

Cette maladie, ainsi que l'indique son nom, attaque la langue, le pharynx, le larynx et le palais de la plupart

des herbivores : les chevaux, les ânes, les mulets, les vaches et les bœufs, mais principalement les bêtes bovines. Elle a de nombreuses analogies avec l'ulcère charbonneux qui atteint l'espèce humaine ; elle en diffère seulement en ce qu'elle attaque d'autres parties organiques et se développe souvent jusqu'au point d'envahir plus de parties. Elle était autrefois beaucoup plus commune qu'aujourd'hui chez les bêtes à grosses cornes ; elle paraissait être quelquefois enzootique et même revêtait la forme épizootique. On trouve dans les ouvrages anciens et modernes sur l'art vétérinaire, l'histoire de plusieurs de ces épizooties et même de plusieurs épidémies de glossanthrax. D'après les observations de M. Frechner, on le connaissait déjà dans l'État de Venise en 1514. On lit dans le *Journal des savants*, du mois de novembre 1682, que le gros bétail fut ravagé en France par cette maladie, qui commença, en été, dans le Lyonnais et le Dauphiné, d'où elle se répandit avec fureur dans plusieurs provinces du royaume. En 1683, elle s'étendit avec une étonnante rapidité des frontières d'Italie, par la Suisse et l'Allemagne, jusqu'en Pologne. Elle reparut épizootiquement en Dauphiné en 1705 ; il en est fait mention dans un ouvrage de la Société de médecine de Genève, intitulé : *Réflexions sur la maladie du bétail*. Cette épizootie se renouvela en France en 1731, sur les bœufs et les chevaux. Sauvages, qui l'a observée à cette dernière époque, dit qu'elle règne chez tous les herbivores, excepté les moutons, et qu'elle n'épargne pas même les hommes, qui, à Nîmes particulièrement, en furent atteints. Elle se manifesta la même année en Auvergne et dans le Bourbonnais, principalement à Gannat près de Moulins. Baillou l'avait vue régner sur les hommes à Paris, en 1751. Elle détruisit les bœufs de la basse

Normandie en 1761 et 1762 ; on dit qu'à la même époque les bêtes à laine éprouvèrent la même maladie en Lorraine. A une époque beaucoup plus rapprochée de nous, en 1780, aux mois de septembre et octobre, Richard a observé une épizootie de pustule maligne de la langue, sur les chevaux et les bœufs, aux environs de Fontainebleau, et la même année Volpi et Ferdenzy l'ont vue régner dans le Mantouan. Les élèves de l'École royale vétérinaire de Lyon l'ont rencontrée dans le Lyonnais, le Dauphiné et les pays environnants. Enfin Gastellier et Lami ont remarqué une épizootie, mais très-bénigne, sur les bêtes à grosses cornes, le premier, en 1801, aux environs de Montargis, le second à Chalamont, département de l'Ain, en 1821. Dans ces différentes épizooties, le glossanthrax a fréquemment régné d'une manière isolée, et de nos jours on le voit quelquefois sur les bestiaux.

Le glossanthrax est contagieux ; dès qu'il se montre sur un animal, il peut se communiquer à d'autres de la même espèce ou d'espèce différente quand ils ne sont pas isolés, et peut même se transmettre de l'animal à l'homme, au moyen du contact, ainsi qu'on en a vu des exemples. On rapporte qu'en 1682 un homme mourut pour s'être servi d'une cuiller d'argent qu'on avait employée à ratisser la langue d'un bœuf malade, et qu'un autre homme fut attaqué du même mal et faillit en périr, pour avoir porté dans la bouche et manié une pièce d'argent qui avait servi au même usage. On observa en 1683, en Allemagne ainsi qu'en France, que ceux qui saignaient les bestiaux malades, sans se précautionner contre la contagion, étaient bientôt frappés eux-mêmes et périssaient, ainsi que leurs bêtes, de la même maladie. Celle-ci régna indistinctement à d'autres époques tant sur plusieurs espèces

d'animaux que sur les hommes, notamment à Nîmes, en 1731. Ainsi la contagion du glossanthrax n'est pas équivoque; mais ce terme ne doit être pris ici que dans son acception rigoureuse et sans aucune extension d'épidémie, puisque le contact est une condition nécessaire de sa transmission, et que les animaux et les hommes qui s'en sont garantis n'en ont éprouvé aucune atteinte. C'est en effet ce qui a eu lieu aux environs de Lyon pendant que la maladie y régnait : les animaux nourris au sec avec de bons fourrages, et renfermés dans les écuries et les étables, en ont été constamment exempts.

C'est surtout au printemps et en automne qu'a régné cette maladie, principalement par les temps humides; elle a paru dépendre, dans la plupart des cas, de l'intempérie de la saison, de l'humidité des pâturages, de l'altération et de la mauvaise qualité des aliments, de la corruption des eaux données pour boissons, des grandes chaleurs, des longues sécheresses, particulièrement dans les pays où l'on est dans l'habitude de tenir les animaux sur des jachères, exposés à l'ardeur du soleil. On a pensé que la sécheresse de l'année 1731 pouvait être la cause de son développement, en ce que les bestiaux furent obligés de brouter les feuilles des arbres, qui étaient couverts de chenilles. A Chalamont, en 1821, on en a attribué la cause aux brouillards fétides et à l'usage des pailles rouillées. Il est rare que ces causes générales donnent lieu au développement spontané du glossanthrax. On en cite cependant quelques exemples; mais ce qui n'est pas douteux, c'est que, une fois développé, il devient promptement contagieux et se transmet par une sorte d'inoculation.

Quoi qu'il en soit, le glossanthrax débute constamment par une chaleur brûlante, dont la partie qu'il doit occuper

devient le siège. Il s'annonce ensuite sous deux formes principales : dans la première, qui est la plus ordinaire, il s'élève de la langue, soit de sa surface supérieure ou inférieure, soit sur ses côtés, sa base, sa pointe ou son frein, des vésicules nombreuses, demi-transparentes, espèces de phlyctènes ou vessies blanchâtres, ou blafardes, ou livides, ou noires, qui s'ouvrent pour la plupart spontanément, presque aussitôt qu'elles sont formées, et laissent échapper le liquide qu'elles renferment; elles se trouvent alors remplacées par des ulcères ou plutôt par des surfaces mises à nu, qui sont rouges, enflammées, ecchymosées et présentent même le plus souvent une couleur noire ou livide. Le liquide qui en découle n'est pas une sécrétion purulente bien conditionnée, c'est une sérosité sanieuse, ichoreuse et fétide. La maladie continuant, la langue se tuméfie avec promptitude et acquiert un volume considérable, principalement quand ses parties latérales supérieures ou inférieures sont le siège du mal, et souvent cet organe est en partie rongé au moment où l'on commence à s'apercevoir qu'il est attaqué. Les douleurs locales sont vives, la salivation est abondante, la bave d'une odeur désagréable et bientôt infecte. Sous l'autre forme, ce sont de grosses pustules qui se trouvent à l'extrémité de tumeurs convexes, rondes ou oblongues, plus dures, plus compactes, entourées d'un cercle d'abord rouge, enflammé, puis livide, faisant des progrès rapides dans l'épaisseur de la langue, lesquelles pustules se déchirent moins promptement et avec moins de facilité, et sous la capsule desquelles s'amasse un ichor sanguinolent : les ulcères rongeurs qui en résultent ont les bords plus ou moins épais, renversés et calleux. Du reste, les phénomènes sont les mêmes. Dans l'un comme dans l'autre cas, la portion de la langue sur laquelle ces

productions anormales se sont développées d'abord, est bientôt frappée de mort, froide, noire, livide ; on l'incise sans que l'animal éprouve la moindre douleur ; il ne s'en aperçoit même pas. Les incisions ne fournissent pas de sang, mais laissent voir des tissus décomposés sur quelques points, noirs sur d'autres, ce qui les rend marbrés et leur donne l'aspect de la gangrène, qu'un commencement de putréfaction rend évidente. Si on n'en arrête pas les progrès rapides, cette gangrène s'étend, perfore ou coupe la langue, la fait même tomber en lambeaux, gagne de proche en proche le larynx, le pharynx et l'intervalle des branches de la ganache, où il y a soulèvement et dureté. Des productions semblables à celles qui ont été désignées ci-dessus, se montrent aussi, mais plus rarement, à la partie moyenne du palais, ou à sa partie inférieure dans l'endroit qui correspond aux fentes incisives ; en ce cas, la membrane pituitaire est plus ou moins phlogosée et plus ou moins engorgée.

Ce qui est étonnant, continue Hurlrel d'Arboval, c'est que fort souvent, d'après ce qui a été observé, surtout anciennement, aucun phénomène extérieur appréciable ne précède le glossanthrax, et qu'on ne s'aperçoit de son existence que lorsqu'il a déjà fait de grands progrès. Tant que la pustule reste entière, l'animal ne donne point de signes de maladie : il mange, boit, travaille, exécute toutes ses fonctions comme à l'ordinaire, soit jusqu'à ce que la langue lui tombe par pièces, soit jusqu'au moment où on le voit périr. Mais une fois les pustules développées et à peine ouvertes, on voit apparaître des phénomènes sympathiques, très-prononcés et très-graves, qui marchent avec la même rapidité que la maladie elle-même. Les premiers symptômes sont la tristesse, l'abattement, le refus de

toute espèce d'aliments, la cessation de la rumination. L'animal éprouve une fièvre violente, bien caractérisée ; il y a de l'agitation, de l'anxiété, ensuite affaiblissement successif, prostration des forces, diminution du pouls qui devient faible, mou, petit, irrégulier, précipité, intermittent, inexplorable ; la respiration devient de plus en plus fréquente, les flancs s'agitent de plus en plus ; il survient des hoquets, des syncopes et d'autres accidents qui indiquent un dérangement profond survenu dans les fonctions du système nerveux ; l'animal chancelle, semble éprouver des vertiges, tombe et meurt. On dit avoir observé que l'ulcère qui se développe ordinairement à la langue, peut aussi paraître au menton, au cou, à l'anus, même dans le rectum, et cela surtout chez le mulet, le cheval et l'âne ; une épizootie de cette nature a du moins été vue, vers la fin du siècle dernier, aux environs de Paris. Gasparin, qui a parlé du charbon des bêtes à laine, fait remarquer qu'il se montre chez elles dans la bouche, et plus encore à la langue ou dans l'anus, sous forme d'une ou de plusieurs vésicules et d'une induration générale ou locale de ces parties : symptômes annonçant, selon lui, l'inflammation du tube intestinal, précurseur de la gangrène qui survient bientôt.

Tous ces phénomènes se succèdent quelquefois dans le court délai de douze ou vingt-quatre heures, parfois même de quelques heures ; ils paraissent d'autant plus rapides qu'on néglige, dans ces circonstances, d'inspecter la bouche des animaux, et qu'on ne découvre la maladie que lorsqu'elle a déjà fait des progrès avancés. Cette maladie est tellement grave, tant par sa nature que par sa marche et sa terminaison, qu'elle est inévitablement mortelle si les malades ne sont pas secourus à temps et d'une manière

convenable. Du moment que les désordres locaux sont établis avant qu'on en ait découvert l'existence, il est trop tard pour y remédier; tout ce que l'on pourrait faire pour en arrêter l'accroissement rapide serait inutile. De même que les autres affections charbonneuses, le glossanthrax se termine par la mortification des parties attaquées les premières; la gangrène survient promptement, gagne en étendue et par continuité, et ce qui est trop souvent désespérant, c'est qu'on ne découvre la maladie qu'à une époque rapprochée de celle de l'invasion, lors même qu'on visite fréquemment les parties qui en sont le siège, précaution sage à laquelle on manque presque toujours, même dans les circonstances où elle est nécessaire. Le glossanthrax sporadique, c'est-à-dire isolé, n'est ni aussi dangereux ni aussi rapide dans sa marche que celui qui règne épizootiquement.

A l'ouverture du cadavre, ce qui frappe le plus, après le délabrement de la langue et des parties environnantes, c'est l'état de phlegmasie et de gangrène de plusieurs parties des voies digestives. On a observé des taches gangréneuses dans l'œsophage et le rumen, et, sur la surface des estomacs, le sphacèle et le soulèvement de leur membrane interne, des aliments mal élaborés et d'une odeur insupportable dans leurs cavités; les aliments contenus dans le feuillet, extrêmement durs et privés d'humidité; les intestins grêles, d'un rouge brun, contenant une liqueur noirâtre, d'une odeur infecte; des taches gangréneuses sur le poumon, d'ailleurs gorgé de sang; enfin, des traces d'inflammation cérébrale. Quand les pustules sont situées sur le palais, on voit la membrane pituitaire comme gangrénée et, selon Chabert, la voûte osseuse palatine creusée et perforée par des *spina-ventosa*, les cornets du nez et

l'ethmoïde plus ou moins cariés, les sinus plus ou moins remplis de sanie, etc.

La contagion étant un moyen de communication, il importe essentiellement d'isoler les animaux sains de ceux qui sont malades, de visiter souvent la bouche des premiers quand le glossanthrax règne sur ceux de leur espèce, de les éloigner des pâturages humides, de les nourrir avec des aliments de bonne qualité, de leur faire boire de l'eau blanche acidulée, de leur laver souvent l'intérieur de la bouche avec de l'eau vinaigrée; si la maladie prend une forme épizootique, de choisir les moyens convenables de préservation : on met d'ailleurs, autant que possible, les animaux à un régime modifié et surtout rafraichissant.

A l'égard du traitement curatif local, il est presque toujours efficace quand il est bien conçu, bien dirigé et appliqué à temps. Il faut sur-le-champ ouvrir les vésicules dont nous avons parlé plus haut, les scarifier ainsi que les tumeurs sur lesquelles elles peuvent reposer, scarifier également les ulcères qui en résultent et les parties tuméfiées de la langue, enlever les parties désorganisées ou gangrenées, et cautériser à plusieurs reprises le fond des plaies avec une substance escarrotique. Il n'est pas nécessaire de cautériser profondément ; une cautérisation légère, capable de déterminer une escarre de deux millimètres (une ligne) d'épaisseur, est généralement suffisante. On se sert à cet effet de nitrate d'argent (pierre infernale), d'hydrate de potasse (potasse caustique), ou d'acide sulfurique concentré; on emploie ensuite l'acide sulfurique étendu d'eau, dont on lave les parties malades cinq à six fois par jour, ou une forte solution de sulfate de cuivre (vitriol bleu), ou ce sel lui-même, pour frotter les ulcères.

La simple solution d'hydrochlorate de soude (sel commun) dans le vinaigre, a été très-utile dans un cas pressant (1).

Les décoctions de quinquina avec l'alcool camphré, celles d'aristoloche et d'angélique, animées avec l'alcool de quinquina et l'hydrochlorate d'ammoniaque (sel ammoniac), sont plus actives et bien préférables. Les masticatoires de camphre, de quinquina et de miel, préférables à ceux, plus usités, d'un mélange d'ail, de sel, de poivre et d'assa-foetida dans le vinaigre, ne doivent pas être négligés dans l'intervalle des pansements. Quant au traitement général ou interne, il consiste d'abord en décoctions mucilagineuses acidulées ou aiguisées avec l'hydrochlorate de soude et le nitrate de potasse. L'administration à l'intérieur du chlorure d'oxyde de sodium, préparé par M. Labarraque, a produit d'excellents résultats sur des mulets appartenant à M. Panon Desbassyns (île Bourbon). On a fait prendre à ces animaux, trois fois par jour, de ce chlorure à la dose d'une cuiller à café dans une bouteille d'eau. Aussitôt le remède administré, les progrès du mal s'arrêtent, et les symptômes alarmants disparaissent en deux ou trois jours. La promptitude de semblables cures ne doit pas trop surprendre; le chlorure, introduit dans la bouche, se trouve en contact immédiat avec les tissus où siège le glossanthrax; l'action de ce médicament est la même que si, après avoir découvert le point central des tissus où la gangrène se développe, on y dirigeait des lotions chloru-

(1) Ne pourrait-on pas porter le fer incandescent sur les points mortifiés? Il nous semble que si; d'ailleurs les bons effets de la cautérisation actuelle, dans toutes les affections charbonneuses accessibles à ce moyen, sont connus de tous les praticiens; pourquoi n'en serait-il pas de même à l'égard du glossanthrax?

rées. A la fin du traitement, lorsque les malades sont débilités, il convient d'employer des décoctions amères, aromatiques, surtout celles de quinquina, dans lesquelles on ajoute du camphre ou de la gentiane si l'on trouve les autres substances trop chères, ou encore l'acétate d'ammoniaque. Il n'est pas rare, quand on s'y prend bien et à temps, d'observer une amélioration très-sensible au bout de vingt-quatre à trente-six heures de soins assidus.

GLOSSITE. — Inflammation de la langue. Peu d'organes sont plus vasculieux, plus sensibles, liés aux viscères abdominaux par des sympathies plus étroites et, par conséquent, plus disposés à contracter l'inflammation, que la langue. Uni au reste de la bouche par la même membrane muqueuse, ainsi que par la communauté des nerfs et des vaisseaux, cet organe participe en outre à la plupart des inflammations qui affectent les gencives, les joues, le palais ou les glandes salivaires. La langue participe à l'irritation toutes les fois que, par suite de l'usage d'aliments âcres, de l'ingestion de substances corrosives ou de toute autre cause analogue, l'appareil bucco-salivaire, dont elle fait partie, s'affecte avec plus ou moins de vivacité. Il est presque inutile d'ajouter que les causes directes, comme l'impression des caustiques, les morsures, les solutions de continuité, produites par le mors de la bride ou du bridon, sont également susceptibles de déterminer des glossites, qui, à leur tour, restent rarement isolées, et s'accompagnent presque toujours au contraire de l'irritation et de la turgescence sanguine des gencives et des autres parties de la bouche.

Lorsque la glossite n'intéresse que la membrane muqueuse de la langue, elle est dite superficielle ; et profonde

quand l'inflammation attaque les tissus situés au-dessous de la membrane.

La glossite superficielle est une maladie fort légère, caractérisée par la rougeur, la chaleur et la douleur de l'organe enflammé; la salivation est abondante, la mastication difficile et douloureuse; à moins qu'elle ne soit la conséquence d'une autre affection, ce sont les seuls symptômes que l'on observe.

La glossite profonde est plus rare que la précédente, mais elle est beaucoup plus grave; elle envahit la totalité ou une grande partie de la langue. Non-seulement cette phlegmasie est accompagnée de douleur, de chaleur et de rougeur, mais la langue se tuméfie de manière à remplir entièrement le cintre formé par les arcades maxillaires, et force l'animal à tenir la bouche constamment entr'ouverte pour diminuer la compression douloureuse qu'elle éprouve; elle sort de sa cavité, dépasse l'arcade dentaire, se porte plus ou moins hors de la bouche; quelquefois elle acquiert une teinte livide, violacée, et parfois elle offre sur ses côtés des érosions superficielles, excessivement douloureuses. Chez tous les sujets, une salive abondante, mêlée à des mucosités buccales âcres, odorantes, ou même fétides, est incessamment versée au dehors; la mastication et la déglutition sont fort gênées et très-souvent impossibles; la respiration est accélérée et très-difficile chez les animaux qui respirent essentiellement par la bouche, chez le chien, par exemple, au point de faire craindre la suffocation. La glossite intense est souvent accompagnée de fièvre.

La terminaison la plus ordinaire de l'inflammation de la langue est la résolution; quelquefois cependant nous avons vu survenir des abcès logés profondément dans son

tissu. Rarement cette phlegmasie se termine par gangrène, si on lui oppose un traitement convenable.

Il ne faut pas confondre, dit Hurltel d'Arboval, la glossite avec le *glossanthrax* ; le froid de la portion de la langue qui se trouve hors de la bouche, la rougeur, la couleur violette ou noire, les cordons noirâtres qu'on peut y remarquer, ne doivent pas faire penser qu'il s'agisse d'une affection charbonneuse, et que la portion inférieure de la langue soit frappée de gangrène ; ce ne sont là que des phénomènes résultant de l'inflammation, qui n'intéresse quelquefois que la portion flottante de l'organe, parfois aussi la portion fixe et le plus souvent la totalité. C'est principalement quand la portion flottante seule est affectée que, entraînée par son propre poids, elle sort de la bouche ; si on explore alors l'intérieur de cette cavité, on reconnaît bientôt que plus haut l'organe est dans un état à peu près naturel. Pour éviter la méprise, il s'agit de reconnaître si la sensibilité existe encore ou n'existe plus, si la circulation a cessé ou n'a pas cessé ; à cet effet, on pince le bout de la langue, ou l'on y fait quelques mouchetures : si l'animal témoigne de la douleur, et si le sang sort par les ouvertures, il y a seulement glossite ; dans le cas contraire, l'absence de la sensibilité et la sérosité qui s'échappe des piqûres indiquent que la langue est frappée de gangrène.

Traitement. — La glossite superficielle est une affection fort légère qui cède ordinairement, au bout de quelques jours, aux gargarismes d'eau d'orge miellée et acidulée avec le vinaigre ; il est inutile de recommander d'éloigner au préalable les causes qui l'ont déterminée, et de soumettre le malade à la diète ou à une alimentation douce et de mastication facile.

Lorsque la glossite est profonde, que la turgescence est forte, il faut se hâter de faire disparaître la congestion sanguine. Dans ce cas, il ne faut pas craindre de pratiquer immédiatement sur la langue tuméfiée, des taillades profondes, étendues de sa base à sa pointe, et qui pénètrent jusqu'au centre de sa substance. Un écoulement de sang fort abondant succède à l'opération, et l'organe ne tarde pas à reprendre ses dimensions premières, ainsi que la liberté de ses fonctions. On a remarqué alors que, par suite de ce retrait des parties tuméfiées, les incisions les plus considérables et qui semblaient les plus exagérées, se réduisent à de simples égratignures dont la guérison s'opère sans la moindre difficulté; on aide toutefois à cette guérison par l'usage à l'intérieur des délayants et par l'emploi local de gargarismes acidulés et résolutifs. On peut considérer ce traitement comme spécifique dans le cas qui nous occupe: il ne manque presque jamais de produire un soulagement aussi rapide que l'avaient été l'invasion et l'accroissement. Mais pour qu'il produise ces heureux résultats, il faut que les incisions soient pratiquées aussitôt que la tuméfaction de la langue se manifeste à un degré considérable. Toute temporisation serait nuisible, d'abord parce que les résolutifs les plus puissants ne feront pas obtenir en plusieurs jours ce que l'instrument tranchant, dont l'action est simple et sans le moindre inconvénient, procurera en quelques heures; ensuite parce que, durant le temps que l'on perdra dans une stérile médication, ce gonflement peut faire des progrès et entraîner de grands désordres, que les incisions tardivement pratiquées ne pourraient plus arrêter. Lorsque par suite de l'intensité de l'inflammation la réaction fébrile est vive, il faut recourir à la saignée générale. Si,

malgré ces soins, un abcès se formait, ce qui est rare, dans le tissu de la langue, il faudrait, après l'avoir laissé arriver au point de maturité, pratiquer sur sa partie saillante une incision longitudinale suffisante pour obtenir l'évacuation du pus. Après cette opération, la plaie doit être abandonnée à elle-même, et de simples gargarismes, émoullients, puis détersifs, suffisent le plus souvent pour en obtenir l'oblitération. Si la suppuration se prolonge et que la plaie ne tende pas à se cicatriser, les gargarismes émoullients et détersifs devront être remplacés par une décoction de quinquina miellée. Si la gangrène s'empare de l'organe malade, il faut chercher à l'arrêter; à cette fin on retranche la portion gangrenée, s'il est possible; on pratique de larges et profondes scarifications que l'on cautérise ensuite avec le cautère actuel, et l'on gargarise la bouche avec une décoction de quinquina.

Les glossites sympathiques de l'irritation du pharynx, de l'estomac ou des intestins, ne réclament d'autre traitement local que l'usage des gargarismes adoucissants légèrement acidulés; leur guérison repose spécialement sur l'emploi des moyens propres à combattre les affections plus importantes et plus profondes qui les entretiennent.

GOITRE. — Le goitre est une affection des corps thyroïdes, qui consiste dans leur hypertrophie sans altération de leur tissu. La tumeur qui forme le goitre est plus ou moins dure, indolente, sans accroissement de température ni changement de couleur à la peau; elle affecte une forme ronde ou ovale, de grosseur variable, et est située à la partie inférieure du larynx. Le goitre se développe ordinairement d'une manière lente, continue à augmenter

jusqu'à un certain degré, puis reste stationnaire; on ne saurait dire jusqu'à quel point la maladie peut aller, ni pourquoi elle s'arrête dans son progrès; toujours est-il que l'accroissement maladif du corps thyroïde chez les animaux atteint rarement un volume qui pourrait nuire à la santé.

Le goître n'est connu en médecine vétérinaire que chez le cheval, le bœuf et le chien; c'est sur ce dernier animal seulement que nous l'avons observé; mais M. Prévost, médecin vétérinaire à Genève, l'a vu sur des chevaux et des bœufs; on l'a aussi observé sur ces derniers, aux écoles vétérinaires d'Alfort et de Lyon.

C'est dans l'espèce humaine que le goître est le plus fréquent; les femmes y sont plus sujettes que les hommes, et cette différence est attribuée par quelques auteurs à l'usage où elles sont de porter le col découvert. Ils donnent comme preuve de cette opinion que de jeunes femmes goitreuses, ayant pris le costume monastique, ont été débarrassées de leur infirmité. On l'observe surtout sur une classe d'individus disgraciés de la nature, qui ont l'idiotisme en partage, que l'on appelle *crétins*, et qui habitent dans le bas Valais et dans d'autres vallons des Alpes et des Pyrénées. Dans cette classe d'êtres rabougris, dégénérés, presque tous les individus portent un goître plus ou moins volumineux. C'est toujours dans les lieux encaissés, où l'air n'est pas renouvelé par les vents, et où règne constamment une température douce et une grande humidité, qu'on retrouve le goître, tant sur l'homme que sur les animaux; cependant cette règle n'est pas sans exception: cette affection se rencontre quelquefois sur des sujets qui habitent d'autres localités et qui n'ont pas subi les mêmes influences. Quant à l'hérédité,

elle est reconnue dans l'espèce humaine ; en général , on a remarqué qu'il naissait des enfants goitreux d'un père et d'une mère affectés de goitre. Le père seul ou la mère seule transmettent moins cette infirmité que dans le cas précédent. Il paraît d'ailleurs qu'elle se produit encore plutôt dans la ligne paternelle, et que cela a lieu d'autant plus sûrement que deux générations successives ont été atteintes. Nous avons vu cependant une chienne, portant deux goîtres , mettre bas trois portées successives dont tous les individus étaient goitreux.

Traitement. — L'usage interne de divers médicaments auxquels on a reconnu ou supposé une efficacité particulière contre le goitre , est généralement accrédité en médecine humaine. Mais c'est surtout l'éponge calcinée qui a joui longtemps d'une grande vogue : on la donnait en pastilles, qu'on recommandait de laisser fondre dans la bouche , dans la pensée que l'absorption en portait les principes actifs immédiatement sur les parties malades.

Lorsque l'iode fut découvert, et qu'il eut été reconnu comme l'élément actif de l'éponge , on l'administra séparément et l'on en obtint de bons résultats. Les expériences de M. Coindet sur l'iode, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, dans le goitre , ont eu des succès extrêmement remarquables, puisque sur cent cas plus des deux tiers se terminèrent par une guérison complète. La médecine vétérinaire, profitant de cette précieuse découverte , en fit usage pour combattre le goitre chez les animaux domestiques et en retira de bons effets ; tous les praticiens connaissent l'efficacité de l'iode et de ses préparations dans l'affection qui nous occupe , lorsqu'on en use d'une manière convenable.

Trois préparations iodurées sont employées en méde-

cine vétérinaire contre le goître : la teinture d'iode , la solution d'hydriodate de potasse et la pommade d'hydriodate de potasse. M. Prévost les compose et les administre de la manière suivante :

Teinture d'iode. — Prenez : iode, deux scrupules et demi ; alcool, une once. Donnez trois fois par jour, une heure avant le repas, à un chien de moyenne taille, trois gouttes de cette teinture dans une cuillerée à café d'eau sucrée. On peut en donner quarante-huit gouttes et plus dans les vingt-quatre heures. Pour les grands animaux, on commence par vingt gouttes, et on peut aller jusqu'à deux gros par jour sans inconvénient.

Solution d'hydriodate de potasse. — Prenez : iodure de potassium, trente grains ; eau de fontaine, une once. Fricotionnez la tumeur chaque matin avec un gros de cette solution, en arrivant par gradation jusqu'à une once pour le chien. Pour les grands animaux, on commence par deux gros, et on augmente graduellement la dose jusqu'à deux onces et plus. On administre aussi cette solution à l'intérieur, en débutant par un grain, dans une petite cuillerée d'eau, jusqu'à un scrupule, pour le chien ; pour les grands animaux, on débute par un demi-gros, et l'on va jusqu'à un gros par jour.

Pommade d'hydriodate de potasse. — Prenez : iodure de potassium, un gros ; axonge, une once. Pour le chien, onctionnez le goître chaque matin avec un scrupule et demi de pommade et enveloppez avec de la flanelle : on peut aller jusqu'à une demi-once par jour ; pour les grands animaux, depuis un gros jusqu'à une once et plus.

Ce traitement, sagement dirigé, nous a procuré l'avantage de guérir en trois ou quatre semaines, beaucoup d'animaux goîtreux, et nous dirons avec M. Prévost, que

l'iode de potassium a une action très-prononcée sur les corps thyroïdes, et qu'il peut être envisagé comme l'antidote presque certain du goître.

GOURME.— Cette maladie, particulière à l'espèce chevaline, est connue depuis les temps les plus reculés. Les anciens la considéraient comme une affection dépuratoire, c'est-à-dire comme une maladie qui avait pour conséquence de dépouiller l'économie du cheval d'une humeur nuisible à sa santé. « Ils se basaient, dit M. H. Bouley, pour admettre cette action dépuratoire, non pas sur l'analyse scrupuleuse et approfondie des phénomènes qui accompagnent cette maladie et sur l'appréciation bien nette de sa nature intime, mais bien sur l'observation brute, pour ainsi dire, et inexplicquée des effets consécutifs à la gourme, l'expérience leur ayant prouvé qu'un cheval sur lequel la gourme a suivi franchement ses périodes, est moins exposé à tomber malade que celui qui n'en a pas subi les atteintes; en d'autres termes, ajoute l'auteur que nous venons de citer, nos prédécesseurs considéraient cette maladie comme dépuratoire, parce qu'ils avaient observé que l'animal qui, suivant l'expression reçue, *avait bien jeté ses gourmes*, avait moins de chances de tomber malade et surtout de subir des maladies graves.

» Lorsque Broussais vint, continue M. H. Bouley, ces vieilles idées de *dépuration*, d'humeurs passant de l'état de crudité à l'état de coction, et rejetées en dehors de l'économie lorsque la coction en était parfaite, etc., etc.; ces vieilles idées, disons-nous, disparurent, battues en brèche par ce vigoureux dialecticien, et mal défendues du reste par ceux qui les avaient adoptées de longue date, sans leur attacher un sens bien précis, bien déterminé.

» La gourme devint pour les vétérinaires de l'école de Broussais, une inflammation de la muqueuse du nez et des bronches, une *broncho-rhinite* comme on disait alors.

» Peu à peu et à mesure que les idées de Broussais perdirent de leur empire, les esprits, un instant subjugués et séduits tout à la fois par son système, s'échappèrent du cercle dans lequel il les avait renfermés, et en revinrent, sinon à admettre la conception des anciens sur la gourme, du moins à la considérer comme l'expression d'un état général, vague, mal défini, comme une maladie inflammatoire localisée dans les voies aériennes, mais se rattachant par ses causes à une disposition spéciale de toute la constitution.

» Je dirai donc qu'il ne répugne en rien aux saines doctrines d'admettre que, par le fait d'une affection gourmeuse, l'économie s'est établie dans des conditions plus favorables à la santé; qu'il s'est opéré en elle, sinon une dépuration, au moins un départ de certains éléments qui pouvaient lui être nuisibles. »

M. Reynal considère la gourme comme une maladie dépuratoire favorable, nécessaire même à la santé du cheval.

M. Duvieusart, médecin-vétérinaire à Fosse, n'admet pas non plus que la gourme soit primitivement une inflammation, ne différant en rien du catarrhe nasal, du coryza, de l'angine, etc.; il la considère comme une maladie générale, *sui generis*, particulière à l'espèce du cheval et attaquant de préférence les jeunes animaux; c'est, en d'autres termes, dit-il, une affection humorale critique, parcourant trois périodes parfaitement distinctes, savoir : la *crudité*, la *coction*, la *crise* ou l'*évacuation*.

« La présence d'un germe morbifique dans les humeurs, continue ce vétérinaire instruit, agissant comme cause prochaine de la gourme, est un fait que l'observation démontre chaque jour et qu'il n'est plus permis de révoquer en doute.

» Les causes éloignées de la gourme, quelles qu'elles soient, agissent toutes de manière à modifier la crase du sang, à créer dans l'économie vivante un élément morbifique, qui doit être éliminé suivant les lois de la physiologie. De là, un trouble dans le développement des effets de l'organisation, trouble qui constitue ce que l'on est convenu d'appeler maladie, c'est-à-dire une réaction provoquée par les conditions différentes et accidentelles où se trouve la matière.

» Jusqu'ici l'altération est générale, elle s'étend à tout l'organisme; les efforts de la nature tendent à localiser le mal et à évacuer le principe morbide; la muqueuse des voies respiratoires et le tissu cellulaire deviennent le siège d'un travail inflammatoire provoqué dans ce but, travail critique dans l'acception rigoureuse du mot, et constituant la troisième période de la maladie ou l'évacuation.

» Cette terminaison est la seule louable, la seule qui entre dans les vues de la nature; il importe donc de la favoriser par tous les moyens possibles.

» Lorsque la suppuration est louable et le jetage abondant, la gourme suit une marche régulière et bénigne; il n'en résulte aucune suite fâcheuse pour les animaux qui l'ont contractée. Le contraire arrive dans le cas d'une dépuration incomplète, ou quand la sécrétion morbide a été tarie ou empêchée par une cause quelconque. Que voyons-nous alors?

» La gourme se métamorphose, affecte des formes di-

verses, insidieuses ; les animaux restent souffrants et malingres, sans force ni vigueur ; des ophthalmies rebelles surviennent et produisent la cécité ; d'autres maladies peuvent également surgir : ici le farcin apparaît sans cause connue ; là c'est une altération d'un autre genre, mais qui tient de la première par son origine et son obscurité ; tantôt c'est la morve qui se déclare, ou bien une fièvre maligne dont l'étiologie échappe aux investigations les plus savantes.

» La suite la plus ordinaire d'une gourme *rentrée ou mal jetée*, est la formation d'abcès froids qui se montrent tôt ou tard dans différents points de l'économie. Si cette crise tarde à se produire, l'animal traîne une chétive existence, mange peu, maigrit à vue d'œil, a le poil piqué, la peau sèche et collée aux os, le ventre retroussé, les muqueuses pâles ; il se montre faible à l'exercice et travaille avec difficulté, sans jamais bondir de gaieté, comme le font les jeunes chevaux qui se portent bien ; toutes les fonctions sont languissantes, et le vétérinaire qui est appelé à visiter un pareil cheval se retire souvent sans avoir mis le doigt sur la cause de la maladie. L'abcès s'ouvre enfin, et le patient se trouve soulagé à l'instant même. »

D'après ce qui précède et d'après notre propre expérience, nous considérons la gourme comme une affection humorale critique, particulière à l'espèce chevaline et attaquant de préférence les jeunes animaux, et dont les effets consistent à expulser de l'économie les humeurs morbifiques nuisibles à la santé, en un mot comme une maladie dépuratoire salutaire.

On attribue généralement pour causes à la gourme, les vicissitudes atmosphériques, les pluies froides et les fortes chaleurs qui règnent alternativement ; l'abaissement subit

de la température, le changement de nourriture, les aliments aqueux, peu nutritifs, altérés, l'excès de travail, etc. On peut encore ranger au nombre des causes de la gourme, les changements de localité qui s'opèrent par la voie du commerce, les migrations des jeunes chevaux, les changements de logement, de travail, d'habitudes et d'alimentation : c'est ce qui s'observe fréquemment dans les importations qui nous viennent de la Hollande, de l'Allemagne, etc. Enfin la contagion, admise par les anciens hippiatres et contestée par les partisans de la médecine physiologique, ne peut plus être révoquée en doute aujourd'hui; des faits de contagion ont été observés par Gilbert, Brugnone, Gohier et Toggia fils; ce dernier, dans le but d'éclairer la question de la contagion, inocula pendant l'espace de deux ans et demi, plus de quatre cents poulains qui tous contractèrent la gourme; les faits recueillis par MM. Moussis, Charlier et Donnarieix, sont de nature à ébranler les convictions contraires les mieux assises.

« Mais là ne se bornent pas toutes les circonstances qui parlent en faveur de la contagion de la gourme, dit M. Reynal, rapporteur du mémoire de M. Donnarieix; dans nos excursions dans divers points de la France, dans nos relations avec un grand nombre de vétérinaires, nous avons acquis la conviction que cette opinion a plus de partisans qu'on ne le pense. Nous-même, dans le cours de notre pratique, ajoute-t-il, nous en avons recueilli un assez grand nombre, qui militent toutes en faveur de l'idée de *transmission de la gourme*. C'est ainsi, par exemple, qu'à la suite de l'augmentation considérable de l'effectif d'un régiment où nous avons servi en qualité de vétérinaire en premier, nous avons vu cette maladie se développer sur des chevaux bien portants, depuis longtemps admis

à l'escadron , après leur cohabitation avec de jeunes animaux gourmeux , récemment arrivés de dépôts de remonte. »

La gourme bénigne et régulière s'annonce par de la tristesse et de la nonchalance ; l'animal n'a plus autant d'appétit , il tousse de temps en temps ; après cette première période qui marque l'invasion de la maladie , un flux muqueux s'établit par les narines , la région de l'auge s'engorge et s'endolorise ; la respiration est plus ou moins gênée , la tête est pesante et lourde ; le pouls est quelquefois fort , mais le plus ordinairement il est mou et petit ; les muqueuses apparentes sont pâles et infiltrées , la température du corps est abaissée ; peu à peu le jetage devient plus abondant et plus épais , la toux plus grasse , moins fatigante ; les engorgements de l'auge deviennent fluctuants , s'abcèdent et s'ulcèrent ; à cette époque , la scène morbide change à l'avantage du malade et la santé ne tarde pas à se rétablir. Mais malheureusement il n'en est pas toujours ainsi : cette maladie , si bénigne certaines années , acquiert quelquefois des proportions alarmantes et compromet la vie des malades ; c'est ainsi qu'on la voit se développer par un état fébrile général , marqué par des frissons , le hérissément des poils et l'anorexie , que suit bientôt une toux opiniâtre , douloureuse , sèche , qui fatigue le malade ; des engorgements phlegmoneux se déclarent à l'auge et aux parotides , la respiration est gênée au point de faire craindre l'asphyxie ; un flux mucoso-purulent , mêlé de stries sanguines , s'échappe des narines ; des abcès se déclarent sur différentes parties du corps , et quelquefois la gourme se complique de bronchite , de pneumonite ou d'autres maladies qui la rendent mortelle dans la majeure partie des cas.

Traitement.— Lorsque la gourme est bénigne et qu'elle parcourt ses périodes régulièrement, le traitement est fort simple, et très-souvent on laisse à la nature le soin d'amener la guérison; mais si cette règle est pour ainsi dire générale chez les campagnards, ce n'est pas une raison pour la suivre; quelque légère que paraisse la maladie, elle peut cacher un caractère insidieux et devenir funeste, faute des soins hygiéniques que réclame cet état pathologique; ainsi, au début de la maladie, il convient de placer l'animal dans une écurie propre, où règne une température douce et égale, de ne lui donner pour nourriture que de la paille, un peu de foin de trèfle, de l'eau blanchie avec de la farine d'orge; lorsque l'appétit se fait sentir on ajoute à ce régime, une fois par jour, un mélange chaud d'orge cuite et de son de froment dans lequel on met quatre à cinq onces de miel pour l'édulcorer. Outre ce régime diététique, il faut envelopper la gorge d'une peau de mouton, ou d'un tissu de laine quelconque, pour entretenir la chaleur de cette partie; on applique sur les engorgements sous-glossiens une couche d'onguent populeum ou un cataplasme de farine de lin, et lorsque la fluctuation se fait sentir, on fait la ponction de l'abcès, on le déterge et on le panse selon l'indication. Ce traitement, auquel on ajoute quelquefois les bains de vapeurs émollientes, suffit dans le plus grand nombre des cas pour guérir, en huit ou dix jours, la gourme bénigne régulière.

Par des influences qui échappent le plus souvent à notre perspicacité, la gourme affecte parfois une marche irrégulière; dans ce cas, la crise est lente à s'effectuer, il faut la provoquer par les sudorifiques; à cette fin, on applique deux ou trois couvertures de laine sur le corps de l'animal, on le soumet aux bains de vapeur généraux,

on lui administre à l'intérieur des électuaires sudorifiques adoucissants ; on applique, sur les engorgements phlegmoneux de l'auge, des parotides et des autres parties, des excitants, des vésicatoires pour activer le travail de la suppuration, qui dans ce cas est lent et se fait attendre ; si la crise ne peut s'opérer à cause de l'état adynamique dans lequel se trouve le sujet, il convient de relever l'économie affaiblie, par des toniques amers et par une alimentation proportionnée à l'action digestive. Il arrive que les intumescences de l'auge et des régions parotidiennes gênent la respiration au point de faire craindre l'asphyxie : alors il faut recourir à la trachéotomie.

Certains auteurs préconisent la saignée au début de la maladie, comme favorable à l'établissement du jetage par les narines et à la formation des abcès dans la région gutturale ; nous sommes loin de croire que la saignée conduise à ce résultat louable, et, comme M. Duvieusart, nous pensons qu'elle agit dans un sens contraire et qu'elle est, par conséquent, plus nuisible qu'utile. Il arrive que la gourme se complique de bronchite, de pneumonite, etc. ; dans ce cas, c'est au vétérinaire à saisir les indications, et à leur opposer le traitement qui leur convient.

FIN DU TOME PREMIER.

The first part of the report deals with the general situation of the country, and the progress of the various branches of industry and commerce. It is found that the country is in a state of general prosperity, and that the various branches of industry and commerce are all making rapid progress. The agricultural industry is particularly flourishing, and the various branches of manufacturing and commerce are all showing a steady increase in output and value.

The second part of the report deals with the financial situation of the country, and the progress of the various branches of the financial system. It is found that the country is in a state of general financial stability, and that the various branches of the financial system are all making rapid progress. The banking industry is particularly flourishing, and the various branches of the financial system are all showing a steady increase in output and value.

The third part of the report deals with the social situation of the country, and the progress of the various branches of the social system. It is found that the country is in a state of general social stability, and that the various branches of the social system are all making rapid progress. The education industry is particularly flourishing, and the various branches of the social system are all showing a steady increase in output and value.

The fourth part of the report deals with the political situation of the country, and the progress of the various branches of the political system. It is found that the country is in a state of general political stability, and that the various branches of the political system are all making rapid progress. The government is particularly flourishing, and the various branches of the political system are all showing a steady increase in output and value.

The fifth part of the report deals with the military situation of the country, and the progress of the various branches of the military system. It is found that the country is in a state of general military stability, and that the various branches of the military system are all making rapid progress. The army is particularly flourishing, and the various branches of the military system are all showing a steady increase in output and value.

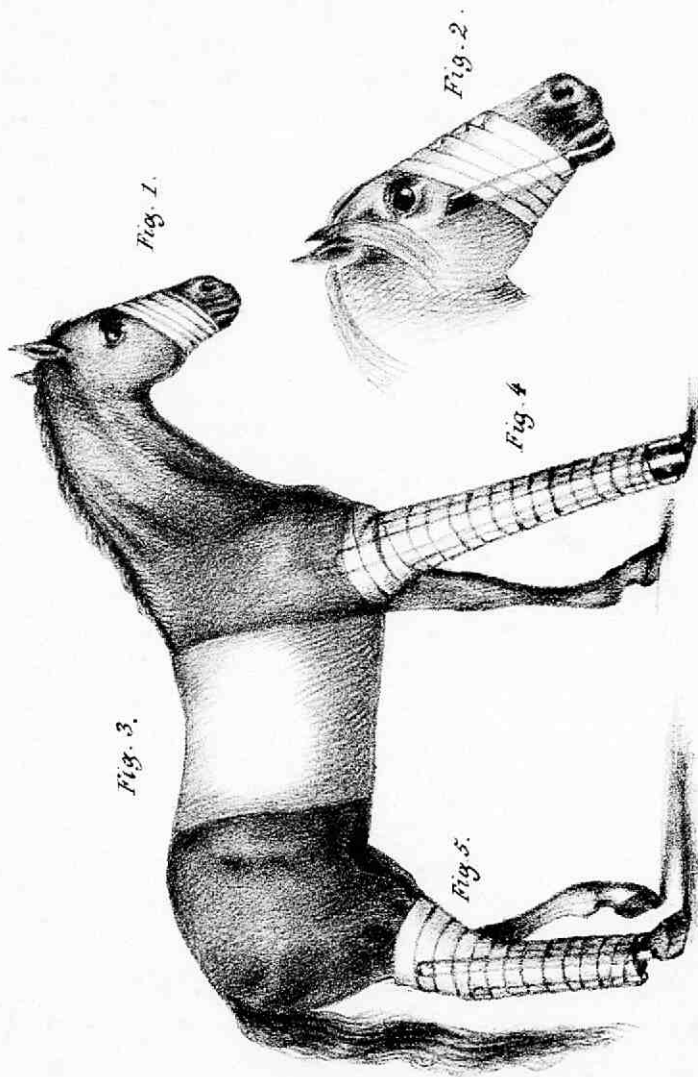
The sixth part of the report deals with the foreign relations of the country, and the progress of the various branches of the foreign relations system. It is found that the country is in a state of general foreign relations stability, and that the various branches of the foreign relations system are all making rapid progress. The diplomatic corps is particularly flourishing, and the various branches of the foreign relations system are all showing a steady increase in output and value.

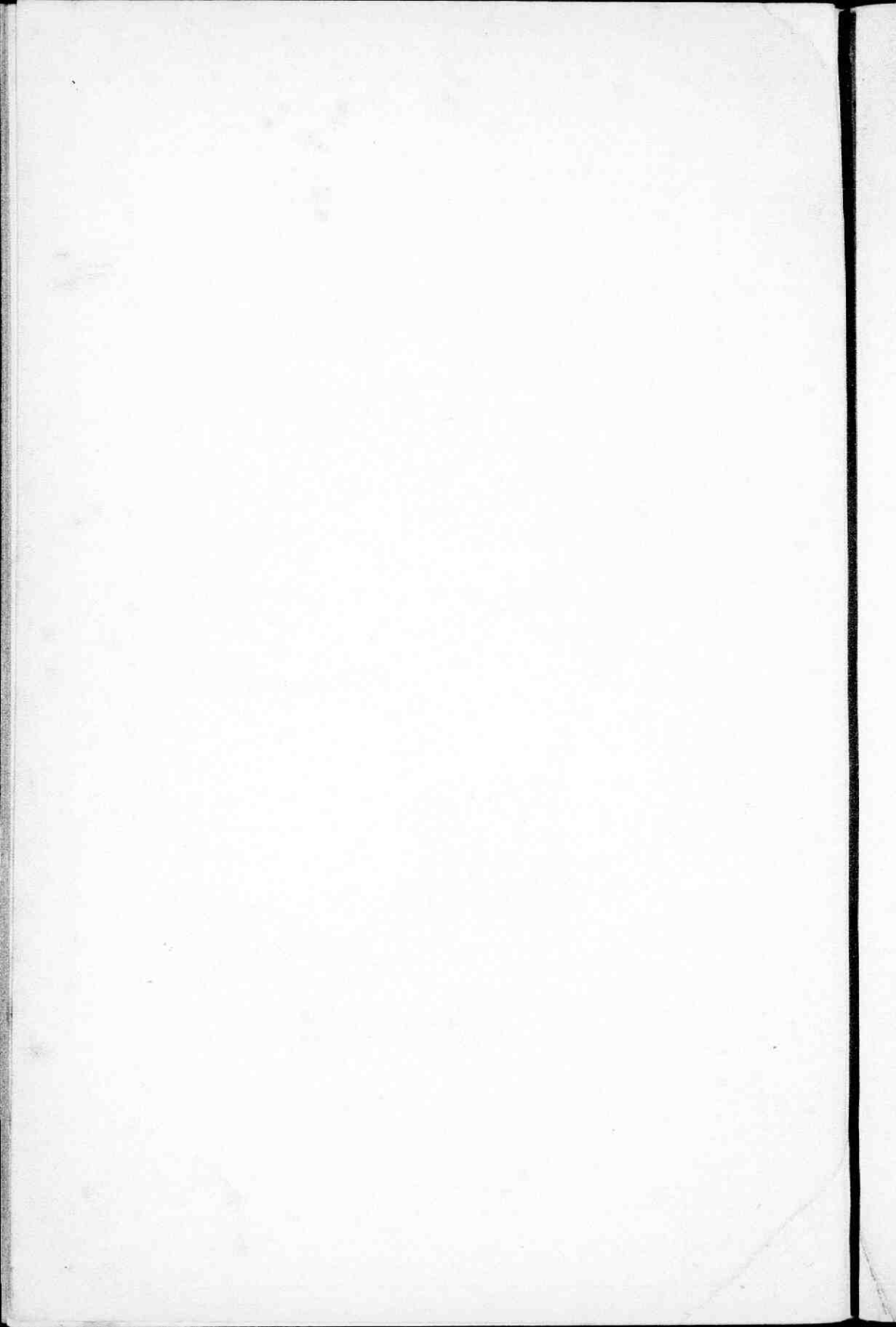
The seventh part of the report deals with the internal security of the country, and the progress of the various branches of the internal security system. It is found that the country is in a state of general internal security stability, and that the various branches of the internal security system are all making rapid progress. The police force is particularly flourishing, and the various branches of the internal security system are all showing a steady increase in output and value.

The eighth part of the report deals with the public health of the country, and the progress of the various branches of the public health system. It is found that the country is in a state of general public health stability, and that the various branches of the public health system are all making rapid progress. The medical profession is particularly flourishing, and the various branches of the public health system are all showing a steady increase in output and value.

The ninth part of the report deals with the public works of the country, and the progress of the various branches of the public works system. It is found that the country is in a state of general public works stability, and that the various branches of the public works system are all making rapid progress. The public works department is particularly flourishing, and the various branches of the public works system are all showing a steady increase in output and value.

The tenth part of the report deals with the public education of the country, and the progress of the various branches of the public education system. It is found that the country is in a state of general public education stability, and that the various branches of the public education system are all making rapid progress. The public education department is particularly flourishing, and the various branches of the public education system are all showing a steady increase in output and value.





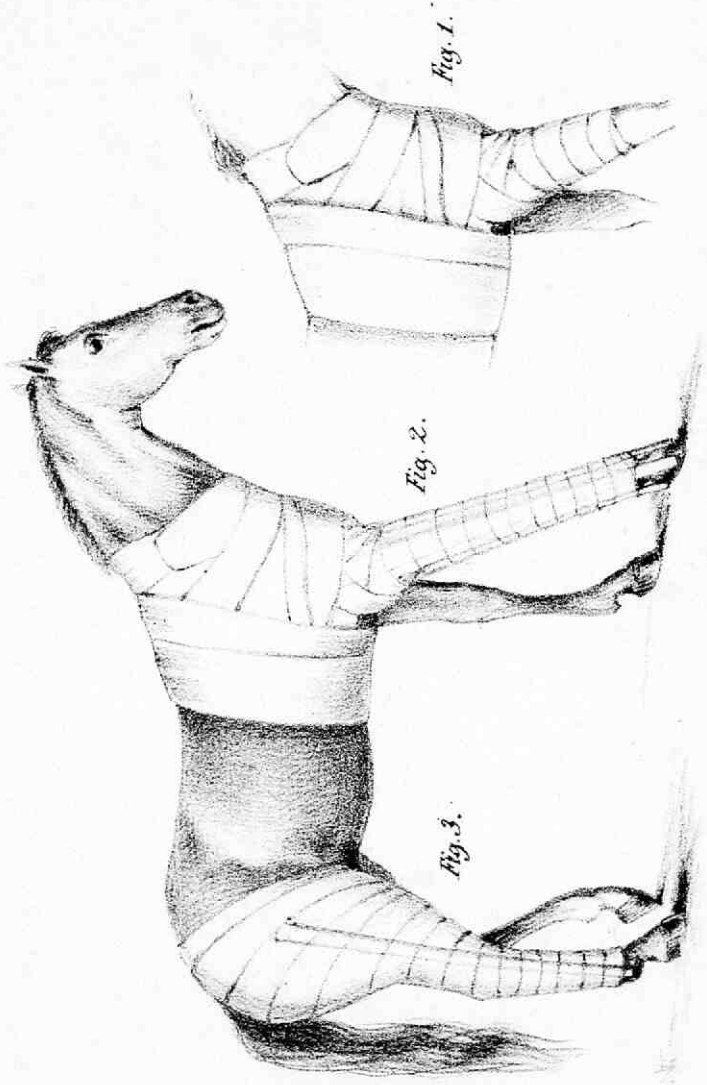


Fig. 1.

Fig. 2.

Fig. 3.

